This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Princeton University Library
32101 067478808
Digitized by Google

5004
.922
1910.V.1

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

15 JANVIER — 15 AVRIL 1910

Digitized by Google

IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE DE LA QUARANTAINE, 18, LYON.

Digitized by Google

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement « La Controverse et le Contemporain »

revue mensuelle publiée sous la direction

D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ÉCRIVAINS

NOUVELLE SERIE. — TOME LXIII.

15 JANVIER — 15 AVRIL 1910

ON S'ABONNE : **A Lyon**, FACULTÉS CATHOLIQUES, 25, rue du Plat, et à la librairie Emmanuel VITTE, place Bellecour, 3.
A Paris, à la succursale de la librairie Vitte, 14, rue de l'Abbaye (VI[e] arrond.).
A Londres, chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C.
A Madrid, chez Albert GAYAN, 4, Puerta del Sol.
A Montréal (Canada), chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame.

Digitized by Google

5004
.S22
v.63

Digitized by Google

LE CENTENAIRE

DU

DOCTORAT ÈS-LETTRES

(1810-1910)

Ce fut le mardi, 14 août 1810, qu'une Faculté des lettres eut pour la première fois, dans « l'Université de France » récemment organisée par Napoléon, l'occasion de conférer le grade de docteur. Depuis cette soutenance initiale de thèses, treize cent trente-deux candidats ont eu tour à tour l'honneur de faire inscrire leur nom sur le Livre d'or du doctorat ès-lettres. Il y aura donc peut-être, au début de l'année du centenaire de l'examen, quelque intérêt à remonter à ses origines, à en rappeler brièvement l'histoire, et à en indiquer, au cours du siècle, les phases les plus saillantes et les principales transformations. Evoquer ces vieux et chers souvenirs, et les fixer ici avec toute l'exactitude et la clarté possibles, voilà le but très humble, mais utile apparemment, que l'on se propose d'atteindre dans cette étude.

La tradition gréco-romaine, telle qu'elle s'était fixée aux temps de la décadence par un retour vers les idées pythagoriciennes, avait transmis au moyen âge la notion des sept arts libéraux, distribués en deux groupes : le *trivium* (grammaire, rhétorique, logique), et le *quadrivium* (arithmétique, géométrie, astronomie, musique). De là, quand les Universités du moyen âge, et notamment celle de Paris, se classèrent en Fa-

485912

Digitized by Google

cultés, l'établissement, à côté des Facultés de théologie, de droit, et de médecine, d'une Faculté des *arts*, dont la maîtrise équivalait à ce que nous avons appelé depuis le doctorat ès-lettres. Cette dénomination de maître ès-arts, bien qu'elle fût encore en usage au commencement du XVII^e^ siècle, tomba toutefois ensuite assez vite en désuétude. Aussi, l'origine du doctorat ès-lettres se confond-elle, en réalité, avec l'origine même de l'Université impériale, dont la loi du 10 mai 1806 annonçait la formation prochaine (1).

Le mémorable Décret du 17 mars 1808, portant organisation de l'Université issue de la loi de 1806, s'inspira visiblement de l'esprit des temps modernes : il découpa, en quelque sorte, l'ancienne Faculté des arts et sépara, sous les noms nouveaux de Faculté des « lettres » et de Faculté des « sciences », le *trivium* et le *quadrivium*. Au lieu des quatre Facultés primitives longtemps si fameuses, il en établit cinq ; et il plaça au chef-lieu de chacune des Académies, en groupant ces dernières auprès de chaque Cour d'appel, une Faculté des lettres et une Faculté des sciences, qui, d'ailleurs, dans le plan d'origine, devaient emprunter au professorat des classes supérieures du lycée voisin une partie de leur personnel. Le décret de 1808 n'a pas moins de cent quarante-quatre articles, distribués sous dix-neuf titres. Détachons-en seulement les articles qui se rapportent à notre sujet, et qu'il est indispensable de connaître :

ARTICLE 1. *L'enseignement public, dans tout l'empire, est confié à l'Université.*

ARTICLE 4. *L'Université impériale sera composée d'autant d'Académies qu'il y a de Cours d'appel* (2).

ARTICLE 5. *Les écoles appartenant à chaque Académie seront placées dans l'ordre suivant: les Facultés pour les sciences approfondies et la collation des grades ; 2° les lycées, etc.*

ARTICLE 7. *Les doyens et professeurs des Facultés des lettres seront nommés, pour la première fois, par le grand-maître.*

(1) En 1806, et même au début de 1808, il n'y avait encore que des Ecoles de droit, de médecine, et de pharmacie.

(2) Il a y aujourd'hui, en France, Algérie comprise, dix-sept Académies, et seize Facultés des lettres.

Digitized by Google

Après la première formation, les places de professeurs vacantes dans ces Facultés seront données au concours.

ARTICLE 15. *Il y aura, auprès de chaque lycée, chef-lieu de l'une Académie, une Faculté des lettres : elle sera composée du professeur de belles-lettres du lycée et de deux autres professeurs.*

Le proviseur et le censeur pourront leur être adjoints.

Le doyen sera choisi parmi les trois premiers membres.

A Paris, la Faculté des lettres sera formée de trois professeurs.

du Collège de France et de trois professeurs de belles-lettres des lycées.

Le lieu où elle siégera, ainsi que celui où se tiendront les actes de la Faculté des sciences de Paris, sera déterminé par le chef de l'Université.

ARTICLE 16. *Les grades, dans chaque Faculté, seront au nombre de trois, savoir : le baccalauréat, la licence, le doctorat.*

ARTICLE 17 *Les grades seront conférés par les Facultés à la suite d'examens et d'actes publics.*

ARTICLE 21. *Le doctorat, dans la Faculté des lettres, ne pourra être obtenu qu'en présentant son titre de licencié et en soutenant deux thèses : l'une sur la rhétorique et la logique ; l'autre, sur la littérature ancienne. La première devra être écrite et soutenue en latin* (1).

ARTICLE 31. *Pour remplir les diverses fonctions* (de l'enseignement), *il faudra avoir obtenu, dans les différentes Facultés, des grades correspondant à la nature et à l'importance de ces fonctions.*

Les professeurs de Facultés et les doyens devront être docteurs, dans leurs Facultés respectives.

Le Décret du 17 septembre 1808 compléta, sur quelques points, cette organisation de la première heure. On y lit notamment :

ARTICLE 4. *Pour la première formation seulement, il ne sera*

(1) Cette formalité ne fut, en pratique, jamais exigée. Au surplus, le 16 février 1810 le Conseil de l'Université modifia, en l'élargissant, le cadre primitif des épreuves : il substitua, pour la thèse latine, la philosophie à la rhétorique et à la logique; et il ajouta, pour la thèse française, la littérature moderne à la littérature ancienne.

Digitized by Google

pas nécessaire que les membres enseignants de l'Université soient gradués dans une Faculté ; ils ne seront tenus de l'être qu'à dater du 1er janvier 1815.

ARTICLE 8. *Le grand-maître nommera, pour la première fois, et avant le 1er janvier 1809, les doyens et professeurs des Facultés.*

ARTICLE 11. *Tous les individus qui ont exercé, pendant dix ans, des fonctions dans l'Instruction publique pourront recevoir du grand-maître le diplôme correspondant aux fonctions qu'ils remplissent* (1).

Réorganisée en principe dès 1808, l'Université impériale eut, dès 1809, ses cadres d'enseignement supérieur nettement tracés : on indiqua, pour chaque Faculté, quelles en seraient les chaires, et il ne resta plus qu'à en désigner les professeurs. C'était pourtant encore un assez gros travail. Par l'érection légale d'une Faculté des lettres partout où siégeait une Cour d'appel, c'était presque une trentaine de Facultés (2) qui surgissaient en France, du soir au lendemain, et dont il fallait sans retard trouver le personnel : Agen, Aix, Ajaccio, Amiens, Be-

(1) Revenant à son tour, sur cet article, le Décret du 17 février 1909 dit, à l'ART. 13, que *les personnes mises dans le cas d'obtenir des diplômes sans examen préalable ne paieront, comme les gradués eux-mêmes, que les droits de diplôme.* — Ces droits s'élevaient, pour le doctorat, à soixante-douze francs.

Ce fut sans doute autant pour faciliter l'exécution de l'ART. 11 du Décret du 17 septembre 1808, que pour récompenser le talent et les services d'hommes éminents, qu'intervint bientôt, en date du 23 mai 1809, un Arrêté aux termes duquel tous les membres de l'Institut de France avaient droit, *par collation*, au diplôme de docteur ès-lettres ou de docteur ès-sciences, selon la classe à laquelle ils se rattachaient. De 1809 à 1830, environ quatre cents diplômes de docteur ès-lettres furent ainsi délivrés par collation. Après la révolution de juillet, l'Arrêté de 1809 tomba peu à peu en désuétude, et il n'y eut plus, dans la suite, qu'un nombre assez restreint d'exemples de même sorte. L'un d'eux se rattache au ministère Duruy : vers 1864, les dispositions de l'ancien Arrêté furent invoquées en faveur de l'auteur d'une belle « Histoire d'Angleterre », J. Fleury, qui était nommé peu de temps après au rectorat de Douai.

(2) Nous laissons hors de compte les Facultés des lettres que la loi de 1808 érigeait dans les grandes villse des pays annexés, à Bruges, par exemple, à Bruxelles, à Gand, à Gênes, à Liège, à Parme, à Trèves, à Turin, villes que la même loi dotait aussi d'une Faculté des sciences.

Digitized by Google

sançon, Bordeaux, Bourges, Caen, Cahors, Dijon, Douai, Grenoble, Limoges, Lyon, Metz, Montpellier, Nancy, Nîmes, Orléans, Paris, Pau, Poitiers, Rennes, Riom-Clermont, Rouen, Strasbourg, et Toulouse. Mais on avait, au temps de l'empereur, l'habitude de faire promptement toutes choses ; et nous voyons donc, en 1810, les Facultés nouvelles à peu près toutes pourvues, soit, en majorité, de professeurs titulaires nommés récemment ; soit en partie, de professeurs de belles-lettres des lycées.

Nous avons dit que l'on en comptait alors environ une trentaine. Or, c'était beaucoup : c'était même peut-être trop, comme l'expérience ne tarda pas à en fournir la preuve. « Si, disait Napoléon quatre ans après, en partant pour l'île d'Elbe, si Louis XVIII fait bien, il se mettra dans mon lit, car il est bon ; il changera seulement les draps. » Tel ne fut point l'avis du nouveau monarque, qui projetait de donner à l'Instruction publique des bases différentes en « rappelant l'éducation nationale à son véritable but », et dont l'Ordonnance du 17 février 1815 annonça de grandes modifications dans son organisation. Mais le retour imprévu de l'empereur changea tout. Après les Cent-Jours, Louis XVIII déclara qu'il n'avait plus ni les mêmes intentions, ni les mêmes ressources ; et il remit toute innovation à des temps plus heureux. Préoccupé spécialement de l'instruction du peuple, il concentra ses efforts à relever en France les écoles élémentaires. Cependant, s'il réorganisait en effet, au bas de l'échelle, en haut, il mutilait, et entassait les ruines. Dans l'enseignement supérieur, il apporta, ce semble, autant de zèle à renverser, que Napoléon avait naguère dépensé de généreuse ardeur à construire. D'un trait de plume, son Ordonnance du 18 janvier 1816 fit rentrer dans le néant la plupart des Facultés des lettres érigées par l'empereur et n'en laissa plus subsister que six : celles de Paris, de Besançon, de Caen, de Dijon, de Strasbourg, et de Toulouse. Le texte de cette Ordonnance fameuse, et les considérants qui l'accompagnent, valent donc la peine d'être aussi rappelés :

LOUIS, *par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut.*

Digitized by Google

Sur le compte qui nous a été rendu que plusieurs Facultés des lettres et des sciences réorganisées par des statuts du Conseil ou des actes du grand-maître de l'Université, en vertu des articles 13 et 15 du Décret du 17 mars 1808, n'ont pas attiré un nombre d'étudiants (1) *proportionné aux dépenses que ces institutions exigent; et que la pénurie où se trouvent les finances de l'Instruction publique fait une loi de supprimer ou de réduire des établissements dont les dépenses ne sont pas compensées par leur utilité ;*

Voulant toutefois ménager à ceux qui désirent être admis aux Facultés supérieures les moyens d'obtenir, sans déplacement coûteux, le grade de bachelier ès-lettres que les lois et règlements exigent d'eux ;

Vu l'arrêté de notre Commission de l'instruction publique du 31 octobre dernier,

Et sur le rapport de notre ministre d'Etat de l'intérieur,

Nous avons ordonné, et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE 1. *L'arrêté de notre Commission de l'Instruction publique du 31 octobre dernier qui supprime* (2) *les Facultés des lettres d'Amiens, de Bordeaux, de Bourges, de Cahors, de Clermont, de Douai, de Grenoble, de Limoges, de Lyon, de Montpellier, de Nancy, de Nimes, d'Orléans, de Pau, de Poitiers, de Rennes, et de Rouen est confirmé pour être exécuté à compter dudit jour 31 octobre 1815.*

ARTICLE 2. *Dans toutes les Académies, à l'exception de celles qui conservent des Facultés des lettres, il sera formé une Commission qui sera chargée d'examiner les candidats au grade de bachelier ès-lettres.*

ARTICLE 3. *Notre ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution de la présente Ordonnance.*

C'était, on le voit, une mutilation en forme, et comme qui dirait une « liquidation ». Après cette hécatombe, il faudra,

(1) Le mot *étudiants* semble assez impropre : hormis à Paris, les Facultés des lettres n'avaient guère attiré — quand elles en attiraient — que des *auditeurs* d'occasion.

(2) On remarquera que l'Ordonnance ne mentionne même pas *toutes* les Facultés ouvertes en 1810 ; il en manque quatre ou cinq, dans l'énumération : c'est qu'en effet quelques-unes d'entre elles n'avaient eu, à vrai dire, qu'une existence purement nominale ; elles n'avaient pratiquement figuré et vécu que sur le papier.

Digitized by Google

pour revoir dans le haut enseignement des jours meilleurs, attendre l'arrivée aux affaires du comte Salvandy (1). A deux reprises, pendant son passage réparateur au ministère de l'Instruction publique, il relèvera de leurs ruines quelques-unes des Facultés disparues : le 24 août 1838, ce sera le tour des Facultés de Bordeaux, de Lyon, de Montpellier, et de Rennes; le 8 octobre 1845, celui de la Faculté de Poitiers ; le 11 juin 1846, celui de la Faculté d'Aix; le 2 avril 1847, celui de la Faculté de Grenoble. Et ainsi pour parfaire le total des quatorze Facultés de province actuellement existantes (2), il ne restera plus à créer que celles de Clermont, de Douai, et de Nancy ; ce fut, on s'en souvient, l'œuvre à cet égard bienfaisante du ministre Hippolyte Fortoul (Décret impérial du 10 octobre 1854). Trois dates suffisent donc, à la rigueur, pour jalonner l'histoire des Facultés des lettres, au cours du siècle qui s'achève : en 1810, c'est la création en masse ; en 1816, c'est la débâcle ; de 1838 à 1854, c'est la résurrection.

Vers 1850, les onze Facultés de province alors existantes avaient un total de soixante chaires. En 1885, nous voyons les quatorze Facultés de province en posséder près d'une centaine et distribuer dans leurs cours, conférences, et leçons

(1) Le comte de Salvandy fut deux fois ministre de l'Instruction publique : le 15 avril 1837, au moment où Louis-Philippe appelait au pouvoir le ministère Molé et Montalivet ; puis, une seconde fois, le 1er février 1845, après son ambassade à Turin.

(2) C'est *quinze* qu'il faut dire, depuis le 29 décembre 1909. Le Sénat en effet, après avoir discuté dans sa séance du 28 décembre un projet de loi, récemment adopté par la Chambre, constituant en Université les quatre Ecoles d'enseignement supérieur d'Alger, a adopté l'ensemble de la loi, dans sa séance du 29 décembre, et réalisé ainsi un désir qu'avait manifesté, dès 1847, le comte de Salvandy de voir se constituer en Algérie une Université. L'Ecole supérieure des lettres d'Alger, qui est devenue du même coup Faculté des lettres, était, en 1909, composée comme suit : *Arabe et dialectes berbères*, M. Basset, directeur ; *philosophie musulmane et histoire de la philosophie*, M. Gauthier ; *langue et littérature anciennes*, M. Fournier ; *langue et littérature françaises*, M. Martino ; *langues et littératures étrangères*, M. Mesplé ; *géographie de l'Afrique*, M. Bernard, et M. Gautier ; *histoire de l'Afrique moderne*, M. Yver ; *antiquités de l'Afrique*, M. Gsell ; *histoire de la civilisation musulmane*, M. Doutté ; *arabe vulgaire*, M. Colin, et M. Bencheneb ; *littératures arabe et persane*, M. Fagnan ; *dialectes berbères* (exercices pratiques), M. Saïd Boulifa.

Digitized by Google

complémentaires, cent cinquante-trois divers enseignements. Ce chiffre n'est pas très loin d'être doublé aujourd'hui.

Revenons à 1810, notre point de départ, et voyons le rôle, ou, si l'on préfère, l'appoint respectif des différentes Facultés des lettres dans la collation du doctorat ; nous allons, pour ainsi parler, nous donner le spectacle de leur « entrée en scène » successive.

C'est une Faculté de province qui eut, la première, l'occasion de délivrer à un candidat le diplôme de docteur ès-lettres. Le mardi, 14 août 1810, veille de la saint Napoléon, la Faculté des lettres de Besançon déclara digne du grade Pierre Fontannier, originaire de Moissac (Cantal), professeur d'humanités (1re année) au lycée impérial de la même ville. La Faculté comptait alors quatre professeurs : ***philosophie***, Ordinaire, doyen ; ***littérature ancienne***, Simon ; ***littérature française***, Laboissière ; ***histoire***, de Billy (1).

Dès l'année suivante (1811), la Faculté des lettres de Paris inaugurait elle-même, en conférant deux diplômes, ses réceptions au doctorat : elle les a, depuis, poursuivies sans interruption, d'année en année, sauf en 1815. Or, l'article 16 du Décret de 1808 portait qu' « à Paris la Faculté des lettres serait formée de trois professeurs du Collège de France et de trois professeurs de belles-lettres des lycées ». Mais lorsque, le 6 mai 1809, le grand-maître Fontanes fit les premières nominations, il désigna ***huit*** professeurs (2), au lieu de six ; puis,

(1) Si la Faculté n'eut plus, pendant une vingtaine d'années, l'occasion de délivrer le même diplôme, elle se dédommagea, semble-t-il, assez bien, lorsque, le 7 septembre 1829, elle admit au grade de docteur, après une brillante soutenance, Amédée Thierry, âgé alors de trente-deux ans, et déjà à demi célèbre par la publication récente de son *Histoire des Gaulois*. L'année suivante (1830), elle reçut son troisième docteur, Jean-Baptiste Pérennès, qui devint plus tard doyen de la Faculté (†1873).

(2) Voici quels étaient les titulaires des huit chaires de la Faculté des lettres de Paris, en 1809 : *philosophie et opinions des philosophes*, E. de Pastoret, doyen ; *poésie française*, J. Delille ; *éloquence française*, J.-N. de Guerle ; *poésie latine*, Luce de Lancival ; *éloquence latine*, de Saint-Ange ; *littérature grecque*, P.-H. Larcher ; *histoire et géographie anciennes*, P.-Ch. Lévesque ; *histoire et géographie modernes*, Barbié du Bocage.

Digitized by Google

quelques mois plus tard (19 septembre 1809), il créa une neuvième chaire en dédoublant la chaire de « philosophie et opinions des philosophes (1) ». Aussi, lors de la première soutenance de thèses, en 1811, voyons-nous la Faculté de Paris avoir en fait neuf professeurs titulaires, auxquels ont été adjoints six autres professeurs, soit, au total, un personnel de quinze maîtres, dont voici d'ailleurs les noms : ***histoire de la philosophie***, Pierre-Paul Royer-Collard, doyen (2); Millon, adjoint ; ***philosophie***, Pierre de Laromiguière, professeur ; ***éloquence française***, Jean-Nicolas de Guerle, professeur ; Jean-Louis Laya, adjoint ; ***poésie française***, Jacques Delille, professeur ;

(1) Il y eut ainsi deux chaires distinctes pour cet enseignement : l'une, de ***philosophie*** ; l'autre d'***histoire de la philosophie***. Trois chaires nouvelles furent créées ensuite, de 1812 à 1830, dans l'ordre suivant : ***histoire moderne***, Guillaume Guizot, professeur adjoint (25 juillet 1812) ; ***histoire de la philosophie ancienne***, Millon, professeur (mai 1814) ; ***littérature étrangère***, Claude-Charles Fauriel, professeur (20 octobre 1830). La Faculté des lettres de Paris conserva alors, pendant plus de vingt ans, le nombre presque sacramentel de ses douze chaires. Puis, de 1852 à 1883, elle vit son outillage se perfectionner par l'adjonction de six chaires nouvelles : ***Grammaire comparée***, Hase, professeur (24 novembre 1852) ; ***poésie grecque***, Jules Girard, professeur (12 janvier 1874) ; ***archéologie***, M. Georges Perrot, professeur (7 mars 1876) ; ***histoire du moyen âge***, Fustel de Coulanges, professeur (24 décembre 1878) ; ***langues et littérature de l'Europe méridionale***, Emile Gebhart, professeur (1er janvier 1880) ; ***littérature française du moyen-âge et histoire de la langue française***, Arsène Darmesteter, professeur (15 janvier 1883). On connaît les créations de chaires qui ont été faites depuis vingt-sept ans, et l'on sait combien elle sont diverses et nombreuses, dans la vieille Sorbonne où plus de soixante-dix maîtres distribuent aujourd'hui l'enseignement supérieur à des milliers d'étudiants.

(2) Voici la liste complète des doyens de la Faculté des lettres de Paris, depuis le Décret du 17 mars 1808 portant organisation de l'Université :

1. Emmanuel de Pastoret (6 mai 1809), démissionnaire à la fin de la même année, après son élévation au Sénat.
2. Pierre-Paul Royer-Collard, du 24 octobre 1810 au 10 août 1815.
3. Jean-Denis Barbié du Bocage, du 16 novembre 1815 au 28 décembre 1825.
4. Nicolas Lemaire, du 30 mai 1826 au 3 octobre 1832.
5. Joseph-Victor Leclerc, du 8 octobre 1832, au 12 novembre 1865.
6. Henri Patin, du 15 novembre 1865 au 18 février 1876.
7. Henri Wallon, du 17 mars 1876 au 18 novembre 1881.
8. Auguste Himly, du 18 novembre 1881 au 1er novembre 1898.
9. M. Alfred Croiset (1er novembre 1898).

Digitized by Google

Joseph-Alphonse Esménard, adjoint ; *éloquence latine*, Joseph Delaplace, 1er professeur; Guillaume Guéroult, 2e professeur ; *poésie latine*, Nicolas Lemaire, professeur ; *éloquence grecque*, Pierre-Henri Larcher, professeur; Jean-François Boissonnade, adjoint ; *histoire ancienne et moderne*, Pierre-Charles Lévesque, professeur ; Charles-Joseph Lacretelle, adjoint ; *géographie ancienne et moderne*, Jean-Denis Barbié du Bocage.

On se souvient que l'article 15 du Décret de 1808 avait laissé au grand-maître de l'Université le « soin de déterminer le *lieu* où siégerait » la Faculté des lettres. Cette « détermination » n'alla probablement pas sans quelques difficultés, car ce fut seulement le 18 avril 1811 que Fontanes procéda à l'installation solennelle (1) de la Faculté des lettres, conjointement avec la Faculté de théologie et la Faculté des sciences, dans les salles de l'ancien collège du Plessis. Ce ne fut que dix ans plus tard qu'en vertu de l'Ordonnance du 3 janvier 1821, qui affectait au service de l'Instruction publique « l'ancienne maison de Sorbonne et les bâtiments en dépendant », la Faculté des lettres fut transférée, avec les deux Facultés sœurs, dans son local actuel. L'ancien collège du Plessis, qui était devenu le « Lycée impérial » Louis-le-Grand, situé au N° 123 de la rue Saint-Jacques, fut donc, pendant une dizaine d'années, le cœur de la nouvelle Université impériale. Les trois Facultés en formaient une annexe ; mais elles s'y trouvaient fort à l'étroit. Il est vrai, un Décret du 12 mars 1812 faisait entrevoir sur la rive gauche de la Seine, entre le pont d'Iéna et le pont de la Concorde, la construction prochaine de vastes bâtiments entourés de jardins, où l'Université prendrait place entre les Archives impériales et l'Ecole des Beaux-Arts, avec le palais de son grand-maître, les appartements de ses émérites, des salles de distributions, et son Ecole normale (2). Malheureuse-

(1) On trouvera dans le *Moniteur* du 19 avril 1811, le texte du discours prononcé, à cette occasion, par le grand-maître Fontanes.

(2) Dès le mois de décembre 1810, on avait installé, avant même les Facultés, les élèves de l'Ecole normale dans les dépendances du lycée Louis-le-Grand ; mais on avait dû, faute d'espace, se borner à leur attribuer un réduit extrêmement modeste, dans les combles de la maison. C'est là que, au début de 1812, le général comte de Narbonne leur fit, à l'improviste, la visite matinale dont Villemain nous a laissé

Digitized by Google

ment ce ne fut qu'un mirage ; le Décret de 1812 ne reçut jamais d'exécution. La translation des Facultés se fit donc, comme nous l'avons dit, au début de l'année scolaire 1821-1822, dans l'ancienne maison de Sorbonne, depuis agrandie et magnifiquement restaurée (1).

Après la Faculté de Besançon en 1810, et la Faculté de Paris en 1811, voici, en 1812, la Faculté des lettres de Poitiers qui entre en scène, à son tour. Le 28 août 1812, elle admit au grade de docteur le candidat Martinaud, qui fut depuis recteur d'Académie. La Faculté avait alors un personnel de quatre professeurs : *littérature ancienne*, Creuzé des Châtelliers, doyen ; *littérature française*, Bernardy ; *philosophie*, de Bénissens ; *histoire*, Fradin. Elle enregistra l'année suivante (17 février 1813), un second examen de doctorat. Or, supprimée en 1816, elle fut à peine rétablie par l'Ordonnance du 8 octobre 1845, qu'elle vit deux candidats au doctorat solliciter à nouveau ses suffrages : le 30 avril 1846, elle admettait au grade de docteur Charles Jeannel, depuis professeur aux Facultés de Rennes et de Montpellier, et, le 18 août de la même année, Urbain Cahuzac (2). C'est à ces glorieux souvenirs, surtout peut-être à ceux de 1812-1813, que faisait allusion le doyen Louis Derome, lorsque, au mois de novembre 1851, il écrivait, non sans une pointe de mélancolie, dans son Rapport annuel : « Nous trouvons, au berceau de tous les peuples, une race de géants qui disparaît dans la suite des siècles. La tradition en garde à peine un souvenir effacé. Il vient un temps où les successeurs dégénérés de cette race primitive doutent si elle a jamais existé et la relèguent, avec un souvenir d'incrédulité, dans la région

la piquante relation (*Souvenirs contemporains*, T. I., chap. XIII, p. 137, sq.), visite à l'issue de laquelle le général disait qu' « il n'avait jamais vu tant de jeunes gens d'esprit dans un grenier ».

(1) Cf L. Liard, *L'Université de Paris*, 2 vol. in-8°. Paris, 1909.

(2) Voici quelle était, en 1845, lors de son rétablissement, la composition de la Faculté des lettres de Poitiers : *histoire*, Derome, doyen ; *philosophie*, Bertereau ; *littérature française*, Anot ; *littérature ancienne*, Magnier ; *littérature étrangère*, Edmond Arnould. Ce dernier devait avoir, quelques années plus tard, l'honneur de suppléer Frédéric Ozanam, à la Sorbonne, et le mérite de s'y faire apprécier. — En 1852, J.-J. Weiss, professeur au lycée de La Rochelle, songea un moment à présenter ses thèses à Poitiers et entra en propos pour cela avec M. le doyen Derome.

Digitized by Google

des antiquités fabuleuses. La Faculté des lettres de Poitiers a eu aussi son âge héroïque ; elle venait à peine de naître qu'elle enfantait déjà des docteurs. »

La quatrième des Facultés des lettres qui eut à conférer le doctorat est la Faculté de Grenoble. Cela se passait en 1813 : le 12 juin, elle reçut docteur Edouard Dumont. Elle avait, en ce temps-là, quatre chaires : ***histoire, et littérature grecque***, Champollion-Figeac, doyen ; ***philosophie***, Lesbros ; ***littérature française***, Faguet ; ***littérature latine***, Baston-Lacroix. Supprimée, elle aussi, en 1816, et rétablie par l'Ordonnance du 2 avril 1847, elle n'eut ensuite qu'à partir de 1859 l'occasion de conférer de nouveau le doctorat (1).

Nous avons fait remarquer déjà que, dans la débâcle de 1816, cinq seulement des Facultés des lettres de province, celles de Besançon, de Caen, de Dijon, de Strasbourg, et de Toulouse avaient eu la chance d'échapper aux grandes eaux du déluge. C'est donc vers elles que s'oriente, pendant un quart de siècle, un nombre assez respectable de candidats au grade de docteur.

La Faculté de Strasbourg, qui confère le diplôme, pour la première fois, le 27 août 1817, a l'occasion de le donner, à vingt-deux reprises, de 1817 à 1848. C'est à elle que viennent le demander tour à tour, par exemple, en 1827, l'helléniste François Stiévenard ; en 1833, le philosophe Alphonse Gratry ; en 1839, l'érudit Edgard Quinet. Elle était, en 1817, composée comme suit : ***littérature grecque***, Schweigheuser, doyen ; ***histoire***, de Montbrison, et Massenet, suppléant ; ***littérature française***, Hullin ; ***littérature latine***, de Saint-Venant ; professeur adjoint, Schweigheuser fils. La chaire de ***philosophie***, alors vacante, fut confiée, quelques mois plus tard, à Louis Bautain, qui venait lui-même d'être reçu docteur ès-lettres, à Paris, le 10 août 1816. Nommé doyen de la Faculté de Strasbourg, en 1838, c'est lui qui présida, l'année suivante, la soutenance des thèses d'Edgard Quinet (2).

(1) Lorsque la Faculté des lettres de Grenoble fut rétablie, en 1847, elle fut dotée de cinq chaires : *littérature française*, Maignien, doyen ; *philosophie*, Patru ; *littérature ancienne*, Legeay ; *littérature étrangère*, Parisot ; *histoire*, Macé.

(2) Docteur en théologie, docteur en droit, docteur en médecine, et

Digitized by Google

Le 29 juin 1820, la Faculté de Caen entre en scène et reçoit docteur ès-lettres Charles Thomine-Desmasures, qu'elle devait s'adjoindre quelque temps après. Elle avait alors quatre chaires : *philosophie*, Tyrard-Deslongschamps, doyen ; *littérature française*, Bellanger ; *littérature latine*, Bouisset ; *histoire*, Delarue. Elle reçoit un second docteur, en 1821 ; il n'y a d'ailleurs aussi qu'un examen de doctorat, à la Faculté de Paris, chacune de ces deux années. Mais en 1823, pendant que, à la Sorbonne, on admet trois candidats, c'est quatre docteurs que l'on reçoit à la Faculté de Caen. Parmi les Facultés des lettres de province, celle de Caen brille donc, à cette date, d'un éclat tout particulier : les candidats semblent aller à elle de préférence ; et, pendant presque un quart de siècle, il ne se passe guère deux années sans qu'elle ait l'occasion de délivrer un diplôme de docteur.

La Faculté des lettres de Toulouse inaugure à son tour, en 1828, ses réceptions au doctorat par l'admission, le 11 juillet, de Louis Pons, lequel mourut doyen de la Faculté des lettres d'Aix (17 novembre 1853). Elle a, elle aussi, comme la Faculté de Caen, sa phase brillante, de 1832 à 1841. C'est alors qu'elle admet au grade, en 1832, Auguste Anot (10 janvier), qui devait être appelé à Poitiers dès la réouverture de la Faculté, et Adolphe Franck (15 mai), le futur professeur du Collège de France ; en 1833, A. de Cassan ; en 1835, J.-B. Mondot, bientôt après professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Montpellier, et Joseph Eyriès ; en 1837, Jacques Demogeot ; en 1838, Louis Siguy, mort doyen de la Faculté des lettres de Montpellier ; en 1841, Philippe Roux, un futur

docteur ès-sciences, l'abbé L. Bautain fut le premier ecclésiastique qui affronta (1816) les épreuves du doctorat ès-lettres : il avait alors vingt ans. Depuis, son exemple a été suivi par environ cent trente de ses confrères, prêtres séculiers ou religieux, soit, à peu près, pour le clergé français, la proportion de un docteur ès-lettres sur dix dans le total des réceptions, au cours du siècle. On compte, dans ce nombre, dix prélats, (trois cardinaux et sept évêques), dont voici les noms, d'après l'ordre des dates de l'examen : Mgr Daniel (1824) ; Mgr Cruice (1844) ; Mgr Allemand-Lavigerie (1850) ; Mgr Hugonin (1854) ; Mgr Bourret (1858) ; Mgr Fabre (1871) ; Mgr Péchenard (1876) ; Mgr Mathieu (1878) ; Mgr Lacroix (1891).

Digitized by Google

doyen de la Faculté des lettres de Bordeaux. Au moment de sa première collation du doctorat ès-lettres (11 juillet 1828), la Faculté de Toulouse avait cinq chaires : ***philosophie***, Saurimont ; ***littérature française***, Cabantous ; ***littérature latine***, Pujol ; ***littérature grecque***, Fleury de Lécluse ; ***histoire***, Bole, suppléant.

Voici, en 1831, le tour de la Faculté de Dijon, qui compte déjà vingt années d'existence, mais qui, si elle entre en scène relativement tard, s'affirme du moins alors par un beau début. Pendant que la Sorbonne reçoit deux docteurs, la Faculté de Dijon en admet quatre, dont les soutenances s'échelonnent du 31 mai au 22 août 1831 (1). Elle comptait alors cinq chaires : ***littérature latine***, Mathieu, doyen ; ***philosophie***, Gardaire ; ***littérature française***, Daveluy ; ***littérature grecque***, Stiévenart ; ***histoire***, ...

La Faculté des lettres de Lyon (2) en a le même nombre, au lendemain de l'Ordonnance du 24 août 1838, qui lui permet de se relever de ses ruines et d'oublier le désastre de 1816 : ***littérature française***, Reynaud, doyen ; ***philosophie***, Francisque Bouillier ; ***littérature ancienne***, Demons ; ***littérature étrangère***, Edgard Quinet ; ***histoire***, François. Dès l'année suivante (19 août 1839), elle reçoit docteur Charles Maignien, mort ensuite doyen de la Faculté des lettres de Grenoble ; puis, en 1840, elle confère successivement le doctorat à Hippolyte Fortoul (19 avril), qui mourut, à Ems, le mardi soir, 8 juillet 1856, ministre de l'Instruction publique, et à Albert François (31 juillet 1840), qui devint plus tard recteur de l'Académie de Caen (3).

(1) Parmi les quatre nouveau docteurs, se trouvait Joseph Tissot, qui devint plus tard doyen de la Faculté des lettres de Dijon.

(2) A l'origine, en 1810, la Faculté des lettres de Lyon possédait **quatre** chaires : *philosophie*, Gourju, doyen ; *littérature française*, Besson ; *littérature latine*, Idt ; *histoire*, Nompère de Champagny ; Cabard, professeur adjoint.

(3) Evoquons, au passage, un autre souvenir universitaire, peut-être un peu oublié aujourd'hui. C'est la Faculté des lettres de Lyon qui a reçu, en 1862, la première « bachelière » de France, Mlle Juliette Daubier. Celle-ci, déjà lauréate de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon (1861), publia, en 1866, sous ce titre : *La femme pauvre au XIXe siècle*, un gros volume (In-8°, 450 pages, Guillemin), où, retouché et complété, le Mémoire naguère couronné par l'Académie sortit

Digitized by Google

Rétablie elle aussi par l'Ordonnance de 1838, en même temps que la Faculté de Lyon, la Faculté des lettres de Bordeaux a, dès 1840, un premier examen de doctorat à enregistrer : celui de François Rabanis, déjà professeur à la Faculté, et même son doyen (4 décembre 1840). Voici quel était le personnel de la Faculté à cette date : *philosophie*, Ladévi-Roche ; *littérature française*, Roux ; *littérature ancienne*, Dabas ; *littérature étrangère*, Francisque Michel ; *histoire*, Rabanis, doyen. La seconde soutenance de thèses, à Bordeaux, eut lieu ensuite en 1848 ; la troisième, en 1877.

La Faculté des lettres de Montpellier restaurée, comme les deux précédentes, en 1838, eut, en 1847, son premier examen de doctorat : le 26 novembre, elle admit au grade de docteur Célestin Roux-Lavergne, que nous trouvons, quelques années plus tard, dans la chaire d'histoire de la Faculté de Rennes. Voici quelle était, en 1847, la composition de la Faculté de Montpellier : *littérature ancienne*, Siguy, doyen ; *philosophie*, Flottes, professeur, et Maurial, chargé de cours ; *littérature française*, Saint-René Taillandier ; *histoire*, A. Germain ; *littérature étrangère*, Jubinal, chargé de cours. En 1849, la Faculté put enregistrer trois examens de doctorat : elle eut ensuite une soutenance de thèses en 1851 ; une autre en 1858 ; une en 1859, etc.

La Faculté des lettres d'Aix rétablie, ou, peut-être plus exactement, créée de toutes pièces, en vertu de l'Ordonnance du 11 juin 1846, eut pour premier doyen Hippolyte Fortoul. Lorsque, le 11 août 1848, elle reçut son premier docteur, le poète Forézien Victor de Laprade, elle possédait les cinq chaires suivantes : *histoire*, Pons, doyen ; *littérature française*, N. (1) ; *philosophie*, Lafaist ; *littérature ancienne*, Bonafous ; *littérature étrangère*, Maury.

L'Ordonnance du 24 août 1838 rendit aussi la vie à la Faculté des lettres de Rennes, supprimée en 1816 comme les

alors du demi-jour timide et bien ménagé d'un concours officiel pour se produire hardiment au grand jour de la publicité. L'ouvrage eut d'ailleurs un certain succès.

(1) Le titulaire de cette chaire, récemment occupée par Hippolyte Fortoul, n'était pas encore désigné.

Digitized by Google

précédentes. Ce ne fut toutefois que onze ans plus tard, en 1849, qu'elle eut son premier examen de doctorat : c'était le 21 août ; et le candidat, qui devint principal du collège de Mayenne, se nommait A. Dupré. La Faculté avait alors cinq professeurs : *littérature ancienne*, Thomas-Henri Martin, doyen ; *philosophie*, Riaux ; *littérature française*, Delaunay ; *histoire*, Roux-Lavergne ; *littérature étrangère*, Michelart, chargé de cours. Quand elle eut, en 1860, à conférer le grade de docteur une seconde fois, ce fut pour admettre M. Emile Combes, ancien élève de l'Ecole ecclésiastique des Carmes, et futur ministre.

Pour épuiser la nomenclature des Facultés des lettres, il ne nous reste plus qu'à mentionner les Facultés de Clermont, de Douai, et de Nancy, créées, sous le ministère Fortoul, par le Décret impérial du 10 octobre 1854. De ces trois facultés, deux, Douai et Nancy, enregistrent dès 1860, une première collation du doctorat ès-lettres. La Faculté de Clermont, au contraire, ne reçut son premier docteur que dix ans plus tard, en 1870. Les professeurs désignés par le ministre, en 1854, pour occuper les nouvelles chaires, étaient : à CLERMONT, *histoire*, Olleris, doyen ; *philosophie*, Nourrisson ; *littérature française*, Moncourt ; *littérature ancienne*, Thurot ; *littérature étrangère*, Baret ; à DOUAI (1), *histoire*, Filon, doyen ; *philosophie*, Caro ; *littérature française*, Colincamp ; *littérature ancienne*, C. Martha ; *littérature étrangère*, V. Parisot ; — à NANCY, *littérature française*, Ch. Benoit, doyen ; *philosophie*, Lévêque ; *littérature ancienne*, E. Burnouf ; *littérature étrangère*, A. Mézières ; *histoire*, Louis Lacroix.

Il y avait donc en France, à l'automne de l'année 1854, seize Facultés des lettres de plein exercice. La perte de Strasbourg, en 1870, les réduisit au total de quinze, qui est depuis le nom-

(1) Par décret présidentiel du 22 octobre 1887, la Faculté des lettres de Douai a été transferée à Lille. Le 5 novembre suivant, M. Eugène Spuller, ministre de l'Instruction publique, présidait, à Lille, la cérémonie solennelle de son établissement provisoire dans les locaux de la Faculté de médecine. Elle a été transférée depuis, au mois de novembre 1895, rue Gauthier-de-Châtillon, 25, où elle se trouve actuellement.

Digitized by Google

bre consacré (1). A elles toutes, elles ont, du 14 août 1810 à la fin de décembre 1909, admis treize cent trente-deux candidats au grade de docteur ès-lettres. Mais on devine que la proportion des réceptions, d'abord assez modeste à l'origine, s'est ensuite généralement accrue d'année en année. Voici du reste à peu près la moyenne à laquelle on arrive, en divisant le siècle par décades d'années. De 1810 à 1819, et de 1820 à 1829, elle est environ, par an, de cinq docteurs. Pendant la troisième décade (1830-1839), elle atteint presque huit, pour s'élever ensuite à neuf pendant la quatrième (1840-1849), et à douze pendant la cinquième (1850-1859). Puis, après un léger fléchissement au cours de la sixième décade (1860-1869), où l'on revient à la moyenne de neuf, le mouvement reprend sa marche ascensionnelle et accuse, dans les périodes suivantes, un progrès de plus en plus marqué. La moyenne des réceptions annuelles se chiffre alors par l'admission d'environ quatorze docteurs, pendant la septième décade (1870-1879) ; de dix-huit, pendant la huitième (1880-1889) ; de vingt-quatre pendant la neuvième (1890-1899) ; et de trente (2), pendant la dixième et dernière (1900-1909). L'année 1909, où l'on a compté trente-deux admissions au doctorat ès-lettres, a été, en même temps que l'une des plus nombreuses comme réceptions, l'une aussi des plus brillantes : sur les trente-deux candidats qui ont conquis le diplôme, onze ont obtenu la mention honorable, et dix-sept la mention très honorable ; elle rappelle donc, sans pourtant l'égaler, la glorieuse année 1893, où, sur les vingt et un candidats admis au grade, dix-neuf l'avaient été à l'unanimité des suffrages (3).

(1) L'érection de l'Ecole supérieure des Lettres d'Alger en Faculté 29 décembre 1909), vient de ramener à *seize*, comme avant 1870, le nombre des Facultés des lettres.

(2) Si, au lieu de prendre la moyenne des réceptions pendant une période décennale, on se réfère au chiffre exact, et, en quelque sorte, brut, des admissions qui ont exactement eu lieu chaque année, on remarquera que, de 1880 à 1909, l'année 1882, où l'on reçut douze docteurs, a été la plus faible, tandis que l'année 1905, où l'on a enregistré trente-neuf admissions, reste la plus forte de toute la série.

(3) Le chiffre des treize cent trente-deux candidats déclarés dignes du grade, que nous avons cité, demeure cependant, si exact qu'il soit, un peu inférieur à celui des aspirants qui, au cours du siècle, se sont

Digitized by Google

Nous avons vu que l'article 21 du Décret du 17 mars 1808 prescrivait, pour l'obtention du grade de docteur, la présentation et la soutenance de deux thèses écrites, l'une en français, l'autre en latin. Pendant les vingt ou vingt-cinq premières années, les essais des aspirants au doctorat ont à peu près tous la caractéristique uniforme, d'abord, d'être publiés dans le format in-quarto ; puis, de ne donner ni sur la couverture, ni sur le faux-titre, le nom de candidat (1) : pour le connaître, il faut donc se reporter à la dernière page de la plaquette, où, à côté du visa du doyen et du « permis d'imprimer » du recteur (2), se lit, selon la langue dans laquelle la thèse est

présentés devant une des Facultés des lettres pour l'obtention du diplôme de docteur. Pendant les quinze premières années (1810-1825) tout alla, ce semble, assez bien au gré des candidats. Mais voici que nous relevons, à Paris, un premier ajournement, en 1826; puis, un deuxième, en 1829 ; un troisième, en 1830 ; deux en 1831, et en 1832 ; un en 1833, et en 1834 ; deux en 1836... Or, il s'en est produit pareillement quelques-uns dans les soutenances de thèses devant les Facultés de province. Nous en notons un par exemple, à Caen, en 1836 ; un à Lyon, en 1879 ; deux à Strasbourg, l'un en 1851, et l'autre en 1863. A propos du candidat malheureux de 1851, M. le doyen Delcasso, de Strasbourg, disait dans son rapport : « Des thèses ont été présentées pour le doctorat par un jeune philologue dont les professeurs de la Faculté estiment les goûts studieux et l'érudition classique. Vivement attaquées dans leur conception et leur exécution, ces monographies, consacrées à des points obscurs de l'histoire de la littérature des Grecs, n'ont pas été défendues par leur auteur, et les juges se sont trouvés dans la pénible nécessité de prononcer un ajournement. » Nous nous reprocherions d'insister. Mais on saura comprendre aussi qu'il ne nous était pas possible de ne pas faire au moins une allusion sommaire et discrète aux échecs qui, hélas ! devaient presque fatalement se produire, pendant un siècle, dans une si longue série d'épreuves. La constatation a d'ailleurs uniquement pour but de rappeler que l'examen du doctorat ès-lettres n'est pas, comme le croient et le répètent quelques âmes candides, un examen facile, et qu'il ne suffit donc pas, pour entrer dans la place, de frapper simplement à la porte.

(1) Cette coutume bizarre et irrationnelle disparut peu à peu sous le décanat éclairé de Joseph-Victor Leclerc. Nous en trouvons encore cependant quelques exemples persistants : l'un entre autres, dans une thèse de 1848, où l'on lit, sur la couverture et le faux-titre, ces simples mots : « Thèse française » ; puis cet autre, plus topique encore (c'est de la thèse latine d'Henri Martin qu'il s'agit), où le nom de l'aspirant au grade ne figure pas plus à la fin qu'au commencement de sa plaquette : on dirait une concurrence au livre « De imitatione Christi » !

(2) Le visa, spécialement dans les thèses soutenues en province, est

Digitized by Google

écrite, l'une des formules : « Cette thèse sera soutenue par N..., aspirant au grade de docteur » ; ou bien : « Has theses dilucidare ac tueri conabitur N... ad doctoris gradum promovendus » (1).

Quand, après les tâtonnements inévitables des premières années, le nom du candidat s'inscrit enfin à la première page de chacune de ses thèses, on trouve alors presque toujours, à la seconde, une « dédicace » du travail. Il y en a, dans le nombre, quelques-unes assez curieuses. Voici, par exemple, celles que l'on relève sur chacune des deux thèses de Joseph

assez souvent accompagné de la note suivante : « La Faculté n'entend ni approuver, ni improuver (*alias*, désapprouver) les opinions particulières au candidat (*alias*, émises par le candidat) ». Sur quelques autres thèses on trouve inversement cette transcription du statut universitaire du 9 avril 1831 : « Pour chaque thèse, le doyen désigne un président parmi les professeurs devant qui elle devra être soutenue. Le président examine la thèse en manuscrit : il la signe ; et il est garant des principes et des opinions que la thèse contient, sous le rapport de la religion, de l'ordre public, et des mœurs. »

(1) A peu près identiques pour le fond, les formules présentent parfois, dans l'expression, des variantes assez nombreuses. Au surplus, celles-ci persistent lorsque, de la dernière page de la thèse, la signature passe à la première et rejoint enfin sa vraie place. Frédéric Ozanam inscrit, par exemple, en 1839, sur sa thèse latine : « Theses disceptandas Facultati litterarum Parisiensi proponebat ad doctoris gradum in eadem Facultate promovendus A.-F. Ozanam, juris doctor ». En 1848, E. Roux met sur la sienne : « Thesis habita apud Facultatem litterarum Parisiensem ab E. Roux doctoris gradum appetente ». En 1872, Eugène Nageotte accompagne son nom de ces mots : « Ad doctoris gradum promerendum ». En 1879, Othon Riemann fait au contraire précéder le sien de cette formule : « Facultati litterarum Parisiensi ad gradus doctoris rite capessendos thesim proponebat O. Riemann ». Citons une dernière variante, empruntée à une thèse soutenue en province il y a une dizaine d'années : « Thesim proponebat amplissimae Litterarum Facultati N... ad doctoris gradum promovendus. »

Mêmes variantes pour la formule de la thèse française, sur les thèses in-quarto de la première époque. C'est ainsi, notamment, que l'on trouve, en 1817, sur la thèse de François Gail : « Les points de doctrine exposés dans cette thèse seront développés, éclairés, et défendus par F. G. » On lit, sur la thèse de Thomas-Henri Martin, en 1836 : « La discussion des points de doctrine avancés dans cette thèse sera soutenue par Th.-H. M. », et, en 1836, sur celle de Eugène Géruzez : « Cette thèse sera soutenue et développée, en Sorbonne, par E. G. »

Quant au titre « général » inscrit sur chaque thèse respective, c'est ordinairement, à la même époque, pour la thèse française, celui de

Digitized by Google

Guigniaut. Reçu licencié par la Faculté des lettres de Paris, le 24 décembre 1812, pendant son stage à l'Ecole normale, l'auteur ne subit que près de vingt-trois ans plus tard (25 juillet 1835) les épreuves du doctorat, alors que, depuis sept ans déjà, il était devenu lui-même directeur de l'Ecole. C'est à quoi il fait allusion, à la première page de sa thèse française, qu'il dédie « Aux élèves de l'Ecole normale, comme un exemple que leur devait peut-être leur chef depuis sept ans, et leur constant ami ». Il fait allusion encore à sa présentation tardive, dans sa thèse latine, dont il offre l'hommage à J.-L. Burnouf : *J.-L. Burnouf, Regiae Universitatis inspectori, in Franciae Collegio eloquentiae latinae professori, studiorum meorum ab adolescentia mea fautori benevolentissimo, carissimo, quod olim e Schola normali doctor promovendus facere decreveram, nunc, post viginti duos annos, tarde ac praepostere candidatus volens usque exsequor, et hanc qualemcunque opellam dico atque offero.*

La même année (1835), Emile Gros dédiait sa Θέσις φιλοσοφίκη à Guillaume Guizot, sous la forme suivante (1) : ΤΩΝ ΠΕΡΙ ΤΗΝ ΙΣΤΟΡΙΑΝ ΕΜΠΕΙΡΟΤΑΤΩ ΑΝΔΡΙ ΚΑΙ ΤΗΣ ΚΟΙΝΗΣ ΔΙΔΑΣΚΑΛΙΑΣ ΔΙΟΙΚΗΤΗ ΥΠΕΡΤΑΤΩ GUIZOT ΤΟΔΕ ΧΑΡΙΤΟΣ ΑΜΑ ΚΑΙ ΘΕΡΑΠΕΙΑΣ ΜΝΗΜΟΣΥΝΟΝ ΑΝΕΘΗΚΑ. Le même candidat dédiait, en ces termes, sa thèse française à Villemain : « Au critique célèbre dont les leçons ont couvert d'éclat la chaire d'éloquence française, à Monsieur VILLEMAIN, hommage de respect et de reconnaissance ».

Trois ans plus tard (1838), Eugène Rosseeuw Saint-Hilaire dédiait à son tour, en termes plus explicites encore, sa thèse

« Thèse de belles-lettres », ou encore, celui de « Thèse de littérature ». Pour la thèse latine, les variantes sont plus copieuses, et l'on trouve concurremment employées les formules suivantes : « Dissertatio philosophica ; thesis philosophica ; theses philosophicae ; dissertatio academica ; diatribe academica, etc. »

(1) Il y a eu *trois* thèses grecques présentées et soutenues en Sorbonne, au cours du siècle : en 1835, celle d'Emile Gros, professeur au Collège royal Louis-le-Grand. (In-8°, 47 p.) ; en 1864, celle de Maurice Mervoyer : ΠΕΡΙ ΑΠΟΔΑΜΙΟΥ ΤΟΥ ΤΥΑΝΕΩΣ ΔΙΑΤΡΙΒΗ (In-8°, 160 p.) ; et une dernière enfin, le samedi 20 février 1909, sous ce titre : ΚΡΙΤΙΚΑ ΚΑΙ ΕΞΗΓΗΤΙΚΑ ΠΕΡΙ ΤΡΙΩΝ ΟΥΕΡΓΙΑΙΟΥ ΣΤΙΧΩΝ (In-8°, 94 p.).

Digitized by Google

française à Villemain : « A l'historien de la littérature ; au critique éloquent dont les leçons, et surtout les exemples, ont guidé mon inexpérience ; dont les conseils parfois sévères, mais toujours bienveillants, ne m'ont jamais manqué ; dont l'affection m'a soutenu dans mes travaux et consolé dans mes découragements ; à Monsieur VILLEMAIN l'auteur dédie ce gage d'une humble amitié. »

Ozanam, en 1839, offre, en ces termes, sa thèse française sur *la philosophie de Dante* : « A Monsieur A. de LAMARTINE, membre de l'Académie française et de la Chambre des députés ; à M. J.-J. AMPÈRE, professeur de littérature française au Collège de France ; à M. l'abbé NOIROT, professeur de philosophie au Collège royal de Lyon, l'auteur reconnaissant ». Vers la même époque, un candidat au doctorat trouvait, pour dédier sa thèse française, la formule suivante qu'on n'accusera pas d'être banale : « A mon épouse, à mon fils, à mon père, à ma mère, à ma sœur, à mes frères. Si j'avais un cœur pour chacun de vous !... Mais vous aimerais-je davantage? » (1).

Au mois de mai 1840, Adolphe Garnier offrait l'hommage de sa thèse française : « A Monsieur Victor COUSIN, au constant promoteur des études philosophiques en France, depuis vingt-cinq ans. » Notons enfin, pour nous borner dans cette énumération, que, en 1845, Valentin Parisot dédiait la sienne à M. Naudet et à M. Poirson, « Deux hommes de labeur et de caractère antiques, familiers avec les sources historiques non accessibles à tous, critiques solides, explorateurs consciencieux (2) ».

Les détails qui précèdent vont surtout à satisfaire la curiosité. Il faut en venir maintenant à quelques explications

(1) La thèse du même aspirant s'achève, à la page 24, sur cette phrase insinuante :

« Cet art (d'écrire) aura un nouveau prix à mes yeux si l'usage que j'en ai fait pour célébrer ses bienfaits me mérite la bienveillance de mes juges, trop éclairés pour n'être pas indulgents. »

(2) A côté des dédicaces imprimées, il y aurait aussi quelques glanures piquantes à faire dans les dédicaces manuscrites, ou envois d'auteurs. Je n'en relèverai qu'une, du reste fort gaillarde en sa brièveté voulue, que je transcris sur une thèse de 1812 aujourd'hui en ma possession : « Donné à Patin par son ami Gaillard ».

Digitized by Google

sur la nature même des travaux qui ont fait, depuis un siècle, la matière des épreuves du doctorat.

A l'origine, et, d'une manière générale, pendant les quinze ou vingt premières années du doctorat ès lettres, les thèses des aspirants au grade se font remarquer par l'exiguïté de leurs proportions un peu grêles : quinze à vingt pages in-quarto en moyenne, quelquefois trente, rarement quarante ou plus ; on en trouve même de sept, huit ou neuf pages ; et tel candidat fut admis, à Paris, vers 1822, dont chacune des deux thèses n'avait que six pages (1). Mais après 1830, insensiblement, les travaux prennent peu à peu plus d'ampleur ; peu à peu le format in-octavo détrône l'in-quarto primitif ; et, peu à peu aussi, le fond des thèses se modifie et se perfectionne. Un juge excellent de ces choses, Emile Egger, en faisait la remarque, il y a trente ans déjà (2) : « Jusque vers 1830, écrit-il, les thèses ne furent guère autre chose que de courts programmes (3), l'un en français, l'autre en latin, pour la discussion publique, et cela sur des lieux communs de philosophie et de critique littéraire, tels que l'églogue, l'épopée, la comédie, la satire, l'ode, l'apologue, l'existence et les attributs de Dieu, l'âme immatérielle et immortelle, la vérité, la conscience, la certitude, la mémoire, l'origine des idées et du langage, la méthode, la liberté, le suicide, etc. La Faculté des lettres renaissante se contenta longtemps de sujets très généraux, et qui ne pouvaient être ni bien exposés en quelques pages (4), ni utilement discutés dans une soutenance

(1) Les thèses soutenues, en 1831, par Antoine Charma, devant la Faculté des lettres de Caen, tranchent, par leurs proportions (Thèse latine, 50 p. in-4° ; Thèse française, 147 p. in-8°), sur les essais similaires de la même époque.

(2) Cf. *Journal des Débats*, 2 mai 1880.

(3) Les choses se passèrent à peu près de la même façon, à l'Ecole de Chartes, après sa réorganisation, à la fin de décembre 1846, et son installation, le 5 mai 1847, dans les bâtiments nouvellement restaurés des Archives du royaume. Les thèses de 1849 et des premières années qui suivirent n'avaient pas, à beaucoup près, l'ampleur ni les proportions qu'elles ont prises depuis. Cela n'empêchait point toutefois qu'il n'y en eût déjà d'absolument remarquables : celles de M. Léopold Delisle, par exemple en 1849; de M. Henri d'Arbois de Jubainville et du regretté Charles de Beaurepaire, en 1850, etc.

(4) C'était, en effet, la règle générale. Mais, comme toutes les règles

Digitized by Google

de deux heures environ... Mais, dès 1830, on peut dire que le troisième et dernier grade universitaire ne pouvait être obtenu qu'avec deux thèses dont l'une au moins (c'était ordinairement la française) fît faire quelques progrès à la science. »

Or, un homme contribua plus que personne à cette heureuse transformation : ce fut Joseph-Victor Leclerc, déjà professeur d'éloquence latine à la Sorbonne depuis le 20 avril 1824, nommé doyen de la Faculté des lettres le 8 octobre 1832. Sous son long décanat de trente-trois ans, la nature des épreuves se métamorphose, et le grade de docteur ne tarde pas à devenir ce qu'il devait être véritablement. Le système des anciennes thèses de quelques pages, plus ou moins tissées de lieux communs, change du tout au tout. La « thèse » consiste dès lors essentiellement dans l'examen d'un point de doctrine laissé jusque-là dans l'ombre et encore imparfaitement connu, sur lequel le candidat doit s'efforcer de jeter des lumières nouvelles. Grâce à Joseph-Victor Leclerc, la Faculté de Paris devient bientôt célèbre par la valeur de ses thèses. Quelques aspirants oubliant même que, par sa nature, leur essai a d'abord pour objet l'éclaircissement d'un point spécial d'érudition ou de critique, étendent à plaisir le champ de leurs recherches, composent des histoires complètes, remplissent un volume. Les thèses sortent ainsi peu à peu du cercle banal des sujets épuisés ; les investigations se portent vers des sujets neufs, où la hardiesse des efforts peut être récompensée par la bonne fortune de quelques acquisitions originales. Mais, encore un coup, tout cela s'obtient alors en grande partie grâce aux directions habiles du savant, qui, instruit lui-même de l'état présent de

générales, celle-ci comporte un certain nombre d'exceptions. Ainsi, pour n'avoir que vingt pages, la thèse française de Henri Patin (1814) n'est rien moins qu'une étude superficielle sur « l'emploi des harangues chez les historiens » ; dans celle de Jules Michelet sur « les vies des hommes illustres de Plutarque » (1819), on « sent déjà frémir la plume de l'historien » ; celle d'Armand Marrast fait pressentir, dès 1826, les idées littéraires, originales alors et fécondes, qu'il affirmera bientôt dans le *National ;* et celle de Philippe Lebas, en 1829, sur l'épigraphie, prouve que, si la France peut quelquefois se laisser momentanément distancer par l'Allemagne dans le domaine de l'érudition et des recherches savantes, elle n'a qu'à vouloir pour reprendre sa vraie place, laquelle doit être partout et toujours la première.

Digitized by Google

toutes les questions, avait la connaissance exacte de toutes les sources d'informations possibles, et encourageait sans cesse à fuir la redite, dont il était l'ennemi. Dans les examens et débats publics, son intervention toujours bienveillante, quoique sévère à propos, ne mettait en lumière les mérites de l'épreuve que pour en signaler parallèlement les côtés faibles ou vulgaires ; sa parole abondante, ponctuée fréquemment par de brusques saillies, révélait chez lui une science riche de faits curieux et d'aperçus nouveaux ; bref, c'était proprement l'homme d'une sorte de sacerdoce universitaire : on lui doit d'avoir, pendant plus de quarante ans, su tenir bien haut le drapeau des fortes et belles études, à la Faculté des lettres de Paris (1).

Le contre-coup de la réforme qui s'opérait en Sorbonne fut assez lent néanmoins à se faire sentir dans les Facultés de province. Sans doute, les thèses y devinrent aussi peu à peu plus compactes ; ce ne furent plus, comme à l'origine, de simple programmes de questions préparées pour une discussion publique. Il ne semble pas cependant, à quelques honorables exceptions près, qu'elles aient eu de bonne heure le caractère avéré d'originalité que l'on exigeait, à Paris, des aspirants au grade. Quoique ce soit chose très délicate, sinon même impossible, de chercher à assigner une date en pareille matière, peut-être ne s'éloignera-t-on pas trop de la vérité en disant que ce progrès désirable n'a guère été obtenu qu'après 1870.

(1) C'est le doyen Victor Leclerc qui prit sur lui de faire disparaître, en Sorbonne, la coutume des soutenances simultanées. Avant lui, et même pendant les premières années de son décanat, il n'était pas rare de voir la Faculté admettre, le même jour, deux candidats aux épreuves : c'est ainsi, par exemple, que, le mercredi 19 juillet 1843, elle conférait en même temps le grade de docteur à Ernest Havet et à un jésuite, le P. Charles Verdière, agrégé d'histoire. Mais le fait ne se produisit plus, à Paris, qu'une fois, le vendredi 30 août 1844, jour de la réception, pour ainsi dire, côte à côte, de C. Debs et de Charles Caboche. Il n'y eut plus dès lors qu'une soutenance par jour.

Remarquons à ce propos, un autre usage, que nous voyons exister, à Paris, pendant les années précédentes, et persister, quelque temps encore, même après 1845, en province : celui de séparer par un intervalle de quelques jours, sinon parfois même de plusieurs mois, la soutenance respective de chacune des deux thèses.

Digitized by Google

Il est clair d'ailleurs que, pour mériter son nom, une thèse (θέσις, position) doit viser à établir un point de doctrine inconnu ou encore nouveau, et l'environner de preuves assez fortes et assez nombreuses pour répondre aux objections, soit des maîtres invités à la juger, soit du public appelé à la lire. Une thèse qui ne soulèverait pas d'objections ne serait pas véritablement une thèse, car elle ne contiendrait que ce qui est su déjà et avoué de tout le monde. On comprend donc tout l'intérêt que peut offrir la cérémonie universitaire d'une soutenance de thèses. Or voici, d'après les notes prises par le secrétaire du jury dans une de ces séances, comment se passaient à peu près les choses, en Sorbonne, il y a une soixantaine d'années : « Si nous avions, dit-il, à définir le doctorat, tel que l'ont fait le temps et l'usage, nous l'appellerions volontiers une série de digressions spirituelles faites par des professeurs distingués, à l'occasion d'une thèse, et en présence d'un candidat. Ce dernier s'appuie sur sa thèse, la développe, la commente en cent façons, quelquefois la récite, et parfois la relit. Pour les juges, ils discutent moins contre le candidat qu'entre eux : ils parlent pour le public ; et le public leur en sait gré. De ce débat capricieux et mobile sortent le plus souvent les vues les plus nouvelles, les révélations les plus curieuses, les discussions les plus intéressantes. Enfin, une erreur du candidat, ou une lacune grave dans son travail, donne lieu parfois à de véritables leçons, leçons écoutées avec d'autant plus de plaisir qu'elles sont libres et plus familières. Le plus grand charme de ces érudites causeries est que chacun s'y abandonne à son naturel et y montre avec persévérance ses habitudes, ses penchants, nous n'oserions pas dire ses faiblesses. Qu'est-ce donc lorsque M. Cousin veut bien descendre dans cette arène ; lorsqu'il apporte dans la discussion ces vives saillies, cette bienveillance un peu brusque, ces compliments quelquefois trop flatteurs, ces critiques parfois trop dures, ces vues originales et élevées, cette érudition profonde et ces railleries contre l'érudition, en un mot, ce surprenant mélange d'idées et de tendances diverses qui donne à la parole de l'illustre professeur un attrait toujours nouveau !... M. Cousin a su, deux fois en quinze jours, charmer un auditoire plus

Digitized by Google

que jamais avide de le voir et de l'écouter... L'attention du public s'est soutenue jusqu'au bout, malgré l'extrême incommodité de l'étroite enceinte de la salle. L'empire de la routine semble s'étendre jusqu'aux plus petites choses qui tiennent à l'Université. Ces épreuves, où les candidats apportent leurs plus sérieux travaux, les juges leur plus brillant esprit, et un public de plus en plus nombreux l'attention la plus complaisante, se passent dans une chambre où l'on est forcé de rester debout, faute de place, où l'on s'étouffe pour entrer et sortir par une porte unique et trop étroite ; le moindre mouvement dans la foule entraîne un long désordre, et la dignité du bureau est continuellement en péril. La dernière séance a rendu évidente la nécessité d'un changement ; nous le souhaitons, nous le réclamons, sans trop oser l'espérer (1). »

S'il y avait, en effet, des jours où la salle des soutenances pouvait, à la rigueur, contenir le public, il y en avait d'autres au contraire, et assez fréquents, où l'on s'y étouffait. Les souvenirs sont nombreux, autant que vivaces, de ces soutenances demeurées justement mémorables. Cent noms et plus se pressent ici sous notre plume, parmi lesquels nous glanerons au hasard, dans la liste des disparus : en 1819, Jules Michelet ; en 1826, Armand Marrast ; en 1829, Philippe Lebas ; en 1833, Emile Egger ; en 1835, Joseph Guigniaut ; en 1838, Charles Lenormant ; en 1839, Fr. Ozanam, Fr. Bouillier, et J. Simon ; en 1843, Ernest Havet ; en 1848, Auguste Geffroy, et Paul Janet ; en 1851, Victor Vaillant ; en 1852, Félix Nourrisson ; en 1853, Victor Duruy, Ernest Beulé, et Hippolyte Taine ; en 1854, Constant Martha, Eugène Gandar, et Jules Girard ; en 1855 Anatole Prévost-Paradol ; en 1856, Gaston Boissier, Hippolyte Rigault (2), et Jean-Jacques Weiss ; en 1858, Denis

(1) Ces doléances sur l'insuffisance du local se firent jour, pendant longtemps, d'une façon chronique, sans aboutir à aucune amélioration. Nous en percevons encore l'écho, à la fin de 1856, lors de la soutenance des thèses d'Hippolyte Rigault, le samedi 29 novembre, jour où, « de bonne heure, grâce à l'exiguité regrettable qui rend la salle des thèses tout à fait indigne des solennités littéraires auxquelles elle est consacrée, la pièce fut envahie ».

(2) « M. Rigault, écrit un contemporain, est un improvisateur brillant et chaleureux, toujours prêt à la riposte : il a tour à tour amusé

Digitized by Google

Fustel de Coulanges ; en 1860, Emile Gebhart ; en 1870, Alfred Rambaud.

Parmi les soutenances sensationnelles, en voici une dont il nous semble intéressant d'évoquer un peu plus explicitement la mémoire. C'était en 1852, au moment où, à la suite de la publication (1851) du livre de l'abbé Gaume sur *le paganisme dans l'éducation*, chacun ayant pris parti, pour ou contre, dans la querelle (1), il n'était question un peu partout en France que du « ver rongeur » des sociétés modernes. Or, le samedi 7 août (2), se présentait en Sorbonne, devant un jury composé du doyen de la Faculté des lettres, avec, comme assesseurs, les professeurs Saint-Marc Girardin, Guigniaut, Damiron, et Egger, un candidat au doctorat, ancien élève et membre de l'Ecole des Carmes, l'abbé Joseph Leblanc. Les recherches qu'il avait faites et qui remontaient déjà à plusieurs années étaient sans doute bien antérieures au débat qui passionnait alors tous les esprits. Il n'en restait pas moins que ses deux thèses, l'une, sur l'étude et l'enseignement des lettres profanes dans les premiers siècles de l'Eglise ; l'autre, sur saint Grégoire le Grand protecteur des lettres profanes, venaient comme à point nommé, et assez opportunément, fortifier la cause du bon sens et de la modération. L'on se pressait donc en foule à une soutenance dont l'intérêt semblait devoir être particulièrement vif, lorsqu'un incident imprévu vint ajouter soudain à la séance un charme extraordinaire. « Tout à coup, a

par la vivacité de ses mots, et charmé par l'éclat et la solidité de son développement. Nous n'avions jamais entendu au doctorat une parole aussi nette et aussi facile ; une argumentation aussi féconde, aussi variée, aussi souple, soutenue de principes si fermes, avec une connaissance si précieuse et une interprétation si ingénieuse des textes. » La Faculté reçut le candidat à l'unanimité des suffrages. Au cours de la soutenance, un de ses juges lui avait fait arriver ce mot flatteur : « Monsieur, c'est une fête que vous donnez à l'Université ! »

(1) Le livre, et la thèse qu'il exposait, furent soutenus alors, avec tout toute la douceur et l'urbanité qu'il apportait dans ses polemiques, par un grand journal religieux de Paris.

(2) Cinq jours plus tard, le 12 août 1852, à la distribution des prix du Concours général, Auguste Nisard, professeur de rhétorique au lycée Bonaparte, aborda de front, dans un admirable discours latin, la question du paganisme dans l'éducation, et réduisit à néant la thèse des adversaires obstinés des écrivains profanes.

Digitized by Google

raconté un témoin de l'événement, la discussion fut interrompue par la nouvelle de l'arrivée à la Sorbonne de Mgr Sibour, archevêque de Paris. Aussitôt, la Faculté se lève et va au devant du vénérable prélat, qui est introduit dans la salle avec son grand-vicaire, M. l'abbé Bautain, ancien professeur de philosophie et doyen de la Faculté de Strasbourg. Monseigneur prend place à côté du doyen, et, avec la délicatesse et l'aménité qu'on lui connaît, il exprime à la Faculté l'objet de sa visite. Il a voulu, dit-il, témoigner à la Faculté des lettres son estime et ses sympathies, et la remercier de sa bienveillance pour l'Ecole des Carmes ; il a voulu aussi donner au jeune ecclésiastique sorti de cette école un encouragement et une marque de sa satisfaction ; enfin, il a été attiré par l'importance des questions débattues. L'éminent prélat resta près de deux heures à la soutenance ; et, quand il se retira, il trouva encore des paroles gracieuses pour la Faculté : « Messieurs, dit-il, c'est la première fois qu'on aura vu un archevêque de Paris assister à vos séances ; mais ce ne sera pas la dernière ». — « Monseigneur, répondit M. le doyen, nous acceptons cette promesse avec reconnaissance ». — Heureux temps, en vérité, que celui où les rapports entre le Clergé français et l'Université étaient empreints d'une cordialité si aimable. Tous les hommes de sens droit et éclairé se réjouirent alors de cette visite archiépiscopale : ils en prirent acte pour espérer que la bonne intelligence ne pourrait ainsi que s'affermir entre deux grands corps qui ont sans doute chacun leur mission distincte, mais qui, en s'appuyant l'un l'autre ont des chances d'atteindre plus sûrement encore leur but respectif.

Au mois de mai 1864, Ernest Renan publia, sous ce titre : « L'Instruction supérieure en France, son histoire et son avenir », un article tendancieux (1), dont le retentissement fut considérable. Sans méconnaître ce que l'enseignement supérieur avait eu, en France, « par moments, d'éclatant et de glorieux », il faisait son procès en bloc : il l'accusait de « pencher vers les exercices oratoires », et il y notait « l'épidémie du bel esprit ». Il ne voyait guère, dans les cours, que « de

(1) Cf. *Revue des deux mondes*, 1er mai 1864.

Digitized by Google

brillantes expositions, des récitations à la manière des déclamateurs de la décadence romaine » ; il n'y apercevait aucun « mouvement fécond de recherches » ; et, par dessus tout, il lui reprochait de « ne pas former d'élèves ». Il ajoutait : « Dans son ensemble, l'enseignement de nos Facultés des lettres est moins celui de la science moderne que celui des rhéteurs du IVe ou du Ve siècle ». Les Facultés de province, en particulier, étaient jugées avec la dernière rigueur. D'autres s'étaient contentés de dire qu'elles faisaient peu parler d'elles, ou encore, qu'elles n'avaient pas sur la jeunesse une influence ou une action appréciable. Renan, au contraire, tranchait dans le vif : il déclarait tout net qu'il « n'en était sorti rien d'original, rien de première main ». Il concluait donc en disant que les Facultés de France se trouvaient, vis-à-vis des Universités allemandes, dans une infériorité tellement évidente, qu'il importait de s'en préoccuper au plus tôt.

On s'en préoccupa, en effet, au lendemain de la guerre de 1870 ; et il semble assez bien que la loi libérale de 1875 ne fut pas sans exercer sur leur réorganisation et leur relèvement une influence propice. De ce relèvement à tenter, Renan avait d'ailleurs indiqué, et comme suggéré, quelques moyens pratiques. Dans ce même article de la *Revue des deux mondes*, il avait eu la fière indépendance, alors assez méritoire, de faire appel à la liberté ; il avait écrit ces lignes courageuses : « Je mets sur la première ligne la liberté accordée en principe à un enseignement libre, d'un caractère à la fois attrayant et élevé, de se former à côté de celui de l'Etat. Si, comme on doit l'espérer, cette excellente institution est destinée à prendre des développements, on en peut attendre les plus heureux effets. Tout éveil est salutaire ; et telle est la miraculeuse efficacité de la liberté, qu'elle profite à tous, même à ceux dont elle semble blesser les privilèges ».

Après 1875, et au moment où s'ouvraient, avec le recueillement et la dignité qui siéent à leur mission pacifique, les cours des cinq Universités libres, les Facultés des lettres de l'Etat dédoublaient leurs chaires, inauguraient des enseignements nouveaux, et prenaient, en s'inspirant non avec une admiration maladive, mais avec une intelligente discrétion, des méthodes des

Digitized by Google

grandes universités étrangères, un essor qui depuis ne s'est plus ralenti. Naturellement, les épreuves du doctorat s'en ressentirent, et une transformation nouvelle, plus complète encore et plus féconde que celle qui s'était opérée à Paris après 1832, s'accusa désormais dans la choix du sujet des thèses comme dans la manière de les traiter. Le Règlement du 17 juillet 1840, qui prescrivait aux candidats d'écrire deux thèses « sur deux matières distinctes choisies par lui d'après la nature de ses études et parmi les objets de l'enseignement de la Faculté », reçut peu à peu une interprétation d'autant plus large que s'élargissait un peu plus, d'un jour à l'autre, le cadre même de ces études, et que, parallèlement, s'étendait davantage le champ lui-même de l'enseignement universitaire. Quand on jette aujourd'hui les yeux sur la liste des travaux qui ont été soumis au jugement des Facultés par les candidats, depuis un quart de siècle, on demeure émerveillé de l'érudition que révèle la prodigieuse variété de leurs recherches : ils ont vraiment exploré toutes les terres, et travaillé dans tout le domaine du savoir. Ce que disait autrefois Horace des poètes de Rome, on est en droit de le répéter maintenant de nos jeunes docteurs :

Nil intentatum nostri liquere *coævi*.

Philologie (1) ; phonétique ; langues et littératures étran-

(1) Tout le monde le sait : il y a eu en France, depuis trente-cinq ans, non pas seulement un réveil, mais une véritable « poussée », un élan prodigieux, vers les études philologiques. Jusqu'aux alentours de 1860, les thèses de philologie et de linguistique, qui, depuis ont été nombreuses, n'apparaissaient au contraire que comme des exceptions. Ce sera donc peut-être une raison de plus pour signaler au moins un ou deux des essais antérieurs. Rappelons, entre autres, la thèse de Philarète Charles, en 1841, « De teutonicis latinisque linguis », et relevons-y, dans l'introduction, ces lignes curieuses qui peignent assez fidèlement la mentalité des contemporains : *Haud sane miraberis scientiam illam philologico-historicam quasi incertam, ancipitem, et fallacem, apud multos, et illos quidem acris ingenii viros, auctoritate caruisse; nihil ei solidi certique inesse videtur ; oracula oraculis pugnant ; erroribus errores contrarii refelluntur.* Signalons encore les thèses soutenues, le samedi 21 juin 1856, par A. Ditandy. Elles piquèrent alors vivement l'attention, et un critique de l'époque rendit hommage aux généreux efforts du candidat en louant le « jeune adepte de cette science philologique qui, depuis

Digitized by Google

gères ; histoire, et, spécialement, histoire de la Révolution ; géographie physique, régionale, et coloniale ; archéologie ; esthétique ; beaux-arts, architecture, peinture, musique ; recherches bibliques ; études juives, assyriennes, indiennes, japonaises ; questions sociales et économiques, etc., tout est devenu pour eux matière à des études originales et consciencieuses, et leur a fourni l'occasion d'écrire quelque œuvre durable, mémoire ou monographie. Le champ de l'ancienne littérature classique que l'on pouvait croire épuisé à force d'avoir été retourné dans tous les sens, ils l'ont fouillé de nouveau et comme renouvelé ; les écrivains anciens ont ainsi, presque chacun à leur tour, passé par la vérification historique. Chez nous enfin, dans notre propre domaine, jamais encore le XVI^e^ siècle et le XIX^e^ n'avaient été abordés avec une curiosité plus intelligemment ouverte, ni avec plus de bonheur. C'est donc en vérité par brassées que, grâce à cet enrichissement progressif, de nouveaux épis d'or sont venus, chaque année, grossir heureusement les gerbes de la moisson qui s'accumule. Les bons et beaux volumes se sont ainsi ajoutés sans trêve à leurs aînés pour accroître et illustrer la « collection des thèses », collection rare et unique en son genre, dont le prix, là où l'on a eu la prévoyante sagesse d'en capter au fur et à mesure les éléments, défie presque aujourd'hui toute estimation.

Diverses mesures, au surplus, sont intervenues entre temps, chacune à son heure, pour aviver le zèle des travailleurs et récompenser plus libéralement leurs efforts devenus plus méritoires. L'usage avait persisté, depuis l'origine de l'examen, de recevoir les candidats, ou bien en les admettant simplement au grade, ou bien en leur délivrant le diplôme à l'unanimité des suffrages et les recevant, comme on disait alors au pays latin, « toutes boules blanches ». Or, à l'issue de la soutenance qui eut lieu en Sorbonne, le vendredi 30 juin 1893, M. le doyen Himly annonça que les réceptions se feraient,

quelques années, fait tant de progrès dans le monde savant et va chercher dans la langue sanscrite l'origine commune des divers idiomes de l'Europe ».

Digitized by Google

à l'avenir, à trois degrés : admission au *grade*, ou bien admission avec la mention *honorable*, ou encore admission avec la mention *très honorable* (1). C'était un premier stimulant aux ambitions les plus légitimes.

Un second s'y ajouta non moins efficace, quelques années plus tard : le Décret du 28 juillet 1903 supprima l'obligation imposée jusque-là aux aspirants de présenter une thèse écrite en latin (2). La première thèse, dite thèse principale, ou majeure, continuerait à être rédigée en français ; mais la seconde, dite thèse complémentaire, ou mineure, pourrait être composée soit en français, soit dans une des langues anciennes, ou modernes (3), enseignées à la Faculté. La circulaire ministérielle qui fut adressée ensuite aux recteurs complétait du reste,

(1) Le nouveau système fut inauguré, en Sorbonne, le 13 décembre 1893. Dès le premier examen, la mention *honorable* fut décernée au candidat. Au second tour, le jury accorda la mention *très* honorable, et ce fut un ecclésiastique, l'érudit abbé Urbain qui eut le mérite de l'obtenir. Quelques mois plus tard, le 14 avril 1894, la Faculté des lettres de Nancy attribuait à M. Henri Baumont la même distinction flatteuse.

(2) S'il y eut jadis quelques thèses latines élégamment écrites et finement ciselées, quelques autres, il faut en convenir, laissèrent parfois un peu trop à désirer. Aussi bien, la thèse latine fut-elle à peu près toujours, en même temps que le cauchemar de maints candidats, leur pierre d'achoppement. Il y a déjà plus d'un demi-siècle qu'un critique très averti des choses universitaires écrivait ceci, au lendemain d'une soutenance : « La Faculté n'a pas, tant s'en faut, fait bon accueil à la thèse de M. X. C'est une chose malheureusement trop fréquente dans les épreuves du doctorat ès lettres que la faiblesse des thèses latines. Pour quelques-unes qui sont bien étudiées et consciencieusement travaillées, écrites d'un style correct (ce qui se voit encore assez souvent), élégant même (ce qui est rare), combien d'autres accusent une négligence fâcheuse, une précipitation évidente, quelquefois même un sans-façon peu convenable dans une épreuve si sérieuse et si élevée ! N'avons-nous pas entendu un candidat à qui l'on reprochait l'incorrection de son latin se défendre par cette belle raison que, étant professeur d'histoire, il ne s'était pas cru tenu d'écrire dans le latin de Cicéron? A quoi M. Saint-Marc-Girardin répondait avec beaucoup de sens et de justesse, que, du temps qu'il avait l'honneur de présider aux études historiques dans l'Université, les historiens se piquaient de quelque culture littéraire et ne dédaignaient pas d'étudier Tite-Live et Salluste. »

(3) Il n'y a pas encore sept ans qu'a paru le Décret, et déjà les Facultés ont eu l'occasion d'admettre des thèses écrites en anglais, en allemand, en espagnol, en italien, en provençal.

Digitized by Google

en les précisant, ces indications. « On a remarqué, disait-elle, que le sujet même de certaines thèses, et la nécessité de se servir de termes techniques, se conciliaient mal avec l'emploi d'une langue ancienne faite pour d'autres idées et pour un autre état de civilisation. Il est à souhaiter toutefois que la langue latine continue à être choisie pour les sujets qui se rapportent à l'antiquité. » De plus, la formule adoptée par le ministre, sur l'avis du Conseil supérieur de l'Instruction publique, se prêtait à l'interprétation la plus large pour la seconde thèse, qu'il s'agît du fond ou de la forme de ce travail: mémoire sur un sujet littéraire, philosophique, historique, philologique, archéologique ; édition critique d'un texte, ou d'un document inédit ou déjà connu ; commentaire de textes relatifs à un sujet déterminé, etc. Pour la thèse principale, le ministre signalait cependant l'étendue parfois excessive qu'ont prise, depuis quelques années, les thèses françaises : « On ne peut, disait-il, poser de règle en pareille matière, et les thèses soutenues devant nos Facultés des lettres constituent d'ailleurs un recueil de travaux qui font honneur à la science française ; mais les Facultés elles-mêmes se plaignent que les candidats ne limitent pas toujours avec assez de soin leur effort, qu'ils ne se convainquent pas assez que la valeur d'une thèse n'est pas en raison du nombre des pages (1). La thèse est en

(1) Il y a en effet, aujourd'hui une tendance à faire des thèses volumineuses qui ont l'aspect, moins d'une thèse que d'un dictionnaire. C'est à quoi faisait allusion dernièrement M. René Doumic, en étudiant une thèse récente : « On ne saurait, disait-il, lui reprocher que l'énormité de ses dimensions ; on m'assure que la Sorbonne elle-même proteste. » Et c'est à quoi songeait pareillement M. Victor Giraud lorsque, évoquant le souvenir de la thèse, si française et si suggestive malgré ses proportions modestes, de M. Emile Faguet sur la tragédie française au XVIe siècle, il la qualifiait ainsi par comparaison : « Moins volumineuse, moins bourrée de notes et de citations, moins ennuyeuse aussi que les thèses d'aujourd'hui. » — S'il n'était pas interdit, après cela, de donner aux candidats futurs un conseil d'ordre pratique, on les inviterait à se tenir en garde contre deux élémentaires fautes de goût dans lesquelles sont tombés, assurément sans y songer, quelques-uns de leurs devanciers : la première. c'est de publier deux thèses de format inégal et disparate, qui jurent l'une à côté de l'autre, et s'accouplent mal sur les rayons ; la seconde, c'est d'oublier que le « dos » d'un livre, si étroit soit-il, est fait pour porter le nom de l'auteur et le

Digitized by Google

général, le premier travail scientifique important d'un jeune professeur : il n'est pas nécessaire, il est même dangereux, qu'il prétende débuter par un livre de proportions trop considérables et qu'il y use de longues années d'efforts. Ce qui importe, c'est que les qualités de méthode, de savoir, d'esprit critique, dont il aura donné la mesure dans sa thèse, s'affirment ensuite et se développent dans de nouveaux travaux. »

Enfin, un dernier Décret a paru, le 22 décembre 1908, dont la sagesse est évidente, puisque les Facultés des lettres admettent couramment aujourd'hui des thèses de musique, de peinture, d'architecture, et parfois même d'Ecriture Sainte (1) : « Dans les Facultés des lettres des Universités, le recteur peut, sur l'avis de la Faculté, proposer au ministre d'appeler à faire partie des jurys de doctorat des juges non docteurs, appartenant ou non à la Faculté, mais dont les travaux se rapportent aux études du candidat ». Il est clair en effet, étant donnés les sujets ondoyants et divers que peuvent aborder maintenant les candidats au doctorat ès-lettres, que la nécessité s'impose d'un jury complexe, et parfois très spécial. C'est ainsi que grâce, d'une part, à toutes ces réformes et améliorations successives ; de l'autre à l'ingénieuse ardeur des candidats pour trouver la nouveauté sans tomber dans le paradoxe ou la curiosité vaine, le doctorat ès-lettres est devenu peu à peu l'examen de plus en plus difficile à subir, mais aussi le plus glorieux, le plus vraiment « consécrateur », que nous connaissons aujourd'hui. Jadis, il n'était point rare de voir un aspirant au doctorat subir l'épreuve des thèses avant d'avoir affronté le concours de l'agrégation (2) : ce fut même

titre de son ouvrage : rien n'est déconcertant, dans une bibliothèque, et rien n'y déroute les recherches, comme les livres maladroits au dos muet et immaculé. Si, de surcroît, les candidats peuvent prendre désormais la louable habitude d'inscrire *explicitement* leur prénom sur la couverture de leurs thèses, on ne leur aura certes pas une médiocre reconnaissance.

(1) Un candidat, ancien membre de la Compagnie de Jésus, a soutenu en Sorbonne, le samedi 6 juin 1908, deux thèses scripturaires, l'une sur « la composition du livre d'Habacuc », l'autre sur « les procédés de rédaction des trois premiers Evangélistes ».

(2) Citons-en seulement deux exemples, pris à deux dates extrêmes : Jules Michelet, qui fut reçu docteur en 1819, ne se présenta qu'en 1821

Digitized by Google

assez souvent la règle, jusque vers 1860. C'est le contraire qui a lieu maintenant ; et la conquête du diplôme de docteur ès-lettres est le couronnement suprême des fortes études.

Telle est, réduite à ses lignes essentielles, l'histoire du doctorat depuis la réorganisation de l'Université impériale en 1808 ; telle est, si le mot ne paraît point trop ambitieux, la courbe de son évolution pendant un siècle. Humble et presque rudimentaire au début, l'examen s'est peu à peu transformé, fortifié, élargi : d'une élégante et presque inoffensive passe d'armes qu'il était à l'origine, il est insensiblement devenu une bataille en règle, où récipiendaire et jury défendent à qui mieux mieux leurs positions respectives ; toujours courtoise et spirituelle, la lutte est parfois très chaude ; mais la victoire est d'autant plus précieuse, qu'elle a dû être plus chèrement achetée. Or, si le succès profite d'abord à celui qui a su s'en menager l'honneur, il ne laisse pas cependant aussi d'être avantageux aux bonnes lettres, dont chaque réception de candidat enrichit le trésor de quelque originale contribution à l'histoire des œuvres ou des idées. On ne peut donc que souscrire au jugement que portait, il y a trois mois à peine, M. Gustave Rudler, sur les épreuves du doctorat, telles qu'elles se pratiquent de nos jours : il a, dans les lignes qui suivent, mis excellemment toutes choses au point. Maintenant, dit-il, « c'en est fini de ces sujets littéraires, philosophiques, ou religieux, qui se traitaient d'emblée par la pensée abstraite ou par le goût, mais toujours par la phrase ; qui s'étudiaient hors des bibliothèques, dans le cabinet, avec deux ou trois livres ; qui visaient à aiguiser le *talent*, ce cauchemar de notre vingtième année, par lequel furent dévoyés et perdus tant de bons esprits ; qui auraient exigé du jeune homme, pour être vraiment traités, une puissance rare même chez l'homme fait ; et dont enfin c'était la nature, eussent-ils rencontré dix fois, vingt fois, cette puissance, de n'avancer ni finir jamais, et de pouvoir être repris indéfiniment. La nouvelle discipline, dont

à l'agrégation des lettres ; et Alexandre Buchner avait déjà le diplôme doctoral, en 1865, lorsqu'il subit les épreuves de l'agrégation d'allemand.

Digitized by Google

aussi bien relève, à des titres divers, presque toute l'Université, n'admet que les sujets conditionnés avec largeur et précision par les faits. Sous des formes subtiles, elle s'attaque volontiers aux questions de sources et d'influence ; dans ses plus belles études, elle dépasse l'analyse, atteint la phase sociologique, traite des faits généraux ; et telle est la sûreté de la méthode, qu'elle réussit des synthèses qui pouvaient paraître prématurées. Elle n'exclut, certes, ni la pensée, ni le talent ; mais elle les place au terme de la recherche ; et qui ne ramène pas le talent s'en console, parce qu'il ramène l'utilité. Grâce à elle, l'Université, qui menaçait de s'enliser dans une critique stérile, celle du goût, compte de nouveau dans la vie intellectuelle de la nation. Elle devra achever de conquérir le public mondain ; et sans doute elle le dégoûtera des phrases bichonnées, pomponnées, dont on l'empoisonne encore, moins complètement qu'on pourrait le désirer ; mais elle l'en dégoûtera ».

J. C.

Digitized by Google

LA

RENAISSANCE CATHOLIQUE EN ANGLETERRE

AU XIX^e SIÈCLE

Suite [1]

Comme M. Thureau-Dangin le rappelle au début de son troisième volume, le mouvement d'Oxford donna naissance à deux courants distincts : le courant catholique proprement dit qui conduisit nombre d'âmes au catholicisme romain et le courant anglo-catholique qui tendait à infuser au sein de l'anglicanisme une vie nouvelle en le catholicisant et qui devait aboutir au ritualisme. De là deux grandes sections dans l'ouvrage qui nous sert de guide : histoire du catholicisme proprement dit, en Angleterre, depuis l'époque du mouvement d'Oxford, histoire des modifications subies, depuis la même époque, par l'anglicanisme, dans le sens catholique. De plus en plus marquée dans les faits, cette division s'impose de plus en plus à l'historien et nous ne nous étonnerons pas de la voir exactement suivie dans la dernière partie de l'ouvrage dû à notre éminent auteur.

(1) Voir octobre 1909.

Digitized by Google

***

MANNING ARCHEVÊQUE DE WESTMINSTER. — L'ASSOCIATION POUR PROMOUVOIR L'UNION DE LA CHRÉTIENTÉ — L'EIRENICON DE PUSEY.

Nous savons que le cardinal Wiseman était mort le 15 février 1865. Quel serait son successeur? Question épineuse, car elle pouvait faire revivre les divisions qui avaient déterminé Pie IX à retirer,quelques années auparavant, à Mgr Errington ses pouvoirs et son titre de coadjuteur. Wiseman n'était peut-être pas sans pressentir les difficultés auxquelles sa mort donnerait naissance, lorsque, à ses derniers moments, il exhortait les membres de son Chapitre réunis autour de lui, à la paix, à la charité, à l'unité, à l'abandon de tout esprit de rivalité et même, s'il le fallait, de toute préférence personnelle.

Le chapitre avait à présenter trois candidats dont la liste devait être envoyée, avec l'avis des évêques de la province, au Souverain-Pontife qui, d'ailleurs, n'était lié ni par cette présentation, ni par cet avis. Réuni le 14 mars, le chapitre porposa Mgr Errington, Mgr Clifford, évêque de Clifton, et Monseigneur Grant, évêque de Soutkwark. Pie IX fut mécontent de voir reparaître le premier de ces noms, et il se sentit pressé de faire acte d'autorité, d'écarter les candidats du chapitre, et de nommer Manning qui, après réflexions et prières, lui parut l'homme qui convenait le mieux à la situation. C'est ainsi qu'à l'âge de cinquante-sept ans, l'ancien archidiacre anglican de Lavington, encore simple prêtre, fut fait archevêque catholique de Westminster (30 avril 1865.)

L'Eglise catholique est une grande école de respect, a dit le protestant M. Guizot. On en eut une preuve nouvelle lorsqu'on vit la décision de Pie IX accueillie avec une soumission entière et une déférence unanime. Touché de ces sentiments et tout entier à la sollicitude pour les âmes dont il reçoit la charge Manning écrit : « Si je me connais moi-même, je n'ai d'autre désir que de finir ma vie en travaillant pour l'Eglise et pour les

Digitized by Google

âmes, en charité et en paix avec tous », et son premier acte est de prendre pour vicaire général un des membres du chapitre qui l'a combattu. Il est vrai qu'il donne de cette nomination le commentaire suivant : « Aussi longtemps que j'aurai santé et force, il importera peu de savoir qui sera vicaire général. » Il entend être le maître ; l'intérêt de la religion l'exige, à ce qu'il croit. Sa tâche sera laborieuse, mais il s'y dévouera tout entier. Son activité, qui est prodigieuse, lui permettra de suffire à tout.

Dès les premiers jours de son épiscopat il donne la preuve que l'apostolat parmi les pauvres lui est particulièrement à cœur. Constatant que plus de 20.000 catholiques disséminés dans les quartiers populaires de Londres n'ont à leur portée ni églises, ni écoles, il refuse une généreuse souscription de 400.000 francs qui lui est offerte pour la construction d'une grande cathédrale et déclare qu'il y a des œuvres plus pressantes. « Pas une pierre de la cathédrale ne sera posée, dit-il, tant que les âmes ne seront pas à l'abri dans l'église spirituelle, car celle-ci est la véritable cathédrale de Westminster. » Son impulsion aura été féconde, car sous son pontificat, le nombre des enfants recevant l'instruction dans les écoles catholiques s'est élevé de 11.000 à 22.000 et quant aux églises, Londres en avait 38 en 1850 ; elle en a aujourd'hui 116.

Une question plus délicate que celle de la construction d'églises et d'écoles dut bientôt attirer l'attention du nouvel archevêque ; elle était même ouverte depuis quelques années déjà par le fait des anglo-catholiques, c'est-à-dire de cette fraction anglicane qui tendait à se rapprocher du catholicisme. Il importe de prendre une idée précise de leurs vues et des premiers actes par lesquels ils tendirent à les réaliser.

Le mouvement d'Oxford avait produit de nombreuses conversions, nous le savons, mais il avait aussi inspiré à quelques âmes pieuses et sincères la pensée que pour travailler au rétablissement désiré de l'unité religieuse en Angleterre, il y avait mieux à faire que d'encourager les abjurations individuelles. Elles caressaient l'espoir d'une réconciliation, d'une réunion des églises romaine et anglicane si malheureusement séparées au XVI^e siècle. L'idée n'était pas nouvelle et dès 1841, dans

Digitized by Google

une lettre à lord Shrewsbury, Wiseman avait exprimé des vœux en faveur de sa réalisation. Elle fut reprise et lancée dans le public par quelques esprits ardents de l'avant-garde ritualiste. Parmi eux se distinguait un *clergyman* de province, gradé d'Oxford, le Dr Lee. Un journal fut fondé sous le titre significatif de l'*Union*, qui soutint ouvertement la nécessité d'un accord entre l'Eglise anglicane et le Saint-Siège. Ces faits furent naturellement remarqués par les catholiques romains et excitèrent chez quelques-uns d'entre eux, les plus vives espérances. Parmi ces derniers, le plus confiant fut Ambroise Phillips de Lisle, converti dès 1825, auquel sa situation sociale et de généreux services rendus à la cause catholique donnaient grande autorité parmi ses coreligionnaires. Trop prompt à l'espérance et à l'enthousiasme, il avait recueilli une prétendue prophétie annonçant le retour de l'Angleterre au catholicisme et il croyait imminent le moment où elle serait accomplie. Il fut donc tout naturellement incliné à voir dans l'initiative prise par les rédacteurs de l'*Union*, le signe avant-coureur de grands événements, et, attachant désormais aux moindres indices une signification exagérée, s'abandonnant à des illusions manifestes, il publia un livre où il saluait l'*unité future de la chrétienté*, et en mai 1857, dans une longue lettre adressée au cardinal Barnabo, préfet de la Propagande, il annonçait qu'un vaste parti s'était formé dans l'Eglise anglicane pour la réunion avec l'Eglise romaine. Il s'abouchait ensuite avec les promoteurs anglicans de la fusion et tenait avec eux, en juillet 1857, un *meeting* qui arrêtait la fondation d'une association pour promouvoir l'union de la chrétienté (*association for the promotion of the union of Christendom*), et décidait qu'un calice d'or serait offert au cardinal en signe de gratitude et comme gage de la réconciliation espérée des deux Eglises.

Mais, parmi les catholiques, plus d'un entrevoyait de graves difficultés. La plus considérable, peut-être, résultait de l'état d'esprit dans lequel les anglicans les mieux disposés envisageaient leur situation et les moyens à employer pour arriver à l'union. Ils partaient de ce qu'on a appelé la théorie des trois branches ; l'Eglise du Christ se composant, d'après eux, de trois communions distinctes, la communion romaine, la com-

Digitized by Google

munion grecque et la communion anglicane entre lesquelles l'union était désirable mais non pas indispensable. La réconciliation qu'ils souhaitaient aurait consisté dans une transaction dont elles seraient convenues entre elles comme dans un traité de puissance à puissance. Mais tout autre est la thèse catholique. Elle n'admet qu'une seule Eglise comme étant en possession de la vérité et il ne saurait y avoir de réunion que par voie de soumission des autres églises à celle-là, car la vérité n'est pas matière à transaction et nul ne peut en disposer. Quel souverain, dit le comte de Maistre, s'est jamais avisé de commander aux mathématiques?

Si sérieux que fussent les obstacles, il n'en restait pas moins que le mouvement unioniste partait d'un sentiment louable et favorisait, au moins indirectement, la cause du catholicisme en Angleterre. Il méritait mieux, ce semble, que les dédains de Ward ou la froideur de Manning. Ce dernier, encore simple prêtre, se plaisait à dire qu'une seule âme conquise et soumise valait mieux que tous ces *clergymen* prêts à entrer en d'inutiles négociations. Quant à Newman, il s'efforçait de mettre Phillips de Lisle en garde contre ses trop confiantes espérances. Il ne pouvait admettre que des personnes sollicitées par leur conscience dans le sens catholique se crussent autorisées à « marchander » leur soumission et à « poser des conditions » au Saint-Siège. De plus, il craignait que l'attente d'une future conversion en masse ne détournât quelques âmes d'une conversion individuelle immédiate. « Il est déjà pour les anglicans d'une si extrême difficulté de hausser leur esprit jusqu'à comprendre la réelle nécessité de quitter la position à laquelle ils se sont élevés, peut-être aussi leur profession, leur entourage, leur famille, qu'ils se prévaudront aisément de la plus légère excuse, venant surtout de quelqu'un d'aussi respecté que vous (c'est à Phillips de Lisle qu'il écrivait ces lignes) et qui est lui-même un converti. Eh bien alors, imaginez que ces très chères et très précieuses âmes, — disons, par exemple, le docteur Pusey, — soient retenues dans cet état, alors que la grâce leur a été offerte et qu'elles ne l'ont pas suivie ! » En somme, sa manière de voir sur ce qui touchait aux principes ne différait guère de celle de Manning, mais plus expli-

Digitized by Google

citement que ce dernier, il rendait hommage aux intentions de Phillipps de Lisle et à sa délicate charité envers les anglicans. Aussi désirait-il que Rome usât des plus grands ménagements envers toutes ces bonnes volontés.

Rome goûtait peu l'entreprise des unionistes, mais elle se taisait et, pendant plusieurs années, l'association pour l'union de la chrétienté continua à recruter ses membres parmi les catholiques et parmi les anglicans. On vit bientôt dans ses rangs un certain nombre de prêtres catholiques, entre autres le P. Lockhart, religieux rosminien qui, nous l'avons dit, avait abandonné l'anglicanisme avant Newman, son maître.

Par malheur, le mouvement ne tarda pas à éveiller les justes méfiances de l'autorité ecclésiastique. La revue périodique de l'association publiait des articles d'une doctrine contestable et les plus suspects n'avaient pas toujours pour auteurs des anglicans. Quelques pretres catholiques plus ou moins ouvertement en révolte contre leurs évêques, laissaient entendre que pour eux le principal avantage qui résulterait de la fondation d'une église uniate serait le relâchement des liens de la discipline et même l'abolition, en Angleterre, du célibat ecclésiastique. Les évêques s'émurent ; ils sollicitèrent et obtinrent de Rome un décret portant inhibition aux catholiques de s'enrôler dans l'association (avril et septembre 1864). Phillipps et Lockhart s'en éloignèrent mais demeurèrent persuadés qu'ils avaient été mal compris. Quant aux membres anglicans, ils eurent une attitude qui démontra la pureté des sentiments sous l'empire desquels ils avaient agi. Les principaux d'entre eux, au nombre de 198, tous *clerygmen*, signèrent une adresse au cardinal secrétaire du Saint-Office, où ils s'efforcèçaient, avec un respect attristé, d'établir qu'on s'était mépris sur leurs intentions. Ils protestaient ne s'être proposé d'autre but que le rétablissement de l'union parmi les chrétiens, n'avoir voulu y travailler que par la prière et se faire honneur d'avoir « développé un sentiment de bonne volonté à l'égard de la vénérable Eglise de Rome ». Phillipps intervient alors et supplie le cardinal Wiseman d'obtenir de Rome un nouvel examen de l'affaire. Le cardinal est touché ; il se montre d'abord disposé à présenter au Saint-Siège l'adresse des 198,

Digitized by Google

mais détourné par Manning, il s'abstient et meurt bientôt sans avoir agi.

A défaut du cardinal, les pétitionnaires s'adressent à Mgr Talbot qui consent à transmettre leur requête, mais qui consulte le nouvel archevêque sur le sens que devrait avoir, d'après lui, la réponse du Saint-Office. Moins touché du désir de ne pas rebuter des hommes de bonne foi et de bonne volonté que de la nécessité d'affirmer hautement la vérité dogmatique tout entière, et de dissiper les équivoques et les illusions, Manning déclare qu'à son avis, une parole ferme et nette du Pape est indispensable. Pie IX accepte cette manière de voir et ordonne qu'une réponse à l'adresse des 198 soit rédigée dans cet esprit ; il entend seulement que le ton en soit « paternel ». Malgré l'effet que pût avoir cette dernière recommandation, Newman parut regretter que la forme, sinon le fond de la réponse, fût de nature à décourager des hommes de bonne volonté. Quant à Manning, il eût été tenté, au contraire, d'accuser l'autorité romaine de quelque faiblesse. Il se hâta de publier la lettre du Saint-Office et l'enveloppa d'un commentaire dont il disait : « J'espère que c'est fort ». Il ajoutait, il est vrai : « Mais je ne désire pas que ce soit dur. »

A partir de ce moment, l'association n'eut plus que des membres anglicans. Un certain nombre d'entre eux parmi lesquels, Mossman et Lee, ont fait, dans la suite, leur soumission à l'Eglise catholique.

Quelques années après la tentative dont nous venons de parler, Pusey qui y était resté étranger fut amené, lui aussi, par le cours de ses pensées à dire son mot et à exprimer des vœux en faveur de la réunion des églises chrétiennes. En 1865, il publiait un ouvrage intitulé : *L'Église d'Angleterre, une, sainte, catholique du Christ, et un moyen de rétablir l'unité visible. Un Eirenicon, dans une lettre à l'auteur de « Christian Year »*. Dans ce livre il prétend d'abord démontrer que l'Eglise d'Angleterre a le droit de se dire une partie de l'Eglise universelle à raison des liens intimes qui l'unissent aux autres communions chrétiennes, mais il n'en proclame pas moins désirable le rétablissement de l'unité visible. Pour préparer ce rétablissement, reprenant la thèse du fameux tract 90 qu'il s'oc-

Digitized by Google

cupe de rééditer, il entreprend d'établir que les XXXIX articles de l'Eglise anglicane peuvent s'interpréter dans un sens catholique et se concilier avec les décisions du concile de Trente. Il ne s'explique pourtant pas sans quelque embarras sur le Souverain Pontife dont il accepte l'autorité comme utile plutôt que comme nécessaire, comme étant de droit ecclésiastique non de droit divin. Il ne reconnaît de divergence positive entre l'Eglise d'Angleterre et l'Eglise de Rome que dans ce qu'il appelle « le système pratique du romanisme ». Sous cette dénomination il comprend notamment le culte de la Sainte Vierge qui pour lui « est le principal obstacle à la réunion » et à la vivacité, à l'amertume de ses attaques contre ce culte, il semble avoir oublié qu'il a pris la plume dans une pensée pacificatrice.

Revenant pourtant au dessein d'union qu'il s'est proposé, il conclut, d'une part, que l'Eglise d'Angleterre doit déclarer qu'elle interprète ses 39 articles dans un sens conciliable avec les décrets du concile de Trente, d'autre part que l'Eglise catholique romaine doit déclarer de son côté qu'il suffit pour le salut de croire les dogmes établis par ce concile et que l'on n'est pas forcé d'admettre certaines opinions, de suivre certaines pratiques qui, sans appartenir au dogme essentiel, sont aujourd'hui répandues; elle doit, en outre, donner garantie que ces opinions ne seront pas déclarées de foi, comme il a été fait pour l'Immaculée-Conception, et que toutes les paroles des Papes ne seront pas érigées en dogmes. « Et maintenant, dit-il, Dieu semble encore éveiller l'aspiration à l'unité visible et Lui qui seul, auteur de la paix et ami de la concorde, peut avoir mis dans l'esprit des hommes l'idée de prier pour l'unité de la chrétienté, saura en son temps, nous en avons la confiance, accomplir la prière qu'il a Lui-même enseignée.

Après la publication de son livre, Pusey se rendit sur le continent pour le soumettre à un certain nombre d'évêques français, voulant se rendre compte, écrit-il à Newman, si ces évêques « seraient disposés à faire aux anglicans les conditions que leur auraient faites Bossuet ou le cardinal de Noailles. » Il voit successivement l'évêque de Coutances, le grand-vicaire de Rennes, les évêques de Laval et de Chartres et l'archevêque de Paris. Il se loue particulièrement de ce dernier, Mgr Darboy,

Digitized by Google

et en sortant de chez lui, il écrit : « La première pierre est posée, j'en ai la confiance, sur laquelle les deux églises peuvent encore être unies au jour où Dieu le voudra et où les hommes consentiront à lui obéir. » Dans un second voyage en France, il revoit l'archevêque de Paris, il a un entretien avec le P. Gratry qui le reçoit « très affectueusement », il visite Mgr Dupanloup à Orléans, plusieurs autres évêques ou personnages ecclésiastiques et si ces démarches ne produisent pas de résultat positif immédiat, la bonne foi du visiteur, son ardent désir de l'union, la ferveur de sa piété laissent chez les visités une impression profonde. L'abbé Lagrange, alors grand-vicaire d'Orléans et depuis évêque de Chartres, a raconté que s'étant trouvé un jour seul en wagon avec Pusey, il avait, après une assez longue discussion, pris son bréviaire et que son interlocuteur lui avait alors demandé de réciter l'office du jour avec lui. « O Providence, continue le narrateur, c'était l'office de la chaire de Saint-Pierre, dont, précisément, il venait de contester l'institution divine tout en reconnaissant qu'elle était indispensable à l'Eglise. Quand nous eûmes fini, nous le vîmes, ému par la beauté de cette liturgie catholique, joindre les deux mains, baisser la tête, fermer les yeux et laisser échapper de grosses larmes que, silencieux et respectueux, nous regardions couler. Tout à coup, élevant la voix, il dit : « Je crois explicitement tout ce que je sais être révélé et implicitement tout ce qui l'est. » Une pareille déclaration figurera dans son testament écrit en 1875.

S'il était intéressant pour Pusey de savoir quelle impression son livre produisait sur le continent, il l'était davantage encore de rechercher ce qu'en pensaient ses compatriotes. Leurs appréciations étaient très diverses. Dans la haute église le sentiment qui domine est celui de la satisfaction. Les évêques de Salisbury et de Bristol adressent à l'auteur des lettres approbatives. L'*Union ecclésiastique anglaise* (*English church union* (1)

(1) Association fondée parmi les membres de la haute Eglise dans le but « d'apporter conseil et protection à toutes personnes laïques ou clercs, injustement attaquées ou entravées en matière spirituelle. » Elle était favorable aux ritualistes. Pusey y entra à l'époque où se placent les faits que nous racontons ici.

Digitized by Google

vote une motion exprimant la « joie » que lui a fait éprouver la publication de l'*Eirenicon* et « son espoir que Dieu, à son heure et par ses voies, disposera de telle sorte les cœurs et les esprits de son peuple que les tristes divisions qui déchirent maintenant la robe sans couture du Christ, prennent fin. » Mais pourtant plus d'un membre de la haute église discerne ce qu'il y a de chimérique dans le dessein de Pusey. C'est ainsi qu'après l'avoir loué l'idée noble, généreuse, qui a inspiré l'*Eirenicon*, un des anciens disciples de Newman, Church, dont le nom revient quelquefois sous notre plume, affirme que la tentative de l'auteur ne peut réussir parce qu'il n'a tenu compte des sentiments réels d'aucune des deux parties qu'il prétend rapprocher. Dans la fraction de l'anglicanisme plus imbue de l'esprit protestant on critique et on blâme. Un évêque américain déclare que Pusey est « un gallican de la rive gauche de la Manche ». Tait, évêque de Londres, exprime la peine qu'il ressent « à voir des hommes qui s'efforcent de démontrer que l'Eglise de la réforme a, après tout, par quelque heureux accident, évité d'être réformée, que si nous voulons seulement y regarder, il n'y a rien de réellement protestant dans les 39 articles et rien de réellement romain dans le concile de Trente. »

Parmi les catholiques anglais il en est qui voient surtout dans l'*Eirenicon* un désir sincère de rapprochement et d'union, désir digne de sympathie et d'encouragement. Un journal catholique, le *Weekly Register* publie un article du P. Lockhart où le livre de Pusey est favorablement jugé et où l'auteur explique et, dans une certaine mesure, excuse ce qu'il contient d'attaques mal fondées contre l'Eglise romaine. Cet article touche Pusey qui adresse des remerciements au directeur du journal. Un autre converti, Oakeley, s'exprime, dans la même feuille en termes également sympathiques, et ces impressions favorables auront leur écho en France. Un correspondant des *Etudes*, organe des Jésuites français, y développe cette idée que, somme toute, la publication de l'*Eirenicon* a été un bien. Aujourd'hui, dit-il, le *Tendimus in Latium* n'est plus un épouvantail. D'autres catholiques anglais sont frappés surtout de ce que le livre contient d'attaques injustes contre le catholicisme et aussi de ce qu'il y a de chimérique dans l'espérance

Digitized by Google

d'un rapprochement qui ne serait pas la soumission pure et simple à la vérité catholique et ils font à l'*Eirenicon* un accueil froid ou hostile. Manning ne déguise guère son dédain pour l'inconsistance de la thèse soutenue par Pusey, pour l'illusion de ceux qui rêvent d'une « Eglise universelle qui ne sera ni les 39 articles, comme ils sont compris par les Anglais, ni le concile de Trente comme il est compris par les catholiques... L'Eglise de Dieu, poursuit-il, n'admet pas de transactions. Reconnaissance de son divin office, confession des erreurs passées, soumission à sa divine voix, telles sont les conditions de la réunion, il n'y en a pas d'autres. »

Quant à Newmann à qui Pusey a confié son projet d'écrire en faveur de la paix et de la réconciliation, il a combattu plusieurs de ses vues ; il l'a averti notamment que sa prétention de faire établir une fois pour toutes ce qui serait de foi et ce qui n'en serait pas, est insoutenable, qu'on ne saurait demander à l'Eglise de fixer *hic et nunc*, « le travail de tous les conciles jusqu'à la fin des temps ». Quand le livre paraît, Newmann éprouve une impression pénible, il sent que les catholiques en seront blessés. Il craint d'autre part qu'il n'ait pour résultat d'arrêter les conversions individuelles par l'attente de l'exode en corps. Il est heureux pourtant qu'un catholique ait pu écrire dans le *Weekly Register*, ce qu'il n'écrirait pas lui-même. Il prend la plume avec inquiétude et à regret, mais il croit nécessaire de s'expliquer. *Sa lettre adressée au R^d E. B. Pusey, à l'occasion de son Eirenicon* relève avec une tristesse affectueuse la partialité blessante du tableau tracé par l'auteur, de la dévotion catholique. Et pourtant, bien qu'un converti entre dans une église pour apprendre, non pour trier et choisir, il déclare « préférer les habitudes anglaises de foi et de dévotion aux habitudes étrangères, par les mêmes motifs et aussi justement que les étrangers préfèrent les leurs. » Il déclare aussi ne pas reconnaître Faber et Ward, malgré leur haute valeur, pour les porte-parole autorisés du catholicisme mais s'en tenir aux Pères qui l'ont fait catholique et qui ont tous enseigné les éminentes prérogatives de la Sainte Vierge, telles qu'elles sont aujourd'hui honorées dans l'Eglise romaine. Il constate que « les peuples qui ont perdu la foi à la divinité

Digitized by Google

du Christ sont précisément ceux qui ont délaissé la dévotion envers sa mère. » Il ne nie pas, d'ailleurs, que certaines propositions citées dans l'*Eirenicon*, à les prendre telles quelles, méritent réprobation comme étranges, excessives ou entachées de superstition.

« L'effet de cette admirable lettre fut considérable, dit M. Thureau-Dangin. Elle démontrait ce qu'il y avait d'inexécutable dans le projet de Pusey, apportait à ses critiques la réfutation la plus décisive et la plus intelligible pour l'esprit anglais, vengeait le sentiment catholique sur le point même où il avait été le plus douloureusement atteint, et, en même temps, elle ne blessait ni ne rebutait des hommes dont elle reconnaissait la bonne foi et la bonne volonté ; elle avait trouvé moyen de dire toute la vérité, de faire les reproches nécessaires et cependant de garder un ton toujours charitable et même tendre. Aussi ne causa-t-elle pas, chez les anglicans le même froissement irrité que la lettre pastorale de Manning. »

Quant à Pusey, il ne vit pas sans peine Newman déclarer, lui aussi, impossible, l'espèce de compromis qu'il avait proposé entre l'Eglise anglicane et l'Eglise romaine mais ses relations affectueuses avec lui n'en furent pas altérées. Au reste, à ce moment son attention était détournée des discussions auxquelles son *Eirenicon* donnait lieu. Il venait de voir mourir Keble et sa douleur, partagée par Newman, semblait faire taire tout autre sentiment.

***

Manning et Newman.

Nous avons déjà eu occasion de constater entre ces deux grands convertis, l'existence d'une opposition manifeste de nature et d'idées. Le temps et les événements ne purent rien contre elle. Rien n'est respectable comme une conviction vraiment sincère et il est dans la nature des choses qu'une conviction sincère soit difficile à ébranler. De là entre Manning et Newman des divergences qui devaient subsister jusqu'à la

Digitized by Google

fin. Newman, nous le savons déjà, puisait dans sa sollicitude pour les âmes la crainte de leur imposer un fardeau plus lourd qu'il n'était nécessaire, de les effrayer en leur présentant de simples opinions comme articles de foi. Il se faisait un devoir de ne leur donner comme obligatoire que ce qui l'était incontestablement et de n'exiger d'elles qu'un minimum de croyances et de pratiques. C'est ce qu'il appelait un sage et doux *minimisme* (*a wise and gentle minimism*).

Tout autre était la manière de Manning. Il semblait se faire une obligation de conscience de heurter les idées et les sentiments de ses compatriotes en leur présentant sans ménagement les points de la doctrine catholique les plus propres à les effaroucher et Gladstone, son ami, s'étonnait qu'après s'être fait remarquer dans l'anglicanisme par sa modération, il fût devenu, après sa conversion au catholicisme, l'*ultra des ultras*. Manning avait bien le sentiment de l'impopularité que cette façon d'agir devait lui attirer, mais il s'appliquait à lui-même la parole de saint Paul : « Si je plaisais aux hommes, je ne serais point le serviteur de Jésus-Christ. »

Fallait-il se scandalier ou du moins s'étonner de cette diversité dans la conception du devoir religieux? Nullement. Les nuances qui séparaient ces deux grands serviteurs de l'Eglise catholique sont dans la nature des choses et jamais les hommes n'ont été, jamais ils ne seront coulés dans le même moule. Toujours il y a eu et toujours il y aura une place dans le catholicisme, sur les questions d'opportunité et de mesure, pour cette variété d'appréciations que produit naturellement la diversité des intelligences et des tempéraments moraux. Newman le reconnaissait et il affirmait que si ces divergences cessaient, jamais, cette cessation ne pourrait être que la conséquence de l'extinction de toute vie spirituelle et intellectuelle. Manning ne le reconnaissait pas et il était logiquement conduit à considérer comme dangereux l'état d'esprit contraire au sien, à contrecarrer, en Newman, l'action d'un prêtre dont le concours lui eût été en réalité très précieux et à s'inquiéter comme d'un péril, de l'autorité que lui valaient son nom, son caractère, ses vertus, ses écrits.

Ces dispositions défavorables de Manning envers Newman se

Digitized by Google

manifestèrent d'une manière particulière lorsque, en 1866, l'évêque de Birmingham, Mgr Ullathorne, le plus respectable et le plus sage des prélats, voulut reprendre le projet précédemment abandonné, mais abandonné contre son avis de la fondation d'une maison de l'Oratoire, à Oxford. Manning fit échouer cette nouvelle tentative en faisant valoir à Rome, cette observation que la présence de Newman dans la cité universitaire encouragerait les familles à y envoyer leurs fils et qu'on se trouverait ainsi avoir favorisé des tendances précédemment signalées comme dangereuses.

Les suspicions et les méfiances dont Newmann était trop souvent l'objet n'échappaient pas toujours à l'attention du public. C'est ainsi qu'en avril 1867, des insinuations malveillantes contre son orthodoxie trouvèrent place dans une correspondance de Rome publiée par le *Weeckly Register*. La publicité de l'attaque eut du moins l'avantage de provoquer une protestation. Par l'initiative de M. Monsell deux cents laïques signèrent une adresse à Newman dans laquelle ils déploraient les attaques dirigées contre lui et proclamaient que « tout coup qui le touchait infligeait une blesssure à l'Eglise catholique d'Angleterre. » Cette adresse parut à Manning « révéler chez plusieurs, l'absence de l'instinct catholique et la présence d'un esprit dangereux ». Mais, en même temps, conscient du mauvais effet que devait produire sur le public, catholique et protestant, son désaccord avec Newman, il s'efforçait de se rapprocher, au moins extérieurement, de lui. Newman sentait que ces avances manquaient de sincérité et il restait froid.

Il souffrait des suspicions qui, si souvent, s'élevaient contre lui et des entraves que rencontrait chacune de ses initiatives. « Je trouve bien dur, disait-il, de ne pouvoir écrire simplement comme un mortel qui n'est pas infaillible et sans que chaque tour de phrase soit pris pour une proposition dogmatique. Ceux qui voudraient me voir ainsi user non de la « langue des hommes », mais de celle des anges, feraient bien d'avoir eux-mêmes un peu plus de charité ». Pourtant son isolement et son inaction forcée lui étaient peut-être moins pénibles qu'on ne le supposerait. Homme de pensée, de méditation, de vie intérieure, il lui en coûtait peu de vivre comme si les choses

Digitized by Google

extérieures n'existaient pas, comme si, pour employer son langage, il n'y avait dans le monde que son âme et le Dieu qui l'avait faite. Il vit dans son cher oratoire d'Egbaston, entouré de la tendre vénération des membres de sa communauté, donnant tout son cœur et tous ses soins aux élèves de l'école secondaire qu'il y a fondée. Comme l'observe M. Thureau-Dangin, Newman au milieu des écoliers d'Egbaston, éveille le souvenir de Lacordaire à Sorrèze et de Mgr Dupanloup à La Chapelle.

En ce moment, il consacrait ses veilles à approfondir l'examen des difficultés soulevées par la philosophie moderne contre le principe même du christianisme et de toute religion surnaturelle. Etudier d'après sa propre expérience comment le dogme est accepté, comment se forme l'acte de foi, tel est l'objet du livre qu'il publia, en 1870, sous le titre un peu étrange d'*Essai sur une grammaire de l'assentiment* (*An essay towards a grammar of assent*). A cette même époque se place la composition du plus important de ses poèmes (car il avait pour la poésie un talent remarquable), le *Songe de Gérontius*. Cet écrit est considéré comme un des chefs-d'œuvre de la poésie anglaise au XIX^e^ siècle, mais l'auteur attachait si peu d'importance à ses délassements poétiques, qu'aussitôt terminé il l'avait jeté au panier. Un ami le découvrit par hasard et obtint l'autorisation de le publier. Gérontius est un malade agonisant et le poète nous fait assister au travail de sa pensée en face de la mort, puis il essaie de nous faire pénétrer le mystère de l'état où se trouve l'âme au moment où elle entre dans l'éternité. On raconte que Gordon, prisonnier à Khartoum et attendant la mort, méditait les pages de ce poème et y cherchait les forces qui lui étaient nécessaires pour faire généreusement le sacrifice de sa vie.

Digitized by Google

***

Le Concile du Vatican et l'Angleterre.

Pie IX avait convoqué pour le 8 décembre 1869, un concile œcuménique qu'il déclarait *perutile, imò necessarium.* L'attention des catholiques était fortement attirée par une question que l'on savait ou que l'on sentait devoir faire l'objet des délibérations de l'auguste assemblée, celle de l'infaillibilité dogmatique du Souverain Pontife. On se souvient que la majorité des évêques, et derrière eux la majorité des fidèles, désirait la définition de ce dogme et qu'une minorité importante admettait le principe même de cette infaillibilité, mais redoutait pour les consciences hésitantes, pour les intelligences troublées et pour les âmes que M. Thureau-Dangin appelle des âmes de frontière, les conséquences d'une proclamation solennelle et inclinait à penser que cette proclamation n'était pas opportune. En Angleterre, dès les premiers jours, Manning avait pris place parmi les infaillibilistes les plus résolus. Ward voudrait voir proclamer une infaillibilité pour ainsi dire illimitée, une infaillibilité qui s'appliquerait à toutes les directions pontificales. Au contraire, les anciens rédacteurs du *Rambler* font écho aux idées téméraires de l'école anti-infaillibiste allemande. Quant à Newman, à vrai dire, la convocation du concile lui a causé quelque étonnement et donné quelque inquiétude. La définition si ardemment souhaitée par d'autres lui paraît peu opportune. « Mais il est impossible, dit-il, si le dogme est défini, qu'on ne précise pas avec le le plus grand soin les conditions des décisions prises *ex cathedra* » et ainsi, conclut-il, on ajouterait très peu de chose à la croyance actuellement admise. Il déplore, d'ailleurs, l'entraînement passionné auquel trop d'esprits s'abandonnent et ne comprend rien à la facilité avec laquelle certaines gens excommunient ceux qui ne pensent pas comme eux.

Les anglicans, surtout ceux qui tendaient à se rapprocher du catholicisme, n'étaient guère moins occupés du concile que les catholiques. Pusey, en particulier, voyait dans l'assemblée

Digitized by Google

plénière des évêques à Rome, un événement considérable et il se laissait aller à l'espérance qu'elle travaillerait à l'union qu'il désirait. Il reprend les pourparlers qu'il a précédemment engagés avec quelques prélats français, notamment avec Mgr Dupanloup et Mgr Darboy. Il dit du premier : « Je l'aime beaucoup ; il est si merveilleusement doux et tendre, quoique peut-être il n'ait pas la maîtrise politique (je ne veux pas dire séculière) de l'archevêque de Paris. » Il regrette le cardinal Wiseman avec lequel, pense-t-il, on pourrait faire beaucoup en Angleterre. Son plan paraît être de rédiger des propositions indiquant le maximum de ce que, à son avis, les anglicans pourraient admettre en matière de foi et de demander qu'à Rome on examine si un rapprochement pourrait s'opérer sur ces bases.

Newman encourage son ami à poursuivre ces pourparlers, mais il n'approuve pas, nous l'avons déjà dit, qu'on se présente devant l'autorité romaine en posant, en quelque manière, des conditions. Il fait le dilemme suivant : ou la communion romaine est la véritable église ou elle ne l'est pas. Si elle ne l'est pas, il n'y a pas lieu de songer à s'unir à elle ; si elle l'est, il ne faut pas marchander avec elle. Au reste, Pusey n'entend pas faire une démarche décisive, une démarche impliquant un engagement quelconque, même purement conditionnel. Il désire que ses propositions soient soumises à Rome *in abstracto*, se réservant, si la réponse est favorable, de la communiquer à ses coreligionnaires et il espère qu'elle les disposerait à un rapprochement. Il se défend, d'ailleurs, d'être mal à l'aise dans son église anglicane. « Si je croyais que l'Eglise romaine fût l'Eglise, écrit-il à Newman, je ne songerais pas à faire une enquête ou à poser des conditions. Je me soumettrais comme un enfant. Je ne me sens personnellement aucun besoin d'être en union avec Rome, mais je sens le malheur de la division. » Ce qu'il voudrait, en réalité, c'est une intercommunion entre deux églises autonomes qui, traitant sur le pied d'égalité, s'uniniraient en une sorte de fédération. « Nous n'entendons pas quitter l'Eglise anglicane, dit-il... Nous serions heureux d'être en communion avec Rome si cela pouvait se faire sans renoncer à notre propre Église..., où nous croyons jouir de tous les

Digitized by Google

avantages spirituels que nous aurions dans la communion romaine. » A quoi Newman répond : « Vous ne pouvez appartenir à deux communions à la fois. »

Désireux pourtant de ne laisser échapper aucune chance de succès, Mgr Darboy et Mgr Dupanloup offrent de soumettre à Rome les propositions de Pusey. Ils les présenteront *in abstracto* ou en leur nom à eux et solliciteront leur examen. Intervient alors le P. de Buck, le jésuite qui, à l'apparition de l'*Eirenicon*, en a parlé favorablement dans les *Etudes* et qui, très optimiste, presse l'envoi des propositions. Mais Pusey est découragé par les nouvelles qui lui arrivent des préliminaires du concile; il croit reconnaître que Rome dénie aux anglicans la succession apostolique, ce qui lui paraît ruiner tout espoir de réunion corporative. Il est effrayé aussi de la « tempête ultra-protestante » qui sévit dans son église et des violentes attaques qui commencent à être dirigées contre les ritualistes, attaques dont nous aurons à parler ailleurs, et il renonce à son projet, ou du moins il l'ajourne. Il se contente de publier un second *Eirenicon*, où il ne fait guère que reproduire ses critiques antérieures contre le culte de Marie et contre le dogme de l'Immaculée-Conception, et un nouvel écrit où il discute les difficultés qui peuvent être soulevées des deux côtés, contre la réunion des Eglises romaine et anglicane et cherche les moyens de les aplanir. Ce dernier opuscule qui, comme le précédent, a pris la forme de *Lettre au Très Rév. J.-H. Newman*, se termine par un appel ému à la réconciliation de ceux qui « fils des mêmes pères » pourraient avoir à traverser « des jours mauvais et des temps d'épreuve ». Le P. de Buck et Newman le pressent d'aller à Rome. Il répond : « Je sais que j'y trouverais personnellement une grande bonté dont je suis très indigne, une croyance exagérée de ma propre influence, un grand intérêt au progrès de la vérité, et aussi la conviction du devoir de la conversion individuelle », mais il ne se décide pas.

Cependant, les travaux du concile commencent. Les infaillibilistes y prennent un rôle prépondérant. Aucun des opposants n'est appelé dans l'importante commission *de fide*. « Ceux en qui nous aurions eu le plus de confiance, NN. SS.

Digitized by Google

Dupanloup et Darboy sont omis et Manning en fait partie, écrit Pusey. Ce serait absolument sans espoir qu'on enverrait des propositions quelconques à une Commission dont Manning serait le membre dirigeant. »

L'influence de l'archevêque de Westminster dans les délibérations conciliaires est, en effet, considérable. Dans les discussions générales sur l'infaillibilité, il tient, pendant près de deux heures, l'Assemblée attentive ; il s'attache particulièrement à réfuter l'objection tirée de ce que la définition indisposerait l'opinion en Angleterre et arrêterait le cours des conversions, affirmant que les non-catholiques préfèrent ceux qui proclament leur croyance à ceux qui la dissimulent. Le 18 juillet, l'infaillibilité est votée, mais avec des précisions et des limitations qui n'avaient pas paru être dans les vues primitives des infaillibilistes. Pusey juge que cette proclamation met fin à tous les projets de réunion. Il oublie que, pour d'autres motifs, ces projets auraient probablement échoué. Surtout il ne remarque pas que « loin d'avoir consacré la victoire d'un parti, la haute assemblée s'est élevée dans une région supérieure à celle des rivalités de personnes et des querelles d'écoles, qu'elle a écarté les idées excessives que certains prétendaient lui imposer, que, si elle a donné tort à la minorité sur l'opportunité de la définition, elle a tenu un large compte de ses observations, en écartant les formules trop absolues d'abord proposées, en précisant et en limitant les cas très exceptionnels où s'exerce l'infaillibilité, si bien que le dogme ainsi défini diffère notablement des thèses soutenues par les plus véhéments des controversistes infaillibilistes devant le concile et que cette définition est moins un succès pour eux qu'une garantie contre leurs exagérations » (1).

On sait quelle terrible diversion fut faite aux préoccupations dont le concile était la cause, par la guerre franco-allemande. Elle ne les supprima pourtant pas entièrement. En Allemagne, quelques personnages de valeur refusent de se soumettre et tentent d'organiser une église schismatique. Bismark les appuie et prend prétexte des décrets du concile pour

(1) Thureau-Dangin, III, p. 144.

Digitized by Google

entreprendre contre les catholiques ce *kulturkampf* auquel la résistance des consciences l'obligera un jour à renoncer. Mais en Angleterre comme en France, tous les opportunistes s'inclinent noblement et sincèrement. Newman est le plus humble.

Quant aux protestants anglais de toute nuance, ils se montrent hostiles et les adhérents à la haute Eglise sont loin de faire exception. Plusieurs témoignent des sympathies aux vieux catholiques d'Allemagne, et Döllinger est nommé docteur de l'Université d'Oxford. De même, certains anglicans s'efforcent de préparer l'alliance de leur Eglise avec les églises schismatiques d'Orient, y compris l'Eglise russe. Mais toute cette agitation sera à peu près stérile.

Ce qui est plus intéressant à noter, c'est la vive opposition d'un esprit vraiment religieux, d'un homme d'Etat aux vues généreuses, élevées, chrétiennes, d'un ministre à qui l'Irlande devait l'abolition sur son territoire de l'Eglise établie et le vote d'une importante loi agraire, et à qui elle devra davantage encore dans l'avenir. J'ai nommé Gladstone. Au cours d'un article écrit par lui en faveur du ritualisme qu'une loi récemment votée malgré son opposition, s'était proposé d'*abattre*, il venait d'insérer un passage violent contre le catholicisme tel qu'il lui apparaissait au lendemain du concile du Vatican. Les catholiques irrités ripostent. Gladstone qui, tombé du pouvoir, a besoin de trouver un aliment à son activité, se jette à corps perdu dans la polémique religieuse et, en novembre 1874, dans une brochure destinée à un grand retentissement et intitulée : *Les décrets du Vatican considérés dans leurs effets sur l'allégeance civile*, il soutient que le concile a donné naissance à un catholicisme nouveau, autre que celui avec lequel Pitt et Robert Peel avaient traité, à un catholicisme où tout contrôle, toute liberté de discussion sont anéantis, où l'épiscopat, gravement atteint dans sa dignité et dans son pouvoir, n'est plus que l'instrument d'une volonté étrangère, où le Pape peut prononcer souverainement et infailliblement sur la foi, la morale, la discipline, le gouvernement de l'Eglise, et, où, seul admis à fixer la limite de ses pouvoirs, il est, en fait, revêtu de pouvoirs illimités. Il insiste sur « la dégradation actuelle de l'ordre épiscopal », sur « la servilité et la docilité

Digitized by Google

du concile », et enfin pose aux catholiques anglais le cas de conscience suivant : « Si le Pape déclare nulle et de nul effet une loi anglaise, s'il dépose la reine d'Angleterre, quel parti prendrez-vous, à qui obéirez-vous? »

Cet écrit ne pouvait rester sans réponse. De toutes parts, évêques, prêtres, laïques réclament et protestent. Dès le 7 novembre, Manning adresse au *Times* une lettre brève mais énergique, où il affirme que « les décrets du Vatican n'ont pas changé un iota aux obligations et aux conditions de l'allégeance civile », que, sans doute cette allégeance n'est illimitée pour aucun de ceux « qui croient en Dieu et sont gouvernés par leur conscience », mais que les catholiques sont, sous ce rapport, dans la même situation que tous les chrétiens, et il proteste que « leur allégeance civile est aussi pure, aussi vraie, aussi loyale que celle de l'auteur de la brochure ou de tout autre sujet de l'empire britannique. » Quelques semaines plus tard, l'archevêque donnait au public une réfutation plus étendue des allégations et appréciations émises par Gladstone. Ici encore, il affirme que le concile n'a en rien modifié les règles concernant l'obéissance due au pouvoir civil et que les conflits intervenus à diverses époques entre l'Eglise et les souverains ont eu pour origine des tentatives d'empiètement de la part de ces derniers. Il termine en déclarant que son chagrin est grand d'avoir eu à condamner un homme tel que Gladstone auquel l'unissait une vieille amitié. « Personne, dit-il, n'a suivi sa carrière politique avec plus de bon vouloir généreux et désintéressé que je ne l'a fait ; personne n'a plus joyeusement reconnu ses dons ; personne n'a plus équitablement interprété certains actes de sa vie politique, ni salué ses succès avec plus de joie. Mais quand il dépouille ce caractère d'homme d'Etat pour lequel il a fait preuve de tant de capacité, en vue de faire le canoniste et le théologien, ce dont il s'est montré ici si peu capable, et cela avec la volonté de semer la discorde et les animosités parmi six millions de ses compatriotes et aussi, je dois l'ajouter, avec des intempérances de langage difficiles à égaler, je suis contraint de dire qu'il s'est laissé entraîner à un acte pour lequel je ne puis trouver aucune excuse valable. »

L'autorité de Manning était grande parmi les catholiques

Digitized by Google

anglais ; celle de Newman l'était davantage et c'est surtout vers lui que se dirigeait leur regard quand ils se trouvaient aux prises avec leurs compatriotes protestants. Gladstone sentait lui-même que Newman était, dans la circonstance, son contradicteur naturel et par un procédé chevaleresque, il lui communiquait les épreuves de sa brochure pour lui permettre d'y répondre sans retard. Newman considéra comme un devoir de prendre la plume. Après avoir amené tant de personnes au catholicisme il estimait ne pouvoir les abandonner sans défense à leurs accusateurs. En moins de deux mois, il écrivit sous forme de *Lettre au duc de Norfolk* une réfutation assez étendue de la brochure de Gladstone.

Il y observe d'abord combien il était facile à l'auteur de réveiller contre une classe de ses compatriotes des passions haineuses à peine assoupies, mais combien cette tâche était indigne de son caractère élevé. Il est vrai, poursuit-il, que certains catholiques ont des reproches à se faire. Trop souvent ils se sont plu à « fomuler les vérités dans la forme la plus paradoxale. Ils ont tendu les principes jusqu'à ce que la corde fût sur le point de se rompre, et après avoir fait de leur mieux pour mettre le feu à la maison, ils laissent aux autres le soin de l'éteindre. » Ils se sont ainsi aliéné un esprit aussi religieux que Gladstone.

Abordant alors les accusations portées contre les décrets du concile, il établit que, limités comme ils le sont par la nature des choses et par la doctrine des théologiens, les pouvoirs du Pape n'ont rien de menaçant pour le pouvoir civil. Le catholique n'est pas tenu, vis-à-vis du Souverain Pontife à une obéissance absolue, inconditionnelle, aveugle, et si l'on veut se lancer dans le champ des hypothèses, on peut en forger où l'ordre du prince devrait l'emporter. De même, le droit d'obéir à la conscience, c'est-à-dire à l'appel de la voix divine qui parle en nous, n'est nullement atteint par la proclamation de l'infaillibilité pontificale. La conscience est une règle pratique qui indique la conduite à tenir dans telle ou telle situation donnée. Dès lors, il ne peut y avoir conflit entre elle et l'autorité du Pape que lorsque le Pape légifère ou donne des ordres particuliers. Or, dans ces cas, le Pape n'est nullement déclaré

Digitized by Google

infaillible. Il ne l'est, en effet, ni en toute matière, ni sans conditions et ici l'auteur précise les hypothèses, en somme exceptionnelles, où cette infaillibilité s'exerce et les conditions sous lesquelles elle s'exerce. » « Une modération de doctrine dictée par la charité, dit-il avec Mgr Fessler, secrétaire général du concile du Vatican, n'est pas incompatible avec l'intégrité de la foi. »

Au surplus, dit-il, la définition n'apporte au pouvoir du pape aucun accroissement réel, car « depuis des siècles et des siècles il a possédé et mis en œuvre cette autorité que la définition déclare aujourd'hui lui avoir toujours appartenu. « Pour lui, fils soumis de l'Eglise, il a toujours désiré que ses pensées et ses paroles fussent conformes à l'enseignement du Souverain Pontife, comme il le désire présentement encore, mais il déclare aussi ne reconnaître qu'un Pape et regarder comme un empiètement *détestable* le fait des personnes qui, dans les questions religieuses, usent de leur jugement privé non seulement pour *abundare in suo sensu*, mais encore pour anathématiser le jugement privé des autres. »

Cette *Lettre au duc de Norfolk* où une si loyale indépendance s'unit à une si humble soumission, produisit en effet considérable. « Les protestants de bonne foi sont ébranlés touchés par cette argumentation sincère, forte, vraiment libérale, écrite en une langue qu'ils comprennent, qu'ils admirent et où rien ne les blesse. Gladstone a rencontré le contradicteur qui est le mieux en mesure de contenir et de désarmer les passions qu'il a soulevées. Les catholiques, en général, sont fiers de leur champion et reconnaissants du secours qu'il leur apporte dans cette crise périlleuse. Un prince de l'Eglise, le cardinal Cullen, archevêque de Dublin, se fait solennellement l'interprète de leur gratitude en louant, dans une lettre pastorale, « l'admirable réponse du vénérable Dr Newman » (1). Et toutefois quelques catholiques furent mécontents de voir désavouer certaines idées que l'auteur estimait être des exagérations ; ils auraient souhaité que Rome exprimât un blâme ou fît quelques réserves. Ils ne l'obtinrent pas. Newman méritait peut-être mieux que ce

(1) Thureau-Dangin, III, p. 182.

Digitized by Google

silence. « Mais attendons quelques années, et le Saint-Siège, payant enfin la dette contractée envers l'un de ses plus zélés et plus utiles défenseurs, appellera par la voix de Léon XIII, Newman à rejoindre dans le Sacré-Collège, Manning que Pie IX y aura fait entrer peu auparavant, et le Pape marquera formellement vouloir ainsi reconnaître les éminents services que l'illustre oratorien a rendus par ses actes et par ses écrits. En voyant ainsi revêtus de la même pourpre, en dépit de leurs divergences, ces deux grands serviteurs de l'Eglise, on comprendra mieux comment, dans l'unité de foi, de soumission et de dévouement, l'autorité catholique admet des façons diverses de penser et d'agir, et à quel point sa largeur de vues diffère des étroitesses et de l'exclusivisme de l'esprit de parti » (1).

Cependant Gladstone persistait dans son attitude hostile envers les catholiques. En janvier 1875, il les blessait encore, et vivement, en publiant sur les *Discours du Pape* un article de la plus vulgaire et de la plus triviale violence. Puis il répliquait aux contradicteurs de sa première brochure. Ici, du moins, il rend hommage au talent et à la loyauté de Newman. Il confesse ensuite que le loyalisme de ses compatriotes catholiques romains, au moins pour la masse, reste « manifestement intact et assuré » et se fait, assez à tort, un mérite d'avoir amené la lumière sur ce point. Mais bientôt l'agitation de son esprit se calmera ; son attention indignée sera attirée par d'autres objets, notamment par « les atrocités bulgares », et il finira par oublier sa grande colère contre le *Vaticanisme*. Alors il retrouvera pour ses compatriotes catholiques romains ces sentiments de justice et de générosité qui lui sont si naturels. En 1890, il proposera aux Chambres anglaises, d'abolir les incapacités qui font obstacle à ce qu'un catholique devienne lord chancelier d'Angleterre, ou vice-roi d'Irlande. Vers la même époque, il tentera de procurer à l'Irlande le bienfait de l'autonomie (*home rule*), et en 1895, quand Léon XIII, désireux de préparer une réconciliation entre l'Eglise dont il est le chef et l'Eglise anglicane, publiera sa lettre *ad Anglos*, il rendra hommage « au langage et à la conduite du premier

(1) Thureau-Dangin, III, p. 185.

Digitized by Google

évêque de la chrétienté » et exprimera pour lui « de tendres sentiments de respect, de gratitude et de haute estime. »

***

Manning et Newman cardinaux.

En mars 1875, Pie IX donnait le chapeau de cardinal à l'archevêque de Westminster. Par cette promotion il entendait récompenser d'éminents services et associer plus étroitement au gouvernement de l'Eglise, un prélat dont il goûtait la personne et les idées. A son retour à Londres, Manning reçoit les félicitations des catholiques et les protestants témoignent qu'ils considèrent l'honneur fait à leur compatriote comme un honneur fait à leur pays. Newman se souvient de la formidable clameur qui accueillit Wiseman vingt-cinq ans auparavant en de semblables circonstances et il est heureux de constater, en adressant ses hommages au nouveau cardinal, combien les temps sont changés.

La haute dignité dont Manning se trouvait ainsi revêtue sembla donner une nouvelle impulsion au zèle pastoral que nous avons déjà admiré en lui. Prédications, conférences, articles de revue, ouvrages plus étendus, ordinairement inspirés par les circonstances du moment, écrits sur des sujets de spiritualité et d'édification, écrits pour la défense du Saint-Siège, telles sont quelques-unes des formes que prend sa bienfaisante activité. Nous avons parlé de sa sollicitude pour l'âme des enfants ; elle lui impose le devoir de combattre le principe de l'école neutre introduit, en 1870, dans la législation anglaise, et ce devoir il le remplit sans défaillance.

« En tout cela, dit M. Thureau-Dangin, l'archevêque ne faisait que se continuer. Où son action se montra alors avec un caractère un peu nouveau, c'est dans la préoccupation plus marquée qu'il a de ne pas se borner aux questions purement religieuses, et dans son empressement à saisir toutes les occasions de s'associer aux entreprises philanthropiques ou économiques qui intéressent ses compatriotes protestants ou non

Digitized by Google

croyants » au même titre que les catholiques. En 1871, il accepte une place dans le comité formé à l'hôtel de ville de Londres, pour venir en aide aux Parisiens épuisés et affamés à la suite du siège de leur ville. On le voit ensuite prendre la parole dans des *meetings* convoqués pour promouvoir la création de nouveaux hôpitaux ou présider le congrès intenational des prisons. Il croit être utile à l'Eglise en travaillant ainsi à faire sortir les catholiques de l'état d'isolement où les ont réduits des siècles de proscription.

De ces diverses œuvres philanthropiques l'une de celles qu'il eut le plus à cœur fut la lutte contre l'ivrognerie. Dès son élévation à l'épiscopat il s'était préoccupé de ranimer la Ligue de tempérance qui languissait depuis la mort de son fondateur le P. Mathew. Ses efforts aboutirent, en 1872, à la fondation de la *Ligue de la Croix* dont les adhérents s'engageaient à s'abstenir entièrement des boissons alcooliques et lui-même donna publiquement l'exemple de cet engagement. En 1874, il inaugurait la grande fête annuelle de la Ligue. « Les adhérents se réunissaient au *Crystal palace*, puis formaient à travers les rues, une immense procession, avec bannières, musiques, rubans distinctifs ; l'archevêque marchait au milieu des ligueurs, protégé contre leur enthousiasme par une troupe de gardes du corps, recrutée à ce dessein, et qui fut bientôt fameuse sous le nom de « garde du cardinal » ; à certains endroits, on s'arrêtait, et le prélat prononçait quelque harangue frénétiquement acclamée ; et ce n'était pas un contraste banal que celui de cette fine, maigre, ascétique figure, émergeant d'une multitude de visages d'ouvriers, rudes et colorés » (1). On raconte que, plus tard âgé et malade, il se refusait, malgré les instances des médecins, à prendre, ne fût-ce que quelques gouttes de vin ou d'eau-de-vie. « Si les pauvres ouvriers de Londres, apprenaient, disait-il, que le vieux cardinal boit un peu de vin, ils se croiraient autorisés à garder l'habitude des liqueurs fortes. »

Avec sa volonté énergique, tenace, habile, Manning menait le plus souvent ses entreprises à bonne fin. Il en est une pour-

(1) Thureau-Dangin, III, p. 196.

Digitized by Google

tant où il échoua complètement. Nous l'avons vu nettement opposé à la fréquentation par la jeunesse catholique des Universités nationales d'Oxford et de Cambridge. Pour donner satisfaction au besoin que les familles catholiques éprouvaient de procurer à leurs fils le bienfait d'un enseignement supérieur, il désirait leur offrir un centre entièrement catholique de hautes études. Mais *hìc opus, hìc labor*. Dès 1864, il avait émis l'idée d'établir ce centre à Rome, mais elle avait paru peu pratique. En 1873, il proposa à ses collègues dans l'épiscopat, de fonder à Londres un collège de hautes études. Les évêques accédèrent à ses vues et dès l'année suivante, à la suite d'une organisation hâtive, les cours commencèrent. Il ne songea pas à mettre à la tête de cette université Newman qui y eût été si bien à sa place, il ne songea pas davantage à réclamer le concours des jésuites qui auraient pu lui fournir des professeurs d'un mérite éprouvé, et il donna le rectorat à Mgr Capel, prédicateur en vogue, mais personnage sans autorité scientifique et qui ne tarda pas à donner la mesure de son insuffisance administrative. Les étudiants ne vinrent qu'en petit nombre, et, au lieu de croître, ce premier noyau diminua graduellement. L'entreprise était mort-née, il fallut y renoncer (1).

Pendant que Manning élevé au sommet des honneurs ecclésiastiques accomplissait les œuvres dont nous avons essayé de prendre une idée générale, Newman vivait dans une retraite profonde ne s'efforçant nullement de réagir contre l'état d'effacement où d'injustes suspicions l'avaient fait tomber. Il médite sur les choses éternelles, sur la mort qui approche, ou bien il réimprime en les révisant ses anciens écrits, trouvant d'importantes corrections à faire dans les deux volumes intitulés : *Via media*, heureux, au contraire, de constaer que dans ses

(1) Notons ici que plus tard, après la mort de Newman, l'autorité ecclésiastique a laissé tomber les défenses qui fermaient aux jeunes catholiques l'accès d'Oxford et de Cambridge. Adoptant des vues qui avaient été chères à Newman, elle a établi pour ces jeunes gens des centres de vie et d'enseignement religieux. La mémoire de l'illustre oratorien reste vivante parmi eux et son nom a été donné à une conférence fondée par les étudiants catholiques d'Oxford. Ces étudiants étaient, il y a quelques années, au nombre de cent.

Digitized by Google

volumes de sermons, il ne se rencontre « pas d'erreur bien sérieuse. »

Dans sa pieuse et studieuse retraite, il reçoit de nombreux visiteurs : amis anciens, amis nouveaux, inconnus dont la conscience troublée cherche une direction. Un attrait mystérieux semble même lui amener des âmes séparées de la sienne par des abîmes. « Je vous envie l'occasion que vous avez de voir et d'entendre Newman, écrit G. Eliot (M. Ann. Evans), à une de ses amies, et j'aimerais à faire une expédition à Birmingham à cette intention. » Parmi les visiteurs les plus favorablement accueillies figurent quelques-uns des anciens amis anglicans avec lesquels les relations ont été maintenues ou renouées, et notamment Church, un ancien disciple qui, depuis 1871, est doyen de Saint-Paul. Lorsqu'il va à Londres, Newman accepte l'hospitalité dans sa famille et charme tout le monde par sa bonne grâce et son enjouement. « Nous avons possédé Newman trois jours, écrira le doyen à la suite d'une de ces visites. Il a été si brillant, si bon, si affectueux, très vieux et bientôt fatigué, mais promptement remis par un court repos et plaisantant sur son vieil âge... Le vieux sourire et l'étincelle du regard sont encore là et tout cela semble appartenir aux anciens jours. » Tous ces anciens amis oublient le ressentiment qu'ils ont jadis éprouvé contre Newman défectionnaire et « ils n'hésitent plus, dit M. Thureau-Dangin à lui rendre des hommages publics qu'il ne leur déplaît pas sans doute de faire contraster avec la réserve maussade et défiante de certains catholiques. En 1877, Newman est nommé *fellow* honoraire par le *Trinity College* d'Oxford, où jadis il a commencé ses études universitaires. Ce lui est une occasion de faire, en février 1878, une visite à cet Oxford dont il lui a été si douloureux de s'éloigner en 1846, à la suite de sa conversion... (1). Fêté, acclamé par tous, il est accompagné jusqu'à l'église catholique,

(1) On raconte qu'en 1868, à Littlemore, le vieux clerc de la paroisse apercevant un jour, de grand matin un homme qui inclinait la tête en pleurant sur le seuil de l'église, fut tout ému de reconnaître en lui son ancien curé, venu secrètement en une sorte de pèlerinage, en ces lieux qu'il avait aimés et où il avait reçu la grâce définitive de la conversion.

Digitized by Google

par une foule avide de réentendre la parole qui avait autrefois charmé et remué Oxford. Il profite de son séjour pour visiter *Keble college*, fondé en mémoire de son ancien ami, et va voir à *Christ-Church*, Pusey avec lequel il a un long entretien. Ce devait être leur dernière rencontre. »

Directe ou indirecte, l'action de Newman continue à se traduire par de nombreuses conversions. « Ce n'est plus, comme à d'autres époques de son existence par une impulsion puissante, une violente secousse qu'il imprime aux esprits ; c'est quelque chose de beaucoup moins visible et retentissant, de plus mystérieux, de plus subtil, mais agissant d'une façon continue et pénétrante (1) ». Le cœur parlait au cœur à travers les lèvres ou à travers les pages du livre. Quand lord Ripon demande, en 1874, à être admis dans l'Eglise catholique, il déclare à Gladstone et à ses autres amis étonnés, que les livres de Newman lui ont ouvert les yeux. Un *clergyman* qui se convertit quelques années plus tard, fait une déclaration semblable. De même, un des principaux éditeurs de Londres, Kegan Paul, attribue sa conversion aux écrits de Newman. « Newman étudié jour par jour, raconte-t-il, pénétra mon âme et la changea. » Lorsqu'il fit le dernier pas, le grand oratorien venait d'expirer. « La seule goutte amère dans une pleine coupe de joie, écrit-il, fut que Newman ne put savoir ce qu'il avait fait pour moi, que c'était sa main qui m'avait attiré, quand je cherchais l'arche flottant sur les mers orageuses du monde. Mais peu de jours après, comme je m'agenouillais auprès de son cercueil à Egbaston, je sentis qu'en vérité il savait et qu'il était en une terre où il n'y avait pas besoin de lui rien dire, car il voyait toutes choses dans le cœur de Dieu. » M. Kegan Paul est d'ailleurs convaincu que son cas a été celui de beaucoup d'autres : « Aucune conversion intellectuelle, en Angleterre ou en Amérique n'a eu lieu, dit-il, pendant les vingt années de sa retraite, à laquelle il n'ait eu part, et quand les convertis voletaient comme des colombes aux fenêtres, c'était sa main qui leur ouvrait (2). »

(1) Thureau-Dangin, III, p. 225.
(2) *Id.*, *id.*, p. 227.

Digitized by Google

Newman ne songeait pas à se plaindre de l'état d'abandon, presque de disgrâce où il était laissé. Mais les protestants s'en étonnaient, nous le savons, et bien des catholiques s'en affligaient. Le jour de la réparation devait enfin arriver. Léon XIII venait de monter sur la chaire de saint Pierre, et il n'avait pas contre Newman les préventions auxquelles Pie IX n'était pas resté étranger. Les catholiques anglais, eurent l'idée de solliciter pour lui le chapeau de cardinal et les deux catholiques les plus considérables de l'Angleterre, le duc de Norfolk et le marquis de Ripon n'hésitèrent pas à confier à Manning lui-même le vœu de leurs coreligionnaires. En recevant cette communication, l'archevêque demeura un instant silencieux et méditatif. « Il ne pouvait se dissimuler que cette démarche contenait une protestation implicite contre un passé dont il était responsable ; mais ne témoignait-elle pas aussi d'une loyale déférence pour son autorité et d'une confiance honorable dans sa largeur d'esprit et dans sa générosité (1) ? » Il accéda sans difficulté au désir qui lui était exprimé et il écrivit à Rome une lettre où il disait de Newman : « La vénération inspirée par ses dons intellectuels, par sa science, par sa vie de piété singulière et d'intégrité est presque aussi profondément ressentie par la population non-catholique de cette contrée que par les membres de l'Eglise catholique. Dans le réveil de la foi catholique en Angleterre, aucun nom n'occupera, dans l'histoire une place aussi éminente. Cependant, il n'a reçu depuis trente ans, aucune marque de la confiance du Saint-Siège. Et cet oubli apparent de ses grands mérites a été remarqué à la fois parmi les catholiques et parmi les non-catholiques, comme impliquant une division entre les fidèles et quelque méfiance inexpliquée à l'égard du docteur Newman. Non seulement il est très désirable que cela soit corrigé, mais il est équitable que le docteur Newman soit déchargé de toute suspicion injuste. »

Léon XIII accueillit d'autant mieux le vœu des catholiques anglais qu'il avait déjà conçu, paraît-il, le dessein de donner la pourpre à Newman. Toujours est-il qu'il la lui donna de

(1) Thureau-Dangin, III, p. 230.

Digitized by Google

grand cœur et malgré certaines oppositions. Lord Selborne a raconté que, quelques années plus tard, ayant prononcé, dans une audience, le nom de Newman, le visage du Pape s'illumina : « *Mon* cardinal ! dit-il... j'ai toujours eu un culte pour lui. Je suis fier qu'il m'ait été donné d'honorer un tel homme. » C'est Mgr Ullathorne qui fut chargé de faire connaître à son illustre diocésain l'intention du Saint-Père. Il combattit ses hésitations en lui représentant que, venant après la publication de ses écrits, sa promotion leur donnerait une autorité particulière et qu'elle mettrait fin pour toujours à cette méchante et fâcheuse rumeur, longtemps répandue, d'après laquelle il n'aurait pas possédé la pleine confiance du Saint-Siège. » Newman s'inclina, et, le 15 mars 1879, une lettre officielle de Rome lui annonçait que « le Saint-Père, appréciant hautement le génie et la science qui le distinguaient, sa piété, le zèle déployé par lui dans l'exercice du saint ministère... », proclamerait son élévation au cardinalat dans le prochain consistoire.

En Angleterre, l'acte pontifical fut accueilli avec une joie si unanime qu'on put se demander ce qu'étaient devenues les préventions dont Newman était naguère l'objet. Chez les non-catholiques la satisfactiou était presque aussi générale que chez les catholiques. « Ce fut à peine, a écrit un *clergyman* anglican, s'il y eut un protestant dans le pays qui ne sentit pas qu'il recevait lui-même quelque honneur par cette distinction. » Et Church dit de même « Le Pape a pensé être agréable aux catholiques d'Angleterre et à l'Angleterre elle-même, et il ne s'est pas trompé. »

Ch. DE LAJUDIE.

Digitized by Google

LES PRINCIPES DE 89

Ils représentent la grande charte de la nation française ; ils servent de prétexte à d'interminables discussions ; ils provoquent tour à tour ou en même temps, des hymnes de reconnaissance et quelques cris de malédiction, ils sont tabou. Parmi tant de Français qui les invoquent comme de puissantes et mystérieuses déités, combien sont-ils qui les ont médités ou seulement lus?

La mode est surtout parmi nos conservateurs de distinguer soigneusement 1789 de 1793. On maudit cette dernière date, on bénit la première qui prend forme d'hégire ou plus souvent de renouveau évangélique. J'ai souvenance que M. le vicomte Melchior de Vogüé écrivit là-dessus des pages fort éloquentes. Malheureusement, les deux textes (89 et 93) se ressemblent comme deux gouttes d'eau, et leur lecture produit cette impression très nette que les deux déclarations se réduisent, en somme, à une seule. Les deux préambules, par exemple, reproduisent les mêmes pensées, les mêmes tours de phrase, les mêmes mots.

PRÉAMBULE DE 1789.

Les représentants du peuple français, constitués en Assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des Droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, les droits

PRÉAMBULE DE 1793.

Le peuple français, convaincu que l'oubli et le mépris des droits naturels de l'homme sont les seules causes des malheurs du monde, a résolu d'exposer dans une déclaration solennelle, ces droits sacrés et inaliénables, afin que tous les citoyens, pouvant comparer sans cesse les actes du

Digitized by Google

gouvernement avec le but de toute institution sociale, ne se laissent jamais opprimer et avilir par la tyrannie ; afin que le peuple ait toujours devant les yeux les bases de sa liberté et de son bonheur, le magistrat la règle de ses devoirs, le législateur l'objet de sa mission.

En conséquence, il proclame, en présence de l'Etre suprême, la déclaration suivante des Droits de l'homme et du citoyen :

Art. 1er. — Le but de la société est le bonheur commun.

Le gouvernement est institué pour garantir à l'homme la jouissance de ses droits naturels et imprescriptibles.

naturels, inaliénables et sacrés de l'homme ; afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ; afin que les actes du pouvoir législatif et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés ; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous.

En conséquence, l'Assemblée nationale reconnaît et déclare en présence et sous les auspices de l'Etre suprême les droits suivants de l'homme et du citoyen.

Où voyez-vous, je vous prie, une appréciable différence? En vérité, l'on se demande pourquoi les Conventionnels ne se contentèrent pas de citer purement et simplement leurs prédécesseurs de 1789?

Même ressemblance de fond et même phraséologie dans les articles essentiels des deux déclarations. Les Constituants avaient dit : Article II. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression. Les Conventionnels écrivent : Article 1er.... Le gouvernement est institué pour garantir à l'homme la jouissance de ses droits naturels et imprescriptibles.

Article 2. — Ces droits sont l'égalité, la liberté, la sûreté, la propriété.

Il n'est pas question, comme on voit, de la résistance à l'oppression préconisée par les Constituants. Mais qu'on se rassure, les Conventionnels n'oublient pas le quatrième droit de l'homme et ils en règlent l'exercice dans trois articles spéciaux, sans compter d'autres fragments de phrase qui ne laissent pas d'avoir leur importance. Qui ne connaît les dernières

Digitized by Google

lignes de leur déclaration? « Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. »

Maintenant, il est vrai que tel article de 1793 édicte une pénalité très grave dont il n'est pas question en 1789. « Que tout individu qui usurperait la souveraineté, soit à l'instant mis à mort par les hommes libres » (Art. XXVII). Mais pour qui y regarde d'un peu près l'innovation n'est qu'apparente. Les Constituants avaient rédigé des formules qui contenaient implicitement la condamnation de l'usurpateur ; ils avaient dit : « Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires doivent être punis. » Les Conventionnels tirèrent les conséquences de ce principe, en appliquant le maximum de peine à ce qu'ils considéraient comme le plus grand de tous les crimes politiques.

Entre la Déclaration de 1789 et la Déclaration de 1793, aucune différence fondamentale n'apparaît. Contempteurs et admirateurs se mettent d'accord en fait pour employer une seule dénomination : ils disent tous : les immortels principes, les droits de l'homme, la Révolution, ou indifféremment, soit les principes de 89, soit les principes de 93.

L'Eglise définit ces principes, *le droit nouveau*, c'est-à-dire le droit qui est en opposition soit avec le droit naturel, soit avec le droit ecclésiastique. Inutile d'ajouter qu'elle le condamne formellement.

Ne se trouve-t-il donc rien dans ces malheureux principes de 89 qui soit conforme et à la tradition humaine et à la doctrine catholique? A Dieu ne plaise que nous songions à méconnaître un seul instant ce qu'ils contiennent de vérité. Constituants et Conventionnels s'affirment propriétistes, comme on dit aujourd'hui, ils réclament pour tous les citoyens la sûreté, et pour les victimes de la tyrannie le droit à la révolte. Moyennant quelques explications ou atténuations, les patriotes, les catholiques et les hommes de bon sens approuveront très volontiers, cette doctrine. Il existe une déclaration des Droits de Dieu qui s'appelle le Décalogue, où sont consignées depuis quelques milliers d'années les légitimes et

Digitized by Google

imprescriptibles revendications des propriétaires. Les premiers chrétiens avaient défini et mis en pratique la désobéissance aux lois scélérates : il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Un pape comme Léon XIII, loue avec autorité la bonne liberté et l'authentique égalité chrétienne. Mais il ne faut pas chercher dans les éléments conservateurs des principes quatre-vingt-neuvistes, l'essentiel de leur doctrine. Leur caractéristique, leur importance, leur originalité historique (je ne dis point théorique) tiennent uniquement à l'esprit révolutionnaire qui les anime. Non seulement les grandes et éternelles notions de propriété, de sûreté, de noble désobéissance aux mauvaises lois ne doivent rien aux Constituants et Constitutionnels, mais on peut dire qu'elles eussent péri dans la tempête déchaînée par leurs soins, si elles étaient périssables. Ainsi la virulence pathologique de la notion d'égalité, telle que la propagent les droits de l'homme, a réduit à rien le principe de propriété. L'égalité individualiste et démocratique a engendré le socialisme d'où est né le collectivisme. La liberté tant prônée par les rédacteurs de la déclaration est devenue d'une part la licence qui rendit possible l'apothéose d'un Zola, d'autre part, le pur despotisme qui a nom la politique du bloc. On sait aussi comment le théisme des grands ancêtres dut faire place promptement à toutes les formes de l'athéisme. En d'autres termes, les principes conservateurs que les Constituants et les Constitutionnels ont cru devoir s'approprier représentent la partie morte, caduque, adventive, inactive de leur Déclaration ; ils ne comptent pas. Ce qu'il y a de vivant, d'actif au contraire, dans ladite Déclaration, est justement ce qui est anticatholique, c'est la Révolution, comme le concile de Trente et le concile du Vatican sont l'Eglise. Je voudrais examiner, une à une, les principales formules dont se compose la grande antithèse.

L'objectif que visent les rédacteurs de la Déclaration, n'est autre que la félicité du genre humain, il ne faudrait pas dire seulement du peuple français : Article 1er. Le but de la société est le bonheur commun.

Que signifie cette expression : *Le but de la société?* J'entends bien que chacun des membres qui en font partie aspire au

Digitized by Google

bonheur individuel. Cela ne prouve peut-être pas que la société prépare sérieusement le bonheur de tous.

Puis, en quoi consiste le bonheur, Constituants et Conventionnels ont bien soin de ne pas le dire. Pour un Romain, du temps des rois, le bonheur était de mourir pour la patrie, au lieu que pour un Romain de la décadence, le bonheur était... ce qu'a montré Thomas Couture.

Trahit sua quemque voluptas

En rédigeant aussi peu soigneusement le premier article de leur programme doctrinal, les hommes de la Révolution commirent une faute qui, en un sens, est un crime; parmi les droits de l'homme ils glissèrent en quelque sorte, le droit au bonheur. On ne pouvait pas commettre de plus terrible imprudence. La conviction que l'homme et la femme ont droit au bonheur provoque, en effet, d'innombrables suicides et rend plus sensibles, sinon insupportables les épreuves ordinaires de la vie ; elle est païenne, et elle s'oppose aussi radicalement que possible à la doctrine évangélique résumée dans le *Sermon sur la montagne*. Elle justifie les théories les plus anarchistes. Si la société a pour principal ou unique devoir d'assurer le bonheur de tous, elle remplit fort mal sa fonction. Donc, guerre à la société.

Mieux renseignés que les Constituants et les Conventionnels sur les rapports qui unissent l'idée de bonheur commun et l'idée de société, l'Eglise définit comme il suit, sa propre fonction sociale. « Œuvre immortelle du Dieu de miséricorde, l'Eglise bien qu'en soi et de sa nature, elle ait pour but le salut des âmes et la félicité éternelle, est cependant, dans la sphère même des choses humaines, la source de tant et de tels avantages qu'elle n'en pourrait procurer de plus nombreux et de plus grands, lors même qu'elle eût été fondée surtout et directement en vue d'assurer la félicité de cette vie » (Encyclique *Immortale Dei*, préambule).

Connaissez-vous quelque chose de plus beau que ce langage d'Eglise qui est en même temps un langage d'Etat? Avec une mesure, une sagesse et une force également admirables, le Pape infaillible sauvegarde toutes choses, la vérité et l'es-

Digitized by Google

pérance des pauvres humains réunis en groupes sociaux, les intérêts de l'âme et ceux du corps, les principes de la religion et les droits de la politique. Dès leur coup d'essai, les doctrinaires de la Révolution s'étaient révélés maîtres d'anarchie. L'Eglise parle en amie du peuple ; elle parle un langage où l'expérience accumulée des siècles s'unit aux clartés de la révélation chrétienne. Ah ! que la comparaison est réconfortante !

L'article 2 de la Déclaration définit aussi les droits de l'homme. Ces droits sont l'égalité..., et l'article 3 explique ce qu'il faut entendre par égalité. Tous les hommes sont égaux par la nature et devant la loi.

M. Faguet qui a composé un bien pauvre livre sur la question, croit découvrir ici une décisive différence entre les Constituants et les Conventionnels. « Les premiers, dit-il, n'ont pas considéré l'égalité comme un droit de l'homme et les seconds (les Conventionnels) l'ont considérée comme telle. » J'en demande pardon à M. Faguet, mais les législateurs de 89 ont écrit : Article premier : les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. — Article 6 : tous les citoyens étant égaux aux yeux de la loi...

Ayant perdu un temps considérable à établir l'imaginaire différence, M: Faguet croit devoir expliquer enfin que l'égalité des Constituants et même des Conventionnels était une égalité limitée, conditionnelle, anodine, presque raisonnable. Il souligne laborieusement l'habileté de la première rédaction et l'hypocrisie de la seconde. « Les constituants disaient simplement qu'il ne devait pas y avoir plusieurs lois, ni de places privilégiées dans l'Etat, ce qui est fort juste, etc., etc. »

Il faudrait cependant ne pas se complaire indéfiniment dans ces sortes de jeux d'esprit. Même réduite aux proportions que dit M. Faguet, même purement politique, l'égalité révolutionnaire constitue un véritable désastre national. Elle implique, en effet, l'établissement et la durée du suffrage universel. Or, sur ce que produit l'application du suffrage universel aux choses de la marine ou des affaires étrangères, ou de la guerre, chacun est maintenant renseigné.

Mais il y a plus ; la notion d'égalité dans la Déclaration de

Digitized by Google

droits de l'homme fut pourvue à l'origine d'une telle vertu d'assimilation et d'une telle force explosive qu'elle est devenue tout simplement la Révolution. On peut dire toute la Révolution. Et que cet immortel principe aujourd'hui omnipotent soit absurde, néfaste, antinational, immoral et anarchique, M. Faguet lui-même en convient. Uniquement politique en principe, l'égalité s'est bientôt affirmée sociale ; elle s'appelle l'antimilitarisme et le collectivisme ; elle introduit son venin dans touts les manifestations de la vie contemporaine. Croyons bien qu'elle ne s'arrêtera pas en si beau chemin. Ne laisse-t-elle pas entrevoir déjà son fond propre qui est la haine de toute supériorité? Si la France lui accorde encore quelques quarts de siècle de règne absolu, le mot de Joseph de Maistre apparaîtra à tous dans sa terrible profondeur Personne ne doutera plus que la Révolution-égalité ne soit « d'essence satanique. » Elle aura détruit pour jamais tout ce qui est grand, tout ce qui est élevé, tout ce qui est principe de vie.

Est-ce à dire que n'existe pas une égalité chrétienne bien définie? Les croyants, certes, n'ont pas intérêt à en atténuer l'importance eux qui sont les fils d'un même Père céleste et d'une même mère, l'Eglise, eux qui, baptisés des mêmes eaux régénératrices aspirent à la même vie éternelle, eux, dont les ancêtres brisèrent pour toujours l'esclavage antique. Mais leur égalité est respectueuse de toutes les légitimes inégalités sociales et intellectuelles. Comme Léon XIII rectifiait avec une sorte de majesté souveraine les dires imprudents de la Révolution sur les rapports de l'idée de bonheur et de l'idée de société, Pie X, docteur non moins infaillible fait excellemment le départ de ce qu'il y a de funeste et de ce qu'il y a de bienfaisant dans la notion d'égalité. « La société humaine telle que Dieu l'a établie, dit-il, est composée d'éléments inégaux. L'égalité des divers membres de la société consiste uniquement en ce que tous les hommes tirent leur origine de Dieu. En conséquence, il est conforme à l'ordre établi par Dieu qu'il y ait dans la société humaine des princes et des sujets, des patrons et des prolétaires, des riches et des pauvres, des savants et des ignorants, des nobles et des plébéiens qui, tous unis par

Digitized by Google

un lien d'amour, doivent s'aider réciproquement à atteindre leur fin dernière dans le ciel et sur la terre, leur bien-être matériel et moral. « (*Motu proprio* du 18 déc. 1903.) Ainsi l'égalité chrétienne telle que la définit Pie X est un fait historique et un dogme.

Pareillement on connaît une bonne liberté. Résumant saint Thomas, les Pères, tout l'enseignement de l'Eglise, Léon XIII célèbre, on serait tenté de dire, chante les beautés du libre arbitre et les mérites de la loi naturelle. Prouver, dit-il, pour l'âme humaine qu'elle est dégagée de tout élément mortel et douée de la faculté de penser, c'est établir en même temps la liberté naturelle sur son plus solide fondement. Cette doctrine de liberté nul ne la prêche plus haut, ni ne l'affirme avec plus de constance que l'Eglise catholique. Dans une société d'hommes, la liberté digne de ce nom ne consiste pas à faire tout ce qui nous plaît : ce serait dans l'Etat une confusion extrême, un trouble qui aboutirait à l'oppression ; la liberté consiste en ce que, par le secours des lois civiles, nous puissions plus aisément vivre selon les prescriptions de la loi éternelle. Et pour ceux qui gouvernent, la liberté n'est pas le pouvoir de commander au hasard et suivant leur bon plaisir ; ce serait un désordre non moins grave et souverainement pernicieux pour l'Etat ; mais la force des lois humaines consiste en ce qu'on les regarde comme une dérivation de la loi éternelle. (Encyclique *Libertas*.)

Que cela est beau, mais que cela est différent de ce que nous vîmes sévir au XIX^e^ et au XX^e^ siècle sous le nom de liberté. Les conventionnels avaient dit dans leur article 6 : « La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui ; elle a pour principe, la nature, pour règle, la justice, pour sauvegarde la loi ; sa limite morale est dans cette maxime : Ne fais pas à un autre ce que tu ne veux pas qui te soit fait. »

Il est difficile de discuter un texte aussi incohérent où les rhéteurs officiels de la Révolution trouvèrent moyen de faire entrer même un fragment d'Evangile.

Les petits successeurs des grandes ancêtres, ont, Dieu merci, parlé plus que clairement. M. Henry Michel, par exemple.

Digitized by Google

M. Anatole France et M. Ferdinand Buisson ont révélé avec une franchise qui n'a rien d'ingénu l'essentiel d'une pensée commune et ils n'ont que trop bien réussi, hélas ! à la faire prévaloir contre les catholiques. « Nous réclamons, ont-ils dit, la liberté véritable, celle qui n'admet pas de liberté contre elle. » Et encore : « Vous me parlez de liberté! Ce que je veux, c'est ceci : la liberté pour l'homme libre. Point de liberté pour l'homme qui n'en veut pas, prêtre ou religieux, qui a juré de ne croire, de ne penser qu'en obéissance à un autre que lui. »

Voilà bien le fin et le fond de toute la doctrine libérale. Aux citoyens dégagés des superstitions religieuses, on accorde une liberté absolue et universelle qui peut aller jusqu'à la licence ; aux catholiques, on ne reconnaît aucun soupçon de droit, aucune forme de liberté. Permis à certaines femmes de se livrer à la prostitution, mais on défend aux vierges chrétiennes d'aller, revêtues de robes sombres, soigner les malades pauvres ou catéchiser les petits enfants. Un écrivain pornographe, fût-il de Francfort, dispose de toutes les bibliothèques de chemin de fer et de tous les kiosques qui encombrent la voie publique, mais un Jésuite, docteur ès lettres, n'a pas le droit d'enseigner la rhétorique sur le territoire français. Pendant ce temps, la Sorbonne se peuple de juifs récemment arrivés de Vienne ou de Cologne.

Le fait libéral se ramène donc à une série de lois d'exception ou d'ostracisme, dirigées contre les seuls catholiques. Il est la conséquence immédiate et logique des principes politiques qui règnent dans l'école et dans l'Etat, sous la République de M. Ferdinand Buisson. Contredit-il vraiment la doctrine quatre-vingt-neuviste qui a de si brillantes apparences de sincérité? Non. Pour qui la prend au sérieux, la liberté moderne assure les mêmes avantages au bien et au mal, au vrai et au faux. Il n'en faut pas davantage pour que ceci tue cela. Comme les mauvaises plantes naissent, grandissent et prospèrent sans la permission du jardinier ou malgré lui, ainsi l'immoralité et l'anarchie font des ravages dans un peuple malgré la police et la magistrature. Que si le pouvoir leur offre des facilités pour leur propagande, il est évident qu'elles auront avant qu'il soit longtemps, anéanti toute vie religieuse et nationale. Comme l'a dit énergiquement Léon XIII, la liberté des libé-

Digitized by Google

raux n'est qu'une pure et absurde licence. Les aveux si explicites d'un Henry Michel, d'un Anatole France et d'un Ferdinand Buisson témoignent que dans cette néfaste doctrine les immortels ancêtres firent entrer une grande somme de plus ou moins consciente hypocrisie. Ils prouvent aussi que l'équilibre entre la vérité et l'erreur est essentiellement instable, si tant est que les libéraux puissent le réaliser un seul instant.

Video meliora proboque
Deteriora sequor.

A plus forte raison celui-là penche-t-il pour le mal qui n'ose pas affirmer de préférence pour le bien. La société se doit à elle-même de protéger les honnêtes gens contre les coquins, les livres qui défendent la famille et la patrie contre l'imprimé corrupteur et antipatriotique. Prêcher à l'homme l'abandon de ses devoirs primordiaux est tout simplement l'exciter au crime, à plusieurs sortes de crimes, parmi lesquels on distingue très nettement le suicide. Le libéralisme choque le simple bon sens et la raison qui cherche les causes profondes ; tous nos contemporains honnêtes s'en rendraient compte, si une culture anarchique, déjà séculaire, ne faussait leur jugement.

C'est surtout dans les applications de son principe général aux diverses formes de la vie contemporaine qu'éclatent l'insuffisance, l'absurdité et l'immoralité du libéralisme. Prenons par exemple, la liberté de la presse. Elle est proclamée officiellement dans l'article 7 de la déclaration de 1793. « Le droit de manifester sa pensée et ses opinions, soit par la voie de la presse, soit de toute autre manière, ne peut être interdit. » M. Faguet paraphrase avec sa bonhomie coutumière la pensée de ses maîtres. « Celui qui a dit : Je déteste les mauvaises doctrines plus que les mauvaises actions », a parfaitement raison ; mais punir les mauvaises doctrines autant que les mauvaises actions, même quand les mauvaises actions ont suivi les mauvaises doctrines, il me semble que c'est impossible. Pourquoi? Parce qu'il y a loin de la coupe aux lèvres... L'Etat connaît des délits matériels, il les réprime ; il ne connaît pas des délits moraux, il n'y a pas de délit d'opinion, ni de délit de parole, ni

Digitized by Google

de délit d'écriture. La liberté de la presse doit être absolue (1).

M. Faguet se doute-t-il qu'en parlant ainsi il rompt aussi violemment en visière qu'il est possible de le faire à l'Eglise catholique. Hé oui, le souriant, l'aimable, le libéral, l'ironique M. Faguet est

> ... le malheureux assis sur la chaire empestée
> Où le mensonge règne et répand son poison.

Qu'il ose donc comparer ses bourgeoises explications avec le grand anathème de Grégoire XIII : « De cette source infecte de l'indifférentisme découle cette maxime absurde et erronée, ou plutôt ce délire qu'il faut assurer et garantir à qui que ce soit la liberté de conscience. On prépare la voie à cette pernicieuse erreur par la liberté d'opinions pleine et sans bornes qui se répand au loin pour le malheur de la société religieuse et civile ; quelques-uns répétant avec une extrême imprudence qu'il en résulte quelque avantage pour la religion. Mais, disait saint Augustin, qui peut mieux donner la mort à l'âme que la liberté de l'erreur? (Encyclique *Mirari vos*, VI).

Léon XIII ne s'est pas exprimé avec moins d'énergie que Grégoire XVI. Le vrai et le bien, dit-il, on a le droit de les propager dans l'Etat, avec une liberté prudente, afin qu'un plus grand nombre en profite ; mais les doctrines mensongères, peste la plus fatale de toutes pour l'esprit, mais les vices qui corrompent le cœur et les mœurs, il est juste que l'autorité emploie à les réprimer sa sollicitude, afin d'empêcher le mal de s'étendre pour la ruine de la société. (Encyclique *Libertas*, IV.)

Inutile d'ajouter, n'est-ce pas? que le *Syllabus* formule une doctrine aussi explicite et aussi sévère.

Le doute n'est donc pas permis. L'Eglise voit dans la liberté de la presse, un mal,un mal profond, un des plus grands maux qui puissent s'abattre sur une société.

On me dira : « Combien ne connaît-on pas de catholiques ardents et sincères qui croiont à la liberté de la presse et seraient

(1) *Le libéralisme*, par M. Emile FAGUET, p. 96.

Digitized by Google

prêts à la défendre, en quoi d'ailleurs ils ne font qu'imiter, Lamennais, Lacordaire et Montalembert. »

Je réponds : Lamennais, Lacordaire et Montalembert étaient dans une certaine mesure excusables, puisqu'au moment où ils rédigeaient les libérales déclarations de l'*Avenir*, ils ignoraient l'enseignement de l'Eglise en matière de presse. Mais depuis 1830, cet enseignement a pris une forme précise, impérative, solennelle, il s'impose à l'obéissance de tous les fidèles. Ou les catholiques ardents et sincères qui s'accommodent du principe de la liberté de la presse sont bien mal renseignés, ou ils se mettent en révolte contre la doctrine la plus authentique de l'Eglise.

On me dira encore : « Ne voyez-vous donc pas que par la promulgation réitérée d'une aussi instransigeante doctrine, l'Eglise se met elle-même en dehors de toute vie? La liberté de la presse est un fait, un des plus grands faits que connaisse le monde moderne. La condamner est aussi insensé que de protester contre la hauteur des montagnes ou la profondeur de la mer. »

Ne nous laissons pas intimider en répondant aux panégyristes de la Bête :

Un rapport de cause à effet existe entre le principe de la liberté de la presse et la vie réelle des journaux. Si ce principe n'était pas tout-puissant, il est hors de doute que le pouvoir sévirait contre un *Matin*, par exemple, ou un *Journal*, ou telle autre feuille plus ou moins illustrée qui propage l'impiété et la pornographie. Si seule, parmi les puissances contemporaines, l'Eglise ose condamner avec la turpitude des faits le principe qui les favorise, ayons le courage d'en être fier pour elle. Avant qu'il soit longtemps d'ailleurs, les peuples finiront par comprendre où les aura conduits la liberté de la presse. Trop tard. Mais ce jour-là, Messieurs les journalistes passeront un quart d'heure plutôt désagréable. Dans l'ordre des pires idées, le libéralisme sera frappé d'une déchéance qui aura pour mesure exacte la hauteur de l'Himalaya d'ordures que l'imprimé aura accumulées à loisir, pendant des siècles.

Il est même étonnant que les journalistes ne soupçonnent pas ce qu'ils infligent de déconsidération à leur office en re-

Digitized by Google

vendiquant sans cesse la liberté de la presse, c'est-à-dire l'application de ce principe : il n'y a pas de délit d'opinion. » Si les mots imprimés n'ont aucune influence appréciable sur les décisions des lecteurs qui se décident, un jour ou un autre, à jouer du revolver, ou à dresser des barricades, le psittacisme des journalistes représente une vanité et une niaiserie qu'aucune langue humaine ne saurait exprimer. Mais si, au contraire, les lignes imprimées ont une réelle vertu explosive, quelle n'est pas la lâcheté de ceux qui les rédigèrent ! Sans courir eux-mêmes aucun risque, ils envoient de pauvres hères au crime et à la mort.

Le libéralisme des droits de l'homme n'est pas moins malfaisant, ni moins inepte en matière de religion, qu'en matière de presse. D'abord la formule officielle du libéralisme contient une incidente qu'on peut interpréter comme une insulte à l'adresse de tous les croyants : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public. »

Béranger chantera plus tard :

> Qu'on puisse aller même à la messe
> Ainsi le veut la liberté.

M. Faguet dira à son tour : « Donc, ce qui est la vérité même et le bon sens et le bon ordre, parce qu'il est l'absence de conflits, c'est la religion libre et les Eglises libres dans l'Etat... qui sera libre si cela lui fait plaisir ; c'est la séparation des Eglises et de l'Etat, l'Etat ne s'occupant plus des Eglises ni pour les payer, ni pour les régenter, ni pour les combattre. »

Ici, encore, M. Faguet met dans le mille : il préconise la théorie la plus tranquillement anticatholique qu'on ait encore inventée. De même qu'elle condamne la liberté de la presse, l'Eglise condamne la liberté des cultes, et elle n'admet pas que l'Etat puisse se désintéresser de l'Eglise, ce qui est l'évidence même. Les deux puissances peuvent avoir des rapports difficiles ou agréables, mais elles ne peuvent pas s'ignorer.

En fait, les doctrines quatre-vingt-neuvistes qui ont cours sur la liberté, ont engendré chez nous l'état de choses que nous voyons aujourd'hui. Nos chefs d'Etat s'inclinent avec une dé-

Digitized by Google

votieuse révérence devant les représentants officiels de l'Islam, ils s'entourent volontiers de protestants et de juifs, ils mettent à ignorer les évêques une insolente et systématique affectation. En même temps, ils dispersent les religieux et les religieuses, volent les biens d'Eglise, chassent les curés de leurs presbytères et réduisent à rien la permission d'enseigner. C'est cela la liberté religieuse.

Des catholiques, cependant, s'obstinent à se proclamer libéraux. Comme terrain de défense religieuse, il n'est, disent-ils, que la liberté ou le droit commun.

Une expérience de trente-cinq ans a prouvé jusqu'à l'évidence et au-delà que ce terrain s'effondre lamentablement sous les pas des catholiques. Il apparaît en outre que tous les partis s'écartent dédaigneusement du libéralisme comme d'une vieillerie encombrante, dangereuse et ridicule. On ne trouve guère de libéraux qu'aux *Débats*, et encore ! Quant à la phraséologie libérale dont usent encore quelquefois MM. Clémenceau, Briand et Ferdinand Buisson, chacun est édifié par son authentique valeur.

Dans nos milieux catholiques, le libéralisme n'a pour le protéger que le souvenir de Montalembert, des Lacordaire et des Dupanloup. Mais pour qui veut bien réfléchir, ce qu'il convient d'admirer chez ces trois grands champions de notre cause, c'est leur catholicisme et non leur libéralisme. Connaît-on rien de plus archaïque que les concepts parlementaires de Montalembert? La campagne que Mgr Dupanloup, le Père Gratry et quelques autres menèrent contre la proclamation de l'infaillibilité pontificale n'a guère laissé que de fâcheux souvenirs.

Enfin, dans ce dernier quart de siècle, on dirait que le mot libéral porte malheur à tous ceux qui veulent s'en affubler. Comptez tous les apostats malheureux, surtout les prêtres dont la défection affligea l'Eglise, les Loyson, les Loisy, les Tyrrell, les Murri, les Charbonnel ; ils furent tous libéraux avant de devenir des renégats. Quelques-uns de leurs amis, n'ayant pas encore expressément apostasié se contentent de trahir l'Eglise sur les confins de son territoire. Inutile d'ajouter qu'ils professent tous bruyamment un agressif et intégral libéralisme.

Digitized by Google

Après la notion d'égalité et la notion de liberté, la notion de loi fut corrompue dans son essence par le génie malfaisant des hommes de 89 et de 93. Ceux-ci disent avec l'emphase qui leur est habituelle : « La loi est l'expression libre et solennelle de la volonté générale. ». L'Eglise a tôt fait de condamner ces dangereuses déclamations : « De tels commandements (les lois humaines) ne tirent aucunement leur origine de la société des hommes, car de même que ce n'est pas la société qui a créé la nature humaine, ce n'est pas elle qui fait que le bien soit en harmonie et le mal en désaccord avec cette nature ; mais tout cela est antérieur à la société humaine elle-même et doit être absolument rattaché à la loi naturelle et partant à la loi éternelle. Comme on le voit, les préceptes de droit naturel compris dans les lois des hommes n'ont pas seulement la valeur de la loi humaine, mais ils supposent avant tout cette autorité bien plus élevée et bien plus auguste qui découle de la loi naturelle elle-même et de la loi éternelle. Dans ce genre de lois, l'office du législateur civil se borne à obtenir au moyen d'une discipline commune l'obéissance des citoyens.. (Encyclique *Libertas*).

Point n'est besoin de souligner l'écrasante supériorité de la doctrine ecclésiastique sur la doctrine révolutionnaire. Mais de récentes discussions politiques (1) ont mis cette dernière en fort mauvaise posture. Il ne se trouve plus personne pour croire à l'honnêteté de cet exercice périodique qui s'appelle une élection législative. M. Briand, lui-même, comparait naguère le scrutin d'arrondissement à une mare fétide, le scrutin d'arrondissement qui est depuis une vingtaine d'années toute la vie de la République. Fussent-elles honnêtement pratiquées d'ailleurs, les élections telles qu'on les définit n'en représenteraient pas moins un défi permanent au bon sens et à la plus élémentaire justice. La libre et solennelle expression de la volonté générale se réduit en fait, à ceci, que la moitié des électeurs plus un opprime l'autre moitié. Et le pire est qu'aucune représentation proportionnelle ne modifiera jamais sensiblement cette triste réalité.

(1) A propos de la représentation proportionnelle.

Digitized by Google

Dans leur ensemble donc, les principes de 89 représentent l'effort conscient de toute une génération révoltée qui s'est donné cette mission : éliminer Dieu de la vie politique et sociale. Je sais bien que les Constituants et les Conventionnels font mention de l'Etre suprême, ceux-là pour se mettre en sa présence et sous ses auspices, ceux-ci uniquement pour le prendre à témoin de leurs délibérations. La formule n'est qu'une formule ; aucun retentissement des doctrines qu'elle pourrait, suppose-t-on, renfermer ne se fait sentir sur la législation révolutionnaire. Elle est d'ailleurs tombée en désuétude.

Comme au surplus, la poussée d'indépendance se produit dans un pays soumis à Dieu depuis quinze siècles et tout pénétré de traditions ecclésiastiques, il est impossible que la doctrine nouvelle ne prenne pas forme de religion, et de religion ennemie acharnée du catholicisme. Les principes de 89 synthétisent l'esprit frondeur de Montesquieu, l'anticléricalisme de Voltaire et le faux mysticisme de Rousseau.

M. Emile Loubet exprimait assez exactement leurs tendances dans une phrase prétentieuse et lourde que M. Emile Faguet a recueillie avec une sorte de piété, pour la mettre en tête de son *Libéralisme :* « La République a ses origines dans les conceptions les plus hautes de la conscience et elle ne peut pas démentir ses origines. Tolérante, respectueuse de toutes les croyances, amie de la libre discussion et de la libre-pensée, passionnée pour la justice et la liberté, gardienne infaillible de la loi et de l'ordre public, elle est le gouvernement du pays par tous et pour tous. »

Voilà un assez joli raccourci de contre-syllabus. Au lieu de parler d'alliances ou de traités de commerce ou de budget ou de marine, ainsi que le font d'ordinaire les chefs d'Etat, M. Loubet se pose en théologien. Il s'érige en antipape, simplement parce qu'il condense en quelques lignes les principes de 89 (1).

(1) Le pasteur Doumergue et le pasteur Roberty ont indiqué les liens étroits qui rattachaient à la Réforme, la Déclaration des Droits de l'homme, charte de la Révolution. Cette déclaration, ont-ils dit,

Digitized by Google

Nous venons de voir combien ils sont théoriquement absurdes. L'histoire dira et elle dit déjà ce qu'il en coûte à un peuple chrétien de les mettre en pratique.

procède d'une idée, non pas politique, mais religieuse. Elle vient des juristes huguenots, Théodore de Bèze, Hotman, Jurieu. Elle a passé par les puritains d'Angleterre et d'Amérique, d'où elle est revenue en France, trois siècles plus tard, ayant été insérée dans la Constitution américaine qui servit de modèle à la France de 1789. Voilà, dit le pasteur Roberty « l'un des principes fondamentaux de la Réforme et de la démocratie ».

(Ch. MAURRAS, dans l'*Action française*, du 4 nov. 1909.)

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

UN PENSEUR LYONNAIS

LACURIA

I

Qui de nous connaît Lacuria et ses *Harmonies de l'Etre?* Sa vie (1806-1890) et son œuvre, fruit d'une gestation d'un demi-siècle, ont traversé inaperçues toute une époque encombrée de noms illustres sans que le moindre écho de cette presse aux mille voix qui sait tout et qui dit tout, ait jamais prononcé son nom. Il est vrai qu'ici, bien des causes, outre je ne sais quelle loi mystérieuse, expliquent ce silence déconcertant de l'injustice ou de l'ignorance humaine. Et tout d'abord, la vie même de cet homme extraordinaie et simple, absorbé dans son grand songe d'idéal, dans sa très haute vision d'unité et d'harmonie, et, pour tout le reste, naïf comme un enfant et désintéressé comme un poète.

Né à Lyon, cité mystique et pratique tout ensemble, patrie des Ballanche et des Blanc de Saint-Bonnet, mais aussi des Ampère et des Jacquard (les deux tendances se retrouveront dans notre penseur, qui est un savant et un voyant), Paul-François-Gaspard, ardent comme saint Paul, doux et mystique comme saint François, porteur d'or et chercheur d'étoiles comme Gaspard le mage, appartenait à une famille d'artistes et d'esprits originaux, de cœurs généreux, mais d'un cachet

Digitized by Google

spécial, tels qu'on n'en trouve plus guère. C'étaient des gens *oubliés au paradis terrestre*, disait un personnage qui les connaissait bien (1).

Le jeune Lacuria passa son enfance dans un vieux quartier pittoresque, à l'ombre des tours de Saint-Jean, puis de Saint-Nizier, entre le Rhône rapide, le plus beau des fleuves de France, l'Alphée des Gaules, qui écume aux arches géantes, et la Saône paresseuse, aux contours de douceur et de rêve, comme si le contraste harmonieux des choses, le masculin et le féminin essentiels, qui seront le fond même de sa philosophie, s'esquissaient déjà pour ses yeux dans ce double spectacle, divers et harmonique, de majesté et de grâce.

Elève au petit séminaire de Saint-Jean, célèbre par les chants de sa maîtrise, ébloui chaque dimanche aux pompes de la cathédrale, aux splendeurs symboliques d'une liturgie et d'une musique sacrée apportées d'Orient, aux premiers siècles, par les disciples de l'apôtre qui fut le chantre du Verbe, Lacuria retrouvera dans sa philosophie l'écho de cette harmonie surnaturelle, le besoin du beau dans le vrai et le bien, le culte du vaste et minutieux symbolisme des choses, et concevra le monde — ce qu'il doit être en effet — comme une immense Fête-Dieu, où tout détail, tout geste a un sens profond et sacré, où tout est rayon de l'ostensoir divin.

D'une curiosité déjà très vive et non spécialisée, qui s'élançait avec une ardeur égale dans toutes les directions de l'intelligence, aussi passionné de science que de mystère, de géométrie que de musique, d'art que de métaphysique ou d'exégèse, de religion que de liberté, il se plaira bientôt à suivre de l'œil intérieur la convergence de tous ces rayons vers un

(1) Ses deux frères, Louis et Clément, ont laissé une trace appréciable dans l'école lyonnaise de peinture ; de même que leurs amis Janmot et Flandrin, c'étaient des Ingristes. Les uns et les autres utilisèrent souvent la tête si caractéristique de leur frère et ami pour leurs compositions religieuses.

Ajoutons qu'en dehors des élèves d'Ingres la tête de Lacuria a intéressé vivement d'autres artistes, entre autres, M. Jean-Paul Laurens, qui avait l'intention de la reproduire en eau-forte. Il est regrettable que ce projet n'ait pu se réaliser ; il l'a été par M. Guiguet, autre artiste de grande valeur, et par M. Courbe.

Digitized by Google

point central dont plus tard il devinera la loi, point central où toutes les oppositions, toutes les antinomies de l'esprit humain devaient se résoudre en une harmonie foncière. Sa foi lui en entr'ouvrait déjà le chemin. Renonçant de bonne heure à la vie profane, c'est-à-dire superficielle, le jeune homme, épris d'unité (1), va consacrer son existence à l'Unique Nécessaire, c'est-à-dire à l'étude et à l'amour de la vérité vivante. La vocation religieuse lui apparut dès lors comme la forme la plus haute, la plus totale du don de soi à Dieu et aux hommes. « Le prêtre, dira-t-il, n'a point de famille, non parce que son cœur s'est endurci ou rétréci, mais parce que sa famille est le monde. » Ce n'est point certes qu'il méconnût la beauté et le charme des sentiments plus restreints : celui qui écrira *La fleur de l'amour*, n'ignorait rien des aspirations et des délicatesses du cœur humain. Mais, s'écrie-t-il, « regardez autour de vous, tout n'est-il pas misère et douleur? N'entendez-vous pas le concert de plaintes qui s'élève de la terre? Vos frères et vos sœurs sont dans le travail et la souffrance, et vous choisiriez ce moment pour vous isoler et vous enivrer dans votre rêve d'amour? Et vous songeriez à vous bâtir un palais à vous seul, dans le désert où tous sont sur la terre nue...? Songez d'abord à sauver vos frères, à remplir votre vie de travail et de dévouement. »

Fidèle à cet idéal, à trente ans (1836), en pleine maturité de sa raison et de sa volonté libre, il reçoit les Ordres au grand Séminaire de Lyon, situé alors place Croix-Paquet, professe d'abord à Saint-Nizier, puis décide d'employer son activité et sa fortune à fonder, de concert avec quelques prêtres amis (les abbés Dauphin, Chaîne, Bourgeat et Lassalle), un grand collège à Oullins, qui aura de brillantes destinées et sera remis, quinze ans plus tard, aux mains du P. Lacordaire.

Dès le premier jour, son influence, non seulement intellectuelle, mais personnelle, fluidique, si je puis dire, sur les enfants, fut extraordinaire. Il avait d'ailleurs des méthodes pé-

(1) « O bienheureuse Unité, tu es la lumière de ma propre pensée, la vie de ma vie, l'inébranlable appui de tout mon être ». *Les Harmonies de l'Etre*, T. I, p. 124.

Digitized by Google

dagogiques à lui, n'ayant jamais été homme à suivre les chemins battus. Il faisait à ses élèves d'utiles conférences mêlées de drôleries, contes, rêves, émettait des idées originales à propos de philosophie et de sciences diverses, décrivait le bonheur des âmes pures, chantait et interprétait les grands maîtres avec un petit filet de voix aigrelet, qui permettait cependant de comprendre la beauté des mélodies de Beethoven, au moins autant que les violons de certains virtuoses.

Il se livrait, car « il y faut un cœur entier », disait-il, à sa grande tâche d'éducateur avec une ardeur d'artiste et d'apôtre. Ce qu'il appelle « l'art vivant » dans l'un des plus beaux chapitres de ses *Harmonies*, c'est la production du chef-d'œuvre humain, c'est la paternité spirituelle, c'est l'éducation, qui était pour lui l'art suprême, la vraie création esthétique et morale. Et, ajoutait-il « dans l'art vivant, comme dans les autres arts, et plus encore, l'artiste se reproduit lui-même. Ce seul mot explique bien des choses. »

La dernière perfection de l'art vivant était pour lui la beauté surnaturelle, « qui est de beaucoup, disait-il, la plus élevée, la plus importante et la plus difficile à réaliser. » C'est pourquoi « Dieu le grand artiste, Dieu qui aime infiniment le beau, prenant en pitié la faiblesse humaine, établit sur un fondement inébranlable *une école du grand art*, et cette école, c'est l'Eglise » (1).

De ce grand art, Lacuria fut un habile ouvrier. Plus d'un homme que nous pourrions nommer est encore aujourd'hui reconnaissant à ce génial éducateur de la décisive orientation vers le bien qu'il imprima alors à son âme. « Lacuria à qui, nous écrit l'un d'eux, je dois tout ce qui m'a permis de m'élever au-dessus de la boue, était un saint, un philosophe, un enfant, un être absolument supérieur, aussi simple que le curé d'Ars. »

Cependant, ses occupations pédagogiques ne l'absorbaient point tout entier, lui laissant le loisir de travaux personnels et de recherches multiples orientées toujours dans leur diversité même par ce qu'un éminent poète philosophe, M. Adrien

(1) *Les Harmonies de l'Etre*, T. II, p. 125.

Digitized by Google

Mithouard, a si bien nommé le *tourment de l'unité*. Il n'ignorait point d'ailleurs le double écueil où ont sombré trop de penseurs : « Ceux, dira-t-il, qui se sont placés au centre, n'ont pas su y rattacher le reste ; ceux qui ont eu un autre point de départ ont voulu rayonner comme s'ils étaient au centre, et, après avoir dit des choses sublimes, ils sont tombés dans des erreurs d'autant plus monstrueuses que leur logique a été plus inexorable. »

Pour éviter plus sûrement cette double source d'erreur, celle d'en haut et celle d'en bas, Lacuria s'attachera simultanément à l'étude des sciences et à celle de la théologie. Il lira saint Denis, saint Augustin, Origène, la *Somme* de saint Thomas (deux fois tout entière), et en même temps s'initiera aux secrets les plus profonds de la chimie et de la géométrie, aux grandes lois scientifiques, cherchant toujours, à travers les plans divers de ses études, le rapport et la convergence, l'harmonie et l'unité de tous les rayons.

La première édition des *Harmonies de l'Etre* parut en 1847. C'est vers ce temps que, pour plus d'indépendance et de loisir intellectuel, peut-être à la suite de quelque mésentente avec ses associés d'Oullins, ou parce que l'accueil fait à son livre le dégoûta de Lyon, Lacuria partit pour Paris comme précepteur des enfants d'une famille aristocratique. Il y assista à la révolution de 1848 avec cette bonne humeur dont il accueillait les menus ennuis de l'existence. Entre deux fusillades, le précepteur trouvait amusant de mener sur une barricade le plus jeune de ses élèves âgé de six ans. On revint sans blessures, mais on devine la réception. Le même élève qui n'est autre que M. Félix Thiollier, de Saint-Etienne, partageait l'enthousiasme de son professeur pour les aventures héroïques, et, dans le but d'aller évangéliser les sauvages, traversait l'île Saint-Louis pour s'embarquer sur un bateau amarré quai d'Anjou. « Attends d'être un peu plus gros et plus grand ! lui dit l'abbé ; les sauvages qui doivent te manger ne s'en plaindront pas. »

Malheureusement, quelques années plus tard (1851), cette famille quittait la capitale et le penseur ne trouvait plus que des occupations sans rapport avec ses facultés. Nul ne prenait

Digitized by Google

garde à sa réelle valeur, on ne comprenait ni ne tolérait des originalités qui furent toujours la rançon du génie. Contraint de se suffire avec ses pauvres revenus, Lacuria habita dès lors, derrière le Panthéon, dans une rue sombre, une misérable chambre. Le mobilier se composait d'une vieille table raccommodée, de quelques chaises aux pieds disparates ; un lit étroit était dissimulé par un rideau de serge verte. Des livres et des partitions, des boîtes aux formes diverses remplies de pinceaux, de porte-plumes, outils de menuisiers, s'entremêlaient sur le plancher près d'un vieux piano aphone ; aux murs, quelques tableaux, offerts ; sur la cheminée, un pot de fleurs devant un grand crucifix.

Dans la modestie de ce décor, le solitaire n'enviait personne et se trouvait heureux. Sans autre distraction quotidienne que d'enseigner quelques enfants pauvres et d'accompagner un aveugle, vivant d'ailleurs d'une vie presque exclusivement spirituelle, où la sensibilité physique était dominée sinon remplacée par une autre, suave et souveraine, il subissait, sans les éprouver pour ainsi dire, ses souffrances physiques et morales. Elles n'affectèrent jamais, nous dit un de ses disciples, sa sérénité ni sa joie. Et, dans ce calme immuable du mystique, la grande œuvre du penseur se poursuivait lentement, se corrigeait, se refondait tout entière en son esprit. Lacuria fut l'homme d'un seul livre et il le refit trois fois, chaque fois plus sévère pour lui-même que ses critiques les plus durs, que ses juges les plus impitoyables, et visant sans cesse à plus d'exactitude, de profondeur, de science, d'orthodoxie et de clarté.

Chaque jour, sa cellule d'ascète, qui avait pour tout luxe une harpe et une verveine, était visitée par quelqu'un de ces anges lumineux que Platon appelait les Idées, par un nouveau rayon plus précis, plus éclatant, de quelque vérité supérieure, mathématique ou physique, esthétique ou morale, et aussi quelquefois par l'illumination non moins précieuse de l'arrivée d'un ami, le P. Captier ou son frère, ses anciens élèves qui lui devaient leur vocation, le docteur Conan ou M. Courbe, auteur d'un très beau portrait de Lacuria, Ledos, le grand physiognomoniste, les Péladan ou les Flandrin, Delaroche ou

Digitized by Google

Chenavard (1). Il voyait souvent Gounod à qui, tout jeune, il avait enseigné la technique de l'art musical. Lacuria, en effet, et ce détail n'est point indifférent à sa philosophie même, avait non-seulement le culte, mais la science de la musique, dont il possédait une théorie personnelle. Intime avec plusieurs musiciens, il écrivit de 1850 à 1865, en cette période de fièvre et d'innovation musicale, nombre d'articles pour la défense de Gluck, de Beethoven, de Berlioz et de Wagner, génies alors très discutés, et il fut l'un des premiers à proclamer la vérité aujourd'hui triomphante. Il écrivait en 1869 à un ami qui avait échangé des horions avec un *siffleur* pendant l'exécution de l'ouverture de *Lohengrin*, au concert Pasdeloup : « En ma qualité de prêtre, je ne peux hélas ! vous féliciter d'avoir donné plus de coups que vous n'en avez reçus : mais je serais capable de vous donner l'absolution ; cela me ferait même plaisir. »

Beethoven surtout l'enthousiasmait. D'un article écrit vers 1860 (*Les Dernières Confidences du génie de Beethoven*), je relève les lignes suivantes sur les six derniers quatuors du maître dont ils furent le chant du cygne : « Lorsqu'on enferme un aigle dans une cage, il va heurter tous les barreaux pour trouver une issue ; puis, étendant ses vastes ailes, il atteint d'une seule envergure les extrémités de sa prison ; tel le génie de Beethoven, enfermé dans ces quatuors, semble chercher à rompre le cercle qui l'enferme ; il heurte partout pour trouver un passage, depuis la dernière extrémité de la chanterelle jusqu'aux profondeurs de la basse ; il se dilate, il remplit tout à la fois et semble demander à grands cris de l'air et de l'espace. Cette grande lutte est pleine d'intérêt ; mais quelquefois la cage semble disparaître, on ne voit plus que le vol de l'aigle et l'infini derrière lui, et le ravissement devient inexprimable. »

La question de l'art et du beau sous toutes ses formes fut

(1) Citons encore les peintres lyonnais Borel, Janmot, Trévoux, l'historien lyonnais Emile Charvériat, Félix Thiollier de Saint-Etienne, M^me^ de Reyssac, cousine d'Alfred de Musset, Beluze, parent du curé d'Ars, le P. Mouton, dominicain, et son frère; Desbarolles, l'abbé Henri de Beaufort, élève et ami de Burnouf, Blanc de Saint-Bonnet le philosophe, etc.

Digitized by Google

toujours de celles qui le préoccupèrent le plus vivement : « L'homme, écrira-t-il, a été condamné à manger son pain à la sueur de son front ; il travaille donc pour se procurer l'utile, avec patience, constance et résignation. Mais quand il travaille pour le beau, c'est avec enthousiasme, il ne sent plus la peine et se croit porté sur les ailes du Génie. Pour l'utile, il dépense mais il calcule ses dépenses ; pour le beau, il fait des folies et se ruine avec joie. C'est qu'il pressent que la question du beau touche à celle du bonheur » (1).

A l'autre pôle de l'intelligence, les mathématiques ne l'attiraient pas avec moins de force et déjà nous pressentons ici comme en un double symbole les deux faces de son génie philosophique : l'harmonie et le nombre. Ce fervent du beau était un croyant du chiffre, qui voyait dans la géométrie « les lois immuables de l'esprit » et non pas seulement de la matière, définissait la justice « les mathématiques en action », et concevait Dieu, la morale, la beauté comme des théorèmes et des nombres. Il creusait toutes les sciences et n'en méprisait aucune, pas même celles que dédaigne ou ignore le préjugé académique ou bourgeois et dont il découvrait l'idée profonde. Son intelligence encyclopédique était servie par une mémoire prodigieuse (il définissait le génie « la mémoire d'une grande âme ») et par une promptitude de conception qui lui permettait de s'assimiler à la première lecture et de retenir indéfiniment les résultats de travaux dont un seul eût absorbé une vie ordinaire. En 1880, après trente ans de méditations incessantes, de travaux et d'expérimentations scientifiques, « Lacuria, dit M. Boissy, avait entièrement recomposé ses *Harmonies de l'Etre*. L'œuvre était précisée dans sa méthode, développée dans ses investigations ; plus nette dans ses conclusions, elle avait, en plus, profité des découvertes récentes et des patientes observations de l'auteur. »

Mais ce fruit mûr de tant d'années de labeur, cette lumière qui allait resplendir dans l'unité grandiose de son œuvre enfin achevée, Lacuria n'eut pas le temps ni la joie de l'offrir au public. En 1885, après une pneumonie grave, soignée dans la

(1) T. I, p. 47.

Digitized by Google

maison de la rue Oudinot, infirme et presque aveugle, il fut ramené par des amis à Lyon, où, par une sorte de délicate et providentielle application de sa grande loi d'harmonie et d'unité, de sa philosophie du cercle et du retour de la fin au principe, il fut recueilli à Oullins, sa longue journée de 80 ans s'achevant comme elle avait commencé. Autre détail symbolique et profond : aux derniers temps de sa vie, gardant toujours en apparence son beau regard bleu et lumineux, sa prunelle était obscurcie en sa partie inférieure et comme barrée aux choses d'en bas, ne recevant plus la lumière que par en haut, de sorte qu'aveugle à la terre, il ne pouvait plus voir que le ciel. C'est ainsi qu'il mourut, en 1890, à l'âge de 84 ans. Il repose dans la chapelle du collège d'Oullins, œuvre de son ami Bossan, architecte de Fourvière ; la décoration de cette chapelle est l'œuvre de Paul Borel, autre ami intime et ancien élève de Lacuria, à qui je dois plus d'un détail de cette biographie (1).

II

L'auteur des *Harmonies de l'Etre* (publiées en 1899, par les soins de M. René Philippon) (2) réunit en lui trois hommes dont chacun est de taille supérieure : un savant, un philosophe, un mystique. Je ne parle pas de l'artiste, de l'esthéticien non moins puissant (voir ces admirables chapitres : *Du Beau, L'Art, Les Beaux-Arts, l'Art vivant, l'Arc-en-ciel et la Gamme.*) Le savant est de première force : il suffit pour s'en convaincre de lire : *Les sections du cône*, les *Lois du Monde physique*, de *La Matière*, etc. Le philosophe, qui joint Pascal à Pythagore, est, en quelque sorte, engendré par le savant lui-même, si l'on donne à ce dernier mot son sens large ; sa philo-

(1) Outre les *Harmonies de l'Etre* et un assez grand nombre d'articles consacrés à l'art et la philosophie, Lacuria laissa plusieurs manuscrits inédits ; entre autres, des contes curieux et naïvement écrits : *La Clé d'or*, *La Danse des outils*, etc., et un *Commentaire de l'Apocalypse*.

(2) Deux vol., Chacornac, éditeur.

Digitized by Google

sophie est comme la grandiose unification de ses vastes connaissances. Quant au mystique, il procède du philosophe et du savant, dont il est l'efflorescence la plus haute. Ceux qui font du mysticisme un rêve sentimental, ont raison de reléguer cet état d'âme dans les catégories poétiques : tout autre est le mysticisme vrai. Celui-ci est la science même, mais la science à son troisième degré, à son stade supérieur. Car, n'y a-t-il pas aussi les *trois états de la science* comme il y a les trois états de la matière et les trois états de l'esprit humain? Quand la science marche pas à pas étudiant les phénomènes, elle s'appelle *la science* proprement dite et correspond sur le terrain de l'intelligence au mode de locomotion le plus simpliste et le plus terre-à-terre, la marche à pied. Quand, reliant toutes ses études et tous ses domaines, elle s'élance de l'un à l'autre sur le train rapide de la pensée qui les rapproche et les compare, elle se nomme *la philosophie*. Lorsqu'enfin de cette synthèse psychologique et cosmique, elle s'élève vers l'Infini, vers l'Unité suprême et essentielle, elle est *la Mystique*. La vraie mystique est le dernier secret de la science, l'élan céleste de la raison, l'aéroplane de la pensée. Lacuria est un grand mystique, *parce qu'il* est un profond savant et un très grand philosophe.

Les deux volumes de Lacuria pourraient se résumer en cette phrase qu'il donna pour sous-titre à sa première édition : *Les Lois de l'Ontologie, de la Psychologie, de l'Ethique, de l'Esthétique et de la Physique expliquées les unes par les autres et ramenées à un seul principe*. Nous n'avons plus guère aujourd'hui notion de la grande philosophie, des purs sommets de la lumière. De doute en doute, d'exclusion en exclusion, nous en sommes venus à ne plus même savoir si nous avons le droit de penser valablement : on appelle cela le problème de la connaissance, et les plus forts d'entre nous se débattent dans cette impasse sans issue. Nous philosophons, nous ne sommes plus des philosophes. Matérialistes comme des singes en science, nous ne croyons plus ni à la raison métaphysique, ni à la morale que nous ramenons aux mœurs ou à l'art social, ni à la tradition, exclue depuis des siècles de toute philosophie, ni à la théologie, ni à aucune des grandes clartés. Nous nous fermons ainsi tous les mondes. Réduits au double caveau d'une

Digitized by Google

psychologie close et d'une science cadavérique, au double emprisonnement cellulaire dans le moi et l'atome, dans le moi vidé par le subjectivisme négateur, dans l'atome éteint de tout rayon céleste, nous déclarons l'Infini inconnaissable, les hauts problèmes insolubles, la métaphysique antipositive, et ils le sont, en effet, dans cette prison factice, dans ce tombeau scellé de notre pensée étroite et morte qui se décore des beaux noms d'immanence et de positivisme. Nous aspirons toutefois à l'Unité et à la Synthèse, parce que c'est le mouvement naturel et forcé de l'esprit humain ; mais comme nous avons préalablement tout exclu, ou peu s'en faut, nous ne pouvons faire cette unité qu'avec ce qui nous reste, c'est-à-dire avec à peu près rien, et notre chef-d'œuvre, le dernier mot de notre mentalité scientifique et moderne, est simplement d'abattre le mur qui sépare nos deux prisons et de relier les deux bouts de notre très courte chaîne, c'est-à-dire le moi et l'atome, par la théorie fameuse de l'évolution de l'atome jusqu'à notre petit moi, au delà duquel nous ne concevons plus rien. Toute notre science et notre philosophie se bornent là.

C'est dire que nous sommes on ne peut mieux préparés à ne rien comprendre aux profondeurs de la pensée d'un Lacuria, qui a, de la raison humaine, éclairée de toutes les lumières d'en haut et d'en bas, de la terre et du ciel, une idée autrement puissante et riche, se fait de la philosophie une conception autrement large, qui ressemble à la nôtre à peu près comme le vol de l'aigle à la pelle de la taupe, ou un lever de soleil à la lueur d'une veilleuse de nuit. C'est que sa Méthode n'est point comme la nôtre tronquée par le préjugé matérialiste qui restreint la certitude à la science, la science à la physique ou à la biologie, n'admet qu'une forme de connaissance, la plus étroite et la plus basse, voile le ciel (comme si ce n'était pas là justement que le soleil luit), et, après avoir isolé la raison de la tradition, du cœur, du sens moral, de toutes les puissances spirituelles, la repousse elle-même sous le nom de métaphysique. « On a beaucoup reproché à notre siècle, dit Lacuria, de s'occuper de la matière ; ce n'est pas précisément ce dont il aurait fallu le blâmer, car la matière est une des clés de la philosophie... Ce qu'il faut reprocher au siècle, ce n'est point

Digitized by Google

d'étudier la matière, mais de l'étudier mal, c'est-à-dire exclusivement ; il fait comme celui qui voudrait étudier l'homme sur un cadavre (1). »

« La science matérialiste, observe Lacuria dans sa préface, dit qu'il n'y a de vérité que dans les faits. C'est une erreur. Les faits ne sont pas plus la vérité qu'un bloc de marbre ou sa poussière n'est la Vénus de Milo... La vérité est l'*harmonie* des faits. »

Une autre remarque préliminaire et non moins importante est celle-ci : Il n'y a pas qu'une catégorie de faits. « Les faits qui sont à la connaissance de l'homme sont de deux sortes. Les uns sont l'objet d'une observation directe : ce sont les faits physiques et ceux de la conscience ; les autres ne pouvant être observés directement sont admis par la confiance à un témoignage étranger, ce sont les faits historiques et ceux qui nous sont donnés par la révélation. Les premiers faits sont vus, les seconds sont crus. Les uns et les autres peuvent se vérifier rigoureusement ; les premiers par l'observation, les seconds par l'examen attentif des motifs de crédibilité ; les seconds sont d'une importance beaucoup plus haute, et, même pour le grand nombre, beaucoup plus nombreux; car, même les faits scientifiques, *vus* par un petit nombre de savants, ne sont que *crus* par la multitude (2). »

Il y a donc deux principaux moyens de connaître, aussi légitimes, et, en ce sens, aussi « scientifiques » l'un que l'autre : la science et la foi. « La foi et la science sont donc les deux instruments que l'homme possède pour atteindre la vérité ; elles sont pour lui comme les deux jambes qui le font arriver, comme deux ailes avec lesquelles il s'élève jusqu'à la lumière. C'est ainsi qu'entendaient la philosophie les Sages de l'antiquité ; ils se servaient à la fois de ce qu'ils voyaient et de ce qu'ils croyaient, et, tout en observant, ils recherchaient et étudiaient les traditions.

« Mais le rationalisme moderne s'est posé un nouveau problème philosophique, savoir : abstraction faite de la foi, jus-

(1) 1re édit., T. I, p. v.
(2) T. I. p. 2.

Digitized by Google

qu'où la raison pure peut aller dans le domaine de la vérité. Ce problème est aussi puéril et aussi inutile que celui de savoir jusqu'où pourrait aller un homme en sautant sur une seule jambe et à quelle hauteur s'élèverait une hirondelle à laquelle on aurait coupé une aile... Le résultat a été digne de l'entreprise ; au lieu de la vérité, on n'a trouvé que le doute, on a eu de plus en plus le vide dans la pensée, le vide dans le cœur, le vide dans la vertu et aussi le vide dans le bonheur. Notre entreprise, ajoute notre philosophe, est grande et difficile, c'est de trouver le chemin de tout le bonheur possible en trouvant toute la vérité possible (1), et il nous semble que nous n'avons pas trop de toutes nos richesses, de tous nos moyens, de tous nos organes. Gardons-nous donc de rien retrancher, de rien exclure, mais au contraire rassemblons toutes nos forces et toutes nos ressources pour mieux atteindre notre but (2). »

Telle est la vraie méthode philosophique.

Mais il ne suffit pas de *ne rien exclure*. Il faut encore *tout harmoniser*, et *sans rien confondre*. Voilà les trois grands principes de la méthode.

« La société, disait Lacuria, souffre horriblement de confusions qui entretiennent de cruelles divisions, confusion de l'esprit et de la matière qui ne savent point distinguer leurs lois respectives ; confusion de l'Eglise et de l'Etat qui se suspectent et s'oppriment; confusion de la nature et de la grâce, qui n'ont pas la même fin, et qui tendent injustement à se détruire au lieu de s'harmoniser ; et toutes ces confusions sont renfermées dans la confusion de la science et de la foi qui empiètent l'une sur l'autre, et ne se touchent que pour se contredire et se combattre. Après bien d'autres, je viens de faire un nouvel effort pour établir entre elles une véritable harmonie; c'est

(1) « La foi seule, a produit des siècles beaux, mais imparfaits, la science seule nous a jetés dans de grands désordres, toutefois son travail ne sera point inutile : qu'elle s'unisse à la foi, et nous aurons des siècles plus beaux qu'aucun de ceux que nous avons admirés jusqu'ici, des siècles dont rien ne peut nous donner l'idée... L'union de la foi et de la science, c'est là qu'est tout l'avenir de l'humanité, c'est donc là que doit tendre maintenant toute œuvre grande et utile. » (1re éd. t. I, p. IX.

(2) T. I, p. 4.

Digitized by Google

là tout le but de cette œuvre. C'est là la pensée de ma vie (1). »

Après le but, voici la méthode : « Etudier Dieu à la lumière de la foi, étudier la créature à la lumière de la science, comparer ces deux notions, saisir les traits de ressemblance, et trouver dans l'un des termes la raison de l'autre, voilà notre méthode, qui est surtout l'*analogie*. Cette comparaison des deux ordres de notre connaissance peut amener la lumière des deux parts, car ce que nous savons de Dieu, par la foi, étant certain et immuable, peut servir, lorsque l'analogie y conduit, à fixer l'hésitation des conjectures scientifiques ; et ce que la science nous donne, étant clair et distinct, peut servir à discerner plus nettement ce que nous connaissons en Dieu d'une manière confuse. »

De là, cette comparaison perpétuelle des choses d'en bas et des choses d'en haut, des problèmes de la science et de ceux de la théologie, et, pour ainsi dire, ce choc continu des deux mondes qui fait jaillir dans toute cette œuvre touffue, comme par l'étincelle des deux électricités contraires, une lumière si intense.

Qu'on lise, par exemple, dans les chapitres consacrés aux trois grandes forces de la nature, aux trois fluides impondérables, aux trois couleurs primitives, la profonde philosophie de la chaleur, de l'électricité et de la lumière, ou la métaphysique, j'allais dire la théologie du rouge, du bleu et du jaune, ou celle de la gamme et de l'arc-en-ciel, desquels il est d'ailleurs bien plus rationnel de croire qu'ils ont une métaphysique et même une théologie, c'est-à-dire un rapport avec l'Unité centrale, que de croire qu'ils n'en ont pas. Qu'on lise cet étonnant chapitre des *Sections coniques*, où toute la géométrie est ramenée au cône et même, pourrait-on dire, tout le dogme.

Nos habitudes intellectuelles rétrécies par le spécialisme qui parque et emprisonne le savant dans la science, le philosophe dans la raison pure, le théologien dans le surnaturel exclusif, sans communications, sans infiltrations possibles d'un do-

(1) T. I. p. 7.

Digitized by Google

maine à l'autre, nous font aisément prendre pour des rêveurs les chercheurs d'harmonie et d'unité. Le phénomène d'un homme qui serait en même temps un savant, un philosophe et un théologien et se servirait de toutes ces lumières à la fois, non pas seulement séparées mais unifiées, pour résoudre l'énorme problème du monde (phénomène qui s'est vu au XVII^e^ siècle dans les grands génies scientifiques, les Pascal, les Newton, les Kepler, d'où les grandes découvertes) ; ce phénomène dont nous avons perdu la mémoire nous apparaîtrait aujourd'hui comme un cas tératologique relevant plutôt de la poésie et de l'imagination que d'une culture sérieuse et profonde. Il faut bien avouer que c'est notre mentalité qui a tort, et que la Vérité, la Réalité dont notre oreille ne perçoit guère que des notes éparses et discordantes ou bassement prosaïques, ne peut en elle-même être autre chose qu'une sublime et immense harmonie. « Le cœur de la nature est musique », a dit Carlyle, et sans doute faut-il être musicien pour la comprendre. Lacuria est un grand musicien de la pensée, un technicien sinon un virtuose des grands claviers de l'orgue cosmique. Toute impression du monde sensible retentit chez lui dans le monde métaphysique en écho sonore qui, à son tour, prolonge ses ondes de vibrations jusqu'aux sommets mystiques de l'âme. Et réciproquement, toute vérité spirituelle ou dogmatique a son retentissement dans les mondes inférieurs, est une lumière pour la raison et même une loi pour la matière. Une étincelle électrique a pour lui des lueurs de théologie transcendante. « Ces deux électricités (positive et négative), s'attirent, se cherchent, se complètent, comme les deux faces de la pensée divine. » Quelques notes de musique évoquent en lui toute l'histoire humaine. Ecoutez-le parler des deux gammes :

« La gamme majeure, tour à tour majestueuse, triomphante, tendre et gracieuse, semble faite pour dérouler toutes les phases d'un bonheur sans obstacle et sans fin. La gamme mineure, mystérieuse et plaintive, voilée de mélancolie même dans ses plus douces aspirations, semble renfermer en elle toutes les humiliations de la crèche, toutes les naïvetés de l'enfance, toutes les douleurs de la passion... La gamme mineure est la plus convenable pour exprimer l'état actuel de l'humanité,

Digitized by Google

c'est pourquoi les chants populaires, surtout dans les campagnes, où l'homme est plus naturel, sont si souvent mineurs... La gamme majeure semble être la gamme éternelle de la Trinité, et la gamme mineure celle de l'Incarnation). »

Mais toute citation est trahison d'une pensée toujours si fortement synthétique qu'il faudrait, pour en saisir une page, tenir le volume tout entier devant l'esprit, dans cette unité puissante qui en est l'âme et la lumière, selon sa propre parole : « Le génie, c'est l'unité ». Ce qui fait la grandeur de notre philosophe et la beauté de son œuvre, c'est l'ubiquité superbe d'un même accord harmonique qui va répercutant ses échos du haut en bas de l'échelle universelle. C'est que pour lui nulle sphère n'est isolée. En notre ère de scientisme à outrance, je veux dire de science séparée et systématique, la physique s'oppose en ennemie à la métaphysique et au surnaturel, ferme sa porte et sa fenêtre, se clôt dans la cave de la matière et appelle cela « la méthode scientifique ». Cette manière de voir, ou plutôt de ne pas voir, eût paru sans doute à notre penseur analogue à celle qui consisterait à clore tous les volets d'un appartement, à en éteindre toutes les lumières, pour mieux étudier dans la nuit noire les différents objets qui s'y trouvent et que palperait la main. Pour lui, la matière n'a pas plus de sens, sans l'esprit, qu'un livre sans les idées qu'il renferme, et l'esprit lui-même est peu intelligible sans Dieu (d'où l'obscurité de la philosophie d'un Hegel ou d'un Bergson). On pourrait dire de la Vérité harmonieuse ce que Lacuria dit de l'homme : « Il est par dessus tout une œuvre de récapitulation et d'harmonie, » Et ce mot pourrait servir d'épigraphe à l'œuvre même de notre philosophe. Tout se touche en sa vaste pensée : la morale et la géométrie, la science et le surnaturel : « Ainsi, dit-il, la vie animale est surnaturelle pour la pierre, la vie raisonnable pour l'animal et la vie divine pour toutes les autres. *Naturellement*, il est impossible à la pierre de vivre et de sentir, à l'animal de raisonner, à l'être fini raisonnable de participer à la nature divine. Néanmoins, la matière participe à la vie dans l'individualité animale, l'animalité participe à la raison par l'unité de conscience dans la personnalité humaine, et l'humanité avec tout ce qu'elle renferme participe

Digitized by Google

à la divinité dans l'unique personnalité du Christ qui est la seconde personne de la Trinité » (1).

Qu'y a-t-il de plus éloigné, ce semble, que la géométrie et le dévouement? Or, le dévouement n'est pour Lacuria que l'application rigoureuse d'un axiome géométrique, qui est, en même temps le fond de la raison et le fond de l'amour, car pour lui, nous l'avons vu, l'amour et la raison ne sont qu'un. Lisons cette page magnifique : « Ici se présente à notre attention un axiome bien connu de la géométrie : le tout est plus grand que la partie. Tous savent cela, mais peu songent aux conséquences que la logique peut en tirer. Si le tout est plus grand que la partie, il est plus excellent, on doit le préférer, et si l'alternative se présente, on doit sacrifier la partie plutôt que le tout, et préférer la conservation, le salut, le bonheur du tout à celui de la partie. L'homme comprend parfaitement cela quand il s'agit de sa bourse, les marins le comprennent lorsqu'ils jettent les bagages à la mer pour sauver le vaisseau du naufrage, les citoyens lorsque, dans un incendie, ils font la part du feu. Caïphe ne faisait qu'appliquer ce principe à la société, lorsqu'il disait : Il vaut mieux qu'un homme périsse que la nation tout entière; et ceux-là surtout, l'ont admirablement compris que nous voyons dans l'histoire se sacrifier volontairement pour la patrie. La raison possède donc en elle le principe du dévouement. Pourquoi donc tous les hommes ne sont-ils pas dévoués? Pourquoi tant d'égoïsme? C'est que la raison, qui renferme plusieurs vérités, ne comprend pas toujours l'harmonie et l'unité de ces vérités. Alors ces vérités lui apparaissent comme luttant l'une contre l'autre et cherchant à se détruire mutuellement. Toute vérité a un côté absolu et par là une force infinie, cette lutte est donc épouvantable, et la raison se trouvant au milieu comme un vaisseau entre deux vents contraires qui le font tourbillonner, sacrifie, pour faire cesser la tempête, une des vérités, et, pour la raison, sacrifier une vérité, c'est faire naufrage (2). »

« Voyons maintenant le puissant secours que la révélation

(1) T. II, p. 57.
(2) T. I, p. 271.

Digitized by Google

apporte à la raison pour la compléter et l'élever au-dessus d'elle-même; et d'abord examinons à la lumière de la foi notre principe : le tout est plus grand que la partie. Pour la raison, le *tout* dont elle s'occupe est presque toujours relatif et fini, c'est la famille, la cité, la patrie ; sa préoccupation dépasse rarement cette limite, mais le véritable *tout* n'est pas là. Le *tout des touts*, si l'on peut parler ainsi, le *tout absolu* est Dieu, qui possède l'être de tout ce qui est, et dans la pensée duquel les types de toutes créatures subsistent éternellement. C'est vers ce Tout que la révélation appelle en premier lieu notre attention et notre cœur, c'est pourquoi le premier commandement est celui-ci : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu par-dessus toutes choses, et tu n'adoreras que lui seul. Le tout de la raison est une abstraction froide qui ne dit rien au cœur, le tout de la révélation est vivant, personnel, infiniment parfait et appelle de toutes manières l'admiration et l'amour. Lorsqu'un homme sait qu'il peut par son dévouement sauver toute sa patrie, il sent la générosité se réveiller dans son cœur. Mais ces occasions sont rares ; la plupart du temps c'est un individu qui sollicite notre générosité et le cœur hésite. Il est vrai qu'il y a une solidarité entre le tout et les parties qui fait que le bien qu'on fait à une partie intéresse le tout, mais qui comprend et surtout qui agit en vertu de cette abstraite solidarité? Mais *le Tout vivant* de la révélation nous dit formellement : « Tout ce que vous ferez à l'un des plus petits, vous le faites à moi-même », alors toute hésitation disparaît et la charité reprend son cours (1). »

Lacuria abonde de ces grandes vues simples, qui résument en un point de larges horizons, ramenant, par exemple, toute la science humaine à une addition bien faite : « Les opérations qui constituent la science humaine, ressemblent beaucoup à ce qu'on appelle, en arithmétique, une addition. Elles exigent des conditions semblables et présentent les mêmes difficultés et les mêmes dangers. Pour qu'une addition soit parfaite, il faut premièrement qu'on n'ait oublié aucun des chiffres qui doivent être comptés ; il faut ensuite que toutes les quantités

(1) T. I, p. 273.

Digitized by Google

qu'on additionne soient de même nature et appartiennent à la même unité. Si l'on additionnait ensemble des francs et des dollars, ou des végétaux et des animaux, ou des animaux de différentes espèces, la somme n'aurait aucun sens. Il faut encore observer la hiérarchie des nombres et ne pas confondre les unités, les dizaines et les centaines, etc. Enfin il ne faut pas se tromper sur la valeur de chaque nombre, il faut que la somme soit parfaitement égale à tous les nombres réunis. Cette comparaison nous fera sentir toute la pauvreté de l'intelligence humaine... La première difficulté, qui est souvent une impossibilité, c'est d'avoir tous les chiffres de l'addition... Pour construire une théorie universelle parfaite, il faudrait premièrement connaître tous les faits non seulement existants mais encore possibles, ce qui supposerait une science infinie; secondement, il faudrait saisir parfaitement toutes les différences qui séparent ces faits les uns des autres, ce qui supposerait une intelligence sans limite; troisièmement enfin il faudrait une force d'attention toute-puissante, pour saisir d'un regard l'unité de cette multitude infinie. Tout cela n'appartient qu'à Dieu (1). »

Même dans ses plus hauts envols, la pensée de Lacuria reste volontiers mathématique, en vertu toujours de cette unité essentielle, de cette harmonie d'intelligence, qui lui fait voir partout la même loi foncière et l'invite à rapprocher les extrêmes.: « Les matérialistes qui se retranchent dans la géométrie et se croient bien barricadés contre l'esprit, feront bien, dit-il, d'apprendre qu'ils cultivent une science toute immatérielle et qu'ils obéissent malgré eux aux lois immuables de l'esprit » (2). Voyez-le ramener la vertu ou le péché à une vérité ou à une erreur mathématique, c'est-à-dire métaphysique, car tout se tient, tout s'emboîte, tout rentre dans l'unité : « La vertu n'est que l'expression vivante et sentie du rapport entre l'infini et le fini. Ce rapport peut s'exprimer ainsi : en présence l'un de l'autre, le fini n'est rien, l'infini est tout. Le fini n'est rien, c'est là l'humilité ; l'infini est tout, c'est la cha-

(1) T. I, p. 256.
(2) T. I, p. 235.

Digitized by Google

rité; ce rapport, c'est la lumière. Le péché ne peut être autre chose que le contraire de la vertu, c'est-à-dire l'expression sentie et voulue d'un rapport faux. Intervertissons donc les deux termes du rapport exprimé par la vertu, nous aurons cette proposition : en présence l'un de l'autre, l'infini n'est rien et le fini est tout. Cette absurde proposition est la formule du péché. L'infini n'est rien... et l'homme se concentre en lui-même, c'est là l'égoïsme. Le fini est tout : pour réaliser cette parole en lui, l'homme veut faire dominer ce fini sur tout le reste ; c'est là l'orgueil » (1).

Comme le problème intellectuel et moral, le problème social peut, lui aussi, se poser, ou plutôt se transposer dans la langue des mathématiques : *la division*, si les lignes se croisent, l'*unité* si elles convergent vers un centre commun. Mais la convergence ou l'unité présentent plusieurs cas : 1° les lignes peuvent se rendre au centre par l'attraction ; c'est l'unité par l'amour ; 2° l'attraction étant nulle, les lignes peuvent être maintenues dans leur ordre par la compression de la circonférence ; c'est l'unité par la force... », etc. (2) Lacuria a sur les deux pôles de la politique, sur les deux grands partis nécessaires, sur l'unité sociale et le pacifisme, sur le libéralisme et l'infaillibilité (3) sur la liberté (4) du fort, la liberté du sage et la liberté du saint, des vues très hautes qui terminent le premier volume par l'apothéose de la souveraine indépendance dans la suprême harmonie. Dans son chapitre du Progrès, je cueille les lignes suivantes : « Le progrès, loin d'être la perfection absolue, est l'infirmité de l'intelligence finie qui ne peut saisir la vérité tout entière et ne peut que la conquérir successivement. Ce mouvement de l'intelligence, loin d'être le but, n'est que le moyen. La pensée aspire au repos, et le

(1) T. II, p. 217.

(2) T. I, p. 302.

(3) « C'est l'arbitraire qui rend esclave, et non l'infaillibilité... Le chrétien qui obéit ainsi n'obéit ni à un homme, ni à une loi humaine, ni à aucun arbitraire, il n'obéit qu'à Dieu, » (T. I, p. 336.)

(4) Ceux qui aiment et font le bien peuvent le faire librement, sans se contrarier les uns les autres, tandis que ceux qui font le mal, après avoir empêché l'action des bons, se combattent les uns les autres et détruisent leur propre liberté. » (T. I, p. 337.)

Digitized by Google

but de son travail, le fruit de sa victoire, c'est de fixer et d'immobiliser une vérité ; chaque vérité acquise est une pierre avec laquelle elle construit le palais où elle doit régner. Les théories qui sont rejetées ne sont point des vérités fanées qui meurent mais des erreurs qu'on reconnaît et qu'on rejette. L'immobile n'est donc pas l'obstacle du progrès puisqu'il en est le but » (1). Le penseur ajoute : « Les utopistes du progrès qui songent médiocrement au vrai progrès de leur âme, s'occupent beaucoup de celui de l'humanité ; mais leurs vues s'élèvent rarement au-dessus de la matière. Le bien-être physique est toute leur ambition ; ce qu'ils admirent, ce qui les rend fiers, c'est le coton, la pomme de terre, la vaccine, la vapeur, l'électricité, le chloroforme, etc. Comment osent-ils parler du progrès indéfini avec un idéal si pauvre? Ils voudraient que tout homme pût, à tous ses repas, manger de la viande et boire du vin. Nous n'en sommes pas encore là, mais quand on y arriverait, qu'est-ce que cela, et n'y aurait-il rien autre à désirer? Fourier va plus loin, il promet un temps où l'on fera six bons repas par jour ; c'est énorme, mais pourquoi cette limite de six? » (2). — « Les saints semblent ennemis du bien-être des hommes, parce qu'ils s'en privent souvent pour atteindre un bien supérieur. Cependant, ils rendent au progrès, même matériel, plus de services qu'on ne pense, car voici ce qui arrive. La révélation, en appelant l'homme à la sainteté, agrandit la raison, et exalte l'idéal humain. L'élite de l'humanité s'élance vers le but infini ; mais beaucoup, par faiblesse de cœur, n'osent s'élancer ainsi, et ils emploient la puissance qu'ils ont reçue à perfectionner la matière; dans ce premier moment leur force est grande à cause de l'élan général qui a été donné à la société, mais comme leur progrès inférieur qui se sépare du supérieur est un commencement de déchéance, ils finiraient, en suivant la même voie, par revenir à la barbarie. » — « Il suit de ce que nous avons dit que le moment où le progrès matériel doit se produire avec plus d'éclat, est celui où un peuple se détournant de sa sainteté et du progrès supé-

(1) T. I, p. 259.
(2) T. II, p. 18.

Digitized by Google

rieur, concentre ses forces sur le progrès inférieur et matériel. Le protestantisme a généralement produit cet effet ; a-t-il raison d'en être fier? il faut prévoir la fin. Lorsque des sauvages abattent un arbre pour en cueillir les fruits, ils paraissent au premier moment dans une abondance excessive, ils ont tout sous la main, mais ensuite l'arbre se dessèche, et après le rassasiement vient la famine » (1). — « Le luxe et l'enflure qui recouvre le paupérisme, c'est une plénitude qui est une maladie avec l'apparence de l'embonpoint; la société que ronge le luxe, ressemble à ces plantes piquées par des insectes, qui produisent, au lieu de fruits, des excroissances énormes mais parasites et vénéneuses. » — « Si toute la société suivait la voie de la sainteté, ce bonheur universel qu'on cherche sans le trouver, arriverait sans qu'on le cherche, autant qu'il est possible sur la terre » (2).

En ces questions comme en toutes autres, la vérité apparaît toujours à Lacuria comme l'accord de deux termes opposés, réciproquement positif et négatif, et conciliés dans l'harmonie, tels le Père et le Fils dans l'unité de l'Esprit-Saint. Il faut lire, sur ce point, le très remarquable chapitre de *la vérité une et des cinq erreurs*, qui donne une formule rationnelle, claire et commode pour disséquer une question et en déterminer pour ainsi dire les pôles et les points cardinaux.

« Jusqu'ici, dit-il, nous avons vu que tous les grands problèmes se posaient par deux termes (foi et science, fini et infini, etc.). La solution du problème, ou la vérité, était l'harmonie de ces deux termes, dont la Trinité nous offre le premier type et la plus parfaite réalisation. Mais, supposons que la vérité ou l'harmonie ne puisse se découvrir, l'homme sera dans l'erreur, il s'agit de compter les différentes formes fondamentales que cette erreur pourra prendre. Or, étant donnés deux termes, on ne peut, au sujet de ces deux termes, faire plus de six hypothèses. Nous avons déjà indiqué la première, qui est l'harmonie ou la vérité. Mais celui qui désespère d'atteindre l'harmonie peut : 1° se débarrasser du premier terme par la négation et

(1) T. II, p. 22.
(2) T. II, p. 21.

Digitized by Google

n'admettre que le second; 2° se débarrasser du second et n'admettre que le premier ; 3° admettre les deux termes sans s'inquiéter de les concilier, c'est-à-dire les admettre à l'état d'opposition ou de guerre ; 4° il peut les nier tous les deux ou plutôt rester dans l'ignorance et le doute à leur sujet; 5° pour décliner l'obligation de les concilier, il peut les confondre et déclarer qu'ils sont identiques. Ces cinq hypothèses nous donnent les cinq formes que peut prendre l'erreur. Ainsi, le problème se posant en deux termes, la vérité c'est l'harmonie. Et les cinq erreurs sont l'élimination alternative de chacun des deux termes, la négation de leur union, leur confusion, et la négation simultanée des deux (1). »

Appliquons de suite cette formule au problème fondamental qui renferme tous les autres et qui résume toute la pensée humaine : le fini et l'infini. « Si nous éliminons le fini en niant sa réalité, nous restons avec l'infini seul et nous sommes dans le panthéisme idéaliste de l'Inde, qui regarde la création comme une pure illusion, un rêve fugitif de Brahma. Si nous éliminons l'infini, il ne reste plus d'autre principe que la matière et nous sommes en plein dans l'athéisme. Si nous admettons l'existence simultanée du fini et de l'infini, sans que l'un soit le principe de l'autre, nous sommes en face de deux principes éternels, indépendants, opposés de nature, et par conséquent ennemis, c'est le dualisme qui a passé de la Perse chez les Manichéens. Si nous nions l'un et l'autre, ou plutôt si, restant dans le doute, nous n'osons rien affirmer, nous avons le scepticisme de Pyrrhon. Enfin, si confondant les deux termes, nous les déclarons identiques et déclinons ainsi la difficile tâche de les concilier, nous tombons dans l'Hégélisme, la dernière aberration fondamentale possible à la raison humaine... La vérité, c'est le dogme de la création qui rattache le fini à l'infini, comme l'effet à la cause (2). »

Autre exemple : Jésus-Christ ou l'*Homme-Dieu*. Les ariens ne voyaient que son humanité, Eutychès que sa divinité, Nestorius a réalisé la troisième erreur qui est la division; les My-

(1) T. I, p. 168.
(2) T. I, p. 169.

Digitized by Google

thiques qui nient l'existence historique et réelle de Jésus-Christ, nient à la fois les deux termes, la divinité et l'humanité, et réalisent la quatrième erreur qui correspond au pyrrhonisme ; la cinquième erreur est celle des hégéliens (Renan, par exemple) qui regardent Jésus-Christ comme le type le plus parfait que l'humanité ait produit jusqu'à présent, comme le sommet de l'humanité et de la divinité : pour eux, c'est une même chose. Voilà donc les cinq erreurs existantes et possibles relativement au problème qu'a résolu l'incarnation du Verbe et qui était posé par deux termes, l'un positif, la divinité, l'autre négatif, l'humanité.

Nous pouvons faire encore d'autres applications. Les deux termes qui posent le problème politique sont l'*autorité* et la *liberté*. « Si l'autorité exclut la liberté ou seulement la domine trop, nous avons le despotisme... ; si la liberté exclut ou empêche en grande partie l'autorité, on l'appelle anarchie. Ces deux noms sont très connus, parce que le monde a longtemps oscillé entre ces deux extrêmes..., mais lassés de cette longue guerre de ménage, les hommes ont imaginé de séparer les deux conjoints... alors ils ont divisé le pouvoir » : le constitutionnalisme est le dualisme politique. Enfin la confusion hégélienne des deux termes est représentée par la souveraineté du peuple. « *Tout pour le peuple*, dit Lacuria, est la vérité que prêche l'Evangile... *tout par le peuple* est l'absurdité », car « c'est dire que toute la circonférence est le centre, que tous les nombres sont l'unité, que tous les soldats sont le général ». — Comme la politique est une question pratique, « le scepticisme ne peut y être représenté, ici, le dernier terme est zéro. »

Autre exemple. « La question morale se pose en deux termes : *vérité* et *bonheur*. L'homme sent qu'il est fait pour le bonheur et il aspire à en jouir, mais sa conscience lui dit aussi qu'il est fait pour la vérité, et il ressent la noble ambition de s'y conformer ; de sorte que deux buts se présentent à atteindre : perfection et jouissance. Cette question ne devrait point présenter de difficulté, la perfection et la jouissance devraient nous apparaître réunies au même but, comme les deux yeux d'une personne qu'on aime ; mais, le péché ayant fait loucher notre vue intellectuelle, nous voyons la perfection d'un

Digitized by Google

côté et la jouissance de l'autre, de là le problème. La foi redresse notre vue intellectuelle, nous révèle l'harmonie des deux termes qui nous paraissent divisés, et nous apprend que la sainteté est la vraie route du bonheur. En dehors de la révélation, les hommes, frappés de la division qu'ils croyaient réelle, ont pensé qu'il fallait choisir ; les uns ont dit qu'il fallait sacrifier le bonheur à la perfection, ce sont les stoïciens, qui, hissés sur leur orgueil, ont osé braver le destin et lui faire honte de n'avoir pas donné la jouissance à la vertu ; d'autres ont préféré sacrifier la perfection à la jouissance et ont cru que la vraie sagesse était toute à bien calculer ses jouissances, ce sont les épicuriens. Les manichéens, suivis en cela par quelques faux mystiques... niant toute solidarité entre l'âme qui était l'œuvre du bon principe et le corps œuvre du mauvais, estimaient que chacun devait obéir à son principe, que l'âme devait donc se maintenir dans l'amour du bien et du vrai, et laisser le corps se livrer à la volupté sans s'en inquiéter et sans y participer... Le saint-simonisme a pris pour drapeau la réhabilitation de la chair : selon lui, on avait eu tort de combattre la chair sous prétexte de perfectionner l'esprit, vu que la perfection de tous les deux était identique... Cette morale n'est autre que celle de la confusion, elle est contemporaine et sœur de l'hégélisme. Enfin, celui qui ne croit ni à la vérité ni au bonheur, aspire au néant et croit s'y précipiter par le suicide, qui complète la série des erreurs morales.

(A suivre) Joseph SERRE.

Digitized by Google

IL Y A CENT ANS

LE CALVAIRE D'UNE IMPÉRATRICE

L'Impératrice Joséphine est restée populaire.

Elle était vraiment séduisante. Pour en être convaincu, il suffit de regarder pendant quelques secondes, à défaut du croquis célèbre de David ou du buste de Chinard, les portraits que nous ont laissés d'elle Isabey, Gérard et Prudhon. Un de ses historiens lui a très heureusement appliqué ce vers :

Et la grâce plus belle encore que la beauté.

Cette grâce molle et languissante de créole, le charme de ce délicat visage au teint mat, encadré de cheveux châtains, la caresse de ces grands yeux veloutés aux très longs cils, n'ont-ils pas conquis du premier coup celui qu'on appelait encore, en 1795, « le petit Bonaparte » ?

L'officier de fortune se sent comme enveloppé d'un magique enchantement dès que le hasard le met en présence de la veuve du général de Beauharnais. Celle-ci a déjà dépassé la trentaine et sa beauté fragile commence à se faner. Mais sa joliesse troublante, sa bonne grâce, son délicieux sourire, ses manières aisées et distinguées, rappelant — de très loin — l'ancien régime, les fausses élégances de son hôtel de la rue Chantereine, son luxe à la fois si tapageur et si pauvre, éblouissent le petit gentilhomme corse. Ce fut le classique coup de foudre.

Digitized by Google

De toute son ignorance, de toute son ambition, de tous ses désirs, il se précipite à cette conquête facile. « Il voit le ciel ouvert ; il ne s'informe pas, tant il a peur qu'une telle proie lui échappe » (Frédéric Masson).

Au bout de quelques visites, il lui demande sa main. La belle créole hésite. « Est-il *drolle* tout de même, ce Bonaparte, de vouloir m'épouser ! »

De fait, était-ce bien un parti pour elle, créée pour la vie luxueuse, avec cela dépensière et déjà follement endettée, que ce général de vingt-six ans — six ans de moins qu'elle ! — jaune, maigre, petit, de mine chétive et sans autre fortune que ses rêves d'avenir?

Cinq mois plus tard, leur contrat de mariage était signé (18 ventôse an IV, 8 mars 1796). Deux jours après, Bonaparte prenait le commandement de l'armée d'Italie.

Malgré ses maladresses, malgré ses fautes, Joséphine sut garder l'amour du héros.

Lorsqu'il débarque à Fréjus, à son retour d'Egypte elle a bien quelques mauvais jours. Ces deux années de séparation n'ont point été pour elle sans histoires et le général sait tout. Il a juré, dans le premier emportement de sa colère, de répudier l'épouse infidèle. Tout un jour, il livre à son propre cœur un douloureux combat ; mais il finit par céder aux supplications de la femme qui sanglote derrière la porte de l'appartement où il s'est enfermé à clef, de peur de se laisser attendrir. Il lui rend sa confiance, sa tendresse, et, sans un mot de reproche, s'engage à payer les énormes dettes (plus de deux millions et demi !) qu'avec sa prodigalité irréfléchie elle a contractées.

Apartir de ce jour, Joséphine se révèle une tout autre femme.

Il le faut, car « Yéyette », la gracieuse et douce créature, étourdie, légère, insouciante et inoffensive, n'est plus seulement la femme d'un général victorieux, mais de l'un des consuls, puis du premier Consul, de l'Empereur enfin. Auprès de l'aigle triomphant, le bel « oiseau des îles » n'osera plus jouer, comme il faisait jadis dans la chaude lumière dorée du pays natal.

« Jamais, a écrit Frédéric Masson, Joséphine ne sentit qu'un

Digitized by Google

aigle l'avait portée, à travers les espaces, jusqu'au trône d'un dieu. »

C'est vrai sans doute ; mais elle n'en fut pas moins la souveraine la plus accomplie que peut-être nous ayons jamais eue en France. Et c'est précisément ce que constate ailleurs le même historien :

« Jamais souveraine, affirme-t-il, ne fit mieux en France que cette petite créole ; jamais aucune ne montra tant de dignité, d'à-propos et d'aisance. Jamais, comme elle, aucune ne sut marcher, tenir sa place dans les cortèges, avancer sous les regards... Elle excelle à ce glissement le long d'une haie de femmes, dans l'immense vide des parquets cirés. Aux longues révérences qui font, à son passage, comme un scintillement de diamants, un remous chatoyant de satin et de velours, elle répond d'un salut des yeux, du sourire, de la tête, du buste, selon les instants et les personnes. Et toujours avec un tact parfait. »

Le tact, voilà en effet la qualité essentielle de Joséphine. Et, comme par surcroît elle est aimable et bonne, elle se fait pardonner — au moins par la plupart des femmes — de monter à ce premier rang où elle s'installe tout à fait à l'aise. Bien peu s'étonneront de voir l'amie de Mme Tallien, agenouillée aux côtés de l'Empereur, recevoir l'onction sainte, le jour du sacre.

Joséphine est, au surplus, l'objet d'une sympathie presque universelle de la part de ses nouveaux « sujets ». Son faste, sa prodigalité même la font chérir des ouvriers, des commerçants qu'elle enrichit. Le luxe et le goût de la toilette dont elle donne l'exemple remplissent l'Europe d'admiration pour les modes françaises. Grâce à ces coûteuses fantaisies d'une coquetterie toujours en éveil et que Napoléon ne désapprouve qu'à demi, parce qu'elle sert admirablement ses desseins politiques, on voit progressivement renaître la prospérité des manufactures de Saint-Quentin, de Caen, de Chantilly, et croître leurs exportations, au point que, en 1788 à 1806, celles-ci font plus que quadrupler. Et voilà comment, en particulier, l'argent revient aux fabriques lyonnaises qui expédient, dès 1806, 21.000 kilogrammes de soie à l'étranger.

Digitized by Google

Mais le peuple aime surtout l'Impératrice parce qu'elle est bonne, bonne d'une façon candide et naïve qui le ravit. On assure qu'elle a maintes fois tempéré les rigueurs excessives du « Maître », lequel ne peut souffrir la désobéissance ni la contradiction. On lui sait gré d'avoir tenté de le fléchir au moment de l'affaire du duc d'Enghien, d'avoir sauvé des émigrés, Rivière et Polignac. Quand elle voyage et qu'elle doit distribuer ces cadeaux officiels que les souverains ont coutume de répandre, au lieu de les faire remettre, dans des écrins, par un chambellan de service, c'est de son doigt, de son cou, de sa ceinture qu'elle détache le présent « personnel » qu'elle offre avec un sourire.

Aussi charme-t-elle jusqu'à nos ennemis. Aujourd'hui encore, paraît-il, au fond de la Souabe, les paysans conservent le souvenir de cette Impératrice à la fois si simple, si belle et si gracieuse, qui a passé un jour parmi eux, dans des vêtements éblouissants. On en parle toujours sous le chaume, comme d'une fée charmante et familière, la fée aux perles, à la robe d'aurore, au manteau couleur du temps.

C'est donc avec raison qu'on a pu dire : « Si Napoléon gagnait les batailles, Joséphine gagnait les cœurs ! »

Pour « Lui », pour le soldat formidable dont l'épée allume des éclairs au bord de tous les horizons, elle est la confidente, l'amie. Comme tous les grands hommes, comme tous les hommes de génie, Napoléon avait un cœur d'enfant. Rien n'est plus suggestif à cet égard que sa correspondance privée. Il y prodigue à sa femme les marques de la plus naïve, de la plus délicate, de la plus ingénieuse tendresse.

« Je t'aime comme au premier jour, — lui écrit-il en 1803, — parce que tu es bonne et aimable par-dessus tout. Un baiser d'amour. Tout à toi. Bonaparte. »

Souvent, il se plaît à vanter la douceur, la prévenance, la grâce de Joséphine qui jette « un agrément infini sur sa vie intime ». Elle est pour lui l'idéal de la femme telle qu'il la comprend.

Au cours de la campagne de Prusse, il lui arrive, dans l'un des bulletins de l'armée, de parler assez durement de la reine Louise. Et Joséphine, en la bonté de son cœur, de plaider

Digitized by Google

auprès de son impérial mari la cause des femmes. Voici la jolie réponse de Napoléon :

« J'ai reçu ta lettre où tu me parais fâchée du mal que je dis des femmes. Il est vrai que je hais les femmes intrigantes au delà de tout. Je suis accoutumé à des femmes bonnes, douces, conciliantes ; ce sont celles que j'aime. Si elles m'ont gâté, ce n'est pas ma faute, c'est la tienne. »

Et plus loin :

« Tu vois donc que j'aime les femmes bonnes, naïves et douces, parce que celles-là seules te ressemblent. — Adieu, mon amie. »

La plupart des lettres écrites par Napoléon à sa femme, durant ses foudroyantes campagnes à travers l'Europe, sont ainsi, charmantes et simples; l'amour le plus frais, le plus profond s'y mêle aux préoccupations qui hantent le puissant cerveau du conquérant. Les lettres datant de la campagne d'Austerlitz sont, à ce point de vue, absolument délicieuses.

Pendant celle d'Iéna, comme Joséphine se plaint que la guerre la prive un peu trop de la présence de son mari, l'Empereur répond, le 3 décembre 1806 :

« Je reçois ta lettre du 27 novembre, où je vois que ta petite tête s'est montée. Je me suis souvenu de ce vers :

Désir de femme est un feu qui dévore.

Il faut cependant te calmer... La chaleur de ta lettre me fait voir que vous autres, jolies femmes, vous ne connaissez pas de barrières ; ce que vous voulez doit être. Mais moi, je me déclare le plus esclave des hommes : mon maître n'a pas d'entrailles, et ce maître, c'est la nature des choses. »

Quelques jours après, un courrier arrive de Varsovie :

« L'on me dit que tu pleures toujours. Que cela est laid! Je t'aime beaucoup, mais, si tu pleures toujours, je te croirai sans courage : une Impératrice doit avoir du cœur. »

Il en fallait, en effet, et beaucoup, à la pauvre femme pour gravir le douloureux « calvaire du Divorce »...

Digitized by Google

***

La mère d'Eugène et d'Hortense n'avait plus l'espoir de donner un héritier à Napoléon.

Or, l'Empereur se désolait de n'avoir personne à qui transmettre, après lui, son héritage de conquêtes, son nom de demi-dieu, ses lauriers, son œuvre. En outre, il s'inquiétait d'être isolé sans cesse, en face de l'Europe toujours battue, jamais désarmée. Convaincu de la fragilité des accords diplomaques, il avait la faiblesse de croire qu'un mariage avec une fille de roi lui procurerait cette alliance à toute épreuve, dont il sentait de jour en jour le besoin plus pressant.

Un moment, il avait cru assurer la perpétuité de sa dynastie en reportant toutes ses espérances sur la tête du petit Napoléon-Charles, fils aîné de son frère Louis et de sa belle-fille. Mais ces espérances furent brisées par la mort de l'enfant, emporté par le croup, le 13 décembre 1806. Ce fut le glas de Joséphine que sonna, dans ce jour fatal, le bourdon de Notre-Dame de Paris !...

Pour la première fois, Napoléon envisagea sérieusement la possibilité d'un divorce : de la sorte, il assurerait la transmission de sa couronne et consoliderait en même temps son pouvoir en s'alliant à une maison régnante.

L'empereur fut l'un des hommes les plus positifs qu'on ait vus : on sait l'horreur qu'il ressentait pour ceux qu'il appelait dédaigneusement les « idéologues ». Sa raison lui conseillant de répudier Joséphine, il la répudiera malgré son cœur.

Depuis longtemps, cette délicate question était agitée dans le public. On en trouve une preuve irrécusable dans les *Mémoires* de Mlle Avrillon : « Lorsque la cérémonie du sacre fut terminée... — dit-elle, — jamais je n'ai vu sur aucune physionomie une expression de joie, de contentement, de bonheur comparable à celle qui animait la figure de l'Impératrice; elle était radieuse. La couronne apposée sur son front, par les mains de son auguste époux venait de fixer son avenir, et semblait devoir dissiper pour toujours ces bruits de divorce dont elle avait été tant de fois fatiguée, même par la famille de l'Empereur. »

Digitized by Google

Pourtant, en 1806, dans les salons « bien informés », les mêmes bruits fâcheux recommencèrent à courir. La chose déplut à Napoléon. La police fut chargée de démentir énergiquement cette rumeur et, pour faire croire qu'elle n'avait rien de fondé, l'Empereur se plut à proclamer hautement son estime et son affection pour la compagne de sa vie.

Puis ce fut l'entrevue de Tilsitt, le 8 juillet 1807. Napoléon et Alexandre se partageaient virtuellement le monde : la Russie aurait l'Orient, la France l'Occident. Mais pour que cette alliance politique fût durable, ne fallait-il pas la renforcer d'une alliance familiale?

Le plus roué des politiques d'alors, l'odieux Fouché, pénétrant la pensée du maître, sans attendre d'instructions, se risqua à la scabreuse négociation dans laquelle il comptait faire valoir une fois de plus son genre particulier de talent. Dans ce même mois de juillet, il eut avec Joséphine un entretien à Fontainebleau, au cours duquel il lui conseilla de prendre les devants et de renoncer d'elle-même, pour le bien de la France, à la couronne. L'Impératrice demeura interdite ; puis, se ressaisissant :

« Venez-vous de la part de l'Empereur ?

— Non, sans doute, répliqua le ministre ; mais mon dévouement à la dynastie m'oblige à parler comme je le fais à Votre Majesté. »

Joséphine le congédia comme il méritait de l'être : « Je ne vous dois aucun compte. Je m'expliquerai avec l'Empereur. »

Le premier coup était porté cependant : la souveraine l'avait reçu en plein cœur.

Napoléon, qui redoutait plus que tout les querelles de ménage, blâma l'excès de zèle de Fouché ; il voulut même renvoyer le trop subtil policier, qui, dit-on, ne conserva sa situation que grâce aux prières de l'Impératrice. Mais, malgré les protestations de son glorieux époux, Joséphine comprit que tôt ou tard, celui-ci demanderait l'annulation du mariage.

La pauvre femme put, d'ailleurs, trouver jusque dans la correspondance de l'Empereur des indices de l'orientation nouvelle de ses pensées : les lettres qu'elle reçoit pendant la campagne d'Autriche sont fort différentes de celles qu'il lui

Digitized by Google

envoyait autrefois. Aussi bien, dès le mois de février 1809, elle ne conserve plus aucune illusion sur le sort qui l'attend. Stanislas de Girardin nous apporte de ce fait un curieux témoignage. A cette date, il écrit en effet dans son *Journal :* « Le divorce de l'Empereur est une chose regardée comme certaine : tout le monde en parle ; l'Impératrice elle-même en a parlé à sa marchande de fleurs, à ses médecins, à plusieurs autres. »

Les victoires d'Essling et de Wagram, la paix de Vienne finirent de convaincre Napoléon que la main de Dieu le conduisait vers une archiduchesse. Complètement démoralisé par la défaite, le vieil empereur François consentirait sans peine à tout ce que lui dicterait le bon plaisir du vainqueur !... .

. A peine rentré en France, Napoléon annonce donc à Cambacérès qu'après avoir longtemps songé au divorce, il vient enfin de s'y résoudre, parce qu'il sent l'Empire s'ébranler, qu'aucun de ses frères n'est capable de lui succéder et qu'il veut pour sa couronne un héritier direct qu'il n'espère plus avoir de Joséphine. Cambacérès allègue que l'Impératrice est populaire, qu'une princesse d'antique lignée le sera beaucoup moins, qu'il faut craindre de trop rappeler l'ancien régime. Mais ses représentations sont inutiles.

Il s'agit donc de rompre à la fois le mariage civil et le mariage religieux.

Pour le mariage civil, le nouveau Code offre le remède : le divorce par consentement mutuel. Nul besoin, d'ailleurs, d'observer les formalités requises par l'article 289, déclarant que le libre consentement est nécessaire et que le divorce est impossible si la femme a plus de quarante-cinq ans ! Il n'est pas davantage nécessaire de tenir compte du Statut sur l'état civil de la famille impériale (30 mars 1806), interdisant le divorce à ses membres de tout âge et de tout sexe ! L'Empereur ne peut-il pas, en vertu de son pouvoir discrétionnaire, parer à toutes les illégalités en faisant sanctionner sa décision pas un sénatus-consulte? A vrai dire, le Sénat n'ayant ni le pouvoir législatif ni le pouvoir judiciaire, on est en droit de se demander à quel titre il interviendra. Mais qu'importe?

Le mariage civil annulé, le lien religieux persiste dans toute sa force.

Digitized by Google

On a prétendu qu'en 1795, le général en chef de l'armée de l'Intérieur aurait reçu à Croissy (entre Bougival et Rueil) d'un prêtre assermenté une bénédiction nuptiale. On a même ajouté que, par aventure, le célébrant ne demanda pas à son curé l'autorisation obligatoire. Tout cela est du roman et n'a pas le mérite de la vraisemblance.

La vérité est plus simple. La veille du sacre, Joséphine soucieuse de mettre de son côté toutes les garanties, ayant révélé au pape qu'elle n'était marié que civilement, le cardinal Fesch dut donner au couple impérial la bénédiction religieuse, le matin du couronnement.

Une annulation suppose une cause de nullité qui la motive et un juge qui la prononce.

En fait de causes de nullité, Napoléon entendait en invoquer deux, également contestables : 1° le défaut de consentement de sa part, ce qui était hardi, puisqu'il avait continué pendant cinq ans la vie commune avec Joséphine; 2° des vices de forme, ce qui n'était guère plus admissible, parce que le prélat, qui avait béni le mariage, avait dû recevoir toutes les dispenses nécessaires.

Quant au juge, d'après les saints canons il ne pouvait être que le Pape, à qui sont réservées de droit les causes intéressant les souverains. Mais comment s'adresser à ce Pie VII, que l'Empereur venait d'interner à Savone et sous l'excommunication duquel il se trouvait placé? On se passerait de son concours, voilà tout ! On s'adresserait au « comité ecclésiastique », récemment réuni sous la présidence du cardinal Fesch, et l'Officialité diocésaine de Paris (l'archevêque était le cardinal Maury), déclarée compétente retiendrait l'affaire (1).

Mais le plus difficile reste à accomplir : il faut obtenir le consentement de l'Impératrice.

Napoléon redoute les « éclats de sa douleur ». Il hésite à prononcer la parole définitive. N'osant aborder de front la difficulté, il use de petits moyens. A Fontainebleau, le 26 oc-

(1) Elle la retint en effet. Le 14 janvier 1810, ce tribunal irrégulier déclarait le mariage de Napoléon « nul quant au lien spirituel ». Contrairement à une opinion très répandue, le Pape n'intervint pas dans l'affaire.

Digitized by Google

tobre 1809, il fait murer la communication particulière qui conduit de son appartement à celui de Joséphine. Puis il chasse, cherchant à s'étourdir Son honneur de soldat et un reste d'amour luttent contre ses ambitions. Le cœur surtout résiste :

« Si jamais je dois me remarier, avoue-t-il à Champagny, ce ne sera qu'un acte politique ; Joséphine seule aura été la compagne de ma vie. »

Toutefois, quelques jours après, il déclare à la reine Hortense : « Après moi, ce serait une anarchie complète. Un fils de moi peut seul mettre tout d'accord, et si je n'ai pas divorcé, mon attachement pour votre mère m'en a seul empêché jusqu'ici, car c'est le vœu de la France. »

Cependant, autour de l'Impératrice, le vide commence à se faire. Pour se sauver, elle cherche en vain à exciter la pitié. Aux courtisans, aux ministres, aux dignitaires, si modestes qu'ils soient, elle confie ses inquiétudes, dès qu'ils lui semblent détenir quelque parcelle du redoutable secret.

« Peignez-moi avec des émeraudes, dit-elle à Isabey, qui achève son portrait : cela signifiera que ma peine est éternelle. Mais entourez-les de diamants pour marquer la pureté de mon amour. »

Que pouvaient de pareils attendrissements contre l'impitoyable raison d'Etat? Joséphine sent trop bien que l'heure fatale ne tardera point à sonner.

Quel douloureux martyre elle subit alors, la petite créole, devenue impératrice et reine. Diadème en tête, des fleurs dans les mains, jusqu'au bout elle doit forcer sa voix à se faire aimable et ses lèvres contractées, à sourire. Dans l'intimité de de son boudoir, elle pleure ; ses yeux en sont si abîmés, qu'elle demeurera six mois presque sans y voir. Et s'il entre quelqu'un, il faut vite essuyer ses larmes, assurer sa parole, toujours s'habiller, paraître toujours. Fontainebleau vit des drames plus sanglants. En connut-il de plus poignants, où l'humanité fut plus déchirée, où un cœur de femme saigna davantage?

Les derniers jours aux Tuileries furent lugubres. Enfin, le 30 novembre, Napoléon, subitement résolu, annonça à l'Impératrice sa décision irrévocable. Ce fut une scène tragique.

Digitized by Google

Un témoin, le préfet du palais M. de Beausset, nous en a laissé un émouvant récit :

« C'était après dîner ; le café fut présenté, et Napoléon prit lui-même sa tasse, que tenait le page de service, en faisant signe qu'il voulait être seul... Tout à coup, j'entends partir du salon de l'Empereur des cris violents poussés par l'Impératrice Joséphine... L'huissier de la chambre, pensant qu'elle se trouvait mal, fut au moment d'ouvrir la porte ; je l'en empêchai, en lui observant que l'Empereur appellerait au secours s'il le jugeait convenable. J'étais debout près de la porte, lorsque Napoléon l'ouvrit lui-même et, m'apercevant, me dit vivement : — Entrez, Beausset, et fermez la porte. J'entre dans le salon, et j'aperçois l'Impératrice étendue sur le tapis, poussant des cris et des plaintes déchirantes.

— Non, je n'y survivrai point ! disait l'infortunée. Napoléon me dit :

— Etes-vous assez fort pour enlever Joséphine et la porter chez elle par l'escalier intérieur qui communique à son appartement, afin de lui faire donner les soins et les secours que son état exige?

Avec l'aide de Napoléon, je l'enlevai dans mes bras, et lui-même, prenant un flambeau sur la table, m'éclaira et m'ouvrit la porte du salon. Parvenu à la première marche de l'escalier, j'observai à Napoléon qu'il était trop étroit pour qu'il me fût possible de descendre sans danger de tomber... Ayant appelé le garçon du portefeuille, il lui remit le flambeau... et Napoléon prit lui-même les deux jambes de Joséphine pour m'aider à descendre avec plus de ménagements. Lorsqu'elle sentit les efforts que je faisais pour m'empêcher de tomber, l'Impératrice me dit tout bas :

— Vous me serrez trop fort !

Je vis alors que je n'avais rien à craindre pour sa santé, et qu'elle n'avait pas perdu connaissance un seul instant.

L'agitation, l'inquiétude de Napoléon étaient extrêmes... Dans le trouble qu'il éprouvait, il m'apprit lui-même tout ce qui venait de se passer... Les mots s'échappaient avec peine et sans suite, sa voix était émue, oppressée, et des larmes mouillaient ses yeux. Il fallut réellement qu'il fût hors

Digitized by Google

de lui pour me donner tant de détails, à moi, placé si loin de ses conseils et de sa confidence. »

L'entretien suprême des deux époux eut lieu le 7 décembre, en présence d'Eugène. Joséphine pleure, mais se soumet :

« Le bonheur de la France, dit-elle, m'est trop cher, pour que je ne me fasse pas un devoir de m'y prêter. »

Cependant, elle ajoute :

« Une fois séparés, mes enfants seront oubliés... Faites Eugène roi d'Italie... Ma tendresse maternelle sera tranquille...

— Ma mère, interrompt le prince, qu'il ne soit nullement question de moi ! Votre fils ne voudrait pas d'une couronne qui serait, pour ainsi dire, le prix de votre séparation. Si votre Majesté souscrit aux volontés de l'Empereur, c'est à elle seule qu'il doit penser. »

Sur quoi Napoléon de dire :

« Je reconnais le cœur d'Eugène : il a raison de s'en rapporter à ma tendresse. »

L'Empereur, sûr désormais du prince, connaît déjà l'état d'âme d'Hortense : après la scène du 30 novembre, la reine de Hollande n'a-t-elle pas engagé sa parole que sa mère descendra du trône sans un murmure, sans une plainte?

Il ne reste donc plus qu'à tenir l'assemblée de famille, où l'annulation du mariage sera officiellement proclamée.

Ce fut le plus dur pour l'Impératrice.

* * *

La cérémonie eut lieu au palais des Tuileries, le 15 décembre.

Après le dîner de la cour, les chambellans de service ouvrirent la salle du trône, illuminée comme aux jours de fête.

Il n'était pas encore neuf heures, et cependant les officiers et les hauts dignitaires de la Couronne — à leur tête Cambacérès, archichancelier d'Empire et le secrétaire d'Etat, Regnault de Saint-Jean-d'Angély — attendaient en grand uniforme, que l'Empereur parût.

Successivement, Napoléon, froid et grave, le visage fermé, Joséphine très émue ; puis, Madame Mère ; puis, tous les

Digitized by Google

membres de la famille impériale, qui sont rois ou princes aux quatre coins de l'Europe : Louis, Jérôme, Murat, Eugène de Beauharnais, les reines d'Espagne, de Naples, de Hollande et de Westphalie, la princesse Pauline Borghèse ; enfin, tous ceux à qui leur charge permet l'entrée, pénètrent dans la vaste salle, qui est bientôt remplie.

L'Empereur et l'Impératrice sont assis sur des fauteuils, devant la table. Un silence religieux plane sur l'assemblée. Tout à coup, Napoléon se lève. Il va parler, il parle. Cambacérès et Maret lui ont préparé un discours, correct et protocolaire, discours de légiste pour qui toutes les émotions se résolvent dans la raison d'Etat. Mais l'auguste orateur sent tout son cœur se fondre en cette minute solennelle ; laissant de côté les paroles officielles, les mots arrangés avec art, il confesse son âme :

« Dieu sait, dit-il, combien une telle résolution a coûté à mon cœur! Mais il n'est aucun sacrifice qui ne soit au-dessus de mon courage, lorsqu'il m'est démontré qu'il est utile au bien de la France. »

Sa voix, altérée par une émotion qu'il dissimule à grand peine, se fait soudain plus tendre :

« J'ai besoin d'ajouter que, loin d'avoir jamais eu à me plaindre, je n'ai, au contraire, eu qu'à me louer de l'attachement et de la tendresse de ma bien-aimée épouse : elle a embelli quinze ans de ma vie ; le souvenir en restera toujours dans mon cœur. Elle a été couronnée de ma main. Je veux qu'elle conserve le rang et le titre d'Impératrice couronnée, mais surtout qu'elle ne doute jamais de mes sentiments, et qu'elle me tienne toujours pour son meilleur et son plus cher ami. »

Le maître de l'Europe se rassied brusquement. C'est maintenant au tour de celle, qui est encore pour un moment sa femme, à dire son acceptation de l'acte cruel qu'on lui impose.

La Chancellerie a préparé, pour elle aussi, une noble harangue, dosée d'une main subtile et savante. Mais Joséphine a compris que, dans la circonstance, ce ne sont pas des paroles officielles qui doivent tomber de ses lèvres. D'une plume qui a tremblé, et tout en s'inspirant du texte rédigé d'avance, elle a jeté des phrases plus humaines sur cette feuille ornée

Digitized by Google

de figures de femmes offrant, en une sorte d'holocauste, une urne symbolique, l'urne de leur cœur peut-être.

Les yeux battus, les mains frémissantes, toute blanche dans sa robe de gala, elle essaye de lire. Mais dès les premières lignes, les sanglots s'étouffent dans sa gorge oppressée ; elle fait signe qu'il lui est impossible de continuer, elle retombe assise. Prenant les feuillets qu'elle lui tend, Regnault de Saint-Jean-d'Angély donne lecture de l'inoubliable document, tandis que dévorant sa honte et son chagrin, mais digne sous le feu des regards, Joséphine semble écouter son âme qui pleure :

« Avec la permission de notre auguste et cher époux, je dois déclarer que, ne conservant aucun espoir d'avoir des enfants qui puissent satisfaire les besoins de sa politique et l'intérêt de la France, je me plais à lui donner la plus grande preuve d'attachement et de dévouement qui ait jamais été donnée sur la terre. Je tiens tout de ses bontés; c'est sa main qui m'a couronnée et, du haut de ce trône, je n'ai reçu que des témoignages d'affection et d'amour du peuple français. Je crois reconnaître tous ces sentiments en consentant à la dissolution du mariage qui, désormais, est un obstacle au bien de la France, qui la prive du bonheur d'être un jour gouvernée par les descendants du grand homme, si évidemment suscité par la Providence pour effacer les maux d'une terrible révolution et rétablir l'autel, le trône et l'ordre social. Mais la dissolution de mon mariage ne changera rien aux sentiments de mon cœur : l'Empereur aura toujours en moi sa meilleure amie. Je sais combien cet acte, commandé par la politique, a froissé son cœur ; mais l'un et l'autre nous sommes glorieux du sacrifice que nous ferons au bien de la patrie. »

Ces mots navrants trahissent moins les regrets de la souveraine que la douleur de la femme. Jamais divorce s'est-il accompli en de tels sentiments?

Cambacérès intervient alors pour infliger à l'assemblée la lecture des actes en jargon judiciaire. Il ne reste plus qu'à signer la double déclaration qui rend définitive la rupture du mariage.

La minute est poignante.

Napoléon signe sans broncher. Quand Joséphine, pâle et

Digitized by Google

défaite, prend la plume en tremblant, aucun des assistants ne parvient à cacher son émotion. Tout est consommé !

Les membres de la famille impériale s'approchent à leur tour de la table, puis l'archichancelier appose ses pattes de mouche au bas de l'odieux protocole et Regnault de Saint-Jean-d'Angély y dessine un magistral paraphe...

* * *

Le 16 décembre 1809, à deux heures de l'après-midi, sous les regards moins apitoyés qu'ironiques ou simplement curieux de la valetaille, l'Impératrice et Reine quitte les Tuileries. Elle s'en va à Malmaison pleurer son bonheur détruit.

Là, tout est fait pour l'attrister : l'hiver, la pluie qui glace, les souvenirs d'un passé aboli. Autour d'elle, c'est l'isolement : les dames de sa suite, jusqu'à sa dame d'atours, l'ont abandonnée !

Quelqu'un pourtant veille sur sa douleur.

Pour la compagne qu'il a vraiment aimée, qu'il n'a jamais cessé d'aimer, l'Empereur éprouve une pitié infinie. Aussi, avec quelle délicatesse cherche-t-il à adoucir tout ce qu'il y a d'amer et de cruel dans sa déchéance ! Suivant ses volontés, le sénatus-consulte du 16 décembre conserve à Joséphine les prérogatives et tous les honneurs impériaux avec une liste civile de trois millions. Trois résidences sont mises à sa disposition : l'Elysée, à la ville ; la Malmaison, à la campagne, et dans l'Eure, Navarre pour la chasse.

Au moment où elle s'éloigne définitivement Napoléon ne peut résister au désir de l'embrasser. Dès le lendemain, il s'en va la voir, et, à son retour, il lui écrit ces lignes pleines de tendresse :

« Mon amie, je t'ai trouvée plus faible que tu ne devais être. Tu as montré du courage, il faut que tu en trouves pour te soutenir ; il ne faut pas te laisser aller à une funeste mélancolie, il faut te trouver contente, et surtout soigner ta santé, qui m'est si précieuse. Si tu m'es attachée, et si tu m'aimes, tu dois te comporter avec force et te placer heureuse. Tu ne peux

Digitized by Google

pas mettre en doute ma constante et tendre amitié, et tu connaîtrais bien mal tous les sentiments que je te porte, si tu supposais que je puisse être heureux et content si tu n'es pas tranquille. Adieu, mon amie; dors bien. Songe que je le veux. »

La correspondance de Napoléon à cette époque marque bien la place que Joséphine avait eue dans sa vie :

« Eugène m'a dit que tu avais été toute triste hier ; cela n'est pas bien, mon amie ; c'est contraire à ce que tu m'avais promis. J'ai été fort ennuyé de revoir les Tuileries : ce grand palais m'a paru vide, et je m'y suis trouvé isolé... »

De son côté, l'épouse répudiée avouait à Mme de Rémusat :

« Il me semble que je suis morte et qu'il ne me reste plus qu'une sorte de faculté vague de sentir que je ne suis plus. »

Le jour de Noël, en ce palais de Trianon si plein de souvenirs tragiques, l'Empereur et celle qui avait été longtemps sa compagne « bien-aimée » dînèrent ensemble. Ce fut la dernière fois. Voici comment le prince Eugène en écrit à sa femme, la jeune princesse Amélie de Bavière :

« L'Empereur est venu avant-hier voir l'Impératrice. Hier elle a été le voir et a été retenue à dîner. L'Empereur a été très bon, très aimable pour elle, et elle m'en a paru être beaucoup mieux. Tout me porte à croire que l'Impératrice sera plus heureuse dans sa dernière position et nous tous aussi. Tu peux me croire, parce que je vois la chose en parfaite tranquillité. »

Le calme et l'optimisme, étalés par Eugène en semblable occurrence, ne laissent pas de paraître étonnants. Au surplus, le rôle joué dans toute l'affaire par le vice-roi d'Italie ne fut guère plus brillant.

En dépit de la quarantaine, qui a mis dans les yeux de Joséphine un peu d'ombre inquiète, l'ex-souveraine aurait pu se remarier : le prince de Mecklembourg-Schwerin lui offrit sa main.

Le jeune prince, d'une physionomie agréable et d'élégante tournure, s'était épris d'une véritable passion pour l'Impératrice. Joséphine s'en était amusée, mais elle avait averti Napoléon. L'Empereur avait l'esprit moins souple que sa femme; il témoigna d'une jalousie de soldat, c'est-à-dire qu'il installa dans les Etats du prince des garnisons qui se mirent à rançon-

Digitized by Google

ner le pays. Quand l'amant éconduit se présenta de nouveau devant Joséphine, celle-ci repoussa doucement toutes les propositions qu'il fit en vue d'un mariage. La petite créole martiniquaise entendait demeurer fidèle au grand homme qui, pendant quinze années, avait partagé ses plus intimes sentiments. Noble exemple que la fille hautaine et frivole des Habsbourg n'aura pas le cœur de suivre !

L'Impératrice déchue avait trop d'esprit et de réelle bonté pour ne point s'intéresser aux projets matrimoniaux de Napoléon. Parmi les fiancées possibles de l'Empereur — la sœur du tsar, une princesse saxonne et la fille de l'empereur d'Autriche ; — ses vœux sont pour l'archiduchesse Marie-Louise. Elle en parle à la princesse de Metternich qui la vient visiter :

« Il faut que nous arrangions cela », dit-elle.

En effet, et cela paraîtra d'une psychologie étrange en même temps que d'une diplomatie féminine bien entendue — elle s'efforce, sans qu'il soit nécessaire au reste, de tout « arranger ».

Plus tard, elle accueille avec une joie sincère la naissance de l' « Aiglon », le 20 mars 1811. Dès le lendemain, arrive à Navarre le prince Eugène que, par une attention délicate, Napoléon lui a dépêché pour lui annoncer la grande nouvelle. Elle s'empresse d'écrire ses félicitations, et, le 22, elle peut lire ce billet plus triomphant qu'un bulletin de victoire :

« Mon amie, j'ai reçu ta lettre. Je te remercie. Mon fils est gras et bien portant. J'espère qu'il viendra à bien. Il a ma poitrine, ma bouche, mes yeux et j'espère qu'il remplira sa destinée. »

La destinée du duc de Reichstadt !

Chateaubriand a écrit dans ses *Mémoires d'Outre Tombe :* « Tout paraît achevé ; Bonaparte a obtenu la seule chose qui lui manquait : comme Philippe-Auguste s'alliant avec Isabelle de Hainaut, il confond la dernière race avec la race des grands rois ; le passé se réunit à l'avenir. En arrière comme en avant, il est désormais le maître des siècles, s'il se veut enfin fixer au sommet ; mais il a la puissance d'arrêter le monde et n'a pas celle de s'arrêter : il ira jusqu'à ce qu'il ait conquis la dernière couronne qui donne du prix à toutes les autres, la couronne du malheur. »

Digitized by Google

* * *

Joséphine vécut quelques années à Malmaison, au milieu de ses fleurs et de ses riches collections d'objet d'art. Ses plus grandes joies, ses seules joies furent les visites assez fréquentes de l'Empereur, de ses enfants à elle et surtout de ses petits-enfants, qu'en vraie grand'mère elle gâtait outrageusement.

Puis ce furent les revers, la France envahie, les Alliés à Paris.

Le chevaleresque empereur de Russie, Alexandre Ier, vint plusieurs fois à Malmaison, témoignant les plus grands égards à l'Impératrice. Le 14 mai 1814, au cours d'une promenade en voiture, en compagnie de sa fille Hortense et du tzar, Joséphine prit froid.

Le 29 mai, elle entrait en agonie.

C'était une lumineuse matinée de printemps où l'air embaumait du parfum des fleurs nouvelles. Dans la chambre, autour de la mourante, ses enfants et ses serviteurs priaient tout bas. Tout à coup, tandis qu'une rougeur légère ranimait pour un instant ses lèvres pâlies, — dernier flot de sang monté de son cœur, — elle murmura : « L'île d'Elbe... »

Sa suprême pensée avait été pour l'Aigle magnifique aux ailes enchaînées, qui dépérissait là-bas, dans une île de la Méditerranée...

A la nouvelle de cette mort, dit un témoin, le proscrit de l'île d'Elbe « parut profondément affligé ». De tout le jour, il ne voulut recevoir que le grand-maréchal.

Le 20 mars 1815, Napoléon rentré aux Tuileries, disait à son médecin Corvisart : « Vous avez donc laissé mourir ma bonne Joséphine... Bonne femme ! Bonne Joséphine ! »

Peu après, il allait à la Malmaison, vide de l'hôtesse désirée. Quand il sortit de la chambre où celle-ci était morte, on connut à ses yeux, qu'il avait pleuré.

Par un retour bien humain et digne de cette grande âme, c'est encore à la Malmaison que le vaincu de Waterloo, succombant avec la France, sous les trahisons des complices et des alliés de l'étranger, viendra promener dans les allées solitaires

Digitized by Google

du parc et dans les grands corridors silencieux, sa déchéance et son irréparable désastre.

A Sainte-Hélène encore, toujours, le souvenir de la « bonne Joséphine » hantera l'exilé. « Elle était l'art et la grâce », confessera-t-il.

Et devant le portrait de la femme, si injustement, si maladroitement sacrifiée, il fera, un jour, au docteur Antomarchi ces aveux émouvants :

« Je l'ai tendrement aimée... Elle m'avait donné le bonheur... »

André CHAGNY.

Digitized by Google

Revue de Patrologie et de Théologie ancienne

I. — Dans la collection, dirigée par MM. Hemmer et Lejay, des *Textes et documents pour l'étude historique du Christianisme*, quatre volumes viennent de paraître de la plus haute importance. Philon ne saurait passer évidemment pour un auteur chrétien, mais on n'ignore pas combien la connaissance de ses écrits ou du moins de quelques-unes de ses théories est nécessaire pour l'intelligence de l'histoire des dogmes, surtout dans les premiers siècles. Et c'est donc avec raison qu'on a cru devoir éditer dans la collection un de ses ouvrages les plus représentatifs de sa doctrine, le *Commentaire allégorique des saintes Lois* (1). Nul n'était mieux qualifié pour ce travail que le maître en philonisme qu'est M. Emile Bréhier. Son *Introduction* nous donne déjà une idée assez précise de la manière dont Philon traite ses sujets, et du parfait désordre qui semble régner dans sa composition. Mais rien ne remplacera, à ce point de vue, la lecture de sa traduction limpide et claire malgré les obscurités et les aridités du texte. Grâce à ce petit volume, nos étudiants en théologie pourront connaître, autrement que par ouï-dire, le philosophe juif d'Alexandrie.

(1) PHILON, *Commentaire allégorique des Saintes Lois*, texte grec, trad. française, introduct. et index par E. BRÉHIER. 1 vol. in-16 de XXXVIII-330 pp. Paris, Picard, 1909. Prix, 3 fr. 50.

Digitized by Google

II. — Dans la même collection, M. H. Hemmer, qui avait publié la *Didachè*, a donné le second volume des Pères apostoliques, comprenant l'*Epître de Clément de Rome*, et la vieille homélie connue sous le nom de *Deuxième épître de saint Clément* (1). Le texte est emprunté aux *Patres apostolici* de X. Funk ; mais le grand mérite de l'édition est surtout dans la longue introduction qui ouvre le volume, et où sont minutieusement étudiées toutes les questions qui regardent l'auteur, l'authenticité, la date, l'occasion et le caractère, les doctrines et les institutions, et enfin l'histoire du texte des deux documents. Je me suis demandé même quelquefois si une telle abondance de renseignements préliminaires, en grossissant les volumes, n'allait pas un peu contre le but de la Collection, qui était, ce me semble, de mettre surtout entre les mains des étudiants les textes les plus importants, à bon marché. M. Hemmer nous gâte : mais cela multiplie terriblement le nombre des tomes à se procurer.

III. — Et je ferais le même reproche, si j'en avais le courage, à M. Archimbault, pour son édition du *Dialogue avec Tryphon* de saint Justin (2), à laquelle il a dû consacrer deux volumes. L'introduction occupe juste cent pages. Mais comment se plaindre qu'on nous mette sous la main tant et de si utiles indications? Joignez qu'ici l'édition du texte, si elle n'est pas nouvelle, a été revue du moins soigneusement sur le manuscrit unique qu'il faut suivre ici, le *Parisinus* 450. Cette collation minutieuse a permis de rectifier plus d'une inexactitude d'Otto, et de détruire certaines petites légendes d'érudit qui s'étaient mêlées à notre édition.

IV. — Dans les *Cambridge patristic texts* a paru le traité de Novatien, *De Trinitate*, édité par M. W. Yorke Fausset (3).

(1) CLÉMENT DE ROME. *Épîtres aux Corinthiens, Homélie du IIe siècle*, texte, trad. franç., introd. et index par H. HEMMER. Un vol. in-16, de LXXIV-204 pp. Paris, Picard, 1909. Prix, 3 fr.

(2) JUSTIN. *Dialogue avec Tryphon*, texte trad. franç., introd. et index, par G. ARCHIMBAULT. Deux vol. in-16, de C-362 et 396 pp. Paris, Picard, 1909. Prix, 7 fr.

(3) *Novatiani R. C. presbyteri De Trinitate liber*, edited by W. YORK FAUSSET. Un vol. in-16, de LXIV-151 pp. Cambridge, University Press, 1909. Prix, 7 fr. 50.

Digitized by Google

Dans l'impossibilité de trouver quelque manuscrit nouveau qui permette d'établir un texte à peu près définitif, l'éditeur a dû se contenter d'améliorer, par de judicieuses corrections, celui de J. Jackson (Londres, 1728), reproduit par Gallandi et par Migne. Les notes sont abondantes et conçues surtout au point de vue théologique Les côtés principaux de la théologie de Novatien sont d'ailleurs examinés au long dans l'Introduction, notamment les questions de la subordination du Fils, de sa préexistence, de la personne du Christ et du mode de l'Incarnation. Dans le paragraphe 2, M. Fausset s'efforce de reconstituer le *Corpus novatianum* tel que nous le possédons. Outre le *De Trinitate*, il croit pouvoir attribuer avec certitude à notre auteur le *De laude martyrii* et le *De spectaculis*, et avec beaucoup de probabilité le *De bono pudicitiae* et le *De idolorum vanitate*. Il ne se prononce pas pour l'*Adversus Iudaeos*, non plus que pour les *Tractatus Origenis*. Mais pour ce dernier écrit, il aurait pu savoir que D. Wilmart en a sûrement désigné, en Grégoire d'Elvire, le véritable auteur.

V. — Les historiens de l'Eglise qui s'occupent des persécutions des premiers siècles trouveront un recueil de textes commode dans le petit volume, en seconde édition, de M. Erwin Preuschen : *Staat und Christentum bis auf Konstantin* (1). Ce volume qui fait partie de la collection dirigée par M. Krüger, contient, en suivant l'ordre chronologique des empereurs, tous les extraits des écrivains et historiens primitifs qui peuvent donner une idée exacte des rapports de l'Eglise et de l'Etat en ces temps reculés, aussi bien que les pièces officielles, rescrits, édits, lettres impériales qui fixaient le droit en ces matières. A la fin, sont reproduits l'ancienne *Depositio martyrum* romaine de 354, le vieux martyrologe de Carthage, le martyrologe syriaque de Constantinople, et le Catalogue libérien.

VI. — Dans la collection des *Griechischen christlichen Scriftsteller* de Berlin a paru la troisième et dernière partie de l'édi-

(1) *Kürzere Texte zur Geschichte der alten Kirche*, I. *Staat und Christentum bis auf Konstantin. Kalendarien*, von E. PREUSCHEN. Un vol. in-8° de VIII-154 pp. Tübingen, B. Mohr, 1909. Prix : 2 fr. 50.

Digitized by Google

tion de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe par MM. E. Schwartz et Th. Mommsen (1). Nous avons déjà parlé des mérites et aussi des quelques *desiderata* de cette édition, quand les précédents volumes ont paru. Dans l'ensemble, elle est et restera longtemps l'édition la meilleure, la seule à laquelle il sera bon de se référer. Cette troisième partie contient l'introduction des éditeurs et les tables. Dans une introduction de 250 pages, M. Schwartz étudie les manuscrits grecs de l'*Histoire ecclésiastique* et leurs particularités. L'observation la plus importante est que les variantes des manuscrits sont moins des variantes proprement dites que des remaniements intentionnels, rendant extrêmement difficile la reconstitution exacte du texte. Suit une courte introduction sur la traduction de Rufin, par M. Mommsen. Les tables, qui viennent en dernier lieu, comprennent : les listes des empereurs et des évêques de Rome, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, telles qu'elles se dégagent d'Eusèbe ; les références de l'Ecriture sainte ; les listes des ouvrages, personnes, localités et villes nommés par l'historien : et enfin un index des mots grecs, latins, hébreux et araméens. Ces diverses tables seront de la plus grande utilité.

VII. — Dans la même collection, il faut signaler le troisième volume de l'édition de Clément d'Alexandrie par M. O. Staehlin (2). Il comprend les livres VII et VIII des *Stromates*, les *Excerpta ex Theodoto*, les *Eclogae propheticae*, le *quis dives salvetur* et les *Fragments*. C'est sur cette dernière partie surtout que s'est exercée la critique de l'auteur, et c'est elle qui présente, dans son édition, le plus de différences avec les éditions antérieures. C'est que jusqu'ici, et jusqu'aux travaux de Zahn tout au moins, ces fragments avaient été édités pêle-mêle et sans que l'on se préoccupât beaucoup de vérifier leur authenticité. Or, à les examiner de près, on s'aperçoit que bon nombre d'entre eux ou bien appartien-

(1) *Eusebius Kirchengeschichte*, dritter Teil, von E. Schwartz, und Th. Mommsen. Un vol. gr. in-8° de CCLXXII-216 pp. Leipzig, Hinrich, 1909. Prix : 15 fr.

(2) *Clemens Alexandrinus*, dritter Band, von Dr Otto Staehlin. Un vol. gr. in-8° de XC-231 pp. Leipzig, Hinrichs, 1909. Prix : 13 fr. 75.

Digitized by Google

nent à des ouvrages de Clément existant d'ailleurs dans leur entier, ou bien se retrouvent dans d'autres auteurs ecclésiastiques grecs, et ne sont pas, en réalité, de Clément. Il y a donc un fort triage à opérer dans cette masse de citations qui nous sont venues sous son nom. M. Staehlin s'y est employé avec sagacité; mais il n'est pas sûr lui-même — il l'avoue simplement — d'y avoir complètement réussi. Son travail, en tout cas, a fait notablement progresser la question. Avec ce troisième volume, s'achève proprement l'édition du texte. Un quatrième volume donnera les tables.

VIII. — Que si des éditions de textes nous passons aux études sur les anciens écrivains ecclésiastiques, voici d'abord un travail clair, bien ordonné et suffisamment approfondi de M. J. Burel sur Denys d'Alexandrie (1). Denys a joui, de son vivant, d'une très grande réputation et s'est trouvé mêlé, par suite de sa situation hiérarchique, à toutes les grandes questions qui se sont débattues dans l'Eglise entre les années 245-264 : à celle du novatianisme et des *lapsi*, à la querelle des rebaptisants, à la controverse du millénarisme et à la condamnation de Paul de Samosate. Lui-même a été repris par le pape, son homonyme, et a dû expliquer sa doctrine trinitaire. Peu d'écrits de lui cependant ont survécu : mais la bonne édition qu'en a donnée récemment M. Feltoe a rendu plus aisée une étude générale de sa personne et de son œuvre. M. Burel vient de la donner d'une façon consciencieuse, en un petit volume de lecture agréable et facile. Il a loué dans son auteur la modération du caractère et de l'esprit : on pourrait lui adresser le même éloge, car tout, dans ses appréciations et ses conclusions, m'a paru raisonnable et pondéré. Pourquoi faut-il seulement que le livre soit imprimé sur de si mauvais papier?

IX. — La thèse de doctorat de M. W. A. Patin sur Niceta (2) est un travail analogue à celui de M. Burel sur Denys,

(1) *Denys d'Alexandrie*, sa vie, son temps, ses œuvres, par Joseph Burel. Un vol. in-16, de 125 pp. Paris, Bloud, 1910.

(2) *Niceta, bischof von Remesiana als Schriftsteller und Theologe* (thèse), par W.-A. Patin. Un vol. in-8° de XII-137 pp. Munich, Söchpping, 1909.

Digitized by Google

mais plus touffu. L'auteur qui a eu, lui aussi, la bonne fortune de trouver une excellente édition de l'écrivain qu'il voulait étudier, celle de E. Burn, a pris à tâche d'épuiser son sujet. C'était chose relativement aisée, car les œuvres de Niceta sont peu nombreuses. M. Patin croit pouvoir y ajouter le *De lapsu virginis*, sur l'authenticité duquel E. Burn hésitait. En tout cas, il maintient énergiquement à l'évêque de Remesiana l'attribution du *Te Deum*. Sa thèse envisage son héros sous tous ses aspects. Nous trouvons d'abord une étude sur la personne et sur chacun des ouvrages de Niceta en particulier ; puis une seconde sur son caractère de Père de l'Eglise latine d'Occident ; une troisième sur les sources de la théologie de Niceta ; une quatrième sur les détails de cette théologie ; et enfin une cinquième sur la langue, le style et le lexique de Niceta. A parcourir ces pages serrées, bourrées de citations, de références et de comparaisons, on a l'impression d'un travail qui veut être définitif. Il sera bien difficile, en toute hypothèse, d'y ajouter un complément sérieux. Niceta possède sa monographie théologique.

X. — Sur la morale de saint Augustin M. J. Mausbach vient de publier deux gros volumes qui méritent de retenir l'attention (1). On a beaucoup étudié la dogmatique de saint Augustin, remarque l'auteur, et, à cette occasion, on a touché forcément aussi à ses idées morales : cependant aucun travail spécial n'a été consacré à son Ethique. C'est cette lacune qu'il voudrait combler. Des deux volumes qu'il écrit dans ce but, le plus neuf est assurément le premier dont le titre : *L'ordre moral et ses fondements*, indique qu'il est question surtout des idées générales du saint docteur sur notre sujet. Ces idées sont rangées sous les rubriques suivantes : Le bonheur comme but et comme complément de la vie humaine; L'ordre moral comme orientation vers le bien et la fin absolus : Dieu et le monde ; La charité comme centre de la moralité ; La concupiscence, source et substance du péché ; L'activité et la civilisation hu-

(1) *Die Ethik des heil. Augustinus*, von J. MAUSBACH. Deux vol. gr. in-8°, de XI-442 et 402 pp. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1909. Prix : 18 fr. 75.

Digitized by Google

maine ; La fuite du monde et l'état religieux ; Comment la fuite du monde s'harmonise avec l'activité humaine, et ce qu'elle en exclut. Dans le second volume, nous retrouvons les sujets plus généralement traités dans les histoires du dogme à propos de saint Augustin : La lutte contre le Pélagianisme ; Importance et signification de la Grâce divine ; Le péché originel ; Liberté morale de l'homme déchu ; Situation morale des hommes en dehors du christianisme et de l'Eglise ; Combat et victoire du Bien dans le développement de la vie chrétienne. Au cours de ces divers sujets, l'auteur a naturellement l'occasion de se prononcer sur les problèmes que soulève la pensée de saint Augustin. Il le fait généralement avec une pleine indépendance, après une inspection et une analyse rigoureuse des textes, et avec une grande netteté de formules. Dans le second volume en particulier, il commence souvent par énoncer comme une thèse la conclusion à laquelle il est arrivé, et qu'il se propose de démontrer dans le cours du chapitre. C'est là une méthode qu'on ne peut qu'approuver et qui favorise singulièrement l'intelligence du texte. *L'Ethique de saint Augustin* par M. Mausbach est une importante contribution à l'étude de la théologie du grand docteur.

XI. — Plus importante encore pour l'histoire des dogmes est la thèse que M. J. Lebon a présentée à l'Université de Louvain sur *Le monophysisme sévérien* (1). La christologie de Sévère d'Antioche, et du parti monophysite dont il fut l'oracle, a soulevé, dans ces derniers temps, plus d'une controverse. M. Loofs, en particulier, dans son *Léonce de Byzance*, s'est efforcé de montrer en quoi la doctrine sévérienne se distinguait de la doctrine de saint Cyrille d'Alexandrie. Cet essai avait été jugé plutôt malheureux par M. Harnack, et j'avoue que mon impression, à la lecture du livre, avait été la même. M. Lebon a repris la question, mais sans se mettre strictement au point de vue d'une comparaison entre le patriarche monophysite d'Antioche et celui d'Alexandrie. Son but a été

(1) *Le monophysisme sévérien*, étude historique, littéraire et théologique, par Joseph LEBON. Un vol. gr. in-8° de XXXVI-573 pp. Louvain, van Linthout, 1909.

Digitized by Google

simplement d'exposer la doctrine christologique que les dissidents monophysites de l'école de Sévère, Dioscore, Timothée, Jean de Tella, Philoxène et Sévère lui-même ont opposée aux décisions du concile de Chalcédoine. Son étude comprend trois parties : d'abord une partie historique qui raconte simplement les faits, en suivant les règnes des empereurs, depuis Marcien en 450 jusqu'à Justinien en 540. Puis une étude littéraire des documents à utiliser. Bon nombre de ces documents, en effet, écrits en syriaque, n'ont vu le jour que récemment ou même sont encore inédits ; et ils ont besoin d'être préalablement identifiés et datés. Enfin, la troisième partie comprend l'étude théologique proprement dite, dans laquelle l'auteur examine par le menu la christologie sévérienne et s'efforce d'en déterminer l'enseignement précis. La conclusion de M. Lebon est fort nette. La christologie de Sévère n'est autre que la christologie de saint Cyrille d'Alexandrie. La terminologie en est défectueuse, parce que Sévère a eu le tort précisément, après les décisions du concile de Chalcédoine, de maintenir la terminologie de saint Cyrille, qui ne pouvait qu'engendrer des confusions ; mais la pensée de l'auteur est juste, sa doctrine est, au fond, orthodoxe. Les sévériens sont sans doute des monophysites puisqu'ils enseignent qu'en Jésus-Christ il n'y a qu'une seule nature, mais leur monophysisme est purement nominal, parce que, par le mot de nature, ils entendent, comme Cyrille, la personne. Cette conclusion qui n'est que la principale du livre, est appuyée sur des citations nombreuses et variées. Dans la discussion des textes, M. Lebon déploie, avec beaucoup d'érudition, un sens fin et une souplesse remarquable : il corrige, chemin faisant, bien des erreurs énoncées par les historiens du dogme les mieux cotés. Son livre fera certainement sensation parmi eux. Mais il faut s'attendre à ce qu'il y soit fortement discuté. Ses positions sont, je crois, très solides : il aura seulement à défendre certaines affirmations qui paraissent un peu absolues au regard des textes.

XII. — M. Harnack, qui a senti que son *Histoire des dogmes* commence à vieillir — la dernière édition est de 1894 —, en

Digitized by Google

prépare une quatrième édition dont deux volumes ont déjà paru. J'en parlerai une autre fois. Aujourd'hui, je veux signaler le deuxième volume du *Lehrbuch der Dogmengeschichte* de M. R. Seeberg, publié en seconde édition, c'est-à-dire complètement refondu et largement développé (1). Il comprend l'histoire des dogmes depuis le premier concile de Nicée jusqu'au deuxième concile de Nicée, en 787, pour les Grecs, jusqu'au second concile d'Orange (529) pour les Latins. J'ai eu déjà l'occasion de dire, en parlant du premier volume, les mérites de clarté, de sincérité et de modération de ce grand travail. M. Seeberg, tout en tenant compte des découvertes récentes et des essais les plus modernes, prend le temps de peser leurs conclusions, et n'adopte pas une opinion uniquement parce qu'elle est nouvelle. On s'en aperçoit, dans ce volume, à propos du livre de M. Bethune-Baker sur Nestorius. Je n'ai pu m'empêcher cependant de trouver bien confus son exposé de la christologie de saint Cyrille. Ce grand esprit n'aurait-il pas eu plus d'ordre dans ses idées qu'on ne le suppose?

XIII. — Parmi les thèses de doctorat en théologie présentées en 1909 à la Faculté de Lyon, je dois signaler, comme revenant à notre sujet, celle de M. Clémencet sur *La mariologie de saint Bernard* (2). Saint Bernard a vécu à une époque où toutes les thèses à peu près qui composent le Traité de la Sainte Vierge étaient acquises, sauf celle de l'Immaculée Conception. Sur ce dernier article précisément, on sait que le grand saint, dans son épître 174, porte un jugement plutôt défavorable. Mais, il y avait intérêt à montrer comment l'éloquence du docteur bourguignon, jamais plus persuasive que lorsqu'il parle de Marie, n'abonde pas en développements simplement pieux, mais est soutenue partout par une doctrine mariologique très précise et très arrêtée. C'est cette doctrine que M. Clémencet a su dégager des effusions oratoires dans lesquelles elle est noyée, et réduire à un exposé méthodique. J. TIXERONT.

(1) *Lehrbuch der Dogmengeschichte*, von Dr. REINHOLD SEEBERG, II, Die Dogmenbildung in der alten Kirche, 2e édit., un vol. de 538 pp. Leipzig, G. Boehme, 1910.

(2) *La Mariologie de saint Bernard*, par C. CLÉMENCET. Un vol. gr. in-8°, de 125 pp. Brignais, Imprimerie de l'Ecole professionnelle, 1909.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

THEOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

Histoire complète de l'idée messianique chez le peuple d'Israël, par le chanoine Augustin LÉMANN. — Un vol. in-8° de 471 pages. — Lyon et Paris, Vitte, 1909.

Cette étude de l'idée messianique débute par de simples citations de textes prophétiques contenus dans le Pentateuque, les livres historiques de l'Ancien Testament, le Psautier et les prophètes antérieurs à la captivité de Babylone. Le psaume CIX^e^ est par exception interprété et assez longuement. L'auteur s'étend davantage sur les personnes et les institutions dans lesquelles se trouvent les figures du Messie attendu. Les sacrifices de l'ancien culte sont en particulier largement décrits et leur caractère figuratif expliqué avec un soin remarquable. La conclusion de tout cet exposé est que l'idée messianique existait et qu'on en avait une notion aussi complète que possible avant l'exil. A partir du retour, et malgré les efforts des derniers prophètes, l'interprétation des textes relatifs à l'espoir d'Israël se fausse. Ces déformations de l'idée messianique sont recherchées par l'auteur dans les Apocryphes de l'Ancien Testament, en particulier dans le Livre d'Hénoch, les Dix-huit Bénédictions, les Psaumes de Salomon et les Livres Sibyllins. Philon et Josèphe ne sont pas oubliés. Ces déformations portent avant tout sur le concept du royaume futur, sur les souffrances que le Messie devait endurer, et sur sa qualité de fils de Dieu. Un petit nombre de justes échappa néanmoins aux erreurs courantes et l'enseignement officiel de la Synagogue en serait resté exempt jusqu'à la veille de la Passion du Christ. Avec l'avènement de Jésus le conflit éclate entre la réalité d'apparence modeste et

Digitized by Google

les orgueilleux préjugés des Juifs. Jésus s'efforce de faire la lumière sur la véritable nature du royaume, sur les souffrances réservées au Messie, sur sa filiation divine. Il réussit à convaincre quelques âmes de bonne volonté, mais la Synagogue le repousse et c'est dans l'Eglise que la vérité révélée trouvera désormais un asile et un interprète. L'ouvrage se termine par l'annonce de la conversion du peuple juif avant la fin des temps, conformément aux assurances données par saint Paul au chapitre IX^e^ de son épître aux Romains, et avec des accents qui rappellent ceux de l'Apôtre.

Dans ce dernier ouvrage sorti de la plume de l'homme et du prêtre excellent que fut Augustin Lémann, on retrouvera cet amour des divines Ecritures qui est la marque propre de ses précédents écrits, avec une érudition, cette fois, semble-t-il, plus étendue. L'auteur ne témoigne pas seulement d'une connaissance minutieuse du texte biblique, mais d'une lecture considérable d'auteurs assez divers. Talmud et écrits rabbiniques, Pères de l'Eglise, théologiens et auteurs spirituels, exégètes et historiens, auteurs juifs contemporains, se coudoient dans ces pages dont leurs citations ne constituent pas le moindre intérêt. On sait d'ailleurs à quelle méthode le vénéré professeur accordait ses préférences. Chez lui, la foi inspirait la pensée, et le lyrisme dominait l'expression. Etonnamment doué au point de vue imaginatif, il concevait par figures et par tableaux, et il exposait de même, spontanément orateur et poète. Les lecteurs fidèles auxquels plaisait sa manière aimeront à retrouver encore dans ce livre les envolées oratoires et les effusions poétiques accoutumées, avec surtout le même rayonnement d'une foi ardente et aussi simple que profonde. Comme les précédents, ce dernier écrit contribuera à leur donner l'amour de la Bible, parce qu'ils le liront dans le même esprit qui inspira l'auteur.

E. PODECHARD.

Evangeliorum secundum Matthaeum, Marcum et Lucam Synopsis juxta Vulgatam editionem cum introductione de quaestione synoptica et appendice de Harmonia quatuor evangeliorum auctoribus A. CAMERLYNCK et H. COPPIETERS. — Grand in-8°, XXXIV, 199 pp. — Bruges, Beyaert, 1908.

Les auteurs de cette Synopse, tous les deux professeurs d'Ecriture sainte, le premier au Grand Séminaire de Bruges et le second à l'Université catholique de Louvain, sont déjà connus pour leurs

Digitized by Google

excellents travaux sur des questions scripturaires. Ils nous ont donné, l'année dernière, une Synopse qui sous des apparences modestes est une bonne contribution à l'étude de la question synoptique. Après avoir rapporté les textes des anciens écrivains ecclésiastiques, Papias, saint Irénée, le Canon de Muratori, Clément d'Alexandrie, Origène, Tertullien, Eusèbe, saint Jérôme sur l'origine des évangiles de saint Matthieu, saint Marc et saint Luc, ils exposent l'état de la question synoptique, passent en revue les ressemblances et les différences que l'on constate entre les trois évangiles et examinent rapidement les trois hypothèses au moyen desquelles on essaye de les expliquer. Voici leurs conclusions : L'évangile de saint Marc est la source des évangiles de saint Luc et de l'évangile grec de saint Matthieu. Il n'est pas prouvé que les évangiles de saint Matthieu et de saint Luc dépendent l'un de l'autre. Saint Marc n'a pas utilisé des sources écrites. Saint Luc s'est servi de saint Marc, du document qu'on intitule : Logia Jesu (*Q*) et qui renfermait surtout des discours du Seigneur et d'un document d'origine judéo-chrétienne ou palestinienne. Saint Matthieu a utilisé aussi saint Marc et les Logia et d'autres sources orales ou écrites. A la base de tous ces documents se trouvait la tradition orale, la prédication apostolique. L'introduction est complétée par quelques indications très justes sur le but et la méthode de chacun des évangélistes.

Vient ensuite la Synopse d'après le texte de la Vulgate, établie à peu près sur le même plan et en suivant le même ordre que la Synopse grecque de A. Huck. D'assez nombreuses notes critiques expliquent les difficultés du texte. En appendice, est essayée une harmonie des quatre évangiles, où il est montré comment les récits du IV^e^ évangile peuvent être insérés dans les récits des synoptiques. D'une étude sur la durée du ministère de Jésus les auteurs concluent que celui-ci a duré plus de deux ans et peut-être même trois ans. Nous n'avons pas besoin d'insister sur les services que pourra rendre ce travail de MM. Camerlynck et Coppieters aux jeunes étudiants en théologie ; ils leur rendraient maintenant un autre service s'ils donnaient une synopse du texte grec des évangiles.

E. JACQUIER.

Digitized by Google

Die Vorlesung heiligen Schriften im Gottesdienste. I Theil, Bis zur Entstehung der altkatholischen Kirche, dargestellt von. P. GLAUE. — In-8°, v, 86 pp. — Berlin, Duncker, 1907. — *Prix :* 2 fr. 50.

Le travail de M. Glaue sur la Lecture des saintes Ecritures pendant le service divin apporte une bonne contribution à l'histoire du canon du Nouveau Testament. Il nous montre comment il a été formé à l'instar de celui de l'Ancien Testament. L'auteur établit d'abord ce qu'a été la lecture des Livres de l'Ancien Testament dans les synagogues au temps de Jésus, puis dans les communautés judéo-chrétiennes et pagano-chrétiennes; ensuite il trouve dans l'Apocalypse et la première épître à Timothée les traces d'une lecture des évangiles dans les communautés et montre d'après les premiers écrits chrétiens que les évangiles et les épîtres pauliniennes étaient lus dans les assemblées des chrétiens et qu'à Rome, au témoignage de saint Justin, les évangiles étaient placés pendant le service public au même rang que l'Ancien Testament.

L'exposé d'ensemble nous a paru exact et nous n'aurions d'observations à faire que sur quelques points de détail. Ainsi, il est démenti par les faits que l'Eglise catholique n'était en aucune manière favorable à saint Paul, parce que celui-ci était accepté par les hérétiques comme Marcion, les Valentiniens et parce que ses développements dogmatiques et polémiques, ses directions administratives et disciplinaires étaient gênantes et désagréables à l'Eglise qui ne les comprenait pas, p. 47. La réalité est que nous trouvons les épîtres de saint Paul citées avec honneur dans tous les écrits chrétiens du IIe siècle et que, nulle part, on ne trouve de trace de cette prétendue défaveur du grand Apôtre, sauf chez quelques hérétiques.

A la page 65, M. Glaue affirme que, parmi les évangiles que saint Justin range sous l'appellation de Mémoires des Apôtres, il y avait, outre nos évangiles canoniques, encore un autre évangile, semblable probablement à l'écrit désigné sous le nom de Logia. Cette hypothèse a déjà été soutenue, mais nous ne la croyons pas fondée sur les faits. Tous les textes que l'on cite comme provenant de cette source peuvent avoir pour origine la tradition orale ou un remaniement des textes synoptiques. Nous renvoyons aux travaux sur les citations du Nouveau Testament dans saint Justin pour la preuve de cette proposition.

E. JACQUIER.

Digitized by Google

I. Éléments d'apologétique ; II. Jésus et l'Église, par M. l'abbé DE LA PAQUERIE. — 1 vol. in-12, de 479 pp. — Bloud, Paris, 1909. — *Prix :* 4 francs.

Dans ce nouveau volume, M. l'abbé de la Paquerie continue les très apostoliques études dont il nous avait déjà donné une première partie. Ici, il se propose de prouver directement la divinité même du catholicisme. Après avoir montré que son fondateur, le Christ, a été surnaturellement prophétisé, il établit qu'il était vraiment Dieu et enfin qu'il a bien réellement fondé l'Eglise. Pour apprécier équitablement son œuvre, il faut évidemment la juger d'après les intentions que s'est proposé son auteur. Or, M. de la Paquerie n'a point écrit pour les savants, il a voulu rédiger, pour les âmes de bonne foi et qui cherchent la vérité, une démonstration sincère et solide de la religion. Son accent d'éloquente conviction — car son livre est fait pour être dit plus encore que pour être lu — ne peut que déterminer dans les âmes de salutaires impressions. Il fera véritablement du bien : ç'a été certainement le dessein de l'auteur et son désir en composant ces études apologétiques. On ne peut que lui souhaiter de les réaliser l'un et l'autre.

H. L.

Meditationes de praecipuis fidei nostrae Mysteriis, a Ven. P. Ludovici DE PONTE, S. J. De Hispanio in Latinum translatae... de novo in lucem datæ cura Augustini LEHMKUHL, S. J. — 3 vol. in-16. — Herder, Fribourg en B., 1908. — *Prix :* 3 fr. 75, 2 fr. 85 et 4 francs.

La P. Lehmkuhl continue la publication de l'élégante « biblioteca ascetica mystica » qu'il a entreprise. Les Méditations qu'il nous offre aujourd'hui, et qui seront complètes en six volumes, datent du XVII^e siècle. Elles ont été souvent traduites de l'espagnol en latin et souvent rééditées dans les deux langues. Le premier des volumes que nous annonçons a pour objet des considérations sur l'oraison mentale et des méditations sur les fins dernières, le péché et la pénitence ; le second a pour objet l'Incarnation, l'enfance et la vie de N.-S. jusqu'à son baptême, en même temps que la vocation et les privilèges de la T. S. Vierge ; le troisième a pour objet la vie publique de N.-S., ses actions, sa doctrine, ses miracles et ses paraboles, jusqu'à la Passion.

C'est, dans une langue très simple, un trésor pour l'oraison et pour la prédication. Chaque méditation est trop riche même pour

Digitized by Google

un exercice d'une demi-heure. Mais, grâce aux divisions du texte et aux analyses qui l'accompagnent en marge, rien n'est plus aisé que d'y choisir ce qui convient.

J'ai dit : trésor pour la prédication. C'est qu'en effet, l'on trouverait dans ces petits volumes toute la substance de sermons ou d'homélies à la fois doctrinaux et pieux. On ne saurait trop en recommander l'usage.

S. P.

L'Eglise et la pensée, par Mgr MIGNOT, archevêque d'Albi. — Un vol. in-12, XI-316 pages. — Paris, Gabalda, 1910. — *Prix :* 3 fr. 50.

Ce volume est un recueil d'articles publiés, en diverses circonstances, « à l'occasion du mouvement d'idées qui a rempli ces dix dernières années. » On sait, en effet, que, comme il le dit lui-même, l'éminent archevêque d'Albi n'a pas cessé de s'intéresser, quoique d'un peu loin, au magnifique et intéressant essor de la pensée chrétienne en ces derniers temps : en observateur attentif et perspicace, il en notait « les avantages et les abus, les résultats et les risques ». Bien qu'il envisageât avec confiance le terme final de ce riche épanouissement des sciences religieuses renouvelées, il était d'un optimisme trop averti pour n'avoir pas pleinement soupçonné les dangers auxquels s'exposaient plusieurs, emportés par une aventureuse témérité, et où leur foi devait lamentablement sombrer. Le premier, l'Evêque signalait dans l'œuvre de Sabatier, cet évolutionnisme naturaliste, que l'encyclique *Pascendi* devait condamner sous le nom de modernisme. La construction du théologien protestant en offrait déjà une esquisse complète. Aussi bien, comme il le fait remarquer non sans une pointe de fine ironie et peut-être une ombre légère de tristesse, « il pourra paraître piquant à ceux qu'étonnent encore les caprices et les injustices de l'opinion que cet évêque fut précisément celui que certains publicistes ont voulu représenter depuis comme trop indulgent pour ces nouveautés ». Malgré tout, avec une indulgence que certains trouveront peut-être excessive, l'auteur estime que cette période d'activité théologique ne fut point stérile, mais féconde. Les études que contient ce volume renferment précisément ses jugements sur les diverses étapes et sur les aspects complexes de ce mouvement.

La première est consacrée à l'analyse et à la critique de « l'Esquisse d'une philosophie de la religion d'après la psychologie et l'histoire »

Digitized by Google

d'A. Sabatier. Non sans raison, Mgr Mignot prémunissait le grand public contre la séduction de cette philosophie religieuse ; avec une rare pénétration d'analyse, il montrait comment elle noie l'action divine dans un développement purement naturel de la conscience humaine et comment l'apparence mystique de ce processus n'en change point le fonds : on sait quelle devait être sur certains esprits qui prétendaient le combattre l'influence de ce naturalisme religieux. Les études suivantes qui ont pour titre, Critique et Tradition, l'Eglise et la Science, la Bible et les Religions, ont été écrits dans le dessein de prémunir les esprits inquiets contre le découragement et la tristesse dont les évènements récents pouvaient être le prétexte. Les oraisons funèbres de Mgr Le Camus et de Mgr Enard terminent le volume. Celle de Mgr Le Camus, la plus longue des deux, nous révèle la place que la vie de foi et l'union intérieure à Jésus-Christ tenaient dans le cœur de ce savant évêque : il est difficile d'analyser avec plus de délicatesse de touche et une finesse plus exquise les traits d'une physionomie si riche et si complexe, un peu déconcertante du dehors.

Dans ce nouveau volume qui fait suite à son précédent ouvrage sur les Etudes ecclésiastiques, l'archevêque d'Albi a voulu sans doute dessiner, en traits rapides mais précis, pour un public éclairé, les grandes lignes de la route que suit l'Eglise dans sa vie intellectuelle et montrer comment, tout en se prémunissant contre les excès inconsidérés d'une critique téméraire, Elle n'entend point cependant entraver le vrai progrès des sciences religieuses.

H. LIGEARD.

PHILOSOPHIE, SCIENCES, BEAUX-ARTS.

La Morale du bonheur, par Clodius PIAT, professeur à l'Institut catholique de Paris. — Un vol. in-8° de VII-263 pp. — Paris, Alcan (Bib. de ph. contemporaine), 1910. — *Prix :* 5 fr.

L'activité philosophique de M. Piat ne se ralentit guère et nous vaut, tour à tour, des ouvrages historiques et des essais dogmatiques également distingués. Il remarque lui-même que les trois derniers essais sortis de sa plume forment une trilogie « dont les termes sont solidaires et s'éclairent mutuellement ». *Les philosophies de l'intuition* (1908) avaient pour objet d'affermir les convictions sur la valeur de la connaissance. *La croyance en Dieu* (1907),

Digitized by Google

qui n'avait point négligé cette question fondamentale, était surtout une application de la connaissance au problème capital de l'ordre spéculatif, l'existence et la nature de l'être suprême. La morale du bonheur est une application de la connaissance au problème pratique.

L'ouvrage est divisé en six chapitres, dont voici les titres : *Du prix de la vie ; — De l'obligation morale ; — Les préceptes ; — Du mobile de la moralité ; — Les sanctions ; — Bilan de la crise morale.* — On le voit, c'est à la fois un traité général de la morale et un examen de conscience de notre temps. Les travaux de M. Piat sont toujours marqués de ce double caractère : théorie et actualité, comme l'esprit dans lequel il les exécute consiste à « innover dans la tradition ».

Ici, l'on est embarrassé pour signaler plus particulièrement quelques pages. Qu'on se donne le plaisir de lire l'ouvrage entier ; on n'y discernera point de trace de faiblesse ; mais on suivra le développement harmonieux d'une même pensée, avec une facilité et même un charme trop rares, hélas ! auprès des écrivains de philosophie. M. Piat, à cet égard, continue et représente très dignement la tradition de son maître, M. Caro. La langue savante, nerveuse, reste transparente, parfois même pittoresquement familière, toujours d'une parfaite tenue littéraire. — Aussi ne nous traduit-elle pas seulement une pensée froide. Elle garde le reflet d'une âme très délicate et très haute. Et ceci n'est pas peu de chose, à ne le considérer que du point de vue philosophique. Il faut une âme pour bien comprendre et nous faire bien sentir le prix de la vie. Il faut une âme pour nous persuader de l'existence de l'obligation morale et nous faire entendre sa nature. Il faut une âme pour traiter de ce qui intéresse et prend l'âme tout entière. Et c'est parce qu'il y manque de l'âme que l'on peut reprocher à la plupart des ouvrages de morale contemporains de n'être étranger à rien autant qu'à la morale.

L'âme qui anime cette « morale du bonheur » est d'ailleurs aussi avertie et aussi hardie qu'elle est généreuse. Ce n'est point nouveau pour les lecteurs de cette Revue. Il est bon de le remarquer une fois de plus. On ne pense pas qu'aucune manifestation intéressante des tendances morales d'aujourd'hui lui soit restée inconnue : il sera facile de le voir par les références qu'on lit au bas des pages. Et les lecteurs chrétiens, qui ne peuvent admettre qu'il y ait dans la réalité deux règles de conduite, l'une philosophique, l'autre religieuse, admireront avec quelle sûreté, avec quelle souplesse M. Piat

Digitized by Google

sans les confondre, montre dans celle-ci l'achèvement et la garantie efficace de celle-là.

Faut-il signaler l'opportunité d'un tel ouvrage? En tout temps il serait opportun. Mais à l'heure présente il est une bonne fortune. De toutes parts, on s'occupe des fondements de la morale, de l'unité de la morale, de l'enseignement moral dans l'Université, depuis le cours de Facultés jusqu'à l'école primaire. Où les lecteurs cultivés peuvent-ils trouver une doctrine meilleure et mieux à leur portée? Et notez que l'ouvrage de M. Piat ne sera pas seulement un appoint précieux pour la polémique ; il sera d'abord une lumière bienfaisante pour le cœur. Nous l'avions dit de la croyance en Dieu ; nous le dirons avec plaisir de la morale du bonheur : c'est un beau livre et une bonne action.

St. POULOUX.

La Trouée féministe, par Théodore JORAN. — Petit in-8°, collection Arthur Savaëte. — Paris, 15, rue Malebranche. — Avec une étude-préface, par Gabriel AUBRAY.

L'éminent directeur de l'Ecole d'Assas, à Neuilly-sur-Seine, et l'un de nos plus distingués collaborateurs, M. Théodore Joran, poursuit, avec un talent averti qui n'a d'égal que son inlassable patience, la lutte contre l'utopie féministe.

Son nouveau livre : *La Trouée féministe*, digne pendant de : *Le mensonge féministe; Autour du féminisme; Au cœur du féminisme*, a si bien porté coup qu'on n'a pas cru pouvoir lui répondre autrement que par un exploit d'huissier. Pauvre manière de combattre les idées ! Il a été cité par « ces dames » à « comparoir » devant la justice du pays. On dit que la première audience qui se tint, voici quelques jours, fut vivante et gaie, et, qu'au risque de passer pour peu galants, les rieurs ne furent pas du côté des aimables requérantes. Le masculin ne fut jamais un joli genre, et je trouve bien imprudents les hommes qui prétendent le soutenir. A l'heure où j'écris, je ne connais pas les conclusions du tribunal. Quelles qu'elles soient, j'estime, lecture faite, que M. Joran a écrit un livre de bon sens, de haute moralité et de sagesse sociale. Il faut répandre ce livre, et ses pareils, pour faire un juste contrepoids aux sottises qui se débitent sous la rubrique du féminisme. Il le faut, non seulement pour l'honneur de la vérité, mais même pour le bon renom de notre littérature.

Ce n'est pas que *La Trouée féministe* traite uniquement de ques-

Digitized by Google

tions nouvelles en la matière. Quelques-unes, au moins, ont déjà été abordées par l'auteur lui-même, dans ses précédents ouvrages. Mais l'insistance de l'adversaire l'oblige à y revenir. Aux solutions antérieures, aux réponses de principe, il ajoute des aperçus nouveaux, des considérations rajeunies, relevées d'une forme piquante, alerte et sémillante, qui rend fort agréable la lecture du livre.

M. Gabriel Aubray, dans la préface où il présente ce livre au public, craint que ce « diable d'homme » qui est M. Joran, « qui massacre aujourd'hui nos Amazones avec la massue d'Hercule », ait le sort d'Orphée, qui fut, comme l'on sait, pitoyablement mis en pièces, par les Bacchantes. » Je n'en crois rien, et M. Aubray lui-même me donne la raison de mon espoir, c'est que M. Joran ne défend pas autre chose, en définitive, que les lois de la Providence, qui pour les incrédules s'appelle la bonne nature. Jusque dans ses critiques les plus poussées, il combat pour que la femme soit mise à la place « où Dieu la veut ».

Cette place, le christianisme a dit, par sa doctrine et par ses actes en quoi elle consiste. C'est la plus sûre, la plus digne, la plus douce qu'il apparaît possible de faire. Ce ne sont pas les chantres de la marche à l'étoile, avec les grands mots qu'ils ne comprennent pas, qui la transformeront en mieux. Si on les écoutait, c'en serait bientôt fait de l'auréole qui environne le front des vierges, des épouses et des mères. Dépouillées de la poésie et du mystère qui les protège, elles ne seraient plus pour l'homme qu'un chétif adversaire qu'il aurait tôt fait d'abattre et l'on verrait refleurir les beaux jours où la femme était un instrument de plaisir et une esclave attachée aux durs et obscurs labeurs. Au lieu d'écouter les divagations de quelques cerveaux hallucinés, en mal de renommée, qu'elles lisent les ouvrages d'hommes tels que M. Joran. Ce sera tout profit pour elles et pour notre société, déjà tant travaillée, par le ferment anarchique !

R. P.

I. — J. Barbey d'Aurevilly. — *Joseph de Maistre, Blanc de Saint-Bonnet, Gratry, Caro.* — Un vol. de 80 pp.

II. — J.-L. de la Paquerie. — *Les arguments de l'athéisme.* — Un vol. de 64 pp.

III. — Dr Grasset. — *Morale scientifique et Morale évangélique devant la sociologie.* — Un vol. de 65 pp.

IV. — Etienne Lamy. — *Catholiques et socialistes. A propos des semaines sociales.* — Un vol. de 61 pp.

Digitized by Google

V. — Comte D'HAUSSONVILLE. — *Le Travail des femmes à domicile.* — Un vol. de 64 pp.

VI. — L. DE CONTENSON. — *Les Syndicats professionnels féminins.* — Un vol. de 64 pp. — Paris, Bloud, 1909. — *Prix :* 0 fr. 60.

I. — On lira avec plaisir les pages choisies du critique si singulièrement catholique. On le retrouvera avec sa verve endiablée et mordante, ses jugements absolus, ses partialités terribles et ses contradictions candides. Car c'est lui qui nous intéresse désormais dans ses ouvrages. « L'odeur d'un génie s'y respire », pourrait-on dire, en lui empruntant une de ses expressions : génie inégal et plus maître de sa plume que de sa pensée, mais l'un de nos meilleurs artistes en prose.

II. — Il ne suffit pas de prouver que Dieu existe ; il faut écarter de l'esprit les objections des athées. Un Kant, un Spencer, un Stuart Mill, un Büchner troublent la foi du croyant. Ces pages, extraites d'un ouvrage plus considérable de l'abbé de la Pâquerie : *Eléments d'apologétique ; Dieu et la religion*, fourniront un secours très appréciable aux conférenciers ou simplement à ceux qui veulent s'instruire pour eux-mêmes.

III. — La conférence du Dr Grasset, connu dans le monde philosophique par son excellent petit volume sur « *les Limites de la Biologie* » et son « *Introduction physiologique à l'étude de la philosophie* », est une très bonne leçon d'apologétique par les conséquences morales de la doctrine évangélique. — Trois documents intéressants y sont ajoutés : un article de l'Univers israélite, contre la supériorité du Nouveau Testament par rapport à l'Ancien, une lettre de M. G. Belot et un article du *Matin*.

IV. — Tout ce que publie M. E. Lamy mérite d'être lu et médité. C'est un plaisir fécond. Il l'est particulièrement sur cette question du devoir social des catholiques. Puissent ces considérations, d'inspiration si haute, attirer un grand nombre auprès des catholiques sociaux, les prémunir contre une action dangereuse, mais les engager à la fois dans l'action organisée et dans l'apostolat individuel par les idées et par la vertu.

V. — L'une des plaies sociales les plus apparentes à l'heure présente est l'insuffisance des salaires féminins. Le comte d'Haussonville étudie les conditions du travail des femmes à domicile et les remèdes aux misères qu'il décrit. La question se pose pour lui, comme pour beaucoup, de la fixation d'un salaire minimum. Mais elle lui paraît aussi extrêmement complexe. L'Angleterre, dit-on, va faire cet essai. M. d'Haussonville conseille au législateur fran-

Digitized by Google

çais d'attendre le résultat de cette expérience. — Brochure très instructive.

VI. — Très intéressante pareillement la brochure de M. L. de Contenson sur les syndicats professionnels féminins. Historique, nature et rôle des syndicats, c'est tout son objet. Nulle part les conférenciers, cercles d'études, hommes d'œuvres ne trouveront un plaidoyer plus persuasif et plus clair en faveur de cette organisation infiniment désirable du travail de la femme.

S. P.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Etudes de critique et d'histoire religieuse, par E. VACANDARD. — Deuxième série. — Un vol. in-12, 308 p., Paris, Gabalda, 1910. — *Prix :* 3 fr. 50.

Ce livre est un recueil d'articles parus en divers périodiques et sur des sujets très différents ; en voici les titres : 1° L'institution formelle de l'Eglise par le Christ ; 2° les origines de la confession sacramentelle ; 3° la question du service militaire chez les chrétiens des premiers siècles ; 4° la question de l'âme des femmes et le concile de Mâcon ; 5° l'hérésie albigeoise au temps d'Innocent III ; 6° la nature du pouvoir coercitif de l'Eglise. Au seul énoncé, on juge de l'intérêt et de l'actualité de ces études historiques. Les limites d'un compte rendu ne permettent point de les analyser dans le détail ; mieux vaut s'efforcer de déterminer la méthode suivant laquelle elles ont été conduites.

L'auteur lui-même s'est expliqué sur ce point en termes d'une très heureuse netteté. « Dans la mesure même où cela a été possible, nous sommes restés sur le territoire de la critique pure, n'usant que de la méthode qui est propre à la science historique. Il se pourrait cependant qu'aux yeux de certains lecteurs nos travaux eussent, ne fût-ce que de loin, un air d'apologétique. Cette impression, si on la ressent, ne serait pas pour nous déplaire. Nous serions heureux qu'un exposé sincère et loyal de la vérité, telle qu'elle nous a paru ressortir des textes et des faits, contribuât indirectement à la défense et à la gloire de l'Eglise. » Il n'était pas possible de définir avec plus d'exactitude et un sens plus affiné des nuances les relations réciproques de la critique historique et de l'apologétique : est-il besoin de dire que M. Vacandard a pleinement

Digitized by Google

réalisé les conditions du programme qu'il se traçait ainsi à lui-même. L'exposé des faits revêt chez lui le caractère de la plus absolue impartialité : dans son étude sur l'Inquisition, il n'a pas craint de rechercher courageusement et de dévoiler les responsabilités encourues ; certains lui ont même reproché de les exagérer. Aussi bien cette liberté d'une critique prudente et avisée est-elle la condition même du travail scientifique : maintenue en de justes limites, elle ne saurait être dangereuse, « Dieu n'a pas besoin de nos mensonges » a écrit Léon XIII. Mais, en même temps, traitant de questions théologiques, il n'a pas craint de montrer combien l'étude objective des faits démontre la fausseté de certaines erreurs : son chapitre sur l'Eglise est une réfutation pénétrante et décisive des prétentions arbitraires de M. Loisy touchant la nature et la venue du royaume de Dieu. Il n'est que de faire appel aux faits pour qu'apparaisse le caractère systématique des constructions artificielles.

Au demeurant, parce qu'elles sont d'une haute valeur scientifique, ces études seront aussi une excellente contribution à la défense et à la glorification de l'Eglise.

H. LIGEARD.

Saint Sidoine Apollinaire (431-489), par Paul ALLARD (Collection des « Saints »). — 1 vol. in-16, de 213 pp. — Paris, Gabalda, 1910. — *Prix : 2* francs.

C'est une figure bien attachante que celle de ce Lyonnais, homme du monde, gendre d'empereur, comte, préfet de Rome, patrice, par dessus le marché littérateur et poète, devenu à quarante ans évêque de Clermont, et conquérant par l'aménité de son caractère et la pratique des plus hautes vertus le titre de saint. On a souvent reproché à Sidoine ce qu'offrait de puéril la virtuosité de son talent et la complication recherchée de son style. Ce sont là des défauts de son temps plus que de son esprit personnel ; et ils ne doivent point faire oublier la noblesse de son caractère, la fermeté de sa conduite, l'amour passionné avec lequel il a défendu, avec le génie latin expirant, son pays et son diocèse contre les Visigoths ariens. Passé immédiatement de la vie laïque à la dignité épiscopale, Sidoine s'est trouvé de suite à la hauteur de ses nouvelles fonctions, parce que toujours il avait conservé le sérieux du christianisme, et qu'une retraite de trois ans avant sa promotion au siège de Clermont l'avait préparé à ce changement d'état. Tout cela a été bien mis en

Digitized by Google

lumière ; toute cette vie si mouvementée a été bien racontée ; toute cette période si agitée et, en somme, si triste, a été bien dépeinte par M. Paul Allard, le docte historien des persécutions, en un petit volume alerte, de lecture facile, où l'érudition se fait aimable et la critique intéressante.

J. T.

The Maid of France, par Andrew LANG. — Un vol. in-8°, illustré. — London, Longmans, 1909. — *Prix :* 15 fr.

La Jeanne d'Arc de M. Anatole France, par Andrew LANG. — Un vol. in-16, 166 pp. — Paris, Perrin et C^ie^, 1909. — *Prix :* 2 fr.

M. France a obtenu un véritable succès de librairie avec sa « Jeanne d'Arc » ; en février 1909, il publiait sa vingt-huitième édition « revue et corrigée ». Il en prit occasion pour rendre compte à ses lecteurs de l'accueil fait à son ouvrage : « Les savants qui ont bien voulu s'occuper de ce livre l'ont traité, le plus souvent, avec une extrême bienveillance, sans doute, parce qu'ils ont vu que l'auteur ne s'était écarté d'aucune des règles en usage pour la recherche de la vérité historique... Pour adversaires déclarés je n'ai eu que les hagiographes ». On n'est pas médiocrement étonné de lire ce témoignage de satisfaction que se décerne M. France ; il est vrai, certains savents ont montré pour son œuvre une « *extrême* bienveillance » ; d'autres, cependant, lui ont adressé des blâmes extrêmement vifs, et si M. France n'a pas su les discerner, c'est peut-être qu'il a perdu cette extrême finesse du véritable esprit français qu'autrefois on se plaisait à lui reconnaître. Ce n'est pas qu'il ignore, par exemple, « les louables scrupules de M. Andrew Lang », puisqu'il se plaît à en parler dans la même préface ; il n'a, sans doute, pas su en voir toute la portée, ou peut-être ne comprend-il pas beaucoup mieux l'anglais que le latin facile de certains passages du texte officiel du « Procès de Jeanne » ; s'il n'en avait été ainsi, il ne se serait probablement pas mépris sur la portée et le véritable sens des formules polies qu'emploie assez souvent M. Lang pour caractériser son œuvre.

Et pourtant M. Andrew Lang n'est pas un « hagiographe ». On peut même dire qu'aucun « préjugé confessionnel » n'était là pour lui cacher la vision nette et exacte des choses. M. Lang est un historien, et c'est à ce titre seulement qu'il s'est occupé depuis une vingtaine d'années de Jeanne d'Arc. Les résultats fragmentaires de son travail et de ses recherches ont paru peu à peu dans les re-

Digitized by Google

vues d'Outre-Manche ; il les a enfin rassemblés et ordonnés en une biographie de Jeanne d'Arc. Il ne faudrait donc pas prendre cet ouvrage pour une œuvre de combat, hâtivement composée pour lutter contre les idées de M. Anatole France ; l'œuvre était préparée, elle a paru fort heureusement en un temps où nombre d'historiens français se montraient vraiment d'une bienveillance « extrême » pour la fantaisie historique de M. France. Tandis que M. France cherchait à « expliquer », à « humaniser » Jeanne, M. Lang n'avait pas d'autre but que de la représenter telle que nous la montrent les documents originaux dignes de foi. Il n'a absolument aucun parti-pris, hormis celui de dire entièrement ce qu'il trouve dans ses sources. Par suite, s'il rencontre un fait dont il ignore l'explication scientifique, il ne se croit pas obligé d'en nier la réalité ; il admet l'existence de manifestations « anormales » ; en un mot, lorsqu'il se trouve en face du « miracle », il en décrit les circonstances, toutes les fois que le fait lui semble indiscutable.

Aux yeux de M. Lang, le grand miracle de Jeanne d'Arc c'est d'une part le caractère moral de Jeanne, d'autre part, son rôle politique. « Elle a été la réalisation idéale, et cependant absolument réelle, de deux nobles efforts humains vers la perfection. D'abord, la paysanne lorraine nous apparaît comme la fleur de la Chevalerie : vaillante et douce, pleine de courtoisie, d'ardeur guerrière et de loyauté... En second lieu, Jeanne a été la fille la plus parfaite de son Eglise. Les sacrements de cette Eglise étaient vraiment pour elle le Pain de vie ; sa conscience, grâce à l'usage fréquent de la confession, demeurait candide et parfumée avec les lis du paradis... » Dans quelles conditions n'a-t-elle pas eu à exercer son action politique? et quel résultat merveilleux ! simple enfant, elle a su délivrer, faire renaître presque une nation ; elle a compris et appliqué les idées essentielles de l'art militaire ; elle avait l'intuition de génie d'un Napoléon, et savait résoudre les plus difficiles problèmes ; la force d'accomplir toute cette œuvre, elle la puisait dans sa confiance en ses « voix », qui, cependant, lui annonçaient et la brièveté de sa mission et sa fin tragique. Aussi, le prodige de la beauté de l'âme de Jeanne, joint à celui de son action politique et militaire paraissent-ils suffisants à M. Lang ; qu'ils aient été accompagnés ou non de « dons » extraordinaires est pour lui chose assez indifférente. Il étudie cependant le seul de ces faits merveilleux qui lui paraisse posséder une réelle importance historique, celui que l'on appelle « le secret du roi ». Et l'auteur conclut :

Digitized by Google

« J'incline à penser que Jeanne, d'une façon et à un degré difficile à établir, a été vraiment *inspirée*. »

Enfin, en plus de son originalité, l'œuvre de M. Lang offre un intérêt tout particulier. Il a mis à jour une quantité de documents anglais ou français qui se trouvaient dans les archives de l'Angleterre ou de l'Ecosse. La figure de Jeanne en ressort parfois plus précise, et, surtout, l'importance de son rôle politique devient un fait qu'aucun historien sérieux ne se permettra plus de contester à l'avenir. Aussi, au point de vue scientifique, « The Maid of France » semble nous donner le dernier mot de l'érudition possible jusqu'à ce jour.

Parce que son ouvrage sur « la Fille de France » n'était pas une œuvre de circonstance, M. Lang a renvoyé dans un appendice les critiques que lui avait suggérées la lecture de « la Jeanne d'Arc » de M. Anatole France. Il s'en serait tenu là, il n'en faut pas douter, si M. France en avait réellement tenu compte, comme dans la Préface de la 28e édition, il dit l'avoir fait : « Je dois faire une place à part, dans ma reconnaissance, à la critique anglaise, qui voue à la mémoire de Jeanne d'Arc un zèle religieux et comme un culte expiatoire. Les louables scrupules de M. Andrew Lang à l'endroit de mes références m'ont amené à en corriger quelques-unes, et à en ajouter plusieurs ». Or, il n'en est rien : « Dans la nouvelle édition de la *Vie de Jeanne d'Arc* de même que dans les précédentes, il arrive sans cesse que des faits soient énoncés qui non seulement n'ont pas pour eux l'ombre de vraisemblance, mais qui sont encore formellement contraires à la vérité ; et comme chacune de ces erreurs s'accompagne en note, de références à des autorités universellement admises par les historiens, c'est à peine si un lecteur sur mille échappe au danger d'être trompé... J'ai donc pensé qu'il ne serait point inutile, pour la cause sacrée de la vérité historique, de tâcher une fois de plus, à relever et rectifier quelques-unes des plus importantes parmi les erreurs, contradictions, et « inadvertances » du plus récent biographe français de la Pucelle ». Ainsi s'expriment la droiture et l'honnêteté froissées de M. Andrew Lang, dans la brève introduction de son petit volume français sur « *La Jeanne d'Arc de M. Anatole France* ».

Dans un premier chapitre, il montre que la façon de M. France d' « expliquer » Jeanne d'Arc ne saurait être admise. Celui-ci, en effet, pour pouvoir détruire dans cette vie admirable toute espèce de merveilleux, afin de la « restituer à la vie et à la nature humaine », commence par dénier toute valeur historique à des

Digitized by Google

sources incontestées de Quicherat ou M. Siméon Luce ! C'est le premier point de son système. Le deuxième conssiste à rejeter tous les témoignages qui ne s'accordent pas avec ses théories ; et enfin il interprète faussement ceux d'entre eux qu'il daigne conserver. C'est toute cette « méthode historique » de M. France que M. Lang nous montre en œuvre dans les autres chapitres de son petit volume. Il n'est pas possible de les analyser, mais leur énumération suffira à montrer combien cette critique est perspicace et étendue. Chapitre II. Les « souvenirs confus » de Jeanne d'Arc ; III, Les visions de Jeanne « expliquées », par M. France ; IV, La prétendue inspiration cléricale de la mission de Jeanne d'Arc ; V, La prétendue facilité de sa tâche ; VI, Quelques autres contradictions de M. France ; VII, Les qualités militaires de Jeanne d'Arc ; VIII, La politique ; IX, La forêt des erreurs ; X, « L'explication » historique de Jeanne d'Arc ; et un appendice : I. Quelques petites rectifications à la *Vie de Jeanne d'Arc ;* II, Un problème historique : le « signe » de la mission de Jeanne d'Arc.

La biographie de Jeanne d'Arc par M. Andrew Lang ne peut être lue de tous. Il faudrait souhaiter qu'au moins ce petit volume alerte intitulé : « La Jeanne d'Arc de M. Anatole France », soit connu de tous ceux que les deux gros volumes de mensonges historiques du célèbre académicien auraient pu tromper sur la véritable valeur de la mission et de la vie de notre héroïne nationale. C'est une humiliation pour la France qu'en cette occasion il lui ait fallu, pour reconquérir sa gloire, l'aide de l'étranger. Ce ne sera pas une raison pour nous de ne pas remercier l'auteur de ce secours généreux et loyal, et de le féliciter pour cette œuvre d'une érudition si sûre et d'un talent si consommé. F. B.

Vie de saint François de Sales, par M. HAMON, nouvelle édition entièrement revisée par M. GONTHIER, chanoine d'Annecy, et M. LETOURNEAU, curé de Saint-Sulpice. — Deux vol. in-8° de 682 et 615 pp. — Paris, Gabalda, 1909. — *Prix :* 12 fr.

La *Vie de saint François de Sales*, par M. Hamon, passe, à bon droit, pour un des chefs-d'œuvre de l'hagiographie française au XIXe siècle. L'heureuse disposition des matériaux, le charme pénétrant du récit, l'harmonie soutenue d'un style toujours classique et pur sans avoir rien de prétentieux ont fait de cet ouvrage un de ces livres qui s'imposent en quelque sorte, et que l'on est inexcusable, dans les milieux auxquels ils sont destinés, de ne pas con-

Digitized by Google

naître. Qui, parmi les ecclésiastiques et depuis cinquante ans, n'a entendu lire la *Vie de saint François de Sales* ou ne l'a lue en son particulier? Quelle personne vivant en communauté ne s'est édifiée de ces pages, et n'a goûté cette spiritualité si fine et si suave? Dieu seul sait le bien que ces volumes ont produit, et toutes les généreuses résolutions que leur lecture a excitées dans les âmes.

Cependant, quelque parfaite que fût l'œuvre de M. Hamon, et précisément parce que c'est une *Histoire*, cette œuvre pouvait encore se perfectionner. On n'ignore pas les grands travaux entrepris depuis nombre d'années déjà au monastère de la Visitation d'Annecy, et dirigés d'abord par Dom Mackey, puis par le P. Navatel, pour nous donner une édition monumentale, et autant que possible définitive des œuvres de saint François de Sales. Il était inévitable que ces travaux amenassent quelques découvertes, permissent de préciser certaines dates, la physionomie de certains événements de la vie du saint, contribuassent en un mot à mieux faire connaître sa personne et son œuvre. Et donc on devait être amené à apercevoir dans l'œuvre de M. Hamon des lacunes, de menus défauts qui avaient échappé d'abord à l'œil des critiques, et qu'il est actuellement possible de corriger.

C'est à cette correction, à ce perfectionnement du livre de son prédécesseur que s'est appliqué l'éminent curé actuel de Saint-Sulpice, M. Letourneau. Il avait cependant besoin, pour mener à bien ce travail, de s'adjoindre un spécialiste en saint François de Sales, si l'on peut se servir de cette expression. Il l'a trouvé en M. le chanoine Gonthier, aumônier des hospices d'Annecy, et qui est bien, comme l'a écrit Mgr Campistron, « l'homme du diocèse d'Annecy et de France qui a le plus patiemment étudié et qui possède le mieux les détails et la suite des événements qui ont entouré la vie de saint François de Sales ». Grâce à cette collaboration, la *Vie* primitive a été l'objet d'une révision à la fois de fond et de forme. C'est vraiment une édition nouvelle qu'on nous présente.

Les corrections ont porté sur trois points principaux : « rétablissement exact de l'ordre chronologique des faits; suppression des récits qui n'ont pas semblé assez solidement prouvés ; addition de nombreux détails que M. Hamon avait négligés ou ignorés et qui semblent aujourd'hui exigés par la curiosité des lecteurs. » L'addition de ces détails a augmenté l'ouvrage d'une centaine de pages.

A ces améliorations il faut ajouter les illustrations qui ornent

Digitized by Google

maintenant les deux volumes. Aucune d'elles n'est banale. Outre les principaux personnages du récit, et avant tous naturellement saint François de Sales et sainte Chantal, elles représentent des vues des monuments, des lieux et du pays où s'est exercée l'activité de notre saint, et contribuent à leur manière à l'intérêt du récit.

Ainsi amendé et embelli le travail de M. Hamon continuera d'être l'aliment des âmes pieuses en quête de lectures instructives et agréables à la fois. Il continuera d'exercer dans le monde ecclésiastique et religieux, ou même simplement chrétien, son influence bienfaisante et sanctificatrice. J. T.

PHILOLOGIE, BELLES-LETTRES.

E. LOVINESCO. — **Jean-Jacques Weiss** *et son Œuvre littéraire.* — In-8°, X-170 pages. — 1909. *Paris*, typog. Ph. Renouard.

Le mercredi, 8 décembre 1909, M. Eugène Lovinesco a soutenu devant la Faculté des lettres de Paris, en même temps qu'une thèse ingénieuse sur *les Voyageurs français en Grèce au* XIX^e^ *siècle* — parmi lesquels il me fait le très grand honneur de me citer, — une thèse peut-être plus intéressante encore sur Jean-Jacques Weiss. Roumain du boulevard, M. Lovinesco a le culte affiné de nos gloires, et il connaît à fond notre littérature. Son livre sur Weiss, qui offre entre autres mérites celui de n'avoir pas des proportions démesurées, en témoigne : c'est l'étude pénétrante, pieuse, et attendrie, d'un Universitaire de marque à qui rien n'a manqué, comme à tant d'autres, que les circonstances propices pour donner pleinement sa mesure, laquelle fut grande, et pour mettre intégralement en valeur les dons très rares que la Providence lui avait départis d'une main si libérale. M. Lovinesco a mis avec bonheur en lumière les saillies et les discordances de cette riche nature, toute de contrastes ; il a fait, de l'œuvre de Weiss, si diverse et si complexe, une analyse extrêmement diligente ; et il nous a fait aimer cet homme chez qui, tout compte fait, le cœur valait encore mieux que l'esprit. Lisez donc ce joli livre : même à ceux qui savent, il apprendra encore quelque chose ; et, à ceux qui savent moins, il apprendra beaucoup. J. C.

Propriétaire-Gerant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

Mort de Monseigneur Devaux

L'éminent Recteur des Facultés catholiques de Lyon, Mgr Devaux, vient de mourir à Rome, où les médecins l'avaient envoyé chercher le repos pour sa santé, depuis longtemps ébranlée.

En lui l'Eglise perd un prêtre de haute valeur intellectuelle et morale ; un ministre fidèle qui travailla, pour la servir, jusqu'à l'oubli des règles de la prudence humaine, et ne connut jamais d'autre loi que celle du devoir scrupuleusement interprétée.

Ses amis — et ils l'étaient tous ceux qui avaient eu l'honneur de l'approcher — le pleureront comme un homme excellent, toujours prêt à mettre à leur service les trésors d'une bonté inépuisable. Ils regretteront le causeur spirituel et charmant qu'il était, l'ami de commerce très sûr et de relations fort agréables.

Les bonnes Lettres porteront le deuil de l'humaniste, fin et délicat, qui les aima d'un culte désintéressé et les honora de travaux, justement appréciés dans le monde savant.

Mais c'est l'Enseignement libre qui ressentira le plus cruellement sa perte. Il recevait de son action journalière une part considérable de prospérité, et de sa brillante carrière professorale, un éclat solide qui l'imposait à l'attention jusque dans les hautes sphères de l'Université officielle.

A ce titre, l'*Université catholique*, qu'il dirigea de 1894 à 1900 et qui relevait encore de lui, dans une bonne mesure, puisqu'elle appartient aux Facultés, lui doit l'hommage d'un souvenir reconnaissant.

Elle le lui rendra dans son prochain numéro par une plume particulièrement autorisée.

La Direction.

Digitized by Google

LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST [1]

Etat de la question, valeur historique des documents

I

La résurrection de Jésus-Christ, dont nous allons parler, est la question la plus importante que nous puissions étudier, puisqu'elle est, ainsi que l'enseigne saint Paul, la base même de notre foi. « Si le Christ n'est pas ressuscité, écrivait-il aux Corinthiens, notre prédication est vide, vide aussi est votre foi... Si donc le Christ n'est pas ressuscité, ajoute-t-il, un peu plus loin, votre foi est vaine, vous êtes encore dans vos péchés. » L'apôtre saint Pierre, dans ses prédications aux Juifs, prouvait que Jésus était le Messie et Notre-Seigneur par ce fait que, réalisant les anciennes prophéties, il était ressuscité des morts. Les écrivains chrétiens, depuis les origines jusqu'à nos jours, et il serait intéressant de rapporter leurs témoignages, si nous en avions le temps, sont unanimes à affirmer que la résurrection du Christ est la pierre fondamentale du christianisme. Les rationalistes le reconnaissent aussi. « Dans la foi des disciples, dit Baur, le chef de l'école de Tübingen, la résurrection de Jésus-Christ fut regardée comme un fait certain, in-

(1) Cette conférence apologétique a été donnée aux Facultés catholiques le 19 janvier 1910.

Digitized by Google

discutable. C'est par ce fait que le christianisme obtint une base solide pour son développement historique. » D'après Strauss, l'auteur d'une célèbre vie de Jésus, le « miracle de la résurrection est capital pour une vue complète du christianisme. » « La résurrection, dit un critique contemporain, Wellhausen, a été la fondation de la foi chrétienne. » « Pour quiconque étudie la merveilleuse histoire de la naissance du christianisme, écrit un autre écrivain contemporain, Percy Gardner, il devient très vite clair que cette naissance fut conditionnée, fut peut-être même rendue possible par la conviction que son fondateur n'était pas né, comme les autres hommes, d'un père mortel, et que son corps n'était pas resté dans le tombeau comme celui des autres hommes. »

Les premiers adversaires du christianisme ne se trompèrent pas sur l'importance de cet événement miraculeux et nièrent le fait de la résurrection ou cherchèrent à expliquer le fait lui-même ou la croyance qu'en avaient les premiers fidèles. Déjà l'évangéliste S. Matthieu fait allusion au bruit, qui, à l'instigation des grands prêtres, courait de son temps chez les Juifs que les disciples de Jésus avaient enlevé le corps du tombeau. Cette supposition du corps volé par les disciples s'est répandue, car nous la retrouvons dans les évangiles et les Actes apocryphes, dans la bouche du juif Tryphon, qui affirme à Justin que le corps de Jésus de Galilée a été dérobé par ses disciples pendant la nuit, après qu'il eut été descendu de la croix. Ils ont trompé les hommes, affirmait-il, en disant qu'il était ressuscité. La même fable reparaît dans un pamphlet juif du moyen âge, les *Toledoth Jeshu*, qui était une espèce de vie de Jésus.

Un philosophe païen du IIIe siècle, Celse, attaqua le fait de la résurrection du Christ en y opposant des objections que nous rencontrerons encore chez les rationalistes contemporains. On croirait lire un passage de Strauss, de Renan ou d'autres critiques plus récents. « Déjà, disait-il, on trouvait dans la mythologie grecque des légendes de héros, morts et revenus sur la terre. Il est impossible qu'un homme sorte du tombeau avec un corps véritable. Les apparitions de Jésus ressuscité sont les produits du rêve, de purs songes d'une femme, agitée

Digitized by Google

de transports furieux ou de l'imagination d'autres personnes qui se sont illusionnées elles-mêmes, suivant leurs propres désirs. D'ailleurs les évangélistes ne s'accordent pas sur les détails de la résurrection. »

Au XVIIIe siècle, les rationalistes anglais ont vivement attaqué le fait de la résurrection. Les critiques rationalistes du XIXe siècle, Strauss en particulier, ont essayé d'expliquer la croyance des disciples à la résurrection de leur maître de diverses façons : imposture de la part des apôtres, mort apparente de Jésus par suite de syncope, hallucinations, visions subjectives des prétendus témoins de la résurrection; manifestations spirituelles, objectivo-subjectives, etc. Actuellement, le fait de la résurrection du Christ est attaqué au quadruple point de vue physique, critique et historique, légendaire, psychique. 1° Le retour à la vie d'un corps mort est impossible parce que contraire aux lois de la nature. « La résurrection n'a pas eu lieu, dit M. Loisy, si l'on veut entendre par résurrection cette chose inconcevable, le cadavre d'un mort de deux jours, reprenant une vie qui n'est pas celle des mortels et néanmoins se manifeste sensiblement. » 2° Une étude critique et historique des textes soit des évangiles, soit des épîtres pauliniennes, montre que le fait lui-même n'est pas prouvé historiquement, parce que les documents sont en désaccord les uns avec les autres; seule, la croyance des disciples à la résurrection est établie, mais cette croyance est le résultat d'apparitions subjectives de Jésus. 3° Les récits de la résurrection sont une adaptation des légendes babyloniennes ou égyptiennes. 4° Les disciples ont vu, d'après les psychistes, le corps astral de Jésus-Christ. Après la mort, disent-ils, la personnalité humaine subsiste et possède le pouvoir de communiquer avec nous. Nous n'examinerons pas la première position des rationalistes, l'impossibilité de la résurrection de Jésus-Christ, parce que, contraire aux lois de la nature. Ces impossibilités, invoquées au nom de la science, ne seraient recevables que si celle-ci avait dit son dernier mot sur la constitution de la matière et sur ses transformations ; ce qui n'est pas le cas. Et d'ailleurs, nous ne prétendons pas que la résurrection de Jésus-Christ soit un fait naturel, justiciable des lois ordinaires de

Digitized by Google

la nature, mais bien que c'est un miracle opéré par la toute-puissance de Dieu. Or, un miracle est un fait visible et tangible qui peut être constaté historiquement. La possibilité de la résurrection d'un corps mort qui est niée ressortira donc nécessairement si nous démontrons que la réalité de la résurrection de Jésus-Christ est appuyée par le témoignage de documents dignes de foi. Nous laisserons aussi de côté la troisième position qui ne mérite pas un examen et la quatrième parce qu'elle est basée sur des hypothèses encore en discussion et parce que l'on explique le difficile par le plus difficie, le moins connu par l'inconnu.

Nous examinerons seulement la question de la résurrection au point de vue critique et historique et nous établirons que les documents s'accordent sur le fait principal et ne relatent pas de détails contradictoires, qui s'opposent à l'historicité de ce fait et tendent à le rendre légendaire. Nous déclarerons tout d'abord que nous croyons que Jésus-Christ est vraiment ressuscité des morts, parce que l'Eglise nous enseigne cette vérité. Mais, comme ce fait de la résurrection est nié au nom de la critique et de l'histoire, nous devons le défendre au nom de ces deux sciences. Cependant, avant d'aborder la discussion de l'hypothèse rationaliste, nous étudierons en premier lieu, les documents qui nous fourniront des arguments pour étayer notre démonstration ; en second lieu, nous prouverons que ces documents établissent historiquement le fait de la résurrection du Christ et ne sont pas en contradiction les uns avec les autres. Nous nous attacherons d'ailleurs plus soigneusement à l'examen des points les plus attaqués et par là nous répondrons d'avance aux objections. Enfin, en dernier lieu, nous discuterons les systèmes rationalistes qui nient la réalité de la résurrection de Jésus-Christ.

Digitized by Google

II

Les documents, qui nous fournissent nos arguments, sont les quatre évangiles, les Actes des apôtres et les épîtres pauliniennes. Il faut étudier tout d'abord l'origine de ces écrits, ensuite en faire ressortir la valeur historique et enfin dégager les principes d'exégèse qui nous permettront de résoudre les objections.

Les évangiles sont au nombre de quatre : l'évangile selon saint Matthieu, l'évangile selon saint Marc, l'évangile selon saint Luc et l'évangile selon saint Jean. Les trois premiers ont été appelés synoptiques, parce que, leurs récits ayant de nombreuses ressemblances de faits et d'expressions, on peut les disposer en un tableau, appelé synopse du mot grec σύνοψις, qui les présente d'une seule vue et permet de les contempler d'un seul coup d'œil. Ils offrent cependant de nombreuses divergences soit pour les récits, pour les discours du Seigneur, ce qui nous oblige à conclure qu'ils dépendent de sources différentes. On s'accorde à croire qu'ils reproduisent la première prédication apostolique. De nombreuses hypothèses ont été mises en avant pour expliquer la façon dont les évangélistes l'ont reproduite. L'ont-ils utilisée lorsqu'elle était encore à l'état oral, ou lorsque déjà elle avait été écrite? Nous n'avons pas à étudier en détail cette question ; il suffira de dire ce qui paraît se dégager de ces diverses hypothèses.

A l'origine, il y eut une catéchèse orale en araméen, la langue parlée à cette époque, en Palestine. Cette catéchèse a été traduite de bonne heure en grec et par plusieurs. Les évangélistes se sont servis de documents écrits qui reproduisent plus ou moins la même catéchèse orale, ou des souvenirs détachés de la prédication apostolique. Ces documents différaient, tant au point de vue de la langue qu'à celui des faits et de l'ordre des faits ; ceux-ci n'étaient pas agglomérés pour former un évangile complet ; les péricopes étaient plutôt réunies en paquets. Les discours ou les sentences du Seigneur devaient être dans le même état de dispersion et, de plus, le texte en variait

Digitized by Google

surtout par le fait des traducteurs multiples. Il est impossible de préciser le nombre ou le caractère de ces documents. Les évangélistes ont choisi leurs matériaux et les ont retravaillés suivant leur mentalité particulière et leurs habitudes littéraires, mais surtout pour les adapter à leur but ; ils en ont corrigé la langue et la tenue littéraire générale. Il est probable qu'ils ont utilisé aussi des récits ou des détails encore à l'état oral. En résumé, il semble plus probable que, pour l'ensemble de leur œuvre, les évangélistes se sont servis de documents écrits.

Quels sont ces documents? Ils paraissent se réduire à deux principaux et à quelques autres moins importants. En effet, nous constatons tout d'abord que l'évangile de saint Marc presque tout entier se retrouve dans les évangiles de saint Matthieu et de saint Luc, à peu près dans le même ordre et avec les mêmes expressions. Dans cet évangile de saint Marc, saint Matthieu et saint Luc avaient un premier document qui reproduisait, d'après l'opinion presque unanime des critiques, la catéchèse de saint Pierre. En comparant ensuite ces deux évangiles, de saint Matthieu et de saint Luc, nous remarquons qu'ils ont d'autres sections communes, inconnues en partie à saint Marc. Ils ont donc utilisé un second document qui contenait surtout des discours. Tous les deux ont ensuite des parties spéciales qu'ils ont empruntées à des documents, que nous ne connaissons pas et peut-être à la tradition orale.

Ces constatations de l'origine de nos évangiles établissent déjà la valeur historique de ces écrits. De l'aveu de tous les critiques, ils reproduisent des documents primitifs authentiques. Mais on reproche aux évangélistes d'avoir retravaillé leurs documents pour les adapter à la foi régnante dans les communautés chrétiennes au moment où ils écrivaient leurs évangiles. On prétend aussi que, même antérieurement aux évangiles, la foi chrétienne avait altéré les premiers souvenirs apostoliques. Nous soutenons que ces changements, qu'ils soient attribués aux évangélistes ou à leurs sources, c'est-à-dire à la foi des premiers chrétiens, n'ont pu se produire. Examinons la question à ce double point de vue.

Les changements qui auraient été, suppose-t-on, introduits

Digitized by Google

dans les doctrines enseignées par Notre-Seigneur ou dans les récits évangéliques, — car, dans l'hypothèse proposée, il y aurait eu changement et non pas simplement évolution ou développement, — ces changements peuvent-ils d'abord être le fait des évangélistes eux-mêmes? Nous savons que ceux-ci ont choisi leurs matériaux, qu'il les ont disposés, chacun à leur manière, pour attendre un but spécial, mais ces matériaux, les mêmes pour tous les trois, au moins pour l'ensemble du contenu des péricopes, ils les ont reçus d'ailleurs, et déjà assez fixés pour qu'il ne fût pas possible d'y introduire des idées nouvelles, des faits inconnus. Or, premièrement, toutes les doctrines que l'on prétend étrangères à l'enseignement de Jésus se retrouvent dans les trois synoptiques, et elles y sont tellement incorporées à la trame même de chaque évangile, qu'on ne pourrait les en détacher sans rompre l'ordonnance de l'écrit. Dans ces conditions, pour qu'il y ait eu changement substantiel dans les doctrines mises dans la bouche du Seigneur, il faudrait supposer une entente préalable entre les trois évangélistes, ce qui nous paraît impossible, car ils semblent bien avoir travaillé, au moins deux d'entre eux, indépendamment les uns des autres. On peut faire le même raisonnement pour les faits de la vie de Jésus.

Ces doctrines, qui étaient déjà dans les sources utilisées par les trois synoptiques, peuvent-elles, en second lieu, provenir de la réflexion des premiers chrétiens qui les auraient introduites dans les sources évangéliques? Et d'abord, y a-t-il eu entre la mort de Notre-Seigneur et les premières rédactions de la catéchèse orale un espace de temps suffisant pour qu'aient pu naître et s'imposer à la conscience chrétienne des idées diamétralement opposées à celles que l'on dit avoir été exclusivement enseignées par Jésus-Christ? Nous prenons pour exemple les doctrines que l'on prétend avoir été altérées par la foi des premiers chrétiens, à savoir l'appel de toutes les nations au salut par Jésus-Christ. Le Seigneur avait restreint, dit-on, sa mission à Israël et tous les textes où il enseigne que l'Evangile doit être prêché dans le monde entier proviennent des premiers chrétiens et en particulier de saint Paul. Voyons donc si ces doctrines universalistes ont pu naître dans le milieu apos-

Digitized by Google

tolique. Qu'étaient les apôtres et les premiers chrétiens? Des Juifs d'intelligence peu développée et d'une mentalité très exclusive, imbus, d'ailleurs, d'idées particularistes. On voit très clairement par les Evangiles et les Actes que les idées universalistes, non seulement leur étaient étrangères, mais qu'elles ont dû leur être imposées et qu'ils ont été très lents à les accepter. Comment, en outre, cette première génération chrétienne qui, nous dit-on, croyait à la parousie prochaine du Seigneur aurait-elle pu inventer ces sentences, proclamant qu'avant cet événement, l'Evangile devait être prêché à toutes les nations?

Ces doctrines viendraient-elles de saint Paul et de ses adhérents? C'est impossible, puisque, bien avant que saint Paul ait pu exercer une influence quelconque sur la conscience chrétienne, les sources évangéliques, qui les contenaient, étaient déjà rédigées. L'Apôtre des nations a été d'ailleurs le propagateur spécial de ces doctrines, mais il n'en a pas été le créateur. Par une illumination de l'Esprit divin, il avait compris que Jésus avait réalisé dans sa personne les anciennes prophéties, que les doctrines qu'il avait enseignées étaient identiques à celles que lui révélaient les Ecritures. Paul ne se serait pas converti si les enseignements du Seigneur avaient été opposés à ceux qu'il lisait, en particulier, dans les prophètes.

D'autre part, observons que si les doctrines prêchées par l'apôtre n'avaient pas été déjà enseignées par Notre-Seigneur, jamais la première génération chrétienne ne les aurait acceptées du pharisien Paul. Nous connaissons les discussions qui s'élevèrent à Antioche et à Jérusalem sur l'interprétation des doctrines universalistes, et sur la façon dont elles devaient être appliquées.

Remarquons enfin que si nos évangélistes avaient subi l'influence des idées pauliniennes, on retrouverait celles-ci clairement énoncées dans leurs écrits. Or, elles y sont si discrètement insinuées, que l'on doit croire que nous les avons ici dans leur teneur primitive, telles que Jésus les avait prêchées, tandis que dans les épîtres pauliniennes, elles sont déjà développées dans leurs conséquences.

En résumé, si nous considérons dans leur ensemble les idées

Digitized by Google

qui sont à la base des premiers écrits chrétiens, nous constatons qu'enseignées par les prophètes, précisées par la vie et les paroles du Seigneur, ces doctrines forment la trame des évangiles et le fond de la prédication paulinienne. C'est un faisceau qu'il est impossible de délier, et dans lequel on ne pourrait introduire une idée étrangère sans en rompre la force et l'unité. Tout se tient étroitement agencé dans la littérature prophétique, les évangiles, les épîtres pauliniennes et les premiers écrits chrétiens ; c'est Jésus-Christ qui est le centre et le lien commun. Ce que les uns ont dit de lui, les autres le redisent et jamais nous n'entendons une voix isolée ou discordante. Si Jésus a enseigné des doctrines contraires ou étrangères à celles que les évangélistes ont placées dans sa bouche, il devient un phénomène inexplicable, parce qu'au point de vue des idées, il est en dehors de son milieu et rejeté dans les couches les moins intelligentes du peuple juif.

Constatons que nous pourrions répéter pour les faits évangéliques ce que nous venons de dire pour les doctrines et le raisonnement serait aussi concluant. Mais remarquons, en outre, que les critiques s'accordent à déclarer historiques dans leur ensemble les faits de la vie de Jésus racontés par les évangiles synoptiques. Pour nous, ces faits sont historiques, même dans le détail, car notre critérium de vérité est le même pour l'ensemble et pour le détail. On reconnaît, en effet, une haute valeur historique à l'évangile selon saint Marc, parce qu'il reproduit exactement la prédication de l'apôtre Pierre. Or, pour la presque totalité des faits évangéliques, les données de saint Marc se retrouvent, avons-nous dit, dans les deux autres synoptiques. Pour les faits qui sont particuliers à ceux-ci, ils sont de même nature que les faits relatés par saint Marc et leur ressemblent tellement qu'on ne voit pas pourquoi ils ne seraient pas historiques eux aussi. Remarquons de plus, que jamais les récits évangéliques ne sont en opposition avec les événements que nous connaissons par les documents profanes et qu'ils rapportent très exactement les idées morales et religieuses, les mœurs et les coutumes du peuple juif de cette époque. Enfin, toutes les objections que l'on a pu soulever contre leur véracité se résolvent, comme nous allons le voir en

Digitized by Google

étudiant les récits de la résurrection de Jésus, si l'on tient compte du but que chaque évangéliste s'est proposé et du choix des événements et des paroles de Jésus qu'il a fait pour atteindre son but.

Il résulte de ces observations générales que les évangiles synoptiques rapportent fidèlement les faits de la vie de Jésus ainsi que ses enseignements.

Le IVe évangile marche à part des évangiles synoptiques non pas qu'il soit en contradiction avec eux, mais parce qu'il n'est pas basé comme eux sur une même catéchèse. Saint Jean n'a pas eu à reproduire la catéchèse traditionnelle, il est à lui-même sa propre tradition. Nous n'entreprendrons pas de démontrer aujourd'hui la valeur historique du IVe évangile puisque nous avons déjà fait ce travail dans le détail (1); constatons seulement que cette valeur est attestée, d'abord et surtout par le fait que saint Jean est l'auteur de cet écrit et ensuite par l'accord de celui-ci avec les évangiles synoptiques, soit pour les récits, soit aussi pour les discours du Seigneur. En effet, il y a d'abord de nombreuses paroles de Jésus qui sont identiques pour le sens et quelquefois pour l'expression, dans saint Jean et dans les synoptiques, et les sentences que saint Jean reproduit seul ont la même forme aphoristique, si caractéristique des paroles du Seigneur dans les synoptiques. Nous verrons plus tard que, dans les récits de la résurrection de Jésus, le IVe évangile est en accord avec les synoptiques.

Nous sommes en droit de conclure que nos quatre évangiles canoniques sont des documents de premier ordre au point de vue historique. Nous pouvons donc nous en servir pour établir que Jésus-Christ est réellement ressuscité.

Comme second document historique, nous possédons les Actes des apôtres, où nous trouvons relatés les témoignages de saint Pierre et de saint Paul, qui attestent la foi des apôtres et des premiers chrétiens. Nous n'avons pas à prouver dans le détail que les Actes ont rapporté en substance les paroles des apôtres ; cette étude a été déjà faite (2). Rappelons seulement

(1) *Histoire des Livres du Nouveau Testament*, T. IV, p. 204-261, Paris, 1908.
(2) *Ibid.*, T. III, p. 92-178, Paris, 1908.

Digitized by Google

que, si l'on compare des discours de saint Pierre et de saint Paul avec les écrits qu'ils nous ont laissés, on relève entre eux des ressemblances étroites de pensées et d'expressions. Les discours de saint Pierre aux Juifs, le jour de la Pentecôte ou devant le Sanhédrin, et au centurion Corneille, sont bien tels qu'ils ont dû être prononcés, car ils reproduisent exactement la manière de parler du temps, les doctrines régnantes chez les Juifs à cette époque et l'idée que les apôtres avaient de leur Maître. Ils ont une touche archaïque et présentent une simplicité de doctrine qui en démontrent l'authenticité. La christologie de ces discours est apparentée de près à celle de l'évangile selon saint Marc, qui dépend, croit-on, de la prédication de saint Pierre.

Les discours de saint Paul, au nombre de sept, présentent, au point de vue de la langue, des caractères spéciaux qu'il est facile d'expliquer; mais, s'ils ne reproduisent pas textuellement les paroles de l'apôtre, le fond du discours lui appartient. On y retrouve d'ailleurs ses expressions familières, même des termes que seul il a employés, ainsi que ses doctrines spéciales dans une assez large mesure pour qu'on puisse raisonnablement déclarer que ces doctrines sont en substance authentiquement pauliniennes. Qu'on étudie seulement le premier discours que saint Paul adressa aux Juifs d'Antioche de Pisidie, espèce de discours programme qu'il a dû répéter bien des fois aux Juifs, et l'on y trouvera esquissée à grands traits la théologie que l'apôtre des Gentils a développée dans ses épîtres : la rémission des péchés par Jésus-Christ, la justification par la foi en Jésus et l'impuissance de la loi mosaïque à procurer à l'homme la justice, l'harmonie de l'Ancien Testament et du Nouveau, dont le second est la continuation et la réalisation du premier, la mort de Jésus qui vérifie les prophéties. On retrouverait également dans les autres discours de saint Paul et surtout dans celui aux presbytres de Milet, ces mêmes ressemblances avec ses épîtres.

Les épîtres pauliniennes sont le troisième document que nous aurons à consulter sur la résurrection de Jésus-Christ et elles sont, dans l'espèce, très importantes pour notre démonstration, parce qu'elles sont le document le plus ancien

Digitized by Google

que nous possédions sur le sujet. Nous n'avons pas à prouver leur authenticité, puisqu'elle est actuellement admise par tous les critiques de sens rassis. Quant à leur valeur historique, elle est de premier ordre, étant donnés le caractère du témoin et l'usage qu'il fait des événements. Pour lui, en effet, les faits qu'il cite sont la base de ses raisonnements. Ainsi, par exemple, s'il parle aux Corinthiens de la résurrection du Christ, c'est pour établir notre propre résurrection sur celle-ci. Quelle valeur aurait eu son raisonnement si le fait eût été faux?

III

Nous avons donc pour établir la réalité de la résurrection de Jésus-Christ trois séries de documents d'une valeur historique incontestable. Mais alors, dira-t-on, il n'y a qu'à citer leurs témoignages et la résurrection du Christ sera prouvée d'une façon si péremptoire qu'il ne pourra y avoir doute et par conséquent discussion. En réalité, nous ne pouvons agir de cette façon, parce que les témoignages, tout en s'accordant sur le fond, divergent dans les détails, et ces divergences sont assez nombreuses et assez profondes pour que les critiques rationalistes en concluent à la non réalité de la résurrection. C'est à les expliquer que va être consacrée la première partie de notre travail. Toutefois, avant de procéder à cet examen, nous devons présenter quelques observations générales qui nous serviront à expliquer les divergences que l'on relève entre les récits de la résurrection.

Remarquons tout d'abord que chacun des évangélistes a eu un but particulier en écrivant, et que pour atteindre ce but ils ont choisi dans la catéchèse apostolique les faits de la vie de Jésus et les doctrines du Seigneur qui établissaient leur dessein. Cette façon de procéder est la cause principale des différences qui existent entre les évangiles. Saint Augustin dans son traité intitulé : « De l'accord des évangélistes », avait déjà eu recours à ce principe de solution. Parlant de la façon dont saint Luc a composé son évangile et les Actes, il constate

Digitized by Google

que « il a rédigé son écrit en choisissant parmi toutes les choses dont il pouvait le composer, celles qu'il jugea aptes et propres à remplir son dessein ». A diverses reprises, saint Augustin émet la même idée : « De tous les faits évangéliques chacun a rappelé ce qu'il a pu ou ce qu'il a voulu. » Car, comme il l'avait dit auparavant : « Il est évident que chacun a développé son récit dans la mesure où il se souvenait des faits et où il désirait le faire et a exprimé les sentences plus brièvement ou plus longuement. »

Ainsi donc, l'évangéliste a raconté seulement les faits qui lui convenaient et n'a rapporté que les paroles du Seigneur qui s'adaptaient à son point de vue. Quelquefois même, sans rien inventer, ni rien changer au sens, il leur a donné une forme plus en harmonie avec sa démonstration. Pour se convaincre de la justesse de cette observation il suffit de comparer entre elles certaines paroles, que chacun des évangélistes a rapportées à sa manière. Rappelons, par exemple, les paroles des anges aux saintes femmes dont il sera question plus tard. Nous devons ensuite reconnaître que les évangélistes, reproduisant la catéchèse apostolique, étaient des apologistes de la foi au Messie rédempteur, et non des historiens proprement dits. Ils suivaient en cela l'exemple que leur avait donné saint Pierre dans ses discours aux Juifs de Jérusalem et au centurion Corneille. Il ressort, en effet, de ces discours, rapportés par les Actes, que la catéchèse primitive était une apologie et que même cette apologie était adaptée aux auditeurs.

Parlant aux Juifs, saint Pierre démontre la résurrection de Jésus par les Ecritures ; s'adressant au centurion Corneille, il ne se sert pas de cette preuve qui l'aurait laissé indifférent, mais il appuie son affirmation sur ce que Jésus ressuscité s'est manifesté à lui et à ses compagnons, et qu'il a mangé et bu avec eux. Faisons au sujet de cette manière de présenter les événements une observation importante.

Il est possible aussi que l'apologie de chaque évangéliste ait été complétée par certains détails pour répondre aux objections de l'époque et du cercle de lecteurs que visait l'auteur. Il n'était pas nécessaire, par exemple, de démontrer aux Juifs la possibilité de la résurrection des morts, puisqu'ils y

Digitized by Google

croyaient, tandis qu'il fallait prouver celle-ci par des faits tangibles aux Grecs et aux Latins qui n'en avaient aucune idée.

Observons que cette façon de raconter les faits et de rapporter les paroles n'est en aucune manière incompatible avec la véracité historique des évangiles, puisque ni les faits, ni les paroles n'ont été inventés par l'écrivain. Tout au plus pourrait-on prétendre que ce procédé les place sous un faux jour par le fait du choix de certains faits et du rejet des autres. Mais ce défaut n'existe pas, parce que, d'abord, les évangélistes s'accordent pour le fond et qu'ils sont contrôlés les uns par les autres, et parce que, en outre, comme nous connaissons le but que chacun d'eux veut atteindre, nous ne pouvons être induits en erreur.

Cette constatation des procédés de composition des évangélistes nous a permis, à l'imitation de saint Augustin, d'expliquer les divergences qui se rencontrent dans toutes les parties des évangiles canoniques, mais elle nous rendra encore de plus multiples services pour la solution des différences qui existent entre les divers récits de la résurrection du Seigneur. Examinons donc les points de vue où se sont placés les évangélistes et ce qu'ils ont voulu démontrer.

Saint Matthieu écrivait pour les chrétiens issus du judaïsme et aussi pour les Juifs ses frères. C'est à eux surtout qu'il a voulu prouver la résurrection du Christ. Or, au temps où il écrivit son Evangile et même auparavant, le bruit courait parmi les Juifs que le corps de Jésus avait été enlevé du tombeau par ses disciples ; c'est pour répondre à cette calomnie que saint Matthieu rapporte le fait de la garde mise au tombeau, d'où découlent la teneur générale de son récit et sa façon de présenter les faits, ainsi que nous le verrons plus tard. Saint Matthieu voulait aussi expliquer à ses lecteurs pourquoi le salut qui avait été promis aux Juifs leur était maintenant refusé pour être désormais accordé aux disciples de Jésus-Christ. Par la conduite des grands prêtres et des pharisiens, les chefs du peuple, qui, à différentes reprises, avaient refusé de reconnaître Jésus pour le Messie et qui lors de la résurrection avaient fermé les yeux à l'évidence et essayé même de tromper le peuple, les Juifs, comme nation, avaient été rejetés par Dieu.

Digitized by Google

Si saint Matthieu ne veut raconter que les apparitions de Jésus en Galilée, c'est parce que là le Seigneur avait promulgué la loi du royaume des cieux et que là il devait donner aux apôtres l'ordre de le prêcher à toutes les nations. En racontant cette apparition de Jésus à ses disciples, l'évangéliste a pour dessein principal de mettre le sceau à son écrit dont le but était de démontrer que par Jésus Messie le royaume de Dieu était arrivé et devait maintenant être annoncé à toutes les nations. Si saint Matthieu a rapporté une apparition de Jésus aux femmes, le matin de la résurrection, c'est uniquement pour répéter l'ordre à transmettre aux disciples d'aller en Galilée.

Saint Marc, écrivant surtout pour les Romains, a voulu leur démontrer par les faits que Jésus était le Fils de Dieu. La résurrection en était la preuve la plus évidente, mais il fallait l'établir par des faits tangibles. Il relatera donc que le tombeau était vide et rapportera l'affirmation du jeune homme vêtu de blanc que Jésus est ressuscité et l'ordre qui doit être transmis aux disciples et à Pierre d'aller en Galilée, où Jésus les a précédés et où ils le verront. Si, seul des évangélistes, saint Marc rapporte que Pilate a fait une enquête auprès du centurion pour savoir si Jésus était réellement mort, c'est parce que ses lecteurs latins devaient être particulièrement impressionnés par la réponse affirmative d'un officier romain.

Saint Luc écrivait pour des lecteurs grecs qui ne croyaient pas à la résurrection des morts. Il a donc insisté sur les apparitions de Jésus, qui pouvaient être l'objet de discussions parmi les chrétiens grecs. Il en mentionne quatre différentes : une à deux disciples d'abord, une à Pierre et ensuite deux autres à de nombreux témoins. Pas plus que son maître Paul, il ne rapporte d'apparitions aux femmes, le témoignage de celles-ci étant de peu de valeur au jugement d'un Grec, et même n'étant pas recevable en justice. Il ajoute encore que Jésus prouva sa résurrection à ses disciples en leur apparaissant pendant quarante jours. Il répond à ceux qui prétendaient que ces apparitions étaient celles d'un fantôme ou d'une âme dépouillée de son corps. Dans son récit, Jésus affirme qu'il n'est pas un esprit sans corps, il veut qu'on le touche et il

Digitized by Google

demande à ses disciples s'ils ont quelque chose à manger. Nous expliquerons plus tard, en détail, pourquoi saint Luc, se conformant au plan général de son évangile, n'a pas mentionné d'une façon directe des apparitions de Jésus en Galilée et s'en est tenu aux apparitions à Jérusalem.

Saint Jean, écrivant le dernier et s'adressant lui aussi à des Grecs, a voulu présenter le récit de la résurrection de Jésus dans tout son développement ; il en donne donc toutes les preuves. Déjà, au commencement de son évangile, II, 19, il y fait allusion. Il rappelle ensuite qu'il a constaté lui-même que le tombeau était vide; il entre après cela dans les détails les plus probants de la résurrection et s'applique à démontrer de diverses façons que le corps de Jésus ressuscité était identique au corps de Jésus supplicié et mort sur la croix. Il est possible que, de son temps, on ait prétendu que les disciples n'avaient vu qu'un fantôme. Il a fait constater, lui aussi, la réalité de la mort du Seigneur en racontant que les soldats, le voyant déjà mort, se contentèrent de lui percer le flanc d'un coup de lance. Aux Juifs, qui peut-être soutenaient que la foi des disciples à la résurrection de leur maître avait pour origine les prophéties de l'Ancien Testament, saint Jean répond, XX, 9, que les disciples, au moment où ils constatèrent la résurrection de Jésus par le tombeau vide, ne savaient pas que, d'après les Ecritures, le Messie devait ressusciter des morts.

Nous verrons plus tard que la façon dont saint Paul parle de la résurrection du Christ est commandée par le but qu'il s'est proposé, à savoir de démontrer la résurrection des morts en général par celle de Jésus-Christ et que, s'il a omis diverses circonstances, c'est qu'elles étaient inutiles à sa démonstration.

Concluons donc d'abord que, si les récits évangéliques ne présentent pas tous les mêmes faits, racontés de façon identique, cela s'explique par le but que chaque évangéliste s'est proposé dans sa démonstration. Cela provient aussi de ce qu'ils ont puisé à des sources différentes. Si l'on examine les récits de la résurrection l'on constate qu'ils ne dérivent pas d'une source unique. Saint Marc reproduit la catéchèse de

Digitized by Google

saint Pierre. Saint Matthieu aussi, mais il y introduit des éléments nouveaux qu'il a appris par ailleurs, la garde mise au tombeau, le tremblement de terre, la descente de l'ange qui détourne la pierre, la frayeur des gardes, l'ordre des grands prêtres aux soldats de dire que le corps de Jésus avait été enlevé par ses disciples, tous détails qui s'enchaînent et sont empruntés à une même source, d'où viendrait aussi probablement l'apparition de Jésus aux femmes revenant du tombeau, qu'elles ont trouvé vide. Et même dans les parties où nos deux évangélistes s'accordent ils ont entre eux des différences littéraires telles qu'il est à croire qu'ils ont utilisé deux formes différentes de la catéchèse primitive.

Saint Luc, comme dans les récits de la passion, reproduit une tradition d'origine hiérosolymitaine, apparentée sur quelques points au IVe évangile. Saint Jean puisant dans ses propres souvenirs a pu ajouter quelques détails que les autres n'avaient pas connus.

On comprend qu'un fait, accompagné de circonstances nombreuses, raconté par divers témoins indépendants les uns des autres, soit relaté avec des détails divergents, tout en étant le même dans le fond. Si tous les détails étaient identiques, on devrait en conclure que les récits dépendent les uns des autres ou plutôt d'une source unique et l'on n'aurait pas plusieurs témoignages, mais un seul.

Il est donc très heureux pour établir plus fermement notre conviction que les divers récits de la résurrection de Jésus-Christ ne rapportent pas tous les mêmes détails et que même ils diffèrent dans la présentation de ceux qu'ils relatent, tout en s'accordant sur le fait principal, à savoir la résurrection de Jésus et la foi des disciples en cette résurrection. C'est l'accord sur ces deux points, ainsi que la non contradiction dans les détails divergents que nous espérons vous démontrer dans les prochaines conférences.

E. JACQUIER.

Digitized by Google

Le premier écrivain du monde

On raconte que Sully-Prudhomme mourant ne voulut entendre que de la musique sans paroles « Les mots, disait-il, m'ont trop menti. » Et il est bien vrai que de nos jours, les mots mentent trop souvent ou n'expriment que des réalités méprisables. Une nostalgie s'empare de nous, à certaines heures, une nostalgie bienfaisante qui nous arrache au verbiage contemporain et nous incite à la recherche de quelques paroles divines. Existe-t-il un poète dont les chants semblables aux accords surhumains d'une flûte enchantée puissent nous consoler, rafraîchir nos âmes enfiévrées, les instruire, leur donner le goût de la beauté et les rendre meilleures? Oui, ce poète existe. Nouvel Orphée de qui les peuples surent conserver les inventions musicales, il exerça sur les âmes un tel magistère d'enchantement qu'il passa durant tout le moyen âge pour un magicien. Ce poète, c'est Virgile.

Aux yeux d'un très grand nombre de nos contemporains, il a le tort grave d'apparaître trop lointain sur des hauteurs historiques et intellectuelles presque inaccessibles. Virgile, disent-ils, est peut-être plus parfait, plus impeccable, plus grand même que nos poètes contemporains, mais il faut trop d'efforts pour le comprendre et il ne répond plus à notre besoin d'intimité moderne, à notre goût passionné pour le paysage et le mystère romantique, à notre inquiétude religieuse,

Digitized by Google

à nos préoccupations sociales et patriotiques, aux exigences de notre sensibilité exacerbée.

Examinons froidement ces griefs.

N'en déplaise à Messieurs les romantiques, aucun des leurs n'a su rendre aussi bien que Virgile la vie et les larmes des choses, et toute cette nature, enfin que le dix-neuvième siècle s'était flatté d'avoir découverte. Même, dira quelqu'un, la richesse des couleurs orientales, même le clair-obscur des lakistes, même le tragique des attitudes, ou le vivant plastique du corps humain? Oui, dans cette forme d'art dont les modernes croyaient avoir fait leur propriété exclusive, Virgile n'a pas d'égal. Je veux bien que le Midi, roi des étés, soit éblouissant, mais il n'offre rien d'aussi précis ni d'aussi condensé que le vers célèbre des *Bucoliques :*

Sole sub ardenti resonant arbusta cicadis

ou cet autre non moins connu qui est tiré des *Géorgiques*

Mitis in apricis coquitur vindemia saxis.

Sous un soleil ardent, les arbustes retentissent du chant des cigales, et sur des rochers exposés au soleil mûrit la douce vendange.

Victor Hugo a développé en 150 vers un seul hexamètre de la première églogue :

Majoresque cadunt altis de montibus umbræ.

Pareillement, Musset a paraphrasé en une vingtaine d'alexandrins, les dix-sept dernières syllabes de la dixième églogue. Certes, les expressions heureuses abondent dans cette gracieuse invocation à l'étoile du soir, mais les autres, je veux dire, celles qui inquiètent par leur inexactitude, ne sont point rares. Comprenez-vous qu'une étoile pâle ait un front brillant? Musset nous dit qu'elle est une messagère. Messagère de qui? de quoi? Les voiles du couchant manquent d'imprévu, comme le sein du firmament d'ailleurs. C'est sur une verte colline que le pâtre regarde descendre la pâle étoile, comme si la nuit, les collines ne prenaient pas de nouvelles teintes. J'ignore enfin, jusqu'à quel point une étoile s'embellit à se

Digitized by Google

transformer en une triste larme d'argent du manteau de la nuit. N'aimez-vous pas mieux le simple tableau de Virgile :

Ite domum saturae, venit Hesperus, ite capellae.

Rentrez à la bergerie, maintenant que vous êtes rassasiés, l'étoile du soir se lève, rentrez mes chèvres.

Aucun effet de nuit romantique, n'est comparable à l'entrée d'Enée dans l'horreur infernale

Ibant obscuri solâ sub nocte per umbram
Perque domos Ditis vacuas et inania regna
Quale per incertam lunam sub luce malignâ
Est iter in sylvis, ubi cœlum condidit umbra...

Ils allaient, enveloppés d'obscurité dans la seule nuit, à travers l'ombre, parcourant les demeures vides de Pluton et ses vains royaumes. Ainsi, sous la lumière malveillante d'une lune incertaine, on se fraye un chemin dans la forêt, quand le ciel a disparu dans l'ombre.

Je sais bien que tel nocturne de Victor Hugo est prodigieux. Mais l'auteur d'Eviradnus n'a-t-il pas prodigué plus que de raison les splendeurs lunaires, n'a-t-il pas abusé de l'orchestration, de la fanfare, de la virtuosité ? La rêverie immense de la lune, la chanson de la guitare d'Inspruck, les arbres bleuis par la lune sereine, que de géniales trouvailles ! Mais tout cela est infiniment moins tragique, j'allais dire humain et sérieux que la promenade infernale du héros troyen. Joignez que Virgile aime fleuves et forêts d'un amour désintéressé, voire humble autant que passionné et qui contraste singulièrement avec l'orgueilleux égotisme des romantiques.

Flumina amem silvasque inglorius.

Au lieu qu'un Lamartine et un Hugo prennent les Alpes pour piédestal de leur amour et de leur gloire, Virgile soupire après les champs qu'arrose le Sperchius et les sommets du Taygète, que les vierges laconiennes firent retentir de leurs bacchanales et les vallées glacées de l'Hémus. C'est une piété ardente et sincère qui l'arrête sous les sombres asiles des forêts !

Digitized by Google

Il n'est rien dans la nature que Virgile n'ait compris, aimé, chanté en des vers rédigés pour l'éternité. Depuis l'airain qui sue ou respire mollement jusqu'aux petits oiseaux encore dépourvus de plumes, et jusqu'aux frêles bourgeons qui osent se confier aux premières brises du printemps, tout vit dans son œuvre, une vie disciplinée et harmonieuse, et cependant libre ! Un seul poète s'est approché de cette haute perfection que Virgile apporta toujours dans sa liturgie champêtre : La Fontaine. Mais que sont les brèves pages de La Fontaine à côté des *Bucoliques* et surtout des *Géorgiques*, sans parler des chefs-d'œuvre descriptifs qui s'offrent çà et là dans l'*Énéide !*

Virgile porte avec gravité ses insignes de prêtre des Muses, il se sent frappé d'un grand amour et il cherche à atteindre les hautes parties de la nature avec une si religieuse application, qu'il craint que son sang refroidi par l'âge ne s'arrête autour de son cœur. Il vit dans l'intimité de Pan, du vieux Silvain et des nymphes, il sait comment pleurent les myrtes et les lauriers, il perçoit le silence des champs, des troupeaux et des oiseaux.

Et il ne faudrait pas supposer que cette délicatesse infinie lui interdise les hardiesses tant vantées dont les romantiques coloristes et les réalistes croyaient avoir le monopole. Quand Chateaubriand compare le soleil couchant à une meule de fer rougi, fait-il oublier la rouille obscure qui couvrit la face éclatante du soleil, au moment où mourut César? Durant la peste des animaux dans le Norique, une toux qui enlève la respiration secoue les porcs malades. Autour de Gallus mourant, accourent des rustres divins et humains qui offrent le plus effroyable et aussi le plus réjouissant mélange de couleurs qu'on puisse imaginer. Vient le berger ; puis s'avancèrent d'un pas lourd, les bouviers ; Ménalque arriva tout mouillé de la forêt et chargé des glands qu'il venait de cueillir. Ensuite parut Silène, la tête ornée d'une couronne agreste, portant des lis immenses et des arbrisseaux en fleurs. Pan, dieu d'Arcadie, avait le visage ensanglanté du jus de l'hièble et de vermillon. La deuxième églogue contient la recette d'une sorte d'aioli plus que provençal, sicilien.

Digitized by Google

Thestylis et rapido fessis messoribus aestu
Allia serpyllumque herbas contundit olentes.

Oh ! l'admirable coloriste qu'est Virgile !

Chez lui, comme chez tous les maîtres du style, le dessin l'emporte sur la couleur. Il excelle à rendre le relief vivant des choses et aussi à saisir sur le fait le dramatique des actions humaines. Quel peintre de *pieta* ou quel sculpteur sut-il mettre dans un groupe toute l'indicible désolation qui éclate dans ces deux vers :

Quum complexa sui corpus miserabile nati
Atque deos atque astra vocat crudelia mater.

Pour trouver quelque chose d'analogue dans les littératures il faut remonter jusqu'à cette Rachel de qui la voix retentissait dans Rama parce qu'ayant perdu ses fils, elle ne voulait point être consolée. Telle haute maison de patricien aux portiques superbes vomit par toutes ses ouvertures la foule immense de ceux qui viennent saluer le maître dès le matin. Voilà bien la vie romaine dans sa magnifique intensité. Au livre III des *Géorgiques* on voit le geste du triste laboureur qui va dételant le second taureau affligé par la mort de son frère et laissant la charrue fixée dans le sillon inachevé. Les fleuves bouillonnent sous nos yeux, débordent et roulent emportant dans leurs tourbillons les troupeaux avec les étables. Avec quelle majesté se présentent Junon, sœur et femme de Jupiter, et un Marcellus, riche des dépouilles conquises sur l'ennemi, dépassant de la tête les plus célèbres héros. Mais avec quelle grâce, vole une Camille !

..... Cursuque pedum praevertere ventos
Illa vel intactae segetis per summa volaret
Gramina, nec teneras cursu laesisset aristas ;
Vel mare per medium, fluctu suspensa tumenti
Ferret iter, celeres nec tingeret aequore plantas.

N'essayons pas de traduire ces vers trop délicats, souvenons-nous plutôt de La Fontaine, le libre imitateur de Virgile :

Digitized by Google

Une fleur n'aurait pas
Reçu l'empreinte de ses pas...
Allez dans les climats inconnus aux zéphyrs
Les champs s'y vêtiront de roses.

A l'art de peindre, Virgile joint une sensibilité unique. Sur quel humain digne de pitié ou d'amour, sur quels êtres animés ou inanimés ne répandit-elle pas ses larmes divines? Le poète aime comme il convient d'aimer, la cavale et le héros, la fleur et le chêne, les choses et les hommes, le jour éclatant et la nuit silencieuse, l'enfant qui envoie à sa mère son premier sourire et l'octogénaire de Galèse qui plante, les Latins et les Troyens, les morts et les vivants, les abeilles et les taureaux, les mortels malades et les dieux éternels qui boivent de l'ambroisie dans des coupes d'or.

Bien que se répandant avec aisance sur tout ce qui mérite d'être aimé et pleuré, la sensibilité de Virgile évite soigneusement l'abandon et l'excès, vices assez communs chez les poètes élégiaques. Ayant touché à tout ce qu'il y a de délicat et de vrai dans une douleur, il l'exprime avec force et justesse et élégance, et il sait s'arrêter à temps. Ses élégies sont vraies et saines. En deux vers il trace le portrait du second Marcellus. Le jeune héros est souverainement beau, d'une beauté distinguée, et il porte des armes brillantes, mais une nuit affreuse environne sa tête d'un nuage lugubre. Et le poète dit les grandeurs naissantes de cette impériale destinée, toutes les légitimes espérances qu'on fondait sur elle. Mais, bien vite, il laisse échapper des cris de douleur. Malheureux enfant! si tu pouvais vaincre un âpre destin... Jetez les lis à pleines mains. »

Puisque le mot sublime ne signifie plus rien, tant il fut discrédité en de vaines et trop fréquentes rencontres de mots, disons simplement que l'épisode de Marcellus est humain, vrai, digne de vivre toujours. Après dix-neuf cents ans écoulés, aucune trace de décrépitude n'apparaît dans ces vers, ils donnent une sensation de jeunesse éternelle et de beauté absolue.

Dans le chef-d'œuvre élégiaque de Victor Hugo, au contraire (1), que de mots, que de strophes et même de fragments

(1) A Villequier.

Digitized by Google

de pages qui ont déjà vieilli ! Les vanteries du poète, même si elles n'étaient pas un peu prudhommesques, même si elles étaient pleinement justifiées ne laisseraient pas de paraître un peu choquantes. Ses prières de vieil enfant gâté manquent assez souvent de naturel et inquiètent par leurs tendances révolutionnaires l'orthodoxie et la délicatesse chrétienne. Quelques vers appartiennent à la littérature la plus poncive (Hélas ! laissez les pleurs couler de ma paupière. — Ne vous irritez pas ! fronts que le deuil réclame. — Mortels sujets aux pleurs). L'élégie dans son ensemble s'inspire d'un subjectivisme plutôt vulgaire. Le poète parle si peu de celle qu'il pleure qu'on est obligé de prendre des informations supplémentaires sur la jeune héroïne, mais il s'étend longuement sur ses propres infortunes. Où est le Marcellus virgilien charmant, jeune, promis à la gloire, traînant tous les cœurs après soi, brillante incarnation d'une famille royale et de la patrie !

J'ai tiré des œuvres de Victor Hugo une comparaison, pour ce simple motif que nous sommes au vingtième siècle. En d'autres temps, on eût rapproché de Virgile soit Euripide, soit Racine, et, avec raison. Mieux que Victor Hugo, ces deux poètes méritent l'honneur d'être comparés avec Virgile, car ils pénétrèrent très avant dans l'étude du cœur humain.

Peintre et poète, Virgile fut aussi un savant de premier ordre. Ses biographes racontent qu'il étudia les mathématiques, la médecine et la philosophie. De la lecture de ses œuvres, il résulte qu'il connut la liturgie, la théologie ou si l'on veut la théogonie, la haute politique et l'histoire, ainsi que la géographie de la Sicile et de l'Italie. Résumant et mettant à profit les travaux antérieurs des archéologues français ou étrangers, Gaston Boissier a su rendre populaire en littérature la docte et intéressante liturgie de l'*Énéide*. Personne aujourd'hui ne s'aviserait de railler ou de nier la beauté du caractère sacerdotal qui est, en somme, tout le personnage d'Enée. Les études religieuses ont même réalisé de tels progrès, que l'apologie de Gaston Boissier apparaît déjà comme timide et un peu surannée. C'est ainsi qu'il dépense des trésors d'érudition et d'ingéniosité logique pour défendre contre Ovide et Voltaire et tous les beaux esprits de décadence, deux vieilles lé-

Digitized by Google

gendes latines admirables, savoir, les tables mangées et la fondation de Lavinium. Je ne citerai que la première.

« Les Troyens, nous dit-il, venaient d'attacher leurs vaisseaux aux rives verdoyantes du Tibre, Enée,avec les principaux chefs et le bel Iule, se reposent sous les branches d'un arbre élevé. Ils préparent leur repas ; et d'abord, sous les mets dont ils doivent se nourrir, ils placent des gâteaux de pur froment (c'était Jupiter lui-même qui leur suggérait cette idée), puis ils chargent de fruits champêtres cette table composée des produits de Cérès. Il arriva que, tous ces mets étant épuisés, leur faim qui n'était pas rassasiée, les contraignit d'attaquer ces légers gâteaux. Ils les prennent à la main, obéissant aux destinées, ils les portent à leur bouche et ne ménagent pas leur surface large et ronde : « Ah ! s'écrie Iule en plaisantant, voilà que nous mangeons aussi nos tables ! » Il n'en dit pas davantage ; mais cette parole suffit pour annoncer aux Troyens la fin de leurs maux. Enée la recueille aussitôt de la bouche de son fils, et frappé de l'accomplissement de l'oracle, il la médite en silence. Puis, tout d'un coup : « Salut, s'écrie-t-il, terre que les destins m'ont promise ! et vous aussi, salut, fidèles Pénates de Troie ! voici votre demeure, voici votre patrie ! Mon père Anchise (je m'en souviens aujourd'hui) m'a révélé autrefois les secrets de l'avenir : « Mon fils, me disait-il, lorsque, arrivé sur des rivages inconnus, la faim te forcera, après avoir épuisé tout le reste, à dévorer aussi les tables, espère alors une demeure fixe. »

Heine, qui, ayant passé sa vie à commenter Virgile, fait ordinairement profession de l'admirer beaucoup, ne peut s'empêcher ici d'être scandalisé. Cette légende des tables mangées lui semble « tout à fait ridicule et indigne de la majesté du poème épique ». Il faut reconnaître qu'elle a le caractère d'une fable de paysans ; ils aiment assez à raconter de ces histoires qui paraissent d'abord terribles et se terminent d'une façon presque plaisante. Celle-là était sans doute ancienne et se redisait depuis longtemps dans les cabanes des laboureurs du Latium. Virgile est allé l'y chercher, et, loin de l'en blâmer, comme Heine, je crois qu'il faut le féliciter d'avoir eu le courage de l'introduire dans son poème, d'autant

Digitized by Google

plus qu'il n'ignorait pas que beaucoup de ses lecteurs en seraient choqués. »

Que cet épisode soit très beau et royalement épique, il n'y a pas lieu d'en douter. Je m'étonne que M. Gaston Boissier n'ait pas songé à le rapprocher d'une page célèbre du premier *Livre des Rois*. « David dit au grand prêtre Achimélech : « Si vous avez quelque chose à manger, quand ce ne serait que cinq pains ou quoi que ce soit, donnez-le-moi. » Le grand prêtre répondit à David : « Je n'ai point ici de pains pour le peuple, je n'ai que du pain qui est saint, il faut seulement que vos hommes soient purs. » Le grand prêtre lui donna donc du pain sanctifié, car il n'y en avait point là d'autre que les pains de proposition qui avaient été ôtés de devant le Seigneur, pour y en mettre de chauds en la place » (1).

Il n'en va pas autrement de l'épisode de la laie qui désigne aux Troyens l'emplacement de Lavinium. Il est très symbolique et très religieux, et il témoigne d'un grand sens historique. Des légendes analogues se rattachent à la fondation d'un grand nombre de villes.

Comme l'*Enéide* est une savante et vaste et très exacte résurrection d'un passé avant tout religieux, son principal personnage est avant tout, un prêtre. Fustel de Coulange a bien vengé Virgile de toutes les sottes plaisanteries dont pré-voltairiens et voltairiens avaient accablé son pieux héros. Nous le savons tous maintenant, les rudes Latins, fondateurs du plus grand des empires se révèlent à qui les étudie à l'école de Fustel, moins politiques ou soldats, que liturgistes et prêtres. Il fallait donc qu'Enée fût avant tout le pieux Enée, le prêtre qui, à travers la mer ou sur les rivages d'Italie, portait les dieux pénates. Ainsi, dans la vieille Rome, la seule observation des règles liturgiques donnait aux généraux la victoire, comme de leur violation résultait fatalement la défaite. Il est prodigieux que, contemporain d'Horace, et peut-on dire aussi, d'Ovide, Virgile ait eu assez de gravité religieuse, assez d'érudition créatrice, assez d'indépendance et de vigueur de pensée pour pénétrer aussi profondément dans l'âme du peuple-roi. De trait

(1) I Rois, XXI, 2-6.

Digitized by Google

de génie comparable à celui-là, il n'en est point, je pense, dans toute l'histoire de la littérature. Prêtres, les vieux Romains l'étaient dans l'âme par les meilleures et les plus hautes et les plus profondes aspirations de leur être. Les plus distingués et les plus énergiques d'entre eux portaient le titre de pontifes ; ils avaient la direction de toutes les cérémonies religieuses, le soin de veiller à l'observation des lois sacrées, d'indiquer les fêtes, le jour des ides dans chaque mois, de répondre à tous sur les us et coutumes religieux, de juger et de punir toute rébellion aux prescriptions émanées d'eux. Numa les avait appelés princes des prêtres, et on croit que ce fut sous Ancus Martius, époque de la construction du pont Sublicius, qu'ils reçurent le nom de pontifes. A leur tête, on voyait le Pontifex Maximus, régulateur et conservateur des rites sacrés, sacrificateur dans les fêtes publiques les plus importantes, appréciateur souverain de tous les vœux religieux concernant la république, chargé d'inaugurer à tous les sacerdoces, de choisir les Vestales et de les diriger, enfin de rédiger les Annales du peuple romain. Qui donc pouvait incarner cette race de héros religieux, sinon celui que Virgile appelle *pius Æneas*, *pater Æneas*, l'homme qui consultait les oracles, observait tous les rites, visitait les morts, conservait précieusement toutes les traditions des ancêtres, le guerrier qui, dans la bataille comme dans la tempête commençait par élever vers le ciel ses deux mains suppliantes.

Duplices tendens ad sidera palmas.

Comme Enée, Virgile est prêtre : il a le geste sacerdotal :

Quarum sacra fero ingenti percussus amore.

Lui-même, sans passer par l'intermédiaire de ses propres héros, il invoque directement les dieux, tous les innombrables dieux dont il connaît l'histoire. Quand des paysans groupés par son génie de poète archéologue autour d'un feu liturgique tiennent déjà en main la coupe sainte, il intervient tout à coup pour leur ravir l'honneur de faire les libations.

Te libans, Lenaee, vocat.

Digitized by Google

Il met sa joie à vivre dans l'intimité des dieux rustiques et particulièrement des vieux dieux latins de Rome, Pan, Sylvain, les nymphes sœurs, Romulus, Remus, Vesta, le Tibre Toscan, les mânes, les dieux de la patrie, les dieux indigènes. Toutes ses espérances patriotiques reposent sur la vie morale des familles. Si le rocher immobile du Capitole lui apparaît sous les espèces d'éternité, c'est que la chaste maison romaine est la gardienne de la pudeur, et lorsque son pieux Enée descend aux enfers, il salue d'un geste fraternel, les prêtres chastes dont la vie s'était écoulée sans tache sur la terre.

Virgile a donc mieux que le geste sacerdotal, il a l'âme sacerdotale. Plein de miséricorde pour les malheureux et de compréhensive sympathie pour les mortels malades, il sait cependant excommunier les générations impies qu'épouvante une nuit éternelle. Il est surtout l'homme de la prière. Comptez, si vous le pouvez, toutes les invocations, imprécations, formules liturgiques qui remplissent l'*Énéide* et même les *Géorgiques*.

Il est aussi, le poétique messager de la mort. Avec son exagération habituelle, Michelet n'a vu dans l'historiographe d'Enée que « l'oracle plaintif, pontife des urnes qui les porte dans ses mains tremblantes, tout enveloppé lui-même de mystère... Virgile, c'était la voix plaintive, la profonde pitié et la timide intercession, c'était la dernière ombre gémissante des races agricoles éteintes et disparues... Au moyen âge, il avait placé avec les prophètes guides des pompes solennelles. »

A quelques expressions emphatiques près, le portrait est assez exact, car si Virgile sut dire la vie intense des héros, il fut trop l'homme du passé pour ne pas étudier avec amour le problème de la mort. Il se donne lui-même comme un professeur de pitié, et il arrive, en effet, qu'il trouve pour exprimer toute l'extrémité des choses humaines des accents dignes des Pères de l'Eglise. Du grand prêtre de l'Ancienne Loi, d'Aaron, on a dit qu'il portait sur sa robe couleur d'hyacinthe l'image du monde, pour que apparût ainsi à tous les yeux le plus haut caractère de sa fonction sacerdotale qui consistait à établir des relations entre le ciel et la terre. Virgile se fait une vaste idée du monde, et il cherche passionnément à com-

Digitized by Google

prendre les forces supérieures qui le dirigent. Pour cela, il fait d'abord appel à la science

Felix qui potuit rerum cognoscere causas.

mais il semble bien qu'il ait soupçonné déjà la possibilité de ce qu'on devait appeler un jour — et très improprement d'ailleurs — la fameuse banqueroute. Il ajoute aussitôt :

Fortunatus et ille deos qui novit...

Heureux aussi, ou plus heureux encore, celui qui connaît les dieux. Je sais bien qu'on pourra m'accuser de jouer sur les mots, voire, de mutiler un texte en supprimant une épithète nécessaire (agrestes) Mais quand on songe à tous les dieux grecs ou latins, maritimes ou terrestres, olympiens ou infernaux dont Virgile a si doctement raconté l'histoire, on a le droit de détourner un vers de son sens particulier pour en faire l'expression d'une vérité plus générale. Heureux qui a connu les dieux.

Virgile était prêtre, ajoutons aussitôt : prêtre de la religion romaine. Il eut la gloire unique de donner une langue, c'est-à-dire une vie immortelle à l'âme de ce grand empire « qui a englouti tous les empires de l'univers, d'où sont sortis les plus grands royaumes du monde que nous habitons, dont nous respectons encore les lois ». Qu'il parle des moutons de Tityre, ou des gloires consulaires de Pollion, d'agriculture ou d'histoire, de religion ou de politique, Virgile ne perd jamais de vue les murs de la haute Rome. La seule partie préhistorique de son sujet remplit les six premiers livres de l'*Enéide ;* elle empiète fort souvent sur les six derniers. Il est doux pour Virgile et pour nous de parcourir les lieux encore sauvages où sera Rome un jour. Aucune littérature ne renferme de pages plus belles que l'histoire du roi Evandre

Hinc ad Tarpeiam sedem et Capitolia ducet,
Aurea nunc, olim silvestribus horrida dumis.....
Talibus inter se dictis ad tecta subibant
Pauperis Evandri (1).

(1) De là il le conduit à la roche Tarpéienne et au Capitole aujourd'hui, tout brillant d'or, mais alors hérissé de ronces et de buissons. Pendant cet entretien, ils pénétraient dans la maison du pauvre Evandre.

Digitized by Google

Et du fond de cette solitude préromaine, il semble qu'on entende par delà les mers le fracas des palais de Priam qui s'abîment dans les flammes.

Dans les ruisseaux de sang, Troie ardente est plongée... Justement, ont dit certains modernes et avec eux tous les romantiques fatigués des Grecs et des Romains, n'est-ce pas s'attarder déraisonnablement autour de ces origines fabuleuses? La vieille mythologie grecque qu'on essaie de faire revivre dans les six premiers livres s'adapte assez mal d'ailleurs, aux vieilles légendes historiques.

Romantiques et modernes méconnaissent jusqu'à un certain point la pensée profonde de Virgile. Au temps où il écrivait, Rome était assurée qu'elle dominerait le monde par la puissance de ses armes, mais sous les regards ironiques de la Grèce décadente, elle s'initiait gauchement à une culture supérieure. Les Latins n'avaient pas dépouillé toute l'antique sauvagerie de leurs premiers ancêtres, hommes issus des troncs d'arbres et des chênes les plus durs.

Genusque virum truncis et duro robore nata

Qu'ils étaient loin encore de ces brillants Hellènes, maîtres incontestés dans l'art de faire respirer mollement l'airain ou de tirer du marbre des figures vivantes, maîtres aussi de l'éloquence et de l'astronomie. L'œuvre immense qui s'offrait à Virgile et aux contemporains de Virgile consistait à fondre dans un sublime amalgame l'énergie politique des Romains et les prodigieuses aptitudes esthétiques des Grecs. Ils réussirent si bien dans leur entreprise que la civilisation gréco-romaine a vécu et régné pendant dix-huit siècles. Elle est menacée aujourd'hui, mais la question se pose de savoir si la disparition des études gréco-latines n'entraînerait pas le triomphe immédiat de la barbarie.

Virgile occupe un des premiers rangs, le premier rang peut-être parmi ceux qui fondèrent cette civilisation unique, et c'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour apprécier l'admirable division de son *Enéide* : six livres à l'Orient et à l'Hellade, six livres à l'Italie, cela fait une magnifique unité gréco-romaine.

Digitized by Google

Par tous les moyens littéraires dont il dispose, prophétie ou histoire, récits ou symboles, Virgile fait entrer dans son poème ce qu'il y a d'essentiel dans la vie nationale. Avec quelle compréhensive piété il chante cette prodigieuse aristocratie qui fit du Palatin le centre du monde ! Nul n'a traduit avec autant de bonheur que Virgile cette impression que produit en nous la vue d'un homme, d'un homme digne de ce nom, c'est-à-dire d'un héros.

Si forte virum quem
Conspexere, silent.

Dans la terre où régna Saturne, il salue la mère des héros.

Magna virum...

Il groupe autour d'Enée tous les chefs et guerriers du Latium aussi bien que de Troie, et ceux-là mêmes qui le combattent, contribuent à rehausser sa gloire. Il apparaît comme un dieu fondateur d'une dynastie de surhommes, lesquels deviennent dieux à leur tour. Ascagne ou Iule n'est-il pas le petit-fils de Vénus, aïeul de César, de qui la mort fut une catastrophe cosmique. Mais c'est Marcellus qui représente le plus exactement aux yeux de Virgile, la grandeur de l'aristocratie romaine. L'art de Virgile participe ici, de la haute politique, de l'épigraphie classique, de la peinture et de la sculpture. L'entrée du premier Marcellus a quelque chose d'extraordinairement majestueux :

Adspice ut insignis spoliis Marcellus opimis
Ingreditur.....

Il n'est que le peuple qui bâtit des arcs de triomphe pour avoir le sens de cette grandeur.

Les vers qui suivent sont d'une impériale brièveté à rendre jaloux les pontifes rédacteurs des grandes annales.

Hic, rem romanam magno turbante tumultu
Sistet, eques sternet Pœnos, Gallumque rebellem
Tertiaque arma patri suspendet capta Quirino.

On ne pouvait pas retracer en moins de mots, la carrière d'un Marcellus. Mais ce résumé épigraphique a le mouvement,

Digitized by Google

la grâce et la vie d'une sculpture grecque. Sous nos yeux, Marcellus s'avance, chargé des dépouilles opimes, et d'un triple geste, il suspend au temple de Quirinus les armes conquises.

L'*Enéide* contient au moins deux résumés d'histoire romaine, la descente aux Enfers et le bouclier d'Enée, résumés rédigés par le premier écrivain du monde qui démontre une fois de plus la vérité du célèbre axiome d'Aristote : La poésie est plus philosophique que l'histoire. Virgile, en effet, ne se contente pas de revivre les revers ou les succès des Romains, il les explique. Pourquoi Rome est-elle devenue la plus belle des choses? Parce qu'elle eut plus que d'autres peuples le sens de la piété,

Heu pietas ! heu prisca fides...

et aussi, parce qu'elle garda longtemps les sévères mœurs agricoles de la vieille Italie.

Sic fortis Etruria crevit.

Il n'est pas jusqu'à la grande pensée de la politique mondiale de Rome qui n'ait trouvé dans Virgile son impeccable et incomparable interprète.

Tu regere imperio populos, Romane, memento.

Hommes d'Etat, poètes et penseurs pourront unir tous leurs efforts pour trouver une formule aussi belle que cette immortelle épigraphe, ils n'y parviendront pas. Seuls, les Papes ont dit quelque chose d'équivalent. Du haut de la loggia de Saint-Jean de Latran, ou de Saint-Pierre, ils ont donné leur bénédiction *urbi et orbi* et sur des parchemins qui ont porté des ordres jusqu'aux extrémités de la terre, ils ont apposé la signature plus qu'impériale et royale : *servus servorum Dei*. Quant aux peuples modernes, même les plus robustes et les plus ambitieux, ils n'ont réussi qu'à mettre en lambeaux la formule virgilienne, ils emploient le mot impérialisme à peu près comme les paysans italiens ajoutaient des désinences semi-patoises ou patoises aux locutions divines qui avaient retenti dans le Forum.

Virgile a donc aimé, compris, chanté mieux que personne

Digitized by Google

au monde la grandeur de Rome ; il a un génie digne de Rome. Ce nom unique de la Ville éternelle écrase tous les noms d'humains que les hasards de l'imprimerie ont placés dans son immédiat voisinage. Il n'écrase pas celui de Virgile, au contraire, il semble l'appeler et de préférence à tout autre. Certes, l'archéologie, l'architecture, la politique, le droit font revivre de beaux fragments de vie romaine. Mais Virgile seul nous permet de penser et de parler romain. Lorsque du haut de Saint-Pierre in montorio, on embrasse d'un coup d'œil la ville, la campagne majestueuse où les ruines n'ont pas absolument péri et le panorama des monts Albains, on éprouve très vive et très douloureuse, la crainte de prononcer des mots insuffisants, c'est-à-dire ridicules et ineptes. Mais que des vers de Virgile se présentent à notre mémoire, et la douce certitude nous arrive que nous remplissons, comme il convient, un beau rite.

Salve... Saturnia tellus
Urbem quam dicunt Romam... putavi...
... Altae mœnia Romae...
Septemque una sibi muro circumdedit arces.

S'il est vrai que le monument littéraire élevé par un Horace a plus de chances de durée qu'un monument d'airain ou de marbre, Virgile doit figurer parmi les plus grands serviteurs de la grande Rome. Qui nous garantit que les ruines magnifiques dont le peuple-roi a doté son vaste empire subsisteront toujours? Voilà les Anglais qui, pour gagner quelques millions de livres sterling, ne craignent pas de détruire Philae. A moins que l'humanité ne rétrograde vers une noire et totale barbarie, Virgile vivra toujours.

Et il vivra à la romaine, c'est-à-dire par le style. Quand lord Roseberry s'écriait naguère : Il faut que le monde porte l'empreinte anglo-saxonne, il exagérait vraisemblablement l'importance historique de ses compatriotes, mais il caractérisait fort bien l'œuvre de Rome. Le peuple qui bâtissait pour l'éternité a marqué de sa noble empreinte des portions considérables d'Afrique, d'Asie et d'Europe, il a gravé son nom sur notre planète, ce qui est la bonne manière de faire du style. Chez

Digitized by Google

les Grecs, le style était un poinçon ou plutôt une forte aiguille avec laquelle l'écrivain traçait des lettres sur des tablettes de cire. Les Romains eux, gravèrent leurs inscriptions sur le marbre ; moins artistes que les Grecs, moins créateurs, moins poètes, ils surpassaient cependant leurs maîtres dans l'art du style et surtout du style épigraphique. De Maistre a fait cette remarque définitive que les Grecs condamnaient le marbre à bavarder. Voilà pourquoi Virgile le premier des écrivains romains est le premier des écrivains du monde. Properce se trompait assez lourdement en mettant l'*Énéide* au-dessus de l'*Iliade* et au-dessus de l'*Odyssée*.

> Cedite Romani scriptores, cedite Graii ;
> Nescio quid majus nascitur Iliade.

L'*Iliade et l'Odyssée* ont une vie, une grâce, une aisance, un naturel, un dramatique ingénu, une originalité qu'on chercherait en vain dans l'*Enéide*. Virgile, au surplus, a toujours fait preuve d'une gaucherie extraordinaire dans le choix d'un genre littéraire. Il n'a su s'approprier ni l'églogue, ni le poème didactique, ni l'épopée. Le pentamètre de Properce exprime donc une incontestable contre-vérité, mais l'hexamètre demeure

> Cedite Romani scriptores, cedite Graii.

Le plus harmonieux, le plus beau, le plus plastique, le plus divin, le plus Grec des Grecs, Sophocle lui-même, ne disputerait pas à Virgile la palme du bien écrire. Oh ! il l'emporte infiniment sur Virgile, comme poète, c'est-à-dire comme créateur ; il est plus haut et plus grand que Virgile, parce qu'il est plus près du divin. Là où le Romain, prêtre et homme d'Etat remplit une fonction liturgique et politique, l'Hellène, élève des Egyptiens et des Juifs scrute le dogme de la prédestination, explique le sacrifice et annonce les Vierges des catacombes. Mais le vers de Sophocle n'a ni la densité, ni la complexité profonde, ni la richesse, ni la beauté lapidaire ou métallique du vers de Virgile. Rappelons-nous la vieille définition de nos antiques manuels. Le style est la manière de s'exprimer portant un caractère émané ou de la quantité de l'ouvrage ou du

Digitized by Google

goût personnel de l'auteur, caractère qui résulte du tour de la pensée, du choix des mots et de l'arrangement respectif de toutes les parties qui composent le discours. A ces éléments, il faut joindre, quand il s'agit d'un poète, la mélodie ou l'harmonie du vers, le rythme général et une certaine puissance de synthèse que n'a jamais la prose, même la plus virile. Essayez de faire passer dans le français toutes les beautés de tel vers virgilien qui tiennent non pas à l'originalité de la pensée, mais à la pureté du dessin, à l'harmonie savante des couleurs, à l'expression des nuances les plus délicates, bref à la seule perfection de la forme, vous n'y parviendrez pas.

Et mœstum illacrimat templis ebur aeraque sudant.

Notre langue n'a pas l'équivalent de cet airain (au pluriel) qui sue, et comment rendre la tristesse de cet ivoire qui pleure dans les temples? Les modernes professeurs ont ri ou souri de ce que les vieux pédagogues appelaient l'harmonie imitative ; bien à tort, Virgile est à la fois maître de sa langue et de sa prosodie, à ce point qu'il reproduit avec une élégance et une aisance, on n'a pas le droit de dire et avec une virtuosité, qui semblent tenir du miracle, tous les sons, toutes les couleurs et surtout toutes les variétés de mouvements : la lourde chute du bœuf qui meurt, la rapidité du fleuve plus pur que l'ambre qui se précipite vers la plaine en bondissant, le chant mélancolique du rossignol qui, durant la nuit, remplit au loin la campagne de ses plaintes, l'éruption à grand fracas d'un volcan et le chant rauque des cygnes qui s'ébattent au bord des étangs, la fuite du lézard à travers les buissons et la mort de l'oiseau foudroyé dans la nue, le dernier regard du jeune guerrier qui expire en se souvenant de la douce Argos et jusqu'aux gémissements de l'âme qui fuit indignée à travers les ombres.

Il convient d'ajouter que Virgile, styliste hors de pair, dispose d'un instrument incomparable : l'hexamètre latin de l'âge d'or. Au lieu que la valeur prosodique du vers français se réduit à un petit nombre d'éléments un peu frustes laissant un grand nombre de mots dépouillés de toute valeur harmonique, chaque dissyllabe de l'hexamètre latin forme un tout vivant qui ajoute à la beauté rythmique de l'ensemble. Les vers les

Digitized by Google

plus justement célèbres de la littérature française n'ont souvent au point de vue prosodique, rien de bien remarquable.

Je ne l'ai point encore embrassé d'aujourd'hui.

C'est presque de la prose, de la prose divine.

Cinna, tu t'en souviens et veux m'assassiner.

Sublime, certes, mais un peu lourd ou plutôt terriblement asséné. En descendant plus bas dans l'histoire de la littérature française, on trouve des miracles de virtuosité, particulièrement chez Hugo, Hérédia, Leconte de Lisle et Vigny. Mais si l'on excepte Racine et surtout La Fontaine, fidèles dépositaires de la pensée virgilienne, nos poètes français se révèlent à l'ordinaire plus orateurs que maîtres de prosodie. Les vers de Virgile qui, pour employer l'expression de son émule et ami Horace, ont le poli de l'ongle, sont innombrables. Ils ne sont pas de la pure musique comme tels vers de Lamartine ou de Leconte de Lisle, ils sont paroles musicales, c'est-à-dire expression harmonieuse d'une idée claire et haute, ils participent des arts du dessin, et ils condensent tour à tour de la couleur, de la pensée et de la vie. Et ils ont subi victorieusement l'épreuve des siècles ! Tandis que de récents et illustres monuments littéraires s'effritent sous nos yeux, le temps ajoute de nouvelles beautés à l'œuvre de Virgile, comme il enrichit de nouvelles couleurs le pont du Gard et le Temple du Soleil.

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

L'ÉGLISE & L'ÉCOLE [1]

Je l'avoue tout d'abord, Messieurs, ce n'est point un sujet pour délasser l'esprit des labeurs de la journée que celui de « l'Eglise et l'Ecole ». Il fait appel au jeu de la pensée plutôt qu'il ne flatte l'imagination. Il soulève un gros problème d'ordre moral et politique. Mais, c'est précisément pour cela que je ne crois pas devoir m'excuser de l'aborder ce soir devant vous. Il a tout ce qu'il faut pour intéresser l'élite que vous êtes, car il traite de votre foi et de vos enfants, deux grandes affections qui dominent tous vos autres sentiments.

Et quoi de surprenant que nos conférences du vendredi venant à s'ouvrir, il trouve tout de suite un écho dans les chaires des Facultés catholiques, à l'heure où il fait retentir le pays de discussions passionnées? Vous ne pouvez plus ouvrir un journal sans l'y rencontrer, sous les formes de l'article de fond ou du reportage. Il fait naître une multitude d'écrits polémiques; il suscite des comités de combat, des organisations de propagande ; en un mot, il met en émoi quiconque possède le sentiment du droit et de la responsabilité morale.

(1) Conférence faite aux Facultés catholiques le 14 janvier 1910 et publiée, avec quelques développements complémentaires.

Digitized by Google

Dieu soit loué de cette émotion qui a gagné mon pays ! C'est un signe de temps meilleurs pour un avenir, que la prière des âmes saintes rendra prochain, je l'espère. Et si l'Episcopat voulait la preuve qu'il a frappé juste, en le remettant à l'ordre du jour, il doit se réjouir. La France chrétienne et libérale a compris son geste admirable. Elle l'a salué comme un acte d'où sortira le mouvement de résistance définitive, que chacun appelle de ses vœux, contre la tyrannie jacobine.

Et voilà pourquoi il a soulevé tant d'émotion chez les bénéficiaires de cette tyrannie. Après de longs cris de colère, ils ont imaginé deux moyens d'en conjurer les suites. Le premier, un misérable stratagème de faux libéral, consiste à le traiter comme un délit de diffamation envers l'école publique. On déjouera le piège en plaidant l'incompétence de la juridiction saisie et le défaut de qualité des demandeurs, et, au grand jour de la barre, nos évêques apparaîtront comme ils le sont en réalité, les vrais protecteurs de l'enfance contre ceux qui empoisonnent son esprit.

Le second pourrait être plus dangereux si les honnêtes gens ne demeuraient fermes dans leurs convictions et énergiques dans la défense de leurs droits.

C'est une campagne de presse contre la liberté d'enseignement, en vue d'achever la destruction des écoles catholiques. Suivant la traditionnelle formule, on recommence à nous dire que l'Eglise empiète sur l'Etat, cette fois, en intervenant dans l'école. Que vient-elle y faire? L'école publique ne la regarde pas. Elle oublie trop que le droit d'enseigner est une prérogative exclusive de la puissance politique. C'est par pure tolérance, par un libéralisme peut-être imprudent de l'Etat, qu'elle exerce une part de ce droit. Qu'elle prenne garde que ses menées autour de l'école ne la lui fassent retirer entièrement !

Ce discours, dont je ne rapporte que les conclusions, rappelle, à s'y méprendre, celui du lion à ses trois associés de la fable. Il ne vaut pas mieux : c'est, sans plus, l'expression de la force.

Digitized by Google

Le principe dont il entend se réclamer est une erreur de philosophie politique.

Dans le domaine de l'éducation, à s'en tenir, comme il faut bien le faire, au droit naturel, pour déterminer les règles qui tranchent le débat, ce n'est pas l'Etat qui est maître souverain, c'est la famille.

Et, s'il lui plaît de ne pas l'exercer elle-même, la famille peut, à n'en pas douter, déléguer son droit à l'Eglise aussi bien qu'à toute autre corporation enseignante. Et de ce chef, l'Eglise a qualité pour ouvrir des écoles, comme tout le monde, en vertu du droit commun.

Ce n'est pas tout. Au-dessus de ce droit, l'Eglise en possède un autre, d'ordre plus général, et qui lui appartient en propre, parce qu'elle le tient de sa mission doctrinale, à savoir : surveiller toute école dans ses rapports avec la religion, quand l'école est accessible — comme c'est le cas ordinaire — à des enfants catholiques. Vous apercevez le corollaire de ce droit, — il vient d'être tiré par nos évêques — c'est parfois le douloureux devoir de censurer l'école et de la dénoncer aux familles comme un danger pour l'âme de leurs enfants.

Il semble, Messieurs, que la démonstration de ces vérités devrait être définitivement acquise à notre pays. On la lui a faite tant de fois, dans des circonstances si mémorables et avec tant de force qu'il serait inexcusable de l'avoir oubliée s'il n'était en butte, chaque jour, aux sophismes les plus propres à jeter la confusion et l'erreur dans ses idées.

Puisque l'adversaire revient à la charge, reprenons tout de suite nos positions de défense. Au risque de redire des choses dites cent fois, refaisons l'exposé de nos droits sans nous lasser de le recommencer, car, on a beau prétendre que la force prime le droit, je crois que l'idée juste finit toujours par l'emporter chez les peuples doués, comme le nôtre, de bon sens et de lucidité d'esprit.

Digitized by Google

I

Il est un fait d'ordre national qui pèse sur les esprits, de tout le poids de l'autorité publique, et constitue un préjugé défavorable à la vraie notion du droit en matière d'éducation et d'enseignement, c'est la position prépondérante prise par l'Etat.

A la Révolution, l'Etat s'empara du domaine de l'instruction, il en fit un service public, et depuis cent quinze ans, il s'y comporte en maître absolu, tantôt, avec le premier Empire et la Restauration, l'occupant à lui tout seul ; tantôt, avec la République, y laissant entrer des collaborateurs privés, mais des collaborateurs estampillés par lui, sauf encore à leur mesurer avec parcimonie la part d'action qui leur est dévolue.

On a chez nous la superstition de l'Etat « cette puissance vague de qui l'on attend tout, dont on espère ou l'on craint tout ; qu'on sent planer sur soi comme une grande aile protectrice ou menaçante, à qui l'on semble disposé à sacrifier, avec une résignation qui serait touchante, si elle n'était un peu sotte, même ses affections les plus tendres et même ses intérêts les plus chers. » L'Etat moderne, c'est une divinité ; elle a un nom composé : c'est le Dieu-Providence, on l'adore d'autant plus qu'on a renié les autres.

Comment, dans ces conditions, le peuple n'estimerait pas parfait ce que dit et ce que fait l'Etat ? On lui a, du reste, tellement répété par la plume et par la parole que l'Etat crée le droit, que la loi est sacrosainte, que la légalité c'est la justice, que lui, qui n'a ni le temps, ni les moyens de réfléchir, il le croit aveuglément et sans arrière-pensée. Voyant donc que l'Etat s'intitule grand maître de l'instruction et agit en conséquence, il pense que la vérité correspond à ce titre et aux actes qui en dérivent. Bref, il trouve tout simple

Digitized by Google

que l'Etat soit le directeur de l'éducation, oubliant ainsi que ses droits primordiaux, à lui peuple, sont foulés aux pieds en chacune des familles dont il se compose.

Les maîtres de la pensée et même simplement les gens de bonne culture ne sauraient être dupes d'un pareil préjugé.

Sans tenir compte du fait accompli, ils raisonnent librement des rapports de l'Etat avec l'enseignement. Ils le font en partant de la notion générale de la société civile et de l'Etat. La société civile est une société d'hommes juridiquement unis sous une autorité suprême et indépendante, en vue d'assurer leur paix et leur prospérité communes dans l'ordre temporel. Elle a donc pour fin de compléter les insuffisances des individus, des familles et des sociétés particulières vis-à-vis de ce double bien.

L'Etat, c'est le pouvoir suprême qui régit la société, c'est l'autorité sociale à tous ses degrés depuis le chef, qui siège au sommet, jusqu'aux infimes subalternes, détenteurs à un titre quelconque avec lui, et sous sa dépendance, d'une portion de la puissance publique.

La fin de l'Etat est donc exactement celle de la société civile, à savoir : compléter les insuffisances particulières par la mise en commun des efforts de tous. L'Etat a, de la sorte, une double mission à remplir : une mission principale, ayant pour objet la paix publique, par la juste détermination et la protection efficace de tous les droits civils et politiques, et une mission secondaire, qui est de promouvoir la prospérité générale par les ressources et les services qu'elle exige. Par sa mission principale il protège les droits de chacun, la vie, les biens, l'indépendance contre les ennemis physiques ou moraux, ordinaires ou accidentels, qui les menacent, satisfaisant ainsi le besoin d'ordre et de sécurité qui est la première raison d'être de l'association. Par sa mission secondaire, il doit, dans les limites de l'insuffisance des particuliers, contribuer, par une coopération positive, au développement progressif et indéfini des forces physiques, intellectuelles et morales de l'individu, en conformité permanente avec sa fin dernière et supérieure.

Ce ne peut être, en tout état de cause, que dans cette fin

Digitized by Google

secondaire que rentre l'instruction, si elle rentre par quelque endroit dans le domaine de l'Etat. Mais rentre-t-elle même dans cette fin secondaire ?

Non, disent des hommes éminents, tels que Montalembert, Lacordaire, Mgr Freppel, parce que l'Etat n'est que pour suppléer. Or, on n'a pas besoin de son concours en éducation.

De nos jours l'Ecole des libéraux poussant jusqu'au bout ce principe, veut exclure entièrement l'Etat du terrain de l'éducation et de l'instruction. Elle dit avec un grand universitaire : « L'Etat n'a rien à voir dans les choses d'enseignement non plus que dans les choses de religion. Il a seulement à savoir si un collège pratique les règles de l'hygiène, n'est pas un lieu de séquestration et n'est pas un refuge d'immoralité. A ces égards, il peut y entrer, comme dans une maison particulière, comme chez moi, comme chez vous. Passé cela, son droit s'arrête. Il n'a rien à voir dans les choses d'enseignement, parce qu'elles ne regardent ni la police, ni la défense. Il n'a rien à voir dans les choses d'enseignement, parce qu'il n'est ni un professeur, ni un philosophe, ni un père de famille. Il n'a rien à voir dans les choses d'enseignement parce que, quand il s'en mêle, il est le plus souvent très maladroit et assez souvent ridicule (1). »

Cette argumentation est très plausible. Peut-être, cependant l'idée qu'elle se propose de démontrer est-elle excessive. N'est-ce pas aller un peu loin d'affirmer que l'Etat n'a rien à voir dans les choses d'enseignement ? Certes, je vais dire qu'il n'est pas maître de l'enseignement. Mais cette proposition est toute différente de celle de M. Faguet. Sans être maître, n'a-t-il rien à voir en la question ?

D'une part, l'Etat doit compléter nos insuffisances. D'autre part, l'enseignement est un intérêt général, que, peut-être bien, l'initiative privée n'arriverait pas à sauvegarder pleinement.

J'inclinerais donc à penser que l'enseignement est une fonction *accidentelle* de l'Etat, une fonction de surcroît ajoutée à son rôle normal et qui a pour objet de venir en aide à la famille, de la suppléer, au besoin, dans la charge d'élever ses enfants.

De quelle manière pratique s'exercera cette fonction ?

(1) E. Faguet, *Le Libéralisme*, ch. IX. Liberté d'enseignement.

Digitized by Google

Par des lois intelligentes, sagement libérales et modérées, destinées à promouvoir l'instruction, à soutenir les efforts des individus ou des sociétés privées. Je suis avec ce profond juriste, qui est le P. Taparelli d'Azeglio, quand il dit en son *Essai de droit naturel* (1) que la Société doit assurer le progrès des sciences, selon leur importance ou selon l'utilité de leur spécialisation pour les intelligences et les carrières. Le célèbre écrivain ajoute qu'il y a obligation pour l'Etat de coopérer efficacement à la diffusion universelle de l'enseignement primaire. Au contraire, l'universalité de l'enseignement supérieur est périlleuse parce que, entre autres motifs, elle fait déserter le travail manuel. De là résulte la nécessité d'un système modéré (2).

Comment encore l'Etat remplira-t-il sa fonction? En aidant les communes à bâtir des écoles où les conseillers municipaux, fidèles aux vœux des parents, appelleront des maîtres de leur choix.

Enseignera-t-il lui-même? Aura-t-il des écoles? S'il s'agit des écoles dites *spéciales*, pour la préparation aux fonctions publiques, qui demandent des connaissances techniques, comme l'armée, la marine, par exemple, on ne saurait lui contester le droit d'en établir, tout comme on ne peut dénier à l'Eglise la faculté d'avoir des collèges et séminaires pour la formation de ses clercs.

Mais là n'est pas la question délicate. Peut-on admettre le fait de l'Etat enseignant en concurrence avec les particuliers?

Cette attitude, anormale en soi, à cause des conditions par trop inégales de la lutte, peut être nécessitée et régularisée par les circonstances, s'il arrive, par exemple, que les simples particuliers et les associations laïques ou ecclésiastiques, soient dans l'impossibilité d'assurer complètement le service scolaire d'une nation. En cette occurrence, le gouvernement procure aux citoyens les moyens qui leur manquent pour l'éducation de leurs enfants. Il ouvrira donc des écoles et collèges, là où le besoin s'en fera sentir et il y distribuera un enseigne-

(1) *Saggio di Diritto naturale*, nº 914.
(2) *Ibid.*, nº 916.

Digitized by Google

ment en harmonie avec la volonté générale des familles intéressées. « La neutralité au point de vue religieux n'en serait tolérable que dans les contrées où la division des croyances l'aurait rendue nécessaire (1). »

Quelle sera la situation de ces maisons en face des écoles privées? L'Etat pourra-t-il les avantager? Leur donnera-t-il des subsides spéciaux alors qu'il ne distribuera rien aux autres? Et à quel titre, je vous prie et de quel droit? « La justice distributive, écrit M. G. Sortais, dont je partage entièrement la manière de voir, exige, en effet, que les subventions alimentées par l'argent des contribuables soient équitablement réparties entre les divers établissements, d'après le nombre des élèves qu'ils instruisent. Elle demande, en outre, que les récompenses et les encouragements soient distribués selon les mérites des concurrents à l'œuvre commune. Autrement, les citoyens, qui préfèrent l'enseignement libre, seraient frappés d'un impôt injuste et onéreux, payant deux fois, une première fois pour faire élever leurs enfants à leur goût, une seconde fois pour l'éducation de ceux qui fréquentent les écoles de l'Etat.

Tel est pourtant l'abus criant que les lois sur l'instruction gratuite, laïque et obligatoire ont introduit en France. Le même universitaire que je citais plus haut, M. Faguet, n'a pas manqué de relever cet abus et il en fait ressortir l'injustice par une comparaison un peu terre à terre, mais lumineuse. « C'est, dit-il, comme si de Paris à Bordeaux, il y avait deux chemins de fer, l'un par Chartres, l'autre par Orléans, exploités par deux Compagnies différentes, et que j'eusse le droit de me rendre à Bordeaux par Orléans, mais à la condition de payer ma place à la Compagnie d'Orléans *et aussi* à la Compagnie de Chartres. Dans ce cas, la Compagnie de Chartres ne ferait pas autre chose que lever sur moi un impôt, sans aucune espèce de droit ni de raison. Plus qu'un impôt ; car un impôt n'est pas autre chose qu'une rémunération donnée à l'Etat pour un service qu'il rend ; et dans le cas susdit, la

(1) G. Sortais, *La Crise du Libéralisme et de la liberté d'enseignement*, ch. VI.

Digitized by Google

Compagnie de Chartres ne m'en rendrait aucun. Ce qu'elle lèverait sur moi ne serait donc pas un impôt, mais un tribut, comme un vainqueur impose à un vaincu l'obligation d'en payer un. C'est exactement ce que fait l'Etat en faisant payer ses professeurs par des gens qui en ont d'autres. Il les taxe d'une contribution de guerre, c'est un peu barbare (1). »

Combien plus juste le système anglais, établi en 1902 par la loi Balfour ! L'Etat permet aux familles et aux cultes de constituer des écoles libres confessionnelles et d'y exercer leurs droits par des comités. Puis, il supplée à l'insuffisance de ces écoles en organisant des écoles officielles, où il fait observer la neutralité tout en y enseignant la morale du Décalogue. Il met les unes et les autres, officielles et privées, sur le pied d'une parfaite égalité, au point de vue des subsides et des faveurs, soit du pouvoir central, soit des pouvoirs locaux.

C'est de cet esprit d'équité et de vraie liberté que s'inspirait la proposition de loi déposée par le sénateur Martin, sur le bureau de la haute Assemblée de l'Etat de New-York, à Albany. Elle porte que toutes les écoles civilement constituées, sans distinction de culte, recevront leur part proportionnelle des crédits ouverts au chapitre de l'instruction publique.

Et, s'il m'est permis de revenir à l'Angleterre, qui ne connaît les derniers projets scolaires du cabinet radical Asquith, où siège le révolutionnaire Lloyd George? Le bill qu'il propose laisse l'enseignement religieux dans les écoles, et celles-ci, confessionnelles ou non, il les subventionne en proportion de leur importance.

Ce sont là des exemples illustres, qui devraient bien faire réfléchir notre gouvernement et qui lui montrent que, quand nous attaquons sa législation, ce n'est pas par esprit d'opposition systématique, mais en vue de la faire amender dans le sens de l'équité et de l'intérêt commun.

Il faut ou subventionner toutes les écoles ou aucune. Telle qu'on la pratique, la gratuité légale est un leurre, un trompe-l'œil. Elle favorise une école, celle de l'Etat, au détriment d'une autre, celle du particulier.

(1) Cf. *Le Libéralisme*, p. 134-135.

Digitized by Google

C'est pour les indigents, nous assure-t-on, qu'elle a été créée, et pour les mettre, sans humiliation, sur le même pied que tout le monde. Si telle fut bien l'intention du législateur, elle est excellente. Mais elle a été mal traduite dans la loi. Elle aboutit à une véritable négation de la liberté de conscience. Les pauvres ne peuvent, en effet, mettre la gratuité à profit qu'en envoyant leurs enfants dans des écoles qui, peut-être, répugnent à leur conscience.

Or, remarquez-le, ils ne sont pas libres d'envoyer ou de ne pas envoyer leurs enfants en classe. Ils sont tenus de les faire instruire. A côté du principe de la gratuité la loi française place celui de l'obligation scolaire.

C'est encore un autre abus de la tyrannie jacobine et une autre utopie de ce parti de rêveurs qui entend gouverner les peuples comme l'on discipline des idées abstraites, par les seules lois de la métaphysique.

Les faits se sont chargés de lui donner un éclatant démenti. « L'entreprise de contrainte est un terrible engrenage, disait M. Clémenceau à ses propres amis, le 18 novembre 1903, à la Chambre des députés. Vous ne sauriez dire vous-même où pourrez vous arrêter, et vous vous lancez dans cette aventure sans issue quand vous n'avez pas même pu appliquer votre très modeste loi d'obligation ! Vous avez fait l'instruction obligatoire et vous n'avez pas pu l'appliquer. »

Je n'ignore pas que de bons esprits de chez nous sont favorables à la thèse de l'instruction obligatoire. Je persiste à croire cette thèse fausse, malgré ses caractères spécieux, et très dangereuse pour la liberté civique.

Elle est fausse, j'entends qu'elle repose sur des principes qui ne sont pas justes et qu'elle supprime des droits réels. Elle annule pratiquement l'autorité du père de famille sur son enfant et remplace cette autorité par celle de l'Etat qu'elle fait maître suprême de l'éducation.

Elle a des caractères spécieux, tirés du bienfait de la culture du rôle glorieux de la science, sur lesquels on peut bâtir de jolis sophismes d'Etat.

La science est un bien. Et qui songe à le nier? Donc, poursuit-on, l'Etat doit en imposer l'acquisition à tout le monde. Point

Digitized by Google

du tout. Qu'il aide à l'acquérir, c'est fort bien. S'il oblige à l'acquérir, il outrepasse ses droits.

Avec le principe que l'Etat peut prescrire tout ce qui est bien, tout ce qui est utile, il n'y aurait plus de limites à ses envahissements, et un jour, sous prétexte d'améliorer la race il interdirait l'usage de telle nourriture ou de tel vêtement, il ferait une sélection par les mariages.

Au témoignage de Condorcet, devant ses collègues de la Révolution, « les motifs d'utilité publique ne sauraient contrebalancer un véritable droit ». Je compléterai la pensée du philosophe en ajoutant : quand du reste ce droit ne va pas nécessairement à l'encontre du bien public.

Or, le droit véritable ici est pour le père de famille. Il est entendu que le père doit faire élever et instruire son enfant ; c'est un devoir de nature, car c'est un droit pour l'enfant. Mais ce devoir est limité par les moyens, et donc, il n'est pas le même pour tous. Et vous, Etat, vous ne pouvez l'imposer de même façon à tous par une loi positive.

Il est un cas où vous interviendrez. C'est celui où le père néglige tellement son devoir qu'il commet véritablement un délit, un passe-droit envers son enfant. Tuteur civil de l'enfant, comme de tout membre de la Société, vous rappellerez le coupable à résipiscence. S'il le faut, vous le déclarerez déchu de la puissance paternelle et vous prendrez sa place. Encore, faudra-t-il que le délit soit caractérisé, sans quoi le foyer domestique serait journellement exposé à des intrusions policières très intempestives. Mais l'exception ne fait pas compte et on ne la prend pas comme base d'une loi générale.

Je demeure convaincu, d'ailleurs, que l'Etat peut, sans blesser le droit familial, réaliser la généreuse pensée de donner à la société des membres instruits. Il atteindra ce but, et il jouera son rôle normal d'auxiliaire du progrès, en encourageant, comme peut le faire un Etat tout-puissant, l'acquisition de la science ; en ouvrant des établissements d'instruction partout où l'initiative privée n'en aura pas le nombre qu'il faut ; en mettant par des subsides équitablement distribués, l'instruction à la portée des fortunes modestes ; en fournissant aux indigents les moyens de s'instruire dans les écoles

Digitized by Google

de leur choix. » Si l'éducation est facile à se procurer, si elle est à bon marché, si elle est gratuite pour les nécessiteux, il sera inutile de la rendre obligatoire. La grande majorité des parents, voyant par expérience, qu'elle est aujourd'hui un moyen indispensable pour faire son chemin seront les premiers à la désirer pour leurs enfants, parce qu'ils sont les premiers intéressés à l'avenir de ceux en qui ils doivent se survivre.

Voilà le rôle de l'Etat en regard de l'instruction publique, rôle très noble et très relevé, mais rôle supplétif. L'Etat est fait pour aider la famille à donner l'éducation aux enfants.

S'il s'en tenait à ce rôle, l'ordre étant respecté, la paix civile ne serait point troublé. Nous n'aurions pas à déplorer cette malheureuse lutte intestine qui ronge les forces vives de la nation, entre d'une part, l'Etat de jour en jour plus tyrannique et socialiste, et, d'autre part, la masse des citoyens éclairés, animés de la foi religieuse ou simplement, de convictions libérales.

Par malheur la liberté est une idée. L'Etat en est une autre et les deux ne s'accordent guère.

La liberté d'enseignement est inscrite dans nos lois. Mais c'est avec de très graves restrictions. Au surplus, par le fait du parti qui détient le pouvoir, elle est si précaire que chacun la sent à la merci d'un orage parlementaire.

Voyez les débats qui viennent d'avoir lieu à la Chambre, à propos de la Lettre des Evêques. Au milieu de menaces discourtoises, le Gouvernement a déclaré qu'il ne supporterait pas que les pères de famille jugent les manuels et les leçons de l'école publique, et qu'il se disposait à pénétrer dans l'école libre pour y prendre telle mesure qui lui plairait et y surveiller l'exécution de ses arrêts.

C'est de la tyrannie, cela, Messieurs, et la pire de toutes les tyrannies, puisqu'elle tend à asservir les âmes.

En l'exerçant, l'Etat cesse d'être respectable. Il n'est plus dans son rôle de gouvernement. Il fait le jeu d'un parti d'oppression contre un parti vaincu. C'est la manière romaine quand la République préparait le lit de l'Empire. C'est la vio-

Digitized by Google

lation des droits les plus sacrés et qui prescrit le devoir impérieux de la résistance.

Auxiliaire naturel de la famille, et rien de plus, l'Etat se transforme, par usurpation en maître absolu de l'enseignement, sur tout le territoire.

Je dis bien, Messieurs, par usurpation. Car, maître absolu, il ne l'est en aucune manière, et cela pour trois raisons que vous jugerez peut-être comme moi, d'importance capitale. Je les énonce dans les termes les plus simples :

Le droit d'enseigner n'est pas une prérogative de la puissance publique.

L'Etat n'est point une société enseignante.

L'Etat n'est pas maître de l'enfant.

A défaut de développements que ne comportent point les bornes d'une simple conférence, donnons un peu de jour à ces trois pensées.

Vous ne doutez pas, Messieurs, que le commerce et l'industrie ne soient, comme l'instruction, d'intérêt général pour un pays et vous avez pleinement raison. Or, pensez-vous que le droit de faire du commerce ou de l'industrie soit un droit régalien, un attribut de la souveraineté politique ? En d'autres termes, ce droit appartient-il en propre à l'Etat, au point que lui seul, s'il le voulait, pourrait l'exercer et que nul n'y aurait part sans son assentiment? N'êtes-vous pas plutôt convaincus, par un de ces jugements intuitifs qu'émet le bon sens, que c'est un droit inhérent à tout citoyen, que l'Etat ne peut que faire des lois pour aider ses sujets à l'exercer, et que s'il veut l'exercer lui-même ce ne peut être que concurremment avec tout le monde, au titre de simple particulier, et dans le respect de la législation qui régit la matière?

Eh ! bien, il en va de l'enseignement comme de l'industrie et du commerce. Il intéresse toute la société. Il n'est pas, pour cela, un attribut particulier de la puissance publique.

Parce qu'il intéresse la société, l'Etat a mission d'y intervenir dans la mesure que j'ai fixée plus haut. Il ne peut s'en emparer purement et simplement. Nous ne sommes pas ici en face d'un droit régalien, j'entends d'un droit compris dans la définition même des pouvoirs de l'Etat, un droit inhérent à

Digitized by Google

la souveraineté, tel en un mot que seule l'autorité sociale puisse l'exercer.

Car voici bien le principe qui permet de délimiter les fonctions naturelles de l'Etat. Le gouvernement n'existant qu'en vue du bien général n'a à s'occuper directement que de la vie collective de la nation, et seulement quand le bien à poursuivre exige une autorité supérieure à toutes les autres pour être obtenu.

« Il en résulte, écrit M. P. Leroy-Beaulieu (1) que l'Etat est chargé de pourvoir aux besoins communs de la nation, c'est-à-dire à ceux qui ne peuvent être satisfaits convenablement sous le régime de l'initiative individuelle. » L'administration de la justice et l'organisation de l'armée, la confection des lois et la négociation des traités diplomatiques, rentrent, d'un avis unanime, dans cette catégorie de besoins communs, qui requièrent l'intervention d'une autorité suprême, s'imposant à tous.

L'instruction est assurément un « besoin commun », mais il y peut être convenablement satisfait, en tout ou en partie, selon les circonstances variables de temps ou de pays, par l'initiative privée, individuelle ou collective. L'Etat ne doit donc que suppléer à l'insuffisance de l'initiative privée.

Je dis plus : il serait contre nature de faire de l'enseignement un attribut de la puissance publique. On ruinerait d'abord un principe élémentaire et qui a la force d'une vérité première : c'est que le droit d'enseigner n'est à personne en propriété exclusive, pas plus à une Eglise qu'à un Etat, parce qu'il appartient, comme une faculté de nature, à quiconque est capable par son instruction et sa moralité, d'enseigner les autres.

En outre l'Etat n'est pas une société enseignante. Pendant des milliers d'années il ne lui est pas venu à la pensée que seulement il pût l'être, sauf exceptionnellement. Or, ce n'est pas en vieillissant qu'il a changé de nature.

Gouverner des citoyens et enseigner des enfants sont des fonctions si différentes qu'elles sont difficilement compatibles.

(1) *L'Etat Moderne et ses fonctions*, l. III, ch. I, p. 94.

Digitized by Google

Le même personnage, individu ou collectivité, ne saurait les remplir toutes les deux avec succès.

L'art d'enseigner demande une doctrine. L'Etat n'en a pas. Il est trop instable pour cela dans ses formes concrètes. Il ne peut avoir que celle du chef. Or le chef est aujourd'hui tel personnage ; il sera demain tel autre ; aujourd'hui monarchiste et religieux, demain radical-socialiste et libre penseur.

Et ceci, pour le dire en passant, répond catégoriquement à ceux qui prétendent mettre l'enseignement entre les mains de l'Etat, sous prétexte de créer l'unité morale de la nation.

L'Etat n'a pas de doctrine. Et c'est fort heureux. S'il en avait une, il n'y aurait plus de liberté de conscience. Il serait fatalement entraîné à nous l'imposer par la force.

Sera-t-il neutre ? C'est un pis-aller, car un enseignement fécond ne se conçoit pas sans une direction déterminée, autrement il piétine sur place et ne conduit à rien. « L'école neutre a dit Jules Simon, c'est l'école nulle (1). »

Et puis, pourra-t-il rester neutre? Les faits se chargent de répondre. Pratiquement la doctrine enseignée a été et sera l'opinion du parti au pouvoir. Je défie la République de laisser dire, dans ses écoles, que la monarchie puisse être une bonne forme de gouvernement. Tout le monde sait qu'en Angleterre il y a autant de liberté qu'aux Etats-Unis. Soyez assurés qu'un instituteur public ne manquera jamais d'enseigner que le régime anglais est inférieur au système de la puissante Confédération. Et il n'y a pas là de quoi nous étonner. La neutralité est pour l'esprit humain, une position d'équilibre instable. Elle est impraticable à cause des questions complexes que l'on rencontre nécessairement sur le chemin de la vie. On peut être libéral, on peut être tolérant, on ne peut être neutre, à moins qu'on n'ait le cerveau vide ou éteint.

L'Etat n'a pas ce qu'il faut pour être une société enseignante.

Et quand il serait une société enseignante, il ne pourrait encore pas prétendre à la direction monopolisée de l'éducation

(1) Cf. Sortais, *op. cit.*, p. 95.

Digitized by Google

parce que les élèves qui sont susceptibles de la recevoir ne relèvent pas de lui en toute dépendance. C'est fort bien que j'aie le droit de vous parler, mais si vous avez, comme c'est le cas, celui de ne pas venir m'écouter, et que vous le mettiez à profit pour rester chez vous, mon droit demeurera stérile et même quelque peu illusoire.

L'Etat ne peut obliger les enfants à venir dans ses écoles, pour la très simple raison que les enfants ne lui appartiennent pas. Il ne connaît, lui, Etat, et il n'a à connaître que des citoyens. Suivant la formule consacrée, l'Etat n'est pas maître de l'enfant.

L'enfant, tant qu'il demeure *tel*, appartient à un organisme social intermédiaire entre l'individu et l'Etat. Il est à la famille. La famille, société de droit naturel, basée sur le mariage qui est également un droit de nature, est antérieure à l'Etat. Elle constitue la cellule primitive de l'Etat, s'il est vrai à n'en pouvoir douter que l'Etat est un composé de familles, comme la famille, d'individus. En entrant dans l'Etat, la famille ne s'y résorbe pas. Encore moins s'y décompose-t-elle. Elle y garde son identité, ses principes et ses droits constitutifs, ses éléments naturels, dont l'un est précisément l'enfant. Nous ne pouvons donc donner l'enfant à l'Etat sans détruire la famille, et partant, sans désagréger les éléments sociaux qui seuls peuvent former l'Etat.

L'idée de l'Etat maître de l'enfant, est une idée perturbatrice de l'ordre, une idée anarchique, et même contre nature. Elle équivaut à ériger en pratique pour tout le monde, le jeu qui consiste pour les enfants à marcher sur leur tête, en s'aidant de leurs mains.

J'entends bien les raisons des étatistes. « *Premièrement, nous préparons le citoyen, dans l'enfant. Secondement, l'enfant a des droits qui sont ordinairement en oppositivon avec ceux de ses parents et que nous, ses tuteurs légaux, nous devons sauvegarder.* »

Ces deux raisons sont deux sophismes et rien d'autre, à moins que l'on ne puisse appeler les choses par leur nom.

Sous prétexte de préparer le citoyen dans l'enfant, pourquoi ne remonteriez-vous pas jusqu'aux conditions physiolo-

Digitized by Google

giques de sa formation et ne vous occuperiez-vous pas de faire, par les mariages, de la sélection darwinienne? Et puis, quand il serait né, pourquoi ne le nourririez-vous pas d'après vos méthodes rationnelles et critiques, avec, par exemple, des pilules concentrées et qui porteraient les sceaux de l'Etat?

Au surplus, je tiens à l'observer, vous avez sur le citoyen une théorie que l'on ne peut accepter . Vous en faites la chose de l'Etat. C'est du socialisme et du plus lourd. L'enfant ne vous appartient pas, tant qu'il n'est pas devenu citoyen. Mais même alors il ne vous appartient pas encore, pieds et poings liés. Le citoyen n'est pas pour l'Etat, mais l'Etat pour le citoyen. Je garde ma définition, donnée plus haut. L'Etat est fait pour suppléer à nos insuffisances et non pour nous broyer dans son mécanisme inconscient. En entrant dans l'Etat, nous n'entendons pas, nous, individus qu'on fasse un composé de nos personnalités, en dissolution comme un sel; un mélange quelconque dont on ne sent plus les éléments ; quelque chose comme une synthèse chimique. L'association politique ne doit pas détruire les asssociés.

Et voilà ce que vaut exactement le premier argument des étatistes.

Le second est tout à fait à la mode dans le monde radical, qui se pique d'être au courant des idées. Il n'est pas jeune, pourtant. Il descend en droite ligne de Rousseau. Mais ni sa vieillesse, ni son rajeunissement ne sauraient lui donner une valeur qu'il ne possède pas de lui-même. C'est la théorie « des droits de l'enfant ».

Eh ! oui, certes, l'enfant a des droits, voilà bientôt vingt siècles que l'Eglise les enseigne au monde, qui les ignorait avant elle, et à vous qui ne les auriez pas soupçonnés si vous n'étiez, à votre insu, pénétré de christianisme que vous déformez. C'est entendu, l'enfant a des droits. Mais par qui les fera-t-il valoir, sinon par ses défenseurs naturels, par ceux qui lui ont donné la vie, et qui, voulant se survivre en lui, ont intérêt à la lui conserver?

« Mais, dites-vous, l'enfant peut avoir des droits opposés à ceux de ses parents ou des droits que les parents négligent. — Exception ne fit jamais loi. Réprimez le délit. Faites dé-

Digitized by Google

clarer, au besoin, le père indigne de la puissance paternelle, déchu de ses droits, mais respectez ceux qui l'exercent bien et qui sont l'immense majorité.

Quels droits encore? — Celui d'être un jour un homme libre, un libre penseur, et, par conséquent celui de n'être pas influencé par les idées philosophiques et religieuses de ses parents. »

Ah ! je pensais bien qu'il fallait enfin y arriver. C'est toujours à la religion que vous en avez. Toutes vos idées politiques et sociales tournent autour d'elle, comme les rêves de l'halluciné autour de l'objet de sa vision.

Alors, parce que vous estimez, vous, que la religion est un préjugé, vous allez empêcher des parents qui y trouvent leur consolation et la force de bien vivre, de la communiquer à leurs enfants? Vous ne reculerez donc pas devant cette pensée contradictoire qu'un père doit développer la vie de son fils et ne pas toucher à l'esprit de ce fils ?

Car que lui enseignera-t-on s il faut éviter tout ce que vous appelez préjugé? Tout au plus la grammaire et l'arithmétique. Encore est-il qu'il sera difficile de choisir les exemples de la syntaxe. On ne pourra lui parler ni d'histoire, ni de morale, ni de littérature, ni de rien, enfin de ce qui donne la véritable culture. Il passera ainsi dans l'ignorance les années que l'usage des peuples consacrait, jusqu'à présent, à l'instruction. Il fera l'école buissonnière avec l'Emile de Jean-Jacques. Demandez au juge contemporain ce qu'il sera à dix-huit ans.

« Mais, nous, Etat, nous nous chargeons de l'instruire, sans influencer ses idées religieuses. » — Vous ne le pouvez pas. Vous ne le pouvez pas mieux, ni plus que n'importe quel maître, je vous l'ai dit plus haut, je vous le redirai encore.

Et quand vous le pourriez, je dis que vous n'en auriez pas le droit, parce que vous ne l'enlèveriez à la religion que pour le faire tomber dans l'incrédulité. Or, votre incrédulité est au moins autant un préjugé que ma religion. Nos *Credo* ne sont pas de même nature, mais nous avons chacun le nôtre.

Je ne vois donc pas pourquoi vous arracheriez l'enfant au *credo* de son père pour lui donner votre *credo* à vous.

J'ajouterai même, au risque de vous paraître peu aimable,

Digitized by Google

que, si préjugés il y a entre nous, je préfère le préjugé qui rendant compte des origines et de la fin de l'homme, l'aide à remplir les devoirs de l'existence, au préjugé qui, chantant l'Inconnaissable, fait de la terre un champ de bataille, où le grand mot de solidarité, vide de sens, quand il n'est pas la charité, n'empêchera jamais que le fort n'écrase le faible et n'établisse sur ses ruines le règne de la jouissance effrénée.

II

Et voilà pourtant, où nous conduit l'Etat jacobin, avec ses empiètements sur le terrain de l'éducation.

Que ne se tient-il dans son rôle de collaborateur et de suppléant, puisque, aussi bien, il n'a que celui-là, nous venons de le voir, et qu'il ne saurait légitimement en avoir d'autre!

Car, et ici nous touchons au cœur de la question, c'est-à-dire au principe rationnel qui commande et régit les attributions de tous ceux, individus et sociétés, qui veulent prendre part à l'enseignement, c'est à savoir qu'en regard de l'éducation le droits primordiaux appartiennent à la famille. La famille peut les déléguer, dans la mesure où elle veut, aux maîtres capables d'ailleurs intellectuellement et moralement de les recevoir pour les exercer. En pratique, c'est d'ordinaire ce qu'elle fait. Il n'en reste pas moins que c'est d'elle que descend le droit de l'éducation. Elle en est la source, le régulateur et le contrôleur, et ce qui donne tout de suite à son droit un caractère imprescriptible et sacré, c'est qu'il est pour elle corrélatif d'un devoir de nature, de l'obligation inscrite dans la conscience, plus que cela, dans l'instinct de tout être vivant, d'élever l'enfant.

Le droit de la famille à l'éducation ! Tout est là, Messieurs. C'est le grand principe qui domine la question scolaire; mieux encore, c'est le principe qui commande la lutte moderne entre les défenseurs de nos traditions nationales et les champions des révolutions sociales et religieuses. Et voilà pourquoi si simple que soit ce principe, les révolutionnaires l'enveloppent des brumes de leurs sophismes captieux, en répé-

Digitized by Google

tant aux pauvres gens hypnotisés, les mots que ne comprennent ni ceux qui les disent, ni ceux qui les entendent, de progrès, de raison, de lumière et d'obscurantisme.

Pour notre part, Messieurs, tenons cette lumineuse vérité en bonne place. Elle sera la sauvegarde de vos foyers, de nos libertés primordiales, et de même que je n'en connais pas de plus importante, je n'en sais pas, non plus, qui soit mieux fondée ni plus facile à démontrer.

La simple notion de la famille en ses éléments nécessaires la fait tout de suite entendre et très suavement. La famille c'est l'homme au complet : père, mère, enfant.

« Ils seront deux en une seule chair », dit la Bible en sa première page, deux aussi dans la synthèse de l'intelligence et de la conscience complète.

L'enfant est le lien qui actualise les pouvoirs associés, les manifeste et rend sensible et substantielle, si je puis ainsi dire, l'amoureuse unité qui, de deux âmes et de deux chairs avait voulu faire un seul être.

Le couple et le couple fécond : père, mère, enfant, voilà l'homme (1). »

La famille, procédant du mariage, est donc un fait naturel indestructible dans sa réalité et indiscutable dans ses conséquences. Or, il n'y a pas de famille sans enfant et il n'y a plus d'enfants pour la famille, si elle ne peut l'élever à sa guise, achever en lui la ressemblance de ses procréateurs.

L'éducation suit logiquement, et comme par une pente nécessaire, la procréation et la paternité qui en dérive. Ces divers termes sont liés dans toutes les langues, par des lois grammaticales, et dans tous les Codes, par des articles connexes les uns avec les autres, parce que les fonctions qu'ils désignent se tiennent entre elles et se commandent étroitement.

Engageons-nous un peu plus avant dans cette pensée éminemment féconde. Nous verrons, j'espère, que ce n'est pas l' « *obscura per umbras* ».

En la décomposant, il n'est pas malaisé d'y trouver trois

(1) Cf. A. D. Sertillanges, prof. à l'Institut catholique de Paris. *La famille et l'État dans l'éducation*, p. 13 et 14.

Digitized by Google

idées, qui forment autant de rayons lumineux, sortant du même foyer et convergeant vers le même point.

La première de ces idées, anges radieux de la solitude des penseurs, c'est que par la procréation, l'enfant appartient à ses parents, comme le fruit qui n'est point encore mûr, à l'arbre qui le produit ; la deuxième est que la paternité se continue et se complète normalement par l'éducation ; la troisième nous montre que seule la paternité inspire l'amour suffisant pour mener à bonne fin la grande œuvre de l'éducation.

De quelle métaphysique, brouillée avec les réalités, faut-il donc qu'ils soient imbus ces écrivains modernes qui dénient aux parents la propriété — propriété intelligente et conditionnée évidemment — de leurs enfants?

Cet enfant n'est-il pas l'os de leurs os, la chair de leur chair, et, tant qu'ils demeure enfant, ne vit-il pas de leur substance?

Le fils, a dit Léon XIII (1), est l'extension du père. L'illustre pontife, précisait par ces paroles, la formule un peu plus large que les théologiens répètent à l'envi, depuis saint Thomas d'Aquin : « *Filius est naturaliter aliquid patris* (2). Le droit des parents, leur autorité (*jus auctoritatis*) a donc, comme le mot lui-même l'indique (auteur, autorité) le fondement le plus solide ; il repose sur la nature même des choses ; il « prend sa source là où la vie prend la sienne (3). Or n'est-ce pas un principe évident que l'effet dépend de la cause qui le produit, puisqu'il tient d'elle l'existence (4) ?

Saint Thomas commente ainsi lui-même sa propre formule : « Le fils est naturellement quelque chose du père. Cela est si vrai que, d'abord son corps ne se distingue pas de celui de ses parents ; puis, quand il est né, avant qu'il jouisse de son libre arbitre, il est tenu encore sous la sauvegarde de ses parents, comme dans un sein spirituel, car tant qu'il n'a pas l'âge de raison l'enfant appartient à son père. Il serait donc contraire à la justice naturelle qu'il fût enlevé aux soins de ses parents et qu'on disposât de lui contre leur gré. »

(1) Cf. Encycl. « *Rerum Novarum* ».
(2) Cf. Summa th. II^{a} II^{æ} quaest. 10, art. 21.
(3) Cf. « *Rerum Novarum* » *Ibidem*.
(4) Cf. G. Sortais, *op. cit.*, p. 85.

Digitized by Google

Sur cette pensée, écoutons un instant le P. Monsabré, dans son livre *Radicalisme contre Radicalisme.*

« Il y a, aux premières pages de l'Ecriture une magnifique parole. C'est le cri que poussa la mère du genre humain quand elle enfanta son premier-né. Le prenant entre ses bras, elle le montra au ciel et dit : « *Possedi hominem per Deum* » : J'ai possédé un homme par Dieu. Tout est là : *possedi hominem.* » Les parents possèdent l'enfant. L'enfant est à eux, *per Deum.* Ils possèdent par Dieu ; l'enfant est pour Dieu.

Le devoir des chefs de famille est de faire valoir leurs titres et le titre de Dieu. *Possedi hominem.* Je possède un homme ; c'est le roi de la nature dans tous ceux qui engendrent. Ils savent qu'ils ont mis leur sang, leur vie, leur amour dans le cher petit être dont ils saluent joyeusement la bienvenue ; aussi ne l'appellent-ils pas l'enfant, mais « mon enfant ». Il est à eux, bien à eux. A mesure que la vie s'affirme en lui, que l'image devient plus semblable à ses auteurs, la possession s'affirme par un amour plus vif et plus fier. Lorsque l'enfant s'élève, que son esprit s'ouvre, que son intelligence s'orne de connaissances, que son âme assouplie sait penser et parler sa pensée, avec quel joyeux orgueil, reconnaissant en cela le fruit de leurs efforts et de leurs travaux le père et la mère s'écrient : c'est à moi.

Bien avant même que l'enfant soit né, avant que la famille retentisse de ce doux cri : « un enfant nous est né », dans l'âme du père qui prépare au foyer de la famille, une place au futur rejeton et qui l'aime et le soigne par avance, dans l'âme de la mère qui a conscience de son état, de sa dignité, de l'existence qu'elle porte dans son sein, de la vie qu'elle lui donne goutte à goutte à chaque instant, qui se soigne, qui se ménage, qui se sanctifie, bien avant la naissance pendant toute cette période d'attente, l'éducation a commencé. L'amour paternel et maternel devance déjà les leçons et les exemples qui feront plus tard de l'homme conçu, un homme vertueux et savant (1). »

Ces dernières paroles du grand orateur chrétien appellent

(1) Monsabré, *Radicalisme contre Radicalisme.*

Digitized by Google

d'elles-mêmes la seconde pensée qui se dégage du fait de la génération, à savoir que la paternité se continue dans l'éducation. Car, en donnant à son fils des leçons et des exemples qui en feront un homme vertueux et un savant, le père active son acte procréateur.

Revenons encore au prince des théologiens pour l'entendre affirmer cette idée. « La nature, dit-il, n'a pas seulement pour but la procréation des enfants, mais aussi leur conservation et leur développement, jusqu'à l'état parfait d'homme (2). » Et c'est pourquoi, « nous tenons trois choses de nos parents : l'être, la nourriture et la formation ». — Le terme correspondant, dans saint Thomas, au mot formation, c'est celui de *discipline*, et *discipline*, au sens latin, emporte la double idée d'éducation et d'instruction, ou simplement le sens d'éducation si l'on prend ce terme dans l'acception qu'il avait autrefois en France.

Donc, ces trois choses : l'être, la nourriture et l'éducation s'appellent les unes, les autres. Que deviendrait l'être engendré sans la nourriture pour le conserver, et que deviendrait l'être conservé sans l'éducation pour lui apprendre à utiliser sa vie? Il suit de là que les parents ont le devoir de développer la vie débile et imparfaite qu'ils ont donnée à l'enfant, de parachever, par l'éducation, qui en est le moyen essentiel, l'ébauche commencée, de mener à son plein épanouissement le fruit de leur fécondité.

Ce serait, du reste, véritablement ravaler la paternité humaine à une fonction physiologique, semblable à celle de l'animal, que la limiter à la production de la vie et à quelques soins matériels, au profit de la première enfance.

Combien plus noble n'apparaît-elle pas, si on l'envisage dans sa notion véritable ! C'est, en effet, la puissance conférée par Dieu à l'homme de donner non seulement son corps, mais d'imprimer son âme dans une autre âme, de fixer par un travail d'artiste patient et délicat les traits de sa physionomie

(1) « Intendit natura etiam productionem usque ad perfectum statum hominis in quantum homo est..... tria a parentibus habemus : esse, nutrimentum et disciplinam. »

Digitized by Google

intellectuelle et morale, tout comme ses traits physiques, dans un être qui le représentera fidèlement et qui le perpétuera à travers les générations.

Et ne croyez pas qu'il y ait dans cette définition la seule donnée de la philosophie spiritualiste. La loi de nature ne parle pas une autre langue. Car la génération a pour fin nécessaire de produire un être semblable à celui qui l'engendre. Or, l'enfant ne ressemble pas encore entièrement à son père, ni au physique, ni au moral. Il ne possède ni sa force, ni ses qualités, ni son jugement, ni rien de ce qui constitue la ressemblance désirée. Et qui donc lui donnera tout cela sinon celui qui a entrepris de réaliser une image fidèle de lui-même? Qui conduira le fils sinon le père jusqu'à ce que le fils soit en tout semblable à son père, et ne le dépasse, s'il doit le dépasser, que dans l'achèvement en lui de l'œuvre humaine?

Assurément, elle est splendide et sacrée l'œuvre de donner la vie ! Elle rapproche l'homme de Dieu, le créateur de vie, par excellence. Mais combien plus digne encore d'admiration le père qui, non content d'avoir fait un vivant, développe sa paternité avec magnificence, en faisant de ce vivant un être d'intelligence et de vertu ! Car si toute vie est belle par le fait seul qu'elle est la vie, que dire de la vie de la pensée qui établit l'homme roi de la création ? que dire de la vie du cœur qui procure les jouissances élevées? que dire de la vie morale qui embaume l'existence et suscite les triomphes de la vertu ?

Mais combien laborieux l'enfantement d'une pareille vie ! Il y faut rien de moins que l'amour paternel. Seul l'amour qui a procréé l'enfant est capable d'en faire au prix de soucis multipliés et d'un dévouement que rien ne rebute, un homme achevé.

Si mauvais que soient les instincts d'un enfant, si nombreux ses défauts, si répétées ses fautes, ses parents ne désespèrent pas de lui. Quand tout le monde l'abandonnerait, ce ne serait qu'une raison de plus, pour eux, d'en prendre soin. On a vu des élèves renvoyés de dix ou douze établissements d'instruction pour cause de mauvaise conduite. Leur famille leur a toujours ouvert les bras et il est arrivé qu'elle a fini par convertir le récidiviste.

Digitized by Google

A la famille donc, de présider à l'œuvre éducatrice. « Là est le point d'attache de la formation. Là est l'autorité qui convient. Là est la tendresse qui peut pousser à la roue sans rien briser des frêles ressources mises en œuvre. Là se concentrent les attentions, les inquiétudes ferventes, les clairvoyances instinctives, ou s'il le faut les sollicitudes infinies. Là est l'esprit de sacrifice qui, même limité, même banal, vaudra toujours cent fois, sauf exceptions tout à fait négligeables, ce qu'on trouve de meilleur au sein des organisations publiques. »

Aussi bien, la loi divine qui, celle-là, ne fut jamais en désaccord avec le droit naturel, confie-t-elle à la famille le soin d'élever les enfants. « Celui, dit le *Livre de l'Ecclésiastique* (ch. XXX) qui enseigne son fils sera loué en lui. Il allume la jalousie au cœur de ses ennemis et il sera glorifié au milieu de ses amis. Un père est mort. C'est comme s'il n'était pas mort, car il a laissé après lui un autre lui-même. Il a vu son fils durant sa vie et il s'en réjouit ; il a laissé en lui un défenseur de sa maison et un cœur pour remercier ses amis » — « Mon fils, lisons-nous au *Livre des Proverbes*, garde les commandements de ton père et n'abandonne pas les enseignements de ta mère. Porte-les sans cesse gravés dans ton cœur. »

III

Voici donc qui est entendu : la famille a le droit de donner l'éducation à ses enfants.

Ce droit est-elle tenue de l'exercer elle-même ou peut-elle le déléguer à des maîtres de son choix?

Vous savez comment l'usage résout cette question. Nous l'avons nous-même résolue plus haut en parlant du rôle de l'Etat, qui est d'aider les familles à élever leurs enfants.

« Le père, dit M. Charles Dupuy (1), a le devoir et le droit d'élever et d'instruire son enfant. S'il manque de capacité ou de loisir pour exercer lui-même ce droit, il peut assurément le

(1) *Revue politique et parlementaire, mai* 1903.

Digitized by Google

déléguer à autrui, à un remplaçant qui aura sa confiance...

« Cela est évident si l'éducation a lieu dans la famille, au domicile du père, inviolable légalement.

« Pourquoi en serait-il autrement, si l'instituteur choisi par le père donne l'instruction ailleurs, pourvu que cet instituteur se conforme aux lois et règlements concernant la matière? Le droit change-t-il ; le droit n'est-il plus le droit, parce que, au lieu de s'exercer au foyer, il s'exerce au dehors? »

La vérité est que l'éducation peut être confiée à quiconque, individu ou société, Etat ou Eglise, présente les capacités scientifiques suffisantes pour enseigner et les qualités morales pour former la volonté.

Or, voyez la suite, je vous prie. Parmi les Sociétés qui remplissent ces conditions, l'Eglise catholique tient le premier rang, je n'hésite pas à l'affirmer très haut.

Elle possède la science ; elle sait l'enseigner ; elle a tous les dons du parfait éducateur.

Nulle autre corporation, quelle qu'elle soit, n'est à même de mettre à la disposition des familles tant et de si diverses écoles, autant de maîtres habiles et de professeurs éprouvés.

J'ajoute qu'elle a des titres particuliers à l'exercice de l'enseignement. On l'attaque au nom de la science ; l'équité veut qu'on la laisse examiner cette arme et la manier elle-même pour montrer qu'elle ne la redoute pas, mais qu'elle s'en sert, au contraire à l'occasion pour expliquer l'objet propre de son enseignement : la foi évangélique.

Au surplus, elle a droit à la liberté de l'existence parmi les peuples, et chez un grand nombre elle compte des groupes compacts d'adhérents, parfois la majorité des citoyens. Le seul moyen efficace pour ces hommes qui sont ses fidèles, d'être et d'apparaître libres dans leur religion, c'est de pouvoir faire donner par elle l'instruction à leurs enfants, l'école n'étant en somme que le prolongement du foyer paternel.

Pour mettre ces considérations dans la lumière qui leur convient, qui oserait bien contester que l'Eglise possède, à un degré très élevé, les capacités d'un excellent éducateur?

A la simple évocation de cette pensée, c'est un illustre passé de gloire universitaire qui se lève sous nos yeux. Où était

Digitized by Google

l'Etat quand l'Eglise arrêtait les hordes barbares qui se précipitaient, telles des avalanches, à travers l'Europe affolée, les fixait ici ou là, les domptait de son regard fascinateur et ouvrait leur esprit à la culture intellectuelle et morale? Qui a sauvé de la ruine fatale les Lettres antiques auxquelles nous revenons toujours comme à la source de la beauté, qui, sinon ces écoles des monastères et des évêchés, dont le nombre devint incalculable à travers le moyen âge? On l'ignore encore, ou l'on feint de l'ignorer, et pour excuser son ignorance on s'abrite derrière de misérables anathèmes, portés contre la science par quelques moines fainéants ou quelques clercs errants, sans autorité et sans mission, mais, en réalité, ce furent de véritables foyers de bonnes études que ces innombrables abbayes et évêchés, dispersés sur le sol du monde occidental, depuis l'Espagne jusqu'aux confins de la Russie. Aux écoles épiscopales, ou abbatiales, succédèrent les universités du treizième siècle, et chacun sait quel rayonnement eurent ces grandes Académies qui avaient nom Bologne, Paris, Oxford, Cologne, plus tard Salamanque, Coimbre, Pavie, et où enseignaient des hommes dont on disait, des uns, qu'ils étaient la lumière du droit ; des autres, qu'ils savaient faire de la théologie la reine des sciences ; de ceux-ci, qu'ils avaient une bouche d'or ; de ceux-là, que la science tombait de leurs lèvres, comme un miel suave et odoriférant. Et quand les Etats modernes se furent formés, et les communes affranchies sous le souffle émancipateur du christianisme, c'est encore l'Eglise qui, aussi fière d'être institutrice primaire que d'occuper les chaires illustres, organisa, par la paroisse, l'école de village jusque dans le dernier hameau du territoire européen.

Mais le passé, si grand qu'il ait été, a toujours le défaut capital d'être mort. On affecte, en tous cas, aujourd'hui, dans un certain monde, d'ignorer celui-là, et l'on nous dit, oh ! pour le faire croire au peuple seulement, et non pas aux hommes qui réfléchissent, que l'Eglise sort de son rôle, en enseignant ; elle ne saurait véritablement d'ailleurs, devenir savante, parce que la foi asservit la raison ; elle est, en fin de compte, et malgré toutes les protestations, hostile aux libres recherches de l'esprit humain.

Digitized by Google

Il est vrai, Messieurs, la mission propre de l'Eglise n'est pas d'enseigner les sciences humaines ; elle a été créée et mise au monde pour apprendre la foi. Mais, veuillez bien l'observer avec l'histoire, à son rôle de nature, elle a toujours ajouté la tâche d'institutrice, et cela presque nécessairement ; pour deux raisons, en tous cas, de première importance, d'abord, pour réussir, dans la propagation de la foi ; ensuite, pour aider les peuples dans un ministère qu'ils ignoraient, et qu'elle savait à merveille : l'art d'éduquer les hommes.

La cause de la foi fut toujours tellement liée à la science qu'il n'a guère été possible à l'Eglise de traiter l'une sans l'autre. Pour ne pas entrer dans les détails de l'histoire, voyez aux deux points extrêmes de la chronologie ecclésiastique la science qui s'insurge contre la foi, aux origines, la *Gnose* avec ses subtilités et quelques magnificences ; dans nos temps, le *Modernisme* avec son extérieur protéiforme et ses prétentions à dire le dernier mot de tout.

Depuis qu'elle est née, l'Eglise s'entend dire, sans relâche, qu'elle est l'ennemie de la raison humaine. Sa réponse vous la connaissez. Avec une constance que rien n'a pu lasser même une heure, elle étudie toutes les opérations de l'esprit et se fait un jeu de montrer que si elles sont conduites suivant les lois de la pensée, et en d'autres termes, que si elles sont véritablement raisonnables, il n'y a entre elles et la foi ni heurt, ni hostilité, mais simple différence, provenant de l'objet traité et de la méthode suivie ici et là. Et qui donc pourrait ignorer la magnifique alliance de la raison et de la foi qui marqua ce moyen âge, dont les historiens contemporains sont en passe de nous dévoiler la puissance intellectuelle? On considérait justement que l'une et l'autre venaient de Dieu et étaient sœurs jumelles. Sans doute, on donnait la préséance à la foi, mais on faisait assez de cas de la sœur cadette pour montrer son aînée la poursuivant de son amour et lui demandant de mettre à son service son divin flambeau afin d'éclairer ses pas dans la vie : *fides quærens intellectum*.

Et aujourd'hui qui donc défend mieux la raison et l'aime effectivement davantage, des philosophes kantistes, lesquels déclarent l'intelligence radicalement impuissante devant la vé-

Digitized by Google

rité, ou de l'Eglise qui enseigne que l'intelligence, laissée à ses forces naturelles, à l'abri de l'influence des passions, est, dans son domaine, un juge infaillible? Et n'est-ce point encore l'Eglise qui a protégé la raison contre les écarts des traditionalistes et des fidéistes, dont on sait que, par zèle mal entendu, et sous couleur de rehausser la foi, ils refusaient toute certitude à la connaissance individuelle? Dans l'ordre de la pensée, la position prise par l'Eglise et vigoureusement maintenue par elle est très nette. Elle se place entre les deux extrêmes. Son approbation ne va ni aux contempteurs hautains de la raison, qui se débattent dans le doute et l'incertitude, ni aux flatteurs imprudents qui lui ouvrent un champ sans bornes et finissent par choir, à leur tour, dans l'abîme du scepticisme.

Dans ces conditions qui sont une réalité, tangible pour tout homme de bonne foi, que vient-on dénier à l'Eglise l'esprit scientifique, lui contester qu'elle ait la liberté suffisante pour se livrer ou permettre qu'on se livre aux recherches de la science? C'est un Pape et l'un des plus grands, Léon XIII, qui a formulé pour l'histoire, cette règle de critique : « *Ne quid falsi, audeat, ne quid veri non audeat historia* » (1). Nous savons aussi bien que quiconque que toute cause qui a besoin du mensonge pour se soutenir, ne mérite pas d'être défendue et périt fatalement, et nous savons également que l'Eglise est assez divine pour ne rien craindre d'humain.

Nous professons enfin, et nous en tirons gloire, que l'Eglise aime la science, comme la fleur aime la lumière, et que dans son sein se trouvent des trésors inépuisables de savoir.

Tout n'est pas de savoir. Il faut encore *savoir enseigner*. L'Eglise excelle dans cet art. Elle est, par définition, un pouvoir enseignant. Si quelqu'un a chance de connaître la pédagogie, c'est bien la société qui a reçu l'ordre de son divin fondateur d'aller enseigner toutes les nations. Depuis dix-neuf siècles qu'elle travaille à cette besogne, ses auditoires furent divers et de culture fort inégale. Elle a créé des méthodes pour tous, ici simples et élémentaires à l'usage des intelligences en

(1) Lettre aux cardin. De Luca, Pitra, Hergœnroether, sur l'étude de l'histoire.

Digitized by Google

friche ; ailleurs savantes et élégamment ordonnées pour les esprits supérieurs. Sans dénigrer personne, il est bien permis de dire que nul ne peut lui être comparé pour la manière de pousser une idée, de s'emparer des esprits, de discipliner les volontés. C'est que, de l'idée elle n'ignore aucune forme, non plus que les contours, si nuancés soient-ils. Dans une question complexe, elle démêle avec précision les aspects accessibles à son auditeur du moment. Tant de fois elle a travaillé l'esprit humain qu'elle en connaît tous les degrés et les moyens les plus propres à le captiver. Et comment ne saurait-elle pas émouvoir et discipliner les volontés quand il lui a été donné de faire passer le monde des faciles pratiques de la mythologie païenne à l'exécution des préceptes d'une règle très austère ? Voyez avec quelle gravité elle donne des leçons aux princes et aux peuples et combien elle se fait souriante pour parler aux enfants. Elle s'entend à catéchiser un ignorant aussi bien qu'à démontrer au savant la valeur de ses dogmes, à faire un exposé didactique tout autant qu'à réfuter des opinions erronées.

L'Eglise connaît la science et sait l'enseigner.

C'est la première et la plus facile partie de l'éducation.

La seconde qui consiste proprement à éduquer, c'est la formation morale.

J'ose dire, — et les exemples que l'histoire contemporaine met sous mes yeux ne me démentiront pas — qu'elle est au-dessus du maître qui fait de l'enseignement par carrière, sans vocation tranchée, quelquefois sans goût. L'éducation ne se donne pas à prix d'argent. C'est ici surtout que le simple mercenaire n'a pas sa place. Pour former un enfant, pour remplir le rôle que l'amour paternel inspire et soutient, il faut un dévouement sans bornes, une abnégation qui immole la personnalité, une attention de tous les instants, une vigilance à laquelle n'échappe aucun détail, une patience que rien ne lasse, une bonté que rien n'épuise, un idéal qui ne défaille jamais, le désir enfin, non de gagner sa vie, mais de développer la vie morale dans un être doué d'intelligence et de volonté. Or, pour poursuivre cet idéal, il faut épier chez l'enfant l'éveil de la nature, puis celui de la raison, puis celui des passions ; re-

Digitized by Google

fréner les instincts mauvais et, sur leur ruine, en faire germer de bons ; redresser des tendances, corriger des défauts, semer des vertus et accomplir ce monotone travail non pas une fois, mais cent et mille fois, non pas un jour, mais tous les jours et tous les mois de l'année. Et si l'on y veut réussir, il faut envelopper l'enfant d'une chaude atmosphère morale faite non seulement de leçons, mais encore d'exemples, car l'enfant est observateur et d'une logique toute droite.

Trouvez tout cela en dehors de l'Eglise et dites-moi, d'autre part, si ce n'est pas surabondamment dans l'Eglise.

L'éducation est un apostolat, et ceux-là seuls peuvent la donner qui se sentent au cœur la flamme de l'apôtre. Il faut convertir, en effet, dans tous les sens de ce mot, du mal au bien, du bien au mieux, il faut dégrossir, polir, perfectionner des âmes, transformer des volontés, les relever quand elles tombent, les redresser quand elles trébuchent ; de faibles les rendre fortes, et les confirmer dans leur force par la pratique d'actes répétés ; il faut pour finir, élever des cœurs, les purifier, les agrandir et leur inculquer le sens de la noblesse morale, la seule qui fasse les blasons immaculés et dignes d'admiration.

L'éducation est un sacerdoce. Nul n'est plus apte à la faire que l'homme que Dieu a honoré d'un rayon de sa paternité divine, par l'onction sacramentelle. Le prêtre est père, en effet, dans le meilleur sens de ce titre, qu'on lui donne en plusieurs pays et dans les congrégations religieuses. S'il renonce à la paternité du sang, ce n'est, certes, ni qu'il la mésestime, ni qu'il en redoute les charges, c'est pour mieux remplir les devoirs de la paternité spirituelle et en répandre les bienfaits sur un plus grand nombre d'âmes. Mais, en somme, sa paternité est sœur de celle du chef de famille et voilà pourquoi quand le père est empêché de donner lui-même l'éducation à son fils, le prêtre est l'homme le plus qualifié pour le remplacer dans cette auguste fonction. Ils l'ont bien compris de la sorte les peuples de tous les temps et de tous les pays qui toujours virent dans le prêtre le maître par excellence, l'ami des petits enfants.

Quand donc, de nos jours, les théoriciens de la libre pensée viennent nous dire qu'il faut exclure le prêtre de l'éducation,

Digitized by Google

sous prétexte qu'il est lié par des engagements de religion, ils rompent violemment avec les plus respectables traditions de l'humanité et appellent défaut ce que chacun jusqu'à présent admira comme une qualité.

L'éducation est un art de fine psychologie, fait d'infinies délicatesses et de soins minutieux. L'Eglise y réussit, parce que, avec son sens moral d'une pénétrante acuité, elle comprend toute l'importance de ces minuties apparentes et s'en acquitte avec un profond respect.

C'est jeu d'enfants pour elle, praticienne consommée de toutes les maladies de la volonté, de trouver le remède voulu aux petites misères de l'adolescence et de la jeunesse.

Aura-t-elle besoin de tâtonner longtemps pour arrêter les bases d'un cours de morale quand depuis des milliers d'années elle commente le décalogue et explique le Notre Père?

Et que lui en coûte-t-il d'illustrer ses leçons par des exemples? Elle met entre les mains des enfants la Légende Dorée et fait passer sous leurs yeux les plus hautes figures de beauté morale, les plus jolies scènes de l'histoire.

Magnifique fut l'action éducatrice de l'Eglise et merveilleuse elle demeure, parce qu'elle en possède toujours les secrets et les ressorts : le discernement du bien et du mal et la puissance de détruire le second au profit du premier.

D'où sortent encore les héros et les saints, les martyrs du devoir, les chefs de famille modèle, les mères admirables, les patrons charitables, les ouvriers soumis, les initiateurs du bien social sous toutes les formes, les grands patriotes, les citoyens désintéressés dans leurs dévouements? Des écoles de l'Eglise en grande majorité, et pour quelques ambitieux qui renient ses leçons, des légions innombrables lui rendent le témoignage de leurs actes et de leurs paroles.

Je devrais rester sur cette consolante vision. Je ne puis pourtant oublier qu'il est encore bien d'autres motifs pour lesquels on doit respecter, dans l'Eglise, le droit d'enseigner, et si le temps m'interdit de parler de tous, qu'il me soit du moins permis d'énoncer les plus pressants, et d'abord celui-ci :

Les catholiques forment en France le fond de la nation, et,

Digitized by Google

à tort ou à raison, mais à raison, croyons-nous, ils sont convaincus que l'éducation et l'instruction sont liées à l'enseignement de leur foi, dans ce sens tout au moins que les trois choses vont de front. Ils désirent à cause de cela, confier leurs enfants à l'Eglise, pour les faire élever. De quel droit les en empêcherait-on? Et si l'on prétend les en empêcher que devient, en fait, la liberté de conscience?

Car — et ici, je touche à une deuxième observation, la liberté d'enseigner est un corollaire de la liberté de conscience. Le père de famille qui ne peut pas trouver pour son fils une école où l'on professe son culte et où l'on enseigne ses principes religieux, est violenté dans sa croyance, et dans un régime de libre discussion, le fait n'est pas tolérable.

Si, maintenant, de l'ordre particulier de la famille, je m'élève à l'ordre général, comment n'être pas frappé de l'intérêt qu'il y aurait pour un pays à voir une société aussi riche que l'Eglise de traditions pédagogiques, d'expérience ethnique et de savoir accumulé, occuper les chaires en concurrence avec d'autres maîtres? Est-il donc difficile de comprendre qu'il y aurait là des ressources immenses qui contribueraient au progrès de l'instruction et à l'accroissement du patrimoine intellectuel du pays?

Enfin, dans un ordre plus large encore, si l'on est de bonne foi dans la lutte que l'on soutient contre l'Eglise, pourquoi ne pas lui donner du champ pour se battre à armes égales? On permet à toutes les opinions de se produire par la leçon universitaire aussi bien que par la conférence ou par la plume. Est-on bien dans la vérité de la justice distributive en ne faisant pas à l'Eglise la même mesure? Et si l'on est réellement préoccupé du conflit apparent de la religion et de la science, que l'on laisse l'Eglise sur des chaires, du reste créées à ses frais, les enseigner toutes les deux, et je vous donne l'assurance que, sans faire tort ni à l'une ni à l'autre, elle les fera rayonner simultanément dans de magnifiques syntèses.

De ces considérations, je ne pense tirer qu'une conclusion surabondamment justifiée, en disant que l'Eglise étant, ainsi qu'il est prouvé, une société enseignante de première valeur,

Digitized by Google

il serait criminel de l'empêcher d'exercer ses talents au profit des enfants que les familles veulent bien lui confier.

Qu'elle ait donc, dans tous les ordres de l'enseignement, et à tous ses degrés, par l'intermédiaire de ses congrégations religieuses d'hommes et de femmes, par ses prêtres séculiers et par ses fidèles laïques, autant de maisons qu'il en faut pour répondre aux vœux des populations, il n'y a rien là qui ne soit parfaitement justifié ; vainement, on y chercherait l'ombre d'un privilège, la menace d'une domination prépondérante. C'est un droit très limité, l'exercice d'une liberté primordiale, sous la garantie et le contrôle du droit commun.

A ces écoles, qu'elle tient comme auxiliaire et collaboratrice des familles, il faut ajouter à un autre titre, moins pour affirmer un droit qui est évident, que pour ne pas faire de prétérition, les écoles spéciales, petits et grands séminaires, facultés de théologie et de droit canonique, où elle forme son personnel. Ces institutions étant nécessaires à sa vie, partie intégrante de son organisation, lui appartiennent en propre. C'est donc en son nom, et non plus seulement par délégation d'autrui qu'elle y donne ses leçons.

Et c'est tout au point de vue de l'exercice de l'enseignement.

Mais, il y a autre chose si l'on envisage les rapports de l'Eglise avec l'Ecole.

IV

Au-dessus de la faculté limitée, et que lui confère le père de l'enfant, d'ouvrir des maisons d'éducation, l'Eglise possède en vertu de sa mission propre, le droit général de surveiller toutes les écoles quelles qu'elles soient, non pas, entendons-nous bien, en elles-mêmes et dans leur régime intérieur, mais dans leurs rapports avec la religion, lorsque, comme cela arrive dans les pays chrétiens, ces écoles sont fréquentées par des enfants baptisés.

Je n'ignore pas que cette doctrine excite les colères du

Digitized by Google

monde officiel et que, hier encore, elle déchaînait au Parlement une tempête d'anticléricalisme.

Pour un Etat exempt de passions religieuses, donc pour un Etat normal, elle ne serait qu'une thèse juste, devant laquelle on s'inclinerait avec respect, comme devant un palladium social, persuadé d'ailleurs qu'on n'aurait jamais à en souffrir.

Mais pour un Etat franc-maçon; qui semble n'avoir d'objectif principal, de pensée de règne, que la destruction de la foi traditionnelle, elle constitue évidemment une gêne et un ennui. C'est une forme désagréable de ces rapports entre l'Eglise et l'Etat que l'on a cru supprimer en déclarant, avec l'esprit irréel du jacobin parlementaire, le Concordat aboli, mais qui n'en existent pas moins forcément, qui existeront toujours, et que, donc, l'on ferait mieux dans l'intérêt même du pays, de régulariser par un traité et des relations diplomatiques.

En soi, néanmoins, cette doctrine n'a rien d'excessif, rien que de très rationnel et de solidement fondé en droit.

Pour la comprendre, élevons-nous un instant au-dessus de tout préjugé ; oublions l'Eglise qui est en cause.

Or donc, veuillez le remarquer, la thèse que je vous soumets et dont l'Episcopat de France vient d'être obligé de tirer une application pénible, est d'un usage quotidien dans les rapports des peuples, des sociétés privées et des individus ; dans le droit international et dans le droit civil. Je ne vous apprends rien en disant que, par sa diplomatie, un pays surveille les mouvements des autres pays, et que partout où il voit son droit lésé, il élève des protestations. Une société littéraire s'occupe de ce que fait la voisine et ne se gêne point à l'occasion pour la critiquer. De même une compagnie industrielle ou commerciale. Le propriétaire a toujours l'œil sur ses limites, fréquemment sur les allées et venues des propriétaires voisins et vous savez mieux que moi tous les procès qu'a soulevés le mur mitoyen.

Ainsi de l'Eglise, Messieurs, vis-à-vis de l'Etat, et de tout ce qui a rapport à son enseignement, de quelque façon que cela se présente.

On n'a rien fait que prouver son sectarisme aveugle quand

Digitized by Google

on a dit au Parlement, dans un langage fort peu parlementaire, que « l'Ecole ne regarde pas l'Eglise ».

L'Eglise n'aurait rien à voir sur l'école, s'il était impossible que l'école touche à la religion. Mais cela n'est point impossible, il s'en faut, je dirai même tout à l'heure qu'il est pratiquement impossible qu'elle n'y touche pas, et cela suffit pour placer l'école dans le champ d'observation de l'Eglise et lui faire pousser au besoin un cri d'alarme contre elle.

Car ce n'est pas seulement de mettre la foi dans les âmes que l'Eglise a reçu mission. Elle doit encore l'y maintenir, à l'abri des coups des doctrines hostiles ou des apôtres de l'incrédulité. C'est donc non seulement un droit, mais un devoir pour elle d'observer toutes les avenues de la pensée, et de dénoncer toute idée suspecte dès qu'elle a paraît à l'horizon. Voilà dix-neuf cents ans qu'elle fait ainsi le quart sur l'océan des discussions humaines et c'est parce qu'elle est demeurée toujours à la vigie que son pavillon a flotté triomphant et pure est restée la doctrine qu'il abrite.

Que si d'aucuns n'entendent pas cette philosophie, je me permettrai de leur poser la simple question que voici :

Oserait-on bien contester à l'Eglise le droit de lire les livres qui paraissent, et quand elle en rencontre un, qui lui semble préjudiciable à ses enseignements, de porter contre lui une sentence de réprobation? Remarquez que sa sentence n'est sanctionnée d'aucune mesure afflictive et corporelle. On ne se prive pas, certes, de critiquer ses doctrines. Et pourquoi lui serait-il interdit de critiquer celles d'autrui? Ne ponrrait-elle douc pas faire ce que font tous les jours les hommes qui parlent et qui écrivent?

A la place du livre, mettez l'école. Elle est bien plus dangereuse pour la foi, parce qu'elle a infiniment mieux que le livre pour persuader ; elle a la parole vivante du maître dont l'autorité est sans contrepoids sur l'enfant simple et candide.

Combien il est aisé au maître d'imprimer les idées qui lui plaisent dans des cerveaux malléables de dix et onze ans et que nombreuses sont les occasions de parler religion, nous le savons trop bien pour l'avoir éprouvé ! Comment enseigner l'histoire et la morale sans montrer à l'élève si des peuples fu-

Digitized by Google

rent religieux ou non et s'ils eurent une bonne ou mauvaise religion ? Comment seulement ouvrir l'histoire sans y rencontrer Dieu et son Eglise, et un cours de morale sans que l'idée de Dieu se présente à la base pour se faire exclure ou pour s'imposer ?

Et que répondra le maître à l'élève qui l'interrogera sur Jésus-Christ, sur les catholiques, sur le Pape, sur les évêques, sur les prêtres ?

Il faudra, nous dit-on, qu'il arrange sa réponse de manière à ne blesser les idées d'aucun de ses élèves, car l'école est neutre en religion.

Autant me faire la démonstration de la quadrature du cercle.

C'est d'abord un crime national que d'avoir conçu la neutralité comme on l'a fait en France. On a élevé l'athéisme à la hauteur d'une institution publique.

Car, je dis que, telle qu'on l'a comprise, l'école ne peut pas rester longtemps neutre, et j'ajoute qu'en fait elle ne l'est pas.

On pourrait concevoir une neutralité scolaire interconfessionnelle, basée sur le spiritualisme : Dieu, l'âme, la vie future. Mais la neutralité athée est impossible et suivant la formule des philosophes, *impensable*. Une parole neutre devrait respecter également les deux doctrines. Or, respecter également la religion et l'athéisme, c'est dire à Dieu et de Dieu ce que je dirais de vous et à vous en vous interpellant en ces termes : « Je respecte l'opinion de ceux qui pensent que vous êtes un honnête homme, mais je respecte à un égal degré l'opinion de ceux qui pensent que vous êtes le dernier des misérables. »

Les universitaires n'ont aucune illusion sur ce point, et les plus hardis d'entre eux en conviennent de bonne grâce. Il en est un qui s'en fait une triste célébrité dans les questions de laïcité. C'est M. Jules Payot, recteur de l'Académie d'Aix. Je détache de sa revue pédagogique « Le Volume » (27 juin 1908) ce passage suggestif : « Nous allons expier l'erreur commise par les fondateurs de l'enseignement laïque qui pour ne pas effrayer les adversaires, ont introduit cette notion de neutralité qui, à l'expérience, paraîtra une impossibilité. Jamais le parti

Digitized by Google

clérical ne considérera comme neutre l'impartialité scientifique et la loyauté d'une conscience qui examine le pour et le contre. Il est impossible d'enseigner l'histoire, l'instruction civique, la morale, sans manifester des préférences, et, comme le disait M. Bompart, inspecteur général : On ne traduit pas, on ne commente pas une page de Démosthène, de Tacite ou de Pascal, sans prendre parti. On n'est pas neutre entre la vérité et le mensonge. Il faut choisir, il faut dire où l'on va quand on se charge de conduire les autres. »

Aussi, entendez le conseil que donnent certains journaux aux instituteurs : « L'école laïque ne peut pas ignorer Dieu, elle doit le détruire, ceci n'est guère discuté par les instituteurs eux-mêmes..., la base de l'enseignement, la morale de l'école laïque doit être l'extirpation de la superstition divine. L'instituteur doit avoir pour but de ruiner l'idée de Dieu dans le jeune cerveau de ses élèves. Quelle que soit l'opinion professée par des parents mal instruits, il faut que leur enfant, en sortant de l'école laïque, soit devenu athée (1). »

Et l'on ne voudrait pas que l'Eglise s'inquiétât d'une pareille école ? Mais elle trahirait son devoir et se manquerait à elle-même. Il y a là une obligation rigoureuse et qui s'accroît du fait que dans la plupart des écoles de France, autant dire dans toutes, se trouvent en majorité des enfants qu'elle a baptisés. Le baptême en lui créant des sujets, en lui donnant sur eux autorité et juridiction lui impose des devoirs et notamment celui de protéger leur foi. Ce devoir apparaît ici dans toute sa lumière, par le fait des douloureuses conjonctures de notre histoire nationale ; il est d'importance capitale, il met en cause l'avenir de la religion et les traditions chrétiennes du pays. Quoi d'étonnant que pour l'accomplir jusqu'au bout nos évêques se déclarent « prêts à tout souffrir », et qu'ils invitent les pères de famille à se grouper derrière eux en associations de défense !

Je me résume et je conclus :

Nous croyons que le rôle de l'Eglise, comme éducatrice, est un grand bienfait pour les peuples et que le jour où il

(1) La *Dépêche de Niort*, août 1908.

Digitized by Google

serait détruit, la civilisation ferait un recul considérable.

Nous sommes également persuadés que la défense que prend l'Eglise des intérêts moraux de la famille constitue un acte de haute raison sociale en face des envahissements d'un Etat de jour en jour plus centralisateur.

Nous savons enfin qu'en protégeant la foi religieuse contre l'école athée, l'Eglise remplit un devoir de sa charge et qui aura pour tout le monde l'heureux résultat de sauvegarder la liberté de conscience.

Et c'est pourquoi nous sommes bien résolus à combattre, derrière nos évêques, le bon combat pour la liberté d'enseignement, pour le droit des parents sur l'âme de leurs enfants et pour le retour de l'école publique au respect de la religion nationale.

A ne regarder les faits qu'au point de vue humain, les chances de la lutte sont pour nos adversaires. Je suis sûr pourtant, d'une certitude absolue que nous aurons la victoire, car — l'histoire est là qui le prouve, — les gouvernements passent et l'Eglise demeure.

R. PARAYRE.

Digitized by Google

SOUVENIRS DE TROIS ANS

LE CHEVALIER NICOLAS DE MAUROY

Les mémoires sont depuis quelques années fort en faveur. A notre époque, plus encore peut-être qu'à tout autre, on aime à remonter dans la vie d'un homme, on entend le surprendre en quelque sorte dans son intimité. C'est, du reste, en les dégageant de multiples impressions vécues que l'historien peut placer les événements dans leur cadre véritable et expliquer les mouvements d'opinion qui secouent parfois les peuples. Les mémoires dont nous allons ici donner de larges extraits ont paru de nature à présenter à cet égard un intérêt sortant du cercle restreint d'une famille. Leur auteur en les écrivant n'avait songé qu'à ses enfants : il n'a joué aucun rôle important, il n'a jamais eu l'illusion de s'ériger en juge des événements auxquels il s'est trouvé mêlé, mais il est précisément intéressant de suivre ainsi, dans les incidents de sa vie au cours d'une époque troublée et dans ses impressions, un jeune officier du premier Empire dont la carrière militaire a été soudain brisée par une blessure reçue à la bataille d'Eckmühl.

Nicolas de Mauroy, l'auteur de ces notes intimes, était né à Troyes le 11 mars 1784. Sa famille, dont un membre figurait au tournoi d'Anchin en 1096 et probablement à la 1re Croisade, était venu se fixer dans cette ville dès la fin du XIIe siècle (1). Au moment de la Révolution, son père remplissait les

(1) « Cette famille, l'une des plus anciennes de Champagne, originaire de l'Artois et du Cambrésis, a donné un certain nombre de personnages marquants, entre autres : un chevalier de Rhodes et deux chevaliers de Malte, trois lieutenants généraux des armées du roi, dont le dernier reçut du roi le titre de marquis en 1769, un lieutenant général au bailliage de Troyes, six maires de Troyes, etc. »

Digitized by Google

fonctions de conseiller du roi et maître des Eaux et Forêts du bailliage de Troyes.

Les premières impressions d'enfance furent douloureuses et laissèrent une empreinte ineffaçable. Le 27 juin 1789, une sédition éclatait à Troyes : le maire de la ville, M. Huez, la veille encore aimé et respecté, était aussitôt massacré par une foule en délire à laquelle on avait persuadé qu'il avait voulu empoisonner le peuple avec des farines avariées mises en vente sur le marché. Des fenêtres de l'école où il se trouvait, le petit Nicolas avait assisté à une partie de la scène, il avait vu traîner dans la rue le cadavre odieusement mutilé pendant que, comme il l'écrivait plus tard, « chacun terrorisé laisse faire, se tait et se cache ».

Dans l'état de trouble du pays, les études se trouvaient singulèrement négligées. Les détails donnés par Nicolas de Mauroy sur les écoles par lesquelles il dut passer, s'ils n'apprennent rien de nouveau sont singulièrement suggestifs, et néanmoins telle était la terreur éprouvée par les familles les plus courageuses qu'elles se résignaient à confier leurs enfants à des maîtres dont l'incapacité ne faisait doute pour personne mais afin de se concilier la protection de ces hommes dangereux bien plus que pour profiter de leurs leçons. C'est ainsi que deux chefs du club de l'hôtel de ville, les citoyens Dubarry et Briois, attiraient par la terreur dans leur école. « Leur inimitié etait mortelle, et M. de Saint-Georges trop entaché de royalisme à leurs yeux en fit la fatale expérience malgré qu'il leur eût donné ses fils en otages, et si M. de Mauroy n'a pas succombé aussi il ne le dut qu'à ses fonctions de maître particulier des eaux et forêts qui lui faisaient un devoir d'être souvent dans les bois, motivaient ses longues absences, ce qui l'a empêché d'être considéré comme émigré et l'a sauvé des prisons où ont été jetés plusieurs membres de sa famille. »

Les maîtrises des Eaux et Forêts furent supprimées en pricipe en 1791, mais leurs anciens titulaires ayant été appelés à conserver provisoirement leurs fonctions, M. de Mauroy obtint péniblement de rester à la tête de l'administration forestière du département. Plus heureux que son beau-père, M. An-

Digitized by Google

genoust de Villechetif et que ses beaux-frères, il put échapper à diverses tentatives faites pour l'arrêter.

Cette existence troublée rendait encore plus difficile la fréquentation de la détestable école que dirigeaient à Troyes les deux chefs du parti révolutionnaire. On chercha un précepteur particulier et on fut réduit à s'arrêter sur un mauvais prêtre, nommé Fariot, qui avait jeté le froc aux orties et qui fit cruellement souffrir ses élèves jusqu'au jour où une scène de trop évidente brutalité rendit nécessaire son renvoi. En fait, l'éducation de l'enfant se trouva donc presque complètement manquée; mieux valait, au surplus, négliger la formation littéraire ou scientifique que de rester trop longtemps en contact avec des instituteurs tarés, presque tous anciens prêtres défroqués qui ne paraissaient aux classes que pour donner hâtivement des devoirs. Par contre, il importait de s'exercer à se prémunir contre le danger et de s'endurcir contre les privations de toute nature : dans ses courses forestières d'autant plus multipliées que les absences devenaient une sauvegarde, le père emmenait fréquemment son fils ; il fallait souvent coucher sans abri par tous les temps avec un simple morceau de pain pour nourriture. C'était là une rude formation.

La Terreur put être ainsi franchie. Dès que la France commença à respirer, on se ressaisit à la vie avec une véritable fougue : le récit d'une fête donnée en 1796, par M. de Mauroy, cependant très atteint dans sa fortuneet dans sa santé, montre le besoin de réaction qui se faisait sentir.

Nicolas de Mauroy avait à peine seize ans quand il perdit son père. Ce fut une grande douleur. Devenu le soutien de sa mère, il chercha alors à entrer dans l'administration des forêts qui venait d'être reconstituée et il travailla assidûment chez le conservateur de Troyes. Plusieurs années se passent ainsi sans événement notable. Le mariage de sa sœur, les récits des fêtes données à cette occasion et des plaisanteries d'un goût douteux qui les accompagnaient selon la tradition de l'époque, enfin la mort de sa mère marquent ces années. Aucune note religieuse n'accentue le récit des derniers moments de ces parents tendrement aimés. L'atmosphère respirée depuis tant d'années semble avoir

Digitized by Google

influé au moins pour faire dissimuler les impressions chrétiennes.

Vers cette époque se place un événement qui devait naturellement éveiller de vives impressions, le couronnement de l'empereur. Nicolas s'entend avec ses oncles Angenoust et Le Féron pour aller y assister et c'est son ami, M. de Riancey, qui lui assure le logement. Ce n'était, du reste, pas chose facile de trouver place dans la cathédrale de Notre-Dame. Les jeunes gens manœuvrèrent si bien qu'ils réussirent à entrer ; ils virent peu de choses, néanmoins la vue du Pape Pie VII devait laisser à Nicolas une impression profonde.

« Il avait aperçu le Pape au moment où il entrait dans le chœur ; sa figure vénérable lui avait inspiré le respect et lui avait fait baisser les yeux ; mais plus tard il eut une émotion pénible quand apprenant par ses voisins que l'empereur et l'impératrice agenouillés allaient recevoir la bénédiction du Saint-Père, venu tout exprès pour consacrer leur pouvoir souverain, il s'aperçut que chacun même dans les places distinguées restait debout et la tête haute, quand lui à la vue du représentant de Dieu sur la terre ressentait une sorte de frémissement religieux. Cette indifférence dans un moment aussi solennel lui fit peine, et explique peut-être les sentiments de cette population parisienne qui naguère avait juré haine à la royauté et qui dans ce jour mémorable semblait faire son idole de son nouveau souverain sans penser seulement au souverain de l'univers.

« Cette remarque que fit de Mauroy ne fut pas la seule de ce genre ; il fut encore douloureusement affecté quand dans le jardin des Tuileries il vit une foule énorme qui se pressait sous les fenêtres du Saint-Père et parmi elle des individus proposant aux dames de leur faire voir le Pape pour une légère rétribution et qui, alors qu'elle leur était donnée, se mettaient à crier : « Le Pi, le pa, le Papa, le Pape, le Pape ». comme s'il se fût agi de faire paraître un acteur populaire pour l'applaudir. Obéissant à cette espèce d'injonction, le saint homme donnait sa bénédiction par sa fenêtre, la foule la recevait en souriant et s'applaudissait de son pouvoir sans songer peut-être que c'était là une impiété déplorable et une

Digitized by Google

tyrannie de la part des mécréants contre ceux qui avaient la foi. »

Quelque temps après on apprit que, suivi du Pape, l'empereur devait passer par la ville de Troyes en avril 1805 pour aller se faire couronner roi d'Italie. « Ayant rétabli l'ordre après les affreux bouleversements de la Révolution de 1793 la majorité de la nation lui était dévouée et chacun voulait lui témoigner son admiration ». On fit de grands préparatifs et le jeune de Mauroy admis à figurer dans une garde d'honneur à cheval fit là le premier apprentissage qui devait lui servir dans la suite.

Cependant la position de garde général des Forêts qu'on lui avait promise tardait toujours à lui être accordée. De nouvelles tristesses venaient peser sur lui : il perdait sa grand'mère, femme d'une intelligence supérieure et d'une rare érudition à laquelle il devait presque tout ce qu'il avait appris. Son plus jeune frère, venait de sortir comme officier de l'école de Fontainebleau. Ne sachant plus comment orienter sa vie, Nicolas de Mauroy se décida à entrer lui-même dans l'armée. Il avait vingt-deux ans et après trois ans, sa carrière allait être arrêtée par une catastrophe. Ce sont les souvenirs de ce court passage dans l'armée qu'il n'est peut-être pas sans intérêt de faire connaître pour se rendre compte d'un état d'esprit qu'à cette époque beaucoup ont certainement partagé.

***

CRÉATION DES GENDARMES D'ORDONNANCE EN 1806.

Au mois de septembre 1806, l'empereur étant en guerre avec la Prusse et la Russie, fit un appel aux Gardes d'honneur qui avaient été créées dans les villes de son passage, lorsqu'en 1805, il alla se faire couronner roi d'Italie. Par son décret il ordonnait la création à *Mayence*, d'un régiment à cheval et d'un régiment à pied, sous le nom de Gendarmes d'ordonnance qui ferait partie de la Garde impériale et dont les officiers, sous-officiers, simples gendarmes, seraient tenus de se

Digitized by Google

monter, de s'équiper, de s'habiller à leurs frais ; déclarant qu'après la campagne qui allait s'ouvrir, il choisirait dans ce corps, les sujets qui se seraient rendus dignes par leur conduite d'être faits officiers dans les divers régiments de l'armée et que les autres demeureraient libres de rentrer dans leurs foyers.

Je travaillais alors chez *M. Belgrand*, conservateur des Eaux et Forêts à *Troyes*, dans l'espérance d'obtenir une place équivalente à celle de maître particulier des Eaux et Forêts que mon père avait occupée, qui lui avait coûté 90.000 livres, qu'il me destinait et qui lui avait été remboursée en papier.

Mais chaque fois que M. le Conservateur m'avait proposé pour une place de Garde général, l'administration avait répondu que l'Empereur avait enjoint de ne donner ces emplois qu'aux anciens militaires. Fatigué de ces refus et considérant que si je répondais à l'appel de l'Empereur et que je restasse à l'armée pendant un an seulement, j'aurais ensuite des droits pour entrer dans cette administration qui me plaisait, je me décidais à m'engager dans le corps des gendarmes d'ordonnance à cheval.

Cependant le 6 octobre 1806, je venais de perdre mon grand-père *Angenoust*, cette circonstance retarda mon départ et je ne me mis en route que le 25 du dit mois.

Je passais par Châlons, Verdun, Metz, Sarrebruck ; dans cette ville finissait la grande route, il n'y avait pas de service de messagerie pour aller plus loin et il me fallut chercher d'autres moyens de transport.

Dans mes recherches, je rencontrais une douzaine de voyageurs notamment *M. Andriane* des environs de *Nogent*, lesquels sortant de Paris dans le même but que moi étaient également arrêtés dans leur voyage. Cependant ils trouvèrent une grosse diligence, mais pour avoir des chevaux, il fallut avoir recours à l'autorité et on nous procura huit chevaux de réquisition, dont chacun était conduit par son propriétaire, en sorte que nous avions huit postillons.

Arrivé le dernier, tout naturellement je devais être le plus mal placé, aussi j'étais sur l'impériale non couverte et cette place faillit me devenir fatale. La herse en fer qu'on descend

Digitized by Google

chaque soir de la voûte pour fermer la porte par laquelle nous sommes entrés à *Mayence* n'ayant pas été relevée complètement et moi ne voyant pas cet obstacle j'étais resté assis et j'aurais sans doute été tué par cette herse qui ne laissait de place que pour la voiture sans sièges au-dessus, si je ne me fus rejeté en arrière, mouvement qu'aucun paquet ni ballot ne m'empêcha d'opérer subitement en apercevant le danger. Enfin j'y échappais heureusement et le 2 novembre j'étais à Mayence.

***

NICOLAS DE MAUROY EST ACCEPTÉ PAR LE MARÉCHAL KELLERMANN

Seul, je me présentais au maréchal *Kellermann* qui était chargé de l'organisation de ces nouveaux régiments ; il me reçut avec bienveillance et parut content de moi, mais je remarquais que mon arrivée un peu tardive et sans aucune lettre de recommandation, me faisait tort et que si j'avais été appuyé par quelque haut fonctionnaire, au lieu d'être reçu simple gendarme d'ordonnance j'aurais pu être nommé sous-officier. Quoi qu'il en fût, aussitôt arrivé il me fallut comme les autres acheter un cheval, l'équiper, m'habiller, aller tous les jours au manège et à peine savions-nous nous ranger en bataille, que l'ordre nous arriva de passer le Rhin et d'aller à Berlin.

Nous n'étions que deux compagnies formant environ trois cents hommes commandés en chef par le général *Montmorency-Laval*, qui avait sous ses ordres les capitaines, comte d'Albert et Carion-Nisard, plusieurs officiers qui avaient déjà servi et bon nombre de sous-officiers pris parmi nous.

Presque tous nous étions de familles aisées, l'exercice du cheval nous était familier, aussi beaucoup avaient amené leurs chevaux, les autres, et j'étais du nombre, en achetèrent de toutes tailles et sans choix, à tous crins ou nictés, et même ceux-ci étaient si nombreux, que pour établir un peu d'uniformité, on fit couper la queue à tous les autres.

Digitized by Google

***

PREMIÈRES ESCARMOUCHES

Ce fut vers le 20 novembre que nous quittâmes *Mayence*, nous traversâmes bien des villages et plusieurs villes telles que : *Francfort*, *Fuld*, *Gotha*, *Erfurth*, *Weimar*, *Magdebourg*, *Postdam* et nous arrivâmes le 12 décembre à *Berlin* sans que rien de saillant nous soit arrivé, sauf qu'à *Magdbourg* ma belle et bonne jument ayant reçu un coup de pied dans le jarret, je la traînais avec bien des peines et des fatigues ; en arrivant à *Berlin*, j'eus le malheur de la perdre et je me hâtai de m'en procurer une autre.

Le long séjour que nous fîmes dans cette capitale, fut employé, moins à notre service réel, qu'à notre instruction ; nous avions seulement la garde du palais et nous allions deux fois par jour au manège et à la manœuvre.

Cependant l'armée avançant toujours au nord, la ville de Liebstadt avait été brûlée le 25 janvier 1807, les troupes se concentraient dans la direction de Preussich-Eylau, mais Schill, chef de partisans, inquiétait les communications entre Berlin et plusieurs corps de notre armée ; son quartier général était à Colberg sur la Baltique, il était important de l'y enfermer ou de s'en débarrasser complètement et l'ordre nous fut donné de nous joindre aux fusiliers de la garde et à un régiment italien pour aller remplir cette mission. Nous quittâmes donc Berlin les premiers jours de février et en passant par Kustrin, Stuttgard, Stettin, nous arrivâmes à Neugarten.

Ce fut là, que pour la première fois, j'entendis siffler des balles à mes oreilles. Schill était avec une faible compagnie à Greiffemberg, village voisin ; ses tirailleurs se replièrent sur lui. Quand il nous vit, il se mit en bataille, nous fîmes de même, nous échangeâmes des coups de carabines, un des nôtres fut blessé, plusieurs de nos chevaux furent atteints, mais la troupe de Schill souffrait sans doute plus que nous, puisqu'elle se retira avant que la charge nous fût ordonnée.

Le lendemain il était à Neu-Trepto avec un escadron et

Digitized by Google

comme il nous avait échappé la veille, nous ne prîmes pas le temps de nous mettre en bataille, nous le chargeâmes sans ordre de nos chefs, par pelotons, puis à volonté. Dans cette mêlée les chevaux fins donnaient un grand avantage à leurs cavaliers, la pression du genou suffisait pour les porter à droite ou à gauche et sous ce rapport nous étions les mieux partagés et les plus forts, aussi nous fîmes merveille ; pourtant peu d'hommes furent tués, mais nous fîmes cinquante prisonniers, et pour mon compte j'en menais au général trois que j'avais pris, mais dont un pourtant qui conduisait son cheval par la bride et qui était un peu en arrière, s'est élancé en selle et m'a échappé en franchissant un fossé avant que je fusse en mesure de l'en empêcher, ou de le poursuivre, à cause de deux autres.

Pendant deux jours nous battîmes la campagne, sans que rien de bien sérieux nous arrivât, nous faisions plutôt la chasse que la guerre aux hommes, mais arrivés à Belgard, sous les murs d'un vieux château dont les remparts baignaient de trois côtés dans les eaux d'un étang, nous fûmes salués de plusieurs décharges bien nourries, quoique peu meurtrières. Ici nous ne pouvions que surveiller l'ennemi qui nous narguait, et pendant deux jours nous ne fîmes que des marches et contremarches et nous reçûmes nombre de coups de fusil, sans pouvoir riposter fructueusement, à cause des fortifications qui abritaient les assiégés.

Cependant notre infanterie étant arrivée en lignes, ainsi qu'une batterie de quatre pièces de canons avec un obusier, le château fut attaqué sérieusement et il se défendait bien, quand un escadron se montra au loin ; nous crûmes qu'il venait au secours de la place et nous marchâmes à sa rencontre en nous préparant à le traiter de notre mieux, mais on reconnut qu'il était composé de dragons français et nous revînmes ensemble sous les murs du château. C'était au moment où une partie du rempart venait de s'écrouler et faisait un talus accessible même à nos chevaux, aussi les fusiliers de la garde y montèrent à la baïonnette, nous les suivîmes de près et pourtant quand nous fûmes entrés, il ne restait que quelques coups de sabre à donner ; les cours étaient jonchées de morts, dont

Digitized by Google

une troupe de porcs faisait déjà sa pâture, et le reste de la garnison était prisonnier, sauf Schill son chef, qui avait trouvé le moyen, quoique blessé, de traverser l'étang et de se jeter dans un petit bois d'où il regagna Colberg, ainsi que nous l'avons appris plus tard.

Ne rencontrant plus d'ennemis dans la campagne nous approchions tous les jours de Colberg, et la nuit nous montions les grand'gardes du camp de notre petite armée. Les derniers jours que nous restâmes dans ces parages, nous n'étions plus qu'à une demi-lieue de la ville ; douze de mes camarades commandés pour la grand'garde furent placés très en avant de nos bivouacs, dans un lieu entouré de larges fossés pleins d'eau, où ils n'avaient d'autre retraite que l'entrée. Soit que par avance une embuscade y fût établie par l'ennemi, soit que notre sentinelle avancée dormît sur son cheval, toujours est-il qu'elle fut tuée à l'arme blanche, que le poste tout entier n'ayant pas entendu de bruit, fut surpris et enlevé moins un homme qui se cacha dans l'eau, et que le lendemain Schill, en chevalier courtois, fit savoir que ses dix prisonniers étaient sains et qu'il les traiterait honorablement jusqu'à leur échange.

Pendant que nous faisions cette petite guerre, un combat très vif avait eu lieu à Landsberg et le 8 février l'empereur avait remporté une victoire chèrement achetée à Preussich-Eylau.

Ces nouvelles nous électrisaient, nous regrettions que notre éloignement nous eût empêché d'y prendre part, nous aurions voulu combattre sous les yeux de l'empereur et à la tête de sa garde, ainsi qu'il nous appartenait, puisque nous avions le rang et l'uniforme d'officier moins l'épaulette.

Nos désirs furent bientôt exaucés : Colberg allait être bloquée, en attendant un siège en règle, nous n'étions donc plus nécessaires sous ses murs et nous fûmes appelés à nous rapprocher du quartier général.

En quittant cette ville les premiers jours de mars, nous traversâmes de nouveau les lieux témoins de nos premières armes, puis en passant par Belgard, Neu-Stettin, Starogard, Méwe, Grabow, Neuburg, nous arrivâmes à Marienwerder. Dans cette ville nous étions déjà ralliés au quartier général de

Digitized by Google

Finchenstein qui n'était qu'à 12 ou 15 lieues ; aussi quelques jours après notre arrivée, l'empereur ayant ordonné une grande revue près de ce château, nous y fûmes convoqués et nous nous y présentâmes en bonne tenue. Le général Montmorency après nous avoir mis en bataille, fut se joindre à l'état-major et dès que l'empereur l'aperçut il le fit approcher.

« Eh bien ! général, lui dit-il, mes gendarmes d'ordonnance ont déjà fait leurs preuves, Schill les nomme « les enragés de Manteaux verts », c'est bien, nous allons les voir », et il partit au galop. En nous apercevant il s'écria : « Ils ont bonne mine » et se plaçant à dix pas de notre front : « Général, dit-il, faites sortir des rangs ceux qui se sont distingués ». Une douzaine furent appelés et en voyant l'empereur chercher dans une de ses poches, plusieurs de nous eurent l'outrecuidance de croire qu'il allait nous donner des croix ; mais il prit une forte prise de tabac et nous dit : « Eh bien! Messieurs, nous avons donc fait le coup de carabine, il vous manque des chevaux on vous en donnera, je suis content de vous. » Puis il se dirigea sur un autre régiment et nous rentrâmes dans les rangs, un peu désappointés dans nos espérances. Mais par compensation, trois jours après, il envoya cette croix tant désirée à notre général, à deux de nos officiers et à notre premier blessé à Greiffenberg, près de Neugarten.

Sur la Vistule, existait un pont de bateaux, près de Marienwerden, pour les communications de l'armée et c'était un point important à surveiller, car il était facile de le rompre, en jetant par exemple dans le fleuve et en amont des arbres branchus qui seraient venus s'y heurter et l'entraîner. Nous refûmes chargés de sa garde et un matin que j'étais en sentinelle, je vis sur l'eau deux points noirs qui paraissaient grossir en approchant ; je donnais l'alarme, tout le petit poste accourut nous reconnûmes des bateaux complètement rasés ; nous crûmes à quelques brûlots et nous attendions, ou une explosion, ou des coups de fusils, mais rien ne remuait, mes camarades prirent sur la rive et dirigèrent en toute hâte, une petite passerelle en travers de l'arche centrale et pour l'intercepter; puis ils remontèrent pour attendre l'effet et un instant après ces bateaux plats vinrent se heurter contre l'obstacle ; le coup nous

Digitized by Google

renverse presque tous, sans autre accident et en nous relevant nous nous saisîmes des bateaux que nous trouvâmes chargés de munitions de guerre et qui probablement avaient été lancés à l'aventure, de Graudenz sur Dantzig qui soutenait un siège, et qui sans doute les attendait pour les utiliser contre nous.

Une grande partie de l'armée était concentrée sur Finchensten et tout autour de Marienwerder, aussi les vivres et les fourrages étaient-ils très rares, on ne faisait plus de distributions, nos chevaux souffraient et chaque corps subvenait à ses besoins comme il pouvait. A mon tour, je fus chargé d'y pourvoir, on me donna le commandement de six de mes camarades, je reçus quelques instructions verbales de M. d'Albignac, notre maréchal de logis en chef, et je me portais à quinze lieues en arrière.

Je parcourus bien des villages en véritable maraudeur, je ne trouvais rien et pourtant il me fallait remplir ma mission ; je voyais de la honte à ne pas réussir, j'étais de bien mauvaise humeur, enfin un des nôtres vint me tirer de peine, il avait découvert à une demi-lieue du point où nous étions et près d'un petit château dont je ne me rappelle pas le nom, des paysans qui labouraient. Nous y allâmes avec célérité et je reconnus qu'on semait de l'avoine. J'en augurais que je trouverais des ressources et dans le château et dans le village, nous fûmes donc les explorer et, en effet, j'y trouvais ce que je cherchais. Je mis sur-le-champ six chariots en réquisition, je les fis charger et j'étais prêt à partir, quand la dame châtelaine vint tout en pleurs me supplier de lui laisser ses semences d'orge et d'avoine ; plusieurs domestiques la suivaient, ils avaient l'air de vouloir s'opposer à notre départ ; des paysans étaient devant leur porte et semblaient attendre l'exemple des domestiques pour les imiter, nos charretiers mettaient une lenteur calculée à atteler leurs chevaux ; l'instant était critique ; pour activer la besogne, j'avais le sabre à la main, je le remis dans le fourreau et m'approchant respectueusement de la châtelaine, je cherchais à lui faire comprendre que, dût-il nous en coûter la vie, nous devions exécuter les ordres de nos chefs; elle était fort étonnée de voir sept hommes qui paraissaient être des of-

Digitized by Google

ficiers, à cause de nos galons et de nos aiguillettes d'argent, faire la maraude ; je lui fis croire que nos soldats n'étaient pas loin et j'eus la satisfaction de la voir rentrer, en me lançant ces derniers mots : « Vous n'êtes pas des hommes, mais des tigres affamés ! » Son chagrin, plus que sa colère, me fit peine, je l'avoue, mais je me hâtai de donner l'ordre du départ et après quatre jours d'absence, je rentrais avec mon convoi qui fut bien reçu à Marienwerder.

***

JALOUSIES DE LA GARDE IMPÉRIALE CONTRE LES GENDARMES D'ORDONNANCE

Quelques jours près nous commençâmes le service auquel nous avions été appelés par notre institution ; nous fûmes divisés et répartis par escouades d'ordonnance, dans les villages qui entouraient le quartier général, pour y porter et en rapporter les dépêches de l'armée. M. du Manoir, maréchal des logis et mon compatriote, commandait celle dont je faisais partie ; je fus désigné pour être adjoint au brigadier et nous fûmes nous établir à Gardensée. De là, nous correspondions avec Graudenz, Rossemberg, et avec le quartier général. Cette position nous mettait en contact immédiat avec la garde impériale et j'eus alors l'occasion de reconnaître qu'elle nous était hostile, ainsi que le bruit en courait. Notre uniforme excitait son envie, l'amour-propre des vieilles moustaches était blessé quand en passant devant leurs sentinelles, elles étaient obligées de nous porter les armes ; l'opinion générale était que nous deviendrions gardes du corps, nous y croyions nous-mêmes et plusieurs s'en glorifiaient, ce qui excitait contre nous une jalousie voisine de la haine; aussi quand un gendarme d'ordonnance arrivait, si on l'invitait à se rafraîchir, c'était moins pour lui faire politesse, que pour lui chercher querelle et plusieurs duels eurent lieu, soit contre eux, soit à leur occasion.

Digitized by Google

***

UN DUEL

Un jour que nous étions inquiets du retard que mettait un de nos camarades à revenir de Feinchenstein, une nouvelle dépêche arriva pour le quartier général, et comme c'était à moi de marcher, je partis avec l'espoir de le rencontrer très prochainement, mais ce ne fut que dix minutes avant d'arriver, que j'aperçus le retardataire ; en me voyant, il met le sabre à la main, j'en fais autant et j'arrive sur lui au galop, en lui demandant compte de son action brutale et des motifs de son retard ; il était gris, je le fis retourner avec moi, je me hâtai de remplir ma mission et dès que je fus libre, refusant l'invitation de boire qui m'était faite par les chasseurs du corps de garde, lesquels s'étaient emparés de nouveau de mon homme pour le tourmenter de leurs lourdes plaisanteries, je pris avec eux le sérieux d'un supérieur et avec lui le ton impératif du commandement, puis je parvins enfin à le faire remonter à cheval et à le remettre en route avec moi.

Pendant le trajet du retour et après avoir causé longuement avec lui sur les causes du retard qui le rendait passible d'une peine disciplinaire, je pensais que forcé, comme je l'étais en ma qualité de brigadier-adjoint, à faire mon rapport à M. du Manoir, je ferais bien de ne pas le faire en présence du coupable. Je me déterminais donc à retarder son arrivée et pour y parvenir, tout en causant, je débouclai une courroie de son portemanteau, lequel finit par tomber et pendant qu'il le ramassait, n'étant plus qu'à un quart de lieue du poste, je partis lestement et j'arrivai sans lui.

Me voyant seul, on crut d'abord que notre camarade avait été victime de quelque catastrophe, mais j'expliquai l'affaire et on en rit beaucoup sauf notre maréchal des logis.

Cependant, à son retour, Manéchal, c'est son nom, était l'objet de bien des railleries ; il les supporta d'abord convenablement, puis il se fâcha ; il voulait attribuer son retard au mauvais tour que je lui avais joué et finit par des propos que

Digitized by Google

je ne devais pas supporter ; aussi m'approchant de lui, je lui dis quelques mots à l'oreille, qui semblèrent le dégriser un peu, il me prit la main en signe d'assentiment, puis après avoir ainsi que moi, fait à deux camarades une invitation secrète, nous fûmes nous coucher.

Le lendemain, nous étions six sur le cimetière du village, mon antagoniste avait retrouvé son bon sens, mais il était furieux et honteux de tout ce que sa mémoire lui rappelait et tout en mettant habit bas, il s'exhalait en menaces et me montrait la place, disait-il, d'où je ne sortirais pas.

Pourtant, dès que nos fers furent croisés, je le menai si bon train, je lui fis faire tant de pirouettes et de pas en arrière qu'il perdit l'équilibre et tomba sur le dos. J'aurais pu lui faire demander merci, mais rompant quelques semelles, je lui donnai le temps de se relever, puis nous recommençâmes de plus belle, si bien que je cassai la lame de mon sabre. A mon tour, j'étais en danger, car mon adversaire ne s'arrêtait pas et sans la présence de nos témoins, cette affaire eût pu être finie d'une manière déloyale ; cette position m'exaspéra aussi, je voulais un autre sabre, je luttai même pour me saisir de celui du brigadier Lachance, mon ami, mais je n'y parvins pas, nos quatre témoins s'y refusèrent et nous séparèrent de force.

Manéchal tourna les talons et s'en fut seul en jurant que l'affaire n'en resterait pas là ; de mon côté, je lui promis sa revanche et je fus entraîné pour rentrer au logement.

Le maréchal des logis promptement informé de ce qui venait de se passer, nous consigna tous deux dans nos chambres avec défense d'en sortir mais sur le soir nous trouvâmes moyen de nous promettre réciproquement de renouer la partie dès que nous serions libres et au pistolet attendu que Manéchal était blessé et qu'il ne pouvait pas faire de grands mouvements avec son bras droit. Nos témoins se refusèrent absolument à cet arrangement ; ils en parlèrent à M. du Manoir, qui le lendemain donna l'ordre à Manéchal, malgré que son bras fût en écharpe, de se rendre à Marienwerder, où était toujours notre état-major, ainsi que beaucoup de nos camarades, et il eut la précaution de recommander aux gendarmes

Digitized by Google

qui devaient l'accompagner, de me rapporter un nouveau sabre.

Dès qu'ils furent partis, notre maréchal des logis vint lui-même lever ma consigne ; il me fit des reproches obligeants de ne pas l'avoir choisi pour témoin en sa qualité de mon compatriote ; il exigea ma promesse de ne pas provoquer Manéchal quand je le reverrai et de me contenter de lui répondre, s'il me faisait un appel. Soit qu'on lui eût fait faire une semblable promesse, soit oubli du passé, toujours est-il que lorsque nous nous revîmes, nous nous sommes regardés dans le blanc des yeux, mais sans nous parler.

***

SUITE DES HOSTILITÉS

Il y avait longtemps que nous faisions le service d'ordonnance et il nous devenait fastidieux ; la bataille de Preussich-Eylau avait eu lieu le 8 février, sans que nous y fussions ; depuis le 10 mars que nous étions à Marienwerder, où, dans les environs, des combats avaient eu lieu à Spanden, Vormditlen, Wolfsdorff et Glottau, nous n'y étions pas non plus ; mais Dantzig s'était rendu le 25 mai au maréchal Lefèvre, nous y fûmes détachés et le 28 juin toute l'armée s'ébranla.

On parlait des fortifications importantes que l'ennemi avait faites pendant quatre mois à Heilsberg, on les disait formidables, pourtant, cette ville fut prise après une action meurtrière et Kœnigsberg était bloqué, il fallait empêcher les Russes d'en faire lever le siège en se retirant. Une forte colonne et nous en faisions partie, fut donc dirigée le long de la mer Baltique, depuis la Vistule jusqu'à la Prégel.

Sortant de Dantzig, nous nous dirigeâmes sur Marienbourg, mais longeant Frische-Haff nous passâmes par Elbing, Braumburg, Brandenburg, et arrivant dans les environs de Kœnigsberg, sans tirer un coup de carabine, nous assistâmes à sa reddition ; mais à peine étions-nous installés dans cette ville

Digitized by Google

que l'ordre nous parvint de nous diriger sur Friedland, où toute l'armée se concentrait.

Le 14 juin, l'armée russe reprenant l'offensive, déboucha par le pont de cette ville et se déploya tout entière pendant que la nôtre prenait, au bruit du canon qui retentissait depuis trois heures du matin, les positions qui lui étaient assignées. Nous fûmes placés non loin de la garde et un peu en arrière de la première ligne de bataille ; c était un spectacle imposant et nouveau pour nous qui n'avions encore fait qu'une guerre de partisans et nous étions disposés à bien faire.

Le maréchal Ney ayant vigoureusement attaqué la garde impériale russe, la culbuta et en fit un affreux carnage ; les troupes qui étaient devant nous, s'ébranlèrent ensuite pour se porter sur la réserve ennemie, qui défendait la ville, en sorte que nous étions encore à découvert ; plusieurs évolutions nous furent commandées, nous espérions que l'ordre de charger nous arriverait, car nous étions électrisés par l'exemple, mais tout se passa pour nous en marches et contremarches ; seulement nous recevions quelques décharges à grandes portées, qui ne nous firent perdre que quelques chevaux. A onze heures du soir, le canon se faisait encore entendre dans l'éloignement, on poursuivait l'ennemi qui fuyait, nous y coopérions, étant accablés de fatigues et de besoins, mais la bataille était gagnée, la ville était prise, on nous y fit entrer.

***

ENTREVUE DE TILSITT

Deux jours après, nous rentrions à Kœnigsberg pour faire un service fort actif auprès de l'empereur, auquel nous servions d'escorte dans toutes les revues qu'il passait ; il s'occupait de nous avec notre général, qui lui proposa quelques promotions dans lesquelles j'étais compris pour être brigadier, mais elles furent ajournées, attendu que les Russes ayant été complètement refoulés sur leur territoire, il était question d'une entrevue pour traiter la paix. Nous partîmes donc pour

Digitized by Google

Tilsitt, et le 25 juin, l'entrevue des deux empereurs eut lieu sur un radeau très bien décoré et placé au milieu du Niémen ; nous étions en bataille, avec d'autres corps de la Garde, sur la gauche du fleuve et la garde russe était également en position sur l'autre rive.

Après que les bases du traité eurent été posées entre eux, les souverains se traitèrent en amis ; tous les jours une revue partielle avait lieu soit d'un côté, soit de l'autre du fleuve ; toujours nous les escortions, en prenant le pas sur toute autre troupe et plusieurs fois dépassant le roi de Prusse, qui assistait aussi et qui restait un peu en arrière, nous lui touchions parfois la botte et faisions aussitôt un demi-temps d'arrêt, pour ne pas le dépasser.

***

DE MAUROY NOMMÉ OFFICIER

La paix ayant été publiée le 12 juillet, quelques jours avant, nous prîmes les devants pour attendre l'Empereur à Kœnigsberg, nous reprîmes notre service près de lui, et de nouveau il voulut s'occuper de nous. Les promotions qui lui avaient été demandées furent accordées et je fus fait brigadier, puis nous partîmes pour Berlin vers le 15 juillet.

Sa Majesté, ayant appris nos différends avec sa Garde et préférant sans doute conserver le dévouement éprouvé de 30.000 hommes des meilleures troupes du monde, que de chercher à s'attacher 300 ou 400 familles que nous représentions et qui d'ailleurs ne lui étaient pas hostiles, se détermina à exécuter les conditions du décret de notre organisation et en conséquence, elle fit demander à notre général la liste de ceux d'entre nous qui pouvaient être faits officiers dans les autres régiments de l'armée.

Croyant que nous serions incessamment déclarés gardes du corps, M. de Montmorency se persuada ainsi que son conseil, que cette demande avait moins pour but les récompenses promises qu'une épuration, il fit donc une petite liste de dix à

Digitized by Google

douze noms, tels que Drouet, etc., qu'il pensait devoir éliminer dans le corps distingué et destiné à devenir le premier de l'armée. Lorsque l'empereur vit ce petit nombre, il s'écria dit-on : « Monsieur de Montmorency est bien modeste ou bien sévère ! Assurément il a plus d'hommes qui se sont distingués qu'il n'en présente, quand on ne compterait que les sous-officiers et brigadiers, je les nomme tous, faites le travail, dit-il au maréchal Berthier. »

C'est par suite de ces erreurs de raisonnement que nous reçûmes à Berlin, en date du 16 juillet, nos nominations qui nous concernaient et que beaucoup ne désiraient pas ; il en résulta que ceux dont on voulait purger le corps furent nommés les premiers, que ceux qui étaient les plus estimés ne vinrent qu'après, qu'il y eut bien des amours-propres froissés et que ceux qui entrevoyaient le rang de capitaine sous leurs galons de sous-officiers des Gardes du corps furent déçus complètement dans leur ambition.

Je n'ai jamais eu l'état complet de ceux qui furent nommés dans cette circonstance, mais parmi eux, j'avais beaucoup d'amis dont je voulais conserver le souvenir et les traces pour les retrouver et m'en rapprocher dans l'occasion. J'en ai donc dressé la liste ci-après :

De Brias, Lieutenant au 1er Cuirassiers,
Dietrich, Sous-lieutenant au 1er cuirassiers,
De Serville, Sous-lieutenant au 2e cuirassiers,
D'Alor, lieutenant au 3e cuirassiers,
De Mauroy, sous-lieutenant au 5e cuirassiers,
D'Albignac, lieutenant au 5e cuirassiers,
De la Chapelle, sous-lieutenant au 7e cuirassiers,
Crevel, sous-lieutenant au 6e cuirassiers,
De Lannoy, sous-lieutenant au 7e cuirassiers,
Kauffer, sous-lieutenant au 8e cuirassiers,
De Vinzel, sous-lieutenant au 10e cuirassiers,
De Montenot, lieutenant au 41e dragons,
Rouille, sous-lieutenant au 7e dragons,
De Quelin, lieutenant au 5e dragons,
Massa, sous-lieutenant au 7e dragons,
Du Manoir, lieutenant au 9e dragons,

Digitized by Google

Du Barail, sous-lieutenant au 7e dragons,
Couchaud, lieutenant au 10e dragons,
D'Ablon, sous-lieutenant au 7e dragons,
D'Aumergue, lieutenant au 21e dragons,
De Montigny, sous-lieutenant au 6e dragons,
De Maussion, sous-lieutenant au 28e dragons,
Belisens, sous-lieutenant au 29e dragons,
Marnef, sous-lieutenant au 30e dragons,
Thomassin, lieutenant au 11e dragons,
Borgrave, sous-lieutenant au 7e dragons,
Charet, capitaine au 11e dragons,
D'Albuquerque, capitaine au 15e chasseurs,
De Saint-Pern, capitaine au 10e chasseurs,
Pavant, lieutenant au 16e chasseurs.

Chez nous, les capitaines étaient lieutenants, les lieutenants étaient maréchaux des logis et les sous-lieutenants étaient brigadiers.

Quant à moi, j'étais nommé sous-lieutenant au 5e régiment de cuirassiers, et j'étais fort incertain si je devais accepter de retourner en France, pour tâcher d'entrer dans l'administration forestière ; n'ayant pas de protecteurs, je voyais de grandes difficultés à jamais obtenir la place que mon père avait occupée, et celle de garde général par où il fallait débuter, me semblait au-dessous de moi, parce que jusqu'alors je les avais vu donner à des hommes de peu de considération ; d'ailleurs quitter une épaulette d'officier que je croyais bien gagnée, pour courir après des galons de forestier qu'on pouvait me refuser encore, ou me faire attendre longtemps, n'était pas trop sage, quand surtout j'entrevoyais un avancement rapide dans la carrière militaire, et que déjà j'y avais des amis qui pouvaient me devenir des protecteurs. J'aurais bien désiré savoir comment le corps d'officiers du 5e cuirassiers était composé et pouvoir juger si je conviendrais aux chefs et si je pourrais m'en faire estimer.

Pendant que j'étais dans cette incertitude le corps des gendarmes d'ordonnance se réorganisait, un détachement d'une centaine d'hommes que nous appelions les Tard-venus était arrivé de France ; il fut incorporé dans nos deux compagnies,

Digitized by Google

on nomma de nouveaux sous-officiers et brigadiers pour nous remplacer, je voyais des jeunes gens que j'avais jugé m'être bien inférieurs, car je ne manquais pas de vanité, devenir maréchaux des logis et avoir ainsi la chance d'être bientôt lieutenants, quand moi, je n'étais que sous-lieutenant.

C'était un pressentiment, car à trois mois de date, le corps ayant été dissous, en rentrant à Mayence, les sous-officiers furent, en effet, nommés lieutenants, mais aussi les simples gendarmes, au lieu d'avoir la faculté de rentrer chez eux comme le décret l'avait promis, furent incorporés dans les divers corps de la Garde et forcés de quitter l'aiguillette d'argent pour porter celle de laine.

Dans ces circonstances, mon frère de La Routelle, élève de l'Ecole militaire de Fontainebleau, récemment nommé sous-lieutenant d'infanterie et qui, pour cause de maladie n'avait pu joindre son régiment avant la fin de la campagne, venait d'arriver à Berlin. Le bonheur de nous revoir, si loin de notre famille, fit diversion à mes incertitudes ; pendant dix jours nous fûmes tout entiers l'un à l'autre, il avait vingt ans, j'en avais vingt-trois, nous étions donc devenus amis et nous vivions comme tels.

Ces réflexions me décidèrent à aller étudier mon régiment, pour y rester ou le quitter selon qu'il me plairait ou non ; je pris alors un domestique allemand qui avait servi un de mes camarades, je lui achetai un cheval et je me procurai une épaulette. De son côté, mon frère fit aussi quelques emplettes, puis nous partageâmes nos finances et nous nous mîmes en route le même jour, en nous souhaitant bonheur et prospérité.

Ce fut, je crois, les premiers jours de septembre que je quittai Berlin, je repassai l'Elbe à Magdebourg, puis en traversant Brunswick, j'arrivai à Hanovre, où était le quartier-général de la division de cuirassiers à laquelle j'appartenais et qui était commandée par le général *Bonnardi de Saint-Sulpice*. Je descendis de cheval à sa porte et *M. Désargus*, son aide-de-camp, informé du motif de ma visite, voulut bien me présenter au général. Notre premier abord fut un peu froid, à cause de mon respectueux embarras et de son air scrutateur ; il m'examinait des pieds à la tête, il me fit ensuite diverses ques-

Digitized by Google

tions auxquelles j'eus le bonheur de répondre à sa satisfaction, je le vis sourire, puis, s'approchant de moi et prenant un bouton de mon uniforme : Vous ne devez pas être très fort sur la théorie, me dit-il, mais vos notes et votre tenue m'annoncent qu'il y a de l'étoffe en vous et que le 5e cuirassiers fait une bonne acquisition en vous recevant ; votre colonel est ici, on va le prévenir et je vous remettrai à lui, mais en attendant nous allons déjeuner. Il me fit donc asseoir à la table d'où il sortait et qui était encore servie, puis il se retira dans sa chambre et, sur la sollicitude que je montrais pour mes chevaux, son domestique me dit qu'il venait de les envoyer au logement qui m'était destiné.

M. le colonel Quinette de Cernay ne tarda pas à arriver ; il me prit d'abord pour M. d'Albignac, qui, nommé lieutenant au même régiment était attendu comme moi ; je le détrompai et lui appris qu'il était probable que cet officier ne viendrait pas, attendu qu'à Berlin on disait qu'il allait être attaché au roi de Westphalie avec un grade supérieur, ce qui était vrai. Reprenant ensuite et comme de concert avec le général, l'examen auquel j'étais soumis, sa physionomie ouverte s'anima, ses paroles étaient douces et enjouées, il m'inspirait de la confiance et je cherchais à lui plaire, je pris donc de l'assurance et je causais avec tous deux sur le ton de la bonne compagnie. Mais je ne me contentais pas seulement de répondre, je pris l'initiative à mon tour ; je m'informais de la composition du corps des officiers, ainsi que des devoirs de mon grade et je les assurais que je m'efforcerais de gagner l'amitié de mes nouveaux camarades et que je remplirais mes obligations avec zèle pour ma patrie et avec dévouement pour des chefs que j'aimais déjà comme si j'étais leur fils ; après cet entretien, mon colonel m'invita à dîner et nous prîmes congé du général Saint-Sulpice qui eut encore la bonté de me faire conduire à mon logement par un aide-de-camp.

Déjà séduit par l'agréable réception qui m'était faite, je me préparais sans crainte à soutenir les nouvelles épreuves que j'allais sans doute avoir de la part des convives du colonel, je me rendis chez lui à 5 heures, j'y trouvais les adjudants-majors, puis arrivèrent successivement, un chef d'escadron,

Digitized by Google

deux capitaines, deux lieutenants, et deux sous-lieutenants et un aide-major. J'avais beaucoup à faire que de répondre au feu roulant des questions qui m'étaient adressées et je m'en tirais de mon mieux, quand le général Clément de La Roncière, commandant notre brigade, entra avec un aide de camp. Dès que je le vis, je priai mon colonel de me présenter à lui ; il savait déjà mon arrivée, je lui fis mes excuses de n'avoir pas encore été chez lui l'assurer de mon respect et de mon obéissance ; il eut la bonté de me dire que sans m'avoir vu, il me connaissait déjà et que tout en moi lui faisait croire que je ne démentirais pas la bonne opinion qui m'avait précédé.

On se mit à table où il fut encore question de M. d'Albignac ; le général paraissait l'avoir connu. On me questionna sur le corps que je venais de quitter, sur la petite guerre que nous avions faite, sur ce que j'avais vu de la bataille de Friedland et aussi sur le général Montmorency ; on s'étonnait de sa faveur et on souriait de sa croyance à la création des gardes du corps dont il eût été le chef.

A tout cela, je répondais sans jactance et sans trop heurter les opinions. La conversation s'établit ensuite sur des choses et des faits que je ne connaissais pas. J'écoutais, je profitais de tout, pour juger des caractères, car décidé maintenant à rester au régiment, je voulais m'identifier à son esprit, à ses tendances et devenir un membre utile de cette grande famille.

Après dîner, le général et le colonel nous quittèrent et on se mit à fumer en jouant, je n'aimais pas la pipe et je ne me souciais pas de perdre mon argent. Je vis donc avec satisfaction la partie languir, pour se rompre et chacun aller chez soi.

Le lendemain, j'entendis l'appel qu'on faisait pour les compagnies logées dans la ville. Je fis connaissance avec plusieurs officiers, notamment avec *M. Guyot*, capitaine de la 1re compagnie, qui faisait par intérim les fonctions d'officier payeur, suivant l'état-major, quoique sa compagnie fut, comme plusieurs autres, cantonnée dans les environs. Après déjeuner, j'allai rendre mes devoirs au général de La Roncière, puis je retournais voir le colonel ; j'y retrouvais le capitaine *Guyot*. Il paraît qu'ils avaient eu une conversation à mon sujet, car

Digitized by Google

après les premières salutations, mon colonel me demanda à quelle compagnie je désirais être attaché et sur ma réponse que je n'avais d'autre désir que de me rapprocher le plus possible de sa personne, il me dit : Eh bien ! je vous attache à la première, et voilà votre capitaine ; cependant, c'est *M. Collin*, le lieutenant qui en fait les fonctions et qui commande. *M. Lefèvre*, sous-lieutenant le remplace et vous ferez le service de ce dernier. La compagnie étant à quelques lieues d'ici, *M. Guyot* vous y conduira dans trois jours, vous vous mettrez au courant du service et je vous autorise à venir nous voir aussi souvent que vous le voudrez.

C'est ainsi que je me trouvais définitivement reçu dans le 5e régiment de cuirassiers. Je ne pouvais désirer et espérer une réception plus honorable et plus encourageante, aussi je me vouais tout entier à mes fonctions et à mes chefs.

A. DE COURCELLES ST-GERMAIN (*A suivre*)

Digitized by Google

Féministes d'autrefois

" LE TRÉSOR DE LA CITÉ DES DAMES "

par CHRISTINE DE PISAN [1405] (?)

I

Le Trésor de la Cité des Dames est de date incertaine (1). Il était vraisemblablement l'un de ces ouvrages que composa Christine entre 1399 et 1405 et qui formaient déjà, dit-elle, « quinze volumes principaux ».

En tout cas il est antérieur à la crise que traversa la France dans les premières années du règne de Charles VII. Christine n'eût pas manqué d'y faire allusion à l'angoisse patriotique qui étreignait alors le cœur des Français. Elle eût certainement mentionné « la Pucelle d'Orléans » parmi ces femmes illustres qui avaient fait honneur à la femme. Elle ne se fût pas privée d'un argument aussi précieux.

Cette conjecture se fonde sur le fait qu'elle sut trouver pour exprimer la reconnaissance nationale envers Jeanne d'Arc des accents émus et simples qui ont contribué à sauver sa propre mémoire de l'oubli. Dans son *Dittié* à la louange de l'héroïne (2), mieux que dans sa *Vie de Charles V*, ou dans ses

(1) Il ne fut imprimé qu'en 1536.
(2) Ecrit à l'époque du sacre de Charles VII, à Reims (1429).

Digitized by Google

autres écrits politiques, Christine de Pisan eut la gloire de devancer le jugement de l'histoire. Contemporaine de Jeanne, elle en parla comme la postérité. Son effusion vibrante de patriotisme devança l'effusion touchante du poète Villon. Au pied du bûcher de Rouen s'élevèrent les hommages de cœurs simples que leur indignation ou leur douleur rendit éloquents. Christine est au premier rang de ces bons Français du XV^e^ siècle. A une époque où l'unité nationale n'était pas encore formée, elle eut la claire vision de l'idée de patrie, telle que plusieurs siècles et finalement une Révolution sanglante devaient l'établir dans les esprits. Quoiqu'elle n'eût pas eu à se louer de Charles VI, et quoique Italienne de naissance, Christine, se considérant comme à tout jamais Française par l'adoption, l'éducation, le mariage enfin, s'attacha à la France, d'autant plus que la France était plus éprouvée. Elle refusa de se rallier aux Anglais qui voulaient l'attirer à la cour de leur roi, elle refusa même de se retirer à la cour de Milan où le Duc lui offrait un asile. Le malheur resserra les liens qui l'unissaient à sa seconde patrie.

On ne sait quand se termina exactement cette existence très noble et très pure. Il est probable que Christine dut mourir plus que septuagénaire. Elle était née à Venise en 1363 et elle vivait encore en 1430. Cette courte biographie était nécessaire pour justifier la date — provisoire — de 1405 que nous avons assignée à la composition du *Trésor de la Cité des Dames*.

* * *

Avant d'aborder l'analyse de cet ouvrage, il est impossible, dans un livre sur le féminisme « d'antan », de ne pas remarquer quel exemple et quelle leçon c'est, pour les descendantes « politiques » de Christine, que la vie de leur aïeule. Il est impossible aussi de ne pas être frappé d'une singulière contradiction entre celles-ci et celle-là. Pour Christine, comme on le verra ci-dessous, le « féminisme » consiste à hausser les femmes jusqu'à la notion élevée et solide des grands devoirs religieux, moraux, politiques et domestiques sur lesquels est fondé l'ordre social. En tête de ces devoirs se place, pour Christine, le

Digitized by Google

devoir *patriotique*: Il faut donc, ou bien contester à Christine la qualification de « féministe », ou bien reconnaître que le « féminisme » a « évolué » contrairement à son principe.

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ?

Impossible de se dérober à ce dilemme. Or il serait sans doute paradoxal au suprême degré de « révoquer » Christine en tant que « féministe », elle qui est la *fondatrice* et la mère du *Féminisme*, elle qui a rédigé en quelque sorte l'*Introduction à la vie féminine*.

D'ailleurs elle figure en belle place dans « *L'Almanach féministe* », qui est, comme chacun sait, l'album officiel des notabilités féministes.

Voici maintenant pour la contradiction organique. Il s'est créé récemment une..... école, école très en faveur auprès des féministes, qui s'est fait de l'insulte à Jeanne d'Arc un principe et une habitude. Oui, les « militantes » honnissent la glorieuse Pucelle comme une conquérante, une femme assoiffée de sang et de carnage, une de ces créatures enfin que les *pacifistes* et les *antimilitaristes* enseignent la jeunesse à haïr. Pacifistes, Hervéistes, Thalamistes, Féministes font bloc contre la bergère de Domrémy.

Elle ne les scandalise pas tous, mais tous ils sont embarrassés : faut-il louer Jeanne d'Arc pour avoir été la personnification du courage et du patriotisme? Faut-il admirer en elle des vertus viriles et la glorifier pour avoir fait des miracles que les hommes n'avaient su accomplir? Faut-il, au contraire, la blâmer pour avoir exalté les vertus *militaires* et par là donné un « mauvais exemple »? Cruelle énigme! Cet embarras est clairement avoué par *L'Almanach féministe*, qui mentionne Jeanne d'Arc de mauvaise grâce sous cette rubrique pleine de réserves : « Héroïne du patriotisme *défensif* ». Ce qui contient implicitement un blâme pour son « offensive ». Enfin le cas de Jeanne d'Arc gêne considérablement les féministes « nouveau jeu ».

Or Christine de Pisan fait de la religion à Jeanne d'Arc, à cette Jeanne d'Arc récemment « béatifiée » par le Vatican, *un*

Digitized by Google

article de foi. Et, répétons-le, par une coïncidence remarquable, c'est Christine qui a inventé le Féminisme !

Serait-ce donc qu'il y a *deux* féminismes, un bon et un mauvais? En est-il du féminisme comme de l'épicuréisme des Anciens, qui tantôt exaltait la volupté et tantôt la combattait comme productrice de douleur? Y a-t-il des féministes assimilables aux « porcs du troupeau d'Epicure » par leur goût pour l' « union libre » et la « chiennerie universelle », et d'autre part des féministes assimilables aux plus purs idéalistes? Je crois que telle est l'explication cherchée. Mais alors comment se fait-il que les féministes de l'espèce matérialiste ont le front de se réclamer, de se prévaloir d'une Christine de Pisan? Je ne tranche rien, je ne résous rien, je ne fais que poser des problèmes troublants. Mais cette « question préalable » était nécessaire avant d'ouvrir *Le Trésor* de Christine. Examinons-le maintenant en détail, comme il le mérite, et après nous en résumerons l'inventaire.

II

Christine ne s'adonna pas seulement au genre historique, elle versifiait également. Il semble qu'elle se soit appliquée à rivaliser en tous points avec Froissart. Elle s'adresse donc au lecteur dans deux Epîtres liminaires, où elle lui présente en vers décasyllabes, selon la mode du temps, ce livre qui

> tant honore et célèbre
> La qualité de l'état mulièbre.
> .....
> Mirez-vous donc en l'explanation
> Des beaux propos et louables sentences...

Suit un *Prologue*, en prose, cette fois, où interviennent de ces divinités allégoriques qui peuplent le *Roman de la Rose*. Christine n'aimait pas cet ouvrage, à cause des obscénités qu'il contient. Cependant, à l'exemple de Jean de Meung et de Guillaume de Lorris, elle suppose que « les trois Dames de Vertus, c'est à savoir, Raison, Droiture et Justice », lui en-

Digitized by Google

joignent de ne pas s'en tenir à l'édifice qu'elle avait déjà bâti, *La Cité des Dames* (1), mais de lui donner un couronnement. — « Or sus, fille d'étude, baille ta main. Dresse-toi, et plus ne sois accroupie ni souillée en la poudrière de Récréantise ». Christine obéit. Elle prend la plume, ou plutôt la parole.

A tout le collège du sexe féminin, et à leur dévote religion soit notifié le sermon de Sapience, et tout premièrement aux Reines, et hautes Dames et Princesses, et puis en suivant de degré en degré chanterons et enseignerons semblablement notre doctrine aux autres Dames, Demoiselles et états (conditions) des femmes, afin que la discipline de notre école puisse être à tous valable. *Amen.*

Ce dernier paragraphe forme l' « exposition » du sujet. Comme on le voit, le plan annoncé par Christine, et qui sera fidèlement suivi par elle, est nettement aristocratique. Il s'agira : 1° des devoirs des Reines et des Princesses — et cette première partie aura à elle seule plus d'étendue que les deux autres parties ensemble (2) — ; 2° des devoirs des Dames et Damoiselles ; 3° des devoirs des femmes de la bourgeoisie et du peuple. Nous descendrons ainsi toute l'échelle sociale échelon à échelon.

* * *

Première partie. Voici le résumé des admonestations des « trois sœurs, filles de Dieu, à toutes Princesses, Empérières, Reines, Duchesses et généralement à toutes les femmes ». « Tout premièrement sur toutes choses, vous convient aimer et craindre Notre-Seigneur. » La haute princesse peut avoir tentation d'être enivrée de sa puissance. Qu'elle se préserve donc de l'orgueil, « racine de tous maux » de la paresse, « qui te fait quérir tes aises, gésir (être couchée) grand matinée et puis après dîner reposer » de la gourmandise, « qui te fait dé-

(1) Ouvrage antérieur de Christine, mais qui n'a jamais été imprimé.

(2) Cette première partie se subdivise en vingt-six chapitres, les deux autres chacune en treize. De son passage à la Cour, Christine a, comme on le voit, rapporté la connaissance parfaite du cérémonial et des préséances.

Digitized by Google

sirer les lècheries friandes ». « Hà, douloureuse, faut-il ainsi emplir ce sac, qui est viande à vers, et vaissel de toute iniquité (1) ! » Qu'elle médite l'exemple de Nabuchodonosor, de Xerxès et autres grands princes dont Dieu a confondu la superbe. Description des tourments de l'enfer qui attendent l'âme pécheresse : « O dolente, te veux-tu aller ficher en telle damnation? » Tableau de la félicité des élus. Prière ardente à tous les saints du Paradis.

Il y a deux voies pour servir Dieu en ce monde, la vie contemplative, personnifiée par Marie-Madeleine, et la vie active, personnifiée par Marie-Marthe. Il faut « prendre de l'une et l'autre vie, selon sa possibilité le plus qu'on pourra ».

La noble Dame voudra « attraire à soi toutes vertus » : humilité, patience, charité. Elle sera ouvrière de paix et de concorde entre le Prince et ses Barons, « en pensant les grands maux et infinies cruautés, pertes, occisions de gens et détraction (annexion) de pays », qui sont la suite habituelle des guerres. Elle sera secourable aux malheureux et aux pauvres, aura de bonnes mœurs, de la sobriété, de la chasteté, évitera les commérages (2).

Christine trace ensuite l'emploi du temps pour une journée de princesse, qui paraîtrait un peu austère à nos grandes dames modernes, car cette journée débute par « ouïr des messes, tant et en telle manière et *quantité* que temps et loisir lui donnera ». Pendant le repas, elle se fera lire « d'anciennes gestes d'aucuns bons trépassés, ou d'aucune moralité, ou autres exemples ». Elle assistera au Conseil, s'il y en a un ce jour-là, tra-

(1) Même note réaliste chez François Villon, qui écrivit environ cinquante ans après l'auteur du *Trésor :*

Quant de (quant à) la chair, que trop avons nourrie,
Elle est pieça (depuis longtemps) dévorée et pourrie,
Et nous, les os, devenons cendre et poudre.....
La pluie nous a débués (inondés) et lavés.....
Plus becquetés d'oiseaux que dés à coudre.

(*Epitaphe en forme de Ballade* « que fit Villon pour lui et ses compagnons, s'attendant être pendu avec eux ».)

(2) Pour Christine, aucun des « états mulièbres » n'est exempt de cette propension. En transposant son « sermon de Sapience » sur le mode badin, on aurait une assez vive satire du caractère féminin. Les *fabliaux* du temps se sont copieusement chargés de cette caricature.

Digitized by Google

vaillera ensuite pour elle, « semblablement fera ouvrer (besogner) ses filles et ses femmes ».

Quant est d'autres ébattements à quoi Dames soulaient (avaient coutume de) prendre leur état et plaisir, si comme aller à la chasse..... ces choses nous ne mettons point en l'ordre de notre discipline....., car *nous les laissons en la distribution et vouloir de leurs maris.*

Envers ce « seigneur et maître », *sept commandements* sont à observer. Qu'on ne se récrie pas sur le grand nombre ! Arnolphe dans l'*Ecole des femmes* articule à la passive Agnès ni plus ni moins que *onze maximes* « ou devoirs de la femme mariée avec leur exercice journalier ». D'ailleurs, onze maximes pour un état qui comporte « *quinze* joies » (1), ce n'est pas excessif.

A donc la Dame aimera son mari

vieil ou jeune, en toutes les manières que en tel cas bonne foi et vraie amour commande. C'est à savoir se rendra humble vers lui... *obéira sans murmuration... Car il faut que tu vives et meures avec lui, quel qu'il soit...* Plus grand honneur ne peut être dit de dame, et de toute femme que dire que elle soit vraie et loyale envers son seigneur... Elle aimera et honorera les parents de son seigneur... Se (si) elle a enfants, prendra diligemment garde d'eux et de leur gouvernement... Mettra (prendra) peine la sage Dame qu'il plaise au père qu'ils soient introduits en latin, et que aucunement (en une certaine mesure) s'entendent aux sciences. Laquelle chose est moult convenable à enfants de princes et seigneurs.

Quant aux filles, Christine, toute instruite qu'elle fût, ne requiert pour elles que « livres de dévotion et contemplation, ou qui parlent de bonnes mœurs, ne (ni) nuls de choses vaines, de folies ou de dissolution ».

Suite des devoirs : tenir à distance les médisants et les jaloux, « être bien du clergé et en leur grâce, tant de gens des religions, et des Docteurs, comme des Prélats et des gens du Conseil... afin que les bons et dévots prient Dieu pour elle et qu'elle soit louée d'eux en leurs sermons et collations ».

(1) *Les Quinze joies du mariage*, tableau satirique des tribulations du mariage, composé par Antoine de la Salle probablement en 1450.

Digitized by Google

« Tiendra en belle ordonnance les femmes de sa *cour* », ne permettra pas qu'on *la* leur fasse, car

en femme de cour plus doit être honnêteté, bonnes mœurs et courtois maintien que ès nulles autres..... Et sera la Princesse tant crainte et redoutée par le sage gouvernement qu'on lui verra tenir que nul ne nulle ne sera si hardi aucunement de désobéir à ses commandements, ne lever l'œil sinistrement ne mal à point.

Elle veillera par elle-même au soin et à la dépense. Suit un long et curieux détail de toute la *technicité* domestique, que j'omets, parce que nous retrouverons plus loin un développement analogue sous la plume de la duchesse de Liancourt. Mais quel contraste avec la frivolité des mœurs de notre aristocratie féminine d'aujourd'hui et quelle démonstration de ce fait que la *science ménagère* est une véritable science, et très compliquée et très délicate ! Les jours qu'une Christine de Pisan, qu'une duchesse de Liancourt nous ouvrent sur le train de vie d'une châtelaine d'autrefois sont de nature à renverser entièrement les idées communément reçues. C'est l'entente minutieuse de l'économie domestique, c'est l'habileté de l'administration *féminine* qui ont conservé le patrimoine de la plupart de nos grandes familles d'autrefois. On ne saurait trop mettre ce fait en lumière, aujourd'hui que les féministes affectent de dédaigner les triviales occupations du ménage. En général le *conservateur* des grandes fortunes territoriales, ce fut *la femme*. Toute notre « petite histoire » dépose en ce sens.

Revenons à notre propos. La Dame fera largement la part des pauvres. Elle n'accordera quelque chose au superflu qu'après prélèvement du nécessaire, c'est-à-dire qu'elle aura la haine des dettes. Elle ne mangera pas son blé en herbe, pratiquera la libéralité sans folles largesses. Elle sera affable et douce aux petites gens. La sage princesse demeurée veuve se consacrera toute à l'éducation de ses enfants et à la gestion de son patrimoine, après qu'elle aura convenablement pleuré « l'âme benoîte » de son seigneur.

Tout est parfaitement symétrique dans le dessin du *Trésor*. Voici donc, après la veuve, la jeune princesse nouvellement mariée. Comment elle devra se comporter « pour acquérir

Digitized by Google

bonnne renommée et considération ». Les recommandations de la gouvernante (*ou duègne*) à la jeune mariée sont curieuses. Elle l'engagera à ménager son mari surtout s'il est « vieil ou laid » car ceux-là sont les plus ombrageux. Elle fera l'office d'un dragon de vertu, d'un bon chien de garde qui évince les poursuivants, les larrons d'honneur.

La « bonne dame » (la gouvernante mûre) ne s'arrêtera pas à de tels propos, échappés à la mauvaise humeur : « que diable ferons-nous de cette vieille? Elle ne fait que rechigner. Le feu d'enfer l'arde, jà n'en serons délivrés ». La bonne dame tiendra bon devant ces révoltes de la jeunesse ou de l'orgueil. Mais qu'elle ne prétexte pas l'âge ou les infirmités pour se démettre de son emploi, si elle voit sa maîtresse résolue à « se dévoyer en folles amours ». « Toute femme doit être plus convoiteuse de acquérir bon renom que quelconque autre trésor, car il la fait reluire en honneur, et demeure toujours à elle et à ses enfants redoutée dame ».

C'est, en style plus diffus, la même pensée que celle qu'exprime le vers célèbre :

Le crime d'une mère est un pesant fardeau.

« *Comme on pourrait raconter tous les périls et maux qui sont en cette vie amoureuse !* » Tableau de la vie précaire de la femme qui expose sa réputation à tous les hasards et se met à la discrétion de ses galants.

Digitized by Google

III

Deuxième partie. — Ici Christine s'aperçoit du défaut de son plan, qui est en effet plus géométrique que littéraire. Le cœur humain est sensiblement le même dans toute la société et l'influence de la condition n'est pas telle qu'une dame de haute noblesse différera entièrement d'une dame de moyenne noblesse et celle-ci à son tour d'une bourgeoise. L'auteur s'exposait donc à des redites rendues inévitables par l'adoption d'un plan trop artificiel. Il se tire de ce mauvais pas en nous invitant à nous reporter à la première partie : « si serve ce que dit est pour toutes..... et en prenne chacune selon son besoin ou son état ». Ainsi les mathématiciens nous renvoient à des théorèmes précédemment démontrés. — La « femme de cour au service des Princesses et hautes Dames » devra « aimer très fort et de tout son cœur sa maîtresse, soit bonne, ou mauvaise, ou douce, autrement *elle se damne* ». Elle prendra à cœur l'honneur et les intérêts de sa Dame. « Le flatteur par la parole fait tout ainsi que se il fichait un clou en l'œil de son maître, c'est-à-dire qu'il l'aveugle par ses blandices (1) ».

Veut-on obtenir d'elle quelque complicité coupable, elle ne doit pas hésiter à refuser d'obéir :

> Car je dois plus cher avoir votre haine pour bien faire que votre grâce pour consentir au mal, si ne m'en mêlais nullement, mieux voudrais-je mourir. Je sais bien que je suis à vous, et que obéir je vous dois, mais en tel cas je pécherais, laquelle chose je ne suis tenue de faire pour personne vivante.

(1) Cf. Racine dans *Phèdre*.

> ..... Tous ceux qui..... par de lâches adresses,
> Des princes malheureux nourrissent les faiblesses,
> Les poussent au penchant où leur cœur est enclin,
> Et leur osent du crime aplanir le chemin.
> Détestables flatteurs, présent le plus funeste
> Que puisse faire aux Rois la colère céleste !
>
> (acte IV, sc. VI.)

Digitized by Google

La « bonne servante », dont la situation est parfois délicate, si la personne est avenante, se tirera de cette difficulté en étant ferme sur le devoir. Elle saura « échever (éviter) les accointances (la familiarité) ». Car « plus que autres (de telles femmes) se doivent garder..... Les hommes en derrière s'en rigolent quelque chose que aux Dames ils fassent en devant, ne quoiqu'ils se montrent bien gracieux ». Réflexion sur la « simplesse » des femmes. « La sujétion est bonne quoiqu'elle déplaise, quand elle gardera le plus grand inconvénient ». Que votre règle donc soit de ne pas être trop « accointable ».

Des dangers de la vie de cour : « chacun tend à surmonter son prochain, non mie en vertus, mais en grandeur d'Etat, d'Honneur ou d'Avoir ».

Se garder des suggestions de l'envie, « méchant et diabolique péché », qui empoisonne l'existence.

Item de la médisance. Christine démontre cette nécessité comme elle fait toujours, par diverses raisons en forme, dont la principale est que la médisance retombe sur son auteur, qui est comme « un qui voulait prendre guerre au ciel, et tirait d'un arc contre les nues, et les flèches retournaient sur son chef, et le navraient (blessaient).

Item de la diffamation.

Passant au rôle social et domestique de la Dame, Christine veut qu'une « baronnesse » se rende capable de suppléer son seigneur absent et de commander à sa place, « si il est en cour, en guerre ou en divers pays ».

Mais c'est par réflexion au « fait du *ménage* » que le rôle de la « baronnesse » ressemblera bien moins encore à une sinécure. « Que la Dame sache combien monte par an et vaut la revenue de la terre..... qu'elle se connaisse en comptes », afin de ne pas se laisser tromper. « Il lui affiert d'être très bonne ménagère, de se connaître en labeur, et en quel temps elle doit donner aux terres et aux labourages les façons..... » Suit une énumération minutieuse des occupations de la « gentlwomanfarmer », comme nous l'appellerions aujourd'hui ; détail de sa compétence agricole, Caton, dans son *de Re rustica* n'était pas plus exigeant ni plus dur à la tâche :

Digitized by Google

Qu'elle-même se lève et affuble une houppelande, voise (aille) à sa fenêtre et huche (y reste) tant qu'elle voie ses gens saillir dehors, car de ce sont-ils le plus souvent paresseux..... Qu'elle voie comme ils labourent, car assez en est-il qui volontiers se passeraient de gratter sans plus la terre par dessus pour eux en délivrer, s'ils cuidaient (pensaient) qu'on n'y prît garde.

Elle présidera aux récoltes, « se levant *volontiers* matin », surveillera comment le berger « gouverne ses bêtes », sera entendue à l'élève et au commerce des bestiaux. Organisera les travaux d'hiver, « jamais ne laissera ses serviteurs oiseux, car il n'est chose plus gâtée en un hôtel que meynie (maisonnée) oiseux ». Avec ses chambrières, « fera fins draps pour son mari et elle » et des draps plus grossiers pour le personnel. Car Christine avait le « protocole » dans le sang.

Elle s'élève contre le luxe des habillements et la rivalité des toilettes. Son idéal de la beauté féminine est simple et fera sourire nos élégantes arborant d'immenses « gainsboroughs » : « Il n'est au monde plus gracieux atour à femme que beaux cheveux blonds ».

L'avant-dernier chapitre de cette deuxième partie est, littérairement, l'un des plus importants de toute la « collation ». C'est celui où Christine donne le mieux sa mesure comme *moraliste*. Après Juvénal, et avant Corneille, Molière, Boileau, elle développe ce thème que

La naissance n'est rien où la vertu n'est pas (*Don Juan*),

et elle le développe de manière à faire dire qu'elle n'est presque pas

Inventore minor.

Son style, en effet, par une rencontre assez rare, atteint une fermeté digne de Juvénal : « Nous te faisons assavoir que nul n'est noble s'il n'a autre gentillesse (sens étymologique), Vertu et Bonnes mœurs. »

Elle raille ceux qui « cuident être nobles seulement pour le sang et ne font force de vertus ».

Elle conclut par cette antithèse digne de Corneille : « *Nul n'est vilain s'il ne fait vilenie, ni gentil s'il n'est vertueux.* »

Digitized by Google

La deuxième partie se termine par un exposé des vertus nécessaires dans la vie monastique.

IV

Troisième partie. — Elle revient sur la fidélité que la femme doit à sa « partie » et qui, pour Christine, n'est ni conditionnelle, ni relative, mais absolue : « soient vos maris vieux ou jeunes, bons ou mauvais, paisibles ou rioteux (querelleurs), de petite loyauté envers vous, ou prud'hommes ».

Comment Christine comprend le partage des attributions respectives entre mari et femme :

Est l'office de l'homme d'acquerre et faire venir en la maison toutes les provisions qu'il faut, et pareillement les femmes doivent ordonner et dépenser par bonne discrétion et ordre convenable..... Doit être soigneuse que son mari soit nettement tenu en robes et autres choses, car *le net adornement du mari est l'honneur de la femme*, et qu'il soit bien servi, et sa paix gardée, et quand il vient à l'hôtel pour prendre son repas, que tout soit prêt et ordonné, tables et dressoir selon l'état.

Tableau de la félicité domestique qui résulte de l'activité bien réglée de la femme.

C'est grande récréation à l'homme de bien quand il vient en son hôtel, et a quelque ennui en pensée, et trouve sa femme qui sagement et gracieusement l'accueille, et c'est bien *raison* que ainsi soit fait. Car celui qui pourchasse le vivre et l'état, et qui en a la peine et le souci ne peut au moins (pas moins) que d'être bien accueilli en son hôtel, et ne doit point cette femme (sujet de la proposition) tancer, rechigner, ne rioter sa meynie à table, mais s'il va aucune chose qu'ils aient fait mal, à point les doit reprendre en brèves paroles sans tançons (criailleries)..... sans braire, ne tonner, ne mener grand haron (haro), afin qu'on ne la oye (entende) de loin si comme aucunes folles font..... Mais ce ménage (manège)-là n'est point de notre doctrine..... car le trop de langage est chose qui moult messied à femme.

La bourgeoise doit s'habiller selon sa condition, son degré exact dans la hiérarchie sociale. Christine pousse à cet égard

Digitized by Google

le scrupule aussi loin que possible : ce sont de véritables *lois somptuaires* dont elle rédige ici le texte.

Elle veut que la bourgeoise soit aussi réservée dans son maintien que la princesse ou la femme de cour.

Si tôt qu'elle aperçoit par aucun signe ou semblance que quelque homme a devers elle pensé, elle lui doit donner toutes occasions de l'en retraire (détourner) en paroles et semblants, et tant faire qu'il aperçoive qu'elle n'y a courage (cœur), ne n'y veut avoir.

Ne point accepter de cadeaux, « car qui don prend se vend ». Mais « garde bien que à son mari ne le die ». C'est, comme on le voit, la philosophie pratique de l'Elmire de Molière, plutôt que celle de la princesse de Clèves :

> Ce n'est point mon humeur de faire des éclats :
> Une femme se rit de sottises pareilles,
> Et jamais d'un mari n'en trouble les oreilles.
>
> (*Tartufe*, acte III, sc. IV.)

Christine veut une vertu « qui ne soit point diablesse », et qui ne s'étale pas. Le bon goût autant que le bon sens et la charité lui dictent tous ces préceptes de sagesse courante. Elle conseille à sa « Philotée » de ne point hanter les compagnies joyeuses ni même les assemblées qui se réunissent sous des prétextes d'édification, mais en réalité dans des vues de dissipation. Autrefois c'étaient les « pèlerinages », aujourd'hui ce sont les « ventes de charité ».

Cela ne vaut rien, dit Christine ; « même pour le profit des Dames et l'*honneur du corps*, il ne faut être coutumières de tant trotter çà et là ».

Passage satirique contre la vanité des « femmes de marchands » qui veulent éblouir le monde de leur luxe.

Aux veuves Christine donne ces conseils : « disposez votre cœur à être douces et bénignes en paroles et en révérence à toute gent, si (bien) que par cette voie vous matissiez (matiez) et fléchissiez les courages des félons par douces prières et humbles requêtes. » Ayez conscience de l'infériorité où vous place votre situation de femme sans appui, « qui ne peut aller comme ferait un homme », l'existence qui vous convient est l'efface-

Digitized by Google

ment et la solitude. En matière de procès, pratiquez la conciliation plutôt que la résistance ou l'offensive. Mais, à l'occasion,

sachez prendre un cœur d'homme..... pour poursuivre ce qu'il vous est bon à faire, et non mie comme simple femme s'accroupir en pleurs, sans autre défense comme un pauvre chien qui s'acculle en un coignet (s'acagnarde en un coin), et tous les autres lui courent sus.....

Quant est des jeunes, il appartient qu'elles soient gouvernées par leurs parents et amis, *tant que remariées* soient, et se tiennent doucement, et simplement avec eux et en telle guise que mauvaise renommée ne en puisse saillir.....

C'est droit état de femme veuve : être sobre et sans superfluités de quelque chose.

Au sujet du mariage, Christine, qui a l'esprit large, estime qu'il est très « convenable » que les jeunes veuves se remarient, mais que c'est « folie » quand une vieille veuve se remarie, et que c'est « le comble des folies et la grande moquerie, quand une vieille prend un jeune homme. »

A propos des jeunes filles, on s'attend bien que Christine leur recommandera la décence, l'amabilité sans effronterie, enfin toutes les vertus virginales. Les « demi-vierges » que nous fabrique le féminisme contemporain eussent fait horreur à cet « inventeur » du féminisme.

Pucelle ne souffre en nulle guise que homme la touche, ne se joue à elle des mains, ne de trop de rigolages..... Gloutonnie (gourmandise) à pucelle sur vin et sur viande, et sur toutes choses est laide tache. Si (certes) doit de droite coutume toute pucelle mettre largement de l'eau en son vin, et accoutumer à petit boire..... Et les pucelles par cette manière apprises et endoctrinées sont à désirer aux hommes qui marier se veulent.

Il faut avoir l'esprit de son âge, ce qui ne veut pas dire que la vieillesse soit

rechignée, tamponneuse, ne mal gracieuse, pour donner à croire que c'est tout sens..... Qu'elle se garde bien que de sa bouche n'isse (ne sorte) folles paroles déshonnêtes, car chose de plus grande dérision n'est que sotte parole et malhonnête en vieilles gens.

Du respect et de la déférence dus par la jeunesse à la vieillesse. Anecdotes de la Grèce et de Rome à ce sujet. Les femmes

Digitized by Google

d'ouvriers. Celles-ci surtout doivent, comme le dit Christine, « mettre la main à la pâte ». La femme d'artisan doit

doucement traiter son mari, le garder de plus qu'elle peut..... de peur que il ne ait cause de suivre les sottes compagnies d'autres jeunes hommes en tavernes et autres superflues et outrageuses dépenses..... Car on dit que trois choses chassent l'homme de son hôtel : Femme rioteuse (acariâtre), cheminée qui tient fumée, et maison où il pleut..... Avecques ce, doit admonester son mari qu'il vive si sobrement que la dépense ne puisse passer la gagne.

Les servantes : — Ce chapitre nous fournit un document pour l'histoire générale des mœurs. Il nous apprend que le manège de « faire danser l'anse du panier » se pratiquait déjà couramment et sous ce nom même.

Si ont-elles l'office d'acheter la viande (les vivres) et aller à la chair, ou trop bien *battent le cabas*, qui est un mot communément dit, qui est à entendre faire accroire que la chose coûte plus qu'elle ne fait.. .. Quand leur maître est au palais ou en la ville, et leur maîtresse à l'église ou à la grand messe, le banquet est fait en la cuisine à bon *gaudeamus* (1)..... Et Dieu sait que les cousinages et les chalandises de maintes commères qu'elle a en la ville coûtent à l'hôtel maintes bouteilles de vin..... De telles gloutes (gourmandes) chambrières est-il aucunes fois. Si est moult grand péril en un hôtel, car par le beau service qu'elles savent faire, et les flatteries, bien appareiller à manger, tenir nettement et ordonnément, beau parler et beau répondre, elles aveuglent tellement les gens, que on ne se prend garde de leurs mauvaistiés.

Les femmes de mauvaise vie. — Ce titre seul montre que Christine n'omet aucune des catégories sociales et que son livre est bien réellement un *Trésor*, puisqu'il contient, outre une foule de bijoux, cette « perle ». L'éclectisme de l'auteur ne va d'ailleurs pas jusqu'à la porter à encourager cette..... profession. Au contraire elle adjure éloquemment les vierges folles de « se tirer de la grande ordure de cette abominable manière de vivre ». Elle leur prouve que ce renoncement est

(1) Ce mot latin est le seul qui se rencontre dans le *Trésor*. M. Lanson, qui, dans sa *Littérature française*, fait de Christine une insupportable pédante, est donc bien sévère pour elle. Son excuse est qu'il ne semble pas avoir lu d'elle une seule ligne.

Digitized by Google

possible et elle leur promet le pardon de Dieu et des hommes. L'auteur de *Résurrection*, Tolstoï, n'a eu qu'à puiser à pleines mains dans le *Trésor* de Christine.

Le parallélisme régulier qui est le principe de l'art de la composition chez Christine appelle ici le tour des femmes « honnêtes et chastes ». Celles-là, au contraire, l'auteur les exhorte à..... continuer, mais à ne pas être vaines de leur vertu.

Les femmes de laboureurs. — De celles-ci Christine n'exige ni jeûnes, ni abstinences, ni assistance quotidienne à la messe, car c'est de leur « labeur que vient la sustentation et le nourrissement de toute créature humaine (1) ». Qu'elles fassent leur salut « en cœur et volonté » : Dieu ne leur en demande pas davantage. Qu'elles fassent consister leur piété à « admonester leurs maris que, quand ils labourent terre pour autrui, qu'ils le fassent bien et loyalement, comme pour eux-mêmes feraient ».

La gradation descendante appelle les pauvresses et mendiantes. Et la gradation du ton amène l'auteur à l'onction et au pathétique. Cet ouvrage qui vaudra « accroissement d'honneur aux Dames et à toute l'université (universalité) des femmes présentes et à venir », ne pouvait se terminer par un « finale » plus touchant et plus noble. Christine de Pisan prend modestement congé de ses lecteurs en se recommandant à leurs prières.

V

Conclusion. — Un bon esprit, un jugement droit, une raison bien équilibrée, *une aversion pour le sophisme* : voilà comme, *intellectuellement* parlant, se révèle à nous Christine de Pisan, d'après son livre du *Trésor de la Cité des Dames*.

Soit dit en passant, une telle complexion répugne singulièrement aux nouveautés qu'on nous fait passer maintenant sous

(1) Au style près, c'est aussi beau que du La Bruyère : « Ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé » (*de l'Homme*).

Digitized by Google

le nom de « féminisme ». Si cette digne « fille d'étude » revenait au monde, elle s'étonnerait, elle se scandaliserait de sa postérité. Et, comme les comparaisons classiques lui étaient familières, elle se murmurerait tout bas le vers de Virgile :

Fronde virere nova, quod non sua seminat arbos

Mais elle ne le prononcerait pas tout haut, crainte de passer pour pédante. Car cette humaniste consommée n'avait pas le défaut de

Clouer du *latin* à ses moindres propos.

Elle ne fait point parade de sa science, elle la cache. Il n'y a rien en elle qui sente le « bas bleu », quoi qu'on en ait dit.

Sa langue a « je ne sais quoi de naïf, de hardi, de vif et de passionné », qui était un des charmes de nos vieux auteurs. On remarquera que j'ai tronqué la citation de Fénelon du mot « court ». C'est qu'en effet l'ancien français chez Christine est redondant. La bonne dame est diserte plutôt qu'éloquente. La « Sapience » qui s'échappe de ses lèvres est prolixe.

Mais que de circonstances atténuantes à invoquer en sa faveur! Les « humanités » étaient alors chose si nouvelle en France ! A se sentir en possession d'un instrument qui commençait déjà à pouvoir exprimer toutes les nuances de la pensée, ou en jouissait avec un peu d'ivresse. On en jouait pour le plaisir d'en jouer.

L'âge de la sobriété viendra plus tard. Pour le moment nous assistons aux premiers tâtonnements d'un genre que Christine a contribué pour sa forte part à créer : *la littérature morale.*

C'est l'aïeule des Nicole, des Bourdaloue, des Vauvenargues, des Joubert, c'est-à-dire des moralistes de second plan. Comme eux, elle manque d'imagination. C'est un esprit à mi-côte, ou plutôt c'est un ruisseau qui coule avec une fluidité continue, en un débit régulier, sans secousses, sur une pente molle et dans une direction rectiligne. Christine instruit et plaît ; elle n'émeut pas profondément. Ni traits, ni saillies.

Sa cervelle toujours va d'un pas mesuré,

Digitized by Google

comme celle de l'Etourdi de Molière. Tels sont les principaux aspects de son *esprit*.

* * *

Quelle est l'*âme* qui s'assortit à cet esprit? Une âme très haute et très pure, toute parfumée de piété, toute embaumée de charité chrétienne. Si « la piété est le tout de l'homme », comme le veut Bossuet, Christine pense qu'à bien plus forte raison encore elle est le tout de la *femme*, car elle fait de la piété la rançon de la grandeur, et la consolation de l'indigence. Elle exige d'autant plus de vertus chrétiennes que la personne est, par sa condition, plus à l'abri du besoin. Elle estime que si les riches et les grands ont plus de loisirs, c'est pour consacrer plus de temps à Dieu et aux pauvres (1). Telle est sa manière de rétablir l'équilibre social.

Cette piété n'est pas une façade de commande, c'est un sentiment sincère et profond. Mais nullement étroit. C'est une piété aussi éclairée que solide et qui exclut toutes les exagérations. « Car, dit-elle, rien de trop grande âpreté ne doit être pris sans un bon conseil ». Christine ne poussera donc pas les femmes au cloître, n'exaltera pas la virginité, ni même la viduité. Point de momeries ni de dévotion purement extérieure, car « petit vaudrait être vierge, ou chaste, faire abstinence ou dévotions, et que avec ce on fût un très grand pécheur ou pécheresse ». Si les mystiques l'intéressent peu, les Macette lui feraient horreur. La vertu qu'elle recommande et qu'elle enseigne n'est donc ni celle de l'ascète ni du cénobite, c'est *la vertu laïque*. Christine est le guide par excellence de la femme qui cherche à s'accommoder le plus honnêtement possible de l'état du mariage.

Personne mieux que Christine n'a senti en quoi le mariage doit différer de l' « amour caprice » ou de l' « amour goût », ou de l' « amour passion » et de toutes les autres nuances plus ou moins stendhaliennes de l'amour éphémère. D'autres ont

(1) C'est déjà la même doctrine que celle de Bossuet dans son fameux sermon sur *L'éminente dignité des pauvres dans l'Eglise*.

Digitized by Google

mieux décrit la *poésie* du mariage, mais nul n'en a mieux rendu le caractère grave et saint. Car le mariage est avant tout pour elle un sacrement. Sur ce point, elle tourna résolument le dos au féminsme contemporain qui aspire à régulariser l'adultère sous le nom de divorce et à hausser l'union libre au niveau de la considération publique. Notre tendance moderne est de faire prédominer dans l'union de l'homme et de la femme l'attrait sensuel et de limiter cette union à la durée toujours courte de cet unique attrait. Au contraire, pour Christine, l'affection conjugale ne doit pas se mesurer aux attraits physiques de l'époux. Ajoutons pour complèter sa pensée que « la réciproque est vraie ». Il est indigne d'une créature humaine et chrétienne de subordonner ses sentiments à la tournure de visage d'un homme qu'on était libre d'ailleurs de ne pas épouser. Ces sortes de dégoûts sont pour Christine de simples prétextes que notre lâcheté morale invente pour se dispenser du devoir juré solennellement. D'ailleurs où serait le mérite, si le mari était parfait ?

Fût-il même infidèle, sa faute n'excuserait pas les représailles de sa compagne. La loi du talion est un vestige de barbarie. La devise accréditée par l'impudicité moderne qui se déguise sous le nom de « féminisme », à savoir : *Chacun sa vie !* eût sonné à l'oreille de Christine, cette parfaite incarnation de la fidélité conjugale, comme une damnable hérésie.

Je trouve l'épouse selon le cœur de Christine de Pisan dans une de nos plus récentes pièces de théâtre, et ma galanterie se garderait bien de négliger cette occasion de « rajeunir » la pieuse et vénérable dame. M. Paul Hervieu a fait jouer (en avril 1909) à la Comédie Française une sorte de tragédie en prose, comme il les aime, où l'on voit une héroïne qui se résigne à un mariage sans joie, et qui résiste à un entraînement extra conjugal en disant : « *Il faut accepter avec leurs avantages et leurs chagrins les situations que nous avons voulues.* » Cette belle formule est un pur joyau dont l'auteur du *Trésor* eût aimé à enrichir son écrin.

Toute cette conception idéaliste du mariage s'appuie chez Christine sur une connaissance exacte de la psychologie féminine. Il se rencontrera bientôt des écrivains qui célébreront

Digitized by Google

la femme à l'égal d'une déesse Ils feront de cette créature ni meilleure ni pire que l'homme, mélangée comme lui de bien et de mal, une *Idole*. Le plus notoire de ces écrivains dans le passé est ce sieur de Saint-Gabriel (1) dont les prosternements extatiques et l'admiration béate devant la femme feraient hausser les épaules à une Vénus de marbre.

Le plus grotesque de ces illuminés à l'époque contemporaine est une certaine Mme C. Renooz (2). Christine a trop de bon sens pour donner dans ces exagérations ridicules. Mais, si elle n'élève pas la femme, elle ne la rabaisse pas non plus. Elle la traite comme un être tour à tour faillible, capable de vertu et porté au dévouement. C'est le juste milieu où se plaisent les amateurs de vérité objective. *Ni Démone, ni surfemme*. Et c'est là ce que j'avais à dire sur Christine de Pisan comme *moraliste*.

* * *

La place que la femme telle que la conçoit Christine peut tenir dans la *Société* est honorable et belle. Suivant Christine la femme obtiendra cette place par la vertu, la piété, la tenue, la bienséance, plutôt que par la montre de qualités exceptionnelles. Son éducation ne sera donc pas la même que celle de l'homme, qui a *besoin*, lui, de plus de lumières. De la part d'une personne aussi instruite que l'était Christine, cette opinion est de poids. C'est trancher implicitement la question du féminisme par l'*équivalence des sexes*. C'est donner par avance un démenti aux « militantes » qui proclament l'*égalité des sexes*. C est un blâme très net aux réformatrices, revendicatrices ou émancipées qui rêvent l'auto-da-fé du Code civil et la Révolution sociale.

On peut donc être féministe et bonne féministe sans partir en guerre contre l'ordre établi. Christine, quant à elle, accepte la société comme elle est. L'auteur du *Trésor* est traditionaliste et conservateur. Mais elle est attachée aux institutions

(1) Voir ci-après le chapitre qui lui est consacré.
(2) Voir le chapitre qui lui est consacré dans *Autour du féminisme*.

Digitized by Google

existantes sans superstition. Elle veut que la noblesse, cette colonne de l'Etat, ait pour support le mérite personnel et pour décoration la vertu.

Il faut, en quelque sorte, que la Princesse ou la noble Dame *achète* son haut rang par la supériorité religieuse et morale.

Par le travail aussi, et c'est là un des côtés les plus remarquables de ce féminisme tout idéaliste. On a vu plus haut par nos extraits tout ce que Christine exige de compétence économique, administrative, agricole, financière de la haute et puissante Dame. Ces citations et les rapprochements auxquels elles ont donné lieu nous ont fait voir l'Ancien Régime sous un jour nouveau. On ne connaît guère de ce Régime que la façade, laquelle est pompeuse et solennelle. Mais qu'y avait-il derrière cette colonnade imposante? Il y avait généralement des maîtresses de maison diligentes et sur qui reposait tout le fardeau de la direction intérieure. Ces femmes ne lisaient point, si ce n'est leur livre d'heures, et les mémoires de leurs intendants, maîtres d'hôtel et fermiers. Des occupations utiles absorbaient tout leur temps. Ce sont ces épouses et ces mères de famille admirables qui ont donné à la race française ce fond de solidité et de sérieux...

Aussi Christine a-t-elle bien raison de protester contre ce dicton vulgaire : « En sens de femme ne peut avoir grand gouvernement ». Sa protestation est d'ailleurs bien mesurée ; Christine remarque simplement : « De laquelle chose nous voyons souvent le contraire ». Nous le voyons grâce à elle, qui nous trace le tableau si édifiant et si instructif de la société aristocratique d'autrefois vue du côté « jardin » et non du côté « cour ».

C'est par ces peintures et c'est par ces préceptes que Christine nous a laissé un document de premier ordre sur une société disparue. Ce document, je n'hésite pas à le dire en finissant, *condamne* formellement le féminisme contemporain. Christine travailla au rapprochement des sexes et à la fusion des classes en demandant que la grande dame se fît à force de bonté et de charité *pardonner* sa richesse. Les agitatrices modernes, qui la main dans la main avec les socialistes et les néo-malthusiens, montent à l'assaut de nos institutions et met-

Digitized by Google

tent en péril l'avenir de la race, travaillent à une œuvre de haine et de désorganisation nationale.

Soit comme écrivain, soit comme moraliste, soit comme « sociologue », Christine de Pisan est estimable ; comme *caractère*, elle est digne du plus grand respect. L'auteur du *Trésor de la Cité des Dames* est un des types les plus achevés de « l'honnête homme ».

Théodore JORAN.

Digitized by Google

UN PENSEUR LYONNAIS

LACURIA

Suite et fin [1]

« *La foi et la science* sont encore les deux pôles, positif et négatif, d'une grande question... Ce sont les deux ailes de la pensée, par lesquelles elle peut s'élever dans la lumière. La science unie à la foi forme la vraie philosophie... mais dès que nous brisons l'harmonie de ces deux termes, nous retombons dans la série des erreurs. Si la foi repousse toute science, elle reste sans discernement... et devient superstition. Si la science repousse et exclut la foi, elle devient une formule creuse qui mâche à vide et laisse mourir l'âme d'inanition. Privée de toutes les vérités positives et infinies qu'elle ne peut produire par elle-même, elle ne remue que les vérités négatives et finies ; tout le bruit qu'elle fait n'est qu'un cliquetis de chiffres, de lignes, d'angles et de triangles ; elle ne voit et ne vit que de la matière, et, comme le serpent maudit, elle est condamnée à ramper et à manger la terre. C'est le criticisme pur. — Quelques-uns, sans rejeter la foi, ont voulu l'isoler de la science ; ils ont regardé les vérités de foi et de science comme deux séries parallèles qui ne doivent pas se toucher. Selon

(1) Voir janvier.

Digitized by Google

eux, on peut admettre la révélation dans sa conscience, mais la philosophie doit travailler sans s'en préoccuper, et chercher la vérité par la seule lumière naturelle. Cette erreur est le principe du cartésianisme, véritable manichéisme philosophique ; c'est cette erreur qui a fait dire à un écrivain : « Si l'Eglise condamnait cette proposition, j'aurais la foi d'avoir tort, mais je conserverais l'évidence d'avoir raison » (1). — L'école des mythiques ne rejette pas les données de la foi mais ils pensent que ces données, au lieu de contenir des vérités d'un ordre surnaturel, ne sont que des symboles qui recouvrent des vérités naturelles et purement scientifiques : cette erreur, qui confond les deux termes, représente dans cette série l'hégélisme. — Ici, la négation des deux termes retombe dans le scepticisme, expression commune de tout le néant intellectuel.

« Faisons encore une application de notre formule à deux termes qui sont dans la création le principal type du positif et du négatif : l'homme et la femme.. L'harmonie de ces deux termes est le mariage... Si, réservant l'unité pour l'un des deux sexes, on le prend pour centre, ne faisant de l'autre qu'un accessoire subordonné, divisé et mobile, on tombe dans deux grandes erreurs qui sont la polygamie et la polyandrie ou la prostitution. Dans cette série le dualisme se traduit évidemment par le divorce. Enfin la confusion des deux sexes amène les crimes contre nature. Ici le dernier terme ou le néant ne peut se traduire, il est zéro.

« Dans les questions secondaires et de détail, il est difficile souvent de trouver le développement complet des erreurs... mais toujours on trouve facilement les deux principaux termes : l'harmonie qui est le type du bien, et le dualisme ou la division, autrement dit la discorde, qui est le type du mal. Ainsi, l'âme et le corps par leur union réalisent la vie, et par leur séparation la mort. La pensée et la parole par leur harmonie produisent la sincérité et la vérité, et par leur discordance le mensonge. L'unité et la variété par leur combinaison font le beau, et par leur désaccord le laid. La vie et les sens don-

(1) On ne saurait mieux caractériser l'attitude de plus d'un moderniste actuel. Lacuria était prophète.

Digitized by Google

nait par leur union la sensibilité, et par leur isolement la léthargie, etc. »

Ceci nous amène à la conception du mal dans la philosophie de Lacuria. Comme le Vrai, le Beau, le Bien se résument dans l'Harmonie et l'Unité, le Mal est essentiellement division et désharmonie. « Dieu n'est pas l'auteur du mal, cependant le mal ne pourrait être s'il ne trouvait en Dieu le principe de sa possibilité et voici comment : l'intelligence ou la distinction, comme nous l'avons vu, renferme dans son essence l'inévitable nécessité d'un double terme. Aucune idée ne peut être distincte sans son opposé, sa négation, son ombre. L'idée de l'être suppose l'idée du non-être. Cependant aucun des termes de la série positive renfermée dans l'idée de l'être, ni de la série négative renfermée dans l'idée du non-être, n'a rien de mauvais en soi, c'est la série du moindre être que Dieu a réalisé par la création, et il a vu que tout ce qu'il avait fait était bon, *et vidit quod esset bonum.* Mais lorsque l'Etre divin a réalisé l'harmonie et la lumière par l'amour de l'Esprit-Saint, Dieu ne peut avoir une idée distincte de cette harmonie sans l'idée contraire qui est celle de la désharmonie. Or, l'idée de la désharmonie dans son ensemble et dans toutes ses subdivisions est l'*idée du mal* (1). » Lacuria ajoute : « L'idée du mal est donc bonne en soi, puisqu'elle contribue à la dernière perfection de l'intelligence... mais, pour rester bonne cette idée du mal ne doit pas sortir de l'intelligence. Dès qu'elle pénètre dans l'amour, qui n'est autre chose que l'harmonie, elle le détruit, et c'est là le mal moral... C'est pourquoi Dieu a cette idée, mais ne la réalise jamais (2). » Pour comprendre la laideur du mal il faut comprendre la beauté de l'harmonie : « L'un et l'autre se perçoivent au même degré, et pour comprendre vraiment le bien il faut élever sa pensée jusqu'à l'harmonie universelle... Toute créature doit entrer dans le concert universel et y faire sa note harmonieuse... Sans détruire pour cela la personnalité, le moi sera entièrement fondu dans le *nous*, et le nous lui-même dans l'unité qui est Dieu (3). » C'est surtout pour en

(1) T. II, p. 289.
(2) T. II, p. 291.
(3) T. II, p. 47.

Digitized by Google

inspirer l'horreur que la présence du mal nous est utile. Le mal moral est fondamentalement l'égoïsme et l'orgueil qui sont comme les deux cornes offensives du moi ; mais qui soupçonnerait qu'il porte en lui ces deux armes malfaisantes, si, à chaque pas que nous faisons dans la vie, nous n'étions blessés et froissés par d'autres *moi* que le nôtre ? Et lorsque nous revenons couverts des blessures, soit morales, soit physiques, qui nous ont été infligées par les autres *moi*, nous commençons à prendre au sérieux cette formidable parole de Pascal : *le moi est haïssable ;* et, après avoir éprouvé que le moi est haïssable dans les autres, la logique nous insinue qu'il doit bien aussi l'être en nous-mêmes, de là cette loi morale qui est le sommet de la sagesse humaine : ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse, c'est-à-dire : maintiens ton *moi* dans de telles limites qu'il ne puisse blesser ni froisser personne » (1).

Quelle que soit sa forme, intellectuelle, morale, esthétique, physique ; qu'on l'appelle erreur, laideur, haine, vice, maladie, douleur, le mal est essentiellement discordance, désharmonie (des idées, des cœurs, des traits, des fonctions, des aspirations, etc.). La désharmonie est le péché contre l'Esprit-Saint, qui est amour et beauté. « Selon la grandeur de l'être, l'harmonie peut être plus riche et plus admirable, et la discordance prendre d'effroyables proportions. L'harmonie de l'être avec lui-même peut être de la volonté, alors elle est amour et béatitude ; elle peut être de la pensée, alors elle est vérité et lumière. La discordance de la volonté est haine et douleur, celle de la pensée est erreur et ténèbres » (2).

Une des idées les plus importantes de la philosophie de Lacuria est celle de la hiérarchie des biens. C'est encore une forme de l'harmonie. La sagesse, qui est la vérité même, consiste à tout aimer à sa place, tandis que le mal est, le plus souvent, non pas l'absence d'amour, non pas la haine d'un bien, mais le désordre dans la hiérarchie des amours et des biens, la préférence d'un bien inférieur à un bien supérieur.

Par exemple, le plaisir est un bien, mais préférer le plaisir à

(1) T. II, p. 49.
(2) T. II, p. 314.

Digitized by Google

la raison est un mal. De même encore, la raison est un bien, un très grand bien, mais s'en tenir à la raison et refuser la foi, quand elle s'offre, « mettre franchement sa fin dernière dans le bonheur naturel » est un mal et une erreur. C'est ici qu'il faut lire dans les *Péchés capitaux*, cette page profonde de Lacuria sur la gourmandise, qu'il rapproche de l'incrédulité : « Celui qui a goûté cette manne céleste (la foi) la met bien au-dessus de toute autre nourriture. Mais... l'homme peut fermer la bouche de son entendement, refuser la nourriture surnaturelle et lui préférer la nourriture naturelle, soit intellectuelle, soit matérielle, et c'est en cela précisément que consiste le péché de la gourmandise... (1). La gourmandise n'est donc pas d'apprécier la saveur des fruits et des mets, ***mais de préférer*** la nourriture naturelle à la nourriture surnaturelle et de se préoccuper *exclusivement* de la vie mortelle. Cette préoccupation exclusive est l'état nécessaire des animaux, qui sont incapables d'une vie plus élevée. La gourmandise dans l'enfant n'est pas un vice..., parce que la nourriture surnaturelle ne lui est pas encore connue et qu'il n'a pas eu la liberté de choisir ; mais lorsque la foi lui a révélé la vie éternelle, il doit donner la *préférence* à la vie supérieure, et, s'il ne le fait pas, faute de foi, *il commet le péché d'incrédulité qui est aussi celui de gourmandise* » (2).

La lutte des trois amours est une autre forme de la hiérarchie des biens : « Au bas de l'échelle, nous trouvons l'amour sensible ou animal, c'est sur ce point surtout que le péché originel a exercé ses ravages... L'humanité a un sentiment inné de cette dégradation, et la honte d'être nus, que nous a léguée Adam, est un témoin irrécusable et immortel de la déchéance primitive... Au second degré, au-dessus des sens, nous trouvons l'amour humain, l'amour du cœur, inépuisable source de la poésie humaine. C'est le choc de deux âmes qui, par leur rencontre, produisent, comme les deux électricités, une lumière dans laquelle elles se transfigurent l'une devant l'autre... Tant que dure le ravissement de cette vision, l'homme oublie

(1) « Le rationalisme est la gourmandise de l'esprit. »
(2) T. II, p. 122.

Digitized by Google

l'espace et ne compte plus les heures ; il n'a qu'une pensée, qu'un désir, pouvoir jeter l'ancre et rendre éternel le moment présent... Mais une voix l'appelle à un degré supérieur... Ici, la parole hésite et la pensée se trouble, car la sainteté à laquelle Dieu nous appelle, ce n'est point l'adoration d'une créature, ce n'est point la société de l'amitié, mais c'est le sanctuaire intime, c'est le Saint des Saints dont le voile s'entr'ouvre. C'est le bonheur divin, c'est l'amour d'identité, l'amour de l'épouse pour l'époux, offert à la créature finie par l'Infini. A cette vue, l'âme voudrait, comme les Séraphins que vit Isaïe, se voiler tout entière de ses ailes, émue et tremblante, elle ne peut que murmurer ces mots : Saint ! Saint ! Saint ! » (1). Or, telle est la grande difficulté de la vie. L'amour supérieur ne peut remporter la victoire sur les deux autres que par une lutte gigantesque, lutte qui serait bien au-dessus des forces de l'homme, sans le secours de la grâce qui ajoute la force divine à la force humaine. Car, bien que l'amour supérieur soit plus grand et plus beau, il n'agit sur le cœur de l'homme que par l'espérance, tandis que les autres l'entraînent par leur réalité et leur importunité. La victoire la plus difficile à remporter est celle sur l'amour spirituel. Ici, la tentation est d'autant plus délicate et irrésistible que cet amour est pur en lui-même, qu'il attire sympathiquement notre être tout entier, qu'il séduit et fascine par une lumière éblouissante, que sans l'appel supérieur il serait le port où le cœur peut se reposer, et que tout son crime est de ne pas être le premier. Il paraît même que cette séduisante tentation serait au-dessus des forces humaines, et que Dieu dans sa miséricorde nous l'a épargnée, car le beau rêve de l'amour dure peu et ne se réalise jamais. » La réalisation de cet amour, dit ailleurs Lacuria qui revient à cette idée, « serait une tentation si dangereuse que Dieu l'a supprimée de la terre... L'amour humain s'évanouit donc de lui-même et disparaît de l'arène, et la lutte reste engagée entre l'amour supérieur et l'amour inférieur, — lutte immense et terrible qui fait une grande partie de l'histoire de l'humanité » (2).

(1) T. I, p. 283.
(2) T. I, p. 284.

Digitized by Google

Qu'on entende bien ici la pensée de Lacuria. L'amour inférieur n'est pas un mal en lui-même : il est un bien, il est le plus grand bien de l'animal. De même l'amour humain proprement dit est le bien suprême de l'homme, de l'homme naturel. Mais la philosophie de Lacuria, la philosophie totale, essentiellement *unitive*, monte plus haut, jusqu'à l'union avec Dieu. Sans doute, la séparation naturelle de Dieu et de la créature « n'est pas en elle-même un mal; c'est une imperfection de la créature finie, c'est, entre Dieu et la créature, la réalisation de la distinction. Mais lorsque la créature refuse le rapprochement que Dieu lui offre, la distinction devient division, la différence devient désharmonie volontaire, et c'est le mal moral » (1)

Il y a dans Lacuria, à côté du penseur, un savant intuitif et profond. Il voit dans les trois grandes forces de la nature (chaleur, électricité, lumière), un vivant symbole de la Trinité divine.

« Le calorique meut et dilate, l'électricité distingue et sépare, la lumière réunit et éclaire... Ces trois fluides sont tous trois partout dans la création, le moindre rayon de soleil les renferme tous, et leur union est si intime que plusieurs ont pensé que la lumière, la chaleur et l'électricité n'étaient que le même fluide vibrant différemment. Cependant les fluides affirment leur triplicité en se manifestant séparément et en même temps dans le plus beau des phénomènes, le spectre solaire (2). » Lacuria a, sur le spectre solaire, une théorie originale et personnelle : « Les physiciens, dit-il, ont pensé que la lumière était un composé de sept couleurs que le prisme divisait. Qu'il me soit permis de protester contre cette supposition. La lumière est harmonie, et l'harmonie ne peut se diviser sans se détruire. » Le jaune éclatant, centre du cône lumineux, est, à ses yeux, la couleur de la lumière pure, tandis que le rouge serait la lumière influencée par le cône calorique, et le bleu par le cône électrique. « Nous voyons donc, dans la belle page que Dieu écrit dans l'arc-en-

(1) T. II, p. 291.
(2) T. II, p. 276.

Digitized by Google

ciel, trois fluides s'échappant d'un rayon de soleil, et trois actions diverses qui se montrent étalées en trois points, puis combinées à divers degrés dans le reste de l'espace » (1).

Lacuria croit aux sexes en chimie et divise les corps en mâles, femelles et hermaphrodites, ou positifs, négatifs et neutres ; pense que « l'électricité négative ou femelle s'attache de préférence aux molécules triangulaires ou impaires, et l'électricité positive ou mâle aux molécules parallélipipèdes dont le premier type est le carré. »

De la théorie de l'aimant, il tire presque toute l'astronomie : « Nous avons appelé l'usage exceptionnel de notre corps fluide « *la seconde vue* », on pourrait appeler le magnétisme de la pierre d'aimant « la *seconde action* ». On sait que la terre n'est elle-même qu'un immense aimant qui, comme la pierre magnétique, a son corps fluide organisé. On a calculé avec soin les équateurs et les pôles de cette immense hyperbole électrique qui oscille autour des pôles de rotation de la terre, sans coïncider avec eux. Ce corps fluide de la terre, qui lui donne une seconde action, rend compte de bien des phénomènes inexplicables sans lui... C'est cette seconde action du corps fluide des deux astres (terre et soleil) qui donne l'explication la plus naturelle et la plus vraisemblable de l'excentricité de l'orbite terrestre, qui, au lieu d'être un cercle, se trouve une ellipse, dont le soleil occupe un des foyers » (2). Voici une vue grandiose : « Le magnétisme terrestre a la forme d'une hyperbole, c'est-à-dire que les électricités de son corps fluide sont à l'état de séparation, et quand nous n'en aurions d'autre preuve que l'obscurité de la terre, cela suffirait, mais si l'on pouvait rejoindre ces deux pôles magnétiques, l'hyperbole deviendrait une ellipse, l'électricité se changerait en lumière et la terre deviendrait lumineuse » (3).

Il serait étrange que, parmi les grandes vues et les intuitions ou les conjectures scientifiques d'un tel penseur, il ne se glissât point parfois des hypothèses paradoxales ou fausses,

(1) T. II, p. 277.
(2) T. II, p. 285.
(3) T. II, p. 286.

Digitized by Google

telles que celles des trois corps de l'homme, du corps subtil des anges, de l'essentielle matérialité de tout être qui a des bornes, matière et limite étant synonymes, et l'esprit pur demeurant le privilège de l'Infini. Les idées sur la survie animale ne pourront que plaire aux amis des bêtes, mais sa distinction entre les animaux qui ont un corps fluidique et ceux qui n'en ont pas, paraîtra cherchée ou puérile. Des phrases comme celle-ci : « La création est terminée et Dieu se repose », ou telle objection trop simpliste aux apparitions des saints, ne me semblent pas, non plus, très dignes du langage philosophique. D'autre part, le besoin de la symétrie intellectuelle et des rapports harmonieux à établir entre les réalités les plus distantes, invite parfois notre auteur à des rapprochements bizarres, dont la précision formulée en des tableaux synoptiques paraît subtile ou hasardeuse. Tel est le tableau des sept demandes du *Pater* comparées aux sept sacrements, aux sept vertus et aux sept puissances de l'âme, ou celui des neuf chœurs angéliques rapprochés des neuf couleurs (y compris le gris et le blanc). Un grand esprit est, plus qu'un autre, capable de distractions enfantines : telles les réflexions fort ingénieuses de Lacuria sur les nombres 10 et 11, dont la philosophie malheureusement suppose le système décimal et la forme arabe du chiffre. Un défaut plus choquant de toute l'œuvre, mais non imputable à l'auteur, est la profusion des erreurs typographiques qui déparent les deux volumes, à tel point que j'ai cru devoir, pour quelques-unes d'entre elles, celles qui faussent et dénaturent la pensée, dresser un *erratum* qui servira d'appendice à cette étude.

III

Mais toutes les taches dont j'ai parlé se noient dans le globe lumineux d'une pensée toujours sidérale et simple, traduite en un style dont la clarté et j'allais presque dire la bonhomie (mérite rare en des œuvres de ce genre) n'ont d'égale que la transcendance des réalités qu'il reflète. C'est que Lacuria n'a

Digitized by Google

rien du pédant. L'écrivain (mérite-t-il ce titre?) le savant, le penseur, sont en lui l'homme même, qui parle et a vécu ce qu'il dit et pense. Il sait que le savoir n'est pas d'une autre essence que la raison, ni la raison que l'amour. Il distribue simplement, humainement, cette grande et belle lumière, triple et une, qui est, en même temps, foi, métaphysique et science, unité glorieuse des trois états de l'esprit, mutilé et décapité par Comte. Il n'oublie pas que le vrai est le bien, et que tous deux sont le beau. C'est pourquoi ce profond métaphysicien est un sage, et ce sage un poète. C'est lui qui a dit du grand art ce mot profond : « La perfection de l'imagination c'est la vérité. » S'il ne cultive guère cet art séparé qui se nomme la phrase et le style, s'il l'ignore même ou le dédaigne, le besoin de donner un corps à sa pensée, d'exprimer l'esprit par la matière, lui suggère fréquemment les images les plus originales, les comparaisons les plus ingénieuses, qui ne sont le plus souvent d'ailleurs que le reflet réel des deux mondes l'un dans l'autre, une preuve de plus de l'harmonie universelle, de la distinction dans l'unité, qui est toute sa philosophie.

« La tendance au bonheur ou à l'amour, soit supérieur, soit inférieur, est à l'âme, écrit-il, ce que la pesanteur est au corps. Tous les corps, à moins d'obstacles, descendent les pentes par leur propre poids. C'est ainsi que toutes les eaux de la terre, à travers les rochers, les sables, les forêts et les digues impuissantes finissent par arriver à l'océan ; ce n'est que par l'attraction merveilleuse du soleil qu'elles remontent en partie jusque dans les nuages » (1). En quoi consiste le mal et à qui est-il imputable? La comparaison suivante va nous le rendre sensible : « Lorsqu'un habile musicien construit un piano, c'est pour produire l'harmonie. Si un élève désobéissant à ses leçons frappe à la fois des notes qui faussent entre elles, la discordance qu'il produit déchire les oreilles et offense le maître. L'élève peut-il reprocher au maître d'avoir fait ces notes qui faussent entre elles? Non certes ! Le maître peut dire : aucune note n'est fausse en elle-même, toutes ont leur harmonie dans

(1) T. II, p. 128.

Digitized by Google

le clavier, suivez mes préceptes et jamais aucune discordance ne blessera les oreilles » (1).

Dans le même ordre d'images chères à un musicien tel que Lacuria, voici le fondement philosophique de l'amour du prochain : « Si les cordes d'un piano avaient la liberté et le sentiment, naturellement elles aimeraient toutes celles qui sont en harmonie avec elles et auraient en horreur celles qui sont en désaccord. Lorsqu'on vient de placer les cordes à un piano neuf, presque toutes sont discordantes, et, dans ce cas, chaque corde aurait peine à trouver dans tout le clavier une corde sympathique et n'aurait que de l'aversion pour toutes les autres. Mais le musicien qui doit accorder le piano a dans la pensée le modèle de l'harmonie qu'il doit mettre entre tous ces éléments discordants, et c'est parce qu'il espère les amener à cette harmonie, qu'au lieu de les haïr, il les aime d'avance. Il pourrait donc dire à ces cordes : prenez patience, maintenant toutes vos voix jurent entre elles, mais tout à l'heure chacune de vous sonnera en harmonie avec toutes les autres. Loin de vous nuire entre vous, vous vous ferez valoir par la richesse des accords et vous contribuerez toutes ainsi au bonheur les unes des autres. Celles qui refuseront de se soumettre à la tension nécessaire et se briseront, seront jetées dehors et ne pourront plus vous troubler. Vivez donc en paix dès maintenant, en vue de l'harmonie future » (2).

Voici un tableau aussi gracieux que profond de la philosophie indoue : « Au commencement, disent les Vedas, livre sacré de l'Inde, était Brahm, l'être, l'infini, l'unique. Maya, l'Illusion, qui n'a point d'être réel, qui est à la fois sa fille, sa sœur, son épouse, se présente devant lui avec les mille séductions de la variété : de leur union naissent tous les êtres, qui, comme leur mère, ne sont qu'illusion » (3). Et ceci, au chapitre de la liberté extérieure : « On a dit : la liberté est un droit et doit être absolue, c'est-à-dire qu'elle ne doit avoir d'autre limite que la liberté d'autrui. C'est comme si l'on disait à un

(1) T. II, p. 29.
(2) T. II, p. 93.
(3) T. I, p. 30.

Digitized by Google

homme écrasé au milieu d'une foule : « Vous êtes libre d'aller partout où vous voudrez, seulement vous êtes limité par vos voisins « (1).

Voici le problème de la liberté de penser conciliée avec la tutelle de l'Eglise : « Les Français ont le droit de voyager par toute la France ; pour leur faciliter le voyage, on a tracé des chemins et on a fait une carte routière. En quoi cette carte gêne-t-elle la liberté des voyageurs qui la consultent? Celui qui se plaindrait de la tyrannie de la carte et demanderait son abolition, que demanderait-il sinon la liberté de s'égarer? » (2).

Parfois ce sont de grandes images qui traversent le ciel de la pensée d'une aile brève ou d'une vaste envergure : « Le sublime est un éclair de l'Infini en un mot. » « Les mystères qui sont des tranches du pain infini de la vérité. » — Ces concisions brillantes sont plutôt rares en son style simple. Mais voici, ouvrant le chapitre du bien et du mal, une figure grandiose et dramatique : « Lorsque Macbeth, sur le point de s'asseoir au royal festin, aperçoit l'ombre de Banco assise à sa place, il recule d'horreur. Plus de joie, plus de fête, le festin est interrompu. Ainsi, lorsque la raison s'asseoit au splendide festin de la philosophie, si, après avoir admiré les harmonies de l'être, elle se trouve tout à coup en face de la pensée du mal, toute lumière semble s'éteindre. Elle se trouble et se scandalise. Que fait ce monstre au milieu des splendeurs de la création? Qui lui a donné naissance? D'où vient-il? Que deviennent la bonté et la puissance devant cette formidable apparition? C'est avec ces terribles problèmes que nous avons à lutter » (3).

Citons encore ce gracieux rapprochement de la mélodie et de la lumière : « Qu'est-ce que la lumière pour la musique? Il me semble que c'est la mélodie ou le chant. On dit qu'une harmonie est grande et sombre lorsque les accords se succèdent sans qu'il soit possible de saisir un chant, l'âme qui écoute est

(1) T. I, p. 162.
(2) T. I, p. 303.
(3) T. II, p. 23.

Digitized by Google

saisie de terreur comme un voyageur qui parcourt de vastes souterrains ; mais qu'un chant pur et limpide se dégage de l'orchestre, vous respirez, comme si un rayon de lumière vous rendait le jour » (1). Et ce croquis de l'oubli : « L'oubli est comme un voleur qui, sans cesse occupé à piller notre vie, ne nous en laisse que des lambeaux ; notre souvenir alors, au lieu de ressembler à un manteau royal, ressemble à un vêtement déchiré, rempli d'innombrables trous » (2).

Terminons par cette analyse philosophique de la mémoire qu'il appelle « le trésor de l'âme » : « Ce trésor a trois compartiments. Dans le premier est l'imagination, ou mémoire du fini concret; dans le second la mémoire du fini abstrait; dans le troisième, la mémoire de l'infini. Le premier est comme un magasin où sont étalées toutes les images, toutes les formes, toutes les couleurs. Le second est comme un salon où l'on renferme les métaux précieux, les monnaies d'or, d'argent et de cuivre, et cette monnaie de la pensée c'est toutes les abstractions de l'intelligence, la série des nombres, les richesses du langage, les formules de la science et la collection des raisonnements. Dans la troisième, comme dans un sanctuaire, se conserve, à part, la pierre sans prix de l'idée de l'être, qui, polie et taillée par le langage et la révélation, est devenue l'idée de l'Infini, la notion de la Trinité et de tous les mystères de la foi, qui sont autant de facettes de ce diamant divin... Chacun des trois trésors de la mémoire a un rôle différent dont l'importance n'est pas la même, bien que chacun ait son utilité. C'est l'*abstraction* qui *dessine* la pensée, c'est l'*imagination* qui la *colore*, mais c'est l'*idée de l'infini* qui la *vivifie*. Prenons un homme, une statue et une image peinte, l'apparence peut être la même, mais l'image n'est qu'une illusion, la statue a la forme et la dimension, mais l'homme seul a la vie, et la vie en lui est infiniment plus précieuse que la forme qu'il a de commun avec la statue et l'apparence que l'image reproduit. Malheureusement l'effet est souvent en raison inverse de l'importance dans l'œuvre littéraire, c'est l'image qui attire tous

(1) T. I, p. 200.
(2) T. I, p. 220.

Digitized by Google

les regards, qui frappe et entraîne la multitude ; il faut un effort d'esprit dont tous ne sont pas capables pour s'élever à l'abstraction, et l'infini n'est accessible qu'au recueillement de l'âme et à la plus profonde attention. Cependant c'est l'*infini* qui doit être le but de toute œuvre bonne, l'*abstraction* et l'*image* ne sont que des moyens dont toute l'utilité est de conduire au but. Le chef-d'œuvre en ce genre, sont les admirables instructions de Jésus-Christ dans l'Evangile » (1).

En un livre de philosophie transcendante tel que les *Harmonies de l'Etre*, il est clair que, de ces trois éléments, c'est l'*abstraction* qui prédomine. Mais cette abstraction, pourrait-on dire, n'est jamais abstraite, elle se revêt à chaque page des teintes de l'*image* ou des précisions de la forme, et l'œuvre est tout entière vivifiée, illuminée par l'*idée de l'infini*, du Dieu triple et un dont toutes les abstractions, toutes les formes et toutes les images, ne sont pour ainsi dire que les moyens d'expression, les reflets et les symboles, minutieux ou magnifiques. Si la sainteté est, comme l'affirme notre penseur, « l'amour de l'harmonie » (je ne dis pas celle du style, mais des idées et des choses), nul ne fut plus saint que Lacuria. Nul ne donne mieux, par sa vision même, cette impression essentiellement philosophique de l'unité lumineuse. « L'unité est lumière, dit-il, cela est incontestable. Pour l'intelligence humaine, lorsque plusieurs idées se présentent à notre esprit, nous ne les trouvons claires ou umineuses que lorsque nous en avons saisi l'unité. Lorsque l'unité de ces idées nous apparaît, nous éprouvons le même sentiment que nos yeux à l'apparition d'une belle clarté, et nous appelons le rapprochement de ces idées un trait de lumière. L'unité matérielle semble produire aussi l'effet de la lumière. L'harmonie des formes les rend intelligibles, et même une belle forme paraît toujours plus lumineuse qu'une autre. Lorsque la beauté s'élève à un haut degré, il semble qu'elle rayonne, une belle figure paraît comme entourée d'une auréole lumineuse, et l'on dit : une beauté éblouissante. Mais pour qu'une beauté devienne vraiment éblouissante, il faut qu'elle emprunte une autre lumière, c'est celle de l'amour, qui

(1) T. I. p. 263.

Digitized by Google

est lumière aussi... L'amour *comprend*, par une espèce de divination qui franchit des abîmes et mène droit au but, et il est heureux pour la société que l'amour vienne souvent au secours de l'intelligence. Mais c'est dans l'ordre surnaturel que le rôle de l'amour comme lumière atteint toute sa grandeur. Le nombre des chrétiens croit plus encore par le cœur que par l'esprit. C'est l'amour qui les éclaire, et sa lumière est bien réelle, car elle se manifeste au dehors, lorsque le cœur d'une personne sainte s'échappe par ses lèvres. On est alors étonné de la clarté et de la puissance de cette parole. Oui, elle est puissante, la parole de celui qui aime, c'est elle qui a éclairé et charmé le monde, et elle est souvent plus efficace pour convertir un savant que tous les raisonnements. Les dogmes du christianisme renferment de hauts mystères qui font pâlir les savants qui veulent les sonder avec leur seule intelligence, parce qu'ils dépassent toute intelligence ; malheur donc à eux si l'amour les abandonne, ils trébuchent inévitablement. Toute hérésie est venue ainsi ; l'amour s'est retiré, avec lui la lumière ; alors le savant ne comprend pas ce que comprennent une simple femme et un enfant. Que ceux donc qui sont dans les ténèbres du doute, au lieu de s'obstiner et torturer leur intelligence, invoquent aussi l'Amour, et il les éclairera » (1).

La philosophie actuelle reste étrangère à la foi, parce qu'elle reste étrangère à l'amour supérieur, et aussi à la haute lumière. Elle est « scientifique », mais au sens étroit du mot qui exclut, du même coup, et les sciences d'en haut et les pulsations de l'âme. Cette philosophie sèche, mutilée, aride, a comme il advient toujours, provoqué la naissance de son contraire, — et même de ses contraires : dans l'ordre intellectuel la recherche du mystère trouble, l'occultisme, le spiritisme ; dans l'ordre moral la philosophie de l'action et de la volonté, le pragmatisme. Mais tous ces tronçons de philosophie sont impuissants à se rejoindre, et la pensée moderne reste divisée contre elle-même, — d'où la souffrance de bien des âmes, parce

(1) T. I. p. 59. — Le « péché contre le Saint-Esprit, qui ne peut être pardonné ni dans ce monde, ni dans l'autre », ne serait-il pas précisément ce refus de l'amour divin ?

Digitized by Google

qu'elles ne cherchent pas assez haut l'unité et l'harmonie de leurs aspirations divergentes. Lacuria nous enseigne — sur les sommets — cette unité et cette harmonie. « Nombre d'admirateurs, écrit M. Gabriel Boissy, le tiennent pour un mystique égaré au XIX^e siècle et considèrent sa philosophie comme archaïque. Plaisant et timide jugement ! Qui le prononce, n'a pas la vision panoramique du mouvement des esprits. Lacuria date une époque de la pensée humaine : il inaugure la métaphysique positive. Je ne peux ici ni développer cette formule, ni prouver que les *Harmonies de l'Etre* sont l'une des œuvres majeures de *toute* la philosophie française. Leur méthode, leur objet, leur métaphysique les caractérisent. Leur méthode, selon une dialectique intégrale, compare, oppose, harmonise les données de la science, de la foi et de la pensée pure. Leur objet embrasse pour la première fois, en une prodigieuse synthèse, l'absolu et la molécule et tend, avec une constante logique, à la réduction à l'unité. Leur métaphysique est en même temps spéculative et expérimentale : elle développe les pures opérations de l'esprit, cherche les lois de l'expérience et vérifie les unes par les autres. »

On ne saurait mieux dire, et je clos par ce jugement cette trop longue et trop courte étude sur le titan modeste qui éleva, dans l'ombre de sa vie, à la gloire de la religion et de la science, le monument grandiose et inconnu que sont les *Harmonies de l'Etre*.

Joseph SERRE.

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

THEOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

Commentaire français littéral de la Somme Théologique, par le R. P. PÈGUES, O. P. — Tome IV : *Traité de l'Homme.* — Un vol. gr. in-8°, 806 pages. — Toulouse, Edouard Privat, 1909. — *Prix :* 10 fr.

Le R. P. Pègues, actuellement professeur de théologie morale à la nouvelle Université internationale dominicaine à Rome, poursuit courageusement le travail considérable qu'il a entrepris : la publication d'un commentaire français de la Somme Théologique. Le tome quatrième de ce commentaire renferme *le traité de l'œuvre des six jours et le traité de l'homme*, soit vingt-cinq questions de la Première Partie (qq. 65-89).

Nous avons déjà eu l'occasion de louer la haute compétence du P. Pègues, et nos lecteurs savent combien nous apprécions son savoir, sa méthode, la sûreté de sa doctrine. Nous retrouvons ces mêmes qualités dans le volume que nous avons sous les yeux, et où sont discutés les problèmes les plus ardus concernant l'âme humaine. Mais si la partie philosophique du commentaire, de beaucoup la plus importante, est toujours lumineuse et forte, quelques détails d'exégèse dans le traité de l'œuvre des six jours nous semblent moins clairs et moins justifiés. Dans ce traité de l'œuvre des six jours, tel que l'a conçu saint Thomas, il y a des affirmations indiscutables, des considérations très intéressantes et des hypothèses très vraisemblables ; mais il y a aussi des lacunes qu'il aurait été avantageux de combler et des interpétations qu'il aurait fallu modifier. Le P. Pègues n'ignorait pas les difficultés que pré-

Digitized by Google

sentait ce travail de remaniement et de correction. Il écrit (p. 3) : « Notre office est de suivre la pensée de saint Thomas d'aussi près que possible, et de voir comment le saint Docteur a su lire lui-même cette première page de nos saints Livres ». Il ajoute, à propos du firmament (p. 88) : « Quant à déterminer exactement ce qu'il faut entendre par ce firmament et en quel sens ou de quelle manière il a été fait au second jour, saint Thomas nous a prévenus qu'il fallait être sur ce point d'une grande réserve ». Pourquoi dès lors se montrer un peu sévère et dire (p. 96) qu'une certaine exégèse va contre la règle à laquelle il faut tenir par dessus tout « la vérité de l'Ecriture », quand cette exégèse affirme que les Hébreux imaginaient le firmament comme une voûte solide? Est-ce aller contre la vérité de l'Ecriture, de penser que les Hébreux jugeaient d'après les apparences sensibles? Est-il bien sûr que l'Ecriture nous donne un enseignement au sujet du firmament? En exagérant un peu en ce sens, l'on prouverait que saint Thomas lui-même est en défaut, quand il suppose que les eaux dont il est question dans le texte de la Genèse représentent la matière informe (q. 68, a. 3). Et le P. Pègues serait aussi en contradiction avec la vérité de l'Ecriture, quand il écrit (p. 98) : « Avec l'hypothèse moderne, on dirait que les eaux dont parle Moïse signifient la *nébuleuse* prise dans son ensemble, et le firmament désignerait l'espace interposé entre la partie de la nébuleuse qui devait servir à former la terre et les autres parties destinées à former les corps célestes. »

Le R. P. Pègues qui doute, avec raison, de la valeur de l'hypothèse des jours-époques et qui semble n'avoir aucune sympathie pour la vision d'Adam selon l'opinion du P. Hummelauer, aurait dû profiter de l'occasion qui s'offrait à lui de dégager théologiquement cette page de la Genèse de toute solidarité avec des interprétations plus ou moins scientifiques. « La vérité de l'Ecriture » et le caractère historique de ses récits ne sont pas plus en cause quand il s'agit du firmament que lorsqu'il est question du sens du mot jour, ou de la nature des eaux supérieures, ou de l'arrêt du soleil.

L. PÉRIER.

La Somme du prédicateur sur les temps liturgiques et les évangiles, par P. GRENET D'HAUTERIVE. — Grand in-8°, tome I^er^, p. X-646. — Montrejeaun, Soubiron, 1910. — *Prix :* 0 fr. 00.

Comme le fait observer l'auteur dans la préface, le thème des instructions adressées aux fidèles pendant la messe devrait être tiré

Digitized by Google

du saint évangile. Le concile de Trente en fait même une loi formelle aux pasteurs et à tous ceux qui ont charge d'âmes. L'auteur se propose de les aider à remplir cette mission si utile, et, à l'aide de matériaux puisés aux sources les plus variées et les plus sûres, les met en mesure de faire des instructions fort intéressantes. Il suit pas à pas l'année liturgique. Après avoir placé sous les yeux l'évangile de chaque dimanche, il y joint une explication liturgique de la fête, et plusieurs prônes qui mettent en relief les leçons renfermées dans le texte sacré. On a beaucoup écrit sur les saints évangiles ; les pères de l'Eglise ne cessaient de les exposer aux fidèles, et d'en expliquer les divins enseignements sous les formes les plus variées. Après vinrent les théologiens et les exégètes qui continuèrent la méthode des Pères et l'adaptèrent aux formules rigoureuses de la scolastique. Un prêtre occupé au ministère des âmes n'a ni les ressources nécessaires pour se procurer les ouvrages qui composent cette littérature ni le temps de les parcourir. Cet ouvrage leur permettra de puiser dans cette riche littérature, car l'auteur en a recueilli la substance, et l'a pour ainsi dire condensée dans ces instructions, de telle sorte qu'elles nous offrent un résumé clair et substantiel de l'enseignement traditionnel. Outre les prônes qui pourront être donnés aux fidèles et servir à leur édification, nous trouvons des plans très bien conçus et munis de références qui permettront aux travailleurs de creuser leur sillon et d'approfondir différents points de la doctrine chrétienne.

Ph. GONNET.

Das Hohelied kritisch und metrisch untersucht, von V. ZAPLETAL O. P. — Un vol. in-8° de VII-152 pages. — Fribourg (Suisse), Gschwend, 1907.

Le P. Zapletal considère le Cantique des cantiques comme un recueil de chants lyriques qui n'ont guère d'autre unité que celle de leur objet ; l'hypothèse du drame est exclue, et à bon droit. On doit distinguer deux interprétations du Cantique. Selon la première, ce poème est la description de l'amour humain d'un fiancé et de sa fiancée, description qui n'a d'ailleurs rien d'immoral. Les expressions en sont naturellement empruntées à la poésie amoureuse, et le P. Zapletal relève dans l'ancienne poésie égyptienne et arabe, des expressions parallèles. Il éclaire aussi l'explication du Cantique par la comparaison avec les usages actuels des noces dans l'Orient

Digitized by Google

sémitique, suivant en cela l'exemple de Wetzstein dont il résume les observations. A ce premier point de vue, le Cantique est donc un recueil de chants nuptiaux. Mais le sens allégorique de ce livre inspiré a toujours été affirmé par l'Eglise, et cette interprétation s'autorise du fait que l'Ancien Testament se sert volontiers de l'amour humain pour symboliser les sentiments de Dieu envers Israël. Ce second sens se présente-t-il comme un sens littéral, ou seulement comme un sens spirituel (typique ou mystique), l'Eglise laisse cette question libre. En tous cas, il faut se souvenir que dans l'allégorie les grands traits seulement du récit doivent être appliqués à l'objet figuré : vouloir allégoriser chaque détail et chaque mot serait un non-sens. Il est possible que cette collection de chants soit l'œuvre d'un seul auteur, mais cet auteur n'est point Salomon ; la langue du Cantique oblige à lui attribuer une date beaucoup plus récente, bien qu'on ne puisse la préciser. A la suite de l'introduction que je viens de résumer est reproduit le texte héberu, corrigé et disposé selon la métrique ; il est suivi du commentaire et de la traduction. Les notes témoignent d'une connaissance très étendue des littératures sémitiques et classiques, et le volume tout entier est digne des autres ouvrages du P. Zapletal.

E. PODECHARD.

Der Leserkreis des Galaterbriefes ; ein Beitrag zur urchristlichen Missionsgeschichte von Dr Alphons STEINMANN. — In-8°, XIX-251 pages. — Münster, Aschendorff, 1908. — *Prix :* 6 fr. 50.

Le Dr Steinmann a prouvé, dans un premier travail, que l'épître aux Galates avait été écrite vers l'an 54-55 ; dans un second, il cherche quels sont les destinataires de cette épître. Est-ce les habitants de la Galatie proprement dite ou les habitants de la partie méridionale de la province romaine de Galatie? On sait, en effet, qu'au temps de saint Paul la province de Galatie comprenait, outre la Galatie, la Lycaonie et la Psidie. Or, comme saint Paul avait évangélisé ces dernières régions et qu'on croyait n'avoir aucun indice qu'il fût jamais allé chez les Galates proprement dits, on en avait conclu que l'épître était adressée aux chrétiens de la Lycaonie et de la Pisidie, ceux qu'on a appelés improprement les Galates méridionaux. De nombreux travaux ont été publiés sur cette question que M. Steinmann examine à nouveau.

Après avoir établi l'état actuel du problème et énuméré les tenants des deux hypothèses, il recherche ce qu'étaient les Galates

Digitized by Google

et la province romaine de Galatie et précise l'usage qui a été fait des termes Galates et Galatie dans les écrits profanes et dans les livres du Nouveau Testament. Il conclut que le terme Galates pouvait être appliqué à tous les habitants de la province, mais qu'il convenait mieux aux Galates proprement dits et ne pouvait être appliqué exclusivement aux Galates du sud.

M. Steinmann prouve ensuite que l'épître aux Galates ne peut avoir été adressée aux habitants de la Lycaonie et de la Pisidie. Entrant au cœur de la question, il cherche à déterminer l'itinéraire que saint Paul a suivi dans le voyage que les Actes nous racontent, XVI, 6, 7, et il établit qu'il a parcouru la Galatie du nord, ainsi qu'il ressort des termes mêmes des Actes bien compris et de l'ensemble des données de l'épître. La conclusion générale de l'auteur est que l'épître aux Galates a été envoyée aux habitants de la Galatie proprement dite, aux descendants de ces Gaulois qui, trois siècles avant Jésus-Christ, avaient envahi l'Asie mineure.

Nous reconnaissons que le Dr Steinmann est bien au courant de toutes les données de la question, des documents sacrés et profanes, qu'il a su tous les utiliser avec habileté et qu'il a si bien établi son opinion que nous sommes obligé d'être de son avis.

E. JACQUIER.

Der Johanneische Logos und seine Bedeutung für das christliche Leben, von Pr. Dr O. BERTLING. — In-8°, 72 pp. — Leipzig, Hinrichs, 1907. — *Prix :* 1 fr. 25.

Le but de l'auteur est de montrer l'importance pour la vie chrétienne de l'idée du Logos dans l'évangile de saint Jean. Il établit d'abord l'authenticité johannique du IVe évangile, puis la conception que représente le terme Logos dans cet écrit et enfin son apport pour la connaissance de Jésus et son influence sur la conscience chrétienne. Le travail est fait avec soin et pourra fournir quelques idées aux théologiens.

E. J.

Le Glas, souvenir des morts, par l'abbé THIRIET. — In-12, p. 332. — Paris, Lethielleux, 1909.

Ce petit livre n'a pas la prétention d'être une œuvre de science et de doctrine. Il a pour but d'inspirer la dévotion aux âmes du purgatoire, et d'en montrer les précieux avantages. Si on ne peut lui

Digitized by Google

reconnaître le mérite de la profondeur, il rachète ce défaut par des qualités très estimables. Le style est très agréable. Il se recommande par l'onction et cette simplicité qui convient aux ouvrages de piété. Dans la manière d'envisager le sujet, on peut admirer une certaine originalité qui ne manquera pas de plaire aux lecteurs. Qu'on en juge par l'énoncé des chapitres, dont nous donnons ici les titres : « Le culte du souvenir, Consolante vision, Doux reflets, Voix intenses, Dans la nuit, Ils souffrent, Une œuvre d'apostolat. »

L'auteur nous semble avoir réalisé les principes qu'il énumère dans la préface. « Vous pleurez parce que nous avez vu disparaître des êtres tendrement aimés ». De grâce, accordez quelques instants à l'ami qui vous parle d'eux. Ecoutez-le au nom de vos chers absents ; et faites ce qu'il vous dira. Vous ne tarderez pas à reconnaître qu'il vous est envoyé pour compatir à votre douleur... et guider vos pas, à la suite de vos bien-aimés disparus, vers la terre des vivants.

Ph. GONNET.

PHILOSOPHIE, SCIENCES, BEAUX-ARTS.

Essai historique sur les rapports entre la philosophie et la foi, de Bérenger de Tours à saint Thomas d'Aquin, par Th. HEITZ. — 1 vol. in-8°, de XV-176 pp. — Le Saulchoir, Belgique, et Paris, Gabalda, 1909. — *Prix :* 3 fr. 50.

Le grand nombre de publications récentes consacrées à l'histoire de la théologie et de la philosophie scolastique témoigne du renouveau d'intérêt qu'excitent les doctrines de cette époque : sans doute, éprouve-t-on le besoin de se remettre à l'école des Maîtres d'autrefois et de déterminer quel fut exactement leur enseignement afin d'en recueillir les leçons. L'étude plutôt historique de M. Robert, celle de caractère plutôt dogmatique de M. Rousselot, l'essai enfin de M. Heitz, dans lequel les préoccupations doctrinales s'allient très heureusement aux considérations historiques, apparaissent comme autant de manifestations de ce nouvel état d'esprit.

C'est sur un des problèmes les plus délicats de la pensée que s'est concentrée l'activité de M. Heitz ; il s'est efforcé de mettre en lumière la solution donnée par les théologiens du haut moyen-âge à la question des « rapports de la philosophie et de la foi ». Parcou-

Digitized by Google

rant successivement les diverses périodes théologiques, il a retracé les aspects divers qu'avaient revêtus les doctrines à chaque période. D'après lui, les théologiens du XI^e^ au XII^e^ siècle, entraînés par des influences augustiniennes et néoplatoniciennes, n'ont pas su distinguer nettement les deux domaines : ils ont cru pouvoir attribuer à la raison illuminée par la foi la faculté de comprendre la nature intime du mystère. Ce ne fut donc qu'au XII^e^ siècle, que, grâce aux nouvelles orientations aristotéliciennes, ils se libérèrent de cette théorie de l'illumination subjective ; ils purent ainsi concevoir la distinction entre le rôle de la raison et celui de la foi : il était réservé à saint Thomas d'opérer avec une entière précision le départ entre ces deux domaines et de noter avec une rigoureuse exactitude le mode divers d'activité de nos facultés sur chacun de ces terrains.

L'Essai historique de M. Heitz est d'une lecture attachante et suggestive : il témoigne de connaissances personnelles des milieux théologiques de ces diverses époques et d'une pénétration réelle du sens divers des doctrines. Peut-être lui reprochera-t-on, non pas sans quelque apparence de raison, d'avoir écrit une histoire à thèse et d'avoir pour les besoins de sa cause exagéré le rôle de cette illumination subjective dans la théologie médiévale. Mais, quelles que soient les réserves que l'on puisse faire sur les appréciations de l'auteur, il n'est que juste de reconnaître la sincérité et même l'objectivité de ces recherches. M. Heitz a su faire revivre ces âges lointains et leurs préoccupations ; il a montré comment les mêmes problèmes qui nous préoccupent s'étaient déjà posés pour les générations qui nous précédèrent et comment lentement s'en élaborèrent les solutions vraies, au travers de bien des difficultés.

H. LIGEARD.

Histoire de l'art, publiée sous la direction de M. André MICHEL. — Tome III : Le Réalisme ; les débuts de la Renaissance, grand in-8°, de 975 pages, 548 gravures dans le texte et 12 héliogravures hors texte. — Paris, Colin, 1909. — *Prix :* br. : 30 francs ; relié en 2 vol.

Le *Réalisme* et les *débuts de la Renaissance :* telles sont les deux parties du tome III, récemment paru, de la monumentale histoire de l'art que dirige M. André Michel, et que publie la librairie Armand Colin.

Digitized by Google

Le *Réalisme* caractérise une période relativement courte de l'histoire de l'art dans les pays du Nord, environ les deux premiers tiers du XVe siècle ; mais par l'abondance et la nature des œuvres qu'elle produisit, cette époque marque un moment capital de l'évolution du goût.

La seconde partie du volume — les *débuts de la Renaissance* — est principalement consacrée à l'histoire de l'art en Italie, surtout dans la première moitié du XVe siècle.

La première partie (*réalisme*) traite du style flamboyant dans tous les pays, de la peinture en France, en Allemagne, en Suisse et surtout dans les Pays-Bas, des origines de la gravure et de l'estampe, de la tapisserie aux XIVe et XVe siècles, de la sculpture en France et en Angleterre, de l'art monétaire pendant la période gothique. Chaque chapitre est l'œuvre d'un savant spécialisé; citons MM. Camille Enlart, Durrieu, Hamel, André Michel, de Mandach, Marcel, de Fourcaud, Guiffrey, Prou, feu M. Bouchot.

La seconde partie (*débuts de la Renaissance*) traite de l'architecture italienne de la première Renaissance, par M. Marcel Reymond; — de la sculpture italienne dans la première moitié du XVe siècle, par M. André Michel ; — de la peinture italienne au XVe siècle, par M. André Pératé; — de la peinture et de la sculpture espagnoles aux XIVe et XVe siècles, par M. Emile Bertaux ; — et des arts mineurs en Europe à la fin du Moyen Age (céramique italienne, par M. Migeon ; — orfèvrerie et émaillerie, par M. Otto von Falke ; — origines de l'art du médailleur, par M. Ernest Babelon ; — dernière évolution de l'art byzantin, par M. Gabriel Millet).

La première partie est ornée de 257 gravures dans le texte, et de 5 héliogravures hors texte ; la seconde, de 291 gravures dans le texte, et de 7 héliogravures hors texte ; reproductions d'une exécution des plus soignées et dont plusieurs ont le mérite de l'inédit.

Déjà, dans le tome II de cette histoire, le lecteur avait pu voir comment, au sein de l'art gothique, un art nouveau tendait à éclore, à mesure qu'à l'idéalisme du style se substituait l'observation directe de la nature. On voit dans ce tome III comment ces curiosités, d'abord hésitantes, s'enhardissent et aboutissent dans quelques écoles privilégiées, celle des Pays-Bas, notamment et grâce surtout aux frères Van Eyck, à la conquête du réel et de la vie, au paysage et au portrait. En même temps, les moyens d'expression s'enrichissent de procédés nouveaux ou renouvelés ; la gravure apporte des ressources imprévues pour répandre, avec les œuvres d'art, la pensée des artistes ; la peinture textile prend place

Digitized by Google

à côté de la fresque ; la céramique, industrie d'art désormais florissante, marque aussi à sa manière l'évolution du goût.

Pendant que dans les pays du Nord l'art marche à la conquête de la réalité vivante, en Italie, une modalité nouvelle se manifeste sous l'action de l'art antique dont l'architecture et la statuaire devinrent pour les maîtres italiens des modèles et des guides. MM. Marcel Reymond, André Michel et Pératé ont excellemment dit comment les artistes contemporains de Cosme de Médicis et de Laurent le Magnifique, architectes, sculpteurs, peintres, avaient, tant à Florence que dans les diverses villes de l'Italie, brisé les entraves d'une tradition vieille de plusieurs siècles et ouvert à leur art des voies nouvelles et fécondes. C'est l'aube d'un art renouvelé, encore que les auteurs se défendent de voir superstitieusement dans la *Renaissance*, en tant qu'elle est un retour aux formes de l'antiquité, l'unique principe de la rénovation de l'art. Ils se proposent d'exposer dans les tomes suivants l'action ultérieure de la *Renaissance* sur les autres écoles européennes. Puissent-ils mener à bonne fin leur entreprise qui fait tant d'honneur à la science et au goût français

O. J.

La valeur sociale de l'Evangile, par L. GARRIGUET. — Un vol. in-12, 289 pages. — Paris, Bloud, 1909. — *Prix :* 3 fr. 50.

Les préoccupations des esprits à l'heure actuelle vont surtout au côté social de la vie : une observation même superficielle de la société suffit à nous le révéler. Que chez plusieurs ce soit pur snobisme, désir inconscient de sacrifier à la mode du jour, ambition naïve « d'être aussi de leur temps », je veux dire d'en adopter successivement les fluctuations diverses, au risque de se mettre à la remorque des courants qui le traversent, il se peut ; mais les principes ne sont point compromis par l'abus inconsidéré qu'en font des esprits aventureux ou légers ; et les méthodes bonnes en elles-mêmes ne sont point déconsidérées par les maladresses de ceux qui les emploient à contre temps parfois et souvent à contre sens. Des esprits judicieux et pondérés blâment les excès et les abus, sans condamner pour cela l'usage légitime et prudent. Quelles que soient donc les malencontreuses témérités de certaines initiatives, l'action sociale n'en reste pas moins en elle-même utile et féconde ; elle mérite d'attirer les dévouements généreux et désintéressés de ceux qui rêvent de travailler à une meilleure organisation de la société actuelle.

Digitized by Google

Pour tous ceux qui se consacrent à des efforts de ce genre, le livre de M. Garriguet sera un auxiliaire précieux, un guide excellent ; car il leur montrera, à la lumière même de l'Evangile, les principes qui doivent diriger et orienter leur action.

On sait, en effet, que, sur cette délicate question, les attitudes sont bien différentes. Les uns ont voulu voir dans le Christ un réformateur social et dans son Evangile la révélation non point d'une vérité religieuse, mais d'une vie : sa prédication fut le point de départ historique de la démocratie sociale. Telle est la conception du pasteur allemand Nauman et en France de Wilfred Monod, ce fut celle de Renan ; c'est à elle que se ramène l'évangélisme humanitaire de Tolstoï ; et c'est encore sous cet aspect que la mission du Christ se présente parfois dans les rêveries étranges de quelques-uns de nos socialistes, voire de nos anarchistes modernes.

D'autres, au contraire, prétendent faire de Jésus le révélateur du rapport exclusivement intérieur de l'âme à Dieu ; telle est la théorie des protestants libéraux et telle aussi, pour une part et avec de notables différences qu'il serait trop long d'analyser ici, celle des modernistes. Pour M. Loisy, par exemple, la mission du Christ se réduit à l'annonce de l'avènement prochain du royaume de Dieu. Il est donc tout à fait inutile de rechercher dans l'Evangile les principes de l'organisation idéale des sociétés. La vérité historique est que la pensée d'un état constitué selon les préceptes évangéliques n'existe pas pour Jésus en dehors de la perspective de la proximité du royaume : il ne saurait être question de propriété privée ou de propriété collective puisque la possession de Dieu sera le lot commun de tous. Jésus fait abstraction de toutes les questions terrestres : elles sont hors de son rayon visuel. — Sans partager ces conceptions hérétiques sur la personne et la mission du Christ, plusieurs parmi les catholiques ne sont pas loin de penser que l'Evangile ne contient pas de règles spéciales que l'homme puisse utiliser dans l'exercice de son activité sociale. S'appuyant sur cette assertion, dont la forme sinon le fond est au moins équivoque, qu'il n'y a pas de commerce et d'industrie chrétienne, mais seulement des commerçants et des industriels qui vivent conformément aux maximes du christianisme et de l'Evangile, ils prétendent que l'Evangile ne fournit pas de solutions aux questions sociales.

Les positions de M. Garriguet sont toutes différentes. Il considère, en effet, que l'Evangile et le Christianisme consistent essentiellement dans la révélation d'une doctrine et d'une vie religieuse ; mais cette révélation ne se limite pas au règne de Dieu dans les

Digitized by Google

cœurs ; elle a pour but de dicter à l'homme tout entier un programme de vie et d'action. Jésus-Christ, en effet, a parlé pour un homme concret, engagé dans de multiples relations sociales, et il a prétendu imprimer à l'activité humaine tout entière une direction vers une fin surnaturelle : cette orientation s'étend donc même aux tendances sociales : sans doute les enseignements sur ce sujet sont isolés et épars dans l'évangile ; il n'est que de les réunir pour constituer une synthèse des principes du christianisme social, ou plus simplement et plus exactement, des principes sociaux du christianisme. Sans doute M. Garriguet est loin de partager l'illusion naïve de ceux qui ont prétendu tirer de l'Evangile un code complet d'économie politique ou un cours didactique de sociologie. Les questions qui ont trait à l'organisation pratique de la société sont d'ordre essentiellement scientifique et purement technique ; elles revêtent à chaque époque des modalités différentes, qu'il appartient aux professionnels de déterminer. Mais l'Evangile nous fournit les principes immuables qui dominent et pénètrent toutes les constructions techniques et toutes les réalités terrestres et qui conditionnent l'activité humaine, jusque dans son orientation sociale. — C'est dans cet esprit que, à la lumière de l'Evangile, M. Garriguet étudie et résout les différents problèmes sociaux : de là les titres de ces analyses : l'Evangile et le perfectionnement de l'individu, l'Evangile et la famille, l'Evangile et la personnalité humaine, l'Evangile et l'évolution sociale, l'Evangile et la démocratie. A ce seul énoncé on voit la richesse d'un tel plan et les larges perspectives qu'il entr'ouvre.

A un double titre le livre de M. Garriguet sera d'une lecture féconde : à tous ceux qui à juste titre se préoccupent d'action sociale, il montrera, en termes mesurés et précis, quels principes et quelles règles ils peuvent, pour cette tâche, puiser dans l'Evangile interprété par l'Eglise ; du même coup, il contribuera à faire mieux comprendre et aimer l'Evangile de ceux qui, par lui, auront davantage pénétré la portée et la valeur du Livre divin.

H. LIGEARD.

Digitized by Google

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Atlas biblicus continens duas et viginti tabulas quibus accedit index topographicus in universam Geographiam biblicam, editore M. HAGEN, S. J. — In-4°, 116 pp. — Paris, Lethielleux, 1907. — *Prix :* 9 fr.

Cet Atlas de la Bible fait partie du *Cursus Scripturae Sacrae*, édité par les Pères Cornely, Knabenbauer, de Hummelauer, S. J. Dans l'index topographique on trouve tous les noms de lieux mentionnés dans la Bible, texte hébreu et Vulgate, quelques noms historiques connexes à la géographie biblique avec explications topographiques et le nom actuel des lieux, quand on le connaît. Pour les cartes elles sont bien distribuées ; après les cartes générales : Dispersion des nations, Egypte, Chanaan, Assyrie, Babylonie, Asie mineure, etc., on a des cartes de détail : Galilée, Samarie, Judée, environs de Génésareth, de Jérusalem, etc. Ces cartes sont d'un excellente facture typographique ; elles sont très claires et tous les détails ressortent bien. Nous n'avons que des éloges à faire de cet Atlas biblique, qui rendra les plus grands services aux étudiants.

E. J.

PHILOLOGIE, BELLES-LETTRES.

J. CONDAMIN. — **Le Centenaire du Doctorat ès-lettres** (1810-1910). — Broch. in-8° tirée à *deux cents* exemplaires. 1910. — *Lyon*, librairie E. Vitte. — *Prix :* net, 2 francs.

Voici une Étude d'histoire universitaire qui a d'abord le mérite de venir à son heure, pour rappeler *la création*, « il y a cent ans » (1810), du grade le plus élevé dans l'ordre littéraire, et les vicissitudes diverses qu'ont subies l'examen et les thèses auxquelles sont attachées les palmes d'or du doctorat. — Outre cette opportunité piquante, *Le Centenaire du Doctorat ès-lettres* a la rare valeur d'un tableau d'ensemble, où l'on voit d'un coup d'œil l'histoire des Facultés des Lettres de l'Université de France : « En 1810, c'est la création

Digitized by Google

en masse », par le puissant génie de l'Empereur ; « en 1816, c'est la débâcle », par suite des économies financières qu'exige à l'intérieur la rançon des invasions de 1814 et 1815 ; « de 1838 à 1854, c'est la résurrection », sous le Gouvernement de juillet et le second Empire, de M. de Salvandy à M. Hippolyte Fortoul. — Ce qui est plus intéressant encore, dans cette brochure aussi élégante que précieuse pour les critiques éclairés, c'est « l'histoire du doctorat... et de son *évolution* pendant un siècle. Humble et presque rudimentaire au début, l'examen s'est peu à peu transformé, fortifié, élargi : d'une élégante et presque inoffensive passe d'armes qu'il était à l'origine, il est insensiblement devenu une bataille en règle, où récipiendaire et jury défendent à qui mieux mieux leurs positions respectives ; toujours courtoise et spirituelle, la lutte est parfois très chaude ; mais la victoire est d'autant plus précieuse, qu elle a dû être plus chèrement achetée ».

Enfin, ce qui paraît encore l'un des plus vifs attraits de cette brochure, si vivante et si animée dans son érudition aimable, grâce à l'art exquis que possède l'auteur d'utiliser les documents sans jamais fatiguer ni ennuyer le lecteur, ou plutôt en le délassant toujours des statistiques précises par de curieuses et piquantes anecdotes, c'est la LISTE ONOMASTIQUE des treize cent trente-trois candidats déclarés dignes du grade, du 14 août 1810 à la fin de décembre 1909, avec l'indication de la date de leur soutenance, et celle de la Faculté qui leur a délivré le diplôme ; cette précieuse *Liste* n'existe nulle part ailleurs.

Il y a donc là le fruit de patientes, laborieuses, et immenses recherches ; et comme ce fruit nous est présenté dans un vase finement ciselé, on lui trouve une saveur exquise et un goût délicieux.

Mais cette brochure n'est pas seulement l'instructive histoire d'un passé déjà séculaire ; elle peut, et doit être, encore le *vade mecum* de tous les futurs docteurs ès-lettres, puisque, avec le Décret du 28 juillet 1903 supprimant l'obligation d'une thèse écrite en latin, et le Décret du 22 décembre 1908 autorisant des thèses de musique, de peinture, d'architecture, et même d'Ecriture sainte, les candidats au doctorat trouveront, à la fin de l'excellent travail de M. le Doyen de la Faculté catholique des Lettres, d'excellents conseils pratiques sur le choix et le développement de leurs sujets de thèses principales et complémentaires. Plus de sujets « littéraires, philosophiques ou religieux, qui se traitaient d'emblée par la pensée abstraite ou par le goût, toujours par la phrase » ; mais « des sujets conditionnés

Digitized by Google

avec largeur et précision par des faits ;... des questions de source et d'influence ;... des faits généraux, des synthèses qui pouvaient paraître prématurées », et tout cela traité dans une langue qui « dégoûtera le public mondain des phrases bichonnées, pomponnées, dont on l'empoisonne encore ».

On ne saurait donc trop féliciter et remercier M. le chanoine Condamin de la précieuse contribution qu'il vient d'apporter à l'histoire littéraire de la France pendant le XIX^e siècle. Le seul reproche qu'on pourrait lui faire, c'est d'avoir tiré sa brochure à si petit nombre : avant un mois, elle sera introuvable.

Th. DELMONT.

« **Les Amours** » de P. DE RONSARD **Vandomois**, commentées par Marc Antoine de Muret. — Nouvelle édition publiée d'après le texte de 1578, par Hugues VAGANAY, Bibliothécaire aux Facultés catholiques de Lyon, précédée d'une *Préface*, par M. Joseph VIANEY, professeur à l'Université de Montpellier. — 1 vol. petit in-4°, LIV-515 pages. 1910. — *Paris*, Honoré Champion, libraire-éditeur. *Prix :* 10 francs.

Pour présenter au public le premier volume de la belle édition qu'il vient de nous donner des *Amours* de Ronsard, M. Vaganay a eu la bonne fortune de rencontrer un parrain magnifique, M. Joseph Vianey, professeur à la Faculté des Lettres de Montpellier, lequel a fait aux lecteurs les honneurs de l'ouvrage dans une Préface magistrale, où il a touché à tout et tout mis en lumière avec le goût délicat et la compétence critique qui le distinguent. Mais, si ç'a été une fortune rare pour M. Vaganay, c'est bien, inversement, le pire destin qui ait pu échoir à quiconque prétendrait s'essayer à son tour à faire du volume le moindre compte-rendu. Les choses, en effet, ne se passent point ici comme dans le « champ » de l'apologue, dont parlait La Fontaine : lorsque M. Vianey a moissonné quelque part, « les derniers venus » sont à peu près sûrs de ne plus rien « trouver à glaner ». Sachons donc faire de nécessité vertu ; et limitons notre enquête à rappeler sommairement le dessein de M. Vaganay, dans cette édition nouvelle, et la façon dont il l'a exécuté.

Dans une thèse de doctorat, qui, après avoir été sensationnelle en Sorbonne à la date où elle y fut soutenue (1854), a fait longtemps autorité sur la question, le regretté Eugène Gandar affirmait que « si l'on entreprenait jamais de donner une édition critique des

Digitized by Google

œuvres de Ronsard, les variantes y tiendraient autant de place que le texte lui-même ». Puis, comme dans une prophétie, il ajoutait : « Elles ne *seront donc jamais publiées ;* mais elles méritent d'être quelquefois étudiées. »

Or, rien n'est plus dangereux, en littérature — et peut-être aussi ailleurs —, que de se risquer à prophétiser quoi que ce soit. Il y a à peine un peu plus d'un demi-siècle que Gandar écrivait ces paroles ; et voici que, en dépit de l'appoint d'autorité qu'ont pu prêter à l'opinion qu'elles expriment des érudits comme MM. Blanchemain et Marty-Laveaux, cette opinion reçoit un solennel et éclatant démenti. Non, il n'est pas rigoureusement exact que les variantes doivent tenir, dans une édition critique de Ronsard, autant de place que le texte lui-même. Et il est vrai, au rebours, que ces œuvres sont susceptibles d'être publiées, puisque, aussi bien, elles le sont maintenant. L'édition donnée par M. Vaganay est donc, en quelque sorte, la réfutation, par les faits, de la double assertion imprudente en quoi se résume l'opinion de Gandar.

Le tout premier mérite de l'éditeur est donc justement d'avoir prouvé, non pas seulement que l'essai pouvait être tenté, mais encore qu'il valait la peine de l'être. Son deuxième mérite est d'avoir habilement opéré cette réalisation, soit en prenant pour base du travail l'excellente édition de 1578, qui semble en effet, dans sa composition comme dans sa langue, marquer un moment décisif de la pensée de l'artiste ; soit en ne négligeant pas, à l'ocasion, d'éclairer la marche et de l'assurer par une étude attentive des deux éditions de 1584 et de 1587 ; soit en se référant aux éditions postérieures que possède la Bibliothèque Royale de Munich. Enfin, et pour abréger, son troisième mérite est de nous avoir donné, à la fois, si j'ose ainsi dire, une édition très « seizième siècle », et une édition très contemporaine ; seizième siècle, par l'illusion où nous sommes d'avoir sous les yeux un de ces vieux livres comme s'entendaient à les faire les ingénieux imprimeurs de ce temps-là ; et contemporaine, parce qu'en vérité les frères Protat, de Mâcon, se sont surpassés, dans l'exécution du labeur, par l'élégance et la beauté typographiques qu'ils ont su donner au volume.

Relire Ronsard dans une édition de ce genre est doublement une joie. Et il faut donc, en louant M. Vaganay d'avoir si heureusement mené à bien les débuts de sa généreuse entreprise, l'encourager très fort à la poursuivre, et l'inviter à ne pas se lasser de bien mériter toujours du siècle de la Renaissance, qui lui est d'ailleurs déjà redevable à tant d'égards. J. C.

Digitized by Google

P.-S. — Au moment où j'achève d'écrire les lignes qui précèdent (4 février 1910), je reçois de M. Vaganay une jolie plaquette in-8°, de 32 pages. Tirée dans le même format et imprimée avec la même élégance que le 1er livre des *Amours*, celle-ci *se donne chez l'auteur :* on n'est vraiment point plus aimable, ni plus authentiquement apparenté à Mécène. M. Vaganay y exprime ses idées sur la délicate question de l'ordre à établir dans les *Odes* de Ronsard, et il en propose un classement qui, en même temps que très judicieux, a le grand mérite d'être strictement personnel, c'est-à-dire, de ne rien devoir à aucun travail similaire de notre époque, paru ou à paraître. La publication de cet Index bibliographique des *Odes* ne pourra qu'éveiller une curiosité très vive dans le monde des Ronsard-disants, lesquels sont aujourd'hui légion, et lesquels sans doute feront queue demain à la porte d'un auteur, — chez qui la brochure « se donne ».

Le Chanoine O.-C. Reure. — **La vie et les œuvres d'Honoré d'Urfé.** — In-8°, XI-394 p., enrichi du portrait d'H. d'Urfé, par P. de Baillue, et de trois gravures hors texte. — *Paris*, Plon-Nourrit et Cie. 1910. — *Prix :* 5 francs.

En attendant qu'on lui consacre — nous l'espérons, ici même — l'article détaillé et approfondi qu'il mérite, signalons brièvement, mais sans retard, le beau livre que M. le chanoine Reure vient de nous donner sur son illustre compatriote, Honoré d'Urfé. L'on y trouvera, reprise par la base à l'aide de précieux documents originaux, et mise au point aussi parfaitement que peuvent l'être toutes nos recherches humaines, la vaste, complexe, et toujours si captivante étude de la « question d'Urfé ». Car il y eut jadis, il y a aujourd'hui encore, une question d'Urfé, laquelle attire sans trêve, et sans trêve passionne. Norbert Bonafous l'abordait, pour sa part, il y a déjà plus de soixante années, dans une thèse qu'il soutint, non sans éclat, le mercredi 22 juillet 1846, devant la Faculté des lettres de Paris. Professeur de rhétorique au collège royal de Marseille, il parla sans doute de l'*Astrée* en humaniste averti et délicat ; mais il n'avait guère, pour retracer la vie de son héros, exploité que l'ouvrage d'Auguste Bernard ; et sa documentation apparaissait ainsi courte, et caduque, en maints endroits. Celle de M. Reure au contraire est d'une richesse merveilleuse. Il a pu, de la sorte, nous donner d'H. d'Urfé, cet ami de saint François de Sales, un portrait à la fois attachant, fouillé, et définitif. Il a, en particu-

Digitized by Google

lier, excellemment parlé de l'artiste. Sans surfaire son mérite, qui n'est pas médiocre, il a su adroitement déterminer dans quelle mesure Urfé est lui-même un produit de son époque, faire heureusement ressortir la nature assez spéciale de son influence, mettre en un clair relief la fortune si diverse et si accidentée de son poème, préciser enfin le rang qui semble appartenir à l'auteur dans un siècle où les secondes places, et même les troisièmes, ne laissent pas d'être encore assez enviables. Ajoutons que, chemin faisant, nous percevons sans cesse un écho fidèle du siècle lui-même, de ce siècle dont la vie, on s'en souvient, fut si intense et si traversée. Et l'on comprendra qu'ainsi tout conspire à donner un intérêt et un charme extrêmes à la lecture de ce livre, dont la dédicace — un petit chef-d'œuvre de grâce ingénue et de finesse enjouée — avait fait déjà, dès la première page, singulièrement bien augurer. Sans donc prendre le soin, qui serait ici superflu, de souhaiter au volume de très nombreux lecteurs, donnons-nous le plaisir de féliciter l'infatigable érudit forézien qu'est M. Reure d'avoir, de ses mains pieuses et habiles, élevé un pareil monument artistique à l'une des plus pures gloires de sa petite patrie.

J. C.

The romantic movement in English Poetry, by Arthur Symons. — 1 vol. Demy-8vo, XII-344 pp. — London, Constable and C°, 1909. — *Prix :* 13 fr. 25 net.

Ennemi déclaré de l'application de la théorie évolutioniste aux Lettres et surtout à la Poésie, M. Arthur Symons a dû préciser dans sa préface l'objet de son travail. Il ne ne veut pas faire l'étude d'une école ou d'un genre : lorsqu'il s'agit de poésie ces termes sonnent faux, car il n'est pas possible de trouver un groupement d'auteurs à la fois animés des mêmes principes, poursuivant un but unique et groupés pour un même genre de travail. Il existe entre les divers poètes de la période dite « romantique » des caractères communs, parfois même une certaine union ou des tendances analogues ; cela suffit pour les ranger tous sous une appellation commune. Mais alors le titre qu'on leur donne doit s'entendre dans un sens très large ; ainsi le terme « romantiques » ne devra-t-il pas faire supposer qu'ils sont les seuls à qui il convienne, à l'exception non seulement des poètes du XVIII^e siècle, mais encore de ceux des autres époques ; de même, le terme « mouvement » aura un sens très vague, et, par suite, tout à fait différent de celui qu'on lui

Digitized by Google

donne dans les expressions « mouvement d'Oxford » ou « mouvement agraire ». Le poète et son œuvre : telles sont les deux seules fins de cette étude. Aussi M. Symons ne s'est-il pas cru autorisé à laisser de côté quelque écrivain : à tous les poètes, bons et mauvais, il a accordé son attention, et il a consacré à chacun la place que son œuvre méritait. La nécessité d'une limite s'imposait : il a pris l'année 1800 comme point extrême ; tous ceux qui naquirent après cette date sont systématiquement exclus de son travail, tous ceux qui la précèdent sont étudiés dans leur ordre chronologique.

Les idées de M. Symons en histoire littéraire semblent, à première vue, différer beaucoup de celles de la plupart des critiques modernes. Ce parti pris d'estimer faux des principes qui, pour nous, marquent un réel progrès, ne laisse pas de nous étonner de la part d'un écrivain de la valeur de M. Symons, et même de nous choquer un peu. Mais la lecture de son « introduction », où il développe et explique sa pensée, dissipe vite les préventions ; par sa pénétration et par des qualités brillantes, il sait rendre très soutenables des théories que l'on tient volontiers pour surannées. Il est vrai qu'après avoir rejetté violemment certaines idées, il lui arrive parfois de leur redonner un sens que ne désavoueraient pas ceux qu'il regarde comme des adversaires ! Nous aurons plus d'une fois l'occasion de le noter.

L'auteur s'arrête dans son introduction à cette première question : qu'est-ce qui constitue le caractère distinctif de la poésie ? — Tout d'abord ce n'est pas le langage. Wordsworth a dit avec justesse : « il n'y a pas et il ne peut pas y avoir de différence *essentielle* entre le langage de la prose et celui de la poésie ». Ce n'est pas non plus le sujet. Sans doute une « matière poétique » est nécessaire, car la poésie est une forme de l'art et à ce titre elle transforme et idéalise tout ce qu'elle touche ; mais la prose peut aussi prendre un pareil sujet. La seule différence, à ce point de vue, entre la poésie et la prose est que la « matière poétique » est nécessaire et indispensable à la poésie seulement. Le rythme seul distinguera entièrement l'un de l'autre les deux genres : il fut à l'origine l'élément essentiel du vers, il reste encore le caractère distinctif de la poésie, celui dont dérivent plusieurs de ses qualités propres. En résumé, il semble qu'on pourrait définir la poésie d'après M. Symons de la façon suivante : la poésie est une forme très élevée de l'art caractérisée par le rythme ; elle exprime des pensées pour l'ordinaire étrangères à la prose en des termes qui leur sont communs.

M. Symons répond à une deuxième question : quel est le rôle du

Digitized by Google

critique par rapport à la poésie? — Le critique a pour fonction de la distinguer là où elle existe, de la considérer dans sa réalité et dans son essence, indépendamment des « accidents » de l'époque où le poète a paru; enfin, il lui revient d'en définir les qualités. — Il n'est pas, semble-t-il, un seul critique qui refuse de signer ce programme. Et, cependant, M. Symons en énonce les diverses parties comme une nouveauté, ou, ce qui revient au même, comme une vérité depuis longtemps oubliée. A l'entendre, d'après les critiques modernes, l'évolution de la poésie devrait être étudiée partout ailleurs que dans l'œuvre ou dans son auteur ; et il met cette idée monstrueuse au compte de Brunetière, dont il trahit certainement la pensée, et de M. Courthope qui nous paraît fort loin d'adopter pareille théorie. M. Symons ne veut pas entendre parler de « milieu », de « Weltsmerz », de « mode ». Mais un critique, fût-il Brunetière, a-t-il jamais prétendu que le poète pourrait devoir à son époque quelque chose de ce qui fait l'essence même de son génie? Tout le monde admet que Shakespeare, par exemple, a été favorisé en trouvant un théâtre déjà organisé et prêt à accepter ses œuvres : M. Symons lui-même sait le reconnaître. Il accepte aussi l'importance de l'influence réciproque des poètes les uns sur les autres ; mais, ajoute-t-il, tout ce qui importe au fond, c'est cette partie qui n'a subi aucune influence, le poète lui-même. Fort heureusement, il explique sa pensée : « Que Shelley, dit-il, se soit regardé comme un athée, un philanthrope ou un démocrate, que Keats se soit épris de Fanny Brown et non d'une autre femme, que Coleridge se soit adonné à l'opium et que Wordsworth ait vécu dans la campagne du Cumberland : tout cela va à créer l'homme qui fut le poète ; cela l'inspire et le touche dans ce qu'il y a de plus profond, de plus sensible dans sa nature ; et, bien que ces considérations ne nous expliquent pas comment il est arrivé au pouvoir créateur, elles expliquent cependant quelque chose de plus que sa méthode. » Mais, encore une fois, n'est-ce pas là précisément ce que Brunetière appelait « l'influence du milieu », terme très général qu'il suffit d'expliquer? Pourquoi donc M. Symons aime-t-il à faire ainsi étalage de ce que l'on pourrait appeler « des formules réactionnaires », alors qu'il se trouve en parfait accord avec les maîtres de la critique littéraire ?

Dans la dernière partie de son introduction, l'auteur détermine ce qui caractérise la poésie anglaise du début du XIX^e^ siècle. Une qualité la domine toute : c'est l'imagination, dont l'effet est de créer une sorte d'atmosphère, semblable à l'atmosphère anglaise. En

Digitized by Google

Angleterre, les divers objets d'un paysage, sans rien perdre de leur réalité, s'enveloppent cependant d'une sorte de vapeur transparente et lumineuse ; ils apparaissent alors transformés, idéalisés. Il en est de même pour la poésie de la période romantique : tandis que les poètes des pays ensoleillés, de l'Italie et de la Grèce, donnent à leurs œuvres les contours précis qui caractérisent les lignes nettes et claires de tous leurs paysages, ceux de l'Angleterre entourent les leurs de cette gaze transparente qui les fait apparaître dans un monde idéal. Jusqu'à cette époque, la nature n'avait été, pour ainsi parler, qu'un fond de tableau sur lequel l'homme se détachait, géant ; avec les romantiques, la taille de l'homme diminue, le fond du tableau se rapproche, si bien que l'homme se trouve situé sur le même plan : il est dans la nature et en fait partie.

De vrai, il est presque impossible de donner une analyse fidèle de certaines pages ; M. Symons est un poète ; et, pour rendre sa pensée tout entière sans la déformer, il faudrait citer ses propres paroles. Mais, parce que cette introduction abonde d'idées, il convenait d'essayer de la faire connaître ; elle renferme, en quelque sorte, le programme poétique de M. Symons autant que ses principes de critique. C'est une rare bonne fortune pour les vrais poètes d'être étudiés et critiqués par un homme animé du même esprit qu'eux.

De plus, était-il possible de donner autrement une idée de tout l'ouvrage? M. Symons n'y étudie pas moins de quatre-vingt-dix-sept poètes, sans compter les « minors ». Il eût été impossible de rendre compte de toutes ces études, chacune d'elles étant absolument complète et indépendante. Mieux valait indiquer l'esprit qui anime tout ce travail que de consacrer quelques notes hâtives à telle ou telle de ces monographies. Il faut lire ce travail dans le calme, lorsque la fantaisie nous pousse à lier commerce avec tel ou tel de ceux qu'anima l'étincelle du génie. Car cette étude sur ceux qui, peut-être, ont le mieux compris la nature, en ont le plus artistement rendu les aspects délicats ou grandioses, et su le plus parfaitement traduire aux autres hommes le sens profond, est l'œuvre d'un vrai poète, d'un artiste très fin, d'un critique de première valeur.

F. B.

Propriétaire-Gerant : P. CHATARD.

Lyon — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 15.

Digitized by Google

Monseigneur André Devaux

PRÉLAT DE LA MAISON DE SA SAINTETÉ

RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LYON

(1845-1910)

Sunt *lacrymae rerum*..... Dans une lettre brève et d'une écriture fatiguée, qu'il écrivait de Rome, aux premiers jours de 1910 : « J'espère, disait Mgr Devaux, revenir à Lyon, le 31 janvier ». Cette lettre, je l'ai devant moi, au moment où je trace ces lignes ; et, à la relire aujourd'hui, mes yeux tristement se voilent de larmes. Pauvre cher Ami vénéré ! Il devait bien, en effet, « revenir à Lyon ». Mais c'est justement à la date qu'il indiquait, le 31 janvier, à midi et demi, qu'il a rendu son âme à son Créateur. *Sunt lacrymae rerum !*

La douloureuse nouvelle, quoique un peu plus appréhendée de jour en jour, s'abattit néanmoins sur nous comme un coup de foudre. Lorsqu'un télégramme nous l'apporta, trois heures plus tard, il y eut parmi nous, maîtres et élèves, plus que de la désolation : ce fut la consternation accablée. Les étudiants, à qui elle fut communiquée aussitôt, s'abordaient désemparés, sans trouver une parole. O les bons jeunes gens ! Comme ils l'aimaient, de toute la tendresse de leur affection filiale, leur Recteur et vieux maître ! Elle fit dans Lyon, comme dans notre diocèse et dans le Dauphiné, comme un peu partout, la traînée de poudre ; et partout, en provoquant d'unanimes regrets, elle nous valut les plus touchantes expressions de condoléances,

Digitized by Google

les gages les meilleurs de précieuses sympathies. La lettre qui, d'Algérie, fut adressée à S. E. le Cardinal Chancelier par S. G. Mgr Henry, Evêque de Grenoble, résume excellemment tous ces pieux et chers témoignages ; elle sera donc lue avec un intérêt particulier :

Alger-Mustapha, 5 février 1910.

Eminence,

« C'est aujourd'hui seulement, et par le courrier du soir, que votre lettre, datée du 1er, m'est transmise. J'en suis ému plus que je ne sais vous l'écrire ; mais votre cœur comprendra tout ce que, mon clergé et moi, nous vous gardons de reconnaissance pour les honneurs que vous avez eu la délicate inspiration de réserver, à Lyon même, à la mémoire de Mgr le recteur Devaux, dont nous pleurons ensemble la fin si prématurée. Il était notre fierté et notre gloire, ce prêtre éminent qui, après s'être révélé hors de pair dans la chaire de rhétorique de notre Rondeau, avait pu donner dans la chaire de littérarure latine de l'Université catholique toute sa mesure, et dont les suffrages de ses collègues et la haute et affectueuse estime des Archevêques Chanceliers devaient reconnaître et récompenser le mérite par les distinctions les plus enviables.

« Trente-trois années d'enseignement dans votre Faculté des Lettres l'avaient fait bien vôtre : il n'avait pas cessé, pour cela, de nous appartenir. Lyon l'avait adopté, sans nous le ravir : il nous restait par le meilleur de son âme, irréductiblement fidèle au culte de ses origines, et en qui se conservait intense l'amour de sa patrie dauphinoise. Mais, par lui aussi, se faisait plus intime et plus étroite l'union de nos deux diocèses, naturellement si rapprochés qu'ils se compénètrent à leurs frontières, et qui, vraiment ne font plus qu'un aujourd'hui, confondus qu'ils sont dans une même douleur.

« Evêque de Grenoble, je ne pourrai, à mon très vif regret, assister à ses funérailles. Mes vicaires généraux m'y représenteront. Mais, de toute la force de mon affection pour le cher disparu et de toute l'ardeur de mes prières, je serai avec vous. »

Le lundi, 31 janvier, tandis que nous arrivait, à trois heures, le triste télégramme, Son Eminence en recevait un autre, où, dans le trouble et l'indécision qui avoisinent les grandes ca-

Digitized by Google

tastrophes, la famille pressentait les intentions de notre vénéré Chancelier sur ce qu'il y avait à faire pour Mgr Devaux. « Ramenez-le à Lyon ! » répondit par dépêche Son Eminence. Ce fut le cri du cœur ! Et c'est grâce à cette détermination, aussi spontanée que généreuse, que nous avons pu faire ici, huit jours plus tard, à notre très regretté Recteur, de solennelles funérailles.

L'abbé André Devaux était né, dans l'Isère, le vendredi 20 juin 1845, à Saint-Didier-de-la-Tour, petit bourg de mille à onze cents âmes, qui s'étage, à trois kilomètres au sud-est de la sous-préfecture manufacturière de la Tour-du-Pin, en une riante perspective dont les Alpes du Dauphiné forment la toile de fond. Sa piété, son ardeur au travail, et sa remarquable ouverture d'intelligence attirèrent vite sur lui l'attention du bon curé de la paroisse, qui, pressentant une vocation prochaine, fit faire à l'enfant ses premières études de latin et de grec. Il les lui fit si bien faire, que, à quinze ans, André Devaux pouvait entrer, en humanités, au Petit Séminaire de Grenoble et y prendre tout de suite la tête de sa classe. Du Rondeau il passa au Grand Séminaire, pour revenir, comme surveillant, après trois années d'études théologiques, dans la maison même où il avait achevé naguère son éducation. C'est là qu'il commença sa vie de professeur, vie, on va le voir, toute rectiligne et d'une admirable unité intégrale.

Il venait de recevoir le sacerdoce, lorsque, en 1870, il fut chargé, au Rondeau, de la préparation des candidats au baccalauréat. Or, tout en acheminant ses élèves à l'examen, il s'y prépara, sans rien dire, pour son propre compte ; et, un jour, en je ne sais plus quelle session d'août, pendant que ses disciples se rendaient à la Faculté de Grenoble pour subir les épreuves, il vint, lui, se présenter devant la Faculté des Lettres de Lyon. Par la valeur exceptionnelle de ses compositions écrites, comme par l'ampleur et la sûreté de ses réponses orales, son examen y est resté longtemps mémorable : « Jamais, me répétait encore, vers 1876, un de ses juges, jamais je n'ai trouvé, au baccalauréat, un aspirant qui m'ait expliqué comme lui les auteurs anciens » ! On devinera donc aisément comment il les expliqua ensuite à ses élèves, et les auteurs français avec

Digitized by Google

eux, et tout le reste, quand il fut transféré dans la chaire de rhétorique du Petit Séminaire.

Mais succès oblige. La mention *très bien* obtenue à Lyon était comme un aiguillon qui le stimulait à la conquête d'un grade supérieur. Il prit donc ses inscriptions à la Faculté de Grenoble, où, dirigé par les maîtres les plus dévoués, il prépara sa licence ès-lettres. Cet examen fut pour lui l'occasion d'un nouveau triomphe : il y obtint un maximum de points qui n'a été, croyons-nous, jamais dépassé encore, à la Faculté.

C'est à ce moment que la Providence, qui l'avait déjà si visiblement conduit par la main, le ramena à Lyon, d'où il ne devait plus sortir. La chose se passait en 1877. A la Faculté catholique de Droit, récemment ouverte, deux Facultés nouvelles, celle des Lettres et celle des Sciences, allaient être adjointes, à l'automne, et compléter l'Université naissante. L'abbé Devaux, qui avait de tant de façons affirmé son précoce mérite, fut chargé du Cours de littérature latine et prit rang à la suite des cinq professeurs titulaires. Or, à la considérer aujourd'hui à distance, avec le recul propice de trente-deux années écoulées, cette période de la fondation, où tout était à créer, tout à organiser de toutes pièces, et tout à mettre en mouvement, s'auréole et s'amplifie comme dans une apothéose de Temps héroïques. Sans doute on ne travaillait point alors plus qu'on ne travaille aujourd'hui ; mais il était inévitable que l'on travaillât pourtant d'une manière un peu différente. C'étaient nos années d'apprentissage : il fallait, en quelque sorte, prendre le vent, chercher la direction la meilleure, et tâcher ainsi de creuser son sillon avec le moins d'inexpérience possible. Chacun de nous s'y employait de tout son courage, et avec une ardeur incroyable, la belle ardeur de l'heureuse jeunesse, qui était presque alors notre privilège à tous. Chacun se montrait fier d'avoir l'honneur d'être à la peine, pour Dieu et pour l'Eglise : pour Dieu, dont la paternelle et immanente justice voit tout, et n'oublie rien ; et pour l'Eglise, dont la main est toujours prête à bénir les généreux efforts.

A la peine ! L'abbé Devaux y fut autant, sinon plus, qu'aucun de nous. Aussi bien, du premier coup, il donna sa mesure : dès les premiers examens de licence subis par nos étudiants,

Digitized by Google

on put, d'après la qualité des fruits, juger de celle de l'arbre ; tous nos candidats obtinrent, dans les épreuves latines, des notes supérieures. Ah ! c'est que, né professeur, et devenu lui-même latiniste consommé, il possédait en perfection l'art de façonner les esprits, en même temps que le talent moins commun d'assouplir les volontés et de les conduire. Si le maître le plus maître est celui qui, après avoir donné le branle aux intelligences, s'entend le mieux à leur imprimer, avec le sens de la précision et de la méthode, la discipline salutaire de la docilité, l'abbé Devaux fut ce maître, dans l'acception du mot la plus entière. Il excellait à montrer aux étudiants comment on ordonne un sujet, comment on l'exploite et le conditionne, comment on l'écrit. Là pourtant où il semblait se surpasser lui-même, c'est lorsque, un texte latin à la main, il leur apprenait à le bien lire, à l'amorcer, à le fouiller, à le traduire, avec ses nuances les plus délicates et en apparence les plus fugitives. Consciencieux jusqu'au scrupule, il n'avait alors de trêve qu'il n'eût réussi à rendre évident et tangible à tous les yeux ce qu'il voyait, lui, avec une pénétration si sûre et dans une clarté si vive. A chacune de nos rentrées, sa Conférence initiale d' « explications » était, parmi nos jeunes recrues, invariablement sensationnelle. Un jour — il y a déjà fort longtemps — il prit pour thème de sa première explication la page où Horace, dans l'*Epître aux Pisons*, recommande à tous ceux qui se proposent d'écrire de faire choix d'un sujet qui réponde à leurs forces, et d'éprouver longtemps ce que peuvent, ou ne peuvent pas, porter leurs épaules :

Sumite materiam vestris, qui scribitis, aequam
Viribus, et versate diu quid ferre recusent,
Quid valeant humeri..... (v. 38-40)

Interprétation littérale, aperçus, rapprochements, commentaire, tout, cet après-midi-là, fut si originalement révélateur, que, au sortir de la Conférence, un des nouveaux étudiants de licence, qui cependant avait professé la rhétorique les années précédentes, dit ingénûment à ses camarades : « Je me croyais très fort, et très habile ; eh bien ! je viens de m'apercevoir que je ne sais pas grand chose ! »

Digitized by Google

Hâtons-nous d'ajouter que ce qui donnait à cet enseignement magistral sa valeur et sa consécration suprêmes, c'était, avec l'autorité incontestée du professeur, la bienveillante bonté et la rayonnante affection de l'excellent maître. Sous des dehors, je n'aurais garde de dire froids ou sévères, mais simplement un peu réservés, l'abbé Devaux cachait un cœur d'or, chaud, aimant, et fidèle. Or, la vraie mesure d'un homme se prend du cœur à la tête : je m'aperçois même de plus en plus, en avançant dans la vie, que, pour la prendre bien exacte, c'est par le cœur qu'il faut d'abord commencer. Cette mesure, le bon Dieu la lui avait faite plénière ; et l'on pouvait retrouver son cœur dans les intonations de ses moindres paroles, tout de même qu'il se dévoilait dans son rire communicatif, lequel jaillissait sincère des profondeurs de l'âme, sans jamais rien emprunter au sourire conventionnel et de surface qui se dérobe, à peine épanoui.

C'est ainsi que, durant trente-trois années, l'enseignement supérieur fut pour l'abbé Devaux comme un second sacerdoce. Obligé, entre temps, pour devenir professeur *titulaire*, de conquérir le grade de docteur ès lettres, il eut la noble ambition de faire un monument. Et il l'éleva, en effet : monument de piété filiale pour sa patrie dauphinoise ; monument de reconnaissance pour ses chers écrivains latins ; monument de patience indomptable et d'irrécusable savoir. Détail curieux ; l'année 1892 en vit surgir deux de même sorte, à quelques semaines de distance : celui de l'abbé Devaux, à Grenoble ; et celui de l'abbé Rousselot, à Paris. C'était, en vérité, l'année de cocagne pour les patois de France ; jamais ils ne furent plus brillamment à l'honneur. Soutenue, le mercredi 6 avril 1892, en même temps qu'une très remarquable thèse latine sur « ce qu'il y a de vraiment romain dans l'œuvre lyrique d'Horace », la thèse française de l'abbé Devaux sur « la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au moyen-âge » fut accueillie par la Faculté des Lettres de Grenoble avec la sympathie la plus flatteuse. M. Antoine Thomas, l'éminent professeur de la Faculté de Paris, qui vint assister aux épreuves, déclara au candidat que son travail aurait été reçu avec empressement par la Sorbonne elle-même. Bref, ce fut une fête que no-

Digitized by Google

tre ami donna, ce jour-là, à l'Université. Il fut donc reçu *à l'unanimité* des suffrages, comme allait l'être, à Paris, le 28 mai suivant, l'abbé Rousselot, pour ses deux savantes études sur le patois de Cellefrouin (Charente).

Voici, au surplus, le jugement que formulait, le 22 avril 1892, en offrant à ses confrères de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres l'énorme volume de l'abbé Devaux, l'un de plus distingués romanisants de notre époque, Gaston Paris : « Cette thèse, présentée à la Faculté des Lettres de Grenoble par M. l'abbé Devaux, est un des produits les meilleurs et les plus intéressants de la jeune école linguistique qui, dans l'étude dialectologique de la France romane, reconnaît pour ses principaux chefs MM. Paul Meyer, Gilliéron, et A. Thomas. L'auteur a soumis les trop rares documents du dialecte qu'il voulait étudier à une investigation complète, en suivant une excellente méthode. Il a toujours eu soin de rapprocher des témoignages des textes anciens celui des patois actuels qu'il connaît à fond, et, en même temps, il a ramené tous les phénomènes à leur origine latine. Son livre, bien disposé et bien écrit, apporte une importante contribution à notre connaissance de l'histoire du latin vulgaire en Gaule, et il fournit un document de grande valeur à ce qu'on peut appeler la philosophie de cette histoire. Une fois de plus, et par la seule force des faits, se trouve mise en évidence la vérité de la théorie d'après laquelle il n'existe pas, du moins en néo-roman, de dialectes proprement dits, tandis que l'évolution du latin vulgaire présente d'innombrables traits, phonétiques ou morphologiques, dont chacun a son expansion régionale propre et ne suppose qu'exceptionnellement la concomitance d'un autre, ou de plusieurs autres. Ce livre peut être présenté, comme un modèle, aux travailleurs qui entreprendront de dresser la carte linguistique de notre pays d'après la méthode historique. »

Après ce succès, d'autres vainqueurs auraient pu, avec moins de gloire, estimer qu'ils avaient cependant assez fait, et se reposer tranquilles à l'ombre de leurs lauriers. Mais l'abbé Devaux connaissait trop bien la *Pharsale* pour n'être pas de l'avis de Lucain, et ne pas s'appliquer à lui-même ce que le poète a dit si énergiquement de César :

Digitized by Google

Nunquam patiens pacis, longaeque quietis
Armorum..... (II, 650-1).

Nil actum credens cum quid superesset agendum.
(II, 662).

Loin donc de s'arrêter, il se remit aussitôt à l'ouvrage : il entreprit de faire, toutes proportions gardées, pour le patois de sa petite patrie, ce que Frédéric Mistral a magnifiquement exécuté pour la langue harmonieuse de la Provence : un Dictionnaire. Il y a travaillé sans relâche, jusqu'à la veille de son départ pour Rome ; et, s'il est permis aujourd'hui de tout dire, il y a usé, aux vacances dernières, le peu de forces vives qui lui restaient encore. Il laisse son œuvre, hélas ! inaccomplie : *Pendent opera interrupta*... Mais, après tout, qu'importe ? Si inachevée qu'elle puisse paraître aux yeux des hommes, la tâche de l'inlassable ouvrier n'est-elle pas authentiquement finie aux regards du bon Dieu ?...

Nommé doyen de la Faculté des Lettres, à l'automne de 1898, au moment même où Mgr Henry daignait lui adresser des lettres de vicaire général honoraire de Grenoble et le chargeait de la direction des études dans son diocèse, le chanoine Devaux se révéla, dès la première heure, aussi habile administrateur qu'il avait été jusque-là professeur émérite. Quelle impulsion féconde il sut imprimer aux études ; quel esprit d'initiative, quel sens de l'organisation il fit paraître en infusant la vie à divers services plus ou moins en souffrance ; quelle attention vigilante il dépensa pour suivre, avec l'œil du maître, le travail des étudiants et assurer leurs progrès, tous ses collègues, qui l'ont admiré à l'œuvre, peuvent en rendre témoignage. C'est ainsi qu'il acheva de donner sa mesure, et que, sans le savoir, il se prépara, d'une façon immédiate, à entreprendre le nouveau labeur qu'allait lui imposer bientôt la divine Providence.

Lorsque, en effet, le « grand sacre » nous ravit, pour en doter l'heureux diocèse de Dijon, notre bien-aimé Recteur Mgr Dadolle, un vide se fit, parmi nous, qui d'abord parut « incomblable. » Cependant, à force de regarder autour de nous, un jour nous nous assurâmes que, comme d'habitude, le bon Dieu

Digitized by Google

dans cette circonstance ne frappait pas des deux mains. Docteur ès-lettres, professeur titulaire, doyen de Faculté, le chanoine Devaux n'était-il pas visiblement qualifié pour recueillir la délicate et difficile succession du Recteur idéal qui nous quittait?... Tel fut, en tout cas, l'avis de notre éminent Chancelier, et celui des Evêques de la région universitaire : à l'unanimité, ils nommèrent Recteur Mgr Devaux. Ce choix, qui sans étonner personne fut agréable à tout le monde, ne causa quelque surprise qu'à celui-là même qui en était l'objet. Avec quelle humilité touchante, avec quelle aimable et franche bonté il répondit aux hommages confraternels de ses collègues d'hier, devenus ses administrés de demain, qui venaient joyeux lui offrir leurs félicitations ! Avec quelle courageuse ardeur il se consacra aux fonctions multiples de son nouveau ministère, sans consentir néanmoins à rien retrancher de son travail accoutumé de professeur ! Nous le savons. Et nous n'osons presque plus y songer maintenant, sans éprouver une impression qui ressemble bien à un regret : celui de n'avoir pas cherché discrètement à modérer tant de zèle, et de n'avoir pas ainsi empêché notre ami de mourir à la tâche, et de la tâche !

Aux vacances de l'année 1907, sa robuste santé, qui avait résisté jusque-là à tous les labeurs, s'affaiblit soudain assez sensiblement pour lui inspirer la résolution de jeter un peu de lest. Il se déchargea donc, le 11 octobre, du décanat de la Faculté des Lettres : mais il persista, malgré tout, à conserver son Cours de littérature latine ; et, en l'occurrence, le remède, inférieur au mal, se trouva insuffisant. Dès la fin du mois, il en eut une preuve palpable. Il était allé « voir Pierre », *videre Petrum* ; et il revenait du Vatican, ravi, enthousiasmé de l'accueil qu'avait daigné lui faire le Pape Pie X, lequel s'était en effet montré exceptionnellement bon et généreux pour lui et pour notre Œuvre, bon de toutes manières, généreux au-delà de toute expression. Or, au retour, il dut faire halte à Grenoble, et s'y aliter. Un simple accroc, en apparence ; mais, en fait, un symptôme déjà inquiétant, et qui cachait un avertissement significatif. Mgr Devaux ne s'y méprit pas. Il compta, dès lors, un peu plus avec ses forces ; il s'imposa un régime

Digitized by Google

sévère ; et ainsi, l'année universitaire 1907-1908, qui s'écoula à peu près satisfaisante, s'acheva, aux vacances qui la suivirent, par un réveil d'énergie physique qu'il prit pour un retour à la belle santé d'autrefois. Il se trompait, hélas ! et, nous tous, nous nous leurrions avec lui. L'année 1908-1909 ne fut point bonne ; les vacances, à leur tour, se passèrent mauvaises ; et quand, à l'automne dernier, il reparut, aphone et amaigri, au milieu de nous, le voir et l'entendre furent quelque chose de navrant ! Le 29 octobre, il partit pour Rome, Rome dont il avait la hantise, parce que tout l'y attirait : le Pape, les basiliques, les souvenirs, et sans doute aussi l'irréductible confiance d'y récupérer enfin la santé, sous un ciel qu'on assure être clément. Mais, lorsque nous lui dîmes adieu, si nos lèvres trouvèrent encore des paroles d'espoir, nous avions tous l'angoisse dans l'âme.....

On sait le reste, et combien l'affreux dénouement fut rapide. Douze jours avant sa mort, il eut la consolation ardemment désirée d'être reçu en audience particulière par le Souverain Pontife. Dans son plan à lui, c'était une audience de congé. Mais Pie X, qui ne put réprimer à la vue de ses traits fatigués un mouvement de pénible surprise, lui intima l'ordre de ne pas quitter Rome avant d'en avoir reçu l'autorisation expresse. Cette impression du Pape fit-elle choc en retour, et Mgr Devaux eut-il, comme dans une éclaircie, l'intuition adéquate de la gravité de son état ? La chose, qui n'est pas impossible, pourra sembler assez probable. Ce qui est sûr, c'est que les jours qui suivirent ne furent malheureusement plus guère qu'une lente agonie. De retour à l'hospitalière clinique des bonnes Religieuses de la Sagesse, via Toscana, 53, il se mit au lit pour ne plus se relever. Là, comblé de toutes sortes d'attentions dévouées ; soigné par la plus tendre et la plus vigilante des sœurs ; réconforté par les douces paroles du meilleur des frères, accouru de nouveau à son chevet ; entouré de toutes les prévenances de l'amitié et de tous les secours de notre religion sainte ; consolé par la bénédiction *in articulo mortis* de Sa Sainteté, il fit très généreusement à Dieu son suprême sacrifice : il offrit sa vie pour l'Université catholique, qu'il avait toujours si bien comprise, et si ardemment aimée ! La crise

Digitized by Google

finale commença, le dimanche soir, vers quatre heures ; et, le lendemain, 31 janvier, à midi et demi, notre pieux Recteur allait recevoir du divin Maître la récompense de son fidèle dévouement, et de ses longs et loyaux services.

Certes, il aurait pu, assez naturellement, s'étant éteint dans la ville des Papes, dans la capitale de la catholicité, dormir là-bas son dernier sommeil, en quelque *Campo santo* du voisinage, pas très loin de ces vieux Romains chez qui il avait toute sa vie familièrement fréquenté. Mais, d'autre part, il était trop complètement nôtre, pour que nous n'eussions point la légitime ambition de le ravoir, et de le garder. On sait comment, avec quatre mots de dépêche, Son Eminence résolut le problème : nous n'en aurons jamais trop de reconnaissance à notre vénéré Cardinal.

On ramena donc de Rome notre Recteur, à l'issue d'une première cérémonie qui eut lieu, le jeudi 3 février, dans l'église Santa Teresa, au Corso d'Italia ; cérémonie touchante, où, autour de plusieurs évêques et de nombreux prélats et chefs d'Ordres religieux, se pressaient ses fidèles amis de la procure de S.-Sulpice et les membres les plus distingués de la colonie française. Puis, le lundi matin, 7 février, nous eûmes ici les funérailles solennelles, à Saint-Martin d'Ainay, paroisse de notre regretté Disparu, paroisse aussi de l'Université catholique.

Malgré l'humidité pénétrante d'une ondée hivernale, le cortège se forma, rue Bourgelat, au milieu d'une affluence considérable. Mgr Bonnardet, premier vicaire général de Lyon, fit la levée de corps, assisté de M. le chanoine Vignon, archiprêtre d'Ainay : de M. le chanoine Chatelus, curé de Saint-François -de-Sales ; de M. le chanoine Molin, supérieur de l'Institution Notre-Dame des Minimes, et d'un très nombreux clergé. Les ornements violets de Mgr Devaux, insignes de sa dignité prélatice, reposaient sur la bière, sans aucun étalage païen de ces fleurs et couronnes dont la Sainte Eglise réprouve le déplorable abus. M. le chanoine Faugier, recteur de la Basilique Notre-Dame ; M. le chanoine Vanel, curé de Saint Bonaventure ; M. Puvis de Chavanne, vice-président de la société civile ; et M. Canat de Chizy, président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, de Lyon, tenaient les cor-

Digitized by Google

dons du poêle. Les deux frères du vénéré défunt, M. le chanoine Louis Devaux, archiprêtre de Saint-Joseph, à Grenoble ; le cher Frère Philippus, des Ecoles chrétiennes, directeur de l'Ecole de Sainte-Foy, et la famille conduisaient le deuil. Venait ensuite l'Université catholique de Lyon, avec M. le chanoine Lavallée, vice-recteur ; MM. les doyens Tixeront, Jacquier, Condamin, et Magnus de Sparre ; MM. les professeurs des quatre Facultés de Théologie, de Droit, des Lettres, et des Sciences, en toge et épitoge ; MM. les membres de la Société civile ; le personnel de l'Administration universitaire ; les étudiants, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui ; les représentants, supérieurs ou délégués, de la plupart des Maisons d'enseignement libre des diocèses de Lyon, de Grenoble, etc. ; et un long cortège de catholiques lyonnais, qui se groupèrent dans les nefs de la basilique Saint-Martin drapée d'amples tentures de deuil, et qui la remplirent bientôt en entier.

Son Eminence le Cardinal Chancelier, à son trône, présidait cette imposante cérémonie, avec, en face de lui, NN. SS. Déchelette, Evêque d'Hiérapolis, Auxiliaire de Lyon, et Dadolle, Evêque de Dijon, ancien Recteur. Aux stalles et dans le chœur s'étaient placés, avec les mandataires de quelques-uns des Evêques de la région du sud-est et plusieurs prélats de la Maison de Sa Sainteté, MM. les vicaires généraux de Lyon et de Grenoble, MM. les chanoines, et MM. les curés de la ville et des alentours. Après la Sainte Messe, célébrée par Mgr Bonnardet et chantée alternativement par la maîtrise paroissiale et par les fidèles, S. G. Mgr Dadolle monta en chaire et prononça, d'une voix que l'émotion rendait encore plus pénétrante, l'Allocution funèbre que l'on va lire :

« EMINENTISSIME CHANCELIER,

« Souffrez que ma première parole soit pour vous remercier de nous avoir procuré, à tous ici, la triste mais bien précieuse consolation de ce rendez-vous.

« A peine la nouvelle de notre malheur — prévu, hélas ! — vous est-elle parvenue, qu'aussitôt vous avez demandé à Rome de nous rendre la chère dépouille, afin que la famille universitaire pût se grouper autour, dans la prière et dans

Digitized by Google

l'unisson de tous les sentiments qu'elle éprouve d'une si grande perte.

« Au signe de cette initiative, si promptement jaillie de votre âme, et parce qu'elle vous manifeste toujours si semblable à vous-même, ma respectueuse tendresse, si elle l'osait, dirait de vous : *Discipulus ille non moritur !*... Et comme il est bon qu'en effet vous restiez, pour assister, à toutes les étapes de ses incessantes épreuves, la grande Œuvre dont je vois devant moi, couché dans le cercueil, l'un des meilleurs serviteurs ! serviteur de trente-trois ans !

« Vous avez de plus souhaité, Eminence, que ma parole, ou mieux mon cœur, avez-vous dit, écho du vôtre, se fît entendre en cette occasion. Mon cœur, vous le savez bien, ne sait en toute occasion qu'obéir à vos parernelles invitations.

« Ah ! Messieurs et vénérés Collègues d'hier, si je pouvais ne suivre que la pente de ma douleur personnelle, en ce moment je me souviendrais de mon saint Bernard de Bourgogne, pleurant son frère Gérard ; entre autres, je lui emprunterais ces mots : « Comme nous ne faisions qu'une âme, le glaive a, d'un « seul coup, traversé son âme et la mienne... L'âme unique est « désormais en deux parts : une moitié au ciel, l'autre moitié « sur la terre... »

« Mais non, je ne continuerai pas par cette voie, car je serais de trop dans une effusion de ce genre, si conforme qu'elle fût à ce que me cause la vue des restes de mon ami. Parlons de lui plutôt.

« La vie de Mgr Devaux, Messieurs, présente le spectacle de beauté qui lui vient premièrement de son unité parfaite. Elle n'a appartenu qu'à l'enseignement. Il fut prêtre éducateur, sans plus. Il le fut par attrait, Dieu l'ayant doué merveilleusement pour ce grand ministère. Il ne le fut pas moins par soumission simple à la volonté de ses supérieurs. Nous l'avons connu incapable, je ne dis pas de manifester, je dis presque d'éprouver, la tentation de changer de poste, quand il pouvait croire que la Providence elle-même l'avait installé. Il lui a seulement coûté de gravir certains degrés de la hiérarchie.

« Prêtre éducateur, l'abbé Devaux débuta au Rondeau ; c'était avant la conquête de la liberté d'enseignement supé-

Digitized by Google

rieur. Au Rondeau, pendant près de dix ans, il contribua pour sa large part à asseoir la réputation de cette maison modèle d'enseignement secondaire.

« Mais, Messieurs, nous allions naître, Université catholique. Venue au monde la première, notre Faculté de droit, âgée de deux ans déjà, réclamait des Sœurs ; celles-ci lui vinrent par couple, Lettres et Sciences, en 1877. La Théologie suivrait, l'année d'après.

« L'abbé Devaux, non encore docteur, mais, dès lors, suffisamment classé par son mérite, fut appelé aux Lettres. Et je veux proclamer d'abord qu'entre les diocèses qui fournirent les recrues de notre première équipe de Maîtres, Grenoble se comporta magnifiquement, en nous donnant celui-là. Il avait trente-deux ans.

« Evidemment, Messieurs, ce n'est point le lieu d'analyser la valeur du professeur de littérature latine : valeur sans cesse accrue pendant trente-trois ans, et qui, sans qu'elle s'ignorât, ne fut pourtant jamais définitivement contente d'elle-même. Hors de chez nous, elle était tenue pour rare. Quant aux élèves de M. Devaux, il n'en est pas un qui, pour en avoir recueilli le bienfait, n'ait gardé le souvenir de sa maîtrise.

« Tout se suit en ce maître harmonieux. Que ne puis-je le faire voir autrement qui par aperçus rapides?

« Maître classique, je le revois, je le reverrai toujours, en sa manière si personnelle, faite de simplicité distinguée et de constante mesure. Il était du reste, dans les relations ordinaires et la conversation privée, à peu près le même que dans sa chaire ; en celle-ci, de tout temps, il préféra ... converser. De sa voix lente et grave, il semblait se complaire à caresser la pensée, qu'une phrase correcte, et invariablement exempte de déclamation ou de violence, moulait à souhait. Oui, j'écoute et j'entends encore cette phrase qu'il promenait par de savantes ou charmantes ondulations, pour la faire aboutir à un trait juste, vif, jamais banal.

« Son commerce faisait penser à ce que dut être celui des plus chrétiens parmi les Renaissants. C'est en partie de sa culture éminemment classique, et, pour le reste, de son goût naturel, comme de sa charité sacerdotale, qu'il tint, croyons-

Digitized by Google

nous, le bon ton perpétuel de toute sa critique, écrite ou parlée. S'il avait en face quelque adversaire, contradicteur de sa conviction, il ne savait pas songer à le réduire par l'emploi du verbe trop coloré ; mieux lui seyait d'y tendre par l'emploi de la seule force des bonnes raisons, soutenues de la dignité sereine dont il parlait sa très belle langue. Et où se voyait, pour le dire en passant, sa conscience, c'est au fait que partout, en l'administration comme dans l'enseignement, il ne pouvait traiter qu'à fond, même les détails, que d'autres, pressés par la vie, franchissent...

« Pardonnez, Messieurs, que je m'attarde à des louanges dont, encore une fois, ce n'est pas la circonstance.

« Pour notre commune édification, pour notre instruction à tous, mon vrai devoir est de rappeler que le mérite de notre cher collègue et très regretté recteur a été de mettre sa vie, tout entière et sans réserve, dans la cause que nous servons.

« Il avait compris notre Œuvre, et il l'aima.

« Il l'avait comprise, entendant si justement qu'il faut que Dieu règne dans le haut enseignement, sous peine, entre autres périls, qu'on laisse planer au-dessus de son Eglise une sorte de prestige auquel elle serait étrangère ! Et les catholiques ne comprennent pas cela ! Ils ne comprennent pas que l'Eglise a besoin même d'honneur ! Comprennent-ils mieux que la suprême nécessité de l'âme d'un peuple est d'être pourvue du pain de la vérité intégrale?...

« Mgr Devaux a aimé notre Œuvre. Pour elle il a tant travaillé, aux postes successivement ou simultanément occupés de professeur, doyen, recteur ! Par elle, il a joui, en voyant sortir de sa formation des unités d'élite qui allaient enrichir soit les cadres du clergé, soit les groupes militants de la jeunesse laïque.

« Au fur et à mesure que lui vinrent des marques d'estime et de confiance, si Monseigneur l'évêque de Grenoble lui donnait des lettres de vicaire général ; si le Cardinal Chancelier l'incorporait au vénérable Chapitre de sa métropole ; ou si l'Académie de Lyon lui ouvrait ses portes, je l'ai vu, ce modeste, qui a cru, presque de bonne foi, ne mériter rien, — on l'eût dit du moins à la ferveur de sa reconnaissance, — je l'ai vu se tourner

Digitized by Google

aussitôt vers nos Facultés, pensant avec raison qu'elles profiteraient du reflet de ces distinctions.

« Son zèle pour elles, fut de l'amour, vraiment. Il en avait les inquiétudes, les tourments : par exemple, quand allait se jouer la fortune des candidats, aux examens ; ou bien, quand les changements de programme posaient de nouveau pour nous le problème de l'adaptation.

« Parfois le péril l'a alarmé, à l'excès peut-être, j'en conviens. Mais qu'est-ce que cette légère faiblesse de sensibilité dans une si grande vie de dévouement et d'abnégation?

« Vie de prêtre, Messieurs ; oui, du prêtre il eut tout, qualités et vertus, sans pose, sans ostentation, et en quelle solidité et quelle profondeur !

« Enfin, de mon ami, je serais tenté de dire que si, pour ressembler à tout le monde, il eut des lacunes, je l'ai connu très différent du plus grand nombre, par la presque totale absence de vrais défauts.

« Son départ nous accable, tout prévu qu'il fût.

« Mgr Devaux est allé rendre son dernier soupir à Rome : à Rome, où, il y a juste quatre ans, il vint fraternellement nous assister à la cérémonie du grand sacre ; à Rome où, peu de mois après, son premier voyage de recteur avait laissé, je le sais, une très haute idée de sa personne ; à Rome, où l'exquis visiteur que nous avons connu a fait au Pape la dernière de toutes ses visites ! à Rome, où, les illusions tombées du retour possible à la santé, il a dit à Dieu : « Prenez ma vie, et que mon sacrifice soit utile à l'Œuvre que j'ai aimée ! »

« Ainsi, Messieurs, pour nous il est mort.

« Quel testament ! le plus précieux que nous aurions pu attendre du cher mourant, et le plus digne de lui, en sa simplicité chrétienne.

« En retour, ô mon Dieu, et pour lui payer notre dette de reconnaissance, nous nous tournons vers vous : *Requiem aeternam dona ei, Domine !* A ce bon serviteur qui a encore traîné le fardeau, quand il n'avait plus la force de le porter, accordez votre éternel repos !

« Quant à sa vie qu'il nous a donnée, désormais transformée dans votre sein paternel, ô Dieu, elle continuera de nous appar-

Digitized by Google

tenir, comme un souvenir très doux, comme un exemple très éloquent, comme un très efficace encouragement, et, pour bientôt, nous l'espérons, comme une puissance d'intercession.

« Ainsi soit-il. »

Ecoutées avec un religieux recueillement et une émotion profonde, ces consolantes paroles, qui expriment si bien, dans leur belle synthèse, tout ce que je n'ai pas dit, ou pas su dire, tombèrent, comme une rosée rafraîchissante, sur nos âmes endolories.

Puis, pour laisser à notre regretté Recteur un dernier témoignage de sa haute estime et de son affection paternelle, Son Eminence le Cardinal Coullié donna solennellement l'absoute, tandis que, sur les ailes rapides de la prière, s'envolaient jusqu'au trône de la Vierge miséricordieuse les instantes invocations finales que l'Eglise fait redire, à trois reprises, pour ses prêtres, dans le chant de supplication et d'espoir du *Salve Regina*. Et, de nouveau, le cortège se forma, précédé de M. l'Archiprêtre d'Ainay et du clergé paroissial, pour prendre le chemin de la sainte Colline et gagner le cimetière de Loyasse, où Mgr Devaux allait, parmi les membres du clergé lyonnais, reposer en terre familiale.

Pendant que nous cheminions, lentement, à travers les rues de la grande ville, un souvenir me revint à la mémoire, avec une telle obsession, que l'on voudra bien m'excuser de le noter avant de finir.

Le dimanche, 27 mai 1906, Mgr Devaux, nouveau Recteur, nous adressait, dans la chapelle Notre-Dame de Bon-Conseil, à Fourvière, sa première allocution Mariale. Or, voici quelles furent ses paroles de début : « J'ai, dit-il, levé mes yeux vers la colline, *levavi oculos meos in montes*, et j'y ai cherché mon secours ! » Assurément, en s'exprimant de la sorte, ce qu'il voulait d'abord nous faire entendre et surtout nous prêcher, c'était une confiance sans limites dans la maternelle protection de la Vierge tutélaire. Mais, bien qu'il semblât limiter à cette interprétation la portée de son aspiration filiale, notre ami ne parlait pas moins ici la langue d'un homme de désirs, *vir desideriorum*. Et l'on peut donc se demander si Dieu, qui

Digitized by Google

exauce toujours les hommes de désirs, ne mettait pas alors de son côté, dans ce beau texte du Psalmiste, quelque autre chose. En d'autres termes, la Providence n'élargissait-elle pas un peu, ce matin-là, le sens des paroles sacrées, et n'y enfermait-elle pas, pour celui-là même qui les prononçait, comme une inconsciente et imprécise vision de cette prochaine et définitive prise de possession de la montagne sainte, qu'elle lui tenait en réserve? Toujours est-il que Mgr Devaux n'aura pas en vain levé les yeux vers la Colline Mariale. Elle lui a été tendrement hospitalière : elle l'a accueilli, comme un des nôtres. Et, au confiant appel qu'il jetait, le 27 mai 1906, à la « Vierge aux reflets d'or », Notre-Dame a semblé répondre, le 7 février 1910, avec son plus encourageant sourire, puisque, aussi bien, c'est aux tintements pieux de l'*Angelus* de midi dans tous les campaniles voisins, que M. l'Archiprêtre d'Ainay récita les dernières oraisons et que les tristes restes glissèrent dans la tombe...

Au nom de l'Académie de Lyon, dont, malgré sa modestie, Mgr Devaux, fut une des gloires, M. le président Canat de Chizy venait, en quelques pages émues et d'une haute inspiration chrétienne, de payer à notre ami un dernier tribut de souvenirs et de regrets. Et tout paraissait donc alors terminé. Mais, en réalité, tout commençait.

Si le bonheur sans mesure dans l'éternité se conquiert par l'effort sans réserve dans le temps, le vaillant pionnier qui a disparu ne saurait guère tarder à recevoir du Père de famille la récompense bienheureuse que le Maître a promise aux ouvriers de sa vigne. Nous avons tous beaucoup prié déjà pour Mgr Devaux. Mais, parce que nous avons hâte de pouvoir l'invoquer comme un intercesseur, nous redoublerons encore pour lui nos prières. Oui, nous en avons l'intime et invincible espérance : c'est lui, bientôt, qui priera pour nous ; lui qui, à son tour, plaidera notre cause ; lui enfin qui, du haut du ciel, se dévouera encore à servir, plus et mieux que jamais, la grande Œuvre de lumière qu'il a aimée jusques à lui faire le sacrifice de sa vie : *majorem caritatem nemo habet, quam ut animam suam ponat quis pro amicis suis !*

J. C.

LYON, le 20 février 1910.

Digitized by Google

L'IMPROBITÉ HISTORIQUE

DE

M. ANATOLE FRANCE

dans sa « Vie de Jeanne d'Arc » [1]

La *Vie de Jeanne d'Arc*, par M. Thibaut, dit Anatole France, de l'Académie française, faisait grand bruit, avant même d'avoir vu le jour. Dans le clan dreyfusiste et anticlérical où domine M. Combes, dont M. Anatole France venait de préfacier les *Discours*, la critique annonçait à grand fracas une œuvre géniale, où la « grâce délicieuse » (2) du romancier si connu s'unirait à la puissance évocatrice de l'historien qui allait se révéler : Augustin Thierry et Michelet, Taine et Renan pâliraient, s'éclipseraient tous devant leur nouveau rival, et la France aurait enfin une histoire, une véritable histoire de Jeanne d'Arc. Pour un peu, l'on eût dit, comme à propos de l'*Énéide* de Virgile :

Nescio quid majus nascitur Iliade (3).

(1) *Vie de Jeanne d'Arc*, Paris, Calmann-Lévy, s. d., 2 vol. in-8, de LXXXIII-553 et de 483 pages.

(2) Le mot est de M. Frantz Funck-Brentano dans un article d'ailleurs sévère pour *La Jeanne d'Arc de M. Anatole France*, *Revue hebdomadaire*, 4 juillet, 1908.

(3) Properce.

Digitized by Google

La *Vie de Jeanne d'Arc* paraissait enfin, il y a deux ans, et si les panégyristes enthousiastes, qui l'avaient célébrée avant de la connaître, haussèrent encore le ton de leurs dithyrambes, la déception fut immense, amère et cruelle, pour tous les critiques avisés, même libres penseurs et amis de M. Anatole France.

M. Salomon Reinach, dans la *Revue critique* du 19 mars 1908 et du 11 mars 1909, prenait l'auteur de la *Vie de Jeanne d'Arc* en flagrant délit de renvois faux, de traductions erronées, de contre sens impardonnables, de citations, non seulement inexactes, mais absolument contraires à ce que leur faisait dire M. Anatole France, une fois, dix fois, vingt fois et plus. Sans doute, il y avait des fleurs jetées à pleines mains sur « la beauté littéraire de cette œuvre »; mais la piqûre de l'aspic, caché sous ces fleurs n'en était pas moins mortelle pour le frère et ami de M. Salomon Reinach en dreyfusisme maçonnique.

M. Achille Luchaire, l'éminent professeur de la Sorbonne, membre de l'Institut et le plus célèbre des spécialistes de l'histoire du moyen âge, consacrait trois articles de la *Grande Revue*, 10 et 25 mars, 10 avril 1908, à la *Jeanne d'Arc* de M. Anatole France, et il était surpris de constater en maints endroits, à propos des textes auxquels renvoie l'auteur comme fondement de ses opinions ou de ses récits, que non seulement ces textes étaient reproduits avec inexactitude, commentés à contresens, mais encore qu'ils ne contenaient rien qui concernât de près ou de loin ce que M. France leur fait dire. M. Luchaire allait plus loin et, prenant à partie M. Anatole France pour la source principale où il puise, le *Procès* de Rouen, il déclarait que « *nulle personne de bonne foi* ne peut affirmer » ce que fait dire et signer par Jeanne d'Arc l'évêque de Beauvais dans le *Procès* de Rouen, comme M. Anatole France « l'affirme » catégoriquement, c'était l'accuser poliment, mais fermement de mauvaise foi, d'autant plus que M. Luchaire concluait que la *Jeanne d'Arc* de M. France est un roman plutôt qu'une histoire : « Il n'y a pas si loin qu'on pense, disait-il, de la *Rôtisserie de la reine Pédauque* à la *Vie de Jeanne d'Arc.* »

M. René Doumic, le si distingué critique littéraire de la *Revue des Deux Mondes*, où il a remplacé l'illustre Brunetière, y

Digitized by Google

parlait, le 15 avril 1908, de la *Jeanne d'Arc* de M. Anatole France. Il y louait » une habileté à se débrouiller qu'admirent les érudits », — pas tous et pour cause, on l'a vu, on le verra — des « mérites éminents qui éclatent à chaque page » — oui, aux yeux des romanciers fantaisistes, non pas des historiens sérieux — l'art d'évoquer les lieux et le décor des paysages, de restituer les ensembles, paysans, bourgeois, gens d'Eglise et gens de guerre, de peindre les portraits individuels, *ressemblants ou non*, dans un récit où, « gracieuses, touchantes, dramatiques, les scènes se suivent... inoubliables », éloges que d'aucuns trouvent exagérés, même injustes. Mais, ajoutait M. Doumic, tout cela n'est « que la bordure et le cadre » du portrait, et le portrait de Jeanne, réduite au rôle de « mannequin chanceux et de porte-bonheur inintelligent, de mascotte du XV^e^ siècle », est totalement manqué. « On s'aperçoit soudain qu'il ne reste plus rien de l'héroïne. L'historien du Haillan avait naguère composé un ouvrage destiné à prouver que Jeanne d'Arc n'a jamais existé. La conclusion à laquelle aboutit M. France est à peine moins décevante : il a tenu cette prestigieuse gageure de nous conter la mission de Jeanne d'Arc, sans Jeanne d'Arc... L'écrivain n'a pu atteindre jusqu'à l'âme, elle s'est dérobée à lui. Il a voulu éclairer « la naïve merveille » du XV^e^ siècle, en y projetant toutes les lumières du XX^e^; mais, en essayant de la faire moins merveilleuse, il ne l'a pas rendue plus intelligible. »

Cette exécution, académique, mais significative, d'une œuvre nulle comme histoire, ressemblait fort à celle qu'en avait faite, dans l'*Opinion* du 22 février 1908, M. Germain Lefèvre-Pontalis, le savant commentateur de la *Chronique Morosini*, et à celle qu'allait en faire, le 11 juillet, dans les *Débats*, M. Maurice Spronk, peu suspect de partialité envers l'héroïne. « La thèse de l'auteur (M. France), disait-il, me paraît reposer sur une série de hasards et de coïncidences qui ne sont guère moins miraculeuses que les visites de Mgr saint Michel et de M^mes^ sainte Marguerite et sainte Catherine, au jardin de Domrémy. On supprime un mystère pour le remplacer par un *autre*, et c'est là vraiment la faiblesse irrémédiable des interprétations tentées jusqu'à cette heure. »

Digitized by Google

M. Funck-Brentano, l'éminent historien anecdotier dont tout le monde a lu le *Collier de la Reine*, l'*Affaire des Poisons*, souffrait à l'étranger, où la fibre patriotique est plus vibrante, des éloges décernés à la *Jeanne d'Arc* de M. Anatole France par le Prussien Max Nordau, et il faisait le procès de notre académicien avec beaucoup de force, de verve spirituelle, dans la *Revue hebdomadaire* du 4 juillet 1908. Quelques compliments au début sur le « charme » du style, sur « l'irrésistible attrait » de l'écrivain. Puis, des leçons terribles administrées, en se jouant, à l'historien romancier.

1° Dans les citations des références et des textes, les inexactitudes foisonnent avec une telle multiplicité que « par moments, M. Funck-Brentano se frottait les yeux et reprenait la même page, en se demandant s'il savait encore lire. »

2° « Les documents, M. France les voit comme transformés sous le mirage » des idées qui le dirigent, idées les plus romanesques, qui font que « nous ne sommes plus dans le domaine historique, nous ne sommes même plus dans celui du roman, mais dans le domaine des jolis contes bleus, dans la région vaste et accidentée des contes fantastiques. »

3° M. France, eût-il exactement étudié et reproduit les textes, était dans « l'impuissance de réaliser l'œuvre entreprise, étant donné qu'il ne connaissait pas d'une manière suffisamment approfondie les mœurs, les idées, les sentiments, les institutions propres à l'époque où vivait Jeanne d'Arc, et sans lesquels il est impossible d'écrire son histoire » : de là des « erreurs fondamentales » sur le rôle de la Pucelle et celui de Charles VII.

4° « Le manque de sympathie » pour le XV^e^ siècle, qui répugne à un artiste comme M. France, ne saurait être suppléé par son ironie, mordante et destructrice.

5° Le prétendu historien néglige les scènes les plus dramatiques, tortures de la cage de fer, procès atroce, horrible condamnation. « Propos de cloître et de sacristie ! » dit-il, t. II, p. 377.

6° Enfin, il se met « la tête à l'envers » pour faire de Jeanne d'Arc « une petite visionnaire, névropathe, hallucinée, pitoyable », alors qu'elle était un magnifique chef de guerre, en

Digitized by Google

dépit de notre nouveau Gorgias, «qui a exclu de son livre le sens commun avec un soin parfait». C'était une exécution courageuse d'une œuvre aussi malsaine qu'antifrançaise.

Pris en flagrant délit de mensonge par la science française la plus impartiale, M. Anatole France avait une mésaventure plus fâcheuse encore et même humiliante pour quiconque aurait plus que lui le sentiment français. Un protestant écossais, érudit très compétent, M. Andrew Lang, dans des articles de la *Fortnightly Review* (1), dans la *Scottish historical Review*, et dans ses beaux livres, la *Pucelle de France* et la *Jeanne d'Arc* d'Anatole France (1909), prenait la défense de Jeanne d'Arc contre notre romancier historien, qu'il accusait avec preuves à l'appui de se moquer de ses lecteurs, de transformer tout à sa fantaisie, de calomnier notre héroïne et de méchamment travestir son rôle, son histoire, son caractère. De même qu'il y a quinze ans, un autre romancier français, encore plus célèbre qu'Anatole France, quoiqu'il eût bien moins de talent, Emile Zola, s'exposait au terrible ennui de se voir réfuter par des écrivains militaires allemands, pour avoir calomnié les Français dans sa honteuse *Débâcle*, de même Anatole France voyait s'élever contre lui la protestation indignée d'un Anglais, défendant Jeanne d'Arc contre le bourreau du XX^e^ siècle, qui voudrait l'exécuter « avec la main habile, douce et caressante d'une soubrette », ainsi que parle le Prussien Max Nordau (3) M. Andrew Lang comparaît le « prétendu chef-d'œuvre » d'Anatole France à ce « chef-d'œuvre inconnu » dont parle Balzac dans une de ses nouvelles, à ce tableau auquel un peintre avait travaillé amoureusement pendant de longues années, en le retouchant sans cesse, si bien qu'à sa mort ses amis n'y purent distinguer qu'un informe barbouillage, avec un joli pied de femme dans un coin : ainsi dans la *Jeanne d'Arc* d'Anatole France, qui l'a travaillée vingt ans, nous dit-il, tout s'est brouillé, tout s'est obscurci tellement qu'il ne reste même pas d'une héroïne sans égale dans l'histoire un joli pied dans un coin du tableau.

(1) Juin 1908.
(2) Juillet 1908.
(3) Cité par M. Franck-Brentano, *Revue hebdomadaire*, 4 juillet 1908.

Digitized by Google

A cette réfutation savante, continuée dans les *Revues anglaises*, où M. Andrew Lang disait et répétait de M. Anatole France : « Ou il ment, ou il ne sait pas le latin; s'il ne me répond pas, c'est qu'il lui est impossible de le faire », s'ajoutaient les éloges, plus compromettants encore, du Prussien Max Nordau, qui faisaient frémir le patriotisme de M. Funck-Brentano, allant donner une série de conférences à Vienne, à Prague, à Budapest : « Après le travail d'Anatole France, écrivait le trop fameux critique allemand dans la *Nouvelle presse libre* de Vienne, *il nous sera difficile de passer sans haussement d'épaules devant la statue équestre de la Pucelle d'Orléans.* » M. Anatole France l'aurait-il donc déboulonnée, ou du moins mutilée et salie? Il y a travaillé obstinément; mais le pur et solide marbre dont est faite la gloire de Jeanne d'Arc a résisté à ces coups de ciseau impies et meurtriers, et il nous montre toujours intactes sa virginale candeur et son idéale beauté.

Toutefois, ni les éloges des Allemands, ni les critiques sanglantes de l'anglais Lang n'empêchaient le général Picquart, coreligionnaire de M. Anatole France, d'imposer à toutes les bibliothèques militaires la nouvelle *Vie de Jeanne d'Arc*, ce qui faisait écrire à un officier supérieur indigné : « La *Jeanne d'Arc* de M. Anatole France est un tissu d'impudents mensonges destiné à salir une des gloires les plus pures de la France; c'est une œuvre malhonnête, qu'on dirait faite à l'instigation de l'étranger. En l'imposant aux bibliothèques militaires, l'ancien lieutenant-colonel mis en réforme, sinon pour faute contre l'honneur, du moins pour fautes graves contre la discipline, qui est aujourd'hui (en 1908) le chef de l'armée, a peut-être bien mérité de l'Angleterre; mais à coup sûr, vis-à-vis de l'armée française, il a commis une action infâme, contre laquelle tout officier a le devoir de protester avec indignation. »

A défaut des officiers de la « grande muette », le savant P. Ayroles (1), le P. Suau, M. le chanoine Dunand (2), la *Revue du clergé français*, bien des journaux catholiques,

(1) *Études*, 20 avril 1909.
(2) *Etudes critiques sur l'histoire de Jeanne d'Arc*, 3e série.

Digitized by Google

nationalistes au moins, protestaient contre cette infamie et contre l'envoi d'office du livre de M. France à la plupart des bibliothèques scolaires de villes et de cantons. « *La Vie de Jeanne d'Arc*, par Anatole France, arrivée en un an à la 28e édition et ayant aujourd'hui dépassé la 40e, disaient-ils à peu près, c'est la *Vie de Jésus*, par Renan, avec moins, beaucoup moins d'éloquence et de charme. Même méthode d'apparence scientifique ; même art cauteleux pour rejeter les textes gênants, solliciter les autres, insinuer des hypothèses et des possibilités ; même ton onctueux et hypocrite d'un nouveau Tartufe, introduit dans l'histoire pour la saccager et s'en moquer, comme le Tartufe de Molière dans la maison d'Orgon, pour la déshonorer et la ridiculiser. » « Ernest Renan, a très bien dit notre distingué collègue de Lille, M. le chanoine Lecigne, dépossédait Jésus de sa divinité, et, l'ayant réduit à la taille des héros humains, doucement, pieusement, il l'ensevelissait dans un suaire brodé de fleurs et parfumé d'aromates. Anatole France procède de même façon, j'ajouterai d'une façon plus cruelle : il affecte d'adorer Jeanne dans « le buisson fleuri des légendes », et puis il y met le feu. Et cela fait sur le fond du ciel une belle lueur d'incendie, analogue à celle du bûcher de Rouen. »

Ce n'est qu'un pamphlet de plus, un roman sacrilège, que M. Anatole France ajoute à sa collection déjà riche de *Thaïs*, du *Lys rouge*, des *Noces corinthiennes* (1).

Toutes ces critiques blessaient cruellement l'amour-propre de M. France, convaincu d'avoir fait un chef-d'œuvre, et, dans la *Préface* de son livre aussi haineux qu'antifrançais, l'*Ile des Pingouins*, il croyait se venger en raillant les érudits, les historiens et le public : « Le lecteur, disait-il, ne cherche jamais

(1) Voici les Œuv es de M. Anatole France :
Balthazar. — Crainquebille, Putois, Riquet. — Le Crime de Sylvestre Bonnard. — Les désirs de Jean Servien. — L'étui de nacre. — Histoire comique. — Le Jardin d'Épicure. — Jocaste et le chat maigre. — Le Livre de mon ami. — Le Lys rouge. — Les opinions de M. Jérôme Coignard. — Le Puits de Sainte-Claire. — La Rôtisserie de la reine Pédauque. — Sur la pierre blanche. — Thaïs. — La vie littéraire. — Pages choisies. — L'Orme du mail. — Le Mannequin d'osier. — L'Anneau d'améthyste. — Monsieur Bergeret à Paris. — Clio. — Les Noces corinthiennes.

Digitized by Google

dans une histoire que ce qu'il sait déjà. Si vous essayez de l'instruire, vous ne ferez que l'humilier et le fâcher. Ne tentez pas de l'éclairer : il criera que vous insultez à ses croyances. Un historien original est l'objet de la méfiance, du mépris et du dégoût universels. » Un tel aveu, échappé à sa colère, a dû lui sembler maladroit. Aussi s'est-il repris dans la *Préface* de sa 38e édition corrigée. Il y prétend qu'il n'a eu « pour adversaires déclarés que des hagiographes » — qualificatif bien étrange pour désigner un Salomon Reinach, un M. Luchaire, libre-penseur, un Funck-Brentano, un René Doumic, un Maurice Spronck, un Andrew Lang, protestant — et il prétend que « leur sévérité a dû se contenter de lui reprocher quelques inadvertances et quelques fautes d'impression. » Quels flatteurs eussent mieux qu'eux « caressé de mon cœur l'orgueilleuse faiblesse ! »

On n'est pas plus impudent, et il faut montrer à « l'orgueilleuse faiblesse » de ce romancier pamphlétaire qu'on a relevé chez lui tout autre chose que des « inadvertances, des fautes d'impression », et que M. Emile Faguet, le prince des critiques, s'oubliait, dans les *Annales littéraires* du 16 février 1908, quand il décernait un brevet « de probité historique » à M. Anatole France.

C'est, au contraire, l'*improbité historique* la plus flagrante dont M. Anatole France fait preuve dans sa *Jeanne d'Arc* : d'abord, par le choix odieux des *sources suspectes* et hostiles, anglaises et bourguignonnes, où il puise presque exclusivement ; en second lieu, par la *fausseté révoltante* de ses citations et des interprétations qu'il donne des textes allégués ; en troisième lieu, par les *contradictions* presque continuelles de ses récits et de ses jugements ; en quatrième lieu, par ce que M. Andrew Lang appelle le *ricanement* exaspérant de son ironie anticléricale ; enfin, par son parti-pris évident de *rabaisser* la France, les Français et leur héroïne, pour faire de notre Libératrice inspirée « une visionnaire, une hallucinée » : pardon pour ce blasphème ! De sorte que cette *Vie de Jeanne d'Arc* est pire que les injures de Shakespeare, que la *Pucelle* de Voltaire — un vrai crime de lèse-patrie, mais si grossier, si impudemment cynique qu'il ne saurait être dangereux pour quiconque se res-

Digitized by Google

pecte — tandis que M. Anatole France, plus hypocritement pervers, a séduit et séduit encore les âmes naïves et candidement ingénues des lecteurs de sa 40e édition.

I

Il n'est pas de personnage qui soit passé à la postérité porté sur des témoignages plus irréfragables par leur nombre et leur nature que ceux qui nous font connaître Jeanne d'Arc. Il y a près de trois mille numéros à la *Bibliographie* de Jeanne d'Arc, publiée par Lanéry d'Arc. La certitude de l'histoire de la Pucelle, a-t-on dit (1), « n'est pas seulement historique, elle est juridique ».

Eh bien, au milieu de sources si sûres, il y a *improbité flagrante* à rejeter, comme le fait M. France, à écarter absolument *tous les témoignages favorables à Jeanne d'Arc.* — Ecarté, le *Procès* de réhabilitation, où 144 témoins, paysans, bourgeois, magistrats, hommes d'Eglise, hommes de guerre, ont déposé, sous la foi du serment, de ce qu'ils avaient vu et entendu, de ce qu'ils ne pouvaient pas ne pas voir et entendre, écarté ce *Procès*, où sont les plus beaux titres de gloire de Jeanne d'Arc, sous le prétexte extravagant que « les témoins ne satisfont pas toutes les curiosités de M. Anatole France, qu'ils répondaient à un questionnaire dressé, et qu'ils étaient « simples » : comme si cette simplicité même n'était pas une des premières garanties de leur véracité, et comme si toute enquête ne supposait pas un « questionnaire dressé »! Le *Procès* de Rouen, qu'admet comme authentique M. Anatole France, ne contient-il pas 70 articles, puis 12 articles, résumé prétendu des aveux de Jeanne, et si faux, qu'à la réhabilitation ils furent déclarés nuls, viciés, contradictoires, et réfutés péremptoirement? — Ecartée, la *Chronique de la Pucelle*, écrite par les deux Cousinet, père et fils, l'un chancelier du duc d'Orléans, l'autre conseiller de Charles VII et de Louis XI, tous deux témoins ocu-

(1) Le P. Ayroles.

Digitized by Google

laires de ce qu'ils racontent, et dont les *Chroniques*, d'après M. de Beaucourt et le sectaire Vallet de Viriville lui-même, sont «incontestablement la source la plus importante pour l'histoire de la vierge inspirée.» — Ecarté, le *Journal du siège d'Orléans*, parce qu'il y a une erreur sur la date de l'arrivée de Jeanne à Chinon et à Blois : il n'y en a point sur le siège lui-même, depuis l'entrée de l'héroïne à Orléans jusqu'à la délivrance de la ville, et on chercherait inutilement ailleurs les détails qui s'y trouvent, et sont si importants qu'au XVIe siècle, on avait cousu ensemble le *Journal du siège* et le *Double Procès*, dans le si précieux manuscrit français de Claude d'Urfé (1). — Ecarté, le *Mystère du siège d'Orléans*, joué en 1435 ou 1439, et qui a la valeur d'une véritable histoire avec ses 140 personnages, écarté pour cette étrange raison que les 5000 premiers vers, ajoutés postérieurement aux 15.000 autres, appellent Dunois Dunois, et non pas Bâtard d'Orléans ; comme il a été fait comte de Dunois le 14 juillet 1439, cela prouverait tout au plus que les 5.000 premiers vers, et non pas les autres, sont postérieurs à cette date. Mais voilà : il y a une prophétie, dans ce *Mistère*, et, d'après M. France, elle n'a pu être faite qu'après l'événement, foi de libre penseur (p. XII). — Ecartée, la *Chronique* de Jean Chartier, historiographe officiel de Charles VII, auteur, en 1437, six ans après la mort de la Pucelle, d'un des récits les plus circonstanciés que nous ayons de sa vie, au dire de Quicherat lui-même, écartée pourquoi? Parce que Jean Chartier écrit que Jeanne a été brûlée «sans procès », ce qui signifie sans aucune sentence juridique et régulière, comme l'auteur l'explique lui-même dans sa *Chronique* latine, où il «supprime» si peu le procès de Jeanne, comme l'en accuse M. Anatole France, qu'il dit textuellement : « Les Anglais ayant inhumainement transféré la prisonnière à Rouen, rendirent contre elle, sans ombre de droit divin ou humain, par pure haine, une sentence calomnieuse et cruelle. » — Ecartée, la *Double Chronique* de Perceval de Cagny, écrite de 1436 à 1438, sous la dictée du compagnon d'armes de Jeanne d'Arc, le duc d'Alençon, *Chronique*, dont Quicherat « n'hésite pas à

(1) M. le chanoine Reure en a fort bien établi l'importance.

Digitized by Google

mettre l'auteur en tête de ceux qui ont parlé de la Pucelle. Cet honneur lui revient comme au mieux instruit, au plus complet, au plus sincère, à celui qui, le premier en date, a témoigné pour elle, et d'une manière digne d'elle, dans un écrit destiné à la postérité. » — Ecarté, Gilles le Bouvier, héros d'armes du pays de Berry, qui, en 1429, avait 43 ans; il paraît qu'il brouille les dates « et est trop sommaire pour nous apprendre grand chose » : or, il nous en apprend beaucoup plus sur la véritable Jeanne d'Arc que les deux gros volumes calomnieux de M. Anatole France. — Ecartés sans aucune raison, le Greffier de la Rochelle, la *Chronique* de Tournai, le *Registre Delphinal* du grand magistrat lyonnais, Mathieu Thomassin, si chrétien et si français ; les *Hardiesses du roi*, d'un autre illustre habitant de Lyon, Pierre Sala ; les *Mémoires* de Camille de Lellis, de Paul Pontanus, les *Mémoires* de Thomas Basin, évêque de Lisieux, les *Mémoires* du cardinal Théodore de Lellis, de Robert Cybole, chancelier de l'Université, de Montigny, docteur en droit canon, d'Elie de Bourdeilles, le saint évêque de Périgueux, de Martin Berruyer, évêque du Mans, de Jean Bochard, dit de Vaucelles, évêque d'Avranches, la *Récapitulation* de Jean Bréhal, si docte et si décisive, que M. Anatole France essaye en vain de ridiculiser (II p. 450-451), parce que Merlin l'enchanteur y est cité, avec le nombre 13, composé de 3 et de 10. — Ecartés, les témoignages des Ecossais, nos alliés au XV^e^ siècle, les témoignages allemands de Henri de Gorkum et du Clerc de Spire, qui croyaient à la divine mission de la Pucelle, « de la prophétesse française, de la *Sybille de France* » ; les témoignages belges de Gilles de Roye et de Rosethlaer, conseiller du duc de Brabant et résidant à Lyon en 1429, d'où il rapporte à l'avance les prophéties de la Pucelle sur sa blessure à Orléans et sur la délivrance de cette ville; les témoignages italiens de Raymond de Crémone, de Lorenzo Buonincontro, de Guerneri Berni, du Clerc de Martin V, de saint Antonin surtout et de Pie II, alors cardinal Piccolomini, qui croient la Pucelle « divinement inspirée » ; enfin, la *Chronique Morosini*, publiée en 1900-1902, par Léon Dorez et Germain Lefèvre-Pontalis : toute pleine de lettres écrites par des contemporains de Jeanne, en Belgique, France et Angleterre, elle a

Digitized by Google

le malheur, aux yeux d'Anatole France, d'être un tissu de fictions imitées tantôt des romans de chevalerie, tantôt de la *Légende dorée*, alors que les historiens les plus sérieux en font le plus grand cas. — Après un tel massacre des témoignages contemporains, M. Anatole France ose dire I, p. XXXII : « En résumé, la Pucelle, de son vivant même, ne fut guère connue que par des fables. » Et il appelle « fables » tous les *miracles* constatés par les contemporains de Jeanne, dont la vie, dit le *Décret* de béatification « fut un prodige perpétuel », avec les soixante prophéties authentiques, qu'on a recueillies sur les lèvres de Jeanne d'Arc et que deux peuples, anglais et français ont vues se vérifier de son vivant ou peu de temps après sa mort. Pour M. France, comme pour Renan, *Études d'histoire religieuse : « La loi de l'histoire, c'est qu'il n'y a pas de miracle ; la loi de la philosophie, c'est qu'il n'y a pas de mystère ; la loi de la science, c'est qu'il n'y a pas de surnaturel.* » La parenté intellectuelle de M. France et de Renan est si évidente que M. Salomon Reinach peut dire, *Revue critique*, 1908, p. 212 : « Renan n'aurait pas mieux dit, ni pensé autrement. » Il y a pourtant une différence essentielle entre l'hypocrisie d'Anatole France et la franchise de Renan, écrivant en tête de la *Vie de Jésus :* « Si le miracle a quelque réalité, mon livre n'est qu'un tissu d'erreurs. » Voilà quelle devrait être l'épigraphe de la *Vie de Jeanne d'Arc.* — Ecartés aussi, le livre de Wallon, l'illustre professeur de la Sorbonne, livre « morne, dit M. France, d'un fanatisme modéré ». — Ecartées même, les *Histoires* de Quicherat, d'Henri Martin, libres penseurs, mais spiritualistes indépendants, « qui ont vu Jeanne, dit M. France, « à travers des prismes brillants », ainsi que l'ont fait encore Joseph Fabre et Michelet, dont « les pages rapides et colorées resteront sans doute comme la plus belle expression de l'art romantique appliqué à la Pucelle ». Notre historien romancier ne fait grâce qu'à Siméon Luce — qui nous présente, dit le P. Ayroles, une Jeanne d'Arc impossible et monstrueuse », à laquelle il prête « une conduite indécente » — et qu'à Wallet de Viriville, que M. Anatole France, qui s'en inspire continuellement, appelle « le plus sagace historien de la Pucelle », alors que ce libre penseur sectaire, paoléographe de mérite, serait

Digitized by Google

comme historiographe immédiatement au dessous de rien », si M. Anatole n'était venu lui ravir cette place. — Ecartés enfin, ou plutôt exécutés Le Brun de Charmettes, auteur de la première histoire vraiment complète de Jeanne d'Arc, en 1817, M. de Beaucourt, l'éminent historien de *Charles VII*, M. le chanoine Dunand, mis sur le même pied que Joseph Fabre et que le P. Ayroles, dont les cinq volumes in-4° sur la *Vraie Jeanne d'Arc*, si savants et si complets avec leurs 272 documents du XVe siècle, — un vrai trésor, honoré d'un *Bref* aussi élogieux que bien mérité de Sa Sainteté Léon XIII —, sont appelés « un chaos de mémoires », pour avoir « fait une Jeanne d'Arc ultramontaine ». Le P. Ayroles n'a pas plus songé qu'elle-même à cet anachronisme de cinq siècles.

N'est-ce pas encore de l'improbité historique que de préférer aux *Chroniqueurs* français du XVe siècle, les *Chroniqueurs* anglo-bourguignons, ennemis acharnés de Jeanne et de la France? — Monstrelet, que Rabelais trouvait avec raison « plus baveux qu'un pot de moutarde » et que M. Anatole France félicite de nous avoir dit un mot extrêmement précieux « sur les indécisions de la guerrière à Montépilloy », indécisions absolument imaginaires; — Wavrin du Forestel, Le Faivre de Saint-Remy, Georges Chastellain, lesquels ne font que copier, en les envenimant, les inexactitudes de Monstrelet, qui deviennent ainsi calomnieuses et avilissantes pour la Pucelle ; le *Journal* dit *d'un Bourgeois de Paris*, dont l'auteur est un ecclésiastique, Jean Chuffart, cabochien, chancelier de la reine Isabeau de Bavière et l'un de ses conseillers pour l'infâme traité de Troyes, puis chancelier de l'Université de Paris, et débordant d'une haine féroce contre Jeanne d'Arc et Charles VII. Voilà pourquoi M. Anatole France « regrette », p. XVII, que « cet homme unique pour l'énergie des passions et du langage, pourson sens profondément populaire », — notez qu'il est antifrançais au possible — soit fort mal renseigné: ce qui n'empêche pas notre historien de le citer maintes fois et avec complaisance ; — le *Procès* de Rouen, enfin, qu'il appelle « un document d'une authenticité certaine, un trésor pour l'historien ». M. Luchaireconstate avec stupeur que notre romancier « ne fait pas même allusion » aux « controverses

Digitized by Google

et aux luttes » qu'a suscitées dans l'érudition contemporaine le problème de l'authenticité du *Procès*, et il conclut : « Le nouvel historien de Jeanne d'Arc ne m'entraînera pas à partager sa foi robuste dans l'honnêteté professionnelle du juge Cauchon... et la véracité du « scélérat » (car c'est ainsi que l'appelle M. France) qui présidait le tribunal de Rouen. Pour moi, je ne me résoudrai jamais à couvrir de ma garantie l'authenticité de « l'information posthume », cette pièce étrange ajoutée après coup au procès, qui ne porte pas de signature et qu'un greffier a refusé de valider (Quicherat lui-même l'appelle un « libelle diffamatoire »). J'admire aussi la belle confiance des savants qui cautionnent la valeur historique du réquisitoire en 70 articles ou celle des douze articles soumis à l'Université de Paris. »

« Quant au récit officiel de la scène qui se passa au cimetière de Saint-Ouen, le 24 mai 1431, *nulle personne de bonne foi* ne peut affirmer, sans un trouble profond de conscience, que la courte cédule lue et signée alors par la Pucelle était identique au formulaire d'abjuration que Cauchon a fait transcrire, en français et en latin, dans le manuscrit de son procès. Sur ce point essentiel, nœud de toute l'action, puisqu'il s'agissait d'aboutir à la condamnation exigée par les Anglais, il y a contradiction évidente entre l'assertion d'un juge sans pudeur et les rectifications des témoins de 1455. »

Voilà donc viciée, faussée dans ses sources, la *Vie de Jeanne d'Arc*. Elle devient, dès la *Préface*, où s'étale tout le venin du livre, un misérable pamphlet anglo-bourguignon, antifrançais, digne de faire envie aux bourreaux de l'héroïne, dont aucun n'a trouvé pire, ni même aussi bien pour la déshonorer. M. Anatole France a concentré tout le fiel épars de leur haine homicide.

Digitized by Google

II

L'improbité antiscientifique de notre historien-romancier éclate encore mieux dans la *fausseté révoltante* de ses citations et des interprétations qu'il donne aux textes allégués.

MM. Luchaire, Salomon Reinach, Funck-Brentano, Lang, le P. Ayroles en ont signalé des exemples saisissants, auxquels je puis en ajouter bien d'autres.

T. I, page 76, M. France prête à Robert de Baudricourt cette opinion souverainement injurieuse pour notre angélique héroïne « qu'elle ferait une belle ribaude et que ce serait un friand morceau pour les gens d'armes ». Il renvoie au *Procès*, publié par J. Quicherat, tome III, p. 35. — Or, il y est parlé de l'entrevue de Chinon, du siège d'Orléans ; mais le nom de Baudricourt n'y est pas même prononcé (1). N'est-ce pas un faux véritable?

T. I, page 91, M. Anatole France affirme que Baudricourt « était un homme simple et jovial ». Et, à l'appui de cette affirmation, il cite le *Procès*, tome III, p. 86. — Or, dans cette page, il n'est aucunement question de Robert de Baudricourt (2).

Tome I, p. 92, M. Anatole France raconte qu'à Vaucouleurs « un petit clerc, presque un enfant, qui desservait alors la chapelle, y vit *un jour* la jeune fille immobile, les mains jointes, la tête renversée, les yeux levés et noyés de larmes, et il devait garder toute sa vie l'image de ce ravissement. » — Or, M. Salomon Reinach, frappé de ce passage que M. Funck-Brentano trouve « exquis et vivant » (*Revue hebdomadaire*, 4 juillet 1908, p. 24), constate que le texte cité en note (*Procès*, t. II, p. 640-461), ne contient ni les larmes, ni l'*immobilité* de Jeanne, ni le *ravissement* du petit clerc, imaginés par l'écrivain. En revanche, il y a dans ce texte bien plus et bien mieux que ne le disent M. Salomon Reinach et même M. Funck-Brentano. Le

(1) *Grande Revue*, 25 mars, 1908, p. 23 ; note.
(2) *Ibid.*, p. 231 ; note.

Digitized by Google

petit clerc, Jean Le Fumeux, de Vaucouleurs, est devenu prêtre, curé, chanoine, quand il raconte qu'à dix et onze ans, il a vu, non pas *un jour* seulement, mais « *souvent* Jeanne d'Arc dite la Pucelle, venir à la chapelle Sainte-Marie de Vaucouleurs, à laquelle il était attaché, en très grande dévotion, *multum devote ;* elle y entendait les messes matinales et y restait longtemps en prières. Je l'ai vue dans les cryptes souterraines... ; elle était à genoux devant la Bienheureuse Vierge, quelquefois prosternée le visage contre terre (*le contraire* de ce que dit M. France), d'autres fois le visage élevé vers le ciel » : pas un mot du « ravissement » prêté perfidement à Jeanne, pour en faire une « visionnaire ».

Tome I, p. 71 : Jeanne, « introduite dans une salle où sire Robert se tenait parmi les gens d'armes, entendit la voix qui lui disait : « Le voilà ! » En note, renvoi au *Procès*, t. II, p. 456. — M. Salomon Reinach va y voir, et il « n'y trouve rien de tel » (*Revue critique*, 19 mars 1908, p. 214). Pourtant, dans le *Procès*, mais au tome I, p. 53, Jeanne affirme que la Voix lui fit reconnaître Baudricourt, en lui disant : « C'est lui. »

Tome I, pp. 84-85, M. Anatole France affirme que Jeanne d'Arc alla de Neufchâteau à Toul devant l'officialité comme accusée d'avoir rompu une promesse de mariage, et s'y rendit, malgré la *défense* de ses parents, « non pas une fois, mais *deux* et *trois* fois. Et si elle ne chemina pas jour et nuit avec son faux fiancé, ce fut par grand hasard » : insinuation perfide. — Or, il y avait vingt lieues, quatre-vingts kilomètres, de Neufchâteau à Toul ; si Jeanne a fait six fois ce trajet en quinze jours, elle a parcouru à pied près de 500 kilomètres, et tout ce que raconte M. France lui-même (pp. 82, 83), de Jeanne aidant la Rousse (l'hôtelière chez laquelle était descendue la famille d'Arc) dans les soins du ménage, soignant les animaux, faisant ses dévotions chez les Cordeliers, tout cela est impossible, puisque Jeanne aurait été tout le temps en voyage. Il est, du reste, absolument faux que Jeanne soit allée à Toul « *malgré* la défense de ses parents ». Elle affirmait à Rouen « qu'elle avait obéi à son père et à sa mère *en toute chose*, excepté pour le mariage et pour son départ en France, commandé par Dieu et dont elle leur avait demandé pardon ». — A l'appui de ses di-

Digitized by Google

res, M. France cite trois pages du *Procès* : t. II, p. 476 ; tome I, p. 128 ; tome I, p. 215. — Or, la page 476 du second volume n'existe pas ; il n'en a que 468, sans les tables et 472 avec les tables. Les deux autres pages 128 et 215 du tome Ier ne confirment en rien ce qu'avance notre romancier, et on n'a qu'à tourner la page pour le voir formellement contredit par Jeanne elle-même, répondant à l'article 8 et à l'article 9 de l'acte d'accusation, où d'Estivet prétendait que Jeanne était servante chez la Rousse, avec des filles de mauvaise vie, et que le jeune homme, son prétendu fiancé, refusa de l'épouser, « parce qu'elle avait vécu avec les femmes susnommées » : calomnie stupide, atroce, que M. France donne faussement comme établie par une enquête faite à Neufchâteau.

Tome I, p. 492, M. Anatole France raconte « qu'à l'arrivée des Français, les habitants (de Troyes) étaient sur les murs, regardant moins en ennemis qu'en *curieux*, et semblaient ne rien craindre. » Voir J. Rogier, dans *Procès*, t. IV, p. 289. — L'on y va voir, et l'on y trouve tout le contraire. Les habitants de Troyes, ville très bourguignonne, ont écrit aux habitants de Reims, que « les seigneurs, les chevaliers et écuyers qui étaient dans Troyes de par le roi (d'Angleterre) et le duc de Bourgogne, avaient juré et fait serment, et les habitants avec eux, de ne pas laisser entrer dans la ville quelqu'un de plus fort qu'eux. Un chacun d'eux s'était retrait (retiré) sur les murs, à son poste, en intention et volonté ferme, si on faisait aucun effort contre eux, de *résister jusqu'à la mort.* » Voilà comment ils regardaient « en *curieux* plutôt qu'en ennemis ! »

Tome I, p. 533, à propos de la soumission de Soissons, M. Anatole France écrit : « Comme le disait alors un prophète armagnac, les « clés des *portes guerrières* reconnaissaient les mains qui les avaient forgées. » Voir Bréhal, dans *Procès*, II, p. 345. — Or, Bréhal, dans le texte indiqué porte : « Les clés de bien des gens. » M. Anatole France traduit les *gens* par des « portes guerrières ». — *Reconnaîtront* d'elles-mêmes leurs ouvriers » : voilà une prophétie au futur, que notre romancier rend par un imparfait, « reconnaissaient », qui efface la prophétie : contresens, qu'on ne pardonnerait pas à un élève de sixième.

Digitized by Google

Le P. Ayroles a relevé trois contre-sens en cinq lignes de la traduction donnée par M. France, I, p. 381, du traité de Gerson sur la Pucelle en 1429.

1° « *Si multi multa loquantur et referant pro garrulitate sua et levitate, aut dolositate.*

« Si plusieurs apportent divers témoignages sur son caquet (de la Pucelle), sa légèreté, son astuce... » Et voilà trois énormes défauts attribués par M. France à Jeanne d'Arc, alors que Gerson les attribue au « public bavard, léger, hâbleur. »

2° Le vers de Caton :

Arbitrii nostri non est quod quisque loquatur.

« Il ne dépend pas de nous d'empêcher les gens de parler », est ainsi traduit par M. France : « *Nos arbitres*, ce n'est pas ce que chacun dit. » Erreur phénoménale.

3° « *Non oportet servum Dei litigare.* Il ne faut pas qu'un serviteur de Dieu conteste », devient pour M. France : « On ne doit pas mettre en cause le serviteur de Dieu. »

Tournez la page et vous verrez notre romancier faire des leçons données par Jeanne d'Arc : *Superaddundur quatuor civilia et theologica documenta*, des conclusions tirées par Gerson : « *Tirons* des enseignements. »

Savez-vous ce que devient ce texte :

« Que chacun travaille à faire régner la paix dans son foyer : *Quilibet laboret... quatenus veniat pax in cubili suo...*? Il devient : « Que chacun contribue à l'instauration de la paix en son lit de justice » : la paix tenant un lit de justice, comme nos rois dans leur Parlement, c'est un comble.

Et voilà « en trois pages, toute une série de contresens », sans parler de celui qu'a relevé M. Salomon Reinach : les Fées qui ne viennent plus à leur arbre, à cause de leurs péchés, *propter peccata eorum*, pour à cause des péchés *des hommes*.

L'archevêque d'Embrun, Jacques Gelu, écrit « qu'il a plu à Dieu de secourir le roi par une jeune vierge, tirée de la garde des brebis, *per adolescentulam de post fætantes ereptam*. M. France traduit indignement « par une enfant nourrie dans le fumier ». (*Études, loc. cit.*, p. 242.)

Digitized by Google

Tome I, p. 313 : A l'entrée de Jeanne dans leur ville, les Orléanais, dit M. France, « montraient autant de joie que s'ils eussent vu *Dieu lui-même.* »Voir *Procès*, III, p. 24. — Or, à cette page, Luillier, bourgeois d'Orléans, témoigne que Jeanne y fut reçue « avec tant de joie et un tel applaudissement que si elle eût été un *ange de Dieu.* » Entre un « ange » et Dieu lui-même, il y a une distance infinie, que les habitants d'Orléans ne pouvaient franchir et que M. Anatole France franchit à dessein pour les ridiculiser.

Tome I, p. 402, et en un autre endroit, M. Anatole France accuse Jeanne d'avoir fait une fausse prophétie, en annonçant qu'il ne resterait plus un Anglais en France, à la Saint-Jean de 1429, et il renvoie ses lecteurs à deux documents précis : *Le Greffier de la Chambre des comptes de Brabant*, dans *Procès*, IV, p. 426, et la *Chronique Morosini*, t. III, pp. 33, 46, 62. — Eh bien, ouvrez cette *Chronique* aux pages indiquées ; il n'y est pas du tout question de prophéties, vraies ou fausses, de Jeanne d'Arc. Le *Greffier de la Chambre des comptes de Brabant* ne fait aucune allusion à l'absurde prophétie prêtée à la Pucelle ; mais, en revanche, il écrit, d'après le sire de Rosethlaer, conseiller du duc de Brabant et en ce moment à Lyon, 22 avril 1429 : « La Pucelle a dit au roi qu'elle délivrera Orléans, et mettra en fuite les Anglais qui l'assiègent ; qu'elle-même sera blessée d'un trait devant Orléans et qu'elle n'en mourra pas ; que cet été prochain le roi sera couronné à Reims. » Le *Greffier* ajoute : « Tout ce qui a été dit de cette Pucelle, ce qu'elle a prédit s'est réalisé. » M. France, pire que ce Bourguignon ennemi de la France, voit de fausses prophéties là où il y en a trois d'éclatantes, faites plus de trois semaines, de trois mois à l'avance, et toutes trois pleinement « réalisées.

Tome I, p. 244. « On croyait communément alors, dit M. France, que le diable prenait la virginité des filles qui se donnaient à lui. » Voir Du Cange, *Glossaire*, au mot *Matrimonium.* — M. Funck-Brentano consulte le *Glossaire* ; il n'y est pas question de cette absurdité. Et qu'on ne dise pas que c'est une erreur typographique. Non : M. France répète la même chose, T. II, p. 246.

Digitized by Google

Tome I, p. 263. « Bientôt les Anglais et les Bourguignons eurent cette idée que cette Pucelle avait consulté les démons. Ils se demandaient avec inquiétude si les cinq croix (de l'épée de Jeanne) n'étaient pas signes diaboliques. » La note renvoie d'abord à la *Chronique Morosini*, t. III, p. 108-109, où il n'y a rien de tel ni même d'approchant ; puis à la *Chronique de Lorraine*, dans *Procès*, t. IV, p. 232, qui n'est qu'un tissu de fables sur la Pucelle, et à Eberhard Windecke, p. 108, où il n'est pas question de pareilles sorcelleries.

Tome I, p. 245. M. France fabrique un texte de toutes pièces. Des matrones renommées par leur vertu ayant été requises pour constater l'intégrité virginale de Jeanne d'Arc, il ajoute qu'elle fut aussi examinée « par des vierges expertes, *per peritas virgines* : polissonnerie qui n'étonne pas sous sa plume, mais qu'aucune référence ne justifie.

Tome I, p. 265 : « On disait en manière de proverbe « faire étendart », pour dire « s'enorgueillir ». La source indiquée est le dictionnaire de Lacurne de Sainte-Palaye, au mot « Etendart ». — Or, dans le Lacurne, au mot Etendart, on ne lit rien de ce genre.

Tome I, p. 317. « Les bourgeois d'Orléans en armes ne voulaient rien entendre et réclamaient à grands cris la Pucelle. Elle ne parut point. Monseigneur le Bâtard, qui avait la langue dorée, lui avait conseillé de ne se pas montrer. » Et la note renvoie au *Procès*, t. III, pp. 7 et 211, où il n'est nullement question de cela.

Tome I, p. 282, 283 : « Le Roi, qui, à cette époque ne la consultait guère, lui dépêcha pourtant le duc d'Alençon, avec mission de se concerter avec elle pour l'envoi des secours. » Renvoi au *Procès*, t. III, p. 93, où il s'agit de tout autre chose.

Tome I, pp. 317-318. Les bourgeois d'Orléans ont fait une sortie le 30 avril 1429, avec les Gascons de La Hire et les gens de messire Florent d'Illiers ; ils ont attaqué la bastille Saint-Pouair, que les Anglais nommaient Paris, et ont culbuté le poste avancé. « Mais les Anglais, au cri de « Saint-Georges ! » sortirent en bon ordre, et, après un rude et sanglant combat, *repoussèrent* l'attaque des bourgeois et des routiers. » Comme références, le *Journal du Siège*, la *Chronique de la fête* dans *Pro-*

Digitized by Google

cès, V, p. 291-292, et une *Lettre* écrite d'Allemagne, *Procès*, V, p. 347. — Vous allez voir ces trois textes, et vous y trouvez précisément le *contraire* de ce qu'affirme notre romancier : « Les Anglais qui se trouvaient dans les autres boulevards se mirent en mouvement et *abandonnèrent* leurs bastilles et leurs boulevards. L'un s'appelait Paris, l'autre Rouen, l'autre Saint-Pouair, et ils *s'enfuirent de nuit*... » Ce n'est pas le cas de gens ayant « repoussé une attaque », dont le *Journal du Siège* affirme qu'elle eut lieu « avec tant d'élan que les Français firent reculer les Anglais et emportèrent la place Saint-Pouair. »

Tome I, p. 532. A propos du don attribué à nos anciens rois de guérir les écrouelles, notre romancier historien prétend que dans la vieille France, « les vierges, ainsi que les rois, avaient ce don, à condition d'être nues et d'invoquer Apollon. « Voilà du moins, qui est imprévu ! dit M. Funck-Brentano. La citation renvoie à Leber, *Des Cérémonies du sacre*, p. 459. M. Salomon Reinach la vérifie et constate qu'il s'agit d'un emprunt fait par un clerc à Pline, qui vivait au premier siècle et parlait des Vestales ou autres prêtresses païennes invoquant Apollon contre la peste. Comment un homme d'esprit tel que M. France peut-il ainsi fausser l'histoire?

Tome I, p. 440. Notre historien réduit le rôle de Jeanne d'Arc, le jour de la bataille de Patay (18 juin), au fait d'être descendue de cheval pour faire confesser un Anglais, lui soutenir la tête et le consoler de son mieux. La source indiquée est un passage du *Procès* de réhabilitation, III, p. 71. — Or, ce passage n'est pas autre chose que la déposition de Louis de Coutes, page de la Pucelle, qui raconte la charité de l'héroïne, comme s'étant manifestée, non pas à Patay, le 18 juin, mais cinq à six jours plus tôt, avant la prise de Jargeau, qui est du 14 juin. « Ensuite, dit-il, (après cet acte de charité), la dite Jeanne, en compagnie des gens du roi, alla devant Jargeau, qui fut pris d'assaut » (*Procès*, III, 71-79). — Voyez l'incroyable audace de M. France : il ose soutenir, dans son édition corrigée qu'il a situé à Patay l'anecdote de Louis de Coutes après recension des textes, qui, tous, le condamnent impitoyablement.

II, p. 446. Tournai est placé dans les Flandres. Erreur aussi

Digitized by Google

grossière pour le XVe siècle, que celle qui mettrait Strasbourg et Metz en Prusse avant 1870, ou aujourd'hui Nancy en Allemagne (1). Tournai était alors une ville si française que Charles VII annonça à ses habitants la délivrance d'Orléans et que la Pucelle les invita au sacre de Charles VII à Reims. Pour excuser « son Tournai dans les Flandres », M. France réplique dans son édition corrigée que « c'est une façon de parler » : oui, mais inexacte et anti-historique.

T I, p. 505. Un écuyer bourguignon fait un rapprochement irrévérencieux entre Jeanne d'Arc et Madame d'Or. « Il faut savoir, écrit M. France, que Mme d'Or, haute comme une botte, tenait l'emploi de *sotte* auprès de Mgr Philippe », et il renvoie à Siméon Luce. — Or, dans Siméon Luce, *Jeanne d'Arc à Domrémy*, p. CLXIII, CLXXIV, on lit « qu'à la cour voluptueuse du duc de Bourgogne, il y avait une sorte de baladine d'une beauté, d'une adresse et d'une puissance athlétique incomparables », et dont les tresses dénouées la couvraient tout entière, avec des reflets d'or fluide..., d'où le surnom de Madame d'Or. Il y a d'autres détails qui en font le contraire de la « sotte » de Mgr Philippe, « haute comme une botte. »

T. I, p. 442. M. Anatole France accuse le connétable de Richemont d'avoir tenté d'enlever Jeanne d'Arc. « Il chargea de l'entreprise un homme à lui, Andrieu de Beaumont, précédemment employé à enlever le sire de la Trémouille. Mais Andrieu de Beaumont, comme il avait manqué le chambellan, manqua la Pucelle. » L'auteur renvoie avec indication de la page, au *Journal du siège*, à Jean Chartier, à Gruel, à Monstrelet. — Or, dans ces quatre endroits, il n'est question ni de tentative d'enlèvement, ni d'Andrieu de Beaumont ; tout au plus s'agit-il de la Trémouille et des instances faites pour le réconcilier avec Richemont. Notre romancier a rêvé au lieu de citer.

Voici toute une autre liste d'erreurs grossières, la plupart voulues.

(1) Pour ce fait et le suivant, voir le P. Ayroles, *Études*, 20 avril 1909, p. 258-259.

Digitized by Google

I. p. 236, M. France écrit : « Sur cette terre des Gaules, les blanches prêtresses des forêts, etc. » — Or, dit M. Salomon Reinach, « il y a un texte de Pline sur les Druides vêtus de blanc, mais il n'est nulle part question des blanches prêtresses ».

I, p. 285. M. France interprète ces mots de la *Lettre* de Jeanne au roi Henry et aux trois chefs anglais : « Vous paierez ce que l'avez tenu : Vous paierez ce que vous devez, tenu étant considéré comme synonyme de dû (note 5). — « Ce n'est pas ainsi, dit M Reinach, qu'ont compris les rédacteurs du texte un peu développé de cette lettre. « Et paierez ce que vous l'avez tenu » (*Procès*, IV, 139 ; « et paierez de ce que vous l'avez tenue » (*Procès*, X, 96). Il s'agit d'une indemnité à payer pour avoir occupé et pillé la France. (*Revue critique*, 19 mars 1908, p. 216).

I, page 396. M. Anatole France dit : : « Elle communiait *une fois* la semaine. » — Or, le *Procès* auquel il renvoie, ou plutôt le duc d'Alençon dit : *Bis in septimana*, deux fois la semaine. (*Procès*, III, 100).

I, p. 475, Artaxercès est appelé « cruel tyran », d'après l'Ecriture. — « Or, dit M. Reinach, ce prince, nommé dans deux passages de l'Ecriture, ne l'est jamais, que je sache, en qualité de tyran cruel. »

I, p. 491. « Ils disaient de Jeanne qu'elle était *cocarde*, c'est-à-dire niaise. » — Ce n'est pas le vrai sens de ce mot, qui signifie téméraire, présomptueuse. (Godefroy, *Dictionnaire ;* Supplément.)

T. II, p. 35, prophétie d'Engelide, *Procès*, III, 340. « M. France dit M. Reinach, fait un contresens. Texte : *Stupescat lilium quasi marcescens rore privato.* Traduction de M. France : « Le lis, comme alangui par sa propre rosée. » Cela ne signifie rien, ou c'est trop joli pour l'époque. Lire : *Marcescens rore privatum*, le lis qui se fane faute d'eau simplement. »

« A la page suivante, p. 36 : *singultus plurimos in se memorando.* Traduction (de M. France) : « se remémorant maints gémissements. » Certes non : lire *murmurando*, en murmurant. »

II, p. 90. La demoiselle La Touroulde « s'apercevait avec sur-

Digitized by Google

prise que cette jeune fille ne savait absolument rien. » Renvoi au *Procès*, t. III, p. 85-89, où il n'y a rien de tel.

II, p. 206. « Comment M. France peut-il croire que Jeanne sans se blesser, s'est jetée en bas d'un donjon, haut de 70 pieds au moins, la hauteur d'un sixième étage à Paris? Ce serait, dit M. Reinach, le plus étonnant des miracles. »

II, p. 275. M. France fait dire à maître Jean d'Estivet deux gros mots (*P .. Pail.*), il n'en a dit qu'un, et il est encore de trop.

II, p. 279, note 2 : « J'ai, dit M. France, restitué « mon beau seigneur », d'après *Procès*, III, p. 80. » — Ce renvoi est faux, d'après M. Reinach, qui ajoute : « La réponse prêtée à la Pucelle est mal comprise. Jeanne dit à Beaupère, non pas : « Toutes les lumières ne viennent pas à vous, mon beau seigneur », mais : « Toutes les lumières ne viennent pas à moi, » M. Anatole France ajoute « moqueuse comme à Poitiers », pour prêter à Jeanne une impertinence trop spirituelle. »

II, p. 244, M. France fait instituer les fonctions les plus régulières de la justice inquisitoriale par *Innocent III* : elles sont l'œuvre de *Grégoire IX*. L'erreur est impardonnable pour qui en veut tant à cette Inquisition abhorrée et qui devrait au moins en savoir l'histoire (1).

II, p. 58. M. France dit à propos de la prophétie de Merlin : « On a lieu de croire que les paysans l'ignoraient », sur quoi il renvoie au *Procès*, II, p. 447. — Il en ressort, au contraire, qu'une paysanne l'avait déjà entendue : *ipsa testis hæc audisse recordata est.* (Salomon Reinach, *Revue critique*, 1909.)

Tome I, p. 90. M. Anatole France rapporte, en la faisant sienne, une des pires calomnies de l'infâme d'Estivet, article IX de son réquisitoire, d'après lequel Jeanne aurait dit à Baudricourt qu'elle aurait trois fils, dont l'un serait Pape, l'autre empereur, le troisième roi. A quoi le capitaine dit : « Je voudrais bien être le père de l'un de ces trois fils (2). — Jeanne répondit : « Nenni, gentil Robert, nenni. Il n'est pas temps ; le Saint-Esprit y ouvrera. »

(1) Funck-Brentano, *loco citato*, p. 32.

(2) M. Anatole France traduit cyniquement : « **Je voudrais bien t'en faire un.** »

Digitized by Google

Un tel blasphème sur les lèvres immaculées de celle que ses contemporains appelaient l'Angélique, quelle horreur ! Aussi le *Procès* lui-même contient-il les dénégations indignées de la Pucelle. Qu'importe à M. France? « Si Jeanne nia avoir tenu ce propos, c'est qu'elle l'avait oublié ». Et voilà comment sur « un conte fait à plaisir » (1), dont le procès d'instruction ne parle même pas, notre romancier historien fait de Jeanne, plus pure que les lis de la vallée de la Meuse, une ribaude illuminée !

T. II, p. 48-49. M. Anatole France cite une prétendue phrase de la lettre de Jeanne d'Arc au comte d'Armagnac, à propos des trois papes, Martin V et les faux Clément VIII et Benoît XIV. Il ajoute que, si Jeanne avait consulté Frère Pasquerel et Frère Richard, ils lui auraient appris que le vrai Pape était le pape de Rome, Martin V. — Voir *Procès*, t. I, pp. 245-46. — Allons-y voir, et nous entendrons Jeanne, qui n'avait aucun besoin des leçons d'orthodoxie de Frère Pasquerel, et surtout d'Anatole France, dire à ses juges, à deux reprises : « *Pour ce qui est de moi, je crois au seigneur Pape qui est à Rome; je n'ai jamais écrit ni fait écrire sur le fait des trois Papes. J'affirme par serment que je n'ai jamais écrit ni ordonné d'écrire à ce sujet.* » M. Anatole France, en supprimant cet énergique démenti donné à une accusation calomnieuse, a commis un faux en écriture publique.

T. II, p. 6-7. Dans sa lettre aux habitants de Reims, 6 août 1429, Jeanne, d'après M. Anatole France, « s'attribue un pouvoir surnaturel auquel doivent se soumettre le roi, ses conseillers, ses capitaines. Elle se donne le droit de seule reconnaître ou dénoncer les traités ; elle dispose entièrement de l'armée. » — Eh bien, lisez cette lettre; elle dit formellement le contraire : « Et est vray que le *Roy* a fait trêves au duc de Bourgogne. Je ne suy point contente et ne sais si je les tiendrai ; mais si je les tiens, ce sera seulement pour *garder l'honneur du Roy*..... Je tiendrai et maintiendrai ensemble l'armée du Roy. » Elle est donc la plus respectueuse servante du Roi. Que signifie dès lors cette tirade perfide : « Parce qu'elle com-

(1) *Histoire inédite* de Jeanne d'Arc.

Digitized by Google

mande au nom du Roi des cieux, ses commandements sont absolus. Il lui arrive ce qui arrive nécessairement à toute personne qui se croit chargée d'une mission divine : c'est de se constituer en puissance spirituelle et temporelle au-dessus des puissances établies et fatalement contre ces puissances. Dangereuse illusion qui produit ces chocs où, le plus souvent, se brisent les illuminés. »

II, p. 289. « Le 1er mars Jeanne répond qu'elle ne se rappelle pas si saint *Gabriel* était avec saint Michel, quand il est venu vers elle », et M. Anatole France en prend acte pour dire que cet archange « ne l'avait pas particulièrement frappée. » Voir *Procès*, pp. 84-85 — Or, il n'avait qu'à tourner deux pages dans le *Procès* qu'il cite pour y voir Jeanne disant de saint Michel et de saint Gabriel : « *Je les ai vus de mes yeux*, et *je crois que ce sont eux aussi fermement* que je crois que Dieu existe. » Et plus loin, le 9 mai : « A la dernière fête de Sainte-Croix (le 3 mai), j'ai eu confort de saint Gabriel, *et croyez que ce fut saint Gabriel :* j'ai su par les voix que c'était saint Gabriel. » Et voilà comment Jeanne ne « se rappelle pas » cet archange, au dire d'un faussaire odieux !

II, p. 370. « Jeanne fit une croix au bas de la cédule d'abjuration, le 24 mai, (Voir le *Procès*, tome II, p. 17, t. III, p. 164). Et le lecteur croit tout bonnement que c'est la cédule qu'on a lue à Jeanne « qui n'était pas plus longue qu'un *Pater* et comprenait six à sept lignes d'écriture. » Pas du tout : à cette cédule, on en avait substitué une autre de cinquante à soixante lignes, qu'on fit signer à Jeanne : supercherie infâme, attestée par cinq témoins, le greffier Taquel, Monet, secrétaire de Beaupère, le médecin Lachambre, Miget, et l'huissier Massieu lui-même qui la lut à la Pucelle. Notre éminent collègue, M. le chanoine Ulysse Chevalier, a établi à la requête de Rome que la prétendue « abjuration de Jeanne, comme le dit le *Procès de réhabilitation*, est fausse, perfide, extorquée par la violence et la crainte, la présence du bourreau et la menace du bûcher, ni prévue, ni comprise par la Pucelle », ajoutons ni entendue ni signée par Jeanne telle qu'on la trouve dans l'infâme instrument du *Procès*.

De tout cela, qui est capital, « essentiel, comme le dit M. Lu-

Digitized by Google

chaire, pour le prétendu crime de « relapse », reproché à Jeanne rien dans M. Anatole France. Est-ce de la probité? N'est-ce pas plutôt de l'improbité historique au premier chef?

T. II, p. 379. Après le fausse abjuration de Saint-Ouen, « on lui avait enveloppé ses habits d'hommes dans un sac », parce qu'elle ne devait plus les prendre. Voir *Procès*, II, p. 18. — Oui, mais lisez ce qui suit, dans cette même page : « Vidèrent le sac auquel était l'habit d'homme et ne lui en *voulurent bailler d'autre*, et tant qu'en ce débat demeura jusqu'à l'heure de midi, » où, par nécessité et par pudeur, Jeanne revêtit le seul habit qu'on lui eût laissé, l'habit d'homme qui était sa mort.

Et M. Anatole France ose dire par un faux abominable,

II, p. 377 : « Que deviennent ces propos de cloître et de sacristie, ces histoires de viols rapportés plus tard par un greffier et deux religieux? Et comment messire Massieu nous fera-t-il croire que Jeanne, ne trouvant pas ses jupes qu'on lui avait ôtées, passa des chausses pour aller à la selle? »

Quand donc M. Anatole France a osé écrire dans sa *Préface*, p. LXXX : « J'ai toujours indiqué mes sources ; chacun sera juge de l'autorité des garants que j'invoque. », il ne songeait pas que la probité scientifique et la scrupuleuse exactitude, qui s'imposent aujourd'hui à tout historien, se dresseraient contre lui, pour lui dire impitoyablement : « Vous avez cité à faux; vous avez faussement interprété les textes exactement rapportés ; vous en avez menti, comme vous l'a crié d'outre-Manche M. Andrew Lang. »

Telle est, chez Anatole France, la force de l'habitude qu'il a d'interpréter faussement les textes que, dans sa *Préface*, p. XXXIV, pour prouver « les hallucinations » de Jeanne d'Arc, il renvoie à la consultation médicale du docteur Georges Dumas : ce docteur a beau être professeur à la Sorbonne, il ne saurait donner sur Jeanne d'Arc, qu'il n'a pas examinée, un diagnostic certain (1). Allons voir quand même à l'*Appendice*,

(1) M. René Doumic dit avec raison dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1908, p. 928 : « S'il a eu le tort de publier une consultation médicale sur le cas de Jeanne d'Arc, du moins l'a-t-il rejetée en appendice. » Oui, mais il a eu le tort plus grave d'en fausser, en les exagérant, les conclusions anodines et insignifiantes.

Digitized by Google

t. II, p. 464, et nous y trouverons le docteur Georges Dumas répondant à « son cher Maître », sur « le cas de Jeanne d'Arc », « qu'*elle paraît avoir eu*, vers l'âge de treize ans, à l'époque de la puberté qui ne venait pas pour elle, des hallucinations unilatérales droites de la vue et de l'ouïe » ; mais que les « neurologistes contemporains attachent moins d'importance que Charcot aux hallucinations unilatérales de la vue dans le diagnostic de l'hystérie ». Et le docteur conclut contre M. Anatole France et sa prétention de faire de Jeanne d'Arc une « hallucinée », en ces termes significatifs : « Par son *intelligence*, *par sa volonté*, *Jeanne reste saine et droite*, et c'est à peine si la pathologie nerveuse éclaire faiblement une partie de cette âme. »

Que faut-il donc penser du romancier-historien qui croit trouver là une preuve de « l'hallucination » de Jeanne d'Arc, niée précisément par le docteur Dumas?

III

Aux falsifications de textes, aussi nombreuses (1) que criantes, s'ajoutent, dans la « Jeanne d'Arc » d'Anatole France, des *contradictions* presque continuelles entre les récits et les appréciations ; contradictions faut-il dire, et non pas « demi-contradictions », comme l'écrit par euphémisme M. René Doumic, d'après lequel, d'ailleurs, « elles font partie d'un système. » M. France dirait comme Renan : « Il faut se contredire pour être à peu près sûr qu'on a été une fois dans la vérité. » Il est de ceux qui estiment que la « vérité jaillit du heurt des contraires, ou qu'elle réside dans leur harmonie. » Erreur profonde de la philosophie allemande, kantiste et hégélienne, qui soutient « l'identité des contraires » et qui est le renversement de toute vérité objective, de toute vérité historique.

(1) Nous en avons relevé 50 ; il y en a bien d'autres qui seront relevées plus loin.

Digitized by Google

Voici d'abord des contraditions stupéfiantes chez un historien qui se vante, *Préface*, p. LXXXI, d'avoir visité studieusement les villes, les champs, théâtre de l'histoire de la Pucelle.

« Domrémy, écrit-il, p. 20, se trouvait pris entre le Barrois et la Champagne, au levant, la Lorraine au couchant. » C'est comme si l'on disait que Lyon est entre le Dauphiné, au couchant, et le Forez au levant. Et pour étayer cette colossale bévue géographique, il y a trois références, colonel de Boureulle, Chappellier et Niobé.

A la page 97, du tome II, Montfaucon est « en Brie »; à la page 99, il est « en Berry. » Il se trouve réellement à Villequiers, près de la Charité, en Nivernais.

T. I, p. 423, « La Charité est située en aval de la Loire, après Meung et Beaugency, » tandis qu'elle est plus de 100 kilomètres en amont d'Orléans. M. France a tout de même corrigé cette bourde.

T. I, p. 218. L'abbaye de Talmont est placée par lui dans le « diocèse de Laon ». Elle est à cent lieues de là, dans la Vendée.

T. I, p. 518. M. France donne comme pair ecclésiastique « l'évêque de Chaumont », qui n'a jamais eu d'évêché. Il prend Chaumont pour Beauvais, qu'il a oublié, même dans sa nouvelle édition.

Dans la *Préface* encore, p. LXXV-LXXXIII, M. France se vante « d'avoir vécu de la vie » des hommes du XV^e^ siècle.

Comment, dès lors, peut-il écrire, t. I, p. 24, que les Anglais possédaient la Guyenne depuis « *deux cents ans* », alors qu'il y en avait bien *trois cents* qu'Eléonore de Guyenne avait apporté en dot cette province à Henri Plantagenet ?

Comment ignore-t-il la date de la naissance de Jeanne d'Arc, qu'il place « vers l'an 1410 ou 1412 », t. I, p. 3, alors qu'on a parfaitement établi qu'elle est née le 6 janvier 1412, comme le constate M. Reinach?

Comment M. France peut-il écrire t. II, p. 448, qu'au procès de réhabilitation, « on se garda d'appeler le seigneur archevêque de Rouen, messire Raoul Roussel »? Roussel était mort en décembre 1452, trois ans avant le décret de Calixte III

Digitized by Google

sur le procès de réhabilitation, et le nouvel archevêque de Rouen, le cardinal d'Estouteville, fut si bien « appelé » pour la réhabilitation qu'il en a été l'âme et l'oracle de 1450 à 1455?

Il est vrai que M. Anatole France, dédaigneux de cette réhabilitation, en ignore jusqu'à la date. Il la place le 16 *juin* 1456, alors qu'elle eut lieu le 7 juillet.

I, p. 171. « On faisait sur le dénuement de Charles VII des contes ridicules. » Tournez la page 174, vous lirez : « Réellement le roi souffrait par défaut d'argent... Il devait à tout le monde. » P. 178 : « Qui, dans ce temps, ne prêtait pas de l'argent au roi? »

Tome I, pp. X, XI, et XII, l'auteur fait le procès du *Mistère du siège d'Orléans*, compilé, dit-il, sous le règne de Louis XI. Puis, pp. 274-275, il donne comme histoire du siège d'Orléans toute une page de ce *Mistère*, apocryphe d'après lui.

T. I, p. XVII, le *Journal d'un* faux *bourgeois de Paris* est le document préféré de M. France, et il le cite II, p. 66, pour authentiquer le récit de la cession de Paris par Bedford au duc de Bourgogne : « Très à point, le régent céda la ville de Paris au duc Philippe..., le 13 août. » C'est jouer de malheur ; la cession de Paris est du 13 octobre, erreur de deux grands mois; et puis, le faux *Bourgeois de Paris* affirme que le « dit gouvernement de Paris laissait moult regret à Bedford; ainsi faisait également sa femme. » C'est donc le contraire de « très à point » qui est vrai pour la cession de Paris.

Mais voici d'autres contradictions singulièrement plus graves :

Page II de la *Préface*, M. France avoue que « tout le monde sait le prix des réponses de la Pucelle ; elles sont d'une *héroïque sincérité* et le plus souvent d'une *clarté limpide*. » Vous poursuivez votre lecture, et vous trouvez immédiatement après, p. III, qu'il ne faut pas tout prendre à la lettre dans ces réponses ; que Jeanne n'avait, « après un an, qu'un souvenir confus de certains faits considérables de sa vie. Enfin, ses hallucinations perpétuelles la mettaient le plus souvent *hors d'état de distinguer le vrai du faux.* » — Comment une hallucinée, « le plus souvent, incapable de distinguer le vrai du faux »,

Digitized by Google

pouvait-elle faire « le plus souvent des réponses d'une clarté limpide? » Contradiction choquante et grossière !

Et puis, si, p. II, Jeanne d'Arc était « héroïquement sincère » devant ses bourreaux et devant la mort elle-même, comment peut-elle avoir été l'adroite « simulatrice » de la page 90-91, où elle feint de tomber en extase pour impressionner le roi et son conseil ? « Ces yeux noyés, cet air de ravissement », dit M. France, — notez que la déposition de Dunois dans le passage allégué, *Procès*, III, p. II, 80, ne parle ni de ce « ravissement, » ni de « ces yeux noyés », et qu'il y a là encore un faux — « n'était pas une extase ; c'était l'imitation d'une extase. Scène à la fois pleine d'artifice et de naïveté. » De deux choses l'une : ou bien il y a en Jeanne une « héroïque sincérité », et alors elle ne saurait avoir « feint » et simulé l'extase ; ou elle n'est qu'une « artificieuse » et une simulatrice, et alors il faut rayer de l'histoire, page II, son « héroïque sincérité ».

Autre contradiction. Page XXIII, de la *Préface*, Jeanne « avait des hallucinations de l'ouïe, de la vue, du toucher, et de l'odorat. Chez elle, de tous les sens, le plus affecté, c'est l'ouïe. » Et, t. II, p. 74 « Elle agissait sur le conseil de ses voix et *ses déterminations dépendaient du moindre bruit qui se faisait dans ses oreilles.* » D'autre part, I, p. XXXIX : « On est porté à croire qu'elle avait subi certaines *influences* : c'est le cas de tous les visionnaires. Elle dut fréquenter des prêtres fidèles à la cause du dauphin Charles... L'un d'eux, p. 52, 54, dont le nom ne sera jamais connu, *tourna « les visions de Jeanne au bien du royaume* , et lui prépara un angélique défenseur. » — Mais si Jeanne ne « se déterminait que par le moindre bruit que faisaient ses voix dans ses oreilles », comment put-elle « subir l'influence » d'un « clerc » ignoré et qui d'ailleurs ne l'a point suivie dans son épopée guerrière? Invinciblement suggestionnée par elle-même, cette « perpétuelle hallucinée » aurait été incapable d'obéir à autre chose qu'à ses « rêves » et à ses visions chimériques. Suggestion extérieure et suggestion intérieure s'excluent formellement, d'après la science, et il faut choisir entre elles, au lieu de les accoupler par une contradiction absurde et antipsychologique.

Digitized by Google

T. I, p. 111. Jeanne « vivait en pleine illusion ». P. 77, Elle « s'avançait comme ceux qui marchent en dormant », vivant dans « un sommeil merveilleux, plein des images du dauphin, de sa chevalerie et des batailles sur lesquelles flottaient des anges. » II, p. 74 « Rien de plus *inconstant et de plus contradictoire que les inspirations de ces visionnaires, jouets de leurs rêves.* » Cette fois, du moins, pas de « clerc » suggestionneur. Mais, t. II, p. 130, on lit que, dans ce sommeil de « visionnaire » aux « inspirations les plus inconstantes et les plus contradictoires », Jeanne d'Arc « mit à accomplir (sa mission) un esprit de *suite*, une constance, une fermeté vraiment admirables. » T. I, p. 89 « ses voix *changeaient*, selon les nécessités du moment, les ordres précédemment donnés. » Voilà donc Jeanne d'Arc tout à la fois « inconstante » comme les visionnaires, « vraiment admirable de constance », et pourtant « changeante » comme ses voix. Comprenne qui pourra ces palinodies, ces logogriphes indéchiffrables !

Admirez ceux-ci, plus étonnants encore. T. I, p. 309 : « L'innocente ne voyait rien. Ouverts aux choses invisibles, ses yeux étaient fermés aux choses sensibles. »

T. II, p. 37 : « Elle ne vivait que de maraudes ; mais elle l'ignorait », alors qu'elle les avait vigoureusement interdites.

T. II, p. 134 : « Prophétesse, elle ressemblait à toutes les prophétesses, elle ignorait ce qui se passait autour d'elle. »

Tournez la page, et vous verrez cette « ignorante » aux « yeux fermés sur ce qui se passe autour d'elle », douée d'une merveilleuse perspicacité. A Orléans « tout enfant qu'elle était et ignorante des choses de la guerre, t. II, p. 7, dit le même M. France, elle trouvait en elle le sentiment et la force d'éviter un désastre.

T. I, p. 323 : « Elle s'*apercevait très justement*, très clairement, que le duc de Bourgogne amusait le roi avec des ambassades et que l'on était joué par un prince qui enveloppait beaucoup de ruse dans beaucoup de magnificence... Sans savoir grand chose des affaires de Bourgogne et de France, *elle en jugeait bien*. Elle avait des idées très simples assurément, mais *très justes*, sur la situation du roi de France à l'égard du roi d'Angleterre. » — Ainsi donc, Jeanne d'Arc, qui « vivait en pleine

Digitized by Google

illusion », I, p. 54, sut démêler les artifices et les ruses du duc de Bourgogne mieux que Regnault de Chartres, le roi, la cour et les autres diplomates qui se laissèrent imposer la trêve du 28 août. N'est-ce pas une incompréhensible contradiction?

A propos de l'entrée de Jeanne dans le tiers-ordre de Saint François, notre auteur déclare, t. I, pp. 83-84, que « pour se pénétrer de l'esprit des Franciscains, elle était déjà trop *imbue de doctrines ecclésiastiques* sur le spirituel et le temporel, trop plein de mystères et d'apocalypses ».

Voilà Jeanne, l'ignorante de tout à l'heure, Jeanne qui ne savait ni A ni B, «imbue tout à coup de doctrines ecclésiastiques... pleines de mystères et d'apocalypses!» Quelle étrange contradiction !

I, p. 55: « Jeanne prit aussi en dégoût, *à ce qu'il semble*, les travaux des champs et surtout le soin des troupeaux. »

Or, p. 82, on lit qu'à Neufchâteau, *comme à Domrémy*, Jeanne menait aux champs les bêtes de son père et gardait les troupeaux. »

Où est donc le dégoût annoncé plus haut?

II, p. 151. Jeanne est représentée comme « endurcie par la vie des camps », ou « sujette à de brusques changements d'humeur » et ne « montrant plus la douceur de Patay », parce qu'elle se servait d'une épée trouvée à Lagny : comme si l'épée de sainte Catherine de Fierbois, portée jusque-là par la Pucelle, n'était pas une épée au même titre que l'épée de Lagny et comme si cette dernière épée pouvait influer sur l'humeur de Jeanne !

Naturellement, la Jeanne d'Arc de M. Anatole France s'illusionne sur son rôle dans les événements auxquels elle est mêlée. «Elle croyait tout mener, déclare notre auteur, t. I, p. 425; en réalité, elles *ne conduisait* pas les gens d'armes; les gens d'armes la conduisaient, la tenant non pour *chef de guerre*, mais pour *porte-bonheur*. »

T. I, p. XLIV et p. 454 : « La jugeant ignorante au possible, les conseillers du roi *conduisaient Jeanne*, loin de se laisser conduire par elle. » — Si vous tournez quelques feuillets, I, pp. 316-317, vous voyez qu'après l'entrée de Jeanne à Orléans, il n'y avait plus ni lieutenant du roi, ni gouverneur, ni sei-

Digitized by Google

gneurs, ni chefs de guerre, il n'y avait qu'un pouvoir et qu'une force, la Pucelle. « Cette fillette, cette pastoure, cette béguine..., réduisait à rien (nobles et seigneurs)... Encore en paraissant leur céder, *n'avait-elle, cette fois, comme les autres, agi qu'à sa volonté* », I, p. XLIV : « Elle était une sainte, les saintes sont intraitables. » Ainsi la même personne est intraitable et n'agit qu'à sa volonté, au point d'annihiler tous les chefs, et pourtant, ces chefs la conduisent toujours partout. Enigme inexplicable !

Autre énigme. T. I, p. XLIX : « Ce n'est pas Jeanne qui a chassé les Anglais, déclare M. Anatole France; si elle a contribué à sauver Orléans, *elle a plutôt retardé la délivrance*, en faisant manquer, par la marche du sacre, l'occasion de recouvrer la Normandie. » — Mais comment imputer à Jeanne « la marche du sacre », puisque T. I, p. 454, « les apocalypses de la Pucelle n'étaient pour rien dans *cette* détermination. Les conseillers du roi *conduisaient* Jeanne (surtout Regnault de Chartres, si désireux de recouvrer les revenus de son archevêché de Reims). Ils pouvaient la dériver sur la Normandie, sans seulement qu'elle s'en aperçût, tant elle ignorait les chemins et les pays. Si plusieurs recommandaient la campagne champenoise, c'était, non sur la foi des anges et des saintes, mais pour des raisons humaines. » Jeanne serait donc à la fois innocente et coupable « de la marche du sacre ». — Mais cette marche, qui est une faute dans la *Préface*, n'en est pas une, t. II, p. 27-28 : « Il ne faut pas se hâter de condamner cette solennelle promenade des lis en Champagne. Peut-être que le voyage de Reims assura... au petit roi de Bourges des avantages plus *grands, plus précieux que la conquête du comté de Maine et du duché de Normandie* et que l'assaut donné victorieusement à la première ville du royaume... Par les cérémonies augustes du sacre, il apparaissait tout à coup légitime et très saint roi de France. » Impossible de concilier des assertions si contradictoires qu'elles se détruisent mutuellement.

Dans la *Préface*, pp. XXXIII, XXXIV, XXXV, Jeanne d'Arc est « une hallucinée, une visionnaire, une illuminée » et, « peut-être, en reconnaissant le *déterminisme étroit* auquel sont soumis les mouvements de ces hallucinés, éprouve-t-on quelque

Digitized by Google

surprise à voir la machine humaine fonctionner, sous l'action d'un même agent mystérieux, avec cette uniformité fatale. Jeanne appartient à ce groupe religieux. » — Allez à la page LXXX de la même *Préface* : « L'histoire de Jeanne, je ne puis assez le dire, est une histoire de religieuse, une *histoire de sainte*, tout comme celle de Colette de Corbie ou de Catherine de Sienne. » T. I, XXXII : « Ce qui ressort surtout des textes, c'est qu'elle fut *une sainte*. Elle fut une *sainte* avec tous les attributs de la sainteté au XV^e^ siècle. » Mais ces attributs de la sainteté au XV^e^ siècle, comme dans tous les siècles, sont l'héroïcité de la foi, de l'espérance, de la charité, l'héroïcité de l'humilité, de la pureté, de toutes les vertus, et cette héroïcité, triomphe suprême de la liberté humaine, aidée par la grâce de Dieu, est absolument incompatible avec *le déterminisme étroit*, auquel sont soumis les « hallucinés, les visionnaires, les mystiques. Il faut être M. Anatole France pour soutenir *Préface*, p. XL, que du XIII^e^ au XV^e^ siècle, « la sainteté s'accompagnait volontiers de toutes sortes de *bizarreries*, d'*illusions* et de *folies*. » Voilà lâché le mot décisif. Car si Jeanne, perpétuelle hallucinée, est une « folle », elle ne saurait être une « sainte ». Et si elle est « la sainte, la petite sainte », dont le nom revient souvent dans les deux gros volumes de M. France, elle ne peut être ni folle, ni « hallucinée », et il y a contradiction blasphématoire à faire une sainte d'une folle et d'une folle une sainte.

Ainsi donc, de par l'étrange psychologie de M. France, la Pucelle devient un « horrible mélange » des qualités et des défauts les plus incompatibles, un véritable monstre historique : — à la fois « héroïquement sincère » et perfidement menteuse ou simulatrice habile, donnant le spectacle de l'extase, comme l'Esther du regretté docteur Luys, t. I, p. XXIII ; — parlant avec une « clarté limpide » et « hors d'état de distinguer le vrai du faux » ; — ne se « déterminant que d'après le bruit fait à ses oreilles » et subissant les suggestions d'un « clerc ignoré » ; — « bizarrement inconstante » et d'une « constance vraiment admirable », qui n'excluait pas les « changements » ; — « ignorante de la guerre et de tout ce qui se passait autour d'elle » et d'une perspicacité merveilleuse pour démêler les « artifices » du duc de Bourgogne ; — conduite par les chefs tout en les condui-

Digitized by Google

sant ; commandant et ne commandant pas ; écoutée et pas écoutée ;—innocente et coupable de la marche sur Reims, qualifiée tantôt de faute et tantôt de bonheur ;—une perpétuelle hallucinée, et une héroïne du sacrifice ; une folle et une sainte, un ange et un démon. Et ce serait cette pauvre et fade visionnaire, tissue de contradictions impossibles, insoutenables, que tout un peuple aurait acclamée comme une libératrice inspirée, aux chants de « Noël ! Noël ! » et que tout un autre peuple aurait exécrée jusqu'à la faire brûler vive, après avoir essayé de la déshonorer ? Non, mille fois non ; l'histoire ne se prête pas à de pareils jeux d'esprit, bons pour amuser un dilettantisme pervers, mais indignes d'une histoire où il y va de l'honneur même de l'Eglise et de la Patrie française.

(A suivre) Mgr DELMONT.

Digitized by Google

SOUVENIRS UNIVERSITAIRES

La distribution des prix au Concours général, en 1856, à propos de Gaston Paris

Dans une très intéressante étude publiée ici même, le 15 décembre dernier, une plume autorisée a su, avec autant d'esprit que de délicatesse, évoquer un bien joli souvenir de Gaston Paris étudiant. Mais il n'y avait là, en quelque sorte, qu'une « pierre d'attente ». Nous voudrions donc, à notre tour, et à cette occasion, grouper aujourd'hui, auprès de ce souvenir, quelques autres souvenirs universitaires, et, d'abord, rappeler une circonstance non moins solennelle de la jeunesse de l'éminent érudit : celle de la distribution des prix faite, le mardi 12 août 1856, à la Sorbonne, où, vétéran de rhétorique du collège Rollin, Gaston Paris fut couronné pour un premier prix de version grecque, au Concours général.

Cette solennité, restée toujours si imposante, jusqu'à sa suppression il y a quelques années, eut, cette annnée-là, un caractère plus imposant encore qu'à l'ordinaire. La mort toute récente de Hippolyte Fortoul ayant laissé sans titulaire le portefeuille de l'Instruction publique, ce fut le maréchal Vaillant, ministre de la guerre, qui, chargé par intérim de la direction de l'Université, eut à présider la grande fête universitaire. Mais ce ne fut pas tout. A la droite du maréchal Vaillant, était assis sur l'estrade un autre maréchal, le héros du jour, le vainqueur de Sébastopol, le maréchal Pélissier, que des applaudissements unanimes venaient de saluer à son entrée dans la salle,

Digitized by Google

et que son collègue avait invité aussitôt à prendre place à ses côtés pour l'aider à présider la séance.

Les applaudissements avaient à peine pris fin quand Charles Glachant, ancien prix d'honneur de l'Université, et depuis peu professeur de rhétorique au lycée Louis le Grand, se leva pour prononcer le discours latin d'usage. Pour ceux des assistants, assez rares probablement, qui pouvaient, après les avoir saisies au vol, comprendre sur-le-champ les périodes latines sorties de la bouche du spirituel orateur, sa harangue fut, en même temps qu'un véritable tour de force, un régal des plus délicats. Sur l'indication de Fortoul lui-même, Glachant avait pris pour texte de son discours la soif de l'or, la fièvre des spéculations, l'appétit du gain, l'ivresse des opérations de Bourse. C'était, comme on le voit, se lancer en pleine actualité. Il sut du reste, à force d'esprit, de goût, et de finesse, plier la langue de Cicéron, d'Horace, et de Juvénal à l'expression d'idées contemporaines et à la peinture de portraits du jour : jargon de l'agiotage, du coupon, et du dividende ; plan architectural et mural du Palais de la Bourse, avec la décoration des panneaux et la physionomie des types financiers qui s'y meuvent, tout cela fut exprimé dans un latin de bon aloi ; tout cela faisait le fond d'un discours commencé naturellement par un juste tribut de regrets payé à la mémoire du ministre défunt, et terminé par d'ingénieuses allusions au maréchal Pélissier présent à la séance, à la guerre de Crimée encore toute récente, à la paix que venaient de consacrer le Congrès et le traité de Paris, enfin aux solennités industrielles de l'Exposition de 1855.

Telle avait été la harangue latine du professeur Glachant. Quand il eut fini de parler, le maréchal Vaillant se leva à son tour et adressa à son jeune auditoire une allocution aussi vibrante que bien appropriée à son rôle de maréchal de France appelé à présider une fête universitaire. Après avoir déploré, en quelques mots émus, la mort prématurée d'H. Fortoul, il fit l'éloge du travail, cette éternelle obligation de la vie humaine, à laquelle sont assujettis les hommes faits, aussi bien que les écoliers. Le travail, disait-il, est recommandé par les grands écrivains de l'antiquité, surtout par Horace, « Horace que l'on n'oublie jamais tout à fait, même dans les camps ».

Digitized by Google

Il évoqua alors ses souvenirs de lycéen, se reportant aux années « où brillait l'aurore du premier Empire », et où « comme aujourd'hui, des bruits de guerre et de gloire faisaient retentir leur écho sous le toit paisible des collèges ». Du reste, cette atmosphère d'enthousiasme, loin de nuire au travail, ne faisait que l'encourager. Ceux de ses camarades qui s'étaient montrés les plus studieux en avaient été largement récompensés. Mais, continuait le maréchal, « pourquoi faire appel à des souvenirs anciens, à mes souvenirs privés, alors qu'un grand évènement nous fournit une preuve si récente et si mémorable du succès qui couronne le courage opiniâtre et les labeurs obstinés? La vie de l'illustre capitaine qui est assis à mes côtés ne vous montre-t-elle pas, mieux que tout autre enseignement, ce que peuvent le travail, la patience, la ténacité, et cette vigueur qui ne redoute ni les distances, ni les intempéries, ni les privations, ni la maladie, ni les dangers, ni les revers, qui supporte tout et qui triomphe de tout? Apprenez de lui combien la conquête de la gloire est laborieuse, et par quels chemins il faut passer pour arriver à la postérité ! »

A ces mots qui désignaient le maréchal Pélissier, la salle entière se lève et les applaudissements éclatent de toutes parts pendant que le vainqueur de Malakoff, entraîné par son émotion, embrasse son collègue, le maréchal Vaillant. A cette vue, l'enthousiasme est à son comble. Après cet émouvant incident le président continue sur le même ton, et, bientôt, termine son allocution, laissant ses auditeurs sous une impression qui ne devait pas s'effacer de si tôt.

Rarement, comme on vient de le voir, la distribution des prix du Concours général avait eu une mise en scène aussi imposante. Or, cette distribution était précisément celle à laquelle le jeune Gaston Paris assistait et allait être couronné.

Cependant le moment de la proclamation des prix était arrivé. Bientôt commence, entrecoupé des harmonies de l'orchestre, le défilé des lauréats, qui s'approchent successivement de l'estrade pour recevoir leurs prix et leurs couronnes, les uns, les plus privilégiés, d'un des deux maréchaux; les autres, de quelqu'un des hauts dignitaires de l'Etat, ou de l'Université, conviés à la cérémonie.

Digitized by Google

Voici d'abord les lauréats de la classe de mathématiques spéciales. Ce sont eux, et non plus les lauréats de philosophie, qui, depuis 1853, ont l'honneur d'être appelés les premiers. C'était une innovation due au ministre Fortoul, et qui devait lui survivre jusqu'à la fin de l'institution du Concours général.

On voit donc se présenter tour à tour Mondollot, de Charlemagne, à qui est échu le prix d'honneur de mathématiques et qui fournira plus tard une honorable carrière d'ingénieur civil ; puis, Prolongeau, de Napoléon, un futur professeur de mathématiques spéciales au lycée d'Angoulême ; puis Lévistal, qui mourra, en 1874, directeur du lycée de Galata-Seraï, à Constantinople ; et Rothmann, entré la même année à l'Ecole polytechnique et qui en sortira officier dans l'arme du génie.

Voilà pour les deux prix de mathématiques et les deux prix de physique et chimie de la classe de mathématiques speciales. Voici maintenant pour la classe de logique.

Le prix d'honneur de dissertation française est remporté par un élève du lycée Napoléon, Louis-Emile-Alfred Monginot. Ce grand lauréat allait être reçu, cette même année 1856, avec le numéro 2 à l'Ecole normale. Agrégé de grammaire, puis des lettres, il deviendra successivement professeur à Marseille, à Tours, à Douai, à Saint-Louis, à Henri IV, enfin à Fontanes. Georges Edon, un de ses camarades, dira plus tard de lui, dans une notice nécrologique : « C'était un des esprits les mieux doués que je connaisse ; très apte aux études littéraires, il avait aussi de remarquables dispositions pour les sciences. Il fournit, comme écolier, une carrière magnifique et devint un professeur éminent. Fort instruit en toutes choses, il se distinguait dans l'enseignement par une grande sûreté de méthode et une rare précision de langage. Malheureusement, sa santé subit plusieurs de ces secousses dont il est difficile de se remettre. » Obligé de prendre un congé dès l'année 1888, à peine âgé de cinquante-deux ans, il est mort dans la retraite, en mars 1892.

Après Monginot, Marie-Adolphe Carnot, de Bonaparte, s'avança pour recevoir le second prix de dissertation française. Ce nom de Carnot, rendu si illustre par le grand Carnot de la Révolution, avait déjà retenti quelques années auparavant sous les voûtes de la Sorbonne, lorsque le futur président de la

Digitized by Google

République, Sadi-Carnot, frère aîné du lauréat de 1856, avait obtenu, en 1853, en seconde, un prix de thème grec. Quant à Adolphe Carnot, qui vit encore, ancien élève de l'Ecole polytechnique comme son frère, il est aujourd'hui membre de l'Institut, ancien inspecteur général des Mines, président du Conseil général de la Charente, et directeur honoraire de l'Ecole des mines.

Dans cette même classe de logique, parmi les autres lauréats dont les noms furent proclamés, nous devons encore citer Eugène-Charles Landrin, de Louis-le-Grand, qui, après avoir passé par l'Ecole normale, est aujourd'hui inspecteur honoraire d'Académie ; Mossot, de Louis-le-Grand, plus tard agrégé des lettres et professeur de rhétorique au lycée Condorcet ; Boistel, de Rollin, qui sera un des plus brillants professeurs de l'école de droit ; etc., etc.

En rhétorique, ce ne fut pas le lauréat du prix d'honneur de discours latin qui fut couronné le premier, mais celui du discours français, car on était alors sous le régime de la fameuse bifurcation, et chaque classe, depuis et y compris celle de logique, possédait, sous ce régime, trois enseignements : 1° l'enseignement commun aux sections des lettres et des sciences ; 2° l'enseignement particulier à la section des lettres ; 3° l'enseignement particulier à la section des sciences. Le premier de ces trois enseignements comprenait, en rhétorique, le discours français, la version latine, et l'histoire, tandis qu'au second appartenaient le discours latin, les vers latins, et la version grecque. Et c'est ainsi qu'à la distribution des prix du Concours général de 1856 (comme dans les années précédentes depuis 1853, et l'année suivante encore), le discours français eut, dans l'ordre du Palmarès, le pas sur le discours latin.

Qu'est devenu Fargé, de Louis-le-Grand, qui cette année-là eut le premier prix des nouveaux en discours français, battant les vétérans, dont aucun du reste ne fut couronné pour cette faculté ? Nous l'ignorons ; mais l'élève de Napoléon, Emile-Renaud-Louis Segond, à qui était échu le second prix, entré, nous le savons, quelques mois après à l'Ecole normale, était destiné à devenir professeur de philosophie au collège Stanislas. En version latine, les trois prix décernés, savoir, le premier

Digitized by Google

prix des vétérans, et les deux prix des nouveaux, avaient été remportés par trois élèves du lycée Charlemagne, qui, tous trois, se préparaient à l'Ecole normale et devaient y être reçus dans les années suivantes. Léon-Adrien Tessier, le vétéran, a été depuis professeur de rhétorique à Rollin, puis à Condorcet, et a, en outre, professé la littérature française à l'Ecole normale de Sèvres. Henri-Alfred Herbault, qui allait de plus remporter, en 1858, le prix d'honneur de dissertation française, après avoir été professeur au collège Chaptal, est aujourd'hui professeur libre à Paris. Enfin, Louis-Eugène Hallberg, un des plus brillants lauréats de ces années-là (en 1856, deuxième prix de version latine, et premier prix d'histoire ; en 1857, deuxième prix vétérans de discours latin, et premiers prix de discours français et de vers latins ; en 1859, premier prix de dissertation latine), Louis-Eugène Hallberg devait prouver par son exemple que de fortes études classiques sont encore, quoi qu'on en ait dit, une assez bonne préparation pour l'enseignement des littératures étrangères.

En histoire, les vétérans avaient décidément pris leur revanche sur les nouveaux avec Georges-Etienne Bourdon, de Saint Louis, et Léon Ollé-Laprune, de Bonaparte. Le premier a embrassé, croyons-nous, la carrière de la magistrature et a été juge au tribunal de la Seine ; le second, maître de conférences à l'Ecole normale, s'est fait connaître par ses beaux ouvrages de philosophie religieuse. Le premier prix des nouveaux était ce même Hallberg, dont nous avons parlé tout à l'heure ; quant au second prix, Henri Viellard, du collège Rollin, il était l'un des fils d'un des membres les plus en vue du Corps législatif.

Mais nous voici arrivés, dans le compte-rendu de la distribution des prix du Concours général de 1856, à cette faculté du discours latin que l'on regardait encore, à cette époque, non sans raison selon nous, comme la clef de voûte d'une bonne éducation classique. Le prix d'honneur qui y était attaché, et qui a été transféré, en 1881, au discours français, avait alors un prestige dont on ne saurait guère de nos jours se faire une idée. L'élève qui, cette année, eut la bonne chance de l'obtenir, portait un nom célèbre. Daniel-Henri Liszt, rhétoricien de première année, du lycée Bonaparte, était le fils du célèbre com-

Digitized by Google

positeur, du merveilleux pianiste ! Ce lauréat, dont le succès excita, comme bien on pense, les plus vifs applaudissements, n'était pas destiné à faire autrement parler de lui dans l'avenir ; car il est mort jeune, partageant en cela la triste destinée de quelques lauréats de ce même prix d'honneur, les Velly, les Blandin, les Brochot, les Cauquelin, les Lelièvre. Son physique d'ailleurs, au dire de ceux qui l'avaient connu et avaient été ses camarades de collège ou de la Sorbonne, était loin de prévenir en sa faveur. C'était, m'ont-ils dit, un grand garçon maigre, très myope, de tournure gauche et plutôt débraillée, avec une longue chevelure retombant en désordre sur ses épaules. Certes, à considérer son attitude pendant toute la durée de la composition dont le résultat allait lui être si favorable, personne n'eût deviné en lui le futur triomphateur du grand tournoi universitaire. Il aurait même, s'il faut en croire un témoin oculaire, passé la majeure partie de la séance à essayer de plonger, sans y mettre la main, une des longues boucles de ses cheveux dans l'encrier placé devant lui, ce qui ne l'empêcha pas d'écrire assez habilement le discours latin qui lui valut le prix d'honneur, et dont le sujet était : « Le légat du pape Adrien I implorant de la part de celui-ci le secours de Charlemagne contre les Lombards ». Il est vrai d'ajouter que la composition du lauréat, telle que nous la lisons dans les *Annales* du Concours général, n'est pas très forte : elle ne dépasse guère le niveau des bonnes copies du baccalauréat.

Doit-on admettre, à ce sujet, une assez étrange explication que je tiens du regretté conservateur de la Bibliothèque de l'Université à la Sorbonne, Jules de Chantepie de Dezert, lequel était précisément vétéran de rhétorique à Louis-le-Grand, en 1856, et avait pris part aux mêmes compositions que Liszt? D'après lui, il y aurait eu, cette année-là, contre le ministre Fortoul, une sorte de conspiration des professeurs de l'Université, dans laquelle auraient trempé les correcteurs du Concours : pour mieux démontrer la fâcheuse influence, sur les études classiques, du système de la bifurcation établi par le ministre, ceux-ci auraient eu la déloyauté de prendre au hasard les premières copies venues, pour leur attribuer les places, sans autre considération ; c'est ainsi que s'expliquerait l'échec incompréhen-

Digitized by Google

sible du brillant champion de Louis-le-Grand, le vétéran Henri Vollot, qui, à la distribution de 1856, n'eut pas le moindre accessit, bien que l'on comptât sur lui pour le prix d'honneur. Voilà ce que m'a affirmé, à plusieurs reprises, Jules de Chantepie de Dezert ; mais je dois ajouter que Georges Edon, un autre survivant de ces luttes universitaires, mort également depuis peu, et à qui j'avais soumis cette explication, se refusait péremptoirement à l'admettre. Et les raisons de ce dernier me semblent d'autant plus plausibles, qu'après tout, H. Fortoul, mort le 8 juillet, était depuis plusieurs jours déjà dans la tombe ; son système était par conséquent bien compromis, quand les examinateurs eurent à corriger les copies des rhétoriciens.

Mais revenons à la séance solennelle du 12 août 1856 et à la proclamation des prix sous les voûtes de la Sorbonne. Daniel-Henri Liszt, avons-nous dit, y avait obtenu le prix d'honneur de discours latin ; après lui, le second prix avait été attribué à un élève de Louis-le-Grand, Henri Pierre-Emile de Crousaz-Crétet. Qu'est devenu celui-ci? C'est ce que, malgré toutes nos recherches, nous n'avons pas pu découvrir. Ce qui du moins nous paraît certain, c'est qu'il devait appartenir à la famille aristocratique de ce nom, encore représentée actuellement par le baron de Crousaz-Crétet. C'est d'ailleurs non seulement le seul prix, mais la seule nomination, que ce lauréat semble avoir eu à son actif.

Si l'on était en droit d'attribuer les succès des deux lauréats qui précèdent à un heureux hasard, il n'en était pas de même en ce qui concernait le premier prix de vers latins remporté par le vétéran Léon Moy, du lycée Bonaparte. Il avait déjà eu, l'année précédente, comme nouveau, le premier prix dans cette même faculté ; et d'ailleurs, comme l'a constaté l'auteur de l'article sur la poésie latine de Gaston Paris, entré l'année suivante dans un bon rang à l'Ecole normale, il devait passer son examen de licence ès lettres avec le plus éclatant succès. Ses deux pièces de vers latins ont été imprimées dans les *Annales* et témoignent, l'une comme l'autre, d'une grande facilité, parfois même d'un véritable talent poétique. Celle de 1856 est restée longtemps légendaire dans les fastes de l'Université, grâce aux premiers vers, où le jeune auteur avait osé rappeler

Digitized by Google

son triomphe antérieur, ne doutant évidemment pas d'en remporter un second.

Les circonstances, il est vrai, semblaient légitimer son audace. Les sujets donnés, ces deux années-là, aux rhétoriciens pour la composition de vers latins semblaient faire pendant l'un à l'autre. En 1855, c'était le dessèchement de la mer d'Harlem ; et, en 1856, la découverte des puits artésiens en Algérie. C'est en faisant ressortir, au début de sa pièce, le contraste de ces deux sujets, que Léon Moy crut pouvoir glisser une allusion à peine voilée à son succès de l'année précédente, sorte de crânerie qui le fit peut-être reconnaître des correcteurs du Concours, mais dont ceux-ci eurent le bon goût de ne pas lui savoir mauvais gré. Voici ces vers :

Grandia vicinus dum præmia rettulit annus,
Exhausta Harlemii celebravimus æquora ponti...
Nunc, vicibus versis, ima in tellure latentes
Egerit in campos humana industria fluctus...

Cette époque des premières années du second Empire est assez curieuse à étudier dans l'histoire du Concours général. Assurément, c'était une époque de décadence pour les études latines, si on la compare à celle qui s'était étendue de 1842 à 1850, ou bien à celle qui ira de 1860 à 1868. Il ne faut pas y chercher des discours latins comme ceux de Grenier, de Glachant, de Taine, de Filon, de Diétz, ou des pièces de vers latins comme celles de Lavollée, d'Aron, et de Cartault. Non : les compositions de prose latine y sont en général assez médiocres, sans en excepter celles des prix d'honneur ; et, quant aux copies couronnées pour la poésie latine, elles manquent trop souvent de discrétion dans les développements, de distinction dans les termes et les expressions, et même de correction dans la facture et la prosodie. Et, pourtant, malgré ces défauts, on y trouve parfois une verve entraînante qui les fait lire avec plaisir.

Qu'on prenne par exemple, en 1853, la pièce de Thierry sur l'union des lettres et des sciences. Cet élève, qui avait dépassé de beaucoup le nombre de vers usité même en rhétorique (sa copie n'avait guère moins de cent trente vers) avait incontes-

Digitized by Google

tablement abusé de sa facilité. Et cependant, c'est dans sa pièce que se trouve cette éloquente et charmante protestation des partisans des lettres contre ceux des sciences :

« Heu ! docti, incauto ne succensete poetæ
Quem capiunt cantus, et verba sonantia fallunt :
Non omnes cubique juvant rigidæque figuræ...
Jam nimis in numeris nostra est operata juventus...
Felices etiam mathesim quicumque sequuntur ;
Lætentur cæci nodo problematis ; omnes
Naturæ latebras, cœli scrutentur et arces ;
Nil fugiat numeros : ego tantis artibus impar.
Non equidem invideo, miror magis », etc.

Qu'on lise ensuite la pièce où, en 1857, Hallberg avait à déplorer la maladie de la vigne. Là aussi, on peut critiquer la trop grande abondance des développements ; mais, en retour, quel entrain communicatif dans le passage suivant :

« Nonne, ubi læta dies multos contraxit amicos
Indulgere licet genio, nec munera Bacchi
Abnuere ? Ut largos, jugulis concordibus, omnes
Hauserunt cyathos, et vota immixta cucullis!
Nonne etiam, si festa dies illuminat urbem,
Primoresque vocat lauta ad convivia rector,
Postquam exempta fames epulis, erumpit in auras
Spumanti longe jactu vinum illud amica
Quod nobis mittit Campania? Nonne, ubi surgit
Rex mensæ, et « Vivat princeps et Gallia » clamat,
Extemplo unanimi concurrunt pocula pulsu,
Et tibi, Bacche, chorus commendat vota precesque?
Nobis, Bacche, faves : ideo nos munera fas est
Hæc tua, sed timidis juvenes attingere labris.
Prælia quum signis assueta intramus apertis,
Prælia pacificæ telis innoxia Musæ,
Quisnam indignatur si forte, per arma, lagenæ
Adspiciat collum, et vina inconcessa lyceis? »

Comme on le voit par ces deux citations, ce qui dominait alors dans les pièces de vers latins couronnées au Concours général, c'étaient l'émotion sincère et la verve ; c'était aussi, et surtout, la note personnelle. Tel était le genre en vogue ; et c'est ce qui nous explique comment Léon Moy avait pu se croire autorisé à se mettre ainsi en scène dans les vers qui, en

Digitized by Google

1856, allaient lui valoir pour la seconde fois le premier prix de poésie latine.

Ce lauréat fut d'ailleurs dans la suite un des professeurs les plus brillants de l'Université. Nous avons dit déjà ses succès comme normalien ; de plus, ceux qui l'ont connu à cette époque de sa vie vantaient son heureuse physionomie, sa bonne grâce, sa distinction naturelle, son incontestable talent, dons naturels par lesquels il avait tout de suite gagné les esprits et les cœurs. A sa sortie de l'Ecole, il fut envoyé au lycée de la Rochelle où il professa la rhétorique, et où, en 1861, chargé de prononcer le discours de la distribution des prix, il charma son auditoire par une improvisation exquise, toute pétillante de verve et d'humour. Appelé, en 1863, à prendre possession de la chaire de rhétorique du lycée de Douai, il la garda jusqu'à 1876, n'ayant pas voulu accepter l'offre que lui avait faite le ministre Wallon de le faire nommer professeur de rhétorique dans un lycée de Paris. Il entra, du moins, à cette époque, dans l'enseignement supérieur, objet de son ambition, et il devint professeur de littérature ancienne, puis de littérature française, à la Faculté des lettres de Douai, transférée ensuite à Lille. Les cours qu'il fit dans cette nouvelle situation eurent le plus vif et le plus légitime succès, et firent grand honneur à ses brillantes études classiques. Il mourut à Lille, en février 1897, après avoir été élu quatre fois doyen de la Faculté des lettres, et avoir même été pendant quelque temps conseiller municipal de cette ville. Républicain sur le terrain des idées politiques, il n'en était pas moins attaché aux idées religieuses, et il avait voulu qu'on inscrivît sur son tombeau ces mots : « Je crois en Dieu » !

Toute autre fut la carrière suivie par Charles-Elie Durand, élève de Louis-le-Grand, qui, dans cette même composition de vers latins où Moy avait eu le premier prix des vétérans, obtint le premier prix des nouveaux. Latiniste consommé, puisqu'il avait déjà eu l'année précédente en seconde deux premiers prix de narration et de version latines, il se destinait pourtant à l'Ecole polytechnique, où il entra en effet l'année suivante, après une seule année de mathématiques spéciales, et d'où il sortit, en 1859, sous-lieutenant d'artillerie. Officier de grand

Digitized by Google

avenir dans cette arme, il y atteignit rapidement les grades de lieutenant en second et de lieutenant en premier, et fut enfin promu capitaine, à l'âge de vingt-huit ans, en 1869. Au commencement de janvier 1870, il venait d'être attaché à la division d'Alger, quand une mort prématurée vint interrompre sa brillante, mais trop courte carrière. A Chateaudun, ville dont il était originaire, la bibliothèque publique conserve, de cet ancien lauréat du Concours général devenu officier d'artillerie, trois ouvrages, dont deux sont imprimés et le troisième est resté manuscrit. Ces trois ouvrages, qui prouvent la valeur intellectuelle de leur auteur, sont intitulés : 1° *L'artillerie de campagne française ;* 2° *Notice historique sur les équipages de pont successivement adoptés dans l'armée française ;* 3° *L'hypothèse matérialiste.* Ce dernier ouvrage a été connu de Littré, qui en a dit : « Il me semble que ce travail est intéressant et pourrait être imprimé comme œuvre d'un esprit distingué ».

Coïncidence frappante ! C'était également un futur officier d'artillerie, ce Ludovic-Francis Julien, aussi élève du lycée Louis le Grand, qui, dans la composition de vers latins en question, obtint le second prix des nouveaux. Entré, comme Durand, à l'Ecole polytechnique, il en est sorti, en 1861, sous-lieutenant d'artillerie, et a été successivement promu au grade de lieutenant en 1863, de capitaine en 1870, de lieutenant-colonel en 1885, et de colonel en 1893. Décoré en 1876, et appelé, comme chef d'escadron, à l'état-major particulier de l'artillerie, il y a été, de 1880 à 1884, adjoint au professeur du cours de tactique appliquée d'artillerie, à l'Ecole supérieure de guerre. Il a été aussi, toujours comme chef d'escadron, de 1887 à 1888, adjoint au colonel directeurde la section technique de l'artillerie, au Ministère de la guerre. Enfin, de 1888 à 1891, il a été, comme lieutenant-colonel, détaché en qualité de directeur de l'Ecole d'artillerie, à Rennes. Comme on le voit, il a donc, lui aussi, prouvé par sa brillante carrière qu'un ancien lauréat de vers latins au Concours général pouvait très-bien, à l'occasion, faire un excellent officier d'artillerie ne le cédant à aucun autre dans la connaissance des questions militaires relatives à son arme.

Ce n'était pas, ajoutons-le, la première fois, dans l'histoire

Digitized by Google

du Concours général, qu'on avait vu des prix de vers latins remportés par de futurs officiers. Hippolyte Carette, qui était alors chef de bataillon du génie, et le marquis d'Harcourt, sorti en 1829 de l'Ecole polytechnique avec le numéro 1 pour l'artillerie, n'avaient-ils pas tous deux été couronnés pour cette faculté, à la distribution de 1825? Et ce n'était pas non plus la dernière fois que ce fait devait se produire. L'armée française ne compte-t-elle pas actuellement, parmi ses officiers supérieurs, deux anciens lauréats de vers latins, les colonels de Nansouty et Hamel ?

Mais revenons, une fois de plus, à la fête universitaire qui fait le principal objet de cet article. Voici en effet le moment arrivé où le jeune Gaston Paris va, à l'appel de son nom, quitter le groupe des lauréats appartenant au collège Rollin pour s'avancer vers l'estrade et recevoir, des mains d'un des grands personnages qui s'y trouvent assis, son premier prix de version grecque. Son nom a déjà retenti les années précédentes sous les voûtes du grand amphithéâtre de la vieille Sorbonne ; mais c'était pour de simples accessits, et il n'avait pas eu encore à se déranger de sa place. C'est ainsi qu'il avait eu, en 1853, en troisième, le 4e accessit d'histoire ; en 1854, en seconde, la 7e accessit de version latine et le 4e accessit d'histoire ; en 1855, en rhétorique, comme nouveau, le 6e accessit de version latine et le 7e accessit d'histoire. Or, cette fois, le texte de version grecque dicté aux rhétoriciens avait été si bien compris par lui et si fidèlement rendu, que le premier rang avait été attribué à sa copie. Ce texte était d'ailleurs aussi long que difficile : il s'agissait du passage des *Argonautiques* d'Apollonius de Rhodes, où, dans le chant IV du poète, Jason tue Absyrte sous les yeux de Médée, sa sœur. Voici le début de la traduction qu'en avait faite le jeune rhétoricien :

« Cruel amour, fléau terrible, ennemi redoutable des humains, c'est toi qui fais naître les querelles fatales, qui excites les pleurs et les gémissements. Déploie contre les enfants des méchants, ô dieu, une colère aussi violente que celle qui te fit mettre un noir forfait dans le cœur de Médée. Comment, en effet, fit-elle périr par un meurtre criminel Absyrte

Digitized by Google

qui la poursuivait ? Ce récit devait se placer à la suite de mes chants..... »

La glorieuse carrière de philologue et d'érudit parcourue depuis cette époque par le fils de Paulin Paris, ses nombreuses publications aussi curieuses que savantes, ses cours comme professeur au Collège de France, sa double élection à l'Académie des Inscriptions en 1876, et à l'Académie française en 1897, tout cela est trop connu, pour que nous ayons besoin d'en parler en détail à nos lecteurs. Contentons-nous de leur rappeler qu'en recevant l'ancien lauréat du Concours général à la place laissée vacante sous le dôme de l'Institut par l'immortel Pasteur, Joseph Bertrand ne manquera pas d'évoquer devant lui, en cette circonstance solennelle, le souvenir de son grand succès scolaire de 1856 : « Votre nom, disait-il, a retenti sous les voûtes de la Sorbonne ; les vaincus de ces luttes enfantines ont le droit d'en appeler à l'avenir ; les vainqueurs, celui d'y travailler avec confiance ».

Le texte donné, cette année-là, aux rhétoriciens pour la version grecque avait décidément porté bonheur aux élèves du collège Rollin. Ce fut, en effet, un autre vétéran de ce collège, Samuel Bernage, qui eut le second prix. Comme la plupart des lauréats de rhétorique dont nous avons parlé dans cet article, lui aussi se destinait à l'Ecole normale où il fut reçu dans la promotion de 1857. Il en sortit agrégé des lettres, en 1860 ; et, après un stage de quelques années en province, fut appelé comme professeur de troisième au lycée Charlemagne. Il ne tarda pas à passer à Condorcet pour y faire la seconde, puis à Louis-le-Grand pour y occuper une chaire de rhétorique. Il garda ce dernier poste, de 1879 à 1886, année où il échangea sa chaire de Louis-le-Grand contre une chaire analogue à Condorcet. Ce fut un professeur modèle et dont on put dire, après sa mort, qu'il était de ceux qui considèrent l'enseignement comme un sacerdoce. Le soin assidu qu'il avait de sa classe ne l'empêcha pourtant pas de concourir, en 1874, pour le prix d'éloquence proposé par l'Académie française. L'éloge mis au Concours était celui de Bourdaloue : s'il n'eut pas le prix, il obtint du moins l'accessit, à la suite d'un rapport très élogieux

Digitized by Google

du secrétaire perpétuel Patin. Il soutint également en 1880, à la Sorbonne, en vue du doctorat, une excellente thèse sur Robert Garnier. Il prit sa retraite en 1899, et mourut à Paris en août 1902.

Les lauréats qui, après Gaston Paris et Bernage, eurent le premier et le second prix des nouveaux de version grecque n'étaient pas non plus les premiers venus. Nous avons déjà parlé de E.-R.-L. Segond, de Napoléon, à l'occasion de son second prix de discours français ; nous n'avons donc pas à nous occuper de lui de nouveau. Quant au second prix, il était échu à un élève de Bonaparte, Marie-Joseph-Philippe Huvelin, qui avait eu déjà plusieurs accessits les années précédentes et devait avoir l'année suivante en philosophie un prix de dissertation latine avec un accessit de dissertation française. Reçu à l'Ecole normale en 1858 et sorti de cette Ecole agrégé d'histoire, le lauréat Huvelin, au lieu de se consacrer à l'enseignement, entra dans les ordres, et devint vers 1875 vicaire à Saint-Augustin, poste qu'il n'a pas cessé d'occuper. C'est lui, on le sait, qui eut l'honneur, en 1881, de convertir Littré à ses derniers moments. Voici d'ailleurs ce qu'a dit de ce saint prêtre, aussi modeste que distingué d'esprit, un autre lauréat du Concours général, Mgr Baudrillart, dans le « Centenaire de l'Ecole normale » :

« M. Huvelin a tout mis au-dessous du soin des âmes et tout quitté pour elles. Il était, à l'Ecole, un helléniste consommé. Quelque auteur que l'on eût à étudier, poète ou prosateur, dès que l'on se trouvait arrêté, embarrassé, on courait vers lui. Il quittait ce qu'il faisait, lisait le passage qu'on lui présentait, et l'expliquait à fond. Il n'était pas moins bon historien ; il le prouva par son succès à l'agrégation, par son enseignement au petit Séminaire de Paris, et surtout par les conférences d'histoire ecclésiastique qui attirèrent, de 1875 à 1885, l'auditoire le plus distingué dans la chapelle des catéchismes de Saint-Augustin. Aussi, n'est-il pas surprenant que l'archevêque de Paris ait souhaité d'attacher à l'Institut catholique un maître qui eût fait honneur à l'enseignement supérieur. L'abbé Huvelin refusa : quitter le commerce journalier des âmes, échanger le confessionnal pour la chaire de professeur,

Digitized by Google

lui parut au-dessus de ses forces. Mgr Guibert entendit, ses raisons, fut convaincu, et le laissa à la paroisse Saint-Augustin Il y prie, il y confesse, il y prêche. Sa parole, sans nul appiêt, mais où passent tout son cœur et toute son expérience de la souffrance et de la vie, émeut, pénètre, et persuade. D'où vient l'extraordinaire influence qu'il a sur les âmes? « On fait du bien, disait-il un jour, beaucoup moins par ce que l'on fait ou dit, que par ce que l'on est ». A l'Ecole déjà, l'autorité de sa vie, l'ardeur de sa prière, la hauteur de ses aspirations, le faisaient regarder comme un saint. Je n'en veux pas trop dire ; je citerai seulement ce mot d'un normalien son ami : « Dieu même semblait transparaître en lui ». C'est assez révéler le secret de sa puissance. »

Ainsi, parmi les lauréats de rhétorique couronnés à la distribution des prix de la Sorbonne en 1856, se trouvait un futur prêtre, et ce n'est pas, tant s'en faut, le seul cas de ce genre que nous rencontrions dans l'Histoire du Concours général. Il y aurait, à ce propos, un très intéressant chapitre à écrire sur les anciens vainqueurs des tournois universitaires devenus membres du clergé catholique, séculier ou régulier. On y verrait successivement quels brillants lauréats avaient été, dans leur jeunesse, l'Abbé Gratry, Mgr Gay, le P. Pitard, l'abbé Taillandier, le P. Lescœur, l'Abbé Barnave, l'Abbé Vollot, l'Abbé Huvelin, Mgr d'Hulst, l'Abbé Thiroux, l'Abbé Vignot, Mgr Doulcet, Mgr Baudrillart, etc.

Nous ne pousserons pas plus loin notre enquête sur la distribution des prix du Concours général de 1856. Nous aurions pu faire, pour les classes de seconde et de troisième (la quatrième ne concourait pas, sous le régime de la bifurcation) ce que nous venons de faire pour la rhétorique ; et, là encore, nous aurions sans doute trouvé quelques noms dignes de nous arrêter. Mais notre intention, en évoquant ces souvenirs, était surtout de rappeler le succès qu'avait eu, cette année-là, Gaston Paris dans les luttes annuelles de la Sorbonne, et aussi de montrer à quels concurrents il avait eu affaire. C'était d'ailleus pour nous, qui avons assumé la tâche de réhabiliter l'Institution du Concours général et d'en préparer l'histoire, une occasion de prouver, en prenant au hasard un de ses palmarès,

Digitized by Google

combien est fausse la légende, trop accréditée dans un certain public, d'après laquelle les succès universitaires, dûs la plupart du temps à d'heureux raccrocs, ne permettent de préjuger en aucune manière de l'avenir des lauréats. Comme l'a très bien dit autrefois un des professeurs de l'Université les plus autorisés, M. Henri Chantavoine, dans un excellent article paru aux *Débats* à la veille de la suppression du Concours général et pour défendre cette institution, si l'on croyait trop naïvement, à une certaine époque, qu'un lauréat des Concours généraux, ou prix d'honneur, était nécessairement soumis au plus brillant avenir, il n'est pas moins vrai que, neuf fois sur dix, ces lauréats sont devenus au moins des hommes distingués dans la carrière qu'ils ont choisie au sortir du collège.

Marquis de BEAUCHESNE.

Digitized by Google

LE POÈTE DE L'AUVERGNE

Arsène Vermenouze

Il y a un mois, lorsque s'éteignit à Vielles d'Ytrac, son pays d'origine, Arsène Vermenouze, il en fut peu parlé dans le monde des lettres. Les grands magasines littéraires — et commerciaux — qui fabriquent les gloires — et qui les exploitent — signalèrent à peine le départ de ce porte-lyre, qui n'avait point triomphé dans les salons, qui n'avait point occupé les snobs et les badauds de sa personne, et qui n'avait guère chanté que sa terre natale.

C'est pourtant de ce poète que je veux vous entretenir ce soir. De quoi, j'espère, je n'ai pas à m'excuser. Vous n'êtes pas, Dieu merci, de ceux qui jugent un poète sur le bruit qu'il fait dans le monde. Et vous savez déjà qu'Arsène Vermenouze fut un noble talent ; vous savez aussi qu'il fut des nôtres, sinon toujours, du moins jusqu'à la fin, et tout le temps qu'il fut poète, car son œuvre est imprégnée de nos croyances et glorifie notre foi.

A ces raisons j'avoue que j'en ajoute une autre, d'un ordre personnel, et que vous me pardonnerez. C'est l'amitié trop tardive, et trop brève, hélas ! que j'ai eue pour Vermenouze, sans l'avoir connu que par ses œuvres et par ses lettres. A cette amitié, j'ai dû de connaître non seulement les brillantes qualités de son intelligence, mais encore son cœur exquis et la rare beauté de son âme.

Digitized by Google

Nous allons donc nous entretenir de lui, oh ! simplement, intimement, sans faste inutile, et pour ainsi dire, à demi-voix, comme il convient de le faire dans le voisinage d'une tombe amie.

Il naquit, il y a soixante ans, à Vielles d'Ytrac, petit village du Cantal. Nous ne savons rien de son enfance, et pourtant, j'ose dire que nous la connaissons. Ce fut celle d'un petit paysan, élevé dans la maison de son père, parmi les êtres et les choses de la campagne, êtres et choses qui sont presque de tous les pays et de tous les temps.

La vie du petit paysan est, certes, la plus propre à faire éclore un poète. Vivre tous les jours en intimité avec les champs, connaître les gens, les bêtes, les arbres, les plantes, non pas en général, comme tout le monde peut le faire, mais en particulier, individuellement, avec leur physionomie propre, leur visage et leurs gestes personnels, c'est vraiment communier à la diversité vivante de l'univers. Et c'est aussi, infailliblement, thésauriser des sensations, des émotions qui, cueillies en leur fleur de nouveauté, gardent, aux herbiers de la mémoire, une fraîcheur inaltérable.

Comment ne pas se rappeler toujours, avec tous ses détails, avec la couleur de la saison, avec l'odeur du moment, avec les formes du paysage, un événement aussi considérable, par exemple, pour un enfant, que la découverte d'un nid, la capture d'un poisson, la surprise d'un écureuil sur les noyers du pré, la vue d'un hérisson courant, au crépuscule, parmi les feuilles mortes ? Comment ne pas se rappeler ces petits, très petits drames de l'enfance rustique accompagnés, en sourdine, par le chœur immense des voix de la nature.

Ces souvenirs, ces impressions sont déjà de la poésie. Tout de même ils ne suffisent pas à faire un poète. Tous les petits paysans le seraient, et ils seraient trop ! Il faut encore l'élection, la vocation, l'influence secrète dont a parlé maître Boileau.

Vermenouze reçut cette bénédiction. (Baudelaire appelait cela une malédiction, mais il n'en croyait rien !) Il nous plaît de penser qu'un jour où le petit Arsène s'était endormi parmi

Digitized by Google

les bruyères en fleurs, une fée — il devait y avoir encore des fées, il y a soixante ans, en Auvergne, — une fée vint à passer qui, le baisant au front, lui murmura à l'oreille : « Tu seras le poète de l'Auvergne ! »

L'enfant n'entendit peut-être pas l'oracle. Toujours est-il qu'il commença... par ne pas le réaliser.

A l'âge où les collégiens commettent leurs premiers alexandrins, Vermenouze eut des soucis plus graves. Ayant terminé ses études, c'est-à-dire ayant appris, chez les Frères de sa paroisse, à lire, à écrire, à compter, et sachant aussi très bien son catéchisme, (ce qui n'en déplaise à certain Aliboron parlementaire, n'a jamais « atrophié le cerveau » de personne), Vermenouze avait à gagner sa vie, et comme tous les bons Auvergnats d'alors, à se faire une place au soleil.

Or, on était aux temps héroïques des Emigrants. Chaque année, de jeunes Arvernes se déracinaient du sol natal pour aller, devers les Espagnes ou plus loin, conquérir le pain quotidien et le pécule des vieux jours. Vermenouze fit comme les autres ; il vécut l'épopée qu'il devait chanter. Epopée véritable, et qui peut se réclamer de trois thèmes très anciens, très vénérables : le départ, l'absence, le retour : le sujet même de l'*Odyssée*.

Ils partaient de Saint-Paul-des-Landes, de Cransac,
...Le fusil à l'épaule, en croupe un lourd bissac,
Et leur veste en gros drap de pays sous la blouse.
— Ils partaient, au grand trot, dans le soleil levant,
Sur de petits bidets, trapus, les crins au vent.
Et, derrière eux, dressant leur flèche et leur coupole,
Nos rustiques sommets, rouges, au fond des cieux,
Les regardaient partir, tristes et soucieux,
Et plus d'un émigrant, se retournant tout pâle,
Saluait de la main la montagne natale.

Puis, c'est le voyage, avec ses aventures et ses fatigues. On traversait le Languedoc, où résonnait encore l'idiome natal, puis la fougueuse mer de Biscaye

Sous le ciel espagnol déployait son azur.

Puis :

Par des sentiers rocheux que leur sabot martelle
Les durs chevaux montaient vers la neige éternelle.

Digitized by Google

Et c'était l'heure de quitter la douce France :

Adieu France !... Ce cri volait d'un grand essor
Vers les sommets français qu'on voyait disparaître ;
Et tous ces vieux routiers, en s'éloignant du Nord,
Sentaient des pleurs mouiller leur moustache de reître.

Je vous l'avais dit : Nous sommes en pleine épopée ; les héros pleurent comme dans Homère !

Et voici l'Espagne loqueteuse et splendide, les posadas retentissantes du grelot des mules, et du fredon des guitares. Puis, la Castille montrant

Des troupeaux somnolents alourdis par les laines,
Et de vieux pâtres bruns, royalement drapés
Dans l'orgueil en lambeaux de leurs manteaux râpés.

Enfin :

... En un désert sans arbres ni gazon
Madrid émergeait, morne et triste, à l'horizon.

Là, les émigrants se dispersaient ; chacun ralliait son comptoir, et allait s'ensevelir au fond de quelque bourgade au nom magnifique, mais aride et désolée comme un tas d'ossements :

Villages encadrés par des oliviers pâles,
Inondés de poussière, assourdis de cigales.
Et dont les vieux clochers à moitié calcinés,
Roussis et craquelés comme une terre cuite,
Portant quelque cigogne érigée en stylite !

C'est dans l'un de ces villages que Vermenouze demeura près de vingt ans, vendant des étoffes, des liqueurs, je ne sais quoi au juste...

La terre d'Auvergne pensa perdre le plus aimant de ses fils. Et l'oracle tardait bien à s'accomplir !

Il revint pourtant. Quelle fut pour lui la joie de ce retour ? Ah ! écoutons-la chanter dans ces vers éclatants de tendresse et d'enthousiasme :

Par les grands steppes nus de la Castille plate,
Ils allaient, sans jamais regarder l'Occident,
Même à l'heure sublime où le soleil ardent
S'y noie, en une mer de pourpre et d'écarlate.

Digitized by Google

Car ce n'est pas, là-bas qu'est la terre auvergnate.
C'est vers le Nord ; là-haut, l'Auvergne les attend,
L'Auvergne !... A leur regard avide et persistant
Le vert frais et riant du doux pays éclate.

Ils approchent :

Enfin, ils vont toucher la côte Cantabrique,
Et voici les versants pyrénéens français...
Tout poudreux et tannés par le vent, harassés,
Ils ont, sous leur chapeau, des teints couleur de brique.

Mais un léger zéphir, venu de l'Atlantique,
Leur apporte une odeur de France : c'est assez !
Oubliant la misère, et les labeurs passés,
Ils s'enivrent, joyeux, du parfum balsamique.

Et voici la dernière étape :

Or, un matin, le chef du groupe, un vieux barbu,
S'arrête : à l'horizon, dans le ciel doux et pâle,
La chaîne du Cantal, tout entière s'étale :
Voici la dent du Plomb, ce colosse trapu,

La corne du Griou, le pic svelte et pointu,
Le Puy-Mary... C'est bien la montagne natale ;
Et ces gens de nature un peu fruste et brutale,
Ces Arvernes au front volontaire et têtu,

Ces âpres « chineurs », ces « roulants » aux dures âmes,
Se mettent à pleurer soudain comme des femmes,
Sans se cacher, leurs pleurs s'écrasant sous leurs doigts,

Oubliant l'espagnol, ils clament en patois :
Quo'i l'Ouvernho : li som ! et, tous, à perdre haleine,
Brandissant leurs chapeaux, galopent par la plaine.

Donc, l'émigrant est de retour. Il a des loisirs ; il a fait une petite fortune ; il ne lui reste plus qu'à être poète. Nous attendons encore quelque temps. Déjà, il est vrai, la poésie bouillonne en lui comme ferait la lave d'un ancien « plomb », prêt à se réveiller ; mais elle ne débordera pas tout d'abord en nappes limpides.

Vers 1890, Vermenouze donne *Flour de Brousso*, en langue d'oc, poèmes de composition un peu flottante, mais déjà francs de saveur et riches de qualités pittoresques. Ce sont des souvenirs, des anecdotes, des paysages, des impressions de chasse, des portraits de types auvergnats, toutes choses que nous re-

Digitized by Google

trouverons purifiées, décantées, dans les deux recueils français qui suivront.

Enfin, en 1900, paraissait en *Plein vent*, avec le sous-titre : *Sonnets d'Auvergne.*

Arsène Vermenouze débutait — à cinquante ans ! — faisant ce miracle d'atteindre, ou peu s'en fallait, du premier coup, à la maîtrise technique — tout en révélant une personnalité poétique puissante et drue.

Oh ! sans doute, ces joyaux rustiques, ou mieux, ces bas-reliefs taillés en plein bois, et comme à coups de couteau, par un artiste montagnard, trahissent, çà et là, quelque gaucherie de détail, quelque défaillance de la main ou de l'outil, mais, en revanche, comme ils sont vivants ! Quel souffle les anime et de quelle âme impétueuse et sincère ils sont soulevés !

J'en atteste les fragments que vous venez d'applaudir.

Eh ! sans doute — et cela est curieux — il y a au fond de ce primitif, de cet autodidacte, un virtuose, et, dirions-nous, un « parnassien » qui sommeille. Il est sensible que Vermenouze se réjouit au cliquetis des syllabes, au jeu des mots, aux prouesses de la rime. Mais cette jouissance délicate, certes, mais un peu vaine, n'est pas la source profonde de sa poésie.

S'il chante, celui-là, ce n'est pas seulement pour le plaisir de la vocalise et de la roulade, c'est bien qu'il a quelque chose à dire.

Quoi donc? Il nous l'a fait savoir lui-même avec assez d'éloquence. Ce qu'il a à dire, ce qui le fait chanter bellement, infatigablement, c'est son amour pour la terre natale, c'est sa tendresse, jamais assouvie, pour son Auvergne bien-aimée :

> C'est toujours mon pays, mon humble coin de terre,
> C'est mon village, mon clocher, l'enclos bénit
> Où nos morts sont couchés sous le même granit,
> C'est mon toit qui grisonne et vieillit solitaire.

Ce n'est point, cependant, par un hymne à la terre natale que s'ouvre *En plein vent*, sa première œuvre. Comme les bons paysans d'autrefois (et il y en a encore aujourd'hui) faisaient leur prière, le matin, avant de partir pour le labour, de même, le poète, avant de tracer son sillon de beauté, adresse un salut au Christ

Digitized by Google

Et voici cette prière, où la rude voix du poète arverne sait se rendre douce et caressante comme celle d'un enfant qui parle à sa mère :

Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu : je vous aime,
Non pas pour les splendeurs de votre paradis,
Mais, parce que, naissant pour nous dans un taudis,
Vous avez commencé par nous aimer vous-même.

C'est parce que vos pieds, vos mains, votre front blême
Ont saigné longuement sur un gibet, tandis
Que vos bras se dressaient, suppliants et roidis,
Comme pour désarmer la Justice suprême ;

C'est enfin parce que, vous, le Dieu tout-puissant,
Vous avez dit : « Mangez ma chair, buvez mon sang ! »
Et que vous nourrisez de vous la race humaine.

C'est pour ce tendre amour, sublime et violent,
Que le mien, jusqu'à vous, montant d'un grand élan,
Au pied de votre croix à tout jamais m'enchaîne.

Et maintenant, le bon poète peut travailler. Tout de suite il cisèle un ex-voto pour l'Auvergne antique :

Mère des brenns velus, preneurs de Capitoles.

Puis, il nous introduit dans son Auvergne intime, et, d'une main amoureuse et patiente, il taille, en de fiers sonnets, les images de ses morts.

Ses dévotions faites aux puissances tutélaires du foyer, il dira l'épopée des Emigrants dont nous avons parlé tout à l'heure.

Puis, défilent, en scènes de genre hautes en relief et en couleurs, animées toujours d'un mouvement impétueux et juste, ce qu'on pourrait appeler les Géorgiques de l'Auvergne : les travaux et les jours, les saisons et les heures, les paysages, les hommes, les animaux, les arbres...

Et dans tout cela, pas une impression que l'on puisse qualifier de « livresque », dont on puisse suspecter la franchise et la spontanéité. Tout est fait d'observations personnelles, de visions originales, de sensations vécues, de souvenirs tout chauds encore de réalité.

Parlant quelque part du parfum des genêts, le poète dit :

Digitized by Google

Ah ! comme j'en voudrais parfumer mes sonnets,
De cet âcre relent dont nul autre n'approche,
De ces parfums de vieux labours, de prés qu'on fauche,
De gibier fauve et de chauds terroirs combinés.

Certes, ce vœu a été accompli. Tous les relents, tous les parfums, tous les fumets de la terre auvergnate s'exhalent de ses poèmes. On a vraiment, en les lisant, l'illusion de la respirer, mieux encore, d'en avoir la saveur dans la bouche, comme si l'on mâchait un brin de bruyère, ou une racine terreuse de réglisse....

Des exemples? Que ne puis-je citer toute la série consacrée à la vie pastorale auvergnate. Ah ! ces rudes bergers ne ressemblent pas à ceux de Théocrite. Ils sont, j'ose dire, — et bien que cela ait l'air d'un paradoxe — plus anciens, plus primitifs, plus semblables aux pasteurs de l'âge de pierre. Ils ne soupirent pas sur la flûte des élégies amoureuses. Tout au plus, durant les loisirs de l'hiver, aux sons rauques de la *cabrette*, ils dansent la bourrée, danse guerrière et chaste, qui fait sonner la terre sous leurs talons retentissants. Mais pendant la belle saison de l'estivage, là-haut, sous les *burons* couverts de chaume, ils ne s'occupent qu'à traire les vaches, à faire téter les veaux, à presser les fromages... Ils sont velus, tannés, hirsutes, fleurant la sueur de bête et le petit lait.

Mais une âme aimante et patriarcale vit sous cette rugueuse écorce. Et leurs sentiments, et leurs amours sont augustes, et vieux comme le cœur même de l'humanité.

Il rêve, dit le poète, en parlant d'un berger,

Il rêve — cependant que par les trous du moule
En suintements séreux le petit lait s'écoule —
Aux siens qui sont là-bas, à la femme qu'il aime,
A son père, qui fut vacher comme lui-même,
A quelque bébé rose et blond comme du lin.

Et voilà bien par quoi Virgile reconnaîtrait pour siens les pasteurs de l'âpre terre d'Auvergne.

Voici encore quelques vers, pris à la poignée, dans la gerbe du poète.

Impression de foire :

Digitized by Google

Le centre du foiral n'est qu'un vaste troupeau
Rouge de bœufs pesants et de vaches laitières,
A qui la bouse verte et molle des litières
Met des cuissards de bronze écailleux sur la peau.

Portraits de maquignons :

Sous la blouse indigo d'une raideur de tôle,
Les marchands de bestiaux vont et viennent, affairés ;
... Le long fouet mince au cou, passé comme une étole,
Ils lorgnent, dédaigneux et graves, les *bourrets*
Dont les yeux, pleins de la solitude des prés,
Contemplent, stupéfaits, la foule qui les frôle.

Portrait de faucheurs :

Ils sont quatre, léger-vêtus, dépoitraillés,
En sabots ; et l'on voit leur peau velue et bise,
Par l'entrebâillement de la fruste chemise.

A la fin d'une impression de chasse, en un instantané amusant, on voit

... luire dans la bruyère,
L'éclair blanc d'un lapin qui montre son derrière.

Ailleurs, le poète nous peint la bécasse qui,

Déchirant le rideau de feuillage rouillé,
Jaillit, avec un bruit mou de linge mouillé,

Et :

Le râle maladroit qu'on tire à bout portant
Et qui choit mollement sans bruit, comme une chiffe.

Voici, entre beaucoup d'autres, un paysage où Vermenouze a fixé non seulement la forme et la couleur, mais encore les parfums et les bruits d'un soir d'été :

Le soleil s'est couché, là-bas, vers l'Occident.
Il a sombré parmi les braises rutilantes,
Le ciel semble troué de blessures saignantes,
Et la lune surgit, pleine, d'un rouge ardent.

... Senteurs de foins coupés, de sillons frais ouverts,
De landes, de genêts e. de feuillages verts.
La rainette coasse. Une étoile s'allume.

Une chaumière fume, ainsi qu'un encensoir;
Et j'entends, dans la paix et le calme du soir,
Un forgeron qui frappe, au loin, sur son enclume.

Digitized by Google

Ce paysage, qui n'est pas aussi rigoureusement situé que les autres, et dont les traits sont assez généraux pour s'adapter à nombre de paysages français, me fournit l'occasion de remarquer que Vermenouze, s'il est d'abord un grand poète de terroir, est aussi un excellent poète de nature.

Chez Vermenouze, les traits descriptifs sont toujours d'une justesse irréprochable. Chasseur impénitent, grand coureur de monts et de plaines, Vermenouze a tout vu, tout retenu des choses, des animaux et des hommes. Infatigablement et infailliblement, ses yeux ont capté les formes et les nuances; et son oreille a perçu la gamme entière des bruits, voire toutes les variétés du silence !

Comme tous les fervents de la nature, Vermenouze a un faible pour les créatures inutiles et sauvages où s'affirme le mieux la prodigue fécondité de la terre :

> La fougère, les houx, les landiers, les genêts,
> Ceux dont l'homme n'a pu conquérir le servage...

Il a célébré aussi la race étrange des champignons, il a chanté la phosphorescence des agarics, la pourpre des oronges, toutes les végétations soudaines et mystérieuses qui pullullent, après les grandes pluies, dans les sous-bois d'automne.

Comme Lafontaine, auquel il fait penser par la justesse narquoise de son observation, Vermenouze aime les bêtes, et possède le don de les représenter, corps et âme, au naturel. Il y a dans *En plein vent*, toute une série de portraits d'animaux d'une vérité et d'un pittoresque succulents : le *martin-pêcheur*, le *busard*, le *grand-duc*, la *bécasse*, la *fouine*, le *blaireau*, le *sanglier*, tout ce monde à plume et à poil intéresse énormément le poète. Il a consacré à la *Mort du porc* des sonnets d'une truculence étonnante, et je me tiens à quatre pour ne pas vous les dire.

Il a fait le *Dindon*, un sonnet réjouissant qu'il faut citer, serait-ce à la seule fin d'établir que ce n'est pas le plus brillant — et le plus bruyant — des poètes contemporains qui a inventé la comédie chez les volailles.

> Les poules sont pour lui des êtres ridicules,
> De basse extraction, qu'il bouscule en passant.
> Et, seul, à l'écart, loin de ces animalcules,
> Il se rengorge et veut paraître éblouissant.

Digitized by Google

Gonflant éperdument toutes ses molécules,
Il tourne sur lui-même, il piète en frémissant ;
On jurerait qu'il va tomber d'un coup de sang,
Le rouge de l'orgueil crevant ses caroncules.

A la fin, un vieux coq, fortement ergoté,
L'œil allumé, la crête un peu sur le côté,
Marche droit au dindon, et ce dernier, livide,

De pourpre qu'il était, se dégonflant soudain,
Fuit, ballon aplati, baudruche qui se vide,
Cependant que le coq claironne son dédain.

* * *

Lorsqu'on a publié un premier volume de vers, il est très difficile, eût-on dépassé la cinquantaine, de n'en pas publier un second.

Surtout, lorsque le premier a eu du succès. Ce qui, par miracle, fut le cas d'*En plein Vent*. Oui, cette poésie en sabots, venue du fond de l'Auvergne ; ces vers où il n'y avait que du talent, et qui ne célébraient ni les frénésies de la passion, ni la splendeur des péchés capitaux, cette œuvre chaste et robuste trouva, à Paris même, des amis et des admirateurs. L'un d'eux surtout, qui en valait mille, le brillant et intrépide écrivain catholique, Gabriel Aubray, emboucha le porte-voix de la critique pour notifier au monde qu'un poète était né, et qu'il s'agissait de l'admirer...

Et, comme le tambourinaire de Valmajour, dont Daudet a parlé, le bon sonneur de sonnets d'Ytrac connut le charme dangereux des applaudissements parisiens.

Seulement, Vermenouze, dont la tête était plus solide que celle du tambourinaire, et qui avait d'ailleurs affaire à des amis plus sérieux, ne se laissa pas gagner au vertige de la gloire. Il en jouit huit jours, peut-être quinze, et reprit tranquillement le chemin de l'Auvergne.

Encouragé d'ailleurs par ce succès, pressé par ses amis, et, ayant, peut-être, le pressentiment du peu de temps qui lui était départi, il se remit au travail avec acharnement. Et en 1904, il publia *Mon Auvergne*, recueil qui, soit dit en passant, a été couronné par l'Académie française.

Digitized by Google

Je n'ai pas besoin de vous dire le sujet de ce nouveau livre. *Mon Auvergne* est tout simplement le deuxième chant du long poème dont *En plein vent* est le premier, du long poème d'amour consacré par Vermenouze à sa terre natale.

En tête de ce recueil, il disait :

> Pour chanter ce pays où j'achève de vivre,
> Je voudrais que mon verbe, éclos loin des cités,
> Dépouillât sa rudesse et ses rugosités,
> Et que par lui l'amour palpitât dans mon livre.

Et voilà encore un vœu qui a été exaucé. Car, dans *Mon Auvergne*, sans rien perdre de sa sincérité, ni de sa saveur, l'art de Vermenouze s'est affiné. Les conseils de ses amis lettrés, des lectures profitables, et surtout son merveilleux instinct de perfection, ont fait de Vermenouze un ouvrier du vers accompli. Sa langue s'est aussi épurée ; le style est plus homogène et d'une frappe plus sûre.

Nous retrouvons dans *Mon Auvergne*, la plupart des motifs que réunissait *En plein vent*. Vermenouze ne s'y est pas, à proprement parler, renouvelé ; il s'y est perfectionné, ce qui n'est déjà point négligeable, et il a su éviter la monotonie en variant, sinon ses sujets, du moins ses « manières ».

Ne s'astreignant plus à la forme rigoureuse du sonnet, il a pu donner plus d'ampleur à ses développements, plus de liberté à son inspiration. Souvent il déroule des fresques où se déploient de vastes horizons, avec des villages, des clochers, des maisons, tout un grand morceau d'Auvergne. Plus souvent, il choisit un coin, pose une scène de plein air dans la lumière ou l'atmosphère dont l'enveloppent l'heure et la saison.

Et toujours, au bon endroit, une émotion, un souvenir, une comparaison vient animer la description, l'ennoblir en l'imprégnant de vérité humaine.

Parfois même, nous assistons à un véritable drame où les choses du paysage participent à l'action, à l'instar du chœur dans la tragédie antique. Tel ce *Soir de moisson*, trop long pour être cité tout entier, et qui nous paraît réunir assez heureusement les divers aspects du talent de Vermenouze.

Digitized by Google

...Les moissonneurs, courbés, s'avancent ; l'acier crisse.
Les épis roux, les lourds épis grenus et mûrs,
Frissonnent, traversés par un souffle de flamme,
Et sous l'outil sifflant, qui frappe à pleine lame,
Croulent par blocs, en rangs épais, comme des murs.

...Dans une brume bleue, au loin, dort un village...
Or, érigeant, d'un col musculeux et raidi,
Un lourd panier posé sur sa tête robuste,
Une servante, aux chairs de bronze, au large buste,
Apporte aux moissonneurs le repas de midi.

Pendant le repas, au milieu des gerbes, le maître des moissonneurs avise un bouvier « blême et triste » qui rêve au lieu de manger. Il l'interpelle :

— C'est donc vrai que tu pars, toi, l'artiste?

Et le vieil Auvergnat admoneste rudement le bouvier Géraud, qui veut quitter le pays pour Paris :

Pars !... Mais sache qu'ayant la faculté du choix,
Pouvant faire pousser des froments et des seigles,
Ou traire des troupeaux sur nos monts, près des aigles,
En préférant Paris, tu faillis et déchois...

Moi, quand je sens frémir la terre sous le coutre,
Ou quand je jette au vent les blés à pleine main,
Je regarde de haut tous les emplois humains,
De quelque nom pompeux que l'orgueil les accoutre.
.... Ah ! l'on se rouille aux champs ! Et tu veux fuir la rouille

Et déjà tu rougis de ce patois natal
Qui sonne fièrement sur tout notre Cantal,
Et que ta mère parle en filant sa quenouille !
... Va, tu seras mangé par la ville vorace !

Et le soir vient :

Et dans un char traîné par deux bœufs de Saler,
On jette, en les piquant d'une fourche de fer,
Les gerbes dont le poids fait crier les ridelles.

Les bœufs rouges, lassés des travaux accomplis,
Rêvent, — lourds et baveux, — de pâture et d'eau fraîche.

Mais sur eux, le fermier, grand comme un patriarche,
D'un geste impérial, étend son aiguillon ;
Il leur parle, les bœufs s'arrachent au sillon,
Et le char ébranlé semble une tour en marche.

Digitized by Google

Les hommes suivent :

Vaguement blancs dans leurs habits de grosse toile.

Et Géraud, le bouvier que le maître a interpellé,

Géraud, l'œil sur les monts, dont les hautes vertèbres,
Saillent encore à l'horizon confusément,
Songe aux graves propos du Maître, et par moment,
Son cœur comme les monts, s'entoure de ténèbres.

Et traînant lentement ses sabots, triste, seul,
Il évoque un Paris, noir, sinistre et qui fume...

Et si quelque églantier s'agriffe dans sa veste,
Il lui semble que c'est un doigt rude d'ami,
Qui veut le retenir et l'arrête à demi
Cependant que le vent du soir murmure : reste...

Dans *Mon Auvergne*, Vermenouze est revenu aussi à une forme d'art qu'il affectionne, et où il excelle : le portrait. Avec quelle tendresse il a su adoucir l'âpreté de son pinceau pour nous retracer l'image de sa mère ! Une brume lumineuse flotte autour de ce portrait comme autour des figures de Carrière. On devine que le poète a vu ce visage par delà la vie, à travers des souvenirs embués de larmes :

... Les soirs d'hiver, au coin de l'âtre où l'on entend
Le grillon égrener sa chanson coutumière,
Elle filait, le front tout nimbé de lumière.

Et le père, et l'aïeul, et l'aïeule étaient là,
Et les enfants, et derrière eux, les domestiques...

... Oh ! combien est lointain tout cela,
Ce cercle de famille et les douces veillées,
Où ma mère filait ses blanches quenouillées.

Puis ce sont des portraits de types auvergnats. Notons parmi les mieux venus : *Le Cadet de Rieussec*, *Le Faucheur de Bruyère*, *le Maître*, et surtout *Polliargues*. Ce drille fastueux, ce César de Bazan du braconnage, redondant, grandiloquent, philosophe et poète sans le savoir, un peu révolutionnaire par surcroît, est une des créations les plus originales de Vermenouze. Le trop fameux *Chemineau* de Richepin n'est que de la Saint-Jean auprès des *Polliargues*. Sans compter que le poème à rimes triplées où s'étale cette amusante personnalité

Digitized by Google

est d'une luxuriance verbale, d'une virtuosité d'exécution qui font notre joie.

* * *

L'amour de la terre natale, et toutes les affections qu'il enveloppe, règne-t-il en maître absolu dans l'œuvre de Vermenouze? Quelle place y a-t-il laissée à l'amour tout court?

Ah ! Mesdames, je sais trop que je vais vous causer une déception, mais la vérité m'oblige à dire que Vermenouze n'a fait aucune part, dans ses deux recueils, à l'amour...

Pourtant, en cherchant bien, et pour vous faire plaisir, j'ai trouvé ceci, intitulé *Idylle :*

Avec son chien Labri, vrai fagot de broussailles,
Jeanne, sa gaule en main et sa quenouille au flanc,
Par des sentiers étroits et profonds, d'un pas lent,
Pousse, chaque matin, son blanc troupeau d'ouailles,

Les béliers secouant de pesantes sonnailles,
Les agneaux gambadant et les brebis bêlant...
Et Jeanne, au milieu d'eux, va rêvant et filant.
Or, voici venir Jean, — c'est le temps des semailles. —

Jean et ses bœufs. — Bonjour, Jeannette. Celle-ci
Un peu rouge : — Bonjour, dit-elle, à vous aussi.
Et c'est tout ; et cela suffit. Jean se pavane.

Jeanne sourit : chacun, dans ce naïf bonjour
Ayant mis tout son cœur avec tout son amour.
Et bientôt Jean sera l'heureux époux de Jeanne.

C'est gentil ; et si l'on voulait faire de l'ironie facile, on ajouterait : Ce n'est pas méchant !

Or, ce sont là les seuls vers que l'amour ait inspirés à Vermenouze.

Est-ce à dire que, s'il eût voulu, il n'aurait pas pu tirer, lui aussi, des poèmes de ses expériences sentimentales?

Je crois que oui. Des demi-confidences échappées dans ses lettres nous autorisent à croire qu'il n'avait point évité le sort commun des hommes, et qu'il avait connu les joies et surtout les peines de l'amour.

Par discrétion, par scrupule, peut-être, il n'en a rien dit

Digitized by Google

dans son œuvre. L'on peut s'en plaindre et non pas l'en blâmer... Il restera toujours assez de poètes — et de poétesses! — pour nous vociférer leurs confidences et tâcher d'intéresser l'univers à leurs âmes exceptionnelles.

Toutefois, sans se départir de la réserve qu'il s'était imposée, nous savons que Vermenouze méditait une œuvre où l'élément sentimental eût certainement tenu une assez large place.

C'eût été, une sorte d'épopée familière, quelque chose comme le roman poétique d'un émigrant, tenté par les charmes de la terre étrangère, et que la terre natale finit par reconquérir et ramener à soi.

Et vous devinez que ces deux puissances rivales auraient dû s'incarner dans deux femmes : l'Etrangère et la « Payse ».

Tel était, encore incertain, le projet de Vermenouze et que ses amis le pressaient de mettre à exécution. Car, étant donnés les dons de notre poète, sa puissance d'évocation, son talent de camper les portraits, de dessiner les figures et les caractères, son instinct dramatique et sa verve de conteur, nous pouvions espérer, certes, une belle œuvre.

Hélas ! il devait en être de ce projet comme de beaucoup d'autres que Vermenouze portait en lui.

Dès 1906, Vermenouze ressentait les premières atteintes du mal qui devait l'emporter en plein travail, en pleine récolte, au milieu de sa fertile arrière-saison.

Et ce ne fut pas, certes, sans frémir qu'il reçut le souffle avant-coureur de la sombre visiteuse.

Vermenouze n'était pas un désenchanté, un désabusé ; et lorsqu'on appartient, comme lui, à une race vigoureuse, et lorsqu'on peut, comme lui, rehausser la vie de nobles ambitions et de féconde activité, on l'aime, cette vie, de tout son corps et de toute son âme.

Mais, lorsqu'on est croyant, comme le fut Vermenouze, on sait la quitter sans révolte, et sans peur, à la volonté du Maître, et dans le calme des certitudes éternelles.

Pendant quatre ans, Vermenouze fit tête à la maladie et s'en défendit bravement. Il consentit même à s'éloigner, chaque hiver, de son Auvergne, pour aller chercher sur le littoral, un soleil plus généreux.

Digitized by Google

Pourtant, lorsqu'il sentit s'aggraver son état, comme un enfant aux approches de la nuit, revient près de sa mère, il revint vers la terre natale, et, paisiblement, le vieil émigrant attendit l'heure du départ suprême.

Il s'éteignit pieusement le 8 janvier 1910.

Le lendemain de sa mort, M. Gabriel Aubray écrivait dans la *Revue des Poètes :*

... « Je l'avais vu il y a juste dix jours, étant allé passer auprès de lui dans sa chère maison natale de Vielles, les dernières heures de l'année finissante. Je me trouvai là pour entendre dire aux médecins sortant d'une consultation, qu'il déclinait ; mais aucune parole ne fut prononcée qui présageât un péril imminent. Et comme, me faisant leur écho, je lui avais dit, avec cette franchise d'amitié qui était loi entre nous, qu'il s'abandonnait trop, qu'il n'avait pas assez l'esprit de lutte, comme je lui avais répété ce mot fier et fameux, qu'il approuva : *qu'on ne meurt peut-être que de n'avoir plus la volonté de vivre*... « les deux dernières journées que je fus là-bas, il voulut se lever, et, sans fatigue apparente, resta sur son fauteuil fort avant dans le soir, causeur toujours intarissable et charmant. Même, au moment de l'adieu, j'admirai son pas encore ferme, sa démarche bien vivante, la figure presque teintée de rose, son œil clair et sain, sa main sans fièvre, son étreinte sans langueur. Sur l'horizon de ma pensée le nuage noir s'éloigna un peu, comme je l'avais sans doute un instant écarté de la sienne... Et je m'en veux presque maintenant de n'avoir pas eu l'inspiration que ces entretiens étaient les derniers, de n'y avoir pas mis la gravité, le recueillement des confidences suprêmes, ce je ne sais quoi d'auguste et de sacré qui vient, dans ces agonies en pleine lucidité, de la mort sentie toute prochaine, et qui eût fait monter à ses lèvres les sublimes idées dont je sais bien que sa grande âme était toute remplie...

« Mais, prêt d'ailleurs depuis longtemps, et toutes ses mesures prises, il m'était apparu pendant ces longues causeries toujours si parfaitement lui-même ! Toujours la même verve pittoresque et gaie... ; la même spontanéité d'impression et

Digitized by Google

d'images, avec cette coquetterie, passée chez lui en seconde nature, du mot juste et de la phrase artistique. Pas une fois ne tâtonna son esprit, jusqu'à la fin merveilleusement jeune ; pas une fois ne broncha sa parole, toujours vive en son originale élégance. Ce fut pour moi l'habituel enchantement !...

« ...Il me fit dire deux fois, leur trouvant une suavité spirituelle et une grâce édifiante qui le charmaient, deux traits de la mort de Ronsard que le hasard m'amena à lui conter. Le premier, cité par du Perron, c'est que sentant s'égarer sa tête, le grand poète pria sa garde-malade de l'éveiller s'il venait à délirer de peur que sa bouche n'offensât cette belle langue française qu'il avait tant aimée ; et cet autre : qu'il rendit son esprit à Dieu ayant les mains jointes au ciel, et que les assistants connurent en les voyant tomber qu'il était trépassé.

« Or, lui aussi, le cher grand ami, il conserva jusqu'au bout, j'en ai été le témoin, sa ferveur d'art et son culte pour le bien-dire. Et, sans le savoir, je suis sûr du geste pieux qu'auront fait à la dernière minute ces belles longues mains, spirituelles et fines, qu'en approchant de son lit on voyait toujours entrelacées au chapelet... »

L'œuvre de Vermenouze n'est pas sans défaut ; elle a pourtant, croyons-nous, plus de chances de durer que bien d'autres qu'un métier consommé, qu'une facture impeccable défend mal d'être insignifiantes. Combien d'œuvres, contemporaines, ressemblent aux cadavres d'or que d'Annunzio a évoqués dans la *Ville Morte !* Orgueilleuses, elles scintillent de gemmes admirablement taillées et serties, mais leur splendeur est vide et leur attrait mensonger.

L'œuvre de Vermenouze, au contraire, bouillonne de vie, et surabonde de beautés vraies. Jaillie d'une âme sincère et profonde, elle respire la santé et la force ; une vertu d'énergie et de réconfort rayonne d'elle.

Ces poèmes, à la gloire de la terre natale, tout imprégnés du souvenir des morts et de la religion des ancêtres, ne sont point de frivoles chansons faites pour amollir les caractères. Au charme d'une œuvre d'art ils allient le prestige salutaire d'une bonne action.

Digitized by Google

C'est pourquoi le bon Dieu leur accordera de vivre dans la mémoire des hommes, comme il a accordé, sans doute, son saint paradis au poète qui les a créés. Et sans doute aussi, parce qu'il est très bon et très puissant et parce que, comme le dit notre poète, dans le ciel,

Aucun rêve d'amour ne doit être impossible,

le Père céleste aura permis à Vermenouze de réaliser le rêve qu'il faisait à la fin de *Mon Auvergne* :

Je rêve que, dans les splendeurs du Paradis,
Certains élus retrouveront leur coin de terre,
Leur rustique berceau, l'enclos héréditaire,
Et qu'ils iront s'y reposer comme jadis...

A ceux-là qu'un gazon étoilé de pétales,
Une eau vive, un parfum suffisent à charmer,
Dieu qui peut tout et sait infiniment aimer,
Leur rendra la douceur des campagnes natales.

Ils y pourront errer, rêver, rimer, s'asseoir ;
Près des sources, sous bois, suivre d'étroites sentes
Qu'ombragent des tilleuls aux feuilles caressantes,
Et ne rentrer au vrai Paradis que le soir.

... Puis, le soir, de retour parmi les Bienheureux,
Comme autrefois chez nous, sous la lampe allumée,
Nous appuierons nos fronts contre ta lèvre aimée,
Mère, dont le départ me fut si douloureux.

Et, filant sa quenouille ou poussant son aiguille,
A nos côtés viendra s'asseoir ta mère, à toi,
L'aïeule qui mit tant de paix sous notre toit ;
Et nous reformerons le cercle de famille.

Pourquoi pas? Et qui ne souscrirait à ce paradis patriarcal et charmant?

Je vous laisse donc sur cette vision souriante. Je me permets seulement, en qualité de chrétien et d'ami, de vous demander un souvenir dans vos prières pour notre cher poète Vermenouze, afin que, s'il n'en jouissait pas encore, le bon Dieu l'introduise au plus vite dans la patrie éternelle de toutes les âmes !

Louis MERCIER.

Digitized by Google

LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST (1)

LA MORT & L'ENSEVELISSEMENT DE JÉSUS — SA RÉSURRECTION

Cette étude sur la résurrection de Jésus sera divisée en trois parties : 1° Etude historique et critique des récits évangéliques sur la résurrection ; 2° Etude de la foi des apôtres à la résurrection du Seigneur ; 3° Exposé et discussion des systèmes rationalistes sur la résurrection du Christ.

Examinons d'abord les récits évangéliques sur la résurrection. Ces récits peuvent être groupés sous trois chefs : 1° la mort et l'ensevelissement de Jésus ; 2° sa résurrection ; 3° ses apparitions à ses disciples. Ainsi que nous l'avons déjà dit, nous insisterons sur les points où la critique rationaliste a surtout porté ses attaques.

I

LA MORT ET L'ENSEVELISSEMENT DE JÉSUS

Le Christ, écrit l'apôtre Paul aux Corinthiens, est mort et il a été enseveli. D'après les quatre évangélistes, Jésus étant mort, Joseph d'Arimathie demanda le corps de Jésus à Pilate

(1) Cette conférence a été donnée le 26 janvier aux Facultés catholiques.

Digitized by Google

et l'ayant descendu de la croix, le déposa dans un sépulcre, sur lequel les évangélistes nous donnent des détails divergents, mais non contradictoires. Il était neuf (MT, LC, JN), creusé dans le roc (MT, MC, LC) qui lui appartenait (MT) et était près du lieu du crucifiement (JN). Joseph roula une grande pierre à la porte du tombeau (MT, MC). Saint Luc et saint Jean font allusion plus tard à cette pierre. Saint Jean nous apprend que Nicodème, celui qui avait eu de nuit un entretien avec Jésus, avait apporté des aromates et pris part à l'ensevelissement. Saint Matthieu seul raconte que, sur la demande des princes des prêtres et des pharisiens à Pilate, le tombeau fut scellé et gardé par des soldats, de peur que le corps de Jésus ne fût enlevé par ses disciples.

Jésus était donc véritablement mort et n'était pas seulement en syncope ou en léthargie. Tous les témoins l'affirment. De plus, d'après saint Jean, les soldats constatèrent la mort de Jésus, et même lui percèrent le flanc d'un coup de lance ; d'après saint Marc, le centurion, interrogé par Pilate, affirma que Jésus était mort. Et d'ailleurs l'hypothèse d'une mort apparente offre de telles difficultés matérielles et morales qu'elle est inadmissible. Jésus, détaché de la croix, fut couvert de myrrhe et d'aloès — il y en avait environ cent livres — il fut enveloppé d'un linceul de corps et d'un suaire de tête et serré par des bandelettes. Il fut fermé dans un tombeau et privé d'air et de lumière. Comment, déjà affaibli par les tortures de sa passion, Jésus aurait-il pu survivre à un pareil traitement? Et surtout, comment expliquer l'attitude des apôtres qui proclament que leur Maître est ressuscité, eux qui l'auraient vu à demi-mort après sa sortie du sépulcre? Et d'ailleurs que serait-il devenu ensuite? Cette hypothèse encore soutenue au commencement du XIXe siècle est aujourd'hui presque totalement abandonnée.

L'ensevelissement du corps de Jésus dans un sépulcre spécial n'est pas moins bien prouvé que sa mort. Les quatre évangiles affirment le fait. Qu'on ne vienne pas nous dire que, d'après la coutume juive, le corps des suppliciés était jeté dans un lieu infâme, car cette coutume est attestée seulement par un document du IIe siècle après J.-C., la Mishnâ, et rien ne

Digitized by Google

prouve que tel ait été l'usage au temps de Notre-Seigneur. L'ensevelissement du corps de saint Etienne, le premier martyr, que nous racontent les Actes, n'aurait pu avoir lieu si telle avait été la loi. D'après l'écrivain juif, Philon, on remettait quelquefois le corps des suppliciés à leurs parents, surtout lors des fêtes religieuses. Le Deutéronome règle seulement que le corps du pendu ne passera pas la nuit sur le bois, mais devra être enterré le jour même. Mais peu importe la coutume juive, puisque Jésus a subi la loi romaine. Or, celle-ci permettait de livrer le corps des suppliciés à ses parents, ou même à quiconque le réclamait pour la sépulture. Cette faveur était, d'ordinaire, accordée contre argent. Saint Marc, toujours très précis dans sa narration, nous dit que Pilate fit présent du corps à Joseph d'Arimathie.

Les quatre évangélistes ne sont pas seuls à nous affirmer que Jésus a été enseveli honorablement et déposé dans un tombeau. L'apôtre Paul affirme aux Corinthiens que Jésus a été enseveli et le terme grec qu'il emploie, ἐτάφη, signifie d'abord : rendre les honneurs funèbres à quelqu'un, puis, par extension, l'ensevelir ou le brûler. Dans le Nouveau Testament, il est toujours employé dans le sens d'ensevelir quelqu'un. Dans son discours aux Juifs d'Antioche de Pisidie, saint Paul est encore plus précis : Après avoir accompli tout ce qui avait été écrit sur lui, l'ayant descendu de la croix, les Juifs le placèrent dans un sépulcre.

Le fait de l'ensevelissement du corps de Jésus étant bien constaté, il importe peu que les évangélistes ne relatent pas tous les mêmes détails, ou même paraissent en désaccord. Pour les uns, Joseph d'Arimathie était un disciple de Jésus, secret d'après saint Jean ; pour les autres, c'était un conseiller, donc un membre du Sanhédrin. Mais Joseph a pu être tout à la fois sanhédrite et disciple de Jésus, surtout s'il a été un disciple caché. D'après les synoptiques, le tombeau, où fut déposé le corps de Jésus, avait été taillé dans le roc ; d'après saint Jean, le mausolée était dans un jardin et il semble qu'il était en terre puisque la pierre qui le fermait ne fut pas roulée, comme disent les synoptiques, mais enlevée du tombeau et les disciples Pierre et Jean, ainsi que Marie Madeleine, se baissèrent pour

Digitized by Google

regarder dans le tombeau. Ces menues divergences prouvent seulement que les évangélistes ne se sont pas copiés.

Reste la question très discutée de la garde mise au tombeau, que relate seul saint Matthieu. En soi, le fait paraît tout au moins vraisemblable. Les princes des prêtres et les pharisiens pouvaient savoir que Jésus avait prédit qu'il ressusciterait après trois jours, puisqu'il l'avait annoncé plusieurs fois à ses disciples, et que Judas, au moins, a pu le leur répéter. On comprend qu'ils aient craint que les disciples de Jésus n'enlevassent le corps pour proclamer que leur Maître était ressuscité, et leur crainte s'explique d'autant mieux que le corps avait été réclamé et placé dans un tombeau particulier. En définitive, ces mesures de précaution, la garde mise au tombeau, le sceau apposé sur la pierre étaient commandés par les événements.

Il n'en reste pas moins que cette garde mise au tombeau soulève de graves difficultés. Il est d'abord étonnant que saint Mathieu seul ait connu et relaté ce fait, si important pour la démonstration de la résurrection. Les autres témoins, les évangélistes, saint Pierre, saint Paul n'en parlent pas et même les autres récits évangéliques rapportent des faits qui s'expliquent difficilement si le tombeau est scellé et gardé. En effet, d'après saint Marc et saint Luc, les femmes galiléennes avaient acheté des aromates et de l'huile parfumée pour embaumer et oindre le corps de Jésus, ce qu'elles n'auraient pu faire si le tombeau était scellé et d'après saint Mc, elles se préoccupaient seulement de savoir qui leur roulerait la pierre qui fermait le sépulcre, ce qui suppose que, dans leur pensée, le tombeau n'était pas gardé. Aussi, pour saint Matthieu, qui a dit que le tombeau était scellé et gardé, les femmes vinrent seulement pour voir le tombeau.

De plus, l'intervention des princes des prêtres eut lieu le lendemain de l'ensevelissement, ce qui était bien tardif ; le jour du sabbat, ce qui n'était pas conforme à la loi ; en outre, les princes des prêtres apposèrent le sceau sur le tombeau, ce qui eût été certainement défendu. Enfin, comment auraient-ils pu savoir que Jésus ressusciterait, puisque les apôtres eux-mêmes l'ignoraient, témoin leur frayeur et leur incrédulité

Digitized by Google

quand la résurrection leur fut annoncée? Si Jésus leur a prédit sa résurrection, ce que nient certains critiques, tout au moins ils ne l'ont pas compris, ainsi que le constatent saint Marc, IX, 32, et saint Luc, IX, 45. Ils n'ont donc pu, par conséquent, l'annoncer à d'autres. Saint Jean, XX, 9, d'ailleurs, affirme que, le matin même de la résurrection, les disciples ne savaient pas encore que, d'après l'Ecriture, le Messie devait ressusciter des morts. De tout cela, on a conclu que ce récit de la garde au tombeau était le résumé d'une polémique entre Juifs et chrétiens au sujet de la résurrection de Jésus-Christ.

Observons d'abord que cette conclusion est toute gratuite et d'ailleurs n'entacherait en rien l'historicité du récit, puisque le fait incriminé est attesté par un témoin de haute valeur ; mais, examinons les faits objectés.

Le silence des autres évangélistes sur la garde mise au tombeau n'est pas un argument contre sa réalité parce que les évangélistes n'ont jamais eu l'intention de tout relater ; il prouve seulement que ce fait n'était pas dans la catéchèse primitive et que saint Matthieu seul l'a connu, ou voulu le rapporter dans un but particulier. La conduite des femmes de Galilée qui achetèrent et préparèrent des aromates et de l'huile parfumée pour embaumer et oindre le corps de Jésus est très explicable, puisqu'elles préparèrent ces aromates, d'après saint Luc, la veille du sabbat, par conséquent avant le jour où la garde fut mise au tombeau.

Si, d'après saint Marc, elles les achetèrent après le jour du sabbat, c'est qu'étant restées chez elles, d'après les prescriptions de la loi, elles ignoraient que le tombeau avait été scellé. Le reste de leur conduite s'explique de la même façon.

Que le sabbat ait été violé par l'apposition du sceau sur la pierre du tombeau, c'est possible, mais les pharisiens étaient de trop habiles casuistes pour n'avoir pas trouvé d'excellentes raisons qui leur permissent de violer la loi dans ce cas qui, pour eux, était de nécessité.

Les disciples, dit-on, n'ont pu instruire les grands prêtres et les pharisiens de la future résurrection de leur Maître, puisqu'eux-mêmes l'ignoraient. Remarquons d'abord que la réflexion du IVe évangile porte seulement sur un point particu-

Digitized by Google

lier, à savoir que les disciples ignoraient que les Ecritures avaient prédit la résurrection du Christ. Cette observation a pour but d'expliquer pourquoi le disciple que Jésus aimait eut besoin de constater que le tombeau était vide pour croire à la résurrection de Jésus. S'il eût connu les Ecritures, il ne lui eût pas été nécessaire de voir que le tombeau était vide pour croire. Telle est la raison d'être de cette réflexion de l'évangéliste.

Nous reconnaissons pourtant que toute la conduite des disciples montrerait qu'ils ne s'attendaient pas à la résurrection de leur Maître, et que, par conséquent, ils n'ont pas pu l'annoncer à d'autres. Elle leur avait été cependant clairement annoncée. Après que l'apôtre Pierre eut, sur le chemin de Césarée de Philippe, proclamé qu'il croyait que Jésus était le Christ, celui-ci commença à enseigner à ses disciples qu'il fallait que le Fils de l'homme souffrît beaucoup et qu'il fût rejeté par les anciens et par les grands prêtres et par les scribes, et qu'il fût mis à mort et qu'il ressuscitât trois jours après. Les trois évangiles synoptiques rapportent à peu près identiquement ces paroles. Plus tard, au moment où Jésus et ses disciples montaient à Jérusalem pour la dernière fois, le Seigneur instruisit de nouveau les douze sur ce qui devait arriver : Voici que nous montons à Jérusalem et toutes les choses qui ont été écrites par les prophètes sur le Fils de l'homme seront accomplies ; car, il sera livré aux païens ; et on se moquera de lui et on l'outragera et on crachera sur lui et, après l'avoir flagellé, ils le feront mourir et le troisième jour, il ressuscitera. L'évangéliste remarque qu'ils n'entendirent rien à ces paroles. Mais ils ont pu les répéter et les pharisiens les ont très bien comprises, eux qui connaissaient les Ecritures. Ils avaient d'ailleurs été mis en éveil par la réponse que Jésus leur avait faite quand ils demandaient un signe : Une génération méchante et adultère recherche un signe et il ne lui sera point donné de signe si ce n'est le signe de Jonas le prophète. Car, de même que Jonas fut dans le ventre du poisson, trois jours et trois nuits, ainsi le Fils de l'homme sera dans le sein de la terre trois jours et trois nuits. D'où les pharisiens et les scribes ont pu conclure que comme Jonas était sorti du ventre du

Digitized by Google

poisson, de même Jésus sortirait du tombeau après trois jours. Qu'ils aient cru à la possibilité de la résurrection de Jésus, cela n'aurait rien d'extraordinaire puisqu'ils enseignaient la résurrection des morts. C'était d'ailleurs une croyance de l'époque ; saint Marc nous apprend que Hérode Antipas avait déclaré que Jésus était Jean ressuscité. Malgré le silence des autres évangélistes, il est donc établi que le fait d'une garde au tombeau ne se heurte à aucune impossibilité et puisqu'il est rapporté par un témoin digne de foi, il n'y a aucune raison de croire qu'il n'est pas historique.

II

LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST

Suivons maintenant les femmes galiléennes au tombeau de Jésus. D'après les quatre évangélistes, Marie Madeleine alla, le matin qui suivit le sabbat, visiter le tombeau ; saint Matthieu lui adjoint l'autre Marie ; saint Marc, Marie mère de Jacques et Salomé ; saint Luc parle des femmes qui étaient venues de Galilée avec Jésus, Marie Madeleine, Jeanne et Marie mère de Jacques et les autres qui étaient avec elles, XXIV, 10.

D'après saint Marc, le sabbat étant passé, Marie Madeleine, Marie, mère de Jacques, et Salomé achetèrent des aromates et, le premier jour de la semaine, de grand matin, le soleil étant levé, elles allèrent au tombeau. C'est donc dans la nuit du samedi au jour suivant qu'elles ont acheté des aromates, puisque le jour, chez les Juifs, commençait au coucher du soleil. D'après saint Matthieu, qui paraît s'exprimer à la mode romaine, les femmes vinrent au tombeau, tard dans le sabbat ou après le sabbat, quand le jour commençait à luire. Saint Luc dit seulement que les femmes vinrent le premier jour de la semaine, mais saint Jean ajoute qu'il faisait encore obscur.

Les évangélistes s'accordent donc sur le jour de la visite des femmes au tombeau, c'était le premier jour de la semaine ;

Digitized by Google

mais il y a divergence apparente à propos de l'heure de la visite. Saint Matthieu emploie des expressions qui peuvent être interprétées de différentes façons ; mais saint Jean affirme qu'il y avait encore des ténèbres, tandis que saint Marc dit que le soleil était levé. Saint Augustin s'est déjà préoccupé de résoudre cette difficulté. Et d'ailleurs, bien que saint Marc dise que le soleil était levé ou se levait, d'après une leçon de quelques manuscrits, il ne devait pas l'être depuis longtemps, puisque l'évangéliste ajoute qu'il était de grand matin. Or, comme en Judée entre la nuit et le lever du soleil, il n'y a pas d'intervalle, la différence de temps entre les données des évangélistes est si petite qu'il n'y a pas lieu de s'y arrêter. Nous n'en aurions pas parlé, si certains exégètes n'avaient pas vu là une contradiction.

Pour saint Matthieu, les femmes vinrent pour voir le tombeau ; c'est tout ce qu'elles pouvaient désirer, puisque, d'après cet évangéliste, le tombeau était scellé et gardé. D'après saint Luc, elles vinrent au tombeau, apportant les aromates qu'elles avaient préparées ; d'après saint Marc, elles avaient acheté des aromates pour oindre le corps de Jésus. Elles se préoccupaient seulement de savoir qui leur roulera la pierre qui fermait le sépulcre. Il faut donc supposer que les femmes ignoraient que le tombeau était gardé, ce qui est très possible, avons-nous déjà dit, puisque la garde avait été placée au tombeau le jour du sabbat, et qu'à ce moment elles étaient restées chez elles. Mais les femmes galiléennes pouvaient-elles avoir l'intention d'embaumer et d'oindre le corps, étant donnée la défense légale, dont nous parlerons plus tard, à savoir de toucher un cadavre? Mais il y avait peut-être une exception dans le cas d'impossibilité de rendre au mort, en temps légal, les soins habituels, ce qui avait été le cas pour le corps de Jésus. Il faut supposer aussi que les femmes ont ignoré que Joseph d'Arimathie et Nicodème avaient enveloppé le corps de bandelettes et l'avaient couvert d'aromates. Ceci est impossible, dit-on, car, d'après saint Luc, les femmes de Galilée avaient regardé comment le corps de Jésus avait été déposé dans le sépulcre. Aussi, observons que, d'après saint Marc, elles avaient seulement l'intention d'oindre le corps d'huile parfumée, ce

Digitized by Google

qui n'avait pas encore été fait. On ne peut donc soutenir qu'il y a contradiction entre saint Marc et saint Luc, qui nous apprennent quelle était l'intention des femmes en venant au tombeau, et saint Matthieu qui nous dit qu'elles vinrent voir le tombeau. Les premiers mentionnent l'intention et le second, le fait. Saint Jean accorde les trois évangélistes en disant simplement que Marie Madeleine vint au tombeau.

L'évangile de Pierre, un apocryphe de la première moitié du IIe siècle, semble avoir combiné les récits de saint Matthieu d'un côté, et de saint Marc et saint Luc de l'autre. Il raconte d'abord que les anciens et les scribes, avec l'aide du centurion Petronius et des soldats placèrent une grande pierre sur la porte du tombeau et y apposèrent sept sceaux. Puis ils montèrent la garde.

« A l'aube du dimanche, poursuit cet apocryphe, Marie Madeleine, disciple du Seigneur, effrayée par les Juifs, car ils étaient enflammés de colère, n'avait pas fait sur le tombeau du Seigneur ce que les femmes ont coutume de faire pour les morts et pour ceux qu'elles aiment. Ayant pris avec elle des amies, elle vint au tombeau où Jésus avait été déposé. Et elles craignaient que les Juifs ne les vissent, et disaient : Puisque dans le jour où il a été crucifié nous n'avons pas pu, dit-elle, pleurer et nous lamenter, maintenant du moins nous le ferons sur son tombeau. Mais qui nous roulera la pierre placée sur la porte du tombeau, afin qu'étant entrées, nous nous asseyions auprès de lui et que nous fassions ce qui est dû ? Car la pierre était grande, et nous craignons que quelqu'un nous voie : et, si nous ne pouvons pas, nous jetterons du moins à la porte ce que nous apportons en mémoire de lui, nous pleurerons et nous nous lamenterons jusqu'à ce que nous soyons revenues dans notre maison. » Voilà comment au IIe siècle, on présentait, en l'agrémentant de détails, ce que venaient faire les femmes au tombeau de Jésus. C'est évidemment un développement légendaire des récits de saint Marc et de saint Luc qui nous permet de saisir sur le fait les procédés de l'imagination populaire. Autant le récit canonique est simple et précis, autant le récit apocryphe est amplifié, confus et prolixe. Nous en donnerons un

Digitized by Google

autre exemple en relatant plus tard le récit de la résurrection d'après le même évangile de Pierre.

Voyons maintenant ce qui se passa au tombeau de Jésus.

D'après saint Marc, les femmes, en allant au tombeau, se demandaient : Qui nous roulera la pierre de devant la porte du sépulcre? Et ayant levé les yeux, elles virent que la pierre avait été roulée, car elle était fort grande. Saint Luc fait la même constatation, ainsi que saint Jean ; Marie Madeleine voit que la pierre était ôtée de l'entrée du tombeau. Saint Matthieu expose la suite des événements. Marie Madeleine et l'autre Marie vinrent pour voir le tombeau. Et voici qu'il y eut un grand tremblement de terre, car un ange du Seigneur étant descendu du ciel et s'étant approché, roula la pierre et il s'assit dessus. Son aspect était comme un éclair et son vêtement blanc comme la neige. Les gardes tremblèrent de peur à sa vue et furent comme morts. Ainsi, la pierre du tombeau fut déplacée avant l'arrivée des femmes, comme le disent les autres évangélistes ; car, d'après saint Matthieu, l'ange dit aux femmes : Jésus est ressuscité, il n'est plus ici. Le déplacement de la pierre et la résurrection de Jésus avaient donc eu lieu avant leur arrivée, à moins de supposer que Jésus était sorti du tombeau sans que celui-ci fût ouvert. Il n'y a donc pas contradiction entre saint Matthieu qui raconte comment la pierre a été enlevée de devant le tombeau et les autres évangélistes qui constatent seulement le fait, Il est probable que saint Matthieu rapporte ici une tradition que saint Marc, saint Luc et saint Jean n'ont pas connue ou qu'ils ont jugé inutile de raconter, parce qu'elle n'était pas nécessaire à leur dessein.

Saint Matthieu, au contraire, qui voulait répondre aux accusations des Juifs sur l'enlèvement du corps de Jésus par ses disciples est entré dans les détails, qui expliquaient comment les faits se sont passés. Tout se tient bien dans son récit et réfute les calomnies juives. Les disciples n'ont pu enlever le corps de Jésus puisque le tombeau était scellé et gardé. Aussi, les femmes ne sont-elles pas venues pour embaumer le corps et ne se sont-elles pas préoccupées de savoir qui enlèverait la pierre de devant le sépulcre, mais elles sont venues seulement pour

Digitized by Google

voir celui-ci. Il y eut un tremblement de terre et un ange déplaça la pierre. Les gardes terrifiés devinrent comme morts. Ils ne dormaient donc pas, comme le leur ont fait dire les grands prêtres. Cette réplique aux calomnies juives devait s'appuyer sur des faits historiques et connus, sans quoi elle n'aurait eu aucune portée et aurait été facilement rétorquée.

Arrivées au tombeau, les femmes le trouvèrent vide. C'est là un fait important sur lequel nous devons insister, car il est une des deux preuves décisives de la résurrection de Jésus, la seconde preuve, c'est les apparitions du Seigneur. Nous verrons plus tard que les rationalistes ont attaqué surtout ces deux preuves et en ont nié la réalité historique. Examinons les récits des évangélistes.

D'après saint Marc, les femmes, étant entrées dans le tombeau, virent un jeune homme, assis à droite, vêtu d'une robe blanche et elles furent effrayées. Suivant saint Luc, les femmes étant entrées dans le tombeau ne trouvèrent pas le corps du Seigneur Jésus. Pendant qu'elles étaient perplexes à ce sujet, deux hommes se présentèrent devant elles avec des vêtements resplendissants. D'après saint Matthieu, un ange était assis sur la pierre, donc en dehors du tombeau. Suivant saint Jean, Marie Madeleine, venue au tombeau, vit que la pierre était ôtée, et courut avertir Pierre et un autre disciple que le Seigneur avait été enlevé du sépulcre. Ceux-ci étant venus constatèrent que les bandelettes et le suaire étaient seuls dans le tombeau. Marie qui se tenait en dehors du monument se pencha et regardant à l'intérieur y vit deux anges, l'un à la tête, et l'autre aux pieds, où avait été couché lecorps de Jésus.

En résumé, il y a accord entre les évangélistes sur le fait principal, à savoir que le tombeau était vide. Les détails sont divergents, comme c'est l'habitude quand un fait est raconté par plusieurs témoins, mais ils ne sont pas contradictoires.

En effet, saint Jean dit que Marie Madeleine n'est pas entrée dans le tombeau ; d'après saint Matthieu, les femmes, restées d'abord en dehors, entrèrent dans le tombeau sur l'invitation de l'ange ; saint Marc et saint Luc affirment qu'elles entrèrent dans le tombeau. Ces divergences, insignifiantes d'ailleurs, peuvent être expliquées. Plusieurs hypothèses sont

Digitized by Google

possibles. Marie Madeleine vint seule la première et, voyant le tombeau vide, elle alla avertir les apôtres avant l'arrivée des autres femmes. Nous pouvons croire qu'il y eut plusieurs groupes de femmes se rendant séparément au tombeau. Cependant, Marie Madeleine a pu arriver au tombeau en même temps que les autres femmes, et le quitter, avant même d'avoir vu les anges, pour aller avertir les apôtres dès qu'elle eut vu que le tombeau était vide. D'après saint Jean lui-même, qui ne nomme qu'elle, elle n'était pas seule au tombeau puisqu'elle dit aux disciples : Ils ont enlevé du sépulcre le Seigneur et nous ne savons où ils l'ont mis. Si cet évangéliste n'a parlé que de Marie Madeleine, c'est qu'elle était le personnage principal, puisqu'elle est toujours nommée la première..

Il reste néanmoins constant que, d'après les synoptiques, le ou les anges parlèrent aux femmes sans que l'absence de Marie Madeleine fût constatée, tandis que, d'après saint Jean, ils parlèrent à elle seule. En fait, les synoptiques font un bloc de tous les détails, tandis que saint Jean les présente séparément, ce qui produit de légères divergences. Nous n'avons pas à nous arrêter sur les autres différences. D'après saint Marc, les femmes virent un jeune homme; suivant saint Matthieu un ange du Seigneur ; d'après saint Luc, deux hommes ; suivant saint Jean, deux anges. Remarquons que le jeune homme de saint Marc et les deux hommes de saint Luc sont vêtus l'un, d'une robe blanche, et les deux autres, de vêtements resplendissants, comme les anges dont parlent saint Matthieu et saint Jean, ce qui nous indique qu'ils ne sont pas des hommes ordinaires, mais des êtres surnaturels. Qu'il y ait eu un ou plusieurs anges, cela importe peu.

Malgré ces légères divergences, il reste établi par les récits évangéliques que le tombeau a été trouvé vide par ceux qui le visitèrent. Cet état du tombeau ressort aussi du témoignage de saint Paul sur la résurrection du Seigneur que nous relaterons plus loin. Bien qu'il n'en parle pas, ses paroles le supposent. Il affirme aux Corinthiens que le Christ a été enseveli et qu'il est ressuscité le troisième jour et qu'il est apparu à Céphas. La résurrection et les apparitions postulent la vacuité du tombeau. De plus, saint Pierre, parlant aux Juifs, le jour

Digitized by Google

de la Pentecôte, par conséquent cinquante-deux jours après l'ensevelissement, affirme que, suivant la prophétie de David, le corps de Jésus n'avait pas vu la corruption, ACT. II, 27-33. Il eût été facile de lui donner un démenti, si le corps était encore dans le tombeau. Son affirmation suppose donc que tous savaient que le tombeau était vide, et cela d'autant mieux que le tombeau a dû rester ouvert. Pour nier avec vraisemblance la résurrection de Jésus, il fallait donc expliquer ce fait autrement que par la résurrection d'un corps mort.

On a fait courir le bruit, chez les Juifs, que le corps avait été enlevé par les disciples de Jésus. Cette rumeur est une preuve que l'on savait que le tombeau était vide, mais elle tendrait à établir qu'il n'y a pas eu résurrection de Jésus. En fait, il est impossible que le corps ait été enlevé par les disciples. Rappelons ce que nous avons déjà dit, à savoir que le tombeau était scellé et gardé. De plus, une loi défendait sévèrement de toucher un cadavre et surtout de porter en un autre lieu un cadavre déjà enseveli ; c'était une profanation et un cas d'impureté légale. Aucun Juif n'aurait commis cette action, les disciples, moins que d'autres, eux qui respectaient le corps de leur maître. Comment d'ailleurs, si les disciples ont dérobé le corps et s'ils savent pertinemment que Jésus est toujours à l'état de cadavre, puisqu'ils ont celui-ci en leur possession, comment expliquerait-on leur croyance bien attestée et générale à la résurrection de Jésus, et leur affirmation de ce fait, malgré les persécutions du sanhédrin et les emprisonnements répétés? On ne souffre pas, et surtout on ne meurt pas pour une imposture qu'on connaît pertinemment.

« Il est impossible, dit le P. Rose, que les apôtres aient été coupables d'une supercherie. Un fait décisif, d'une évidence indiscutable a produit chez eux la conviction que leur Maître était ressuscité. Tous les récits évangéliques nous les décrivent comme des incrédules ; ils doutent quand les femmes reviennent du tombeau ; ils doutent encore et ils sont anxieux quand ils s'y rendent ; ils doutent même quand Jésus leur apparaît. Leur vie a été transformée par cette certitude qui leur impose de graves devoirs. La foi en Jésus ressuscité fut le réactif tout puissant qui les créa apôtres et prédicateurs du royaume de

Digitized by Google

Dieu dans l'univers entier. Pouvons-nous lui donner comme base et comme élément générateur l'imposture? Pouvons-nous leur refuser la sincérité? »

On reconnaît maintenant que les disciples n'ont pas dérobé le corps de leur Maître, mais on n'est pas à court pour expliquer la vacuité du tombeau. Le corps a été enlevé, a-t-on dit, par Marie Madeleine, par le jardinier, par Joseph d'Arimathie qui ne voulait pas garder dans son tombeau de famille le corps d'un supplicié, ou bien qui voulait mettre en sûreté le corps de Jésus, et qui le transporta probablement à Arimathie, son lieu d'origine. Ces hypothèses se heurtent toujours à la foi des disciples à la résurrection de Jésus. Si Joseph d'Arimathie a enlevé le corps, qu'il ait été disciple du Christ ou hostile au christianisme, il aurait protesté contre cette croyance.

Reste la supposition, déjà ancienne et renouvelée de nos jours, que le corps de Jésus a été enlevé du tombeau par les Juifs eux-mêmes. *Is fecit cui prodest.* Les sanhédrites pouvaient craindre que le tombeau de Jésus ne devînt un lieu de réunion ou de pèlerinage pour les adhérents du prophète galiléen. Pour parer à ce danger, ils ont fait disparaître le corps, peut-être avec la connivence de Pilate et l'aide des soldats romains. Ce sont donc les chefs du sanhédrin qui ont imaginé cet enlèvement, dont ils étaient loin de prévoir les conséquences, mais qui, pour le moment, avait pour eux le caractère d'une mesure de prudence. On ne sut jamais cet acte du sanhédrin, car ils se gardèrent bien de s'en vanter.

Si cette hypothèse est vraie, comment expliquer la suite des événements? Les apôtres annoncent aux Juifs la résurrection de Jésus. Traduits devant le sanhédrin, Pierre et Jean, par deux fois, proclament que Jésus de Nazareth, que les princes des prêtres et les pharisiens ont crucifié, a été ressuscité par Dieu.

« Conçoit-on, dit encore le P. Rose, qu'en face de cette prédication solennelle de la résurrection de l'homme qu'ils ont voulu détruire en le crucifiant, ces autorités haineuses et sarcastiques, si elles ont contribué à l'enlèvement du cadavre soient restées silencieuses et inactives? La pièce à conviction était entre leurs mains ; ils pouvaient ébranler d'un seul geste,

Digitized by Google

d'une parole la foi nouvelle dont les progrès rapides les inquiétaient et, après avoir tué le prophète, ruiner son œuvre pour toujours. Si les sanhédrites se sont tus, s'ils n'ont pas opposé ce démenti éclatant, c'est parce qu'ils n'étaient pas en état de le fournir. A leur insu et sans eux la tombe avait été ouverte ; à leur insu et sans eux, le sépulcre avait été dépouillé de son cadavre. D'autre part, il ressort du texte de saint Matthieu que les Juifs se sont préoccupés du tombeau. Ils n'avaient pas conscience d'avoir contribué au rapt, et ils reprochaient aux disciples du Nazaréen de l'avoir commis... Les amis du Sauveur sont absous de l'enlèvement du cadavre ; ses ennemis ne se souviennent pas de l'avoir dérobé. Qu'est-il donc devenu s'il n'a pas été repris par la vie, s'il n'est pas ressuscité? »

Etudions maintenant les paroles des anges aux femmes galiléennes. Le ou les anges qui étaient dans le tombeau donnèrent aux femmes un message qu'elles devaient transmettre aux apôtres. D'après saint Marc, l'ange leur dit : « Ne vous effrayez pas ; vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié. Il est ressuscité ; il n'est pas ici. Voici la place où ils l'avaient déposé. Mais allez, dites à ses disciples et à Pierre : Il vous précède en Galilée ; là vous le verrez, comme il vous l'a dit. L'ange fait allusion à une promesse que Jésus avait faite à ses apôtres, la veille de sa mort, sur le chemin de la montagne des Oliviers : « Après que je serai ressuscité, je vous précéderai en Galilée ».

Dans saint Matthieu, l'ange dit à peu près les mêmes paroles, sauf qu'il omet de mentionner Pierre. De plus, il invite les femmes à venir voir la place où Jésus avait été placé, ce qui était nécessaire, puisque, d'après cet évangéliste, elles étaient en dehors du sépulcre.

Dans saint Luc, sauf les mots : « Il n'est pas ici, il est ressuscité », toutes les paroles des deux hommes qui se présentèrent aux femmes sont différentes de celles que nous venons de rapporter. Saint Luc suit ici une tradition inconnue aux deux autres synoptiques et que l'on croit hiérosolymitaine. « Comme les femmes étaient effrayées et baissaient le visage vers la terre, les deux hommes leur dirent : Pourquoi cherchez-

Digitized by Google

vous celui qui est vivant parmi les morts. Il n'est pas ici, mais il est ressuscité. Souvenez-vous comment il vous a parlé quand il était encore en Galilée, disant que le Fils de l'homme doit être livré entre les mains des hommes pécheurs, être crucifié et ressusciter le troisième jour. Et elles se souvinrent des paroles de Jésus ».

Les hommes, d'après saint Luc, n'enjoignent pas aux femmes d'aller dire aux disciples que Jésus les précède en Galilée, comme l'a fait l'ange dans saint Matthieu et saint Marc. Les évangélistes ont choisi dans les paroles des messagers célestes ce qui convenait au plan de leur écrit. Saint Marc et saint Matthieu qui raconteront des apparitions en Galilée rapportent les paroles qui concernent les apparitions dans cette région, tandis que saint Luc, qui veut restreindre son récit aux apparitions à Jérusalem, ne rappelle pas la promesse de Jésus à ses disciples de le précéder en Galilée. Il n'a pas d'ailleurs mentionné cette promesse dans son récit de la dernière cène.

En résumé, les trois évangélistes rapportent la parole importante de l'ange et dans les mêmes termes : Il n'est pas ici, mais il est ressuscité. Que les femmes soient près ou dans le tombeau, qu'elles voient un ou deux anges, que les anges disent des paroles différentes, ce sont là des divergences inhérentes à tout récit rapporté par divers narrateurs.

Et maintenant, quelle fut ensuite la conduite des femmes? D'après saint Marc, les femmes étant sorties, s'enfuirent du tombeau ; car le tremblement et l'effroi les avaient saisies, et elles ne dirent rien à personne, car elles avaient peur.

Dans saint Matthieu, au contraire, les femmes sortirent promptement du tombeau, avec crainte et une grande joie, et elles coururent annoncer cela aux disciples. D'après saint Luc aussi, les femmes, étant revenues du sépulcre, annoncèrent toutes ces choses aux onze et à tous les autres. C'était Marie Madeleine et Jeanne et Marie, mère de Jacques et les autres qui étaient avec elles, qui disaient ces choses aux apôtres. Et tout cela parut aux apôtres du radotage, car ils ne croyaient pas ces femmes. Suivant saint Jean, Marie Madeleine seule vient prévenir seulement Pierre et l'autre disciple, que Jésus aimait, que le tombeau est vide. Tous deux vont s'assurer du

Digitized by Google

fait. Pierre entra dans le sépulcre et il vit les bandelettes à terre et le suaire de tête, placé à part. L'autre disciple y entra aussi, il vit et il crut. Les disciples s'en retournèrent chacun chez soi. Mais, d'après saint Luc, Pierre seul s'étant levé, courut au sépulcre et s'étant baissé, il vit les linges à terre seuls et il s'en retourna chez lui s'étonnant de ce qui était arrivé.

Ces détails divers, donnés par les évangélistes, s'accordent pour parfaire le récit. Les femmes effrayées mais joyeuses aussi, viennent annoncer la résurrection de Jéus aux disciples. Ceux-ci n'ajoutent pas foi aux paroles des femmes. Mais Pierre et Jean vont au sépulcre et constatent eux aussi que le tombeau était vide. Les femmes ne dirent rien tout d'abord, car elles avaient peur, nous dit saint Marc, mais cela ne prouve pas qu'elles n'ont pas parlé ensuite, ainsi que le rapportent les autres évangélistes, car nous n'avons pas ce qui suivait cette phrase de saint Marc. Les versets 9-20, qui dans le texte actuel viennent après, sont un appendice, qui a dû être ajouté par l'auteur lui-même, mais n'est pas la suite naturelle de ce qui précède.

Le récit de saint Luc s'accorde bien avec celui de saint Jean, sauf en ce que ce dernier a fait accompagner Pierre par le disciple que Jésus aimait dans sa visite au tombeau. Jean, qui avait été témoin oculaire, donne un récit plus circonstancié, mais qui dans les lignes principales est le même que celui de saint Luc, lequel n'ignore pas que saint Pierre n'est pas allé seul au tombeau car, un peu plus loin, les disciples se rendant à Emmaüs, disent à Jésus que plusieurs d'entre eux étaient allés au tombeau. Toutes les autres divergences s'expliquent par le procédé de saint Luc qui a l'habitude de réunir dans un même récit des circonstances qui ont pu, en fait, être séparées dans la suite des événements. Nous aurons à revenir sur ce point pour expliquer pourquoi il a parlé seulement des apparitions de Jésus à Jérusalem.

E. JACQUIER.

Digitized by Google

DEUX ASPECTS DE FÉNELON

Il va bénéficier paraît-il, d'un prochain retour de la faveur publique. Le ciel en soit loué ! Trop longtemps, le marché littéraire fut encombré de confidences romantiques et de biographies scabreuses. C'est un événement heureux, à tous les points de vue, que la très grande figure de Fénelon réapparaisse enfin à nos horizons littéraires.

En attendant que soit achevé le chef-d'œuvre de M. Jules Lemaître, voici un intéressant recueil d'études critiques, signé Moïse Cagnac.

L'auteur s'attaque d'abord à la formation religieuse et morale des évêques du XVII^e siècle. Grave et intéressante question. Pourquoi les ecclésiastiques du XVII^e siècle furent-ils si vivants, si distingués, si grands? Ils étaient des hommes, après tout, des hommes qui ne disposèrent pas d'une intelligence, d'une mémoire, d'une volonté qu'on puisse qualifier de surnaturelles. Comment se fait-il que leurs carrières soient à ce point remplies de vie condensée et durable? Mgr Dupanloup remplit les mêmes fonctions que Bossuet, Mgr Pie reçut, les ayant mérités, les honneurs de la pourpre ; tous deux prirent part au Concile du Vatican. Quelques années seulement après leur mort, comparez leur gloire avec celle de Bossuet ou de Fénelon. M. Cagnac dit assez justement : « On ne naît pas grand homme, on le devient »

Il ne s'agit que de savoir comment Fénelon et Bossuet le sont devenus. La recette — car je crois bien qu'il n'est point déplacé de parler de recette, ici — est, en somme très simple.

Digitized by Google

Premièrement, Bossuet et Fénelon reçurent une forte, une très forte formation littéraire ; deuxièmement, ils reçurent une non moins forte formation théologique.

Mais quoi? les ecclésiastiques français du XIX^e^ et du XX^e^ siècles auraient-ils donc perdu le secret de cette double formation? Non, ils ne l'ont pas perdu, mais peut-être, ont-ils laissé s'affaiblir de bienfaisantes traditions. Bossuet, Coeffeteau, Huet, Fénelon et d'autres possédaient le latin comme leur langue maternelle. Ces gallicans étaient des latins, ils avaient vraiment sucé le lait de la louve aux mamelles d'airain, ils s'étaient désaltérés à la véritable, à la seule source de notre vie intellectuelle.

Quel est celui d'entre nous qui ose se flatter de savoir le latin (1)? Etant tous bacheliers, nous avons fait un nombre respectable de versions, de thèmes, voire de discours : nous ne savons pas le latin, comme on le savait au XVII^e^ siècle. Quand on pense que Bossuet (2) écrivait de verve des mémoires de deux cents pages, indifféremment en latin ou en français, on est saisi d'une sorte de stupeur sacrée. Fénelon traduisait en prose latine les fables françaises du bon La Fontaine, il faut voir avec quelle aisance. Je ne prétends pas que les improvisations latines de Fénelon ajoutent de nouvelles beautés aux chefs-d'œuvre du fabuliste, mais elles leur donnent comme un aspect agréablement étrange. Quelquefois, on se demande si la traduction n'égale pas l'original. Exemple : ce vers du Renard dans les Animaux malades de la peste :

Vos scrupules font voir trop de délicatesse.

Fénelon écrit : *Scrupulosius religione tuus animus angitur.* J'imagine que La Fontaine eût regretté de n'avoir point su

(1) Une exception doit être faite en faveur de notre très regretté recteur, Mgr Devaux qui savait rédiger des inscriptions latines. Mais existe-t-il en France un autre humaniste qui mette son plaisir à s'exprimer quelquefois dans la langue de Quintilien ou celle d'Horace? Tel docte professeur de littérature latine étonne ses contemporains par la richesse de ses études bibliographiques, linguistiques ou grammaticales. Ecrit-il en latin?

(2) Et il faut en dire autant de Fénelon qui a écrit en latin le *De Autoritate*, la dissertation sur le cas de conscience, la lettre au cardinal Gabrielli, etc., etc.

Digitized by Google

trouver ce mot religion qui voisine si bien avec le mot scrupule. L'ensemble de ces traductions témoigne d'une maîtrise incomparable.

Or, posséder la langue des Latins héritiers des Grecs, se pénétrer de leur pensée, vivre leur vie rationnelle et esthétique, n'est-ce pas à quoi se réduisent les humanités? Les bacheliers joignent au peu de latin qu'ils apprirent, de l'histoire moderne, de la géographie, de la géométrie, de l'anglais ou de l'allemand, de la critique littéraire, de l'algèbre et quelques autres menues sciences, ce qui leur permet de faire bonne figure à côté des bacheliers de la section C et de la section D. Oui, sans doute, mais toute cette érudition, d'ailleurs superficielle, ne constitue pas la culture et n'exclut même pas la barbarie. Les seules lettres qui rendent les jeunes gens plus humains sont les lettres latines ou gréco-latines.

> ... *Me vero dulces ante omnia Musae*
> *Accipiant...*

Justement, les Muses, c'est-à-dire les Lettres latines adoptèrent pour fils de prédilection, les hommes d'Eglise du XVII^e^ siècle, et elles les initièrent par un sourire à cet art de s'exprimer avec mesure et force qui seul rend possible l'exercice de la supériorité intellectuelle. On ne voit pas que les évêques français du XIX^e^ siècle se soient révélés au Concile du Vatican, les premiers latinistes de la catholicité. Quelques-uns d'entre eux s'acquirent même un surnom significatif ; on les désignait sous le nom d'évêques palatins. La supériorité proprement littéraire d'un Bossuet ou d'un Fénelon n'a donc qu'un principe générateur : la connaissance approfondie de la langue et de la littérature latine. Le commerce des Grecs donna au style de Fénelon comme un surcroît de grâce; il convient de ne point s'en exagérer l'importance pédagogique.

Je regrette que pour expliquer cette grandeur littéraire du clergé français, M. Moïse Cagnac ait cru devoir exhumer certaine phrase trop célèbre de M. Thiers : « Lorsque la vieille Rome tomba vaincue et toute sanglante aux pieds des barbares, l'Eglise romaine recueillit l'esprit français comme un pauvre enfant abandonné, que dans le sac d'une ville on re-

Digitized by Google

trouve sur le sein de sa mère égorgée. Elle le recueillit, elle le cacha dans ses asiles religieux dont notre siècle a tant admiré l'architecture mystérieuse et hardie. Là, elle le nourrit des lettres grecques et latines ; elle lui enseigna tout ce qu'elle savait, et personne alors n'en savait davantage ; elle lui prodigua tous ses soins, jusqu'au jour où l'enfant s'est appelé Descartes ».

Que de commisération dans cette façon bourgeoise de remercier l'Eglise en la reléguant parmi les ..... soleils éteints. Une sorte de colère vous prend tout d'abord, quand on entend ce petit faux grand homme s'écrier : « Personne alors n'en savait davantage ». Alors, c'était le temps de la scolastique de saint Thomas. Mais la colère fait bientôt place au rire. M. Thiers centre-gauche et philippiste, demi-censitaire et bourgeoisement anti-socialiste, M. Thiers, émule de M. Cousin ou de M. Jules Simon, prenant en pitié la science de saint Thomas, quelle scène d'un haut comique ! Notez bien qu'au moment où M. Thiers incarnait si exactement dans sa personne le parfait quatre-vingtneuvisme déjà décrépit, l'Eglise avait commencé la publication de ces prodigieuses Encycliques qui sont la foudroyante condamnation du quatrevingtneuvisme. M. Thiers était bien trop content de son génie pour les lire et les comprendre.

A une intense culture latine, les ecclésiastiques du XVII^e^ siècle joignirent la philosophie et la théologie. C'est pour cet unique motif qu'ils ne sont ni hommes de salon, ni simples humanistes, ni purs rhéteurs.

Quelle philosophie? En apparence, Fénelon est tout cartésien. En réalité, il a l'âme profondément scolastique, ayant toujours vécu dans l'intimité des théologiens. C'est merveille de le voir se jouer comme à dessein de toutes les difficultés de la métaphysique. Contrairement aux philosophes modernes qui font une consommation effroyable de locutions barbares ou pédantesques, il n'emploie qu'un minimum de termes techniques pour exprimer un maximum de pensées originales. Fénelon est un puissant métaphysicien.

Il est aussi théologien. Quel problème délicat et profond n'eut-il pas l'occasion d'aborder, d'expliquer et de résoudre

Digitized by Google

au cours de sa longue carrière ecclésiastique? Sur le jansénisme, sur le protestantisme, sur le gallicanisme, sur les notions de foi et de liberté, sur la théologie de saint Paul et sur la portée des décisions pontificales en matière de dogme, sur les vérités élémentaires du catéchisme et sur les plus hautes questions théologiques, il écrivit de nombreuses pages qui font l'admiration des spécialistes. Sa controverse contre les jansénistes qui est, en quelque sorte classique, témoigne d'une solide et sincère érudition. On ne saurait trop relire la troisième instruction pastorale sur le cas de conscience contenant les preuves de la tradition et de l'infaillibilité de l'Eglise touchant les textes orthodoxes ou hérétiques. La stratégie janséniste dont s'inspirent nos pâles modernistes y est magistralement démasquée et condamnée.

Ainsi donc, la supériorité d'un Fénelon tient à l'union dans une même intelligence d'un humanisme intense et d'une surabondante information théologique — ayons le courage d'ajouter, et d'une distinction aristocratique, unique peut-être dans l'histoire de l'humanité ! Plus et mieux que les princes, les rois, les poètes et les femmes, Fénelon a la grâce. Certes, personne ne songe à mettre en parallèle son génie quelque éblouissant qu'il soit, avec celui de Bossuet, car Bossuet est absolument hors de comparaison. Mais, n'est-il pas vrai que comme parure de notre race, la personnalité de Fénelon a une valeur historique qu'on ne saurait exagérer? Bossuet nous apparaît toujours dans une attitude de travail ou de combat : il conseille l'Etat ou il ensevelit les princes, il écrase le protestantisme ou il élève les âmes vers les mystères chrétiens, il médite sur l'Evangile ou il institue un cours de politique. Parce qu'il fut toujours relégué dans une sorte d'opposition, le génie de Fénelon se révéla presque inutile mais d'autant plus beau ; un champ de roses à côté d'une riche moisson.

Personne ne peut dire ce qu'eût donné, sous le règne du duc de Bourgogne, devenu Louis XV, un ministère Fénelon. De l'aveu des critiques, Fénelon n'a jamais donné sa mesure dans les divers genres littéraires où s'est exercée sa géniale fantaisie, il a laissé deviner seulement les merveilleuses facultés qu'il avait reçues de Dieu.

Digitized by Google

Il n'est qu'une de ses fonctions où triomphent sans conteste ses aptitudes, celle de grand seigneur. Partout ailleurs, l'archevêque duc de Cambrai, apporte dans ses travaux, je ne sais quel grand air détaché ou hautain, ou ironique. Donna-t-il au duc de Bourgogne l'éducation et l'instruction pratiques qui devaient le préparer à remplir son métier de roi? Les historiens hésitent à répondre oui ou non et peu importe, du reste, pour qui se place au point de vue purement esthétique.

Le précepteur a une si haute allure, il est si distingué, si maître de lui, si brillant et si aimablement autoritaire, si naturellement olympien à l'instar de Minerve et de Mentor, que nous finissons par nous désintéresser, en quelque mesure, de son élève. Advienne que pourra de la royale éducation. Depuis que le monde existe, on n'a jamais vu pareil maître. Admirer ses gestes qui rappellent tour à tour ou en même temps, Phidias et Louis XIV, absorbe toute notre capacité d'attention.

De même, il est permis de se demander jusqu'à quel point il était avantageux pour un gentilhomme ou pour une grande dame de se mettre sous la direction de Fénelon. Mais quel psychagogue, grand Dieu ! Quel psychagogue, que Fénelon directeur de conscience ! Il anéantit les âmes qui se sont confiées à sa gracieuse tyrannie ou il les exalte, il les console ou il les rend tristes, il les crucifie et elles se sentent doublement heureuses d'être clouées sur le bois sacré. Fénelon est grand seigneur jusqu'aux moelles, et il l'est en toute circonstance, dans ses paroles, dans ses attitudes, dans son silence. Que dis-je? il est peut-être le grand seigneur par excellence, car sa délicatesse féminine, la pureté de ses mœurs sacerdotales, son atticisme, l'urbanité du siècle royal, font de cet homme d'Eglise, familier des rois, le type achevé de ce qu'on pourrait appeler l'aristocrate décoratif.

Culture gréco-latine, culture théologique, aristocratie, voilà donc les principaux éléments dont se compose la personnalité de Fénelon. Voyons dans quels ordres d'idées ou de faits elle put s'affirmer avec le plus d'éclat. Ou plutôt, non. Gardons-nous d'entreprendre une œuvre trop vaste ; étudions dans Fénelon le législateur des couvents, l'incomparable aumônier des jeunes filles. M. Moïse Cagnac consacre quarante-cinq pages à la

Digitized by Google

méthode pédagogique qui prévalut dans l'éducation du duc de Bourgogne. Je ne le suivrai pas sur ce terrain battu, où triomphe M. Lemaître.

Le minuscule traité de l'*Education des Filles* est au contraire plus vivant, plus actuel, plus digne d'attention que tous les romans pédagogiques construits en ce dernier quart de siècle par les universitaires et les journalistes. Encore, n'y-a-t-il pas lieu de s'arrêter longuement sur les chapitres du traité qui se rapportent à l'éducation. Quelques expressions malheureuses mises à part, la psychologie virginale de Fénelon est si belle, si indiscutablement vraie qu'elle ne se prête que médiocrement aux controverses. Il suffit de lire et de relire, il faudrait peut-être apprendre par cœur ces études féminines dignes de Racine, et ces recommandations musicales qui participent de la tendresse maternelle, de la piété sacerdotale et de l'eurythmie hellénique. Cueillons quelques-unes de ces phrases divines en essayant de nous les réciter à nous-mêmes : « Dieu, qui connaît mieux que personne l'esprit de l'homme qu'il a formé, a mis la religion dans les faits populaires qui, bien loin de surcharger les simples, leur aident à concevoir et à retenir les mystères.....

Il faut pourtant, sans les presser, tourner doucement le premier usage de leur raison à connaître Dieu.....

Montrez ensuite les tombeaux ouverts, les morts qui rassembleront les débris de leurs corps, Jésus-Christ qui descendra sur les nues avec une haute majesté, ce livre ouvert où seront écrites jusqu'aux plus secrètes pensées des cœurs ; cette sentence prononcée à la face de toutes les nations et de tous les siècles; cette gloire qui s'ouvrira pour couronner à jamais les justes et pour les faire régner avec Jésus-Christ sur le même trône, enfin, cet étang de feu et de soufre, cette nuit et cette horreur éternelle, ce grincement de dents et cette rage commune avec les démons qui sera le partage des âmes pécheresses. »

« La beauté, direz-vous, trompe encore plus la personne qui la possède que ceux qui en sont éblouis ; elle trouble, elle enivre l'âme... Les véritables grâces ne dépendent point d'une parure vaine et affectée ».

Digitized by Google

S'il était vrai qu'il fallût mettre en musique ou en vers les règles de la vertu, Fénelon passerait à bon droit pour le premier moraliste du monde ; ses apopthegmes sont autant de stances harmonieuses.

Les maximes de Fénelon sur l'*instruction* des filles ne remplissent que deux chapitres, les chapitres XI et XII. Elles méritent une étude un peu détaillée.

A la base de sa pédagogie féminine, Fénelon pose un principe dont les théories les plus en faveur dans la moderne université sont très exactement la contrepartie. « La science des femmes, dit-il, comme celle des hommes, doit se borner à s'instruire par rapport à leurs fonctions ; la différence de leurs emplois doit faire celle de leurs études. Il faut donc borner l'instruction des femmes aux choses que nous venons de dire. » De nos jours, on multiplie, dans les lycées de filles, les études et les examens qui sont autant que possible l'équivalent des études et des examens, objet de terreur pour les jeunes lycéens. Là où Fénelon se préoccupe surtout de différencier, les officiels pédagogues du XX^e^ siècle disent : Unifions. Pour des disciples de Rousseau qui se piquent de se conformer toujours à la nature, le procédé est au moins étrange. Ils veulent sans doute corriger l'œuvre de Dieu et ils ne s'aperçoivent pas qu'ils rétrogradent vers la barbarie, sinon vers l'animalité. On peut mesurer le degré de civilisation d'un peuple à l'opposition d'ordre intellectuel et moral qui se manifeste entre les deux sexes. L'Eve nouvelle ressemble de plus en plus à l'Adam du XX^e^ siècle, quand elle n'affirme pas sa prétention de lui être supérieure.

Deuxième différence entre Fénelon et les pédagogues, nos contemporains. Ceux-ci ne songeant qu'à étendre le domaine des connaissances féminines, rédigent chaque année d'effroyables programmes d'examen où domine l'esprit encyclopédique. Celui-là ne craint pas d'employer un verbe, scandale des temps modernes ; il veut *borner*, oui « *borner* les études de la femme à s'instruire par rapport à ses fonctions familiales ».

Fénelon serait-il donc un panégyriste de l'ignorance?

Une étude attentive des chapitres XI et XII prouve au contraire qu'il exige des jeunes filles et des femmes une somme

Digitized by Google

de travail énorme. Ce qu'il veut développer d'abord chez elles, c'est l'esprit d'observation et la fermeté du jugement, en d'autres termes, le sens du gouvernement. A la mère incombe le soin de discerner les aptitudes de ses enfants, œuvre lente et difficile entre toutes. Fénelon n'explique pas, ici du moins, comment il préparera la jeune fille à remplir dignement cette haute mission.

Avant toute autre étude, il demande que jeunes filles et femmes s'attachent à l'économie, nous dirions aujourd'hui à la gestion d'un domaine rural. « Si vous leur parlez (aux femmes élevées dans la mollesse), si vous leur parlez de vente de blé, de culture des terres, des différentes natures de revenus, de la levée des rentes et des autres droits seigneuriaux, de la meilleure manière de faire des fermes ou d'établir des receveurs, elles croient que vous voulez les réduire à des occupations indignes d'elles. »

Traduisez ces formules agricoles du XVII^e^ siècle en préceptes économiques du XX^e^ et vous aurez un programme fort lourd. Il faut en retenir cette idée générale que la femme doit prendre une part très active aux travaux professionnels de son mari, du moins s'il est agriculteur. Car, si les théories de Fénelon trouvent facilement leur application dans certains milieux agricoles de nos jours, on ne voit pas bien dans quelle juste mesure un chef d'industrie, par exemple, pourrait se les approprier. Toujours est-il que Fénelon impose aux femmes une somme considérable de travaux manuels et le souci de l'économie domestique.

De ce fait, la vie de salon subit une dépréciation radicale : « C'est une sorte d'esprit bien méprisable que celui qui ne va qu'à bien parler. On voit des femmes de tous côtés dont la conversation est pleine de maximes solides et qui, faute d'avoir été appliquées de bonne heure, n'ont rien que de frivole dans la conduite ». Conclusion : accoutumez les jeunes filles, dès l'enfance, à gouverner quelque chose, à faire des comptes, des marchés, etc. Fénelon ne craint pas d'exiger que les femmes aient quelque connaissance des différents métiers de leurs domestiques, comme dresser un fruit ou connaître le prix du sucre.

Digitized by Google

Quand il en vient à l'instruction proprement dite, Fénelon se montre tout d'abord fort discret et presque timide. Que les femmes sachent lire, qu'elles ne manquent pas grossièrement pour l'orthographe, qu'elles apprennent leur grammaire. Un tel minimum est de nature à scandaliser tous les primaires de France. Quoi, si peu d'érudition et tant d'indulgence pour les fautes d'orthographe ! Il est inutile de faire rappeler à ces Messieurs de l'instruction publique que l'orthographe au XVII^e^ siècle ignorait la rigueur des règles multiples qui la régissent aujourd'hui. On les prie seulement de lire la suite du programme fénelonien.

Le mystique et poétique archevêque insiste pour que les jeunes filles connaissent le droit... parfaitement, les principales règles du droit ou des coutumes du pays où l'on est, pour rendre ces actes valides ; ce que c'est que propre, ce que c'est que communauté, ce que c'est que biens, meubles et immeubles. Mais en même temps, il les met très soigneusement en garde contre les détours pernicieux et les subtilités de la procédure. Il ne professe aucune sorte d'admiration pour les exploits de M^me^ la Comtesse de Pimbesche.

Après le droit, l'histoire. Fénelon propose à l'admiration des jeunes filles, les Grecs, les Romains, et même les Français. Sur la question des langues, l'opinion de Fénelon vaut d'être citée intégralement : « On croit d'ordinaire qu'il faut qu'une jeune fille de qualité qu'on veut bien élever apprenne l'italien et l'espagnol ; mais, je ne vois rien de moins utile que cette étude, à moins qu'une fille ne se trouvât attachée auprès de quelque princesse italienne ou espagnole, comme nos reines d'Autriche ou de Médicis. D'ailleurs, ces deux langues ne servent guère qu'à lire des livres dangereux, et capables d'augmenter les défauts des femmes ; il y a beaucoup plus à perdre qu'à gagner dans cette étude. Celle du latin serait bien plus raisonnable, car c'est la langue de l'Eglise : il y a un fruit et une consolation inestimable à entendre le sens des paroles de l'office divin, où l'on assiste si souvent. Ceux-mêmes qui cherchent les beautés du discours en trouveront de bien plus parfaites et plus solides dans le latin que dans l'italien et dans l'espagnol, où règne un jeu d'esprit et une vivacité d'imagination

Digitized by Google

sans règle. Mais je ne voudrais faire apprendre le latin qu'aux filles d'un jugement ferme et d'une conduite modeste, qui sauraient ne prendre cette étude que pour ce qu'elle vaut, qui renonceraient à la vaine curiosité, qui cacheraient ce qu'elles auraient appris, et qui n'y chercheraient que leur édification . »

Pour que les observations de Fénelon conservent toute leur saveur — je n'ose pas ajouter, quelque envie que j'en aie, et toute leur valeur pratique — il suffit de remplacer l'italien et l'espagnol par l'anglais et l'allemand. Admettons que de nos jours, les maîtres de la pédagogie féminine ne s'exagèrent pas l'importance de l'anglais et de l'allemand, la question du latin reste intacte. D'une part, la piété catholique s'alimente à des sources latines, d'autre part, la langue de Cicéron et de Virgile représente à elle seule, la plus haute, sinon la plus parfaite de toutes les formes de culture générale dont disposent les nations modernes.

C'est une grave imprudence de sacrifier toujours le latin à l'anglais et à l'allemand. Le vœu de Fénelon en faveur du latin mérite aujourd'hui comme autrefois, plus qu'autrefois, l'attention des pédagogues. A tout le moins, faudrait-il préparer une sorte de concordat qui permît de sauvegarder les droits du latin qu'on ne viole jamais impunément.

Que de finesse dans les rapides aperçus de Fénelon sur le rôle de l'éloquence et de la poésie dans l'éducation des filles. « Je leur permettrais aussi, mais avec un grand choix, la lecture des ouvrages d'éloquence et de poésie, si je voyais qu'elles en eussent le goût, et que leur jugement fût assez solide pour se borner au véritable usage de ces choses, mais je craindrais d'ébranler trop les imaginations vives, et je voudrais en tout cela, une exacte sobriété : tout ce qui peut faire sentir l'amour, plus il est adouci et enveloppé, plus il est dangereux ».

Quels sont ces ouvrages d'éloquence dont parle ici Fénelon? On ne sait, mais le roman et le théâtre lui inspirent une invincible défiance. A grand peine, ferait-il une exception en faveur de quelques têtes bien faites dont l'existence lui semble fort douteuse. Il est aisé de penser ce que dirait Fénelon de tous ces romanciers contemporains qui recrutent leur clientèle principalement chez les jeunes filles. La lecture de *Sevriennes* pro-

Digitized by Google

duirait sur lui, une très douloureuse impression, sinon une impression d'épouvante.

Il tient la musique pour aussi dangereuse que la poésie. Mais ne pouvant supprimer « ces arts » il se persuade qu'une jeune fille chrétienne les ferait tourner aisément à la gloire de Dieu. « Il faut donc se hâter de faire sentir à une jeune fille qu'on voit fort sensible à de telles impressions, combien on peut trouver de charmes dans la musique sans sortir des sujets pieux. »

Qu'il y ait un peu de timidité dans l'exposé de toute cette fine pédagogie, et un peu trop de diplomatie, personne ne le niera. Mais de ce fameux chimérique tant reproché à Fénelon, je ne vois pas trace.

S'inspirant des plus nobles scrupules théologiques, M. Jules Lemaître reproche cependant à Fénelon..... de méconnaître l'importance psychologique du péché originel. « L'âme, dit-il, se plie vers le mal, parce qu'on l'a négligée ; mais Fénelon n'en vient pas moins de dire « qu'elle n'avait d'abord aucune pente vers aucun objet » et qu'elle n'était donc pas corrompue.

« En somme, et d'une façon générale, si l'orthodoxie de Fénelon est hors de doute, il est certain que la notion du péché originel de la chute tient dans son œuvre infiniment moins de place que chez les écrivains de Port-Royal (cela va sans dire), mais même que chez Bossuet et que c'est un point sur lequel il évite de se congestionner ».

Ne serait-ce pas plutôt M. Jules Lemaître qui craignit de se donner une courbature en citant la phrase de Fénelon tout entière? (1) Il est vrai qu'elle offre quelques longueurs. « Si peu que le naturel des enfants soit bon, on peut les rendre ainsi dociles, patients, fermes, gais et tranquilles ; au lieu que, si on néglige ce premier âge, ils y deviennent ardents et inquiets pour toute leur vie ; leur sang se brûle ; les habitudes se forment ; le corps encore tendre, et l'âme qui n'a encore aucune pente vers aucun objet se plient vers le mal, il se fait

(1) Je ne connais le texte de M. Lemaître que par le compte rendu analytique d'un journal.

Digitized by Google

en eux *une espèce de second péché originel* qui est la source de mille désordres quand ils sont plus grands. »

Ainsi donc, Fénelon ne parle ici que des enfants dont le naturel est bon. Et même dans ces natures privilégiées, il découvre deux formes de péché originel dont la seconde découle de la première. Dans le même chapitre d'où M. Lemaître a tiré son lieu théologique, Fénelon avait écrit déjà : « Considérez encore, combien, dès cet âge, les enfants cherchent ceux qui les flattent, et fuient ceux qui les contraignent ; combien ils savent crier ou se taire pour avoir ce qu'ils souhaitent ; combien ils ont déjà d'artifice et de jalousie. J'ai vu, dit saint Augustin, un enfant jaloux, il ne savait pas encore parler et déjà, avec un visage pâle et des yeux irrités, il regardait l'enfant qui tétait avec lui ».

C'est à ce point que Fénelon ignore l'existence et méconnaît l'étendue du péché originel.

— Mais il paraît compter sérieusement sur les bons sentiments et les inclinations morales des jeunes filles.

— Naturellement. Je voudrais bien qu'on nous montrât le maître chrétien voire janséniste qui ne ferait jamais appel au nobles penchants ou à la raison de ses élèves. Fénelon méconnaît si peu l'importance du péché originel qu'il ne résiste pas toujours à la tentation de l'exagérer. On connaît de lui des mots d'un pessimisme plus que désolant, effroyable.

Plus juste est M. Jules Lemaître, lorsqu'il signale dans la pédagogie de Fénelon un excès de combinazione : « Où donc, Messieurs, retrouvons-nous ces méthodes d'éducation, cette douceur et aussi cet artifice, ces petites comédies arrangées pour que l'enfant apprenne sans effort ce qu'il a besoin de savoir? Tout simplement, — quatre-vingts ans après — dans la première partie de l'*Emile*, de Jean-Jacques Rousseau. Jean-Jacques ne fait que développer et systématiser les premiers chapitres de l'*Education des filles* ».

Sans aucun doute, il faut déplorer cet état de choses qui fut annoncé par Montaigne, inauguré par Fénelon et aggravé par Rousseau. Un peu plus de franchise autoritaire siérait mieux, semble-t-il, à qui ne recule point devant les graves responsabilités de l'éducation. Mais cela dit, il est impossible de ne pas cons-

Digitized by Google

tater que d'incessants compromis s'imposent, de nos jours, aux maîtres les plus sévères. Si M. Jules Lemaître pénétrait quelquefois en inspecteur, ou en ami dans les pensionnats de jeunes filles, il s'apercevrait bien vite que dans la vie de ce petit monde l'impératif catégorique, les punitions et les fortes réprimandes sont réduites à leur plus simple expression. Il fut un temps peut-être où les jeunes filles de France subissaient une trop rude discipline. Elles prennent bien leur revanche, aujourd'hui. Les lois de l'hygiène, la crise de nerfs, la crainte de l'anémie et de la neurasthénie font de ces jeunes personnes presque autant de tyrans qui terrorisent leurs maîtresses et leurs familles. Il est sage, mais trop facile en vérité, de condamner la diplomatie pédagogique de Fénelon. Les conditions morales de notre temps nous obligent tous ou presque tous à les mettre en pratique dans la mesure où le ciel nous dispensa la souplesse et la finesse d'esprit. M. Jules Lemaître, si bien doué à ce point de vue, se révélerait professeur de jeunes filles invraisemblablement débonnaire.

La vérité est que les destinées posthumes de Fénelon ont quelque chose d'extraordinaire. Pendant les dernières années du XVIII^e^ siècle et au commencement du dix-neuvième, la popularité dont on accabla sa mémoire fut telle qu'elle effraya ses vrais amis. L'abbé de Boulogne se croyait obligé d'écrire dans le *Journal des Débats*, du 18 octobre 1902 : « Tout a été dit sur Fénelon et les éloges de ses écrits comme de ses vertus sont épuisés. Peu de noms ont réuni plus de suffrages et se sont acquis un plus grand nombre d'admirateurs sincères. Il n'est pas un seul homme de génie qui ne s'honorât d'avoir composé ses ouvrages, comme il n'est pas un seul homme vertueux qui ne désirât l'avoir eu pour ami. Les disciples de toutes les religions, les hommes de tous les partis se confondent ici dans les mêmes hommages ; et d'un bout de l'Europe à l'autre, on ne trouverait pas une seule voix qui n'applaudît à ce vers si naturel et si vrai d'un de nos meilleurs poètes :

Son goût fut aussi pur que son âme était belle.

Mais, une chose très digne de remarque et que jusqu'à présent nous n'avons pu guère expliquer, c'est la dévotion qu'ont

Digitized by Google

toujours conservée pour lui les indévots mêmes... Toutes les Académies le célèbrent... les baladins l'ont transporté sur le théâtre... tous les cosmopolites de profession..., tous les maniaques sentimentaux dressent des chapelles en son honneur et le placent sur le même autel avec Jean-Jacques ».

C'est dans ce dernier rapprochement de noms propres qu'il faut chercher l'explication de tout le mystère fénelonien. Par ses inquiétudes, par ses habitudes d'opposition au grand siècle, par ses tendances individualistes et ses rêveries cosmopolites ou romanesques, Fénelon appartient au XVIII^e siècle, il annonce, non point Jean-Jacques, mais certaines parties de Jean-Jacques. Quelqu'un l'a appelé « un anarchiste de salon ».

Voilà qui est entendu : Fénelon a des aspects inquiétants. Mais Dieu merci, les universitaires du XIX^e siècle aidés par les protestants, les mirent suffisamment en relief. Trop souvent on l'opposa à Bossuet, comme si le nom seul de Bossuet ne devait pas écarter toute comparaison. Qu'on établisse le parallèle fameux là seulement où il est inévitable, c'est-à-dire dans l'affaire du quiétisme. Il serait temps de subordonner Fénelon à Bossuet et d'étudier dans les parties positives, catholiques et françaises de ses écrits, ce qui représente un supplément aux œuvres de Bossuet. Car, sur deux terrains au moins, Fénelon se révéla homme de gouvernement contre Bossuet, voire à côté de Bossuet transformé en homme d'opposition, ou absorbé par de trop grandes affaires. Il n'entra point dans les compromis gallicans et il fit preuve contre les Jansénistes d'une acuité d'esprit, d'une force d'argumentation qu'on s'étonne de ne pas trouver au même degré, chez Bossuet. Les écrits de Fénelon contre les Jansénistes forment un tout compact et qui, chose curieuse, pourrait être considéré comme une sorte de *post-scriptum* à l'incomparable série de polémiques que Bossuet avait dirigées contre les protestants. Ses brochures dialoguées (*Le Jansénisme n'est point un fantôme, Sur la conformité de Jansénius avec Calvin*) rappellent certaines pages des *Provinciales* (1) et font suite à l'histoire des *Variations*.

(1) « M. Frémont (le janséniste) arriva hier assez tard, céans. Il

Digitized by Google

Bref, après tant de panégyriques et de réquisitoires, après tant de comparaisons surtout où Fénelon est immolé à Bossuet de qui la gloire n'a pas besoin de ce sacrifice, il serait souhaitable qu'on songeât à utiliser une œuvre qui est haute et fort belle et qui demeure vivante.

était piqué au vif, et je l'aperçus dans ses yeux. La comparaison, me dit-il, que vous fîtes l'autre jour, de notre doctrine avec celle de Calvin est très injuste. D'où vient, lui répliquai-je, que vous craignez tant d'être comparé à Calvin, et que vous craignez si peu de lui ressembler? Est-ce que votre foi vous est moins chère que votre réputation. »

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

CHRONIQUE DES ACTES DU SAINT-SIÈGE

I

Les premiers articles du Code Canonique. La visite *ad limina*.

Le 31 décembre 1909 ont été promulgués sept articles du nouveau code ecclésiastique (1). Cette date sera mémorable dans l'histoire du Droit canonique, puisqu'elle marque l'apparition de la législation qui doit remplacer le droit ancien du *Corpus juris* et le droit moderne du Concile de Trente. Ces articles concernent la visite *ad limina*, c'est-à-dire la visite que chaque évêque doit faire périodiquement à Rome aux tombeaux des SS. Apôtres Pierre et Paul. Nous allons exposer brièvement ce nouveau règlement, mais pour le mieux comprendre, il est nécessaire de jeter un coup d'œil rapide sur le passé.

Dès les premiers temps de l'Eglise, des évêques vinrent à Rome pour vénérer les glorieuses reliques de saint Pierre et de saint Paul, ou pour consulter le Pape. Le voyage à Rome de saint Polycarpe, évêque de Smyrne, au milieu du second siècle, et quelques années après, celui d'Abercius, évêque d'Hiérapolis, sont célèbres. Jusqu'au Moyen Age ces visites d'évêques aux tombeaux des SS. Apôtres, quoique très nombreuses, ne furent déterminées que par la dévotion, par la nécessité ou

(1) *Acta Apostolicæ Sedis*, vol. II, 20 janvier 1910, p. 13-16.

Digitized by Google

par un ordre spécial du pape ; aucune loi n'imposa à tous les évêques d'aller à Rome à une époque fixe.

Les papes de la fin du XI^e siècle, pour assurer la réforme de l'Eglise, pressèrent les évêques et surtout les métropolitains, chefs des provinces ecclésiastiques, de venir fréquemment au centre de la catholicité. Ces instances furent consacrées dans la collection officielle des *Décrétales de Grégoire IX* (1234) par une loi obligeant tous les évêques à visiter le Pape chaque année, par eux-mêmes ou par procureur (1). Telle est l'origine juridique du voyage *ad limina*.

Cette obligation nouvelle ne paraît pas avoir été accueillie avec faveur. De nombreux évêques s'en affranchirent en demandant des privilèges. Aussi, quelques années à peine après la mort de Grégoire IX, Alexandre IV dut renouveler aux évêques l'ordre de se rendre à Rome périodiquement et il supprima toutes les dispenses (2).

Du XIV^e siècle au XVI^e siècle, les voyages *ad limina* furent fréquemment entravés par les troubles politiques ou plus souvent encore négligés par suite du relâchement de la discipline ecclésiastique. Sixte Quint, l'énergique réformateur de la fin du XVI^e siècle, donna une nouvelle vigueur à cette institution en la réglementant avec précision. Voici les principales dispositions de cette législation (3) :

Pour rendre le voyage *ad limina* pratique, on le rend moins fréquent. Au lieu d'être annuel, il n'est imposé qu'au bout d'une période variant selon les distances : tous les trois ans pour les évêques italiens ; tous les quatre ans pour les évêques allemands, anglais, espagnols, français; tous les cinq ans pour les

(1) En vertu de cette loi, l'évêque doit jurer avant sa consécration de se rendre chaque année à Rome. La formule de ce serment peut remonter à Grégoire VII (1073-1085) ; signe bien caractéristique du temps l'évêque promet en même temps de ne pas attenter à la vie du pape. Ce serment n'était exigé alors que des évêques de la province romaine, mais en l'insérant dans les décrétales de Grégoire IX (c. *Ego N.*, *De jurejurando*, II. 24), le législateur l'a imposé aux évêques de l'Eglise universelle. Ce serment, légèrement modifié par Sixte Quint, est encore aujourd'hui prononcé par l'évêque avant sa consécration.

(2) Const. « *Imprimis multorum instantia* », 3 août 1257. Potthast, *Regesta* n° 16958.

(3) Const. « *Romanus Pontifex* », 20 décembre 1585.

Digitized by Google

évêques du reste de l'Europe et pour ceux du nord de l'Afrique; tous les dix ans pour les évêques des autres régions.

La visite *ad limina* comprend trois actes : la prière aux saints tombeaux, l'audience du Pape et la remise à la Congrégation du Concile d'un rapport sur la situation religieuse du diocèse. Une commission l'étudie et transmet à l'évêque les observations utiles après les avoir fait approuver par le Pape.

Benoît XIII, pour faciliter la rédaction de ce rapport fit composer en 1725 un questionnaire que l'évêque n'a qu'a remplir avant de quitter son diocèse (1).

A part cette addition, la législation établie par Sixte Quint n'a pas subi de modification importante jusqu'à notre époque, et elle régit jusqu'à présent la visite *ad limina*.

Cependant, depuis le XVIe siècle, les relations entre les différents pays sont devenues beaucoup plus rapides; d'autre part l'état matériel et religieux des diocèses a changé. Il faut que l'institution de la visite *ad limina* profite des progrès modernes et qu'elle s'adapte en même temps à la situation actuelle. C'est dans ce sens que les articles du Code canonique modifient le législation de Sixte Quint et le questionnaire de Benoît XIII. Voici les grandes lignes du nouveau règlement.

Une distinction est faite entre le rapport sur le diocèse et le voyage lui-même. Les évêques européens devront se rendre à Rome tous les cinq ans ; les évêques dont le diocèse est situé hors de l'Europe, tous les dix ans. Puis, tous les cinq ans, quelque éloigné que soit son diocèse, chaque évêque devra faire parvenir à Rome son rapport, le portant lui-même, si il doit faire sa visite cette année-là, ou l'envoyant si il ne vient que tous les dix ans. Tout évêque, légitimement empêché, peut se faire remplacer pour le voyage, mais il n'y a pas de dispense prévue pour l'envoi du rapport.

Un roulement est établi afin que chaque année le Saint-Siège reçoive les rapports diocésains d'une région. Le monde catholique est divisé pour cela en cinq zones, de sorte qu'en

(1) Ce questionnaire se trouve en appendice au tome premier du Bullaire de Benoît XIV (*Bullarium Benedicti XIV*, ed. Prato, 1845, T. I. p. 617-621) ; ou en tête de l'ouvrage de Lucidi : *De visitatione sacrorum liminum* (Rome 1899, 3 in-8°).

Digitized by Google

cinq années tous les évêques doivent avoir fait parvenir leur rapport à Rome. La première année est assignée aux évêques d'Italie, de Corse, de Sardaigne, de Malte; la seconde année, aux évêques d'Espagne, de Portugal, de France, de Belgique, de Hollande, d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande ; la troisième année, aux évêques d'Autriche-Hongrie, d'Allemagne et aux autres évêques européens; la quatrième année aux évêques des deux Amériques; la cinquième année, aux évêques d'Afrique, d'Asie, d'Australie et des îles voisines de ces contrées.

Cette législation ne sera appliquée qu'à partir du 1er janvier 1911. Pour ménager la transition entre l'ancien système et le nouveau, les évêques qui devaient, en 1910, faire leur voyage *ad limina*, en sont dispensés. Ceux qui, d'après le nouveau règlement devraient le faire en 1911 et en 1912 et qui l'auraient déjà accompli en 1909 en sont également dispensés.

Le questionnaire auquel doivent répondre les évêques dans leur relation sur l'état de leur diocèse est publié à la suite des articles (1). Il comprend cent cinquante questions, réparties en seize chapitres. La nature de cette chronique ne nous permet pas d'énumérer ces questions. Bornons-nous à indiquer les principaux sujets sur lesquels l'évêque doit renseigner le Saint-Siège : le nombre des paroisses, des prêtres, des fidèles ; la situation matérielle du diocèse et des paroisses ; l'état du clergé ; les chanoines; les séminaires ; les congrégations religieuses ; la situation morale du peuple ; les œuvres d'éducation et d'instruction ; les quêtes, les œuvres sociales ; la publication, la lecture des livres et des journaux.

L'examen du rapport sera confié maintenant à la Congrégation consistoriale, chargée plus spécialement de ce qui concerne les évêques.

Voilà un bref aperçu sur cette nouvelle législation. Il est aisé de voir qu'il n'y a pas de changement fondamental. L'esprit de la loi est toujours le même : assurer entre le chef et les membres des relations suivies, comme la circulation du sang assure la vie à tout le corps Les modifications de la visite *ad limina* sont extérieures, mais elles sont importantes. Beaucoup

(1) *A. A. S.*, vol. cit, p. 17-34.

Digitized by Google

d'institutions canoniques subiront des changements semblables à l'occasion de la codification. Le législateur actuel a le souci d'adapter les lois anciennes à la situation présente ; pour cela, conservant l'esprit qui a inspiré autrefois ses prédécesseurs, il l'enveloppe dans une forme nouvelle.

La première modification apportée à la visite *ad limina* concerne la périodicité. Grâce à la distinction entre le voyage et le rapport diocésain, la visite *ad limina* est moins onéreuse et plus efficace puisque tous les cinq ans le Saint-Siège sera tenu au courant de la situation des diocèses les plus lointains quoique leur évêque ne vienne que tous les dix ans.

La seconde réforme vise l'ordre des voyages *ad limina*, et on ne peut manquer de saisir l'ingéniosité de ce changement. Il suffit d'avoir passé quelques jours à Rome, ou simplement de parcourir dans les *Acta Apostolicæ sedis* la liste des audiences pontificales pour se rendre compte que chaque année affluent pour la visite *ad limina* un nombre considérable d'évêques de toutes les nations. Chacun déposant son rapport diocésain, le travail de la commission d'examen devient fort compliqué, puisqu'il s'agit tantôt d'un rapport américain, tantôt d'un rapport hongrois, etc. Les vues d'ensemble sur la situation religieuse d'une nation sont exposées à manquer de précision ou même d'exactitude puisque la remise des rapports pour un même pays peut s'échelonner sur un espace variant entre trois et dix ans. Par exemple, il faut attendre dix ans pour avoir reçu les relations de tous les évêques des Etats-Unis, et en dix ans, que de changements peuvent se produire dans la situation religieuse d'une région ! Désormais en cinq ans, le Saint-Siège aura dressé un état détaillé de l'univers catholique. Puis, à la fin de chacune de ces cinq années, la Congrégation consistoriale possédera un rapport sur tous les diocèses d'une région bien déterminée. Ainsi en 1912, en 1917, en 1922, etc., tous les évêques français auront déposé à Rome leur relation diocésaine. Il sera facile alors, ces années-là, d'avoir sur la France religieuse une vue précise ; de juger le progrès ou le recul du catholicisme et de tracer une ligne de conduite générale et pratique.

Enfin, la nouvelle législation modifie le questionnaire.

Digitized by Google

En comparant l'ancien questionnaire avec le nouveau, on est frappé d'abord de l'étendue et de la précision de ce dernier. Le premier contenait une soixantaine de questions, le second en compte cent cinquante.

Benoît XIII, tout en mentionnant les points généraux de la foi et de la vie religieuse, insistait plus sur le côté matériel, sur les relations entre réguliers et séculiers. Le nouveau questionnaire sans négliger ces points, appelle l'attention des évêques plus spécialement sur la sanctification du clergé, sur sa formation dans les séminaires, sur l'état religieux des fidèles, sur les œuvres scolaires et sur les œuvres sociales.

Dans chacune de ces questions, comme dans l'ensemble de cette législation nouvelle, par les détails précis, par le désir constant de rendre plus franchement religieux tous les fidèles et toutes les œuvres, on sent que celui qui a présidé à la rédaction des règlements nouveaux est celui qui a pris pour devise : « *Omnia instaurare in Christo* ».

II

Pie X et les Œuvres sociales.

La condamnation du modernisme, les Encycliques sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les réformes importantes introduites dans la législation ecclésiastique témoignent de l'activité de Pie X sur le terrain proprement religieux. Mais là ne doit pas se borner sa tâche ; il nous le dit lui-même :

« *Tout restaurer dans le Christ* a toujours été la devise de « l'Eglise, et c'est particulièrement la nôtre, dans les temps « périlleux que nous traversons..... Il faut restaurer dans le « Christ non seulement ce qui incombe directement à l'Eglise « en vertu de sa divine mission, qui est de conduire les âmes « à Dieu, mais encore ce qui découle spontanément de cette « divine mission, la civilisation chrétienne (1) » Il est né-

(1) Encyclique *Il fermo proposito* aux évêques d'Italie, sur l'action catholique. — *Actes de S. S. Pie X* (ed. de la Bonne Presse.) T. II, p. 90, 104.

Digitized by Google

cessaire : « de combattre par tous les moyens justes et lé-
« gaux la civilisation antichrétienne ;..... de replacer Jésus-
« Christ dans la famille, dans l'école, dans la société ; de
« rétablir le principe de l'autorité humaine comme représen-
« tant celle de Dieu ; de prendre souverainement à cœur les
« les intérêts du peuple et particulièrement ceux de la classe
« ouvrière et agricole, non seulement en inculquant au cœur
« de tous les principes religieux, seule source de consolation
« dans les angoisses de la vie, mais en s'efforçant de sécher
« leurs larmes, d'adoucir leurs peines, d'améliorer leur con-
« dition économique..... (1) »

Pie X, avec son énergie puissante, poursuit cette seconde partie « de sa divine mission » sur le terrain social.

Et d'abord, par sa vie passée, le Pape a donné l'exemple. Curé dans les modestes paroisses de Tombolo et de Salzano au diocèse de Trévise, puis évêque de Mantoue et patriarche de Venise, le Cardinal Sarto n'a-t-il pas été le créateur et le soutien de beaucoup d'œuvres? A peine monté sur le trône pontifical, Pie X a formulé nettement les principes généraux de l'action populaire chrétienne dans le *motu proprio du* 18 décembre 1903, document trop peu connu peut-être (2). Depuis, le Pape n'a cessé de donner des marques de sa sympathie aux œuvres chrétiennes encourageant celles-ci, dirigeant celles-là. Les *Acta Apostolicæ sedis* ont déjà publié un grand nombre d'actes du Saint Siège, lettres, discours, décisions se rapportant à ce sujet. Voici quelques extraits des principaux de ces documents.

Les évêques doivent être dans leur diocèse les initiateurs des œuvres. A eux de les diriger au point de vue moral et religieux. Aussi, dans la relation quinquennale sur leur diocèse, ils auront à répondre à cette question :

« Existe-t-il dans le diocèse des œuvres dites *sociales*, qui
« tout en favorisant le bien moral et religieux des fidèles,
« pourvoient à leurs besoins temporels, comme sont par exem-

(1) Encyclique citée.

(2) Le texte de ce *motu proprio* est publié dans les *Actes de S. S. Pie X*, édition de la Bonne Presse, T. I, p. 108-112.

Digitized by Google

« ple : les asiles, les patronages de jeunes gens et de jeunes « filles, les cercles d'études, les associations ouvrières, agri- « coles, féminines, les caisses de secours et toutes autres œuvres « similaires (1). »

Au-dessous de l'évêque et sous sa conduite, il est nécessaire que tous les catholiques s'occupent d'œuvres, chacun selon sa situation. Il faut qu'à tout prix le mouvement social soit christianisé :

« Sans cet esprit chrétien, l'élévation des classes travail- « leuses ne parviendra jamais à la hauteur des destinées sur- « naturelles de l'homme. Les dissensions sociales iront en s'ac- « centuant loin de s'apaiser, et au lieu d'établir parmi les « hommes le règne désiré de la justice et de la charité, on « arrivera fatalement à rendre sanguinaires les colères et les « discordes déjà dominantes. » (Lettre du Cardinal Secrétaire d'Etat au Comte Medolago Albani sur la fédération des Sociétés professionnelles catholiques en Italie) (2).

Cette action chrétienne est d'autant plus urgente que les catholiques sont dépassés sur ce terrain par leurs adversaires:

« A notre époque, les fils des ténèbres multiplient leurs « efforts avec une activité digne d'une meilleure cause, pour « la réalisation de leurs projets, projets de haine contre Dieu « et de destruction de l'ordre chrétien. Aussi est-ce un devoir « pour les fils de la lumière de redoubler leur énergie. Unis « dans l'action comme ils le seront dans la loi, ils doivent « s'opposer au mal qui avance impétueusement et combattre « vivement pour la défense des droits les plus sacrés et les plus précieux. » (Lettre du Cardinal Secrétaire d'Etat à Joseph Toniolo, président de l'Union Populaire des catholiques italiens) (3).

Mais un des obstacles à l'action catholique est celui auquel le cardinal vient de faire allusion : la division parmi les fidèles. Deux autres documents, visant la France, insistent sur la nécessité de l'union :

(1) *Ordo servandus in relatione de statu ecclesiarum*, q. 143 — *A. A. S.* Vol. II, 1910, p. 33.
(2) *A. A. S.* Vol. I, 1909, p. 328-329.
(3) *A. A. S.* Vol. cit. p. 631-632.

Digitized by Google

« Que tous les catholiques s'efforcent d'établir entre eux « la concorde ; elle est la seule espérance du salut commun. » (Lettre du Saint-Père à Emile Keller) (1).

« Vous nous avez promis de travailler désormais de tout « votre pouvoir, avec suite et avec sagesse, pour établir l'union « entre les catholiques de France afin qu'ils puissent, à l'ave- « nir, avec plus d'espoir de vaincre, engager le bon combat « pour les droits de Dieu et de l'Eglise. Cette promesse Nous « a consolé dans les peines et les angoisses qui nous viennent, « vous l'avez compris, non pas tant de la violence des mé- « chants pour nuire que du désaccord des bons pour résister ». (Lettre de S. S. Pie X aux Congressistes du Nord et du Pas-de-Calais) (2).

Un autre obstacle pourrait encore entraver l'action chrétienne : les théories erronées « qui sapent les bases même de « l'ordre social, en combattant les principes de droit naturel « qui le soutiennent ». (Lettre du Cardinal Secrétaire d'Etat à l'abbé Fontaine) (3).

Unis entre eux, fondant leur action sur une saine philosophie, les catholiques agiront. Mais quelle sera l'idée directrice de leurs œuvres? L'apostolat sous la direction religieuse de l'Eglise, représentée par le Pape et par les évêques. Il faut faire des œuvres sociales profondément chrétiennes, et on ne peut les rendre chrétiennes sans l'Eglise.

« .... Réunir les foules ne suffit pas : il faut les former à la « vie chrétienne, les initier à l'apostolat populaire que l'Eglise « demande à ses fidèles avec l'action catholique. Les catholi- « ques de foi stérile, désœuvrés, ou, ce qui est pire, les catho- « liques dont les œuvres contredisent la foi ne pourront « jamais être des bras utiles à la grande entreprise de restau- « ration sociale qui, pour pouvoir efficacement se réaliser « doit commencer par celui qui s'en professe l'apôtre.

« Qu'ils ne se contentent donc pas d'aller au peuple, qu'ils « s'étudient par dessus tout à lui former une âme profondé-

(1) *A. A. S.* Vol. cit., p. 230.
(2) *A. A. S.* Vol. II, 1910, p. 8, 9.
(3) *A. A. S.* Vol. I, 1909, p. 719.

Digitized by Google

« ment chrétienne » (Lettre du Cardinal Secrétaire d'Etat aux directeurs de l'Action catholique de l'Ombrie) (1).

Il ne faut pas de demi-catholicisme, des œuvres de timides.

« Il n'est ni loyal ni digne de simuler, en la couvrant d'une « bannière équivoque, la profession de catholicisme comme « si c'était une marchandise avariée et de contrebande. Avec « l'idée de justice chrétienne, très large et dangereuse, on ne « sait jamais à quel point on pourrait arriver pour l'esprit « des Ligues qui adhéreraient, et par conséquent pour « les personnes qui pourraient être portées par les élections « à la direction. (Lettre de S. S. Pie X au président de l'Union économico-sociale d'Italie) (2).

Ce que le Pape demande aux catholiques italiens, il le demande aux catholiques de tous les pays, car les évêques ont à répondre à ces questions dans leur relation quinquennale :

« A-t-on soin que ceux qui sont à la tête de ces groupe- « ments et de ces œuvres soient catholiques, non pas seule- « ment de nom, mais encore par leurs œuvres et par leurs ac- « tions? Fait-on tous ses efforts pour que les membres de ces « associations s'éloignent du mal, s'instruisent de la religion « et mènent une vie chrétienne? »

« Veille-t-on à ne pas inscrire dans ces œuvres des membres « de sociétés secrètes, des incrédules, des impies, des adver- « saires de la religion qui pourraient détourner l'œuvre de « la droite voie de la foi et de la justice » (3)?

Ces principes de l'action catholique, des œuvres les mettent en pratique. Aussi le Saint-Père ne manque pas de les encourager, par exemple :

— Les *Semaines sociales italiennes*, « où les catholiques « unis à l'Eglise ont travaillé activement à conjurer les périls « qui menacent la foi, la morale, la civilisation chrétienne. « Le succès des trois premiers de ces congrès était certain « parce que les discussions ont été dirigées en pleine confor-

(1) Ce document n'a pas encore paru dans les *Acta Apostolicæ Sedis*. Nous l'empruntons au journal *la Croix* du 8 janvier 1910.

(2) *La Croix*, 10 décembre 1909.

(3) Ordo servandus in relatione de statu ecclesiarum, q. 145 et q. 146. *A. A. S.* Vol. II, 1910, p. 33.

Digitized by Google

« mité avec les enseignements de l'Eglise. » (Lettre du Cardinal Secrétaire d'Etat à l'Archevêque de Florence, à l'occasion de la quatrième *Semaine sociale italienne*) (1).

— L'*Union populaire italienne*, dont le but est le développement de toutes les œuvres sociales catholiques. « Les prin-« cipes de la religion et de la civilisation chrétienne sont l'âme « de ce groupement. » (Lettre du Cardinal Secrétaire d'Etat à Joseph Toniolo) (2).

— L'*Association générale des étudiants catholiques de Paris* (Cercle du Luxembourg), « cette œuvre essentiellement et « avant tout catholique, a déjà contribué largement à former « une jeunesse croyante et instruite, toujours respectueuse de « la hiérarchie et prête à lutter sous la direction de celle-ci « pour la défense de la foi. » (Lettre du Cardinal Secrétaire d'Etat à l'abbé Fonssagrives.) (3)

— L'*Association de la jeunesse française* dont « la direc-« tion ferme et franchement catholique est assurée par le « profond dévouement de son président à l'Eglise et par « le bienveillant appui de l'autorité ecclésiastique et de l'au-« mônier général. » (Lettre du Cardinal Secrétaire d'Etat à Pierre Gerlier, président de cette association) (4).

Mais « heureux d'applaudir aux louables initiatives susci-« tées en ces derniers temps par les nécessités de l'heure pré-« sente, le Souverain Pontife ne perd pas de vue les organi-« sations plus anciennes qui ont eu le mérite d'ouvrir la voie « et de grouper les bonnes volontés en s'appuyant sur les prin-« cipes de l'Evangile et sur la discipline de l'Eglise (5) ». Aussi le Saint-Père félicite-t-il : M. de Mun du dévouement persévérant qu'il prodigue à l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, M. Calon, président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Voici un passage de l'allocution de Pie X aux pèlerins membres de cette Société.

(1) *A. A. S.* 1909. Vol. I, p. 825.
(2) *A. A. S.* Vol. I, 1909, p. 219.
(3) *Op. cit.*, p. 634-635.
(4) *Op. cit.*, p. 631.
(5) *A. A. S.* Vol. II, 1910, p. 44. Lettre du Cardinal secrétaire d'Etat à M. de Mun.

Digitized by Google

« ...Après 76 ans, les Conférences de Saint-Vincent de Paul « sont déjà florissantes en France, en Italie, en Belgique, en « Hollande, en Suisse, en Angleterre, dans l'Amérique du « Nord et du Sud, au Canada, en Australie ; elles pénètrent « jusque dans la Pologne russe et au Congo belge ; elles de- « viennent le centre autour duquel se groupent les néophytes « de toutes les missions de la terre. Nous nous réjouissons avec « vous, fils bien-aimés, de cette merveilleuse prospérité et « afin qu'elle se maintienne sans cesse, Nous vous recom- « mandons d'être avant tout, les hommes de la charité qui « opère par la foi. Dans vos œuvres de bienfaisance, cherchez « toujours vos inspirations au pied des autels. Si vos mains « se lèvent chaque jour vers Dieu dans les hommages de la « prière, avant de les abaisser vers les misères humaines pour « les soulager, elles seront fortes pour reporter à Dieu ces « âmes qui ont perdu tout souvenir du ciel. Votre bienfaisance « ne doit pas être celle de l'homme, mais du chrétien, qui voit « dans le pauvre une chose sacrée, et non seulement l'image « mais la personne même de Notre-Seigneur Jésus-Christ » (1).

Œuvres sociales franchement religieuses, voilà le devoir qui s'impose au vrai catholique.

Mais il y a dans l'Eglise de Dieu un autre apostolat moins immédiat que l'action elle-même, mais plus élevé et plus fécond : c'est la vie contemplative. A notre époque si mouvementée et où tant de combats se livrent au sujet de la religion, ne serait-on pas tenté d'oublier la force de la prière et celle du renoncement au monde? N'est-on pas porté à blâmer les énergies qui, dit-on, vont se consumer dans le cloître au lieu d'aller accroître les forces des combattants? Mais la foi sait la vertu immense du sacrifice personnel et complet. Le Pape rappelle cette doctrine en écrivant à la Supérieure des Religieuses de la Visitation d'Annecy (2).

« Vous imitez Marie, vous avez choisi la meilleure part. « Conservez-la sans vous en départir jamais, même sous pré- « texte qu'au milieu de la tempête que nous traversons, la

(1) *A. A. S.* Vol. I, 1909, p. 404-407.
(2) *A. A. S.* Vol. II, 1910, p. 10-11.

Digitized by Google

« vie active est plus utile que la vie contemplative. Les con-
« seils de Jésus-Christ comme ses préceptes sont de toutes les
« époques. Plus les temps sont difficiles, plus est pressante la
« nécessité d'apaiser la colère de Dieu par des prières assidues
« et par un sacrifice total de soi-même. Etaient-ils meilleurs
« les jours où saint François vivait, lui qui souffrit toute
« sorte de persécutions et qui faillit succomber sous les coups
« des ennemis de la foi? et pourtant il fonda votre Institut. Ce
« grand saint comprenait que rien n'excite plus la misé-
« ricorde de Dieu et que rien n'est d'un plus grand secours
« pour le prochain, que la prière continuelle et que l'exemple
« d'une vie irréprochable (1). »

L'accomplissement par chacun de son devoir social et religieux, dans le monde ou dans le cloître, voilà où le Saint-Père place la sanctification et le salut de la société.

(1) A. A. S. vol. II, 1910, p. 10-11.

A. JULLIEN.

Digitized by Google

SOUVENIRS DE TROIS ANS

LE CHEVALIER NICOLAS DE MAUROY

Suite (1)

***

COMMENT SE FORMAIT ALORS UN OFFICIER

Après avoir joint ma compagnie dans un village, à trois lieues d'Hanovre, je n'avais rien de mieux à faire que de m'occuper de mon instruction ; je m'étais procuré une théorie, je m'y appliquais, je parvins à la bien connaître, mais cette étude n'était pas souvent jointe à la pratique, je n'étais pas fort sur la manœuvre, ce qui, à défaut d'expérience, faillit me devenir fatal, ainsi qu'au peloton que je commandais.

Le général avait réuni quatre compagnies, pour les passer en revue et les faire manœuvrer ; la 1re était du nombre et par une circonstance qui m'échappe et qui nous privait de la présence de *M. Collin*, c'était *M. Lefèvre* qui la commandait et moi j'étais à la tête du premier peloton. Par conséquent, je me trouvais à la droite de toute la colonne et la régularité de ses mouvements dépendait beaucoup de la précision des miens. Nous étions dans une petite plaine, bornée par une rivière encaissée et qu'on ne voyait pas de loin. Après plusieurs évolu-

(1) Voir février.

Digitized by Google

tions et étant en bataille au grand trot, nous allions tout droit, comme pour nous jeter à la rivière, lorsqu'on commanda de tourner à gauche; je mis mon peloton au galop et j'espérais faire cette conversion, mais les pelotons suivants appuyant sur moi, me rejetaient à droite et je ne pouvais plus garder ma ligne de bataille ; je m'en apercevais bien, mais je devais attendre le commandement : 1er peloton, obstacle. Il se fit entendre un peu trop tard et un homme d'expérience ne l'eût pas attendu, puisqu'il y avait urgence et péril ; quoi qu'il en fut, à mon tour, je fis le commandement obligé : peloton, oblique à gauche, au galop. Mais j'étais alors si près de la rivière, que la moitié de droite de mes hommes étaient en confusion et en danger de tomber à l'eau. Pourtant il n'y eut pas d'accidents, je reformais mon peloton et comme le désordre n'avait pas été vu par les chefs qui étaient au pivot de gauche, il n'en fut rien, sinon que mes vieilles moustaches murmuraient un peu contre le jeune conscrit.

La permission qui m'avait été donnée de si bonne grâce, m'attirait souvent au quartier général, je faisais ma cour aux généraux, j'étais assidu près de mon colonel, et chez lui je faisais la connaissance des officiers des autres compagnies ; ensemble nous traînions le sabre dans les rues, nous allions dans les cafés et parfois nous étions invités au bal que donnaient nos généraux ou quelques barons.

Ces réunions étaient du meilleur ton ; ceux d'entre nous qui parlaient allemand, y trouvaient beaucoup d'agrément ; quant à moi, je ne le savais pas assez pour causer, mais j'avais presque toujours le bonheur de trouver une dame ou une demoiselle qui me laissait apercevoir qu'elle entendait le français, alors ma soirée était charmante aussi.

Trois mois environ se passèrent ainsi, sans que rien de bien sérieux vînt interrompre cette vie agréable, mais soit pour nous rapprocher de France, soit pour ne pas épuiser le pays où nous étions, on nous fit faire un mouvement rétrograde, et après huit jours de marches assez pénibles, nous arrivâmes à *Cassel* en Westphalie, où le quartier général de la division, celui de la brigade et de l'état-major de notre régiment furent installés.

Digitized by Google

Quant à nos compagnies, elles furent cantonnées dans les villages, le long du Wéser, et il en est résulté que notre changement de position n'en a point apporté dans notre service, dans notre manière de vivre, ni dans nos relations avec nos chefs.

J'allais donc quelquefois à *Cassel*, comme j'avais été à *Hanovre*, et un jour que j'étais chez le général de La Roncière, j'appris des nouvelles de M. d'Albignac, mon ancien maréchal des logis chef, dans les gendarmes d'ordonnance, qui avait été nommé officier au 5e cuirassiers en même temps que moi. « Il a fait son chemin plus rapidement que vous, me dit le général, vous le saviez attaché au roi de Westphalie, mais ce que vous ignorez, sans doute, c'est qu'il est comte du royaume, grand écuyer et ministre de la guerre. Vous aviez de bonnes relations avec lui, et si vous voulez les cultiver, je vous mènerai faire une visite. » Cette proposition m'était trop agréable pour ne pas être acceptée avec reconnaissance ; le général se prépara et nous partîmes immédiatement.

Arrivés dans l'hôtel et le ministre étant prévenu, il ne se fit pas attendre ; son premier salut me prouva qu'il connaissait le général et qu'il ne m'avait pas oublié ; la conversation devint très intime entre ces messieurs, je restais dans mon rôle d'aide de camp, j'écoutai, mais M. d'Albignac me fit questions sur questions, je lui témoignai mon étonnement de le voir si haut placé, quand j'avais cru longtemps que nos épaulettes ne se distingueraient que par un fil de soie ; je lui fis mon compliment de son avancement rapide, et il eut la bonté de m'assurer que son amitié pour moi n'admettait pas même ce fil distinctif qui nous avait séparés un moment.

Devant dîner chez le roi, il nous proposa de nous conduire pour voir le palais ; il mit un bel uniforme, choisi parmi plusieurs autres, qui étincelait de paillettes et de broderies, puis, ayant demandé sa voiture, en un quart d'heure nous étions dans cette résidence, visitant les bâtiments et les jardins, où ce qui me frappa le plus, fut cette magnifique cascade artificielle qui fait l'admiration de tous les voyageurs. Nous nous quittâmes à la nuit, après mille témoignages d'amitié entre le général et lui, après des offres de services pour moi, et il nous fit reconduire.

Digitized by Google

Je savais qu'un de mes compatriotes, M. *Bonamy de Villemereuil*, était écuyer du roi, il était par conséquent sous les ordres de M. d'Albignac, je lui en avais demandé des nouvelles et j'aurais voulu le voir, mais il était à l'armée avec le grade de capitaine et m'étant informé aussi de l'adresse de sa femme, qui était dame d'honneur de la reine, j'eus l'honneur d'aller la saluer le lendemain. Je la trouvai très modestement établie dans cette ville, sa position ne me parut pas heureuse, c'était avec des larmes dans la voix, qu'elle me demandait des détails sur ses parents et amis de Troyes, notamment de *Mme Angenoust*, ma tante, et j'avoue qu'en comparant l'isolement auquel elle semblait abandonnée, avec la vie de dame châtelaine honorée et fêtée qu'elle avait eue chez nous, je ne pus que la plaindre et lui conseiller d'abandonner la cour et ses déceptions pour revenir dans ses foyers.

Un soir que nous étions à jouer et à prendre du punch chez le colonel, on vint nous prévenir qu'on voyait un incendie qui ne paraissait pas éloigné ; chacun fut bientôt dans la cour et dans la rue, le peuple était très alarmé ; on courait, nous fîmes de même, mais arrivés à la porte de la ville, le feu nous apparut plus loin que nous le pensions. Pourtant nous continuons notre course et malgré que nous eussions nos grandes bottes, malgré que le chemin fût mauvais, nous arrivâmes à temps sur le lieu du sinistre, qui était au milieu du village. Nous étions tout en sueur et couverts de boue, la flamme nous sécha, elle était active, menaçait de s'étendre dans la direction du vent et de dévorer la moitié du pays ; l'eau était rare, une mare voisine avait été promptement mise à sec, chacun s'agitait, mais on ne faisait rien de bon, lorsque l'idée me vint de faire prendre de la terre dans un champ nouvellement labouré et de la jeter sur les bois enflammés. On reconnut l'efficacité du remède, on l'employa activement, mes camarades organisèrent une chaîne pour porter les paniers, chacun se mit à l'œuvre, et en un quart d'heure, nous avions fait la part du feu, le village était sauvé et le lendemain, on disait partout que c'était grâce aux officiers du brave 5e cuirassiers.

Cette justice qui nous était rendue nous fit oublier nos fatigues, car la conscience d'avoir été utile à ses semblables, et

Digitized by Google

quand ils le reconnaissent, fait naître dans le cœur de douces émotions qui rendent l'esprit et le corps allègres et dispos.

***

VOYAGE EN FRANCE POUR RAMENER DES RECRUES

Après avoir séjourné deux mois dans la Westphalie et après que les blessés ou les prisonniers furent rentrés, notre régiment se compta ; il avait fait des pertes dans la campagne terminée par la paix de Tilsitt, il pouvait être appelé à rendre de nouveaux services, il était donc nécessaire de le compléter. Les gardes départementales qui ne servaient en France qu'à accompagner les préfets dans les cérémonies publiques, étaient formées à la discipline militaire et les hommes étaient dans la force de l'âge ; l'empereur ordonna qu'ils seraient incorporés dans l'armée active et notre régiment fut désigné pour en recevoir 300. Mais de ces fantassins, il fallait faire des cavaliers, notre dépôt qui était à *Vesoul* ne possédait que le major (lieutenant-colonel), le quartier-maître, le capitaine d'habillement, un adjudant, quelques sous-officiers et une vingtaine de cuirassiers. Ces éléments pour l'instruction n'étaient pas suffisants pour former les hommes attendus, il fut donc ordonné que le colonel enverrait un certain nombre d'entre nous, pour remplir cette mission et il désigna : *M. de Jouvencourt*, nouvellement arrivé et qui, comme je l'avais prévu, avait été fait lieutenant après le licenciement des gendarmes d'ordonnance ; les sous-lieutenants de *Saint-Poere*, *de Mauroy*, *Perrin* et *Desmulder*, quatre maréchaux des logis et quatre brigadiers, plus les ordonnances ou domestiques des officiers.

Le colonel donna huit jours pour se préparer au départ, il autorisa trois officiers, dont j'étais, à voyager isolément en France, pour aller voir leur famille et donna l'ordre express d'être rendu à *Vesoul* le 1er mars 1808.

Notre détachement se mit en mouvement le 10 janvier, sous le commandement de *M. de Jouvencourt* qui était mon camarade, en sorte que notre voyage se fit agréablement et sans

Digitized by Google

incident remarquable. Nous allions à petites journées et après quinze jours de marche, nous fûmes rendus à Mayence. Là, je vendis le cheval que montait mon domestique auquel je confiai le mien, me promettant d'en acheter un autre qui fût selon l'ordonnance, je mis l'homme et le cheval aux ordres de notre chef qui, étant neveu de *M. Rathier*, notre major, allait directement à *Vesoul*, puis je pris la diligence et j'arrivais à *Troyes* dans les premiers jours de février.

J'allais revoir mon pays et tous mes parents ; j'étais heureux de cette pensée, mais n'ayant pu informer personne du jour de mon arrivée je n'étais attendu nulle part et je descendis à l'Hôtel des Courriers, où naguère, j'étais en pension. Dans mes voyages, je pensais souvent à mes sœurs, je les aimais tendrement ; aussi à *Kœnigsberg* j'avais acheté des colliers et bracelets d'ambre que je destinais aux plus jeunes, et à *Berlin* j'avais fait emplette d'un très beau châle en fourrure de Sibérie pour le donner à M^me^ *Corps*, l'aînée.

Etant arrivée à *Troyes* vers six heures du soir, j'avais faim, je me mis à table, puis, après un coup de brosse, j'allais aller où mon cœur m'appelait, quand on m'apprit que mes sœurs devaient aller le soir même à un bal chez mon oncle *Descarets*. Ne voulant pas que mon arrivée subite pût les empêcher de participer à cette fête et ne me souciant pas non plus d'être entraîné malgré moi et avec mon costume de voyage, dans un salon qui réunirait sans doute toute la haute société, je m'arrêtai. Réfléchissant ensuite que les parures que j'apportais feraient plaisir dans une circonstance si propice, je les réunis, je les étiquetai et sur le paquet je mis ces mots : « Celui qui m'envoie s'invite à dîner pour demain », puis je l'envoyai chez *M^me^ Corps*.

Mais déjà elle était au dîner, elle ne reçut le paquet qu'en rentrant du bal, et comme dans les villes de province on sait vite les petites nouvelles et que déjà le bruit de mon arrivée avait couru dans le salon, sans qu'elle y crût, elle n'en douta plus quand elle reçut mes cadeaux et elle vint en toute hâte à l'hôtel où elle nous réveilla tous. Elle voulait que j'aille sur le champ loger chez elle ; je résistai, attendu qu'il était près de deux heures du matin et que je ne voulais pas déranger son

Digitized by Google

mari, mais j'acceptai son hospitalité pour le lendemain et tout le temps que je serais à *Troyes*.

Après que la première effusion de nos sentiments d'amitié fut calmée et que j'eus visité tous les membres de ma famille, je me disposai à aller à Paris, où je voulais m'habiller et m'équiper à neuf. *M. Corps* vint avec moi et j'en fus fort aise, car il m'aida par sa présence à sortir d'une affaire qui pouvait devenir désagréable et dont voici l'analyse : je n'avais pas emporté assez d'argent quand je partis pour être gendarme d'ordonnance, je lui en avais demandé, attendu qu'ayant été tuteur de mes frères et sœurs, il faisait aussi mes affaires ; mais cet argent n'arriva à Mayence que lorsque nous avions déjà passé le Rhin, en sorte que *M. de Montulet*, notre officier payeur, qui était resté l'avait encaissé pour moi. Mais sans me faire parvenir la lettre d'envoi et sous prétexte que ma famille l'avait prié de surveiller mes dépenses, il ne m'envoyait mon argent que goutte à goutte, et il restait me devoir une somme de 600 francs que je ne pouvais obtenir malgré mes demandes réitérées.

Or ce monsieur était à Paris, j'étais décidé à le malmener, s'il se refusait à me solder et j'étais bien aise de le mettre en face de *M. Corps*, pour voir s'il soutiendrait son dire,ou sur quel autre motif il s'excuserait de m'avoir laissé dans la gêne. Après le premier salut, je lui expliquais l'objet de ma visite ; je parlais tout haut, j'étais décidé à ne pas subir d'objections et je lui dis : Voilà *M. Corps*, mon beau-frère, il est magistrat de sûreté, c'est lui qui m'a envoyé l'argent que vous avez touché pour moi, il ne vous a fait aucune prière de me surveiller, ainsi vous n'aviez pas le droit de morceler la somme ; vous me devez encore 600 francs et je veux les avoir à l'instant même. Ce ton lui en impose, il a l'air de consulter son registre, il balbutie quelques mauvaises excuses, il a perdu la lettre d'envoi, dit-il, mais il reconnaît que la somme est exacte et, à mon grand contentement il me la compte sur-le-champ, grâce sans doute au titre de magistrat de sûreté dont *M. Corps* était revêtu.

Mes emplettes d'habillement et d'équipement étant faites, il nous restait à nous occuper de la petite affaire qui avait mo-

Digitized by Google

tivé le voyage de *M. Corps* ; c'était de faire opérer par un joaillier, le partage, en cinq lots, des diamants de ma mère, pour ses cinq enfants.

Cette opération étant terminée, mon beau-frère fit monter en boucles d'oreilles la part de sa femme. Je fis faire quelques bagues avec la mienne, après quoi nous revînmes à *Troyes*. C'était l'époque du carnaval, temps des réunions fréquentes et des plaisirs. J'assistais à toutes les fêtes qui furent données, j'y eus beaucoup d'agrément, mais je n'oubliais pas qu'il fallait être rendu à mon poste à jour fixe. Je me procurai donc un beau cheval d'escadron, et je fis mes préparatifs de départ ; je visitai de nouveau tous mes parents et amis, puis je me mis en route et j'arrivai à Vesoul le 1er mars 1808.

Mon premier devoir en descendant de cheval, était de me présenter à M. le major *Rathier*, pour prendre ses ordres sur le service et ses conseils sur ma conduite ; il me loua de mon exactitude, mais il s'attendait, me dit-il, que je lui aurais écrit, ainsi que mes camarades l'avaient fait, pour lui demander une prolongation de permission qu'il m'eût accordée d'autant plus facilement que nos hommes de recrues n'arriveraient peut-être pas avant un mois ; cette circonstance rendant notre présence peu nécessaire pour l'instant, il avait donné des congés à son neveu *de Jouvencourt* et à mon collègue ; de sorte que j'allais me trouver seul avec lui pour commander le départ qui ne comprenait pas plus de trente hommes montés. Il m'engagea à prendre mes repas dans l'hôtel de la Madeleine où j'étais descendu, à me loger dans une maison bourgeoise, à visiter le quartier à m'entourer des sous-officiers et à me mettre à la tête des petites compagnies, sans souffrir que rien ne se fît que par suite des ordres qu'il donnerait et de l'exécution desquels je lui rendrais compte.

Instruit de ce que j'avais à faire, je me retirai et mon premier soin fut de faire chercher mon domestique, de lui faire conduire mon cheval, près de celui que j'avais déjà dans la caserne et de la visiter. J'y trouvai plusieurs sous-officiers, notamment l'adjudant *Paidecœur*, qui, jusqu'alors, avait eu le commandement, il s'en démit dans mes mains et me mit au courant de tout ce que je devais et voulais savoir. A partir de

Digitized by Google

mon installation, tous les jours à midi, je voyais M. le major; à 6 heures du matin et à 5 heures du soir je présidais à l'appel des hommes et au pansement des chevaux ; trois fois par semaine, je faisais manœuvrer ma petite troupe et les trois autres jours, je lui faisais faire une promenade militaire. Mon temps était donc suffisamment occupé dans la journée ; quant aux soirées, elles étaient tristes ; il n'y avait point de spectacle, je n'avais pas de camarades pour jouer au billard, je m'ennuyais donc et je me couchais.

Pourtant *M. Rathier*, qui m'avait étudié, fit cesser promptement mon isolement ; il me mena faire des visites chez le général Marulaz, le préfet, le payeur, la comtesse de Montessus et dans plusieurs autres maisons distinguées ; dès lors, je fus souvent invité et je retrouvais les plaisirs honnêtes auxquels j'étais habitué et qu'on ne rencontre que dans la bonne société.

Pendant une absence que fit M. le major, pour aller à Besançon, chef-lieu de notre division, j'étais aux aguets des moindres événements qui pourraient survenir au quartier, et j'avais ordre de lui en rendre compte : déjà j'avais entendu murmurer contre un fourrier chargé des fournitures pour les repas et autres besoins d'une chambrée; on disait qu'il donnait à manger à la pie, ce qui, en terme de caserne, voulait dire qu'il bénéficiait sur les achats qu'il faisait. Je m'informai du prix des choses, ainsi que des quantités qu'il avait l'habitude de prendre chez les marchands et j'en pris note ; puis un dimanche, jour de revue des chambres, je demandai ce fourrier l'exhibition de son carnet, son air embarrassé me disait déjà qu'il n'était pas tenu loyalement, je le comparai avec mes notes, plusieurs articles étaient cotés à des prix plus élevés que ceux déclarés par les marchands, je demandai des éclaircissements à ce sous-officier, il se défendait par des raisons que les cuirassiers quoique immobiles semblaient dénier et qui faisaient froncer les sourcils aux maréchaux des logis qui m'accompagnaient. Enfin, j'acquis la conviction que le fourrier était justement accusé et je le fis mettre à la salle de police.

Habitué, lorsque je travaillais dans les bureaux du conservateur des forêts à Troyes, aux formules et aux protocoles

Digitized by Google

de diverses natures de procès-verbaux, je me retirai chez moi pour dresser celui qu'en cette circonstance mes fonctions m'obligeaient à rédiger ; je le soignai de mon mieux, puis je le déposai chez le quartier-maître et je rendis compte à M. le major. Plus tard et quand nous fûmes tous réunis, on organisa un tribunal qui était plutôt un conseil de famille qu'un conseil de guerre ; j'y figurais comme rapporteur, pour soutenir l'accusation et le fourrier fut condamné disciplinairement et sans dégradation. Si cette affaire me fit un ennemi, elle me donna aussi de la considération et j'en ressentis promptement les effets par les marques d'estime et d'amitié que me prodiguaient mes chefs et mes camarades à mesure qu'ils arrivaient et qu'ils apprenaient ce qui s'était passé.

Vers la fin du mois, il nous arrivait tous les deux ou trois jours un petit peloton des hommes que nous attendions ; parmi eux il y en avait un nommé *Parison*, auquel je portais intérêt parce qu'il m'avait été donné et recommandé par M. et M^me^ *Corps*, chez lesquels il était cocher. Il venait d'être appelé par la conscription et quand j'arrivai à *Troyes*, il n'était pas encore classé ; il me demanda de l'aider à entrer dans mon régiment, M. Corps et moi nous fîmes les démarches nécessaires et finalement il vint me rejoindre à *Vesoul*. C'était un bon sujet, d'une excellente tenue et qui m'était dévoué, je le fis faire brigadier quand nous rejoignîmes le régiment, et plus tard, il devint sous-officier.

Quand tous les hommes que nous attendions furent arrivés, M. le major organisa deux compagnies qui furent commandées par MM. *de Jouvencourt* et *de Saint-Pierre*, lesquels eurent sous leurs ordres *MM. Desmulder* et *Perrin ;* quant à moi, comme depuis six semaines je m'étais emparé du manège, j'étais de fait officier instructeur et je fus confirmé dans ce poste ayant pour adjoints l'adjudant *Paidecœur* et deux maréchaux des logis.

Tant que je n'eus que les trente chevaux trouvés en arrivant, mes fonctions n'eurent rien de fatigant, mais quand on nous eut amené notre remonte complète, il me fallut présider deux écoles de plate longue et une de peloton par jour, et alors j'étais très occupé. Ces premiers exercices durèrent environ

Digitized by Google

deux mois, pendant lesquels j'avais beaucoup fatigué les hommes et les chevaux ; parmi ceux-ci il y en avait de très jeunes qui jetaient leur gourme ; on arrêta qu'il fallait les mettre au vert et je fus désigné pour aller commander la station. Je partis donc avec cinquante hommes et cent chevaux pour un village situé à trois lieues de *Vesoul ;* on m'avait donné une grange pour servir d'écurie, les chevaux n'avaient pas de râtelier et perdaient beaucoup de nourriture. D'un autre côté je n'étais pas tranquille sur la solidité du bâtiment qui était couvert en laves, j'avais pronostiqué au propriétaire que la pesanteur de trois pouces de neige le ferait écouler. Je demandais donc avec instance des écuries à M. le maire, je finis par en obtenir, j'y fis installer les chevaux et trois jours après la grange s'écroula avec fracas, mais j'étais radieux ! je n'avais pas un seul cheval de blessé.

Je rendis compte de cet événement à M. le major, il vint avec moi aussitôt et me fit son compliment avec d'autant plus de satisfaction que deux chevaux qui lui appartenaient étaient sauvés.

Après un mois passé dans ce village, où je n'avais à m'occuper que d'une surveillance fort ennuyeuse et qui ne fut égayée que par un petit voyage que je fis à *Plombières* avec un camarade qui vint me voir, je rentrai à *Vesoul* et je repris mes fonctions d'instructeur.

Je m'y livrais avec ardeur, je ne sortais plus du manège, ma voix y retentissait six heures par jour, ou bien j'étais dans la cour de la caserne où je faisais l'école d'escadron ; une surprise agréable fit diversion à ces travaux : notre colonel vint nous visiter, nous passer en revue et tout examiner en détail ; il m'avait pris pour faire les fonctions d'adjudant-major, aussi je ne le quittais pas et je l'accompagnais quand il fut à Besançon, pour voir le général de la division. Je ne le connaissais pas, j'ai même oublié son nom et pourtant j'avoue qu'il me fit grand plaisir, quand en me prenant la main, il me dit qu'il était informé que, par ma prévoyance, j'avais sauvé cent chevaux à l'Etat. Revenus à notre dépôt, le colonel nous fit pendant quelques jours l'école de théorie, puis il nous quitta et tout le reste de l'été fut employé à terminer l'instruction

Digitized by Google

des hommes les plus intelligents, les mieux disciplinés que j'ai connus, et tout aurait été dans la perfection, si nous n'eussions pas manqué de selles et de brides, ce qui nous empêchait d'employer tous nos chevaux à la fois pour les grandes manœuvres.

Cependant le zèle que je mettais à mes fonctions avait altéré ma santé ; les grandes transpirations que j'éprouvais étaient parfois suivies d'accès de fièvre ; j'étais jeune et robuste, je m'occupais fort peu de moi, mais cette fièvre que je négligeais, finit par se régler ; elle devint tierce, elle m'enleva mon énergie et me força de garder la chambre, puis le lit, où j'avais souvent le délire.

C'est dans ces circonstances que l'ordre nous parvint de conduire au régiment tous les hommes et tous les chevaux disponibles. Cette nouvelle nous fit bondir de joie, nous avions hâte de rejoindre nos camarades et de nous retrouver sous les ordres directs de notre colonel. Les préparatifs de départ se firent donc avec empressement ; *M. de Jouvencourt* devait commander en chef, *M. de Saint-Pierre* eut la 1re compagnie et je réclamais la seconde, mais j'éprouvais des oppositions basées sur l'état de ma santé ; j'avais beau prétendre que ce n'était rien, ma physionomie, mes frissons me trahissaient, et mon domestique, interrogé, révélait les mauvaises nuits que je passais ; aussi, le général et le major persistaient à me retenir. J'eus recours au médecin pour qu'il me débarrassât au plus vite de cette fièvre, qui réellement me minait et me tuait ; il employa les remèdes les plus violents, je fus pendant huit jours entre la vie et la mort, enfin le mieux apparut et quoique d'une faiblesse extrême, je croyais être guéri et avoir gagné mon procès.

A. DE COURCELLES ST-GERMAIN (*A suivre*)

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

THEOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

Prehistoric Archeology and the Old Testament, by H.-J. DUKINFIELD ASTLEY. — In-8° de x-314 pp. — Edinburgh, Clark, 1908.

Retracer les découvertes de la science moderne, en ce qui concerne surtout la géologie et l'astronomie, la biologie et l'anthropologie, marquer toute la distance qui sépare les conceptions actuelles de celles des Hébreux, et maintenir néanmoins la vérité substantielle de la religion chrétienne en montrant qu'elle n'est point liée à la cosmogonie juive ni même à l'acceptation littérale de tous les récits bibliques, tel est le but que s'est proposé l'auteur des six conférences qui forment ce volume. En réalité, il s'est contenté de relever les données les plus acceptées des sciences susdites et de la critique biblique, et d'exposer comment tout en recevant ces données, on peut concevoir le développement religieux d'Israël. Le défaut principal de cet ouvrage est d'accepter volontiers les affirmations les plus avancées et souvent les moins garanties des représentants des sciences ou de la critique. Ainsi, M. Astley trouve des traces de totémisme dans la Bible, ce qui est fort discuté, pour ne rien dire de plus. Sa théorie de la religion d'Israël avant les prophètes est aussi peu assurée. On dirait qu'il aime à retenir ce qu'il y a de plus douteux en histoire, et qui sera peut-être abandonné demain, pour en faire la base de son exposition. Aussi sa conciliation des vues anthropologiques et théologiques ne se fait-elle pas sans léser ces dernières, au moins au point de vue catholique. L'auteur touche à beaucoup de choses, même au modernisme et à sa condamnation. Il parle de Galilée, cite Houtin et *Il Santo*, et espère que

Digitized by Google

l'Eglise d'Angleterre, parce qu'elle n'est soumise « ni à l'autocratie d'un pape infaillible, ni au culte aveugle d'un livre infaillible aussi », saura trouver, dans les difficultés religieuses présentes, la voie moyenne entre Rome d'un côté et Genève de l'autre. Si l'Eglise anglicane résout un jour pour sa part (et qui ne le souhaiterait ?) les difficultés qui s'imposent aujourd'hui à plus d'un esprit religieux, il est permis de penser que ce ne sera pas en suivant la voie que lui indique M. Astley, toutes bonnes que soient ses intentions.

E. PODECHARD.

Die Didache des Judentums und der Urchristenheit von Dr Alfred SEEBERG. — In-8°, VI-122 pp. — Leipzig, Böhme, 1908. — *Prix :* 4 fr. 30.

L'auteur croit que les Juifs contemporains de Notre-Seigneur possédaient un ensemble d'enseignements qui servait à l'instruction orale des prosélytes et des enfants. Il comprenait trois parties. La première était dogmatique et parlait de Dieu; la seconde était d'ordre moral et nommait les péchés qu'il faut éviter et les vertus qu'on doit s'efforcer de pratiquer ; la troisième était d'ordre eschatologique et relatait ce qui concernait le monde à venir après celui d'aujourd'hui. M. Seeberg croit avoir prouvé l'existence d'un enseignement moral chez les Juifs dans ses ouvrages précédents : le catéchisme du christianisme primitif, l'Evangile du Christ, les deux voies et le décret apostolique. Il établit maintenant l'existence des deux autres parties dogmatique et eschatologique en les recherchant dans les livres du Nouveau Testament, dans les premiers écrits chrétiens et dans les écrits juifs. C'est la Doctrine des douze apôtres qui lui fournit son meilleur appui. Il n'est pas impossible que les six premiers chapitres de la Didachè aient été primitivement ce traité qu'on a appelé les « deux Voies » et qui était d'origine juive. Il est possible aussi que certaines prières juives aient reproduit une doctrine sur Dieu, mais peut-on appuyer l'existence d'un enseignement eschatologique chez les Juifs par les données que l'on relève dans les évangiles, dans saint Paul et dans la Didachè ? Cela nous paraît peu probable, étant données les divergences des idées eschatologiques qu'on trouve éparses dans les écrits juifs du temps. Ce travail de M. Seeberg, s'il n'établit pas ce qu'il devait prouver, sera néanmoins fort utile pour la comparaison des idées juives et des idées chrétiennes primitives.

E. JACQUIER.

Digitized by Google

Prælectiones dogmaticæ quas in collegio Ditton-Hall habebat. Christianus, Pesch, S. J. — editio tertia, t. VI, XVIII-452 pp. — *Prix :* 8 fr. 75. — T. VII, XIV-470 pages, Herder, Fribourg-en Brisgau, 1908. — *Prix :* 8 fr.

Il est sans doute superflu de faire à nouveau l'éloge de ces « Institutiones theologicæ » ; nul n'ignore leur valeur doctrinale, la probité scientifique et la richesse de leur documentation. Le P. Pesch ne se contente point d'exposer et d'expliquer le sens même du dogme : il démontre la réalité de sa révélation par le Christ et par conséquent son origine divine : il utilise à cette fin la méthode non point précisément historique, mais positive. On a parfois reproché à l'auteur de se contenter de reproduire les éditions antérieures, sans les remanier suffisamment et sans les mettre assez au courant des discussions modernes. La méthode qui est celle du P. Pesch peut le justifier, à son point de vue, de cette critique. Encore qu'il connaisse parfaitement les objections modernes, — et l'exactitude seule de ses références suffit à le prouver —, il ne s'est pas proposé de les réfuter directement : il a pensé préférable d'exposer surtout les preuves et le sens de la foi catholique et cela de façon positive : cela seul suffira à montrer l'inexactitude historique des attaques rationalistes et des erreurs protestantes. De la vérité de celle-là, suivra logiquement par voie de conséquence la fausseté de celles-ci. On aurait donc mauvaise grâce à blâmer l'auteur si l'on ne trouve point dans son ouvrage ce que lui-même n'a pas voulu y mettre. La clarté de la forme, la logique même du plan permettront aisément à tous les lecteurs, quelque peu initiés aux choses de la théologie, de suivre le cours de ces études simples, lumineuses et fortes.

H. L.

Nouveau Memento de vie sacerdotale, ou « Directoire du jeune prêtre au temps présent ». Avec Notes pour Bibliothèque ecclésiastique contemporaine, par M. l'abbé DEMENTHON. — 8e édition, entièrement refondue et très notablement augmentée. — Un vol. in-16, double couronne ; de 675 pp. — Paris, Beauchesne, 1910. — *Prix :* 4 fr.

La huitième édition du *Memento de vie sacerdotale* de M. le chanoine Dementhon vient de paraître, avec plus de 200 pages nouvelles.

Non seulement l'auteur précise et « actualise » de plus en plus,

Digitized by Google

tout le long de son livre, les directions qui conviennent à la vie intime du Prêtre de nos jours, au prêtre studieux et au prêtre justement soucieux avant tout de sa sanctification personnelle ; mais dans la troisième partie qui est tout entière consacrée à l'Apostolat paroissial, il ouvre de nouveaux horizons au zèle du *prêtre apôtre*, en l'initiant au mécanisme des principaux rouages que le régime de la séparation a rendus nécessaires dans l'organisation religieuse de l'Eglise de France : Comité paroissial, conseil curial Denier du culte, écoles, cercles d'études, conférences populaires mutualités, œuvres féminines, etc.

Pour chacune de ces œuvres, la nouvelle édition soigneusement revue et mise au point, présente, en une série de monographies très denses, la synthèse des théories et des pratiques qui sont actuellement plus en faveur dans nos diocèses et au Vatican.

Grâce à cette refonte, le Directoire de M. le chanoine Dementhon — déjà si en faveur dans bon nombre de grands séminaires comme manuel de Pastorale, et comme livre de chevet pour les retraites ecclésiastiques de plusieurs diocèses, — mérite vraiment d'être, suivant l'heureuse formule d'un juge autorisé, le *Bréviaire du jeune prêtre au* XX^e^ *siècle*.

On y trouvera aussi sur chacune des questions qui peuvent intéresser le jeune prêtre, la mention des meilleurs ouvrages à lire ou à consulter. On a même établi une petite bibliothèque ecclésiastique où se trouvent les principaux ouvrages de piété, de sciences, d'apostolat, et autres qui peuvent servir à former et à meubler l'intelligence. Le choix est assez judicieusement fait, bien que certains ouvrages auraient pu être remplacés par d'autres et que quelques-uns font double emploi. On est étonné aussi de constater l'absence d'ouvrages qui ont fait leurs preuves et qui, s'ils sont cités à leur place respective dans la Bibliographie, ne sont pas admis dans cette Bibliothèque du jeune prêtre. Citons seulement l'Histoire des Dogmes de M. Tixeront.

E. C.

Digitized by Google

PHILOSOPHIE, SCIENCES, BEAUX-ARTS.

Institutiones metaphysicæ especialis. T. IV. « Theologia Naturalis » auctore S. DE BACKER. S. J. — In-8, de 300 pages. — Paris, Beauchesne, 1908.

C'est une théodicée complète que l'auteur offre au public après l'avoir enseignée, il y a dix ans déjà, à l'Université de Louvain. — L'on y remarquera un chapitre préliminaire sur la façon dont nous connaissons l'existence de Dieu et particulièrement sur le rôle du principe de causalité dans la preuve. C'est, en effet, le point capital, la clef de toutes les controverses. — L'ensemble des questions est traité d'une manière claire, solide, où l'on aperçoit un souci constant de la pensée moderne et une connaissance sérieuse de ses besoins. Peut-être n'y a-t-il guère de traité qui l'emporte sur celui-là par je ne sais quelle distinction, par l'aisance de la composition et de la langue. Il ne faudrait pas y chercher d'ailleurs de discussion approfondie : le but de l'auteur paraît être uniquement d'exposer une doctrine sérieuse. Il y réussit avec une élégante précision.

S. P.

Le Modernisme sociologique. Décadence ou Régénération, par J. FONTAINE. — Un vol. in-8, LIX-515 pp. — Paris, 1909, Lethielleux. — *Prix :* 6 fr. 50.

Aucun de nos lecteurs n'ignore sans doute la tâche à laquelle, avec une inlassable persévérance, M. l'abbé J. Fontaine a consacré, depuis près de dix ans, le meilleur de son activité intellectuelle. Poursuivre, dans tous les domaines où elle se sont manifestées, les infiltrations des théories protestantes ou naturalistes, tel fut le but de ses efforts. Sous l'empire de cette préoccupation, il publia successivement les divers ouvrages qui lui ont acquis une juste renommée : en 1900, les Infiltrations protestantes et le clergé français, en 1902, les Infiltrations protestantes et kantiennes, en 1906, les Infiltrations protestantes et l'exégèse du Nouveau Testament, enfin, en 1907, l'exégèse du N. Testament et l'évolution des dogmes. Abordant aujourd'hui un terrain nouveau, il montre comment les doctrines philosophiques et religieuses du modernisme ont eu sur

Digitized by Google

les questions sociologiques une désastreuse répercussion, et à quelle conception naturaliste de l'organisation sociale elles devaient finalement aboutir.

La première partie de cette étude est consacrée à rechercher les causes et les antécédents plus ou moins lointains du modernisme sociologique : l'auteur dénonce le moralisme philosophique, le naturalisme scientifique, l'oligarchie pseudo-démocratique, la laïcisation de l'Etat absolument séparé de l'Eglise, comme autant de facteurs de déchristianisation dans notre société moderne. Dans la deuxième partie il analyse les diverses étapes, ou, comme il dit, les moyens de la dissolution sociale. Enfin, dans la troisième partie de son œuvre, il développe, dans un plan d'une large envergure, les conditions essentielles de la régénération sociale : revenir à la pratique sincère et effective d'un christianisme intégral et pur de tout alliage, telle est pour les sociétés modernes l'unique chance de salut : *Instaurare omnia in Christo.*

L'esquisse seule de cette magistrale synthèse laisse deviner la puissance pénétrante d'un esprit capable d'embrasser, en une vue d'ensemble, les multiples aspects d'une aussi vaste question : on on saura gré à M. Fontaine de l'ardeur généreuse avec laquelle il combat les tentatives téméraires de ceux qui, sous prétexte d'adapter l'antique foi aux conditions actuelles de la vie, n'aboutissaient qu'à ruiner le principe et les fondements même du catholicisme, en le réduisant à un simple sentimentalisme religieux et à un moralisme vaporeux à tendances naturalistes. Il n'est pas douteux que cette philosophie de la vie n'ait eu son retentissement dans le domaine de l'activité sociale : les sociétés ne pourront subsister qu'autant qu'elles s'appuieront sur le catholicisme authentique du Christ et non point sur je ne sais quelle phraséologie inconsistante, qui n'en est que le démarquage et plus encore la déformation. C'est donc faire œuvre chrétienne, et en même temps sociale, que de démasquer ces dangereuses erreurs, qui se sont trop souvent dissimulées sous des dehors enveloppants et mensongers : c'est encore travailler à promouvoir la vérité que de la préserver des erreurs qui la dénaturent.

La modération contenue avec laquelle M. Fontaine, dans cette œuvre nouvelle, poursuit sa tâche, donne plus de portée à la sévérité de ses critiques, qui sont le plus souvent pleinement justifiées : et, à le lire, on voit bien que, conservant toujours le plus sincère respect des personnes, il est de ceux qui ne combattent et ne poursuivent que des doctrines jugées à juste titre fausses et dange-

Digitized by Google

reuses. Peut-être, du simple point de vue littéraire, eût-il été avantageux qu'il se limitât plus strictement encore aux questions qui ressortissent directement à son sujet, sans s'engager aussi dans celles qui l'avoisinent : cela lui est eût évité d'insérer plusieurs études qui, exactes en elle-même, apparaissent un peu comme des hors-d'œuvre dans une analyse du « modernisme sociologique » (Cfr. 2e partie, ch. v). Et c'est sans doute aussi parce qu'il ne s'en est pas tenu à une définition rigoureuse du « modernisme », qu'il lui est arrivé incidemment de critiquer sous cette rubrique des théories qu'il a personnellement le droit d'estimer inexactes, mais qui n'ont avec le modernisme aucune parenté prochaine ou éloignée : c'est le cas, par exemple, du chapitre où il analyse les doctrines des catholiques sociaux en général et de M. Henri Lorin, en particulier (cfr. ch. iv). Depuis l'Encyclique *Pascendi*, le mot de modernisme a en effet une signification très nettement déterminée : il caractérise la doctrine philosophico-religieuse du naturalisme immanentiste : pour les modernistes, la vie religieuse qui pénètre toute notre activité intellectuelle, morale, sociale, est un produit du développement de cette activité humaine : l'organisation de la société est un résultat de l'effort naturel. M. Lorin et ses amis au contraire, s'efforcent à montrer aux sociétés humaines qu'elles ne peuvent se constituer et se mouvoir sans faire appel aux lumières de la vérité révélée : ils prétendent appliquer à la solution des problèmes économiques, tels que les détermine la science et tels qu'ils se posent dans les sociétés modernes, les enseignements et les principes que le Christ est venu apporter aux hommes et qu'il leur transmet par son Eglise. Une telle attitude ne s'inspire d'aucune philosophie : c'est bien à tort qu'un collaborateur anonyme des Annales de philosophie chrétienne (nos d'octobre 1909 à mars 1910) s'efforçait de la rattacher à une théorie particulière de la connaissance : rien n'est plus inexact et il importe de protester très nettement contre ces vues trop systématiques : la doctrine des « catholiques sociaux » n'est conditionnée que par le désir de faire pénétrer dans la vie sociale la vérité et la vie chrétienne, telles qu'elles sont authentiquement livrées dans leurs sources officielles : il serait donc injuste et théologiquement inexact de la rapprocher du modernisme. Les positions sont nettement contradictoires. Si l'on croit devoir relever dans les assertions des catholiques sociaux certaines erreurs de doctrine ou d'appréciation, ce ne peut être qu'en marquant très nettement les différences qui les séparent des modernistes. C'est

Digitized by Google

du reste ce que M. Fontaine lui-même avait essayé de faire, sans peut-être insister avec assez de précision.

Les réserves que je crois devoir formuler sur ces points de détail n'empêcheront pas de reconnaître la valeur doctrinale de l'œuvre et son opportunité. Lutter contre les envahissements de l'erreur afin de conserver l'intégrité de la foi est une tâche assurément nécessaire, mais qui demande à ceux qui l'entreprennent plus de sacrifices qu'elles qu'elle ne comporte de joies. Lorsqu'elle est dictée par l'unique préoccupation de servir la cause de l'Eglise, il n'en est pas qui mérite davantage notre respect.

H. LIGEARD.

La survivance de l'âme chez les peuples non civilisés, par M. l'abbé BROS. — Un vol. in-16, de la collection « l'Histoire des Religions », 64 pages. — Paris, Bloud, 1909. — *Prix :* 0 fr. 60.

Cette monographie est consacrée tout entière, comme son titre l'indique, à étudier les croyances des peuples non civilisés au sujet de la survivance de l'âme : elle n'est que le développement d'un article paru dans la *Revue du Clergé français*. L'auteur expose successivement les idées que se font les non-civilisés sur le fait même de la survivance, et sur sa nature. La compétence bien connue de M. Bros sur tous les sujets qui touchent à l'histoire des religions nous est le meilleur garant de la valeur de son travail et de l'objectivité de sa documentation. Au surplus, il est d'une excellente méthode scientifique de consacrer ainsi une étude spéciale à un point précis d'une question : les travaux d'ensemble viendront ensuite.

De cette étude, du reste, se dégage une conclusion apologétique qu'il importe de souligner. On voit, en effet, comment sur les questions religieuses, l'espèce humaine a pu, par son propre effort, entrevoir une partie de la vérité ; mais on comprend mieux ce que la Révélation a apporté de netteté, de certitude et de fermeté à nos espérances naturelles. Et cette affirmation est en quelque manière une constatation expérimentale.

H. L.

Digitized by Google

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

A Short History of the English People, by J.-R. GREEN, M. A., illustrated edition. — 4 vol. — London, Macmillan and C°.

« Le but de mon livre, dit l'auteur, dans sa préface, est défini par son titre même : c'est une histoire, non des rois anglais ou des conquêtes anglaises, mais du peuple anglais. J'ai mieux aimé passer rapidement sur les détails des guerres et des négociations, sur les aventures personnelles des rois et des nobles, sur les fêtes de la cour ou les intrigues des favorites et insister sur les incidents du développement constitutionnel, intellectuel et social, qui nous font connaître l'histoire de la nation elle-même... On reproche avec raison aux historiens d'avoir trop souvent réduit l'histoire à n'être qu'un récit de guerres et de massacres. La guerre joue un rôle secondaire dans l'histoire réelle des nations européennes et son rôle est particulièrement insignifiant dans l'histoire d'Angleterre. »

On pourrait sans peine discuter ces dernières affirmations et montrer par des faits l'influence profonde que certaines guerres ont exercée sur les sociétés et les gouvernements européens. Et même, en nous limitant à l'histoire de l'Angleterre, il ne serait pas difficile de souligner, par exemple, quels funestes résultats la guerre de Cent ans a produits dans les diverses classes de la nation, quel bouleversement dans l'état des esprits et l'exercice du pouvoir a suscité la guerre d'Indépendance d'Amérique.

Il reste cependant que J.R. Green a merveilleusement rempli le but qu'il s'était proposé. C'est le peuple anglais qui est le héros de son livre : il raconte sa formation, son développement, ses revers et ses grandeurs. Il n'oublie pas surtout ses victoires pacifiques. Il place Shakespeare parmi les héros du siècle d'Elisabeth et les investigations scientifiques de la Société Royale à côté des victoires de Cromwell. Si certaines figures de l'histoire politique et militaire n'occupent dans son ouvrage qu'une place restreinte, nous y retrouvons, en revanche, des personnages dont on se soucie trop peu d'ordinaire : des prédicateurs, des poètes, des imprimeurs, des négociants, des philosophes. Plus qu'aucun historien précédent, notre auteur s'est attaché à noter les progrès religieux, intellectuels et industriels de la nation elle-même.

Cette histoire du peuple anglais, d'ailleurs vivante et dramatique,

Digitized by Google

met parfaitement en lumière les deux faits essentiels suivants : la formation de la puissance commerciale et industrielle de l'Angleterre, l'établissement de son système de gouvernement parlementaire. Sur ce dernier point, en particulier, nous suivons avec intérêt cette longue série de circonstances et d'événements historiques qui explique le développement des libertés anglaises.

L'Angleterre est une île. Protégée contre toute agression du dehors, ses habitants ont pu lutter contre la tyrannie du pouvoir, sans avoir à craindre de compromettre leur indépendance nationale. D'ailleurs, pendant plus de trois siècles, le royaume anglais se composa de deux parties bien distinctes : l'Angleterre proprement dite et les Etats continentaux qui appartenaient géographiquement à la France. De là, sur les continents, de longues guerres que les rois d'Angleterre ne pouvaient soutenir qu'avec l'appui de leurs vassaux insulaires, appui chèrement acheté par des promesses, des faveurs et des concessions. Notez encore que les dynasties anglaises ont changé fréquemment : les princes normands, les Angevins, les Lancastre, les Tudor, les Stuart jusqu'à la maison de Hanovre, et les dynasties rivales comme les dynasties nouvelles n'ont pas manqué de retenir leurs partisans ou de désarmer leurs adversaires en cédant à leurs exigences. Enfin un grand nombre de princes anglais furent des étrangers, suspects à une partie de leurs sujets ; quelques-uns même furent brutaux, tyranniques et dissolus, aussi leurs violences, leur prodigalité et leur mauvaise administration n'ont-elles pas peu contribué à donner à la nation conscience de ses besoins, sinon de ses droits.

Avec cette originalité de méthode, cette hauteur de vues dans l'exposition des faits, il est encore une dernière qualité qui recommande à notre choix l'ouvrage de R. J. Green : l'impartialité. Le patriotisme de l'auteur ne l'empêche pas de porter parfois des jugements sévères sur la politique de l'Angleterre vis-à-vis de l'Irlande, des colonies d'Amérique, et même de la France. Dans son admiration pour Elisabeth, il ne va pas jusqu'à dissimuler ses défauts et quelques auteurs anglais ont déjà protesté contre certains traits d'une vérité souvent cruelle. Son ardent libéralisme ne le rend pas aveugle aux fautes des Whigs et dans la grande lutte de Pitt et de Fox, il s'efforce en faisant comprendre leurs politiques, de ne diminuer aucun des deux adversaires.

Sans doute, dans certains passages, son patriotisme l'a entraîné à juger trop sévèrement la France et à exalter outre mesure l'Angleterre. Partisan de la *Broad Church*, ce chrétien libéral ne pouvait

Digitized by Google

pas comprendre tous les merveilleux trésors d'héroïsme et de sainteté que renferme l'histoire de Jeanne d'Arc. N'oublions pas cependant qu'il en parle avec sympathie, et même avec enthousiasme. N'oublions pas aussi qu'il a osé flétrir les violences dont les cathoques ont été victimes en Angleterre, montrant par là, qu'il sait, à l'occasion, faire bon marché des préjugés nationaux.

L. VAGANAY.

Saint Theresa : The History of her foundations, translated from the spanish by SISTER AGNES MASSON, with a Preface by Sir E. M. SATOW. — Un vol. crown 8°, XX-282 pp. — Cambridge University Press, 1909. — *Prix :* 5 fr. 60.

Le premier volume des œuvres de sainte Thérèse, publié par les soins de D. Vincent de la Fuente, contient une autobiographie de la sainte et une série de chapitres où elle raconte les diverses fondations qu'elle fit de couvents de l'Ordre du Carmel réformé. C'est donc d'abord l'histoire d'une âme, puis le récit des travaux acomplis par cette âme transformée par la sainteté. La « Vie » de sainte Thérèse va jusqu'à l'achèvement de la première fondation, celle de Saint-Joseph d'Avila ; « l'histoire des fondations » continue le récit depuis ce moment jusqu'à la mort de sainte Thérèse.

La « Vie » de sainte Thérèse a plus d'importance pour la formation de la vie spirituelle. « L'histoire des fondations » a plus d'intérêt pour l'histoire profane ; elle nous fait connaître à merveille l'Espagne de ce temps, car sainte Thérèse ne vécut pas seulement dans le cloître, mais fréquenta toute sorte de gens, depuis le roi jusqu'au paysan, et elle nous en donne des portraits pleins de vie, parfois même fort amusants. Mais toujours le récit est empreint de la plus pure charité, et il fut très vite utilisé pour l'édification des fidèles.

Cette traduction anglaise est basée sur l'excellente édition des œuvres de sainte Thérèse parue en 1881. D'un style très souple et toujours très pur, elle a su conserver à l'œuvre une impression excellente de fraîcheur et de charme édifiant.

Sir E. M. Satow, qui a bien voulu la vérifier, est une garantie de sa parfaite exactitude. — On trouve maintenant en Angleterre parmi les ouvrages qui composent la bibliothèque de protestants, même presbytériens, les « Fioretti » du saint d'Assise. C'est un heureux présage pour l'Histoire des Fondations de sainte Thérèse : il y aura en Angleterre, en plus même des catholiques romains, des âmes capables de la comprendre, de la goûter, et de se nourrir de cet aliment si éminemment catholique. F. B.

Digitized by Google

PHILOLOGIE, BELLES-LETTRES.

Portraits littéraires, par Joseph AGEORGES. — Grand in-12, p. 384. — Lyon, E. Vitte, 1910. — *Prix :* 3 fr. 50.

Pour juger cet ouvrage, il est utile d'en indiquer l'origine. L'auteur avait été chargé par diverses publications et par l'*Univers*, de présenter au public leurs collaborateurs. Il avait ainsi publié depuis douze ans, des centaines de notices. L'éditeur a choisi les soixante portraits qui lui ont paru former une galerie variée, vivante et homogène. Ils sont divisés en trois groupes, les médaillons, les silhouettes ecclésiastiques, les portraits études. On ne doit point s'attendre à trouver des biographies complètes, des études approfondies. Ce sont de simples articles de journaux où les personnages paraissent avec le rôle qu'ils ont joué. La critique est généralement bienveillante. L'esprit qui anime l'écrivain est irréprochable. Si le style ne vise pas aux qualités littéraires, s'il se rencontre çà et là bon nombre d'expressions vulgaires, il se distingue par l'entrain, le mouvement et la vie. L'ouvrage en somme est intéressant, la lecture en est agréable.

Ph. GONNET.

Propriétaire-Gerant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

SAINT THOMAS D'AQUIN

SERMON

POUR LA FÊTE DE SAINT THOMAS D'AQUIN

Prêché, le 7 mars 1910, à Lyon

Par Son Altesse Royale le Prince Max de Saxe

Desiderio desideravi manducare hoc pascha vobiscum, antequam patiar.
C'est avec un grand désir que j'ai souhaité manger avec vous ce repas pascal, avant de souffrir. (Luc, 22, 15.)

EMINENCE,
MES TRÈS CHERS FRÈRES,

En me trouvant dans cette illustre métropole des Gaules, cette ville de Lyon, si vénérable et si illustre dans l'histoire de l'Eglise, siège de tant de pontifes saints et avant tous du grand Irénée, une des principales lumières des trois premiers siècles, la ville où sont morts tant de martyrs dont le nom est devenu célèbre dans l'univers, où deux synodes œcuméniques du moyen âge ont été célébrés, où saint Bonaventure, l'ami intime de saint Thomas d'Aquin, a expiré, où saint François de Sales a fermé les yeux, après y avoir dit sa dernière messe, une scène me vient à la mémoire.

C'était en 1274. Des prélats sans nombre se trouvaient as-

Digitized by Google

semblés dans la cathédrale, consacrée à saint Jean. Un des plus grands pontifes romains du moyen âge, le bienheureux Grégoire X, prononça une allocution pour ouvrir le concile et se servit comme texte de ces paroles du Sauveur que je viens de vous citer: « C'est avec un grand désir que j'ai souhaité manger avec vous ce repas pascal avant de souffrir. »

Le concile apparaissait au Pape comme un banquet, comme un festin mystique. Il avait ardemment désiré, d'une soif brûlante de son cœur, de voir cette heure arrivée. C'était encore pour lui comme pour le Sauveur le dernier repas, car l'heure de son départ avait sonné. Il partit de Lyon, il consacra encore notre magnifique cathédrale de Lausanne, le siège épiscopal du diocèse où j'ai l'honneur d'habiter et qui lui en voue une éternelle reconnaissance, en célébrant chaque année sa mémoire. Mais il ne revint plus à son propre siège papal, les fatigues et les sacrifices avaient miné sa santé. Il mourut en route, et avec lui tant de grands plans qu'il avait formés.

Mais, quelle connexion y a-t-il entre cet événement et saint Thomas d'Aquin dont nous fêtons la mémoire? La liaison est bien intime, et vous la connaissez tous. Le grand Pape Grégoire X voulait glorifier ce banquet mystique par la présence des plus grands docteurs de l'Eglise latine de son époque ; car il s'agissait des œuvres les plus importantes à accomplir et surtout de l'union entre l'Eglise grecque et l'Occident. Non seulement saint Bonaventure, le grand ornement de l'Ordre de Saint-François, fut présent, comme nous l'avons dit tout à à l'heure, mais encore saint Thomas d'Aquin, de l'autre Ordre des mendiants, de celui de saint Dominique, fut invité. Il avait même déjà écrit un livre pour servir le concile. Le désir ardent de participer à cette cène mystique le dévorait, il se trouvait déjà en voyage pour arriver dans cette ville, mais en route, la maladie et la mort le surprirent, et au lieu du concile terrestre, il fut appelé à l'assemblée de l'Eglise céleste et triomphante.

Qu'il me soit donc permis, venant d'un diocèse qui se trouve en relations si intimes avec le Pape qui a célébré ce concile, ayant moi-même le plus grand intérêt aux questions orientales et le plus ardent désir de voir un jour l'union entre l'O-

Digitized by Google

rient et l'Occident réalisée selon le désir de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de me servir du même texte dont ce grand Pape se servit pour inaugurer cette assemblée. Nous y trouverons les désirs des cœurs de tous les saints, réunis aux souhaits les plus chers et les plus intimes du Cœur de Jésus lui-même. C'est un double banquet pascal dont le Sauveur annonce par ces paroles, la célébration : 1° le repas mystique de la vérité ou de la doctrine divine ; 2° le repas eucharistique de la chair et du sang du divin Rédempteur.

Que le Sauveur lui-même nous inspire ce désir ardent, dont son cœur fut enflammé ! Qu'il m'accorde à moi de vous préparer par la prédication un repas mystique de l'âme. Qu'il nous donne à nous tous de bien nous convaincre des richesses et des torrents de délices que son repas renferme, par l'intercession de saint Thomas d'Aquin, ce grand docteur, dont le cœur fut rempli du même désir.

I

En disant : « C'est avec un grand désir que j'ai souhaité manger avec vous ce repas pascal », Jésus a sans doute parlé de l'agneau pascal, du repas prescrit par la loi, et de toutes les cérémonies qui l'accompagnaient. Certes, il désirait même accomplir ces cérémonies visibles, parce qu'il voyait en elle la figure de sa mort. Ayant donc la soif la plus ardente de mourir pour notre salut, il avait bien aussi le souhait d'en voir l'image devant lui dans l'immolation de l'agneau typique. Il désirait encore goûter de ce repas, parce que telle était la volonté du Père céleste, et tout ce que le Père commandait, était objet de désir pour Jésus; car c'était son repas d'accomplir la volonté de celui qui l'avait envoyé (1).

Mais il importe avant tout de connaître les raisons pour lesquelles Jésus désirait si ardemment célébrer ce repas pascal, la nuit même de sa mort. C'était sans aucun doute d'abord

(1) S. Jean, IV, 34.

Digitized by Google

celle de préparer à ses disciples le banquet mystique de ses dernières instructions, des enseignements de la vérité divine. Il avait bien des choses à dire avant de partir, et, comme l'homme a l'occasion de converser à table, la dernière cène devait lui fournir l'occasion d'édifier, d'éclairer et d'instruire ses disciples, de leur dire des choses qui étaient beaucoup plus importantes que tout ce qu'il leur avait dit pendant la vie.

Pendant qu'on était assis à table, Jésus leur prépara le banquet le plus délicieux. Nous voyons, en effet, qu'il a prononcé de longs discours qui occupent une grande partie de l'Evangile de saint Jean (1). Ce sont les sermons les plus profonds que le Sauveur ait prononcés et par conséquent les plus sublimes de la Bible sainte. C'est là que Jésus a enseigné les plus hautes vérités dogmatiques sur la divinité. C'est là, avant tout, qu'il a révélé le mystère de la Trinité, qu'il a parlé de ses relations au Père (2), qu'il a prêché le consolateur, l'avocat, l'Esprit, ses origines éternelles, son envoi sur la terre, qui aura lieu peu de jours après dans ce même cénacle (3). C'est là qu'il a enlevé le voile qui couvre les régions de l'éternité, autant qu'il est possible de le faire ici-bas, et qu'il a montré le ciel, l'habitation bienheureuse de son père céleste, dans laquelle il y aurait beaucoup de demeures pour les hommes, ses frères, et pour les disciples avant tout (4). C'était de là qu'il était venu, c'était là-haut qu'il voulait monter encore (5). Il a parlé de la résurrection qui ferait qu'on le verrait de nouveau après une séparation de peu de jours (6). Il a parlé de la grâce divine, de la rédemption du monde, du prince de ce monde qui serait vaincu (7) et du monde qui ne serait plus à craindre par conséquent (8). Il a décrit les relations intimes que la grâce divine, méritée par son sang, établit entre lui-même et les siens, sous la délicieuse comparaison du cep de vigne avec

(1) S. Jean, XIII-XVI.
(2) S. Jean, XIV, 7, 9-14.
(3) S. Jean, XIV, 16, 17; XV, 26; XVII, 7-14.
(4) S. Jean, XIV, 2 et 3.
(5) S. Jean, XVI, 28.
(6) S. Jean, XVI, 16.
(7) S. Jean, XIV, 30 et 31.
(8) S. Jean, XVI, 33.

Digitized by Google

ses rejetons (1). Sans lui, aucun fruit, pas même la possibilité d'une bonne action ; par lui et en lui, toute fertilité ; sans lui, le bois sec livré à l'enfer pour y brûler ; par lui, les plus merveilleux effets de la grâce, l'opération des miracles (2), et l'efficacité de toutes les prières qui sont exaucées, parce que présentées au Père au nom de ce même Rédempteur, en s'appuyant sur l'œuvre de salut accomplie par ses mains (3).

Les instructions dogmatiques furent tellement lumineuses, qu'à la fin les disciples s'écrièrent avec joie : « Maintenant, vous parlez clairement et vous ne vous servez plus de paraboles ! (4) »

C'est par ces vérités magnifiques de la foi que Jésus répandait le baume dans les cœurs affligés des disciples. C'était donc, en vérité, un repas délicieux qu'il préparait, et les disciples n'avaient guère le temps d'être attentifs aux mets de la table, parce que l'attrait de cette nourriture mystique les absorbait. Et Jésus lui-même était inondé de délices et de consolations, parce qu'il se nourrissait lui-même de ces mêmes mets mystiques et qu'il voyait ce Père et ce Saint-Esprit et ces régions du ciel, dont il parlait.

Mais comme la nourriture de l'homme consiste en mets et en boissons, ainsi ce banquet mystique de la vérité divine que Jésus se réjouissait tant de préparer, consistait en deux parties : en la vérité dogmatique et la vérité morale ou l'enseignement des devoirs de cette vie.

Les instructions morales n'étaient pas moins nécessaires à cette heure de départ que la connaissance du dogme. Car les apôtres devant vivre désormais sans la direction immédiate et personnelle de Jésus-Christ dans ce monde, avaient d'autant plus besoin de connaître leurs devoirs. Comme un père mourant recommande à ses fils ce qui est le plus utile pour leur vie, ainsi le fit l'Homme-Dieu à cette heure solennelle. Il recommanda les vertus les plus importantes qui devaient surtout être pratiquées dans les rapports mutuels des apôtres.

(1) S. Jean, xv, 1-8.
(2) S. Jean, xiv, 12.
(3) S. Jean, xvi, 23.
(4) S. Jean, xvi, 29.

Digitized by Google

Il leur enseigna donc l'humilité qui devait pour toujours leur défendre d'être jaloux l'un de l'autre, mais qui devait avant tout les conduire à se servir l'un l'autre (1).

Mais toute la vie morale est résumée dans un seul commandement. Celui qui l'a accompli, a fait tout ce qui est demandé de lui. C'est ce grand précepte de charité que Jésus a soin d'inculquer cette nuit, comme s'il n'en avait encore jamais parlé et comme s'il n'existait aucun autre commandement. C'est alors qu'il dit : Je vous donne un nouveau commandement, de vous aimer les uns les autres (2). C'est alors qu'il prononce cette parole, que c'est son commandement à lui (3). C'est alors qu'il veut qu'on s'aime mutuellement de la même manière que lui-même, Jésus, a aimé les siens, pour lesquels il sacrifie sa propre vie (4).

Mais ce banquet, Jésus veut le préparer non seulement pour ses apôtres, mais encore pour tous les fidèles. Il veut les faire asseoir tous comme convives à sa table. Ils doivent tous prendre leur place en humilité, sans rechercher la première place, afin de ne pas être couverts de honte. Ils doivent encore y être assis, sans se quereller, dans la concorde fraternelle, dans l'union des cœurs et, par conséquent, avec une vraie joie spirituelle.

Si Jésus a donc préparé ce banquet mystique, ce repas pascal pour tout l'univers, s'il envoie ses serviteurs pour inviter tout le monde à venir, à manger son pain et à boire son vin (5), on ne peut prendre part à ce repas de la vérité que dans l'unité. La nourriture des dogmes et des préceptes moraux est la même pour tous. Si on commence à se quereller à cause des mets, ce n'est plus une agape fraternelle, ce n'est plus une édification, mais un scandale. Voilà pourquoi Jésus a non seulement eu soin de recommander pendant ce repas cette concorde si nécessaire à ses disciples, mais encore en sortant du cénacle, il l'a recommandée dans une ardente prière à son Père céleste.

(1) S. Luc, xxii, 24-28; S. Jean, xiii, 12-15.
(2) S. Jean, xiii, 34.
(3) S. Jean, xv, 12.
(4) *Ibid.*
(5) Proverbes, ix, 13.

Digitized by Google

« Conservez en votre nom ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient uns, comme nous sommes uns (1). Il continue : « Afin que tous soient uns, comme vous, Père, êtes en moi et moi en vous, afin qu'eux aussi soient en nous, et que le monde croie que vous m'avez envoyé (2).

Cette prière a été exaucée, en ce que Dieu a donné à l'Eglise l'unité qu'elle a conservée de tout temps. Chaque enfant de l'Eglise doit s'asseoir à ce banquet et s'en rassasier avant de mourir. Si Jésus a eu tant de soin à nous le préparer, nous devons avoir un ardent désir à y prendre part. Les saints qui se sont voués à la science théologique comme saint Thomas d'Aquin, y ont puisé encore plus que les autres. Sa grande et noble âme, n'avait qu'une soif et qu'un appétit, ceux de la vérité. « Qu'est-ce que l'âme désire plus fortement que la vérité? » dit saint Augustin (3). C'est elle que saint Thomas d'Aquin méditait jour et nuit, c'est à elle qu'il vouait toutes ses études et pour elle qu'il consumait les forces de sa jeunesse. C'est elle qui était sa reine, sa nourriture, qui était l'unique joie et consolation de son âme ici-bas.

Mais de pareilles âmes privilégiées ne sont pas égoïstes, elles ne veulent pas seulement prendre une part passive dans ce repas de Jésus-Christ, dans cette cène mystique. Non, elles veulent être actives, et inviter le maître même de la vérité ; elles veulent l'aider à préparer son banquet pour les autres, à les y inviter, à les attirer. Voici la tâche noble et élevée d'un docteur de l'Eglise. Il s'est enrichi pour enrichir les autres. Il s'est abreuvé des torrents de délices pour en abreuver les autres. Il est, par excellence, l'un de ces serviteurs de la sagesse, qui appelle le monde dans le palais de cette reine céleste et l'invitent à sa table. Il donne pour ainsi dire un nouveau relief à la splendeur et à la délicatesse de ces mets célestes, dont la douceur est si facilement oubliée par les enfants des hommes.

Saint Thomas d'Aquin pouvait donc dire à tous ses disci-

(1) S. Jean, XVII, 11.
(2) S. Jean, XVII, 22.
(3) 26. Traité sur l'Evangile de saint Jean.

Digitized by Google

ples, en s'appropriant la parole du maître : « C'est avec un ardent désir, que j'ai souhaité manger avec vous ce repas pascal, avant de mourir, avant de quitter ce monde. »

Mais voici que nous n'avons parlé que d'une partie de ce banquet mystique que Jésus désirait tant préparer. Passons maintenant à l'autre point de notre sujet et considérons le banquet eucharistique que Jésus a si vivement désiré donner.

II

La principale raison pour laquelle Jésus brûlait d'une soif ardente de célébrer ce repas pascal avec ses disciples avant sa mort, était qu'il voulait instituer le sacrement de son amour. Certes, il se réjouissait du festin pascal, mais avant tout, parce que ce devait être le premier vrai repas pascal. Jusque-là il n'y avait eu qu'une Pâque typique, qu'un agneau qui n'avait que le caractère d'une figure, d'une ombre. Le repas de Jésus devait unir les deux Pâques, la Pâque symbolique et celle de la vérité ensemble. Les figures devaient prendre fin et la vérité devait commencer le même soir. C'est une idée théologique que les chants syriaques du Jeudi-Saint mettent dans une admirable lumière. Jésus immola mystiquement le vrai agneau pascal, qui devait être réellement immolé le jour suivant. Il distribua la chair de l'agneau, il arrosa les siens de son sang et les protégea ainsi plus efficacement contre l'ange exterminateur, que le sang de l'agneau figuratif ne l'avait fait en Egypte. Il institua une fête pascale par les paroles : « Faites ceci en ma mémoire. » Car, comme saint Chrysostome le fait si bien remarquer, cette fête ne s'observe pas seulement un jour commémoratif de l'année, mais chaque fois que l'Eucharistie est célébrée, car c'est toujours le mystère pascal duquel il s'agit.

Encore une fois, le Sauveur a institué ce repas sous une double espèce : de nourriture et de breuvage. Jésus désirait donc célébrer ce mystère avant de souffrir, car ce sacrement

Digitized by Google

devait être son testament, le gage de son amour, le plus grand trésor qu'il aurait à donner.

Qui sera maintenant capable de nous décrire ce désir brûlant du cœur de Jésus, de nous donner sa chair et son sang. Il soupirait tellement vers cette heure qu'il avait déjà annoncé l'année précédente ce mystère. Qui nous dira la grandeur de la charité débordante avec laquelle Jésus institue ce repas ? C'était le plus magnifique banquet que le monde avait jamais vu. Cette table offrait tous les trésors et tous les délices en même temps. Et tout cela était donné gratuitement. Jésus se nourrit lui-même de ses propres mystères, comme on peut le croire pieusement, et il en nourrit ses disciples.

Mais encore une fois, ce banquet est préparé pour l'univers, et non pas seulement pour les apôtres. Si Jésus a tant désiré le célébrer et le désire encore dans la bonté de son cœur, les fidèles devront de même s'en approcher brûlants de désir. Mais ils devront surtout s'en nourrir « avant de souffrir », avant de mourir, à la dernière heure de la vie.

Tous les saints et les prêtres pieux avant tous y ont trouvé leurs délices. De même, saint Thomas d'Aquin qui avait tous les jours le bonheur de pouvoir consacrer et communier comme prêtre.

Mais il faut encore une fois répéter ce que nous avons déjà dit, concernant le banquet de la vérité divine. Le saint prêtre et le docteur ne peuvent pas être égoïstes. Il ne suffit pas pour eux de puiser aux sources de salut que l'Eucharistie renferme. Ils doivent y conduire les autres, et encore une fois les nourrir selon l'âme. Le prêtre est là pour consacrer l'Eucharistie ; il doit le faire non seulement pour sa personne, mais encore pour le peuple fidèle. Il doit en outre non seulement contempler lui-même la grandeur de ce mystère, mais encore la montrer, l'enseigner aux autres, exhorter, inviter le peuple à s'approcher de la communion.

Et voici que saint Thomas d'Aquin a brillé sous ce rapport là. Son enseignement a embrassé tout l'édifice de la théologie, mais la divine Eucharistie avant tout. Nous savons bien que ce fut de son temps que la fête-Dieu s'introduisit dans l'Eglise occidentale. Ce fut la Belgique, et spécialement Liège, qui

Digitized by Google

donna à l'Eglise en la personne de son archidiacre le Pontife qui dut introduire cette solennité, de même qu'elle lui donna le grand Grégoire X, également archidiacre de Liège, dont nous avons déjà parlé.

Urbain IV connaissait la bienheureuse Julienne, religieuse d'un monastère près de Liège. C'était elle qui avait eu la vision concernant ce mystère.

Le Pape ordonna au célèbre docteur de l'Ordre de Saint-Dominique, à saint Thomas, de composer tous les offices qui devaient décorer cette solennité. C'est ainsi que Thomas se fit même poète et composa le *Lauda Sion*, le *Pange lingua*, le *Sacris solemniis*, le *Verbum supernum*. C'est lui qui ordonna tout ce qui se chante à la messe et à l'office divin de la Fête-Dieu.

Ces compositions du docteur d'Aquin sont devenues tellement populaires, que l'Eglise s'en sert non seulement pendant l'octave de la fête, mais pendant toute l'année. Chaque fois que la sainte communion est distribuée en dehors de la messe, le prêtre dit l'antienne, le verset et l'oraison, tirés de cet office. Chaque fois que le saint sacrement est exposé ou porté en procession, les cantiques de Thomas retentissent en l'honneur du mystère.

C'est ainsi que ce docteur invite les fidèles, même après sa mort, à vénérer le sacrement et à s'en approcher par la communion, non seulement par sa doctrine, mais encore par ces prières de l'Eglise, composées de sa main. Il met le désir de communier sur les lèvres d'un chacun, en disant : « O repas sacré, dans lequel le Christ est mangé, où l'on célèbre la mémoire de ta passion, où l'âme est remplie de grâces et le gage de la gloire future nous est donné ! » Il a répété lui-même fidèlement jusqu'à sa mort pour sa personne les paroles du Sauveur : « C'est avec un désir ardent que j'ai souhaité manger ce repas pascal avec vous avant de souffrir », et maintenant il le répète par le cours des siècles dans le cœur et par la bouche de l'Eglise et de ses enfants.

Mes chers jeunes amis, que cette parole soit aussi dans vos cœurs et sur vos lèvres : « C'est avec un désir ardent que j'ai souhaité manger ce repas pascal avant de souffrir. » Car vous

Digitized by Google

êtes appelé à vous nourrir encore plus que les autres de ces mets divins, à y attirer ensuite les autres. Asseyez-vous donc d'abord au banquet de la vérité par les études salutaires et même sacrées. Remplissez-vous de cette soif et faim de la vérité. Elle est un côté de la justice, et ceux qui auront faim et soif de la justice, seront rassasiés (1). Quel bonheur, quelle bénédiction de pouvoir prendre part à un repas aussi délicieux. Ne cherchez à prendre que la nourriture solide et forte de l'âme et une boisson capable de désaltérer sa soif légitime. Nous ne nous approcherons point de sources douteuses et souillées, mais des sources authentiques de la vérité.

Nous aimerons avant tout à étudier l'Ecriture. C'est là le pain des forts, c'est là le vin qui réjouit les âmes et produit des fruits de salut en elles.

A côté de la Bible, nous nous adresserons avec prédilection aux anciens guides sûrs dans le royaume de la vérité, à l'antiquité chrétienne. Nous aimerons à étudier les Pères et leurs doctrines. Et lorsque nous aurons rempli notre âme de cette vérité, non seulement en l'étudiant, mais en la méditant pieusement, en priant, nous sortirons du sanctuaire de l'étude pour appeler notre prochain à venir prendre part à ce repas sacré. L'âme humaine a toujours la soif de la vérité. Mais, hélas ! elle n'est pas toujours abreuvée. Si on lui représente toujours la vérité dans son plein jour, dans toute sa grandeur et l'étendue de ses richesses, l'homme sera nécessairement attiré.

Mais la vérité à elle seule ne conduit pas au ciel. Il faut à son côté la grâce, l'aide d'En-Haut. C'est pour cela qu'il faut ajouter au désir de la vérité celui de la communion. Le jeune homme, qui communie et qui a le goût de cette viande sacrée, s'éloigne par là même de tout péché, accomplit les devoirs de son état, devient fort selon l'âme et se prépare bien aux combats de la vie future. Combien doit celui, qui veut devenir prêtre, dire avant tout : « C'est avec un désir ardent que j'ai souhaité manger ce repas pascal. » Mais après nous être bien nourris nous-mêmes, appelons encore une fois le monde,

(1) Matthieu, v, 6.

Digitized by Google

le peuple, à venir s'asseoir à ce banquet sacré. Nous le savons bien, combien l'Eglise désire de nos jours la fréquence des communions. Mais à côté de la fréquence, visons avant tout à la dignité et à la bonne préparation. Et lorsque nous nous trouverons sur notre lit de mort, nous dirons pour la dernière fois : « C'est avec un désir ardent que j'ai souhaité manger ce repas pascal avant de souffrir. » C'est ainsi que les martyrs mêmes l'ont dit à l'heure de la souffrance et des tourments.

C'est avant de souffrir et de mourir, que nous devons nous asseoir au banquet de la vérité et de l'Eucharistie. Car celui qui n'a jamais eu ici-bas un désir de goûter le repas de Notre-Seigneur sera exclu du banquet éternel. Mais, pour nous, le repas ne cessera point avec cette vie. Jésus lui-même a dit à la même occasion : « Je ne boirai plus avec vous de ce fruit de la vigne, jusqu'à ce que j'en boirai d'une manière nouvelle avec vous dans le royaume de mon père » (1). Le banquet parfait est donc réservé aux délices de la vie future.

Ici-bas, la table de Dieu et ses mets sont toujours couverts d'un voile et comme d'une ombre. La vérité divine est enveloppée de mystères, nous ne la voyons pas en elle-même. Elle est parfois difficile à comprendre, elle présente des difficultés. Et le repas eucharistique est couvert du même voile. Ce sont les espèces du Sacrement qui cachent la présence de Notre-Seigneur et le torrent des délices que cette nourriture renferme. Il faut même croire que ce double repas de la vérité et de l'Eucharistie existe pour pouvoir s'en approcher. Notre vie ici-bas doit toujours se passer dans la foi, et cette vertu doit garder son mérite. L'incrédulité ne doit pas être absolument impossible, mais de l'autre côté, la foi doit être tellement assurée et posséder tant de preuves pour elle, que les doutes raisonnables soient exclus. Mais lorsque nous passerons dans l'éternité, les voiles seront enlevés. Nous serons encore assis avec Jésus-Christ au banquet de la vérité. Il nous instruira en toute vérité. Il nous consolera. Mais alors cette vérité sera plus claire que la lumière du soleil, nous la verrons en elle-même. Et notre esprit sera élevé et transformé pour la comprendre bien

(1) Matthieu, xxvi, 29.

Digitized by Google

mieux que jusqu'à présent. Ce sera alors un vrai torrent de délices, une lumière qui nous inondera de joie. Mais la communion ne cessera pas non plus. Les voiles sacramentaux disparaîtront, mais l'union avec Dieu et Jésus-Christ sera d'autant plus intime. Nous goûterons sa douceur beaucoup plus qu'ici-bas. Ce sera un commerce d'amour, ineffable et indescriptible. Ce sera ce baiser d'amour du cantique des cantiques, qui durera éternellement. Nous n'aurons plus besoin de dire qu'il me baise du baiser de sa bouche (1). Car nous sentirons ce baiser d'amour pour toujours sur nos lèvres. Que le Sauveur, qui a eu ici-bas un si ardent désir de manger ce repas pascal avant de souffrir, nous conduise tous à ce banquet ineffable et éternel, à ce repas de la résurrection et des Pâques, auquel il est assis lui-même avec ses élus dans le royaume de mon Père.

Je termine mon sermon avec cette belle invocation poétique que saint Jean Damascène adresse, en se servant d'une parole de saint Grégoire de Nazianze, à la fin de son magnifique hymne ou « canon » au jour pascal du Christ :

Ὦ Πάσχα τὸ μέγα,
καὶ ἱερώτατον Χριστέ.
ὦ Σοφία καὶ Λόγε,
τοῦ Θεοῦ καὶ δύναμις·
δίδου ἡμῖν ἐκτυπώτερον
σοῦ μετασχεῖν,
ἐν τῇ ἀνεσπέρῳ
ἡμέρᾳ τῆς βασιλείας σου.

« O Christ, qui êtes notre Pâque grande et très sainte, ô Sagesse et Verbe de Dieu et sa Force, donnez-nous la grâce de jouir de vous d'une manière plus parfaite, sans voile, après que toutes les figures auront trouvé leur accomplissement, dans ce jour de votre royaume, qui ne connaît point de soir. » Ainsi soit-il !

(1) Cant. I, 1.

Digitized by Google

COUP D'ŒIL

SUR

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

DANS L'UNIVERSITÉ

I

L'Université est comme une armée dont l'enseignement supérieur serait l'état-major, l'enseignement secondaire, le corps d'officiers, et l'enseignement primaire, la troupe. Or la Troisième République n'a rien négligé pour donner au haut enseignement un personnel d'élite, et servi par des moyens de premier ordre : laboratoires spacieux, dédoublement des chaires, multiplication des examens, c'est-à-dire accroissement du nombre des auditeurs, érection de palais universitaires et transformation des *Facultés* en *Universités* régionales. A l'autre bout de l'échelle, la République a également prodigué ses complaisances aux instituteurs et institutrices, qui sont le nombre : érection de maisons d'école coûteuses, relèvement moral et matériel de la situation des maîtres, affranchissement de ceux-ci à l'égard des « autorités » religieuses, en telle manière que l'instituteur est devenu, ou peu s'en faut, le maître de la commune. On pourrait ajouter : le maître de l'heure, car plus que jamais la prétendue « neutralité » scolaire est à l'ordre du jour de l'opinion publique.

Digitized by Google

* * *

Tout cela part d'une hygiène excellente : tête froide et pieds chauds. Mais le corps? Le corps a échappé à peu près complètement aux préoccupations de l'Etat-médecin. En d'autres termes, le secondaire a été sacrifié au supérieur et au primaire. Nouvelle ressemblance avec l'armée : les gros traitements des chefs augmentés, le bien-être du soldat amélioré, la solde et la situation des officiers laissées stationnaires. Comme les officiers encore, les professeurs subissent sans murmurer le sort qui leur est fait et s'enveloppent d'une fière résignation. Il n'y a pas, en général, de fonctionnaire plus consciencieux que le titulaire ou le chargé de cours de lycée, ni que le régent de collège ; il n'y a pas de meilleur serviteur de l'Etat. Presque toujours au-dessus de sa tâche par ses capacités et ses lumières, il arrive pourtant parfois qu'il la remplit mal. C'est qu'alors *les vices du système* ont triomphé de sa bonne volonté. C'est aussi qu'il a prêté l'oreille aux détestables suggestions de la politique socialiste ou « anticléricale ».

On peut se demander quelles sont ces défectuosités de la machine. Y a-t-il un état d'esprit « secondaire », c'est-à-dire des tendances propres à cette catégorie d'éducateurs? Ces tendances sont-elles en harmonie avec les besoins du moment? Retrouverons-nous ici ce penchant pour l'outrance qui caractérise le primaire tel que l'ont façonné les théoriciens de « l'école sans Dieu », et ce goût pour l'agnosticisme inquiétant auquel s'adonne une minorité de docteurs de Sorbonne à prétentions ultra-scientifiques? Enfin y a-t-il des réformes à faire dans l'organisation de l'enseignement secondaire, et quelles sont ces réformes?

* * *

Réponse à la première question posée : oui, il y a un état d'esprit « secondaire ». Bien des personnes ne voient entre le primaire et le secondaire qu'une différence de degré. Je me rappelle avoir entendu dire à l'honorable M. Aynard, pendant une de ces audiences que la Commission législative de l'abro-

Digitized by Google

gation de la loi Falloux (toujours sur le chantier) accordait aux représentants de l'enseignement libre, quelque chose qui revenait à ceci : La transition entre le primaire et le secondaire est insensible. — M. le député Aynard permettra à mon grand respect pour sa personne de lui répondre : Le secondaire commence où le primaire finit. Il y a une cloison étanche entre les deux ordres d'enseignement. Nulle interpénétration de l'un à l'autre. Interrogez le primaire conscient de lui-même et sincère avec lui-même. Il vous avouera que son désespoir, c'est qu'il comprend tout ce qui lui manque, à savoir une certaine éducation première, une finesse de sensibilité qu'aucune « culture », même germanique, ne peut remplacer. Le primaire a parfois le goût esthétique, mais il a rarement la faculté de donner les raisons de son goût. Les exquises délicatesses de la langue lui échappent. L'atticisme est pour lui un mot vide de sens. Pas d'idées générales ; en tout cas, il ignore l'art d'enchaîner et d'ordonner les idées. C'est pourquoi le primaire n'a pas de « style », le style n'étant, comme dit l'autre, que « l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées ». Le primaire est, en langage familier, « un type dans le genre de Moïse », puisqu'il entrevoit seulement la Terre promise, sans jamais y toucher. Les pures et désintéressées jouissances de l'esprit lui restent donc habituellemet interdites. Faisons de celles-ci l'apanage du secondaire : elles seront pour lui la récompense d'études plus vastes, plus approfondies, plus difficiles que celles qui suffisent pour former un maître d'école. Il y a longtemps qu'on l'a remarqué : le commerce *direct* avec les grands esprits de tous les temps et de tous les pays, sans interposition de « traductions », c'est-à-dire de pâles copies, nous rapproche de ces grands esprits jusqu'à un certain point et nous donne avec eux un air de famille. En résumé, le secondaire est un humaniste.

* * *

Autre différence : le « primarisme » de l'éducation développe en l'homme une extrême docilité à accepter une impulsion étrangère. En effet le primaire, soit comme esprit soit comme

Digitized by Google

fonctionnaire, est toujours « à la suite ». Ceux-là le savent bien qui ont entrepris récemment de fanatiser ces masses et de les lancer à l'assaut de quelques-unes de nos plus nobles traditions. Ils savaient que les primaires obéiraient au mot d'ordre donné, pour peu qu'ils crussent que ce mot d'ordre leur venait de haut. Le primaire — et cela excuse dans une certaine mesure ses écarts — est naturellement mouton de Panurge. Selon les temps, il crie : Vive l'armée ! ou : A bas l'armée ! Il est « pacifiste » aujourd'hui et libre-penseur, comme il était autrefois chauvin et croyant. Affaire de mode, d'entraînement, de discipline de parti. Pourquoi le syndicalisme a-t-il trouvé tant de faveur dans les milieux d'instituteurs, sous forme d'Amicales et de Congrès ? Parce qu'il est dans la nature humaine de se passionner d'autant plus vivement pour des idées, qu'on est soi-même incapable d'avoir des idées. Aussi bien ne peut-on « épouser » une opinion que si cette opinion vous est étrangère. D'une toute autre complexion est le secondaire. Celui-ci est individualiste par instinct. Nul n'est aussi jaloux de son indépendance et n'aime autant vivre solitaire. Toutes les tentatives pour grouper en association, pour embrigader en vue d'une action commune les professeurs de l'enseignement secondaire avaient jusqu'ici complètement avorté. Ce n'est qu'assez récemment qu'il s'est fondé une *Fédération* de l'enseignement secondaire (on a voulu écarter sinon la chose, du moins le mot de : syndicat), fédération dont l'unique manifestation consiste à publier un inoffensif « Bulletin ». Les meneurs voudraient bien en faire un instrument de résistance, mais ils ne sont pas suivis. La masse reste attachée à son devoir (1).

S'il est permis de s'exprimer ainsi, le secondaire est donc un animal qui ne va pas par bandes et qui se laisse malaisément domestiquer. Il est timide, méfiant, sauvage même : il fuit le monde, il a l'horreur de la représentation et la haine de l'étiquette. Mais quel homme de foyer et d'intimité ! Surtout la pression venue d'en haut l'indispose. Il ne faut qu'une circulaire ministérielle ou rectorale tant soit peu tatillonne ou tracas-

(1) Voir cependant ci-dessous un indice de *désaffection*.

Digitized by Google

sière, pour lui donner envie de prendre le contre-pied ou tout au moins pour exciter sa verve railleuse. Car le secondaire est d'esprit frondeur. En ce bourgeois subsiste l'humeur satirique des clercs du Moyen Age. Toute contrainte lui est odieuse: il prétend qu'on laisse à son bon sens et à son dévouement une latitude convenable. Etre tenu en tutelle révolte sa droiture. Ceux de ses chefs qui savent le prendre lui abandonnent une honnête liberté et n'ont presque jamais à s'en repentir.

II

Les Vices du système.

Telle est, esquissée à grands traits, la mentalité du « secondaire ». Mais, j'en conviens, le professeur de lycée n'apparaît ainsi comme un instrument de premier ordre, pris *en soi*, que si l'on néglige une foule d'exceptions fâcheuses qui tendent insensiblement à devenir la règle. Chose curieuse, c'est l'*administration* (qu'il faut soigneusement distinguer du *personnel*, comme il faut distinguer aussi entre professeurs de classes supérieures, et professeurs de grammaire d'une part, entre professeurs de Paris et professeurs de province d'autre part), c'est l'administration qui intervient ici comme élément corrupteur. L'administration universitaire a eu — soyons poli — le grand *tort* de désarmer le personnel et de le réduire à «l'autorité morale »..., c'est-à-dire de se décharger sur lui de toutes les responsabilités. Il devait donc arriver nécessairement que le professeur a renoncé à lutter contre un quadruple adversaire : l'administration bénisseuse, les familles exigeantes, les élèves paresseux, les programmes écrasants. Le professeur qui se sent l'âme d'un *héros* devient de jour en jour plus rare. Il s'est mué en professeur *philosophe* qui s'adapte tout doucement aux contingences nouvelles. Je n'aurai pas le courage de l'en blâmer, mais je dois constater que dans l'Université d'aujourd'hui les maîtres pareils à ceux qui ont élevé notre enfance ne sont plus qu'un souvenir...

Digitized by Google

Car enfin le niveau des études dans l'Université a baissé terriblement : personne ne conteste ce fait. Les élèves sortent du lycée, diplôme en poche, ne sachant même pas l'orthographe. Au baccalauréat, leur faiblesse pousse l'indulgence des examinateurs jusqu'aux dernières limites. La cote de cet examen est descendue à peu près à l'étiage de l'ancien « certificat de grammaire ». Car on ne peut refuser tout le monde, et l'Alceste sorbonnique qui ne voudrait se prêter à aucun accommodement avec l'ignorance crasse des candidats serait bien vite rappelé à « l'ordre ». Les statistiques officielles, qui établissent que 30 % (chiffre moyen) des aspirants ont été reçus, et que sur ces 30 une vingtaine appartiennent à l'Université, ne prouvent donc rien du tout. Nous sommes ici dans le domaine par excellence du *relatif*, c'est-à-dire que la médiocrité des candidats s'impose aux jurys d'examen. Ceux-ci n'en sont pas encore à recevoir les aveugles, mais ils acceptent les borgnes.

Comment ces jeunes gens sauraient-ils parler, écrire, penser, comment seraient-ils instruits? ON NE FAIT RIEN AU LYCÉE, ou pas grand'chose. Le professeur, lui, moins noblement ambitieux que naguère; s'est résigné à cet idéal modeste : n'être pas « ennuyé » par l'administration, avancer régulièrement et arriver à sa première classe six ans avant la retraite. Sa devise est celle de son proviseur : ne nous faisons pas d'histoires.

Un bon moyen pour cela, c'est de raconter ou de lire aux élèves des *histoires*. Et les maîtres ne s'en privent pas, afin de se faire bien venir de leurs écoliers. Un Paul Bourget, l'auteur de *La Barricade*, échange-t-il une lettre avec *Pataud*, le prince des saboteurs, la plupart des professeurs de sauter sur une si bonne aubaine :

Cela fera toujours passer une heure ou deux!

Et en avant leurs réflexions sur la pièce du Vaudeville ! Quelquefois, ces Messieurs croient de bonne foi que le monde attend leur sentiment sur les affaires qui passionnent l'opinion et ils font connaître au monde leur sentiment par le canal de leurs élèves. Combien y a-t-il de professeurs de classes supérieures qui, aux alentours du 15 février 1910, se soient héroïquement refusés à des « interviews » scolaires sur le *Chantecler*

Digitized by Google

de Rostand? Assurément leurs critiques furent pénétrantes et judicieuses... seulement ce n'était pas pour ça qu'on leur confiait des élèves. Et quant aux familles, qui s'imaginent que leurs fils ont passé au lycée le temps à travailler et à s'instruire en vue de leur baccalauréat, eh bien... on *trompe les familles*.

Dans les hautes classes, l'enseignement n'est plus guère que le reflet des travaux personnels des professeurs, de leurs travaux « à côté ». C'est-à-dire qu'il n'a plus rien de rationnel, n'embrasse plus successivement toutes les parties d'un programme déterminé. Ce sont des conversations à bâtons rompus sur des matières ne se rattachant parfois que de fort loin aux études secondaires. L'enseignement scientifique lui-même n'échappe pas à cette déviation. Je pourrais citer telle classe de mathématiques élémentaires d'un lycée de la rive droite, où, dans la même séance, le professeur glisse d'un problème de géométrie à des considérations sur la physique, en passant par l'algèbre, pour, finalement, planer dans la descriptive. Et, comme cela recommence tous les jours, les élèves voient avec inquiétude l'année s'avancer sans que le *cours* proprement dit ait été autre chose qu'entamé. Cette race d' « impressionnistes » littéraires ou scientifiques que dominent les préoccupations individuelles ou que déterminent les hasards de l'actualité, se multiplie singulièrement dans la nouvelle Université. Il en résulte que les élèves n'ont plus de culture méthodique : il serait grand temps d'introduire dans leurs études une sorte de « représentation proportionnelle » qui ferait à chaque question sa part. Au lieu de l'éducation générale que leurs parents les envoyaient chercher au lycée, on les fait toucher un peu à ceci, un peu à cela, approfondir Anatole France, étudier Maurice Barrès — le Barrès « première manière » s'entend —, effleurer légèrement les classiques : ai-je tort de dire que *l'Université trompe les familles?*

L'unique avantage de ce « système », c'est qu'il permet de maintenir tant bien que mal l'*ordre matériel* dans ces « garderies monstres » que sont devenus nos grands lycées. Et c'est à cela que se réduit l'ambition de l'élite de nos professeurs : ils sacrifient à la nécessité de vivre les raisons de vivre ! Ils n'enseignent plus. Ils ne provoquent plus l'effort. La suppression

Digitized by Google

de tout moyen de coercition, d'une part, excuse, et la peur des responsabilités, d'autre part, explique cette désertion du devoir pénible. Ni le maître ne se soucie de faire du zèle, ni l'élève de se donner de la peine. Si l'un avait le cœur trop au métier, il ne se verrait pas soutenu par l'administration, devant les réclamations que l'autre élèverait. Aussi a-t-on allégé le règlement de tout le lest possible : encore un peu plus outre et le règlement-ballon disparaîtra dans les airs, se perdra dans les nuages. Peu de devoirs ; point de sanction pour ces devoirs ; quant aux leçons de mémoire, chose ennuyeuse, sous prétexte que les élèves les ont « récitées en étude » (?), le professeur ne les demande que de loin en loin, formalité qui se réduit à ceci que l'élève interrogé se lève et *lit* derrière le dos du camarade d'en face la leçon du jour. Le professeur ferme les yeux : il lui faudrait punir.

Telles sont les concessions que les maîtres font à la paresse des élèves, dans leur préoccupation exclusive d'obtenir *l'ordre matériel*. C'est le « système » qui est le grand coupable. Car, en même temps que l'administration désarmait les maîtres, elle leur retirait le principal stimulant par lequel ils pouvaient provoquer l'émulation chez les élèves. Ce stimulant, c'était le Concours général. On l'a supprimé, comme on supprimera un de ces quatre matins, les distributions de prix, contrairement à l'adage latin :

> ..... Quis virtutem amplectitur ipsam,
> Præmia si tollas ? (1)

On a supprimé le Concours général... et l'on a bien fait. Car la faiblesse de ce concours dans les dernières années faisait apparaître trop clairement aux yeux du public la lamentable misère des études. C'était devenu un témoin gênant, un accusateur. Mais l'Université n'aurait pas dû se mettre dans le cas d'avoir jamais à le supprimer. Tant y a que ce précieux stimulant a disparu et que depuis lors une somnolence intellectuelle règne au pied de ces chaires parisiennes dans lesquelles sont assis des maîtres que leur espèce d'inamovibilité

(1) Juvénal, *Sat.*, x, 141-2.

Digitized by Google

garantit contre toute espèce de disgrâces, à moins de fautes scandaleuses. De *paternelle* qu'elle était, la discipline est devenue *paterne :* si j'avais à définir le proviseur « nouveau jeu », je l'appellerais « l'excuseur de toutes les fautes ».

* * *

Le « krach » des Cycles. — Au lendemain de l'Exposition de 1900, le ministre de l'Instruction publique en fonctions présida à une réforme radicale de l'enseignement secondaire. Ce siècle avait deux ans : M. Leygues remplaçait... son obscur prédécesseur. Le 1er octobre 1902, il inaugura le système des *Cycles*, qui devait être la « grande pensée » de son administration, c'est-à-dire la grande pensée des directeurs qui la lui suggérèrent, MM. Liard et Rabier. Théoriquement, la construction faisait certes honneur à l'ingéniosité de ceux qui l'avaient conçue. Mais, avant même qu'on pût la juger à l'usage, il était facile de voir que son application rencontrerait d'insurmontables difficultés, euphémisme qui signifie que l'enfant n'était pas né viable (1).

On prévoyait alors le dispersement, l'émiettement des efforts des maîtres, le manque de cohésion dans le travail des élèves, l'absence d'unité et de centralisation. Tous ces inconvénients se sont en effet produits. Là-dessus, n'allez pas consulter les administrateurs. Inspecteurs, proviseurs, censeurs seront unanimes à vous dire que tout est pour le mieux dans la meilleure des Universités possible. Leur fonction les condamne à cet optimisme béat, et l'intérêt de carrière leur dicte ces appréciations avantageuses. Chacun de ces messieurs vous en donnera pour son grade. Mais je suppose que vous êtes averti de l'insignifiance ou du néant des formules officielles. Je suppose que vous êtes averti que les inspections générales sont de pure parade. Quel inspecteur avouera jamais que son inspection lui a révélé que la réforme naguère conseillée par lui est malheureuse ? Inspecteur et proviseur se comportent

(1) J'ai rédigé ces pronostics, en même temps que j'exposais le système dans mon livre *Université et Enseignement libre*, Bloud, Paris, 1905.

Digitized by Google

dans ces circonstances comme deux augures, sorte de gens qui s'entreregardent sans rire et s'entrecongratulent à tire larigot.

Mais consultez les professeurs. Il n'en est pas un seul qui ne vous déclarera que *le régime nouveau est néfaste.*

Voici, je suppose, les élèves de seconde — dans toutes mes déductions je prendrai cette classe comme exemple. — Eh bien, ils passent dans la même journée par les mains de quatre et même *cinq* professeurs. Ces élèves doivent, en l'espace de huit heures, satisfaire à *cinq* enseignements différents. Aussi qu'arrive-t-il? Ceci : les bons sujets ont toutes les peines du monde à se révéler et à s'affirmer comme tels à chacun de ces cinq maîtres, et ils se découragent. Quant aux paresseux, oh ! ceux-là, n'étant plus comme autrefois traqués par un maître unique, ou du moins principal, qui les connaissait, ils s'abandonnent maintenant, en toute sécurité, à un doux *far niente.*

Cette organisation cyclique où l'on voit les maîtres s'essouffler à courir après leurs élèves, exige d'eux une souplesse physique presque égale à leur activité intellectuelle. Il a donc été commis cette faute lourde que maintenant chaque professeur n'a plus *sa* classe, et chaque classe *son* professeur. On a ôté au maître la jouissance et la récompense de l'effort dépensé. Il n'est plus l'*âme* de sa classe. Il a toujours le devoir, mais il n'a plus l'orgueil de réussir. Personne ne s'intéresse plus à rien dans ce cinématographe toujours en mouvement qu'est devenu l'exercice de l'enseignement. Le personnel secondaire était un personnel admirable : on ne sait pas l'employer. On lui demande trop et pas assez. Les maîtres consciencieux — et c'est la grande majorité — se déclarent fourbus. Ils ne se reconnaissent plus, ils ne s'orientent plus dans la complexité effroyable de cette machine scolaire qu'ils actionnent. Ils donnent l'impression de moteurs fonctionnant sans savoir ce qu'ils font.

Aussi bien toute initiative est-elle vue en haut lieu d'un mauvais œil, et c'est un des côtés de la réforme qui humilie le plus les professeurs, ou plutôt qui excite le plus leur verve satirique. D'une part on leur crie : « Débrouillez-vous ! », d'autre part on les ligotte étroitement dans de minutieux règlements qui prévoient l'emploi de la moindre minute de

Digitized by Google

classe. Il faut que l'inspecteur, ayant consulté préalablement le tableau, sache qu'en entrant dans telle classe à telle heure, il devra trouver les élèves occupés à telle tâche, et non à telle autre.

— Que faites-vous présentement, Monsieur le professeur ?

— Nous finissons de corriger une version latine, Monsieur l'Inspecteur.

— Mais, Monsieur le professeur, je vois qu'il est 3 h. 5 minutes, et le règlement porte qu'à 3 heures, vous deviez passer au français !

Cette comédie se renouvelle journellement. Si le ministre de Cumont revenait au monde, il remarquerait que ce n'était vraiment pas la peine de tant le railler pour la phrase légendaire qu'il prononçait en tirant sa montre : « A cette heure, tous les élèves de l'Université commencent une composition en thème latin. »

Réellement les professeurs ne savent plus comment s'y prendre pour faire leur métier, tout en se conformant aux instructions administratives. Aussi suppriment-ils résolument — qui pourrait les en blâmer? — les matières dont le maniement exige plus de diplomatie que d'expérience, plus de savoir-faire que de savoir. C'est ainsi que l'enseignement de l'*histoire littéraire* dans les classes supérieures, qui seule empêche les élèves de disserter dans le vide, est devenu un mythe. Demandez aux examinateurs du baccalauréat combien de candidats savent à peu près la date des œuvres et la biographie des hommes. Si ces messieurs s'amusent à collectionner les ana... chronismes qu'il leur faut lire, ils ont de quoi vous désopiler la rate. La raison de cela? C'est qu'*il n'a jamais été question d'histoire littéraire en classe*. Le professeur, à qui il est interdit de faire un *cours*, et, d'autre part, à qui sa propre dignité interdit de faire réciter le manuel, comme s'il s'agissait de catéchisme, le professeur tourne la difficulté en *supprimant* l'histoire littéraire, tout simplement. Et ainsi de suite.

Le rapide coup d'œil que nous jetons ici sur le système cyclique *en fonction des résultats obtenus*, ne nous permet pas de passer en revue chacune des quatre sections composantes. Or, à ne considérer ainsi que les résultats on est frappé du recul

Digitized by Google

des études de *langues vivantes*, dont le relèvement était au contraire le principal fruit espéré du Système. On savait mal les langues avant la réforme de 1902, on ne les sait plus du tout depuis. Les rapports annuels du doyen de la Faculté des Lettres sont tristement édifiants à cet égard et dérangent singulièrement les prévisions de l'Administration. M. Croiset nous y confirme — ce à quoi nous nous attendions bien un peu (1) — que la section B, la fameuse section B, le « clou » du Système, n'est, en réalité, qu'une sorte de *dépotoir* où viennent s'échouer toutes les épaves des trois autres sections. Les élèves qui la garnissent ont pour la plupart fait ce beau raisonnement : — Puisque je ne me sens de goût ni pour les langues mortes (section A), ni pour les sciences (sect. C) (2), ni pour le français (sect. D), c'est donc que j'ai des aptitudes pour les langues vivantes : allons en B, où l'on ne me demandera que de tout un peu et rien à fond.

Or, la section B est, avec D, celle des langues vivantes. De dispositions aussi... négatives, on voit quels « germanisants » et quels « anglicisants » peuvent sortir. Aussi bien, encore une fois, la section B est-elle le refuge de toutes les non-valeurs.

Avec des sujets aussi ingrats, que pouvaient faire les professeurs de langues vivantes? Rien évidemment, accablés d'ailleurs qu'ils sont par le surcroît de fardeau que leur a valu cette réforme mal digérée. C'est dans ce canton surtout qu'il faut plaindre le personnel. Partout le maximum d'élèves et le maximum d'heures de service. Un surmenage intense.

Autre rengrégement de mal : la *méthode directe*, l'absurde, l'idiote méthode directe, quand elle est pratiquée à l'*exclusion* de toute autre, « méthode » qui est ce qu'on a inventé de mieux pour tarir le peu d'envie que les élèves faibles pourraient avoir d'apprendre l'allemand ou l'anglais et pour rebuter la bonne volonté ignorante et gauche... Méthode exténuante pour le

(1) Voir *Université et Enseignement libre*.

(2) La section C est d'ailleurs la plus heureusement imaginée de tout le cycle. Si elle combinait les matières dans une proportion moins algébrique et plus harmonieuse, c'est-à-dire si elle faisait la part un peu plus forte aux Lettres et un peu plus faible aux Sciences, elle serait assez bien adaptée à l'esprit français.

C'est celle qui compte le plus grand nombre d'élèves.

Digitized by Google

professeur et ahurissante pour l'élève (1). Méthode le plus souvent mal entendue par les professeurs eux-mêmes, lesquels ont compris que l'introduction de la méthode directe entraînait *suppression de la grammaire.* On a donc fermé le rudiment, et ce fut le coup de grâce pour l'étude des langues. Les élèves entrent en Première (l'année du baccalauréat), sans avoir jamais appris à décliner un nom ou à conjuguer un verbe. Aussi sortent-ils de cette classe,... comme ils y sont entrés. Pour toutes ces causes réunies, les élèves sont, *à classe* ou à *âge égal,* moins avancés qu'avant la réforme. Ils se mettent aujourd'hui à apprendre après un ou deux échecs au baccalauréat, ce qu'ils savaient autrefois dès la Troisième: la GRAMMAIRE.

* * *

La réforme de 1902 entraînait comme conséquence directe l'augmentation du temps des classes. Cette conséquence, qui eût pu se traduire pour les professeurs par un « casuel » agréable, devait leur apporter au contraire de nouveaux sujets de mécontentement.

D'abord on infligea à la plupart d'entre eux le *maximum de service.* Premier grief. Puis, comme l'horaire des classes n'était pas encore rempli par ce maximum, au lieu de distribuer les heures restantes aux titulaires à titre d' « heures supplémentaires » (lesquelles sont naturellement payées à part), l'Administration en fit bénéficier les maîtres répétiteurs, décorés, pour la circonstance, de la qualification de « professeurs-adjoints ». Par ce moyen, l'Administration réalisait une économie notable, en même temps qu'elle jetait un os à ronger au « prolétariat » universitaire...

Mais cette économie, réalisée aux dépens du personnel enseignant, a porté jusqu'au comble l'exaspération de ce personnel. « Exaspération » n'est pas un mot trop fort, si l'en juge par

(1) J'ai abondamment exposé le mécanisme de cette « méthode directe » soit dans mes livres : *Choses d'Allemagne* (Rudeval, Paris, 1904), *Université et Enseignement libre,* soit dans des articles de journaux et de revues.

Digitized by Google

ce fait que l'harmonie entre l'Administration et les professeurs, qui n'avait pu jusqu'ici être troublée par la création du *Bulletin* « fédératif », vient d'être rompue enfin par le passe-droit accordé aux « professeurs-adjoints ». Les journaux du 11 janvier 1910 nous ont appris en effet que la lune de miel entre Administration et Personnel était finie.

Dans cette affaire, la justice et la raison sont évidemment du côté des Titulaires. La concurrence que leur font les adjoints, concurrence suscitée par l'Administration elle-même, est, en effet, déloyale. Mais plus coupable encore est l'Administration envers les familles, à qui elle impose un enseignement *au rabais*, au lieu de l'enseignement de qualité supérieure qu'elle leur avait promis. C'était bien la peine alors que M. X... s'imposât des sacrifices pour élever son fils dans un lycée de Paris. Il aurait pu tout aussi bien le garder auprès de lui, à Carpentras, et le faire instruire dans le collège local, où de bons tâcherons en auraient fait un bachelier. Licenciés pour licenciés, autant valait les licenciés du cru, n'est-ce pas? On aurait épargné de l'argent et on ne se serait pas séparé de l'enfant.

Je suis un citoyen paisible et ami de l'ordre, surtout dans la rue. Mais franchement, j'avoue que si les professeurs de l'Université se mettaient en grève, je verrais cette grève d'un meilleur œil que celle des Postiers. Et, les familles confondant leur mécontentement avec celui des Universitaires, une telle grève forcerait ces Messieurs de la rue de Grenelle à mieux observer à l'avenir la « probité » administrative... et commerciale. Car l'Université est devenue un commerçant qui ne nous vend plus qu'une denrée frelatée.

* * *

Les casernes scolaires. — La plaie du nombre. — On ne travaille plus dans les lycées. — Le principe d'autorité n'y est plus qu'un souvenir.

Ce sont là deux *faits*. Ces faits, je n'hésite pas à les imputer au vice principal du système universitaire, aggravé encore par la réforme de 1902, laquelle supposait que les classes se-

Digitized by Google

raient peu nombreuses. Ce vice c'est *l'excessive majoration des effectifs scolaires*.

Entendons-nous bien. Evidemment je ne dis pas que l'Université a trop de sang et qu'elle a besoin d'une forte saignée, pas plus que je ne reprocherais à « la mariée d'être trop belle ». Ce serait faire rire à mes dépens.

Mais je dis que l'Université entasse trop d'élèves dans un même bâtiment et trop d'élèves dans une même classe. Je dis que des lycées de près de deux mille élèves sont de formidables non-sens. Je dis qu'il est absurde de confier à un proviseur plus d'élèves qu'il n'en peut raisonnablement administrer, à un professeur plus d'élèves qu'il n'en peut connaître, instruire et façonner. Tout de même je dirais que c'est folie de doubler les nombre des unités militaires d'un régiment sans augmenter les cadres.

Or, c'est à cette folie que s'abandonne présentement l'Université. Elle grossit indéfiniment ses contingents sans élargir les cadres, c'est-à-dire sans multplier les maîtres, en d'autres termes encore : sans *dédoubler les chaires*. Elle accepte le surcroît de clientèle, et elle n'accroît pas, comme la plus sricte *honnêteté* le lui commanderait, son personnel. Tel est le véritable *crime* que l'Université commet contre la jeunesse ; telle est en tout cas sa principale manière de *tromper les familles*.

« Tromperie », en effet, car la Commission parlementaire, présidée par M. Ribot, décida, après une vaste enquête dont le souvenir n'est pas encore éteint, que le chiffre de *vingt-cinq* élèves devait être dorénavant l'effectif *maximum* d'une classe supérieure. Ces conclusions de la Commission furent adoptées par le Parlement, homologuées par le ministre en fonctions et transformées par lui en décret conforme. Mais les choses se sont passées après comme avant. Il n'y a eu qu'un décret de plus dans les archives. Ce maximum de vingt-cinq est, du moins dans les lycées de Paris et dans beaucoup de grands lycées de province, continuellement dépassé. En réalité, le chiffre de vingt-cinq apparaît plutôt comme un *minimum*. En effet, la moyenne est généralement de quarant eunités.

On encaque tant qu'il y a de place dans la tonne. En fait,

Digitized by Google

ce sont les dimensions des locaux qui déterminent le nombre des assistants.

Jusqu'à l'année dernière, la classe de philosophie du Lycée Louis-le-Grand dirigée par l'honorable M. Belot comptait tout près de *cent* élèves. Et si elle est à présent dédoublée, ce ne fut pas comme des naïfs pourraient le croire, pour donner satisfaction aux familles et pour rentrer dans les limites du règlement, mais ce fut pour donner de l'avancement à un professeur méritant. Pourrait-on plus clairement avouer que l'on considère que les contribuables sont faits pour l'Université, et non l'Université pour les contribuables ?

Il y a donc *violation formelle de la volonté exprimée par le législateur.*

Mais une administration universitaire n'est jamais à court de raisons subtiles ou spécieuses, pour se tirer d'un mauvais cas. Voici donc comment la nôtre se défend.

— Il est vrai, dit-elle, nous ne dédoublons pas les chaires, et de même que le bonhomme Trublet « compilait, compilait, compilait », nous empilons, empilons, empilons. *Mais c'est exprès.* Oui, nous sommes trop flattés de cette affluence d'élèves qui se pressent autour de certaines de nos chaires pour limiter le nombre des auditeurs. Bon pour les omnibus et les tramways d'arborer à certains moments l'écriteau : *Complet !* Mais il sied à l'Université de ne pas répondre : *Non,* à ces parents qui désirent faire inscrire leurs fils dans telle classe plutôt que dans telle autre. Nous enseignons les foules... comme Abélard. Au professeur à « se débrouiller ! »

Voilà, fidèlement retracé, le « point de vue » de l'administration supérieure.

— Eh bien, répondrons-nous, vous n'êtes, ô Administration, pas si glorieuse que ça de cet encombrement. Vous en êtes au fond très embarrassée. Seulement *faute d'argent* vous ne pouvez pas faire autrement. Oui, c'est par économie, par lésinerie, que vous comprimez vos élèves au-delà de tout bon sens. Si vous aviez de l'argent, vous vous empresseriez, en dépit de vos paroles, de dédoubler les classes trop nombreuses. Vous attribuez cette densité de vos « conglomérats » à la qualité de l'enseignement de vos « forts ténors ». Voilà qui n'est guère

Digitized by Google

flatteur pour leurs collègues. Eh ! quoi, seriez-vous à court de « doublures »? Vous prétendez que vous laissez les familles choisir le maître qui leur convient pour leurs fils. *Ce n'est pas exact*, vous ne leur laissez ce choix que dans la mesure où cela vous agrée... et vous avez fichtrement raison. Mais les exigences de local, de budget, de personnel s'imposent à vous-même : telle est la vérité. Vous prétendez que même si vous aviez de l'argent, vous ne dédoubleriez pas vos classes? *Ce n'est pas vrai...*, car, si c'était vrai, ce serait de la folie, tout simplement. Vous affirmez que c'est la grande vogue de l'enseignement universitaire qui vous attire ces flots pressés d'étudiants que les professeurs sont obligés de fendre pour aller à leurs chaires? Douce illusion ! Nous croyons plutôt, nous, que c'est le *bon marché* de l'enseignement universitaire qui lui vaut tant d'amateurs. La preuve qu'il en est bien ainsi, c'est que vous ne leur en donnez que pour leur argent. *Vous trompez les familles.* Vous savez bien qu'à la faveur du nombre, les individualités paresseuses d'une troupe d'écoliers se dissimulent mieux. Vous savez bien que l'action *personnelle* d'un maître sur une *masse* d'élèves est nulle, que le moral de ceux-ci lui échappe, que nulle pénétration réciproque n'est possible dans ces conditions. Vous savez tout cela, ô Administration, mais vous ne voulez pas en convenir. *Vous trompez les familles.*

Un professeur de seconde d'un lycée de Paris s'est avisé de faire le compte de ce qui revient à chacun de ses élèves au bout de l'année comme contact personnel avec le professeur. Ce professeur a la chance tout à fait exceptionnelle de n'avoir que trente élèves. Eh bien, défalcation faite de tout le temps absorbé par les cinq minutes de récréation entre les deux « classes d'une heure », et de tout le temps pris par la police de la classe : circulaires à notifier et à signer, cahier des absences à viser, dictée des devoirs, désignation des leçons, etc.; chacun de ses élèves n'a son professeur à lui seul, pour le latin, que *une heure et demie par an*. Une heure et demie à être sur la sellette, à être interrogé ! Calculez ce qui resterait si ce professeur avait, comme la plupart de ses collègues, quarante à cinquante «potaches» ! On peut dire que chaque élève, pour

Digitized by Google

cette partie déterminée, le latin, et dans cette classe, la seconde, ne dispose en moyenne et par an, que d'*une heure de conversation avec son professeur*. Voilà ce que nous révèlent les statistiques. Il est donc évident que, ou bien les parents ne savent pas ce qui se passe, ou bien que, s'ils le savent, c'est le *bon marché* seul qui les retient, dans l'espoir fort puéril d'ailleurs, que ces cinq ou six quarts d'heure de latin par an suffiront à mener leurs fils au « bachot ».

III

Les Doctrines.

Le procès du baccalauréat. — Le « bachot », quelle misère ! répond l'Administration... et répondent avec elle la plupart des sommités de l'enseignement secondaire, qui font profession de mépriser souverainement le « bachot », parce que c'est « au dessous d'eux ». Seule la licence ou la préparation à l'Ecole normale est digne de leurs soins... et de leur mérite. Mais, le « bachot » ! Peut-on s'intéresser au « bachot » ?

Selon ces sectateurs du grand art et de la haute littérature, le baccalauréat ne prouverait absolument rien. Le baccalauréat est *extérieur* aux études. Celles-ci ont leur fin en elles-mêmes. Tel est en résumé le sophisme qui, de simple boutade en usage naguère parmi de jeunes normaliens frais émoulus de l'Ecole, a été promu depuis à la dignité de cliché officiel. Le mépris du baccalauréat est le commencement de la sagesse universitaire.

J'avoue que le baccalauréat ne prouve rien en effet pour l'*élite*, ou peu de chose. Pour l'élite, le baccalauréat n'est que l'humble point de départ d'un « curriculum vitae » qui sera tout entier consacré à l'enseignement lui-même, ou d'une brillante carrière de savant, d'écrivain, de poète, d'artiste. Evidemment son baccalauréat et même ses succès au Concours général ne présageaient pas la gloire que Musset, par exemple, devait acquérir. Mais il n'en va pas de même pour le vulgaire.

Digitized by Google

Pour la *masse* le baccalauréat prouve quelque chose, beaucoup de chose ! Pour la Société, il est demeuré la garantie par excellence, la grande preuve de savoir-faire, l'indispensable certificat de capacité. Le public ne cherche pas, ne connaît pas d'autre sanction des études que le baccalauréat. Quand il voit un soi-disant « bon élève » refusé au baccalauréat, il se méfie, ce bon public, et non sans raison. Vous ne sortirez jamais de la tête de nos bourgeois français que si tel jeune homme, qui a « fait ses études » n'est pas bachelier, c'est, non pas qu'il ne l'a pas voulu, mais c'est qu'il ne l'a pas pu.

Et puis, enfin, toutes ces défaites sont à côté de la question. Messieurs, si nous vous donnons nos fils, c'est pour que vous nous en fassiez des bacheliers. Nous ne vous commettons pas auprès d'eux pour autre chose. Vous trahissez donc le mandat que vous tenez de nous en leur faisant faire des exercices de haute voltige au lieu des exercices terre à terre qui les acheminneraient à ce modeste diplôme. Nous vous demandons pour eux une instruction égale et substantielle, et vous n'avez que de la virtuosité à leur offrir. Que le Parlement supprime le baccalauréat, ou bien que l'Université prépare au baccalauréat. Tant que le baccalauréat existe, c'est qu'on le juge nécessaire, et c'est alors le devoir de l'Université d'y préparer ses élèves. En ne le faisant pas, *elle trompe les familles*.

* * *

Idéal administratif de l'enseignement universitaire. — Vos exigences, continue l'Administration, sont excessives. On n'a de droits qu'au prorata de ce que l'on paie. Or, vos rétributions scolaires ne suffisent pas à couvrir les frais des études. La part contributive de l'Etat aux dépenses nécessitées par ses 96.000 élèves d'enseignement secondaire est d'environ 30 millions par an. L'Etat est donc fondé à imposer aux familles les méthodes et les programmes de son choix.

O « Alma mater », c'est encore là une erreur. Puisque nous vous donnons 30 millions, de notre poche, et que vous y ajoutez 30 autres millions *prélevés sur l'impôt*, c'est donc bien nous, contribuables, qui supportons tous les frais du service public

Digitized by Google

que vous dirigez. Nous payons en deux fois, à deux caisses différentes, mais c'est bien nous qui payons. L'Etat faisant des cadeaux aux citoyens, avec l'argent de ces mêmes citoyens, la bonne plaisanterie! Je le répète donc : vous *devez* nous servir exactement l'article que nous vous commandons, et que, tout compte fait, nous vous payons plus cher que nous ne le paierions à l'enseignement libre.

C'est pourtant d'aussi pitoyables raisonnements que l'Etat s'autorise pour se dérober en grande partie aux obligations qu'il contracte envers les familles. C'est sur de tels sophismes qu'il étaie une certaine conception nouvelle de l'enseignement... fort propre à masquer l'énervement de la discipline et la décadence des études. Selon ces empiriques ministériels, l'enseignement public devrait se réduire à être le reflet des préoccupations du moment, des goûts du jour ou des caprices de la mode : langues vivantes, mathématiques, ou plutôt sciences mécaniques (en vue de l'automobile et de l'aéroplane), sports de tout genre, etc. Plus de grec, le moins de latin possible (1), peu de français, force « leçons de choses ». Abolition de tout ce qui « ennuie » les élèves..., et qui souvent leur est le plus profitable. Enfin les doctrines de l'indolent Montaigne accommodées à la sauce moderne.

Les tendances philosophiques et sociales de l'Université. — Au temps où j'ai traversé moi-même l'Université, nous avions des chefs pour nous rappeler éventuellement aux traditions idéalistes et conservatrices qui, en matière d'éducation, avaient fait la grandeur de la France, en entretenant chez nous le feu sacré des glorieuses « humanités ». Aujourd'hui, *ils* ont des

(1) L'hostilité de l'administration contre le latin, laquelle se traduit par une élimination progressive de cette langue, est un fait indéniable. Voici le symptôme le plus récent de cette défaveur. Les professeurs d'humanités s'étant plaints — avec raison — que la part faite au français fût trop petite, le Conseil supérieur de l'Instruction publique accorda une heure de plus de français par semaine dans toutes les divisions.

Mais où la prendre, cette heure supplémentaire? C'est bien simple: en la retranchant au latin. Les professeurs des sections A et B furent donc autorisés par voie de circulaire à *compenser cette addition par une reprise sur les « heures complémentaires » de grec et de latin.* (Journaux du 25 juillet 1909.)

Digitized by Google

chefs pour leur prêcher un bas utilitarisme, si tant est qu'on puisse appeler « chefs » des gens à courte vue qui ne se doutent même pas qu'une société se meurt toujours faute d'idéal. Aussi peut-on dire que l'Université actuelle aide puissamment à la décomposition morale de l'âme française. Les bas instincts réprimés par dix-huit siècles de civilisation chrétienne et par trois siècles de spiritualisme, prennent enfin leur revanche. Nous assistons à un retour offensif du matérialisme païen.

L'athéisme, qui n'était autrefois toléré dans les classes de philosophie universitaire que comme le sont les « horreurs » dans les musées spéciaux, est devenu, ou peu s'en faut, la doctrine officielle, la « norme ». Si « athéisme » est trop fort, mettons un rationalisme mâtiné de socialisme et fondé sur la négation d'un Dieu créateur. Les idées graves et respectueuses sur l'au-delà sont remplacées par des plaisanteries faciles sur les formes religieuses et des bravades sur les dogmes. « Plus de croyance profonde et invincible en Dieu, plus de sentiment mystérieux et effrayé d'un monde inconnu et qui nous attend. Plus de développement intime de la conscience qui se sent elle-même, qui se confond et se trouble parfois dans des recherches sincères, mais qui s'incline et s'apaise toujours sous l'instinct religieux. »

Les doctrines les plus avancées travaillent les agrégés et les docteurs de l'Université, ainsi d'ailleurs que tous les corps de fonctionnaires. On ne croit plus qu'à ce qui fait « arriver ». Aussi bien l'esprit universitaire est-il foncièrement irréligieux.

Entre un Anatole France, qui a mis à la mode parmi les « supérieurs » le nihilisme élégant et l'amoralisme aristocratique, et un Gustave Hervé, qui a versé aux « primaires » le gros vin de l'impiété brutale et agressive, les « secondaires » n'ont pas su conserver longtemps leur « neutralité » intellectuelle et morale.

Ils ont produit Thalamas.

Celui-ci sert de trait d'union entre l'académicien et le prolétaire ; l'insulteur de Jeanne d'Arc relie ensemble les deux extrémités de la chaîne. Thalamas et ses disciples, les Théry, les Odru et consorts, forment le noyau du parti « antimilita-

Digitized by Google

riste » qui s'est proposé de travailler l'enseignement secondaire. Grâce à ces malfaiteurs intellectuels, l'idée de patrie, minée par le pacifisme, sapée par un hypocrite humanitarisme, chancelle de toutes parts. Ouvertement attaquée par les primaires, elle est perfidement attaquée par les mauvais d'entre les secondaires.

Il s'est trouvé récemment un professeur de Troisième d'un lycée de province pour donner à ses élèves le sujet de composition française suivant :

« *Les enseignements d'un vieux vautour.*

« Un vieux vautour, qui a cherché souvent sa pâture sur les « champs de bataille, enseigne à sa jeune nichée, prête à « prendre son vol, comment elle pourra se procurer des régals « de chair humaine. Il explique que les hommes prennent soin « de s'entretuer eux-mêmes pour la commodité des vautours, « et il expose les opinions qui ont cours parmi ses congénères « les plus autorisés sur la nature et les mœurs de ceux qu'il « considère comme leurs bienfaiteurs par excellence. »

Réquisitoire indirect mais violent contre l'*idée de patrie.* Le professeur veut faire dire en somme aux *enfants* que des héros qui courent à la mort pour défendre le patrimoine ou l'honneur national ne sont que de vulgaires brutes ou des fous furieux.

Voilà comme, infectant cette simple jeunesse,

nos « Thalamistes » préparent les voies à un second Sedan, à un second Metz. Laissez-les faire, ces prédicateurs d'antipatriotisme, et les générations nouvelles seront bientôt mûres pour un nouveau démembrement. Le traître Bazaine fut une hideuse exception dans l'armée impériale. Mais, vienne encore une guerre avec l'Allemagne, les Bazaine foisonneront dans l'armée républicaine...

Digitized by Google

***

Conclusion.

Le mal est profond. Mais il n'est pas sans remède. Seulement la France catholique, si peu propre à l'action, saura-t-elle, voudra-t-elle appliquer le remède?

En face de la grande « Abbaye de Thélème » qu'est devenue l'Université, saura-t-elle dresser une FÉDÉRATION SCOLAIRE puissamment organisée et parfaitement hiérarchisée, dont la devise serait de prendre à peu près en tout le contrepied de l'autre ? Là : le relâchement ; ici, la discipline ; là : fais ce que veux ; ici, fais ce que dois ; là : apprends ce qui te plaît ; ici, apprends ce qui t'est utile.

Dans cette Université « libre » les antiques « humanités », si conformes au génie de notre race — et dont les Américains s'emparent maintenant que nous les abandonnons — seraient remises en honneur. Les études latines et grecques que l'Université de la rue de Grenelle laisse tomber graduellement et qu'elle mine sourdement, seraient restaurées et offriraient à l'*atticisme* français, cet objet de la haine des « primaires » et de l'indifférence actuelle des « secondaires », un lieu de refuge. D'autre part, les études grammaticales, à peu près complètement délaissées par l'Université officielle, parce que dans *rudiment* il y a *rude*, et que le mot d'ordre, c'est de ne causer aux écoliers nulle peine, même légère, ces études grammaticales redeviendraient, dans l'Université non officielle, la base de toute culture littéraire. Sur cette base s'appuierait l'étude raisonnée, suivie, scientifique enfin de l'*histoire littéraire* et de la littérature *classique*. En outre, pour la formation des caractères, on oserait invoquer auprès des enfants le *principe d'autorité* et l'impératif catégorique de la Loi morale fondée sur la *croyance en Dieu*.

Le moment serait bon pour risquer cette suprême tentative qui suppose quelques bienfaiteurs généreux, aidés de quelques hommes d'action, « missi dominici » de l'éducation religieuse

Digitized by Google

et nationale. Le moment serait bon, dis-je, parce que, indépendamment de l'hostilité qu'un projet liberticide rencontrerait dans le pays, les finances de la Troisième République ne lui permettront pas avant longtemps de songer à réaliser son cher « monopole scolaire », qui coûterait, rien que pour l'enseignement *secondaire*, plus de cent millions comme frais de premier établissement. Et, cette Université « d'en-face » réussissant, le fantôme du monopole disparaîtrait à jamais de cette patrie du libéralisme, sinon de la liberté, qui s'appelle la France.

Car ce serait une conquête pour la liberté que ces deux Universités, animées chacune de tendances différentes et rivalisant loyalement l'une avec l'autre. Le public y trouverait cet avantage que tous les esprits ne seraient pas coulés nécessairement dans le même moule. Cette variété serait la vie. Cette concurrence stimulerait l'Université officielle, qui, au au jugement des esprits les moins prévenus, s'aveulit. Un gouvernement *vraiment national* devrait même *favoriser* la création d'une telle institution, absolument comme la Banque de France n'a pas empêché que le gouvernement s'intéressât à la fondation d'établissements similaires, tels que le Crédit foncier.

L'œuvre s'édifiera sans doute, à la longue et sous *la pression des circonstances*. Mais, précisément, il vaudrait mieux qu'elle se fondât autrement que sous l'empire de je ne sais quelle nécessité et de je ne sais quelle secousse profonde...

Théodore JORAN.

Digitized by Google

L'IMPROBITE HISTORIQUE

DE

M. ANATOLE FRANCE

dans sa « Vie de Jeanne d'Arc »

Suite (1)

IV

« La première qualité du véritable historien, dit M. Andrew Lang, c'est l'imagination sympathique qui, seule, permet de comprendre l'époque dont il parle, d'en connaître les pensées et les sentiments, et de revivre en quelque sorte la vie des hommes d'autrefois. M. Anatole France manque de ce don essentiel à un degré tout à fait surprenant ».

Il le remplace par l'*ironie*, qui est un terrible « agent de destruction » (2), ou même par un perpétuel « *ricanement* », quoique ce mot de M. Lang paraisse « un peu dur » à M. Funck-Brentano.

Ricanement sur *Dieu*, caricaturé jusqu'au blasphème plaisantin, T. I, p. 135 : « Les habitants d'Orléans craignaient Dieu. En ce temps-là, Dieu se faisait beaucoup

(1) Voir mars.
(2) *Revue des Deux Mondes*, avril 1908.

Digitized by Google

craindre : il était presque aussi terrible qu'au temps des Philistins. Les pauvres pécheurs avaient peur d'être mal reçus, s'ils s'adressaient directement à lui... ; mieux valait, croyaient-ils, prendre un biais et recourir à l'intercession de Notre-Dame et des saints » : comme si, de tout temps, les catholiques d'Orléans et de l'univers n'avaient pas invoqué Notre-Dame et les saints !

Ricanement sur la *Sainte Vierge*, dont M. Anatole France daigne nous apprendre, T. II, p. 24, que « le 15 août, l'Eglise commémore solennellement le jour où la Vierge Marie fut enlevée au ciel en corps et en âme, au *temoignage de saint Grégoire de Tours* ». Voilà saint Grégoire de Tours créant au VII^e^ siècle la tradition de l'Assomption de la Vierge, qui date des apôtres, convaincus du fait par un miracle éclatant.

I, p. 239 : « La Vierge Marie était dans l'Occident chrétien, depuis le XII^e^ siècle, l'objet d'un culte ardent et tendre » : comme si ce culte, contemporain des apôtres, apporté à Chartres, à Paris, à Limoges, au Puy, à Lyon, dans toute la Gaule, dès le I^er^ et le II^e^ siècle, développé partout par les Ambroise, les Augustin, les Hilaire de Poitiers, les Isidore de Séville, les Bède le Vénérable, les saint Pierre Damien, les saint Anselme, et les saint Bernard, pour ne nommer que les plus grands serviteurs de Marie, avait attendu « le XII^e^ siècle » pour fleurir « dans l'Occident chrétien » et donner le nom de Marie à Notre-Dame de Strasbourg, à Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle, à Notre-Dame de Chartres, à Notre-Dame du Port, à Notre-Dame du Puy et à tant d'autres cathédrales et églises.

Voici qui est mieux. T. I, p. 254 : « La Vierge vénérée au Puy, avait été rapportée d'Egypte par saint Louis », et « le prophète Jérémie l'avait taillée de ses mains dans du bois de sycomore, à la ressemblance de la Vierge à naître, qu'il avait vu en esprit ». Et il y a deux références pour confirmer cette absurde imagination d'un homme qui ne croit pas aux prophéties !

Ricanement sur *les anges et les saints*, dont M. France fait défiler devant nous toute une litanie, pour déformer

Digitized by Google

et ridiculiser leur histoire, ou plutôt leur légende, qu'il se pique de connaître par la *Légende dorée* de Jacques de Voragine. — T. II, p. 289: « Jeanne en avait tant vu d'anges et d'archanges, que celui-là (saint Gabriel) ne l'avait pas particulièrement frappée ». Plaisanterie dont on a vu l'insigne fausseté; Jeanne attestait qu'elle « avait reçu réconfort de saint Gabriel et que ses Voix lui avaient dit et affirmé que « c'était bien saint Gabriel ». — Voici maintenant « Madame *sainte Catherine* d'Alexandrie... Plusieurs barons de l'empire la recherchaient en mariage » : des barons d'Empire sous Dioclétien, anachronisme de quatre ou cinq siècles! — Madame *sainte Marguerite*, « peinte *au naturel*, un goupillon à la main, le pied sur la tête du dragon » ; — Mgr *saint Rémi*, dont la légende est défigurée, ainsi que le baptême de Clovis, avec le Saint-Esprit descendu du ciel et tenant en son bec la Sainte Ampoule: « Le bon archevêque de Reims (I, p. 57), aimait tant le *sang royal* de la Sainte Ampoule de Reims, et du sacre des rois très chrétiens » : comme si dans la Sainte Ampoule il y avait du « sang royal » ou tout autre sang ! Le Saint Chrême ne fut jamais du sang, et le sang ne figurait pas au « sacre des rois très chrétiens » ! — Ailleurs, c'est Mgr *saint Euverte* et Mgr *saint Aignan*, patrons des Orléanais, et ridiculisés par la légende suivante. Lors du siège d'Orléans par les Huns d'Attila, « le bienheureux Aignan monta sur le rempart, se mit à genoux, pria, et, ayant prié, cracha sur les ennemis. Cette goutte d'eau fut suivie, par la volonté de Dieu, de toutes les gouttes d'eau suspendues dans le ciel; un orage éclata... La pluie dura trois jours... Dieu délivra la ville par le moyen des Romains et des Français qui défirent les Huns dans une grande bataille... C'est pourquoi en ce grand péril où les mettaient les Anglais, les citoyens d'Orléans attendaient de M. saint Euverte et de M. saint Aignan aide et réconfort ». — I, p. 181. « Les hôtes (de la maison où Jeanne logeait à Chinon) voyaient griller *saint Hareng*, qui souffrait pis que saint Laurent »: atroce calembour.

Digitized by Google

Ailleurs encore, c'est *saint Georges* qui « s'était tourné Anglais... Depuis que Mgr *saint Denys* avait laissé prendre son abbaye par les Anglais, Mgr *saint Michel*, qui gardait si bien la sienne, était en passe de devenir le véritable patron du royaume ». Notez qu'il l'était depuis sept à huit siècles. Mais M. France nous ressert quatre fois son idée saugrenue : I, p. 35 et p. 184 ; II. pp. 54 et 55.

I, p. 40 : « *Saint Dominique*, dit-il, pris d'une fureur sacrée, extermine l'hérésie par le fer et le feu ». Calomnie inepte et odieuse.

Les saints, pour cet ironiste qui se croit aussi spirituel que Voltaire, « sont des êtres tout à fait biscornus et risibles, reflétant en eux la sottise, la couardise, l'égoïsme et la grossièreté de ceux qui les adorent. Voulez-vous gagner leur faveur ? faites leur des présents de toute nature, mais particulièrement de cire vierge... Après cela, comptez sur leur assistance, mais en ayant soin de tout faire exactement comme s'ils ne vous assistaient pas... Ainsi fit en 1424 Jean Ducoudray, natif de Saumur, qui, prisonnier au château de Bellême, se recommanda dévotement à Mme sainte Catherine, puis sauta dehors, étrangla l'homme du guet, escalada le mur d'enceinte, se laissa tomber d'une hauteur de deux lances, et s'en alla librement par les champs. Peut-être ces miracles eussent-ils été moins fréquents, si les Anglais avaient entretenu plus de monde en France. »

Voici, T. II, à propos de l'enfant mort-né de Lagny, ressuscité à la prière de Jeanne, voici une horrible dérision de nos *dogmes* et de nos *sacrements :* « Entré dans le ventre de la mère au moment où elle le conçut, le diable tenait l'âme de l'enfant, qui, faute d'eau, était mort ennemi de son Créateur... ; car saint Augustin a démontré que les petites âmes, comme les grandes, sont damnées par l'effet du péché originel ». — Non, le péché originel, n'est pas un péché mortel, et il ne damne point les petites âmes : les limbes où elles vont ne sont pas l'enfer. — « Il était voué à la mort éternelle. Et dire que, par un peu d'eau, la mort eût été détruite ». — Oui, par la grâce du baptême. Et

Digitized by Google

alors défilent sous nos yeux les histoires grotesques de « résurrections d'enfants morts sans baptême, fréquentes à cette époque », tout cela pour ridiculiser « les contes » que l'on faisait à Lagny de la résurrection par la Pucelle de l'enfant mort-né depuis trois jours : « Les commères de Lagny avaient sans doute allongé les heures pendant lesquelles il était resté inerte, comme ces bonnes femmes qui, d'un œuf pondu par le mari de l'une d'elles, en firent cent avant la fin du jour ». II, p. 156.

Cette raillerie est d'autant plus déplaisante que M. France se pique d'avoir lu dans les âmes « du xv^e^ siècle, si profondément chrétiennes ». Il en est aussi éloigné que possible.

« Ce qui est le plus inquiétant, dit M. René Doumic, c'est que l'auteur ne quitte pas toujours ce ton de raillerie, quand il s'agit de l'histoire elle-même de Jeanne. » « Monseigneur saint Michel archange n'avait pas fait une fausse promesse ; Mesdames sainte Catherine et sainte Marguerite vinrent comme il l'avait dit... En les voyant apparaître, la villageoise se signait dévotement et leur faisait une profonde révérence. Et comme elles étaient des dames bien nées, elles lui rendaient son salut. Sans avoir toujours des choses très nouvelles à lui dire, etc. ». — A la prise de Jargeau, Jeanne ayant averti à temps le duc d'Alençon de quitter une place où le sire de Lude fut tué aussitôt après : « Le duc d'Alençon admira cette prophétie. Sans doute, la Pucelle était venue pour le sauver, et elle n'était pas venue pour sauver le sire de Lude ». Et l'auteur de ces gaudrioles, en un sujet si sérieux, se vante, I, p. 81, de « ne pas paraître dans les choses qu'*il* raconte », de ne pas « se jeter dans la bataille ».

Il s'y jette avec des sarcasmes qui ne sont pas même spirituels, contre l'*Église*, le *Pape*, les *évêques*, les *moines* et les *clercs* ou les curés, si bien que M. Luchaire et M. Funck-Brentano l'ont plaisanté sur sa marotte. « Si Jeanne d'Arc avait ses visions..., dit ce dernier, M. Anatole France, lui aussi, a ses visions, des visions incessantes comme celles de son héroïne : il voit partout des « curés ».

Digitized by Google

Tel Villemain, atteint de folie, en 1844, voyait un jésuite à cheval sur son nez. — Jeanne entend ses « Voix », saint Michel, sainte Catherine, sainte Marguerite, qui lui disent : « Va, fille de Dieu ; va, fille au grand cœur, va bouter dehors les Anglais. » Illusion ; c'est « un homme d'Église », un curé, inconnu sans doute, mais un curé qui l'envoie en France. T. I, pp. 52-54.

Jeanne révèle au roi Charles VII un « secret enclos en son cœur ». Les curés ! « La première pensée qui devait venir à son esprit (au roi), c'est que les *clercs* avaient endoctriné la jeune fille. » T. I, pp. 197-99.

Pourtant, Jeanne « ne révéla jamais rien de ses visions à son curé », T. I, p. 50. Mais elle « fut grandement répréhensible (en cela) selon de bons docteurs ». Ne fallait-il pas pour la joie de M. France qu'il pût accuser un curé ? Ah ! Ils en faisaient bien d'autres, et M. France nous apprend l'anecdote saugrenue d'une jeune fille de Reims, qui éprouva qu'on peut pécher gravement contre l'Église en refusant de forniquer avec un clerc, qui la fit brûler (T. I, pp. 241-242).

T. I, p. 177. « Parmi les clercs, il se trouvait, dit-on, beaucoup d'épicuriens qui ne croyaient pas en Dieu. » M. France en est sûr. Pensez donc, M. Bergeret, à Paris, le lui a conté. Il lui a parlé encore de cette pauvre *Eglise* catholique, dans laquelle, « par malheur, l'idée de la sainteté s'est beaucoup affadie depuis le Concile de Trente...; les historiens orthodoxes sont peu disposés à rechercher les variations de l'Eglise catholique à travers les âges. Aussi nous la rendent-ils *béate et moderne.* » Parlez-nous de M. France pour nous la rendre « antique », et non pas « béate », mais « païenne », épicurienne (1).

Il nous parle aussi « de l'ambition et de la rapacité de l'*évêque de Rome* » T. I, p. 437 ; de « tous ces encriers d'Eglise », les greffiers, T. I, p. 448 ; de « l'humble *frère*

(1) Quelle idée abracadabrante de mettre les complies à 9 heures du soir. I, p. 50 : « Et quand, *à 9 heures du soir*, Perrin, le drapier, marguillier de la paroisse, manquait à sonner les complies, elle le reprenait de sa négligence. »

Digitized by Google

prêcheur, qui n'était plus comme au temps de saint Dominique, *chien carnassier du Seigneur*, mais *chien de l'évêque*, t. I, p. 254; de ces autres *moines* ou moinillons assesseurs au procès de Rouen, T. II, p. 252, qui étaient furieux que Jeanne d'Arc montrât ses cheveux bruns taillés sur l'oreille : « C était peut-être les premiers cheveux de femme que voyait tel de ces jeunes religieux, tel de ces jeunes maîtres » A la page suivante, 253, *ils « avaient fait brûler chacun dix, vingt, cinquante sorcières*, qui toutes avaient confessé leur crime. » Ils les avaient donc vues, elles et leurs cheveux, qui n'étaient pas coupés comme ceux de Jeanne.

Moines et clercs traitaient les *femmes* en êtres inférieurs, I, p. 5 : « Les formules d'exorcismes, que le prêtre récite à la cérémonie du baptême, étaient à cette époque, dans ces contrées, beaucoup plus longues, dit-on, pour les filles que pour les garçons... Cet usage (est) un des nombreux indices de l'invincible défiance qu'inspira toujours à l'Église la nature féminine. » — Qu'on dise après cela que M. France n'est pas liturgiste, canoniste et théologien ! Dieu sait pourtant comme il les traite, les *théologiens*, ses confrères inattendus.

II, p. 298 : « Les docteurs en théologie savaient de science certaine que les sorciers sacrifiaient des papillons au diable. Cent ans en ça, le tribunal de la Sacrée Inquisition avait condamné, à Pamiers, le carme Pierre Recordi, coupable d'avoir célébré un semblable sacrifice. Il avait tué le papillon et le diable avait annoncé sa présence par un souffle d'air. » « Il se peut que les juges fissent à la Pucelle un grief de ce genre. »

Lisez encore, I, pp. 218-219 : « La *théologie*, inflexible et subtile, dominait toute connaissance humaine et obtenait du bras séculier qu'il fît suivre d'effets les opinions émises par elle ; dès qu'une pauvre fille ignorante donnait à croire qu'elle voyait Dieu, la Vierge, les anges et les saints, il fallait qu'elle allât, dans un grand concours de docteurs, de miracles en miracles, à une mort bien odorante et à la béatification, ou, d'hérésies en hérésies, aux

Digitized by Google

prisons ecclésiastiques et au bûcher des sorcières. Et comme les sacrés inquisiteurs étaient persuadés que le diable entre facilement dans les femmes, etc. » — Tout cela est ridiculement grotesque à propos du tribunal qui jugea Jeanne à Poitiers et qui n'était ni un tribunal « d'inquisiteurs », ni un fabricant de « bûchers de sorcières ». Il ne trouva en Jeanne d'Arc « rien que bien, humilité, virginité, dévotion, honnêteté, simplesse. »

Savez-vous ce que les docteurs, canonistes, théologiens et juristes, du procès de réhabilitation, se proposèrent dans « leurs piles énormes de mémoires » ? De montrer, II, pp. 449-450, que « Jeanne » *était tout ignare, ne comprenant rien, s'imaginant que les clercs qui l'interrogeaient composaient à eux seuls l'Église militante, enfin à peu près idiote.* « La Pucelle « une puce », disait en 1431 le seigneur archevêque d'Embrun.

Mais si les théologiens sont si bizarres et les inquisiteurs si féroces, pourquoi M. France veut-il leur faire concurrence et nous dire — à propos des paroles de Jeanne : « Je crois fermement ce que mes « Voix » m'ont dit, que je serai sauvée, aussi fermement que si j'y fusse déjà — que c'était « une erreur dans la foi » : comme si « la foi » était définie par le libre penseur sectaire Anatole France ! (T. II, p. 366).

II, pp. 342, 343, 344. M. Anatole France se demande pourquoi les clercs de France, les universitaires chassés de Paris, les avocats et conseillers au Parlement exilé, Frère Pasquerel, Frère Richard, l'archevêque de Reims, l'archevêque d'Embrun, les prêtres et les religieux du royaume ne demandaient pas, d'un cri unanime, l'appel au Saint-Père. « Que penser de ces clers de France qui reniaient la Fille de Dieu, à la veille de sa Passion ? » — Ces « clercs de France » ignoraient tout, et du procès et de la passion de Jeanne. Il n'y avait alors ni reportage, ni journaux, ni télégraphe. On savait seulement Jeanne prisonnière, et les « clercs de France » reniaient si peu la Fille de Dieu, qu'ils récitaient pour elle à la messe trois oraisons, conservées dans un Évangéliaire du xv^e^ siècle qu'on a découvert na-

Digitized by Google

guère à Grenoble et que cite M. France lui-même, qui, décidément, n'a pas « l'excellente mémoire » de Jeanne d'Arc.

Parlez-lui plutôt des *Fées* : c'est son affaire ; il leur consacre huit grandes pages au début de sa *Vie de Jeanne d'Arc*, pp. 11-18. Il conte l'histoire de ces « déesses vénérées et redoutées à l'égal des Parques », invitées aux baptêmes, faisant des dons aux nouveau-nés, apparaissant à « l'Arbre-des-Dames » à Domrémy. — Il est aussi fort sur les *sorciers* et les *sorcières*, sur leurs maléfices et leurs supplices, t. II, p. 436 : « Pour le commun des sorciers, pour la foule de ces femelles ou muliercules, comme disait un inquisiteur qui en avait fait brûler beaucoup, les juges se contentaient de trois ou quatre avocats d'Eglise et d'autant de chanoines. »

M. Anatole France est aussi d'une force colossale en *astrologie*, et il conte par le menu les prédictions des astrologues, pour les ridiculiser ainsi que les véritables prophéties de Jeanne. Ainsi, t. I, p. 290, le vieil astrologue normand Pierre, familier de Charles VII, « passa, peu de temps après, pour avoir lu dans le ciel que la bergère de la Meuse était destinée à chasser les Anglais ». — M. France connaît « la fable de la Licorne et de la Pucelle, t. I, pp. 241-242, et surtout les faits et gestes » du *diable*, comme si celui-ci les lui avait confiés. Ainsi, t. I, p. 244, pourquoi Jeanne d'Arc fut-elle visitée à Poitiers ? Parce qu'on croyait « que le diable prenait la virginité des jeunes filles qui se donnaient à lui » et qu'une vierge ne pouvait lui appartenir.

Pages 201-207, le ridicule est jeté sur les prophéties de Merlin, parce que « Merlin est né d'une femme par les œuvres du diable. » Ne riez pas ; M. France est assez ami du diable pour savoir à quoi s'en tenir.

Toutes ces légendes saugrenues, débitées d'un ton « narquois, malveillant et même grincheux », dit M. Lang, n'ont qu'un but avoué : mettre sur le même pied d'absurdité grotesque les fantaisies de l'imagination déformatrice de M. France et l'histoire merveilleuse de Jeanne

Digitized by Google

d'Arc, qu'il appelle « une légende formée dès la première heure », amplifiée après le supplice de l'héroïne et surtout après sa réhabilitation en 1456. — Son cas, d'ailleurs, n'est ni « unique » ni « isolé », comme nous nous plaisons à le dire. « Elle n'était pas la première à *prétendre* qu'elle avait des révélations sur le fait de la guerre : on en avait eu avant elle ; on en eut après elle. Aux côtés même de la Pucelle se trouvaient plusieurs saintes femmes qui menaient, ainsi que Jeanne, une vie singulière et communiquaient avec l'Eglise triomphante. La Pierronne voyait Dieu long vêtu d'une robe blanche avec une nuque vermeille. Catherine de la Rochelle voyait une dame blanche habillée de drap d'or. Ces saintes femmes formaient, suivant l'expression plaisante de M. France, un « béguinage volant » que Frère Richard gouvernait à son gré, essayant de les faire vivre en bonne intelligence et n'y réussissant pas toujours, car il y avait des jalousies, des rivalités. Et M. France s'en égaie. Et la figure de Jeanne est comme ternie par la médiocrité de ce vulgaire entourage. L'ironie est un admirable agent de destruction, continue M. René Doumic. Elle fait à l'intérieur son travail de mine : où elle est entrée, rien ne semble changé, rien ne trahit son œuvre lente et sourde ; mais on s'aperçoit soudain qu'il ne reste plus rien (1). » (*Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1908, p. 932.)

(1) M. Germain Lefèvre-Pontalis, dans un très bel article de la *Revue hebdomadaire*, 17 avril 1908, *Jeanne d'Arc et ses contemporains*, se demande « ce que penserent de son entreprise, de son rôle et de sa personne, ceux-là même qui la virent paraître, agir et succomber, ceux qui partagèrent son élan, qui affrontèrent, en soldats et en braves, la terreur mystérieuse qui précédait ses pas, qui suivirent de loin, étrangers ou sans part directe au débat, la lutte engagée sur la terre française. » Et il montre par une poésie de Christine de Pisan, par deux autres ballades de 1429, par les historiens classés, chroniqueurs, annalistes du parti national, Jean Chartier, Gilles le Bouvier, Jean Gerson, Perceval de Cagny et les auteurs du *Journal du siège d'Orléans* et de la *Chronique de Lorraine*, il montre par les écrivains Anglais et Bourguignons, par les Ecossais, par les Allemands, par les Italiens, surtout Pie II, le clerc de Martin V et la *Chronique de Morosini*, comment « se reflétait, vivante et sentie, l'image immédiate de la Pucelle. Sa légende rayonne très pure au-

Digitized by Google

V

Si du moins M. Anatole France avait su garder les apparences d'une loyauté impartiale. Mais pas du tout: il y a chez lui un *parti pris évident de dénigrer les Français et leur héroïne*, pour grandir les Anglais et les bourreaux scélérats de Rouen.

« Il est plein de tendresse pour les Anglais, dit M. Funck-Brentano... Le régent Bedford, qui les dirigeait, était un « esprit fin, mesuré, gracieux, déployant une activité merveilleuse ». (T. I, p. 452 ; t. II, p. 21). Si les Anglais furent obligés de lever le siège d'Orléans, c'est qu'ils étaient en si petit nombre : « En 1428, ils n'étaient qu'une poignée en France... Ils n'avaient que trois mille hommes autour de la ville » ; alors que Cousinot, témoin oculaire, parle de dix mille assiégeants à la fin de 1428 et que, durant les quatre mois qui suivirent, ce nombre s'accrut plutôt qu'il ne diminua. D'après M. France, « qui ne paraît pas s'être particulièrement distingué jusqu'ici la lance au poing sur un destrier », et qui, pourtant, veut en remontrer aux généraux et aux officiers qui ont parlé de Jeanne d'Arc, quand les Anglais sont battus, ils se retirent « tournés encore fièrement » vers leurs adversaires (T. I, p. 362) ; ou bien « en gardant un bel ordre de marche » (p. 369) : ce qui ne les empêche pas d'abandonner aux Orléanais malades, prisonniers, armes, bombardes, vivres et canons. Qu'eût-ce été sans « le bel ordre de marche » dont on nous parle ?

D'ailleurs, les Anglais, même vaincus, sont tous illuminés « de la gloire de la vieille Angleterre » (II, pp. 200-

tour de son triomphe et de sa passion... Les sentiments que Jeanne d'Arc vint provoquer au printemps de l'année 1429 ont recomposé un pays et un peuple. Quelques esprits peuvent en concevoir du déplaisir ou de l'ennui. Mais tant que dureront sur la terre certaines façons d'agir et de penser, tous les défenseurs de l'intelligence et de la raison, devront la remercier de son œuvre, connaître le prix de sa mort et se ranger de son parti. »

Digitized by Google

201). Témoin, dit ironiquement M. Funck-Brentano, ce sire Aimond (de Macy), qui, « n'ayant que trente ans, trouvait Jeanne fort agréable (au château de Beaurevoir) », et dont Jeanne repoussa les sollicitations. « Voilà un gaillard qui devait aimer « la vieille Angleterre » de tout son cœur et de toute sa force. » — Témoin, Bedford lui-même, qui, pendant que la duchesse de Bedford, lady Anna Brown et une autre matrone procédaient à l'examen de la virginité de Jeanne, « regardait par un trou du plancher, de la pièce où il était caché ». Il paraît, dit M. France, que ce point « intéressant » passionnait la vieille Angleterre, que le régent (Bedford), aimait de tout son cœur et de toute sa force ». T. II, p. 247.

Les Anglais, d'ailleurs, étaient si aimables, « ils cultivaient si bien les terres en les ravageant, que l'Aquitaine, d'après notre auteur, était « *profondément anglaise* ». — « Ce seul mot, au dire de M. Funck-Brentano, suffirait à montrer que (M. Anatole France) n'a pas étudié les conditions sociales qui ont été la cause de la guerre de Cent ans, qui l'ont faite toute entière. L'Aquitaine n'était pas « profondément anglaise ». Elle était divisée en deux partis : d'un côté... les riches hommes,.. la haute noblesse et sa clientèle dans les campagnes..., le patriciat et ses clients dans les villes, c'était le « parti français » ; de là, d'ailleurs, le nom d'*Armagnacs* emprunté à la grande famille qui, en Aquitaine, avait pris la tête du mouvement. Le parti « du commun », petite noblesse et artisans, constituaient le « parti anglais »... Jeanne d'Arc, en laquelle le peuple de France sentait vibrer son âme, ramenait « le commun » au roi français... « Le commun peuple, dit très bien M. France, ne connaissait qu'elle. » Les communes dont elle était si chèrement aimée, le dévouement et l'amour de la France populaire, voilà la couronne merveilleuse que Jeanne mit sur la tête de son roi, au sacre de Reims, et ce fut là sa grande victoire. De ce jour, les Anglais ne pouvaient plus qu'être battus... C'est ainsi que, l'ignorance des idées du temps, fait tomber le brillant écrivain dans des erreurs fondamentales. »

Digitized by Google

Quant à « l'assassinat judiciaire », décidé, commis par les Anglais, ils n'en sont pas responsables, d'après M. Anatole France. « C'était, dit-il, un procès d'Eglise », T. II, p. 442, et l'Eglise « qui a condamné Jeanne vivante, durant la puissance anglaise », T. I, p. xx, a toute la responsabilité de la mort de l'héroïne, avec les Français qui ont laissé faire le procès, alors qu'il dépendait d'eux qu'il eût une autre issue ». T. I, p. LVI.

Ah ! ces Français, comme M. France en parle avec un souverain mépris !... Pour eux, il ne peut être question d'*amour du pays*, de la patrie. « Le mot de *patrie* n'existait pas au temps de la Pucelle ». I, p. 68. — Or, la Pucelle elle-même, dit à Charles VII : « Faites-moi besogner, et *la patrie sera allégée!* » Il y avait dix siècles qu'après Clovis et Dagobert, Charlemagne et saint Louis, on célébrait « France la douce, France la belle, France la libre », et qu'on disait avec notre vieux trouvère :

Des pays est douce France la fleur.

La guerre de Cent ans ne s'explique que par le patriotisme ardent de tout un peuple qui veut rester Français, et lutte pendant un siècle pour ne pas devenir Anglais.

Les deux fidèles compagnons de Jeanne, *Bertrand de Poulengy* et *Jean de Metz*, ne la suivent, dit M. France, que parce qu'ils « avaient toutes raisons de passer jusqu'aux bords de la Loire, où l'on pouvait encore se battre, pour tout gagner ». I, p. 101. — Les seigneurs français qui défendaient Orléans « ne couraient aux champs que pour ramasser quelque butin, car ils ne songeaient guère qu'à cela ». I, p. 157. — S'ils acceptèrent Jeanne comme chef de guerre, c'est « qu'ils étaient envieux les uns des autres ». I, p. LII. — « Les hommes d'armes qui se battent pour la cause du roi de France sont des sots et des coquins (1) ; le connétable de Richemont, le duc d'Alençon sont des lâches et des incapables ; quant à ceux d'entre eux qui ont quelque valeur, comme La Hire et Xain-

(1) Funck-Brentano.

Digitized by Google

trailles, ce sont de vulgaires bandits. On ne trouverait chez aucun d'entre eux la moindre trace de patriotisme; ils ne songent qu'à voler et à piller. Ils seraient désolés que la guerre prît fin. Le chef de la cause française, le duc de Richemont, est « avare, dur, violent, maladroit au delà du possible, bourru, malfaisant, toujours battu et toujours mécontent. D'ailleurs, quand les Français sont battus, c'est toujours une déconfiture terrible et ridicule ». T. I, p. 26.

Il n'y a que deux hommes qui, avec Dunois, trouvent un peu grâce devant M. France, La Trémouille, « le grand usurier de France », et Regnault de Chartres, le chancelier « au cœur très sec ». Pourquoi? Parce qu'ils ont, tous les deux, « contrecarré la Pucelle, avant et après le sacre ». Regnault de Chartres écrivait, au lendemain de la prise de Jeanne, une lettre cruelle, où il l'accusait « de n'avoir que le sort qu'elle méritait; car elle ne voulait croire conseil, mais faisait tout à son plaisir. Si Dieu avait souffert qu'elle fût prise, c'était parce qu'elle s'était « constituée en orgueil et pour ses riches habits, et parce qu'elle n'avait fait que sa volonté ». Malgré cela, M. France, I, p. LII, n'a pas pu découvrir les sourdes intrigues des conseillers du roi et des capitaines pour perdre la sainte, intrigues qui éclatent aux yeux de tous les historiens.

Quant à Charles VII, il faut voir comment il est dépeint par notre historien romancier, qui parle de sa naissance en termes d'une grossièreté impardonnable, I, p. 168 : « Charles VII, né l'onzième des malheureux enfants qu'un malade faisait entre deux accès de folie furieuse à une Bavaroise poulinière ». — I, p. 170: « Dans cette condition misérable, le roi Charles, tout mince, étriqué de corps et d'esprit, fuyant, craintif, défiant, faisait triste figure... ». — « Pieux et modeste pourtant, il menait dans ses châteaux de la Loire une vie inquiète et triste; il était peureux... Il croyait à la divination par les astres... Il gardait près de lui un vieux astrologue normand » (I, p. 90).

Mais, demande avec raison M. Funck-Brentano, en quel état ce pauvre sire avait-il trouvé la France, et en quel état

Digitized by Google

l'a-t-il laissée ? » Il l'a trouvée aux trois quarts anglaise, et il l'a laissée entièrement française de l'Escaut aux Alpes et aux Pyrénées; et si aujourd'hui nous acclamerions celui qui nous rendrait l'Alsace-Lorraine, comment ne pas admirer celui qui nous a rendu, non pas seulement l'Alsace-Lorraine, mais les trois quarts de la France occupée par les Anglais depuis cent ans et plus ? Sans doute, « Charles VII n'a pas tout fait, mais il y a bien été pour quelque chose (1), et c'est pour lui que Jeanne a travaillé, vaincu et souffert : « Je suis venue au *roi de France* de par Dieu, la Bienheureuse Vierge Marie, les benoîts saints et saintes du Paradis. »

Ecoutons, d'ailleurs, ce que disent les témoins oculaires de la vie du « gentil Dauphin » de Jeanne, en 1429-1430.

L'illustre archevêque d'Embrun, Jacques Gelu, écrit à la reine de Sicile, Yolande d'Anjou, que « *le bon sens et la discrétion de Charles VII sont au-dessus de son âge* ». Il avait été roi à 19 ans, et Jacques Gelu, attaché à sa personne, le connaissait intimement. Il ajoute : « A ne point mentir, *il est très richement et abondamment partagé des dons de la nature et du ciel.* » Jacques Gelu écrit aussi que « le roi, dans son dénuement de tout appui humain, dépouillé par la cupidité des siens, montrait très grande patience et très ferme espérance en Dieu. Il avait spécialement compté sur les prières et les aumônes, *allant, dans sa générosité, jusqu'à vendre ses joyaux et le reste de sa fortune d'autrefois*, pour faire la charité ».

Le religieux de Dumferling, en Ecosse, qui avait suivi Charles VII partout, raconte que, dénué de tout, ce prince disait d'une voix pleine de larmes : « J'ai levé mes yeux vers vous, qui habitez dans les cieux ; j'ai regardé du côté des montagnes, d'où peut me venir le secours ; j'ai crié vers le Seigneur dans le feu de la tribulation ». Il se confessait tous les jours au futur évêque de Castres ; il recevait le corps du Christ aux jours de fête ; il entendait cha-

(1) M. Funck-Brentano.

Digitized by Google

que jour dévotement trois messes, genoux en terre ; il ne manquait pas un jour ses heures canoniales. »

Le chroniqueur Jacques Duclerc, si dur pour les dernières années de notre roi, dit qu'avant 1435 « *iceluy roi Charles menait moult sainte vie* et disait ses heures canoniales ». Tout autant de choses incompatibles avec l'astrologie par laquelle M. Anatole France ridiculise le roi, pour atteindre par là même Jeanne d'Arc, prédite par les astrologues.

L'*Histoire de Notre-Dame du Puy*, raconte, à l'occasion du jubilé qui vient d'avoir lieu dans cette ville comme en 1429, que l'évêque du Puy, Guillaume de Chalençon, et son chapitre, députèrent un chanoine et un chorier au roi Charles VII pour le supplier d'obtenir de Rome la prolongation de ce Jubilé, parce que, s'il ne durait qu'un seul jour, il était presque impossible qu'il ne périt beaucoup de monde. Le roi en écrivit au Pape et au Cardinal de Saint-Marc, protecteur de France ; et le Vicaire de Jésus-Christ étendit, pour cette fois, le pardon jubilaire jusqu'au dimanche après Pâques. En sorte qu'il n'y eut pas lieu de faire « les presses accoutumées ». On fait remarquer à ce sujet « l'affection profonde et la dévotion toute particulière que Charles VII manifesta toute sa vie pour le sanctuaire de Notre-Dame du Puy... *Jamais*, dit le vieil historien, *souverain n'aima plus ses sujets et n'en fut plus aimé que ce prince.* Il avait été plusieurs fois dans notre ville qui lui fut toujours très attachée. Il fut proclamé roi au château d'Espaly, et la première inauguration du pouvoir suprême qui lui fut faite dans la chapelle du château si voisin de notre ville, n'était pas une époque indifférente pour lui, et devait naturellement le rendre libéral envers ses citoyens. Il connaissait parfaitement notre église, où il avait assisté plusieurs fois aux offices, en habit de chanoine, et il y a apparence qu'on ne lui avait pas laissé ignorer les privilèges dont elle était décorée. On ne contestera pas qu'il n'y fût fort dévoué, puisqu'il nous reste encore des monuments de sa piété envers la Sainte Vierge, par l'hommage qu'il lui

Digitized by Google

fit des étendards enlevés aux Anglais à la bataille de Baugé. »

Charles VII, en 1429, était donc digne en quelque sorte des miracles opérés pour lui.

Quant à sa prétendue *ingratitude* envers Jeanne d'Arc, inventée au XVIIIe siècle, si M. Anatole France ne cite pas les travaux de l'éminent magistrat L'Averdy, et la grande *Histoire de Charles VII*, de M. de Beaucourt, qui ont fait justice de cette calomnie persistante contre un roi qui a fait tout ce qu'il a pu pour Jeanne, il reconnaît, I, p. LIV, que les Anglais, qui ont retenu prisonnier pendant 25 ans le premier prince du sang, Charles d'Orléans, « n'auraient cédé Jeanne à aucun prix et que Charles VII était impuissant à la ravoir par force ». Il affirme aussi, II, p. 223, que Charles VII « manda par ambassade au duc de Bourgogne de ne consentir à aucun prix à la conclusion d'une telle affaire (vendre Jeanne aux Anglais) et qu'autrement les Bourguignons qui étaient aux mains du roi de France, répondraient de la Pucelle » (*Morosini :* III, p. 236)... « Il est certain que sur les bords de la Loire, on suivait très attentivement les négociations et qu'on attendait un joint pour intervenir. D'ailleurs, on pouvait toujours craindre un coup de main heureux des Français. Le capitaine La Hire battait la Normandie, le chevalier Barbazan la Champagne ; le maréchal de Boussac faisait des courses entre la Seine, la Marne et la Somme ».

Tout cela est confirmé par les *Lettres* de l'Université de Paris au duc de Bourgogne et à Jean de Luxembourg, juillet 1430, où il est dit que « Charles VII et tous les Français *mettent tous leurs soins, appliquent tous leurs entendements à délivrer icelle femme par voies exquises* (recherchées) *et, qui pis est, par argent ou rançons.* »

Dans la *Chronique Morosini*, il est raconté que « deux fois le Dauphin de France aurait fait parvenir aux Anglais des menaces qui les auraient empêchés de brûler Jeanne leur prisonnière. Mais à la troisième fois, comme par dépit... ils la firent brûler à Rouen. Le Dauphin en ressentit très amère douleur et se promit d'en tirer terrible ven-

Digitized by Google

geance sur les Anglais et femmes d'Angleterre ». (III, pp. 351-355).

Nous avons une quittance de Dunois à Charles VII, pour une somme de 3.000 livres données au plus fidèle compagnon de Jeanne, 12 mars 1432, en vue d'une expédition sur Louviers et Rouen « contre les Anglais qui lors y étaient assemblés en grande puissance ». L'expédition échoua ; mais l'impuissance de Dunois et de Charles VII n'est pas de l'*ingratitude*.

La Pucelle d'ailleurs s'est magnifiquement chargée de défendre son « gentil sire ».

Le 24 mai 1431, au cimetière de Saint-Ouen, le prédicateur Erard ayant accusé Charles VII d'être « hérétique, schismatique » : « Prédicateur, vous avez mal dit, répliqua vivement la Pucelle ; parlez de moi, ne parlez pas de mon roi ; il est bon chrétien ». Et comme Erard continuait : « *Par ma foi, sire, révérence gardée, je vous ose bien dire et jurer, sur peine de ma vie, que c'est le plus noble chrétien de tous les chrétiens et qui mieux aime la foy et l'Eglise* ».

Le jour même de son martyre la noble enfant s'écriait : « *Qu'on n'accuse point mon roi ; il n'a pas trempé dans ce que j'ai fait ; si j'ai mal fait, il est innocent* ».

Parle-t-on ainsi d'un misérable ingrat, quand on est inspiré comme la Pucelle ?

D'ailleurs, Charles VII, entré à Rouen le 10 novembre 1449, ordonnait, dès le 15 février 1450, la révision du procès de Jeanne d'Arc : « *Sans l'initiative royale*, dit M. de Beaucourt, *sans la persévérante énergie déployée par Charles VII* durant plusieurs années, le but n'aurait pas été atteint. *Sans lui*, le solennel hommage, rendu si nécessaire par les obscurités et les calomnies du procès de Rouen, n'eût pas été rendu par l'Eglise à la Pucelle ; *sans lui*, cette grande et pure figure n'eût pu recevoir l'éclatante lumière de la réhabilitation » : il faut ajouter la gloire incomparable de la béatification, qui n'a pu se faire que grâce aux témoignages recueillis par les soins de Charles VII.

Qu'on ne parle donc plus de l'ingratitude du roi. L'in-

Digitized by Google

gratitude ? la voici. Les fêtes de Jeanne d'Arc qui se célébraient avant 1789, non seulement à Orléans, mais presque dans toute la France, de Carcassonne à Bourges et à Reims, ont été supprimées par la République. Le Premier Consul les rétablit à Orléans par une magnifique lettre en 1803. Avec le sentiment des grandes choses qui le caractérisait, il voulut que, lorsque nos troupes passeraient à Domrémy, il y eût une halte devant la maison de la Pucelle : les tambours battaient au champ, les clairons sonnaient, les officiers saluaient de l'épée, les drapeaux chargés de gloire s'inclinaieut bien bas et « les grenadiers épiques », les vieilles moustaches de la garde présentaient les armes au berceau de la libératrice de la France. C'était superbe et les Prussiens eux-mêmes, en 1814 et en 1870, se sont honorés en se conformant à cet usage séculaire. La République l'a supprimé naguère. Ingratitude des rois!

***

Pour en revenir à M. Anatole France, c'est surtout notre héroïne inspirée, qu'il calomnie et défigure complètement tout le long de ses 1100 pages, perfides et hypocrites.

Ainsi, rien des nombreuses *prophéties* authentiques de Bède le Vénérable et de Marie d'Avignon, qui annonçaient la venue de Jeanne et qui circulaient en France, à Genève, à Bruges, à Florence, comme l'attestèrent les théologiens de Poitiers, Gobert Thibaut, écuyer du roi, le grand avocat Barbin, l'inquisiteur Bréhal et Suffolk lui-même.

Rien des *prodiges* qui accompagnèrent à Domrémy la naissance de Jeanne et que reconnurent « comme vrais », avec d'autres merveilles sur son enfance, les docteurs de Poitiers et même le haineux Chuffart.

Par contre, voici *Jeanne enfant odieusement caricaturée*, I, page 56 : « Jeanne paraissait à tout le monde *étrange et bizarre*... Ses extases faisaient sourire; elle passait pour *un peu folle*. Poursuivie de *railleries*, elle en souffrait ». I, p. 79 : Elle était la *fable* du village. On la montrait au

Digitized by Google

doigt, en disant par moquerie : « Voilà celle qui relèvera la France et le sang royal ». — Allons voir la référence, *Procès*, II, p. 421. Jean Watterin y rapporte simplement avoir entendu dire à Jeanne qu'elle relèverait la France et le sang royal. Pas trace de « moquerie », ni dans ce passage, ni dans les autres allégués, *Procès*, II, pp. 424, 426, 432. Il faut tout le cynisme de M. France pour trouver, dans la déposition des 150 témoins de Domrémy, unanimes à rendre d'éclatants hommages à la droiture, à la piété, à la bonté, à l'amour du travail de la Pucelle, un mot, un seul mot de ce qu'il invente sur « l'*étrange et bizarre* » caractère de Jeanne, « *un peu folle* » et poursuivie de *railleries*, « montrée au doigt comme la *fable* du village ». C'est à peine si Mengette et Colin lui reprochaient quelquefois d'être « trop dévote et trop peu dansante » : un éloge de plus pour les vertus de Jeannette, « si parfaite chrétienne, disait son curé, qu'elle n'avait pas sa pareille dans la paroisse ».

Vous croyez fermement à la mission de Jeanne ; car il serait étrange, inexplicable qu'une bergerette, une paysanne ne sachant « ni chevaucher ni mener la guerre, ce n'était point son fait », ait tout quitté, père et mère adorés, frères, sœur et compagnes tendrement chéries, pour aller s'offrir à son roi comme chef de guerre, délivrer Orléans et faire sacrer Charles VII à Reims. Vous êtes invinciblement forcés de croire à ses « Voix », saint Michel, sainte Catherine, sainte Marguerite, lui disant : « Va, fille de Dieu, va fille au grand cœur, va en France, va bouter dehors les Anglais ». — Pas le moins du monde, d'après M. France. Les « Voix » de Jeanne, c'est la voix d'un clerc, d'un prêtre inconnu qui la dirige et la suggestionne. Vous demandez des preuves, un témoignage de cette supercherie, sur laquelle repose un des faits les plus éclatants de l'histoire. Vous êtes trop exigeants. Les prêtres sont dans la coulisse : on ne les voit pas, on les devine. « Elle était *visiblement* (pourquoi donc ne le voit-on plus ?) endoctrinée par quelqu'un de ces hommes d'Eglise, dont toute trace est à jamais perdue. « On ne se moque pas plus imperti-

Digitized by Google

nemment de l'histoire et de ses lecteurs. On ne pousse pas plus loin le mépris et « l'horreur du sens commun » : il se révolte à chaque assertion truculente de cet ennemi du mystère, qui prétend lui substituer la raison et n'arrive à trouver que la déraison la plus invraisemblable et la plus humiliante.

Notre romancier grivois va jusqu'à éclabousser par de perfides insinuations la virginale réputation de « l'angélique » Pucelle. — M. Anatole France, parlant, I, p. 77, du sommeil merveilleux de Jeanne à Domrémy, la fait cruelle, puisque « Jeanne, dit-il, eût volontiers coupé la tête à Gérardin d'Epinal, qui seul à Domrémy n'était pas du parti du Dauphin ». — Jamais Jeanne n'a fait un pareil « aveu » ; jamais de tels sentiments ne sont entrés dans son cœur.

Il dit encore, I, p. 8 : « Une petite voisine, Hauviette, était sa compagne de tous les jours. Elles avaient plaisir à coucher dans *le même lit* ». — M. Salomon Reinach lui-même affirme que « *tous les jours* et le *lit commun* sont de trop », parce que le témoignage invoqué, *Procès*, II, p. 417, dit seulement qu'Hauviette passa souvent des jours et des nuits en bonne amitié avec Jeanne dans la maison de son père : *in domo patris sui.*

M. France, dit encore : « Sa conduite qui procédait d'une innocence héroïque et singulière fut *mal jugée* ». Ne disait-on pas que son prétendu fiancé, « la voyant vivre en compagnie de mauvaises femmes, avait renoncé à une promise si mal famée ? Propos calomnieux qui ne trouvèrent que trop de créance » I, p. 85. En voulez-vous savoir l'explication ? La voici donnée par M. France, à propos des folles femmes que les gens d'armes menaient en croupe : « Par l'étrangeté de leurs actions, fréquemment les saintes, en leur jeunesse, prêtent à de pareils soupçons. Et Jeanne donnait des signes de sainteté ». Voilà dégradées du même coup et la Pucelle et la sainteté !

Savez-vous comment Jeanne est allée à Vaucouleurs et a reconnu Baudricourt sans l'avoir jamais vu ? Lisez I, pp. 66-67 : Jacques d'Arc, doyen de la commune de

Digitized by Google

Domrémy, ayant été envoyé à Vaucouleurs, en 1427, pour obtenir une réparation de dommages, parla ensuite souvent aux siens de Baudricourt, sire de Vaucouleurs : « Les oreilles de Jeanne étaient rebattues de ce nom. C'est alors que l'archange chevalier, l'éblouissant ami, vint une fois encore lui révéler la *pensée obscure* qui naissait en elle : « Fille de Dieu, lui dit-il, tu iras vers le capitaine de Baudricourt, en la ville de Vaucouleurs, afin qu'il te donne des gens pour te conduire au gentil Dauphin ».

Ce n'est pas plus difficile que cela. Jeunes filles qui m'écoutez, ayez une « pensée obscure » sur l'Alsace-Lorraine, par exemple ; comme toutes les Lyonnaises, vous avez entendu parler souvent de M. le Gouverneur de Lyon, le Baudricourt de notre ville. Eh bien « l'archange chevalier », votre « éblouissant ami », va vous révéler « la pensée obscure qui naît en vous ». « Fille de Dieu, vous dira-t-il, tu iras vers le gouverneur de Lyon, afin qu'il te donne des gens pour te conduire à la conquête de l'Alsace-Lorraine sur Guillaume II et les Allemands ». Si, après cela, vous ne nous rendez pas Metz et Strasbourg, ce ne sera pas faute d'avoir cru à la logique libre-penseuse de M. Anatole France.

« Jeanne arrive à Vaucouleurs, vêtue d'une pauvre robe rouge, *pauperibus vestibus rubeis*. Le traducteur ajoute que cette robe était toute rapiécée, I, p. 71, et plus loin, il représente la jeune fille à cheval, habillée « en galopin d'écurie », I, p. 471. (1)

Comment Baudricourt, qui voulait d'abord « souffleter Jeanne et la renvoyer à son père », a-t-il pu changer au point de lui donner des hommes d'armes ? Il a été conquis, dit l'histoire, par l'annonce que lui fit Jeanne, à 100 lieues du champ de bataille, de la défaite des Harengs, confirmée officiellement quelques jours après. M. France, qui supprime ce miracle d'intuition à distance, fait du changement de Baudricourt un effet sans cause, une absurdité, ou un miracle plus grand que celui dont il ne veut pas entendre parler.

(1) P. Ayroles, *Etudes, loc. cit.*, p. 242-243.

Digitized by Google

Vous êtes persuadés que, si Jeanne d'Arc a pu faire 150 lieues de Veaucouleurs à Chinon, à travers un pays infesté par les Anglais et les brigands, c'est que « Dieu lui a fait le chemin », comme elle le disait magnifiquement, et l'a sauvée d'une périlleuse embuscade. — Pas du tout, au dire de M. France.

P. 117. « Les mauvais garnements qui guettaient (Jeanne), au moment de faire le coup, restèrent tranquilles, on ne sait pour quelle cause et peut-être par crainte de n'être pas les plus forts. » — Etrange crainte, puisque l'escorte de Jeanne n'était que de six hommes ! Et. l'on sait très bien par le témoignage de maître Pierre de Versailles, professeur de sacrée théologie, mort depuis évêque de Meaux, que les gens de l'embuscade dressée contre Jeanne « *avaient* été *dans l'impuissance de se mouvoir du lieu où ils étaient postés* » (*Déposition* de Seguin, doyen de la Faculté de théologie de Poitiers).

Dans M. France, I, pp. 184, 185, 186, 187, l'entrevue de Jeanne et de Charles VII est précédée d'histoires fantaisistes: Guillemette de la Rochelle, reçue par Charles V, Marie de Maillé et la Gasque d'Avignon (Marie Robine), accueillies par Charles VII sans parler de la pauvre prophétesse, Catherine Sauve.

Comment, dès lors, distinguer « des messagères du ciel les fourrières du diable » ? D'autant plus que Jeanne, p. 188, « répétait, mot pour mot, ce qu'autrefois avait dit le vavasseur de Champagne (petit vassal), envoyé au roi Jean le Bon » : comme si ce vavasseur lui avait jamais parlé de « faire lever le siège d'Orléans », qui n'était pas assiégé sous Jean le Bon, et de mener sacrer à Reims un roi sacré depuis longtemps ! Le vavasseur disait simplement à Jean le Bon « de ne pas combattre contre nuls de ses ennemis », p. 189 : c'était précisément le contraire que voulait Jeanne d'Arc, dont on nous a dit, une page plus haut qu'elle « répétait, mot pour mot, ce qu'autrefois avait dit le vavasseur de Champagne ». — Tout le merveilleux de la reconnaissance de Charles VII par Jeanne, qui ne l'avait jamais vu et qui alla droit à lui au milieu de 300 courti-

Digitized by Google

sans, parmi lesquels il se cachait obscurément vêtu, est nié par M. Anatole France, ainsi que les paroles inspirées de la Pucelle à son roi : « Gentil Dauphin, pourquoi refusez-vous de me croire ? Je vous dis que Dieu a pitié de vous, de votre royaume et de votre peuple ; car saint Louis et saint Charlemagne sont à genoux devant luí, faisant prière pour vous. S'il vous plaît, je vous dirai telle chose qui vous donnera à connaître que vous devez me croire et que je suis envoyée de par Dieu. » A l'appui de sa déclaration, elle admit comme témoins le duc d'Alençon, Robert, seigneur de Trèves-en-Anjou, Christophe d'Harcourt, et le confesseur du roi, Gérard Machet, qui fût plus tard évêque de Castres. Elle leur fit jurer d'abord de ne rien révéler ; puis, en leur présence, elle dit à Charles VII « un secret enclos en son cœur », ce dont il fut ébahi ; car il n'y avait personne qui pût le savoir que Dieu et lui. « C'était une prière qu'il avait faite à Dieu, le 1er novembre 1428 : » Si je suis vrai fils descendu de la noble Maison de France et que le royaume doive m'appartenir, qu'il vous plaise de le garder et défendre ; sinon, accordez-moi la grâce d'échapper sans mort et prison et de me sauver en Espagne ou en Ecosse ».

Le roi, ravi de cette révélation, « mit toute sa conduite et ses espérances entre les mains » de Jeanne. Sans cette révélation, que supprime M. France, toute la conduite postérieure de Charles VII est inexplicable.

I. P. 261-62. L'épée de Jeanne fut trouvée, disent les contemporains, à l'endroit qu'elle avait indiqué, sous l'autel de Sainte Catherine de Fierbois, et la rouille en tomba toute seule. — Pas du tout, dit M. Anatole France. « Où *fut-elle* trouvée ? On ne sait. Un contemporain (lequel ? il est introuvable) dit que ce fut dans un coffre avec de vieilles ferrailles. Si elle avait été cachée et enfouie, ce n'était pas très anciennement ; car il suffit de la frotter un peu pour en ôter la rouille. » — Et voilà escamoté un miracle d'intuition à distance, chez Jeanne, et le miracle de la rouille tombant toute seule.

Vous vous figurez avec l'histoire que Jeanne apparut aux

Digitized by Google

Orléanais et aux Anglais comme un chef de guerre inspiré. — Erreur profonde. « Assis sous l'*Orme du Mail*, à cinq siècles de distance, M. France en remontre aux bourgeois, aux hommes de guerre, aux Orléanais et aux Anglais ! » (1) T. I, p. XLI. « En annonçant qu'elle avait révélations de Mgr saint Michel sur le fait de la guerre, elle inspirait aux gens d'armes armagnacs et aux bourgeois d'Orléans autant de confiance que pouvait en communiquer aux mobiles de la Loire, dans l'hiver de 1871, un ingénieur républicain, inventeur d'une poudre sans fumée et d'un canon perfectionné, de sorte que le Bâtard d'Orléans put songer à employer Jeanne aussi naturellement que Gambetta pensa à recourir aux connaissances techniques de M. de Freycinet. » — Etrange rapprochement : comme si M. Anatole France ne savait pas que M. de Freycinet et Gambetta nous ont fait perdre deux provinces et trois milliards, tandis que Jeanne d'Arc, en quatre mois, enlevait aux Anglais les provinces qu'ils avaient mis 15 ans et plus à conquérir.

Vous croyez que la ville d'Orléans, assiégée depuis huit mois en mai 1429, était réduite à la dernière extrémité, et par les assiégeants et par le manque de vivre ; vous le croyez d'autant mieux que M. Anatole France affirme, I, p. 162, que, si Louis de Culant, amiral de France, et le capitaine La Hire quittèrent la ville avec 2000 hommes. « après la bataille des Harengs », 24 février 1429, c'est que, « quand les rats s'en vont..., le navire va couler » ; « c'est aussi, I, p. 164, que les Anglais, creusant des fossés pour aller à couvert d'une bastille à l'autre, les Orléanais voyaient le siège se poursuivre avec une *terrible rigueur*. Agités de doutes et de craintes, brûlés d'inquiétude, sans sommeil, sans repos et n'avançant à rien, ils commençaient à désespérer », si bien qu'ils voulurent livrer leur ville au duc Bourgogne, afin d'échapper aux Anglais ; mais le duc de Bedford ne voulut rien entendre. « Il aurait, disait-il,

(1) P. Ayroles, *loc. cit.*

Digitized by Google

la ville à volonté, et serait bien courroucé d'avoir battu les buissons et qu'un autre eût les oisillons. »

Vous pensez donc avec M. Anatole France, que c'en était fait d'Orléans. — Pas du tout ! Par une pirouette, par une contradiction flagrante du même M. Anatole France, I, p. XLII, « Orléans avait pour se défendre, des murs, des fossés, des canons, des gens d'armes et de l'argent... Il y avait 40.000 hommes emmurés dans Orléans », qui, en 1429, était incapable de les contenir. « Les Anglais n'avaient pas trois mille hommes autour de la ville », alors que le général Canonge, ancien professeur à l'Ecole de guerre, parle de 12 à 15.000, d'après les documents les plus authentiques. Quant aux treize bastilles anglaises, que les contemporains peignent « bâties en pierre à l'instar des forteresses », (1) et qui tout à l'heure étaient « terribles », d'après M. France, I, p. 269, elles « ne valaient rien » ; elles n'étaient que « de gigantesques mannequins, entre lesquels passaient des convois, des compagnies..., des troupeaux de bœufs, de moutons, de porcs. » Qu'a donc fait Jeanne d'Arc ? Rien du tout, comme guerrière : elle a joué le rôle de « porte-bonheur ». Entrée merveilleuse de la Pucelle et du convoi de vivres dans Orléans, le 29 avril; attaque et prise du fort Saint-Loup par Jeanne, s'éveillant en sursaut et courant aux Anglais, le 4 mai; attaque et incendie de la bastille des Augustins encore par Jeanne, le 6 mai; prise d'assaut de la bastille des Tourelles, toujours par Jeanne, « contre l'opinion et volonté de tous les chefs et capitaines », d'après Cousinot, Jean Chartier, Perceval de Cagny, Louis de Coutes, Jean Pasquerel, tous témoins oculaires et affirmant que les capitaines ne vinrent que fort tard secourir Jeanne blessée, tandis que M. Anatole France, par un mensonge flagrant, leur fait traverser la Loire de bon matin : toutes ces victoires dues à l'initiative de la Pucelle sont impitoyablement écartées de son histoire, réduite à néant.

(1) Bazin, *Histoire de Charles VII;* Froissart, *Chronique.* I, siège de Calais, etc.

Digitized by Google

Mais si Jeanne n'a presque rien fait pour la délivrance d'Orléans, comment M. France peut-il nous dire, I, p. 313; « A sa rencontre, se pressaient les bourgeois et les bourgeoises d'Orléans, portant des torches et montrant autant de joie que s'ils eussent vu Dieu lui-même (un ange de Dieu) descendre dans leur ville. Ils avaient souffert de grands maux et craint de n'être point secourus; mais déjà ils se sentaient réconfortés et comme désassiégés par la vertu divine qu'on leur avait dit être en cette pucelle. Ils la regardaient avec un pieux amour. Hommes, femmes, enfants, se précipitaient, s'étouffaient pour la toucher, elle et son cheval blanc, comme on touche les reliques des saints. » I, p. 323. « La foule des hommes et des femmes se jetaient sur son passage et ne pouvait se rassasier de la voir. On s'émerveillait de ce qu'elle pût se tenir à cheval de si noble façon.... et l'on se serait écrié que c'était un vrai saint Georges. » I, p. 366. Après la prise des Tourelles, « pareillement se *trouvaient véritables toutes ses prophéties* — M. France a maintes fois dit qu'il ne pouvait pas y en avoir — quand l'accomplissement dépendait de son courage et de sa bonne volonté. Les capitaines l'accompagnaient, suivis de tous les hommes d'armes et de trait, de tous les bourgeois et des prisonniers qu'on amenait deux à deux. Les cloches de la cité sonnèrent, le clergé et le peuple entonnèrent le *Te Deum*. » Et le lendemain, « les clers, seigneurs, capitaines, procureurs, gens d'armes et bourgeois visitèrent les églises avec grande dévotion, et le peuple cria « *Noël!* » I, p. 370. — Cris insensés, puisque Orléans n'avait pas besoin de secours et que Jeanne n'était pour rien dans sa délivrance. L'enthousiasme des Orléanais pour la Pucelle est un effet sans cause, une absurdité, une folie.

Autre folie, l'obéissance des capitaines et des soldats à Jeanne d'Arc, si elle « n'entendait rien à la guerre », si elle était absolument ignorante de la tactique, de la stratégie, des éléments de l'art militaire? D'où vient alors que Dunois déclara que « les campagnes de la Loire et de la Champagne sont dues à la Pucelle? » (*Procès*, III, 10.

Digitized by Google

D'où vient que les soldats de Jeanne, comme les soldats de Napoléon, qui « grognaient, mais le suivaient toujours », affirmaient sans cesse « qu'ils la suivraient partout où elle voudrait les mener ? »

Autre folie plus grave des généraux et des soldats anglais. Victorieux depuis cent ans, comment ont-ils reculé tout à coup, sans savoir pourquoi, devant cette « vachère, cette ribaude, cette diablesse », comme ils l'appelaient ? Comment lui ont-ils livré la Beauce, la Champagne, l'Ile-de-France presque tout entière ? Ah ! c'est que, comme le disaient Dunois, La Hire, Xaintrailles, qui s'y connaissaient, « Jeanne les étonnait tous, en déployant dans la guerre l'habileté et la prévoyance d'un capitaine exercé par une pratique de vingt ou trente ans », et ils « l'admiraient surtout dans l'emploi de l'artillerie, où elle avait une habileté consommée ».

« Thibault d'Armagnac, sire de Termes, qui avait combattu aux côtés de Jeanne, la proclame « le capitaine le plus habile du monde, qui aurait passé sa vie à apprendre le métier des armes » (*Procès*, III, p. 120). Alain Chartier fait l'éloge enthousiaste de la guerrière : « Elle dirige l'armée, assied le campement, range les hommes pour la bataille et, après avoir fait l'œuvre du général, elle fait celle du soldat... Elle semble descendre du ciel pour soutenir de la tête et des épaules la France croulante ». — « Perceval de Cagny, Cousinot, Jean Chartier, l'avocat Agnan Viole, Pierre Millet et bien d'autres, se font l'écho de l'admiration soulevée par le merveilleux talent militaire de Jeanne d'Arc » (P. Ayroles, *Etudes*, *loc. cit.*, pp. 249, 250).

Jean Chartier, l'historiographe officiel, écrit : « Bien souvent le Bâtard et les autres seigneurs s'abouchaient pour aviser à ce qu'il y avait à faire ; et quelques conclusions qu'ils prissent, quand Jeanne la Pucelle arrivait, elle concluait tout à l'opposé, et tout autre chose à faire, et quasi contre toutes les oppositions des chefs de guerre qui se trouvaient réunis ; de quoi toujours lui en prenait bien ». « Bâtard, Bâtard, disait-elle à Dunois en riant, au nom de

Digitized by Google

Dieu, je te commande qu'aussitôt que tu sauras l'arrivée de Fastalf, tu me le fasses savoir ; car s'il passe sans que je le sache, je te promets que je te ferai ôter la tête ». Peut-on revendiquer plus énergiquement ses droits de chef de guerre ?

Le capitaine Marin, le général Davout, duc d'Auerstædt, ancien gouverneur de Lyon, le général Lemaitre, le général Canonge, et trois autres officiers supérieurs ont dit, dans des livres sur « Jeanne stratégiste et tacticienne », qu'elle avait toutes « les qualités maîtresses nécessaires à un vrai capitaine ». Il faut aussi nous incliner devant le célèbre général russe Dragomirof, écrivant dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1898, que la campagne de Jeanne d'Arc sur la Loire, la délivrance d'Orléans, Jargeau, Meung, Beaugency et Patay, sont aussi admirables que la première campagne du général Bonaparte en Italie, de 1796 à 1797, avec Lodi, Castiglione, Arcole et Rivoli.

Pour M. France, ce n'est là qu'une illusion naïve de militaires, hallucinés sans doute, et il est plaisant de voir ce civil, qui n'a jamais tenu une épée, faire la leçon aux généraux de nos jours et à ceux du xve siècle, dont il affirme impertinemment « qu'ils savaient bien le contraire de ce qu'ils disaient » (1) sur Jeanne guerrière. Elle « n'était pas du tout entendue au fait de guerre » : I, p. 44. « Toujours en prières et en extase, elle n'observait pas l'ennemi, elle ne connaissait pas les chemins, elle ne tenait aucun compte des effectifs engagés, ne se souciait ni de la hauteur des murs, ni de la largeur des fosses » : I, p. 46. — Notez que M. France constate, I, p. 326, que « le lundi 2 mai, Jeanne alla aux champs pour voir les bastilles anglaises », et, T. II, qu'elle fit la même chose à Montépilloy, et sous Paris pendant 11 jours. Mais qu'importe à notre romancier une contradiction de plus ? Il lui plaît d'écrire : « Jeanne n'avait qu'une tactique, c'était d'empêcher les hommes de blasphémer le Seigneur et de mener avec eux des ribaudes. C'était là toute sa science militaire,

(1) T. II, p. 450.

Digitized by Google

hors toutefois qu'elle ne craignait pas le danger ». I, pp. XLVI, XLVII. Elle n'était ni généralissime, ni chef de guerre. — N'est-il pas odieux de voir un Français réduire à rien la part de Jeanne d'Arc dans la prise de Jargeau, la prise de Meung et de Beaugency, et l'éclatante victoire de Patay, alors que ces succès ne furent dus qu'au coup d'œil de la Pucelle et à sa course foudroyante sur Talbot, l'invincible Talbot, vaincu enfin par une bergère qui ne savait ni *A* ni *B*, et restant avec 5.000 hommes sur le champ de bataille de Patay ? M. France, dit M. Funck-Brentano, méconnaît et supprime du coup « le point culminant » de la vie de Jeanne guerrière.

Il rend aussi impossible l'enthousiasme des foules pendant la marche du sacre, où, à Troyes, à Châlons, à Reims, « le peuple en liesse criait : Noël ! Noël ! » sur les pas de Jeanne qui se montrait à lui... Les bonnes femmes lui prenaient les mains et faisaient toucher des anneaux au sien ». C'était de la folie, puisque Jeanne n'avait rien fait et ne faisait rien que retarder la délivrance ». (I, p. XLIX).

Folie encore que les soixante-huit couplets de Christine de Pisan, composés en l'honneur de la Pucelle après le sacre de Charles VII, le 31 juillet : « Enfin le soleil recommence à luire et se lèvent les beaux jours verdoyants. Cet enfant royal longtemps méprisé et offensé, le voici venir portant la couronne et chaussé d'éperons d'or. Crions : Noël ! Charles, septième de ce haut nom, roi des Français, *tu as recouvré ton royaume par le moyen de la Pucelle...*

« Et toi, Pucelle bienheureuse, tant honorée de Dieu, tu as délié la corde qui enserrait la France. Te pourrait-on louer assez ? Pucelle envoyée de Dieu, en qui le Saint-Esprit mit un rayon de sa grâce et qui de lui reçus et gardes abondance de dons, jamais il ne refusa ta requête Qui t'en aura jamais assez de reconnaissance ? »

Et Christine de Pisan compare la Pucelle à Moïse, à Josué, à Esther, à Judith et à Débora.

« Et je sais qu'il fut des preuses (des vaillantes). Mais

Digitized by Google

Jeanne est la non pareille. Dieu a, par elle, opéré maints miracles...

« Par miracle elle fut envoyée... Merlin, la Sibylle et Bède l'avaient vue en esprit. »

Folie que tout cela; car, d'après M. France, rien ne l'explique et c'est un effet sans cause. Décidément, la folie était contagieuse au xv^e^ siècle et frappait à la fois les poètes et les gens du peuple, les Rémois, les Champenois et les Orléanais, les capitaines et les soldats, les Français et les Anglais, tous hypnotisés par une pauvre paysanne, ignorante et sans valeur aucune, qu'ils prenaient pour l'héroïne inspirée d'une incomparable épopée.

(A suivre) Mgr DELMONT.

Digitized by Google

LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST [1]

Suite [2]

III

Les Apparitions de Jésus ressuscité d'après les Evangiles canoniques

Nous avons établi dans la précédente conférence que Jésus était mort, qu'il avait été enseveli avec honneur, qu'au témoignage des anges il était ressuscité et que les femmes galiléennes et les apôtres Pierre et Jean avaient constaté que le tombeau était vide. Ces faits constituent une première preuve de la résurrection de Jésus ; ses apparitions aux femmes galiléennes et à ses apôtres sont la seconde, et même la plus importante. Nous devons donc les étudier dans le détail.

Dans son épître aux Corinthiens saint Paul relate en premier lieu une apparition de Jésus à Pierre, puis aux Douze ; il ne parle pas d'apparitions à Marie-Madeleine et aux femmes de Galilée. Il en omet d'autres encore, ce qui prouve qu'il n'a pas voulu faire un dénombrement de toutes les apparitions de Jésus. Nous verrons plus tard que saint Luc parle aussi d'une apparition à Pierre, mais il ne nous dit pas à quel moment de la journée de la résurrection elle eut lieu ; il semble cependant que ce fut après le retour des femmes auprès des

(1) Cette conférence a été donnée, le 2 février, aux Facultés catholiques.

(2) Voir février et mars.

Digitized by Google

disciples, tout au moins de celles qui avaient annoncé que le tombeau était vide, mais cependant dans la journée, avant le retour des disciples d'Emmaüs.

De l'ensemble des textes, il paraît ressortir que Jésus apparut tout d'abord à Marie-Madeleine. En effet, celle-ci étant revenue au tombeau, y vit deux anges qui lui demandèrent pourquoi elle pleurait : C'est, répondit-elle, parce qu'on a enlevé mon Seigneur, et je ne sais pas où on l'a mis. A ce moment, elle se retourna et vit Jésus, se tenant debout, mais elle ne le reconnut pas tout d'abord. Jésus lui dit : Femme pourquoi pleures-tu? Qui cherches-tu? Croyant que c'était le jardinier, Marie-Madeleine lui répondit : Seigneur, si c'est toi qui l'as emporté, dis-mois où tu l'as placé et je le prendrai. Jésus lui dit : Marie ! Celle-ci s'étant retournée, lui dit en hébreu : Rabbouni, ce qui veut dire Maître. Jésus lui dit : Ne me touche pas, car je ne suis pas encore monté vers mon Père, mais va vers mes frères et dis-leur que je monte vers mon Père et leur Père, vers mon Dieu et leur Dieu. Marie-Madeleine alla annoncer aux disciples qu'elle avait vu le Seigneur et qu'il lui avait dit ces choses.

De son côté, saint Matthieu raconte qu'au moment où les femmes allaient annoncer aux disciples ce qu'elles avaient vu et entendu, Jésus vint à leur rencontre et leur dit : Réjouissez-vous ! Et celles-ci s'approchant lui saisirent les pieds et l'adorèrent. Alors Jésus leur dit : Ne craignez point : allez, annoncez à mes frères qu'ils s'en aillent en Galilée ; là, ils me verront. C'est le même message que celui de l'ange, mais il n'y a pas double emploi, car il est répété par Jésus tout différemment.

Ces deux apparitions de Jésus à Marie Madeleine et aux femmes galiléennes peuvent être distinctes ou identiques. Jésus apparut tout d'abord à Marie-Madeleine, puis il apparut aux femmes galiléennes, auxquelles s'était jointe Marie-Madeleine. Ou bien il apparut en une seule fois à Marie-Madeleine et aux autres femmes. Pendant que Marie était allée avertir les disciples, les femmes étaient entrées dans le tombeau et avaient appris que Jésus était ressuscité. Marie revint et répondit aux anges qu'elle ne savait où on avait placé le corps

Digitized by Google

de Jésus. C'est alors qu'elle vit Jésus, sans le reconnaître. A l'appel de son nom elle se précipita à ses pieds, ainsi que ses compagnes; et, toutes ensemble, elles saisirent les pieds de Jésus, lequel aurait dit, s'adressant à Madeleine : Ne me touche pas et, par ses paroles, aurait rassuré les femmes effrayées, qui ne voulaient rien dire et leur aurait ordonné de porter aux disciples le message de l'ange. Tout s'accorde bien dans cette hypothèse; les divergences ne sont que de présentation. S. Jean aurait relaté une partie de la scène et S. Matthieu une autre.

Saint Matthieu raconte ensuite qu'après cette apparition de Jésus, les femmes étant en route, quelques-uns des gardes du tombeau vinrent à la ville et rapportèrent aux grands prêtres tout ce qui était arrivé. Ceux-ci tinrent conseil avec les anciens et donnèrent beaucoup d'argent aux soldats en leur recommandant de dire que les disciples étaient venus de nuit et qu'ils avaient dérobé le corps pendant qu'ils dormaient. Et ils leur promirent d'apaiser le gouverneur, s'il apprenait cela. Les soldats prirent l'argent et répètèrent ce qu'on leur avait ordonné de dire. Et ce bruit, conclut l'évangéliste, a été répandu parmi les Juifs jusqu'à aujourd'hui.

La conduite des chefs du peuple juif ne peut s'expliquer que par un orgueil poussé jusqu'à la démence. Ils ne veulent pas reconnaître s'être trompés et refusent de regarder Jésus comme le Messie, malgré la preuve évidente qu'ils ont de sa résurrection. Dans leur affolement ils ordonnent aux soldats de déclarer qu'ils ont violé toute discipline militaire et de proférer un mensonge qui ne tient pas debout : Puisqu'ils dormaient, comment savent-ils que les disciples ont dérobé le corps? C'est bien le cas de répéter que la haine est aveugle.

Jésus apparut ensuite à deux disciples. C'est à saint Luc seul que nous en devons le récit. Le même jour, celui, par conséquent, de la résurrection de Jésus, deux disciples allaient à un bourg nommé Emmaüs. En route, ils s'entretenaient de ce qui était arrivé et discutaient. Jésus se joignit à eux, mais ils ne le reconnurent pas. Il leur demanda de quoi ils parlaient et pourquoi ils étaient tristes. Un d'eux, Cléophas s'étonna qu'il ne sût pas ce qui s'était passé à Jérusalem. Jésus de Nazareth, lui dit-il, prophète puissant en œuvres et en pa-

Digitized by Google

roles a été livré par les grands prêtres et nos chefs pour être condamné à mort et il a été crucifié. Nous espérions qu'il était celui qui doit sauver Israël, mais voilà trois jours que ces choses sont arrivées. Cependant, quelques femmes d'entre nous nous ont fort étonnés. Elles sont allées de grand matin au tombeau et n'ont pas trouvé le corps de Jésus ; elles sont revenues disant qu'elles ont vu une apparition d'anges, qui affirment qu'il est vivant. Quelques-uns d'entre nous sont allés au sépulcre et ils ont constaté que tout était bien comme les femmes l'avaient rapporté, mais ils ne l'ont point vu. Jésus alors leur reprocha de n'avoir pas cru les Ecritures, et leur expliqua les prophéties qui annonçaient que le Christ devait souffrir et entrer dans sa gloire. Arrivés à Emmaüs les disciples retinrent de force Jésus à souper. Etant à table avec eux, il prit du pain, le bénit et l'ayant rompu, il le leur donna. A ce geste, les disciples reconnurent Jésus. Et celui-ci leur devint invisible. Ils retournèrent de suite à Jérusalem, où ils trouvèrent assemblés les onze et ceux qui étaient de leur compagnie, qui disaient : Le Seigneur est réellement ressuscité et il est apparu à Simon. Et eux-mêmes racontaient ce qui leur était arrivé en chemin et comment ils l'avaient reconnu à la fraction du pain.

Ce récit de saint Luc confirme ceux des autres évangélistes, mais il prouve en même temps qu'il ne dépend pas de la tradition que ceux-ci reproduisent. D'après lui, les disciples d'Emmaüs ne savent pas que les femmes ont vu Jésus et qu'il leur a parlé, ainsi que le racontent saint Matthieu et saint Jean. On peut supposer, il est vrai, que les femmes revinrent du tombeau par groupes séparés et que l'un de ces groupes arriva le premier annonçant seulement que le tombeau était vide. Saint Jean témoigne de cela. Mais un autre groupe de femmes arriva, après le départ des disciples, racontant qu'elles avaient vu Jésus. On remarquera cependant qu'au retour des disciples d'Emmaüs à Jérusalem il ne leur est pas parlé d'apparitions aux femmes, mais à Pierre. Est-ce que saint Luc, écrivant pour des Grecs et disciple de saint Paul, s'abstient de relater les apparitions à des femmes, parce qu'il tient ces apparitions pour non avenues? C'est possible, car, à Athènes, les hommes libres

Digitized by Google

et majeurs pouvaient seuls témoigner en justice. Cependant, les juges pouvaient appeler des femmes à témoigner. Et maintenant, venons-en à l'apparition de Jésus à ses disciples assemblés.

Cette apparition nous est racontée par saint Luc et par saint Jean. Saint Luc nous rapporte tous les détails, qui établissent que Jésus est ressuscité, et insiste sur ceux qui prouvent que le corps était bien réel et n'était pas un fantôme.

Pendant que les disciples d'Emmaüs racontaient ce qui leur était arrivé, Jésus se présenta au milieu des apôtres assemblés et leur dit : La paix soit avec vous. Saisis d'épouvante et de crainte, les apôtres pensaient voir un esprit. Jésus leur dit : Pourquoi êtes-vous troublés et pourquoi des pensées contradictoires s'élèvent-elles dans vos cœurs? Voyez mes mains et mes pieds, car c'est moi-même. Touchez-moi et regardez-moi, car un esprit n'a pas de la chair et des os, comme vous voyez que j'en ai. Et en disant cela, il leur montra ses mains et ses pieds. Comme dans leur joie ils ne croyaient point encore et qu'ils étaient dans l'étonnement, il leur dit : Avez-vous ici quelque chose à manger? Ils lui présentèrent un morceau de poisson rôti. L'ayant pris, il en mangea en leur présence.

Saint Jean nous raconte la même apparition du Seigneur, en ajoutant quelques détails et en en supprimant d'autres qui trouveront leur place dans une apparition subséquente. Le soir de ce même jour, le premier de la semaine, les portes du lieu où se trouvaient les disciples étant fermées par crainte des Juifs, Jésus vint et, se tenant au milieu, il leur dit : La paix soit avec vous ! Et quand il eut dit cela, il leur montra ses mains et son côté. Les disciples se réjouirent donc à la vue du Seigneur.

Les deux évangélistes rapportent des paroles que Jésus adressa à ses apôtres. D'après saint Luc, il leur expliqua que tout ce qu'avaient écrit les prophètes sur lui devait être accompli ; et il leur ouvrit l'entendement pour qu'ils comprissent les Ecritures.

L'évangéliste ajoute ici des paroles du Seigneur qui ont été prononcées plus tard ainsi que nous le verrons : Le Christ devait souffrir et ressusciter des morts le troisième jour. La

Digitized by Google

repentance et la rémission des péchés devaient être prêchés en son nom à toutes les nations, en commençant par Jérusalem. Or, leur dit-il, vous êtes témoins de ces choses et moi, j'envoie sur vous la promesse du Père ; et vous, demeurez dans cette ville, jusqu'à ce que vous ayez été revêtus de la puissance d'en haut.

Suivant saint Jean, Jésus dit à ses apôtres : La paix soit avec vous ! Comme le Père m'a envoyé, moi aussi, je vous envoie. Et quand il leur eut dit cela, il souffla sur eux et leur dit : Recevez le Saint-Esprit. Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis ; ceux à qui vous les retiendrez ils leur seront retenus.

On remarquera que saint Luc et saint Jean expriment en termes différents des pensées identiques du Seigneur, que chacun d'eux en rapporte qui leur sont particulières, sans qu'elles soient en opposition les unes avec les autres et qu'enfin, répétons-le, S. Luc place ici une parole de Jésus ordonnant à ses apôtres de demeurer à Jésusalem, ordre qui n'a pas été donné à ce moment-là.

Saint Jean nous raconte une autre apparition de Jésus, que lui seul a connue. A l'entrevue que nous venons de rapporter, Thomas n'était pas présent, et il ne voulut pas croire à la résurrection de son Maître sur la seule affirmation de ses compagnons. Huit jours après, les disciples étaient de nouveau dans la maison et Thomas avec eux. Jésus vint, les portes étant fermées, et se tint au milieu d'eux. Il leur dit : La paix soit avec vous, puis il dit à Thomas : Mets ici ton doigt et regarde mes mains ; avance ta main et place-la sur mon côté et ne sois plus incrédule, mais croyant. Thomas répondit : Mon Seigneur et mon Dieu. Parce que tu m'as vu, dit Jésus, tu as cru ; heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru.

Ces apparitions de Jésus, invitant ses disciples à le regarder, leur parlant, se faisant toucher, mangeant, étaient autant de preuves péremptoires, parce que concrètes, de la résurrection du Seigneur, preuves qui devaient convaincre des Grecs, gens pratiques, habitués à n'en croire qu'à leur expérience personnelle.

Mais ces apparitions soulèvent plusieurs questions impor-

Digitized by Google

tantes et assez difficiles à résoudre. Et d'abord, Jésus ordonne à ses apôtres de le toucher ; il veut même que Thomas mette le doigt et la main sur ses plaies. Or, peu auparavant, il avait défendu à Marie-Madeleine de le toucher, car il n'était pas encore monté vers son Père. Remarquons tout d'abord qu'en supposant que nous ne puissions pas donner une raison plausible de ces ordres différents, il y en avait une, cependant, et évidente, puisque ces ordres qui nous paraissent opposés sont rapportés par le même évangéliste. On ne peut pas supposer qu'il s'est contredit à quelques lignes de distance.

En définitive, ce qui doit être expliqué, c'est la parole de Jésus à Marie-Madeleine : Ne me touche pas ; l'ordre de le toucher, donné plus tard, ressort de la situation même ; il était destiné à démontrer qu'il était ressuscité avec le même corps qui avait subi le supplice de la passion et en portait encore les marques. A Madeleine, au contraire, Jésus lui ordonne de ne pas le toucher pour établir, dit-on, leur position respective. C'est comme s'il avait voulu dire : Ne t'attache pas à moi, car je ne suis pas encore monté vers mon Père, ou ne m'adore pas, ce que supposait le geste de Madeleine, se jetant à ses genoux. D'après quelques exégètes, Jésus fait entendre à Marie-Madeleine qu'il n'est pas ressuscité pour se rendre présent aux siens dans les conditions antérieures ; d'après d'autres : Tu n'as pas besoin de me toucher pour t'assurer que je suis un être corporel, je suis toujours le même, n'étant pas encore retourné à mon Père ou bien : Ne perds pas ton temps à embrasser mes genoux, tu en auras l'occasion car je ne suis pas encore remonté à mon Père ; va promptement annoncer la nouvelle à mes frères. Ou bien encore : Laisse-moi, l'heure n'est pas venue de me retenir parmi vous, je ne suis pas encore monté vers mon Père. La diversité de ces explications prouve qu'on ne sait pas encore à quoi s'en tenir sur la signification exacte de cette parole énigmatique.

Mais passons à une autre question plus importante que posent ces apparitions de Jésus à ses disciples. Qu'était, dans la pensée des évangélistes, le corps du Seigneur ressuscité? Jésus se tenait au milieu de ses disciples, il se faisait toucher, il mangeait; son corps était donc bien réel, ce n'était pas un

Digitized by Google

fantôme. C'était le corps dont les pieds et les mains avaient été percés, le flanc blessé, le même corps que celui de Jésus supplicié. Il y avait cependant en lui quelque chose de changé, puisque Marie-Madeleine, les disciples d'Emmaüs, dont, il est vrai, l'évangéliste dit que leurs yeux étaient tenus, l'apôtre Pierre au lac de Tibériade ne le reconnaissent pas immédiatement, puisque même les apôtres le prennent pour un esprit.

De plus, Jésus se présente subitement devant ses disciples, les portes du lieu où ils se trouvaient ayant été fermées par crainte des Juifs ; il disparaît de même. Remarquons cependant que certains exégètes s'appuyant, disent-ils, sur un texte de saint Jérôme ont supposé qu'il n'y avait rien eu de miraculeux dans l'entrée de Jésus dans la salle où se trouvaient ses disciples. Les portes avaient été fermées par crainte des Juifs, mais on peut les avoir ouvertes pour laisser passer le Seigneur. Ce n'est pas impossible, mais l'évangéliste en répétant encore, lors de l'apparition suivante, que les portes étaient fermées a voulu affirmer que cette entrée de Jésus n'était pas naturelle. Il l'insinue d'ailleurs par la forme verbale qu'il emploie ; le participe parfait indique que les portes étaient fermées et qu'elles l'étaient encore, quand Jésus est entré.

Il n'en reste pas moins que le corps de Jésus, tout en ayant conservé les fonctions d'un corps humain, avait cependant été transformé, glorifié. Saint Paul l'enseigne clairement. Pour lui, la résurrection du Christ est le modèle de notre résurrection future. Or, nos corps ressusciteront à l'état pneumatique, c'est-à-dire glorieux. Le corps ressuscité de Jésus était donc un corps glorifié. C'est d'ailleurs l'enseignement de tous les théologiens. Nous aurons à expliquer plus tard, en quelques mots, ce que l'apôtre entendait par un corps glorieux et nous verrons que, pour lui, le corps du Christ était un corps réel et non une vision de l'esprit ; en d'autres termes, qu'il était un corps existant en dehors de l'esprit de celui qui le percevait.

Abordons maintenant les apparitions de Jésus en Galilée. Toutes les apparitions dont nous venons de parler ont eu lieu à Jérusalem ou dans les environs ; les suivantes se passèrent en Galilée.

Les apôtres étaient restés à Jérusalem, tant qu'avaient

Digitized by Google

duré les fêtes de la Pâque et ils virent Jésus dans cette ville encore huit jours après la résurrection. Ils retournèrent ensuite en Galilée, où Jésus leur apparut de nouveau. Une de ces apparitions nous est racontée par saint Matthieu, l'autre par saint Jean. Quelques-unes des apparitions rapportées par saint Paul ont dû avoir lieu en Galilée, ainsi que celles dont parle saint Luc dans les Actes, quand il dit que Jésus donna à ses apôtres plusieurs preuves de sa résurrection, leur apparaissant pendant quarante jours et les entretenant des choses qui regardent le royaume de Dieu.

C'est un de ces entretiens que nous raconte saint Matthieu. Les onze disciples, écrit-il, s'en allèrent en Galilée à la montagne où Jésus leur avait ordonné d'aller, et le voyant ils l'adorèrent, mais quelques-uns doutèrent. Remarquons le soin qu'a eu l'évangéliste de signaler les doutes des assistants, afin de bien marquer qu'il n'y avait eu de leur part ni illusion, ni hallucination et, surtout, qu'ils n'avaient pas été aveuglés par leur désir de voir leur Maître ressusciter. Jésus s'étant approché de ses disciples leur ordonna d'aller instruire toutes les nations et de les baptiser au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. On est étonné d'apprendre que, malgré les précédentes apparitions de Jésus à ses disciples, il y en eût encore qui doutèrent qu'il fût vraiment ressuscité. Mais, bien que saint Matthieu ne parle que de onze disciples, il est très probable qu'ils n'étaient pas seuls. S'il est question d'eux seulement, c'est que saint Matthieu avait ici en vue principalement de rapporter l'ordre de Jésus à ses disciples, qui était la terminaison naturelle de sa carrière terrestre et l'inauguration de la prédication apostolique du royaume de Dieu à travers le monde.

Quant à cette montagne où Jésus avait ordonné à ses disciples d'aller, on ne sait quelle elle est, ni à quel moment Jésus avait donné cet ordre. Quelques-uns y ont vu la colline située près de Jérusalem, qui, depuis le XIVe siècle, est appelée Viri Galilaei, Hommes de Galilée, et actuellement encore par les Arabes : Galilée, mais il est impossible d'accepter cette identification parce qu'elle est contraire à la façon de parler habituelle des évangiles.

Digitized by Google

Le IVe évangile nous raconte aussi une apparition de Jésus en Galilée. Simon Pierre et six de ses compagnons étaient allés pêcher à la mer de Tibériade. Le matin, Jésus se tenait sur le rivage, mais les disciples ne le reconnurent pas. Ce fut le disciple que Jésus aimait qui dit à Pierre : C'est le Seigneur. Jésus donna à manger à ses disciples, puis il eut un long entretien avec Pierre et lui ordonna de faire paître ses agneaux et ses brebis, en d'autres termes, il l'institua le chef de son Eglise. L'évangile ajoute que ce fut là pour la troisième fois que Jésus, ressuscité des morts, se manifesta à ses disciples. Il ne tient pas compte, par conséquent, de l'apparition de Jésus à Marie-Madeleine, qu'il a lui-même racontée, ni des autres apparitions, dont il n'a pas parlé. Il veut dire probablement que c'est la troisième manifestation de Jésus à ses disciples, que lui-même raconte.

Avec saint Luc, dans les Actes des Apôtres, nous retrouvons plus tard les apôtres à Jérusalem. Un jour que Jésus était avec eux car, pendant quarante jours, il leur apparaissait souvent et leur parlait des choses du royaume de Dieu, il leur ordonna de ne pas s'éloigner de Jérusalem, mais d'y attendre la promesse du Père, le Saint-Esprit qui viendra sur eux ; ils seront ses témoins à Jérusalem, dans la Judée, la Samarie et jusqu'à l'extrémité de la terre. Pendant qu'il parlait il fut enlevé au ciel, à la vue de ses disciples et une nuée le déroba à leurs yeux.

Saint Paul relatera quelques autres apparitions de Jésus ; nous en parlerons tout à l'heure quand nous étudierons son témoignage.

Digitized by Google

IV

LA RÉSURRECTION DE JÉSUS D'APRÈS LES ÉVANGILES APOCRYPHES.

Les évangiles apocryphes ne sont pas des témoins de premier ordre en ce qui concerne la vie de Notre-Seigneur. Quelques-uns d'entre eux, cependant, les plus anciens, tels que l'évangile de Pierre, l'évangile des Hébreux, peuvent contribuer d'une certaine façon à nous faire connaître les événements. Ils montrent ce qu'était devenue la tradition primitive, altérée par l'imagination populaire ou subissant l'influence de doctrines particulières. Il sera bon de les consulter pour faire ressortir la différence, qui existe entre un récit authentique tel que celui des évangiles canoniques et le même récit, mais amplifié et déformé dans un évangile comme celui de Pierre. On constatera ainsi ce que devient un fait, quand il tombe dans le domaine populaire.

Nous avons rapporté dans la précédente conférence ce que raconte l'évangile de Pierre sur le tremblement de terre qui suivit la mort de Jésus, sur l'ensevelissement du corps par Joseph d'Arimathie, sur la garde mise au tombeau scellé de sept sceaux, sur la résurrection de Jésus, sur la visite de Marie-Madeleine et des femmes au tombeau, qu'elles trouvent vide, nous ne répéterons pas ces récits, rappelons seulement son récit de la résurrection de Jésus.

« Pendant cette nuit par laquelle commençait le dimanche, tandis que les soldats montaient la garde deux à deux, une grande voix se fit entendre dans le ciel. Et ils virent les cieux ouverts et deux hommes qui en descendaient tout resplendissants de lumière et qui s'approchaient du tombeau. Et cette pierre qui avait été placée sur la porte, ayant roulé d'elle-même, se détourna de côté et le tombeau s'ouvrit et les deux jeunes gens y entrèrent. Ayant donc vu cela, ces soldats éveillèrent le centurion et les anciens car ceux-ci étaient là aussi, montant la garde. Et comme ils racontent ce qu'ils ont

Digitized by Google

vu, ils voient de nouveau sortir du tombeau trois hommes et les deux soutenir l'un et une croix les suivre... Et la tête des deux atteignait le ciel et celle de celui qu'ils conduisaient par la main dépassait les cieux. Et ils entendirent une voix, disant du haut des cieux : As-tu prêché à ceux qui se sont endormis (qui sont morts) ? Et de la croix, on entendit répondre : Oui. Les gardiens se consultaient les uns les autres pour savoir s'il fallait avertir Pilate de tout cela. Et tandis qu'ils délibéraient encore, les cieux paraissent de nouveau ouverts, et un homme en descend et entre dans le tombeau. »

Vient ensuite la visite de Marie-Madeleine et de ses amies au tombeau, que nous avons déjà rapportée, la constatation du tombeau vide, les paroles de l'ange qui annonce que Jésus est ressuscité et le retour des disciples dans leur pays, le dernier jour des azymes. Le fragment que nous avons de cet évangile s'arrête là. Il est probable que dans ce qui suivait il racontait l'apparition de Jésus à Pierre et à ses compagnons près du lac de Tibériade.

Remarquons qu'il y aurait lieu de faire une étude attentive de ce long fragment de l'évangile de Pierre. On pourrait en dégager diverses observations, qui confirmeraient les récits évangéliques sur des points mis en doute ou niés par les rationalistes. Ainsi, nous verrions qu'Hérode dit à Pilate qu'il aurait enseveli le corps de Jésus, quand même personne ne l'aurait demandé, car la loi l'y obligeait. La coutume juive n'était donc pas, comme on l'a dit, de jeter les corps des suppliciés dans un charnier. Le même évangile affirme aussi très nettement que les apôtres, l'âme blessée, pleurant et s'affligeant, se cachèrent à Jérusalem jusqu'à la fin des fêtes de la Pâque et retournèrent chez eux seulement quand elles furent terminées. Ils ne se sont donc pas enfuis en Galilée avant la mort de leur maître, comme on l'a prétendu.

Enfin, s'il est certainement des détails dans ce fragment évangélique, que nous ne pouvons accepter, il en est quelques-uns, qui paraissent historiques et qui proviennent probablement d'une tradition que les évangélistes n'ont pas connue ou qu'ils n'ont pas voulu utiliser. Ils ne sont pas d'ailleurs en désaccord avec nos récits canoniques ; ils les compléteraient

Digitized by Google

plutôt. Citons-en deux seulement : Après que Jésus eut été descendu de la croix, les Juifs et les anciens et les prêtres, ayant compris tout le mal qu'ils s'étaient fait à eux-mêmes, commencèrent à se lamenter et à dire : Malheur sur nos péchés. Le jugement est proche et la fin de Jérusalem. Saint Luc nous avait appris que la foule, qui avait assisté au supplice de Jésus, s'en retournait en se frappant la poitrine, mais il ne nous avait pas parlé du repentir des anciens et des prêtres. Le même évangile atteste que Joseph avant d'ensevelir le corps de Jésus, le lava, détail inconnu, et le transporta dans son propre tombeau appelé le jardin de Joseph, ce que nous savions déjà par saint Matthieu et saint Jean.

De l'Evangile des Hébreux, écrit probablement vers l'an 110-130 après Jésus-Christ, il ne nous reste que de minimes fragments. Dans l'un d'eux, il est raconté que Jésus apparut à Jacques et l'invita à manger, puisque le Fils de l'Homme est ressuscité des morts, car Jacques avait fait le serment de ne pas manger de pain jusqu'à ce que le Fils de l'homme fût ressuscité. Un autre fragment rapporte que Jésus apparut à Pierre et aux apôtres et leur dit : Touchez-moi et voyez que je ne suis pas un esprit sans corps. Et ceux-ci le touchèrent et ils crurent qu'il possédait de la chair et du sang.

Nous pourrions citer encore d'autres écrits apocryphes, le fragment copte d'Akhmîm, l'Ascension d'Isaïe, la Didascalie Syrienne, dans lesquels il est parlé de la résurrection du Seigneur, mais ils ne sont, eux aussi, que des développements légendaires des récits canoniques.

Digitized by Google

***

2° La foi des Apotres a la résurrection du Seigneur.

Tous ces témoignages vont être corroborés par celui que les apôtres rendent unanimement de la résurrection de leur Maître. Il est nécessaire d'exposer ce témoignage en détail, car c'est contre lui que portent actuellement tous leurs efforts les critiques rationalistes. Ils ne le nient pas, mais ils le défigurent au point de lui enlever toute valeur probante.

Jésus-Christ est ressuscité ; les évangiles canoniques sont les témoins authentiques de ce fait ; leurs récits présentent tous les caractères de documents historiques ; ils s'accordent entre eux dans l'ensemble d'abord et, dans une très large mesure, dans les détails. On peut ajouter que s'ils n'ont pas rapporté toutes les circonstances du fait principal, leur narration les suppose ainsi que nous le verrons plus tard. Ils se confirment ainsi les uns les autres. Tels sont les points que nous avons démontrés. Il s'ensuit que déjà les évangiles sont les témoins autorisés de la foi des premiers chrétiens à la résurrection du Seigneur, mais nous avons encore d'autres écrits, les Actes et les épîtres pauliniennes, qui nous ont transmis les témoignages très nets de la foi des apôtres. Le fait bien attesté de cette croyance des apôtres à la résurrection de leur Maître, croyance pour laquelle ils sont morts, est le solide fondement historique de cette résurrection.

***

I. Témoignage des Actes des Apotres.

Constatons d'abord avec l'auteur des Actes, IV, 33, que le témoignage des apôtres portait principalement sur la résurrection du Seigneur Jésus. Quel est ce témoignage?

Dès le jour de la Pentecôte, c'est-à-dire cinquante jours après la résurrection de Jésus, l'apôtre Pierre, prenant la

Digitized by Google

parole au nom de ses compagnons, affirme aux Juifs de Jérusalem et à ceux qui étaient venus de toutes les parties du monde connu, que Jésus est ressuscité. Nous n'avons pas à démontrer l'authenticité de son discours, rapporté par le livre des Actes : le caractère archaïque de son contenu en est une preuve indiscutable. Voici les passages importants.

Hommes israélites, Jésus de Nazareth que vous avez crucifié, Dieu l'a ressuscité, ayant délié les liens de la mort, parce qu'il n'était pas possible qu'il fût retenu par elle. David avait prévu cette résurrection du Christ ; il avait annoncé qu'il ne serait pas abandonné dans le séjour des morts et que sa chair ne verrait pas la corruption. C'est ce Jésus que Dieu a ressuscité ; nous en sommes tous témoins. S'adressant à des Juifs, Pierre démontre que Jésus est ressuscité, parce que les Ecritures l'avaient annoncé, ce qui était pour eux la preuve décisive et même, dans l'espèce, la seule valable, mais il ajoute que lui et ses compagnons sont les témoins de cette résurrection, *Act.* II, 32.

Pierre répète cette affirmation aux Juifs assemblés dans le Portique de Salomon, lequel s'étendait le long du mur oriental du temple : Hommes israélites, vous avez fait mourir le Prince de la vie, que Dieu a ressuscité des morts, ce dont nous sommes témoins. III, 15.

Traduit devant le Sanhédrin, le tribunal de la nation, Pierre affirme qu'il a guéri le boiteux dont il a été parlé précédemment dans le livre des Actes, par le nom de Jésus-Christ qu'eux, les grands prêtres, les anciens et les scribes, ont crucifié et que Dieu a ressuscité des morts, IV, 10. Et il proclame que Jésus est le salut du monde. Il répète son affirmation peu de temps après, devant le Sanhédrin, qui avait défendu aux apôtres de prêcher le nom de Jésus-Christ : Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus que vous avez tué, en le pendant au bois. Celui-là, Dieu l'a élevé à sa droite comme Prince et Sauveur, pour donner à Israël la repentance et le pardon des péchés. Et nous sommes témoins de ces choses, de même que l'Esprit-Saint que Dieu a donné à ceux qui lui obéissent.

S'adressant au centurion Corneille et à sa famille, que, par

Digitized by Google

ordre de Dieu, il vient évangéliser, Pierre parle plus en détail de la résurrection de Jésus : Et nous sommes témoins de toutes les choses que Jésus de Nazareth a faites, lui que les Juifs ont fait mourir. Dieu l'a ressuscité le troisième jour et il a permis qu'il apparût, non à tout le peuple, mais aux témoins choisis d'avance par Dieu, à nous qui avons mangé et bu avec lui, après qu'il a été ressuscité des morts, X, 39-41.

A Antioche de Pisidie, l'apôtre Paul, parlant dans la synagogue juive, répète le message apostolique. Après que les Juifs, dit-il, eurent mis Jésus au tombeau, Dieu a ressuscité celui-ci d'entre les morts et il a apparu pendant plusieurs jours à ceux qui étaient montés avec lui de Galilée à Jérusalem, lesquels sont maintenant des témoins devant le peuple, XIII, 29, 31. Ensuite, parlant surtout à des Juifs, Paul leur prouve par les Ecritures que Jésus devait ressusciter, ib, 34, 37. Il redit cette démonstration aux Juifs de Thessalonique, XVII, 3, aux Athéniens, XVII, 31, au roi Agrippa, XXVI, 23. Son discours paraît être une espèce de discours programme que l'apôtre répétait dans toutes les synagogues où il prêchait la messianité de Jésus.

Dans leurs épîtres, les apôtres ont enseigné encore la résurrection de Jésus-Christ.

Saint Pierre, dans sa 1re épître, en fait la base de notre foi, de notre espérance et de notre salut : Dieu, écrit-il aux chrétiens d'Asie Mineure, nous a régénérés pour une espérance vivante par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts, I, 3. Par Jésus-Christ, vous croyez en Dieu qui l'a ressuscité des morts et lui a donné la gloire, I, 21. L'eau du baptême vous sauve maintenant par la résurrection de Jésus-Christ, III, 21.

***

II. Témoignage de Saint Paul sur la Résurrection.

Le témoignage de saint Paul sur la résurrection du Christ est de la plus haute importance, puisqu'il a été, de tous ceux qui nous ont été rapportés, le premier qui ait été écrit. Toutes

Digitized by Google

les épîtres de l'apôtre s'échelonnent entre les années 50 à 64, et en particulier, la 1re épître aux Corinthiens, qui nous fournira le témoignage décisif sur la résurrection, est peut-être de l'an 52-53, d'après Harnack, ou de l'an 57 au plus tard. De plus, le témoignage de saint Paul doit même être reporté à trois ans plus tôt, puisque l'apôtre dit aux Corinthiens qu'il leur a déjà enseigné ce qu'il leur répète maintenant. Or, l'évangile de saint Marc, probablement le plus ancien des évangiles, a été écrit, croit-on, vers l'an 62-67, ou un peu plus tôt, si l'évangile de saint Luc a été écrit, comme l'insinue Harnack, vers l'an 60. Quelle que soit la date adoptée, il n'en restera pas moins que la 1re épître aux Corinthiens est le plus ancien document qui parle de la résurrection de Jésus-Christ. D'ailleurs, celle-ci était déjà enseignée dans la 1re épître aux Thessaloniciens, écrite quatre ans plus tôt.

Dans la 1re épître aux Corinthiens saint Paul veut prouver aux fidèles de Corinthe la réalité de la résurrection des morts, qui était mise en doute par quelques-uns d'entre eux, imbus des idées philosophiques grecques. Et remarquons qu'on ne mettait pas en doute la survivance des âmes après la mort, ni même l'apparition d'esprits puisque ces idées étaient admises par les Grecs, mais bien la reviviscence de l'être tout entier, corps et âme.

Voici donc le raisonnement de l'apôtre : Nous prêchons que Jésus-Christ est ressuscité ; comment quelques-uns d'entre vous disent-ils qu'il n'y a pas de résurrection des morts? S'il n'y a pas de résurrection des morts le Christ aussi n'est pas ressuscité. Si le Christ n'est pas ressuscité notre prédication est donc vide (sans fondement), vide aussi est votre foi. Et même, nous nous trouvons être de faux témoins à l'égard de Dieu, puisque nous avons rendu témoignage contre Dieu qu'il a ressuscité le Christ, alors qu'il ne l'a pas ressuscité. Si donc le Christ n'est pas ressuscité, votre foi est vaine, vous êtes encore dans vos péchés. I *Cor.* XV, 12-17.

Dans ses autres épîtres, saint Paul affirme à diverses reprises que Jésus-Christ est ressuscité : Nous croyons, dit-il aux Romains, en celui qui a ressuscité d'entre les morts Jésus Notre-Seigneur, lequel a été livré à cause de nos offenses et

Digitized by Google

qui est ressuscité à cause de notre justification, IV, 23, 24. Nous aussi nous croyons, dit-il dans sa IIe épître aux Corinthiens, car nous savons que celui qui a ressuscité le Seigneur Jésus nous ressuscitera aussi avec Jésus, IV, 14.

Nous pourrions citer encore d'autres passages des épîtres, car la mort et la résurrection de Jésus-Christ sont à la base même de la théologie de saint Paul. Il suffira pour prouver cela de citer le texte suivant : Ne savez-vous pas, dit-il aux Romains, que nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, nous avons été baptisés en sa mort? Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême dans la mort, afin que, comme le Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, de même nous aussi, nous marchions dans une foi nouvelle, VI, 3, 4.

Il est donc certain que saint Paul croyait que Jésus-Christ était ressuscité. Sur quoi appuyait-il sa croyance? Sur la tradition qui lui avait été communiquée de cette résurrection et sur sa propre expérience. En effet, il introduit son témoignage par ces paroles : « Je vous ai transmis avant toutes choses ce que j'avais aussi reçu. » Et il n'a pas reçu cet enseignement du Seigneur lui-même, car il l'aurait dit, comme il l'a fait ailleurs. C'est donc qu'il l'a reçu de tradition humaine et la forme même de son témoignage prouve qu'il reproduit un texte déjà fixé, dans la forme parallélique usuelle chez les Hébreux. « Je vous fais connaître, frères, l'Evangile, que je vous ai prêché, et que vous avez reçu... Car je vous ai transmis, avant toutes choses ce que j'avais aussi reçu :

Que le Christ est mort pour nos péchés, suivant les Ecritures,

Et qu'il a été enseveli,

Et qu'il est ressuscité le troisième jour suivant les Ecritures,

Et qu'il a été vu de Céphas et ensuite des Douze.

Puis saint Paul abandonnant cette tournure incidente de la phrase qui indiquait une citation, passe à la forme directe :

Ensuite, il a été vu de plus de cinq cents frères en une seule fois ; ensuite, il a été vu de Jacques et ensuite de tous les apôtres. Et après tous, il a été vu de moi, comme de l'avorton, car moi je suis le dernier des apôtres I *Cor.* XV, 1-8.

Digitized by Google

Cette divergence de forme s'explique par ce fait que saint Paul reproduit dans les quatre premières formules un symbole en usage chez les premiers chrétiens et que, dans les suivantes, il rapporte ce qu'il savait par ailleurs. La preuve qu'il cite une formule déjà fixée est encore établie par cette constatation que l'apôtre emploie dans les quatre premières propositions des expressions qui lui sont étrangères. L'expression : κατὰ τὰς γραφάς, suivant les Ecritures, ne reparaît dans aucune de ses épîtres ; il exprime la même pensée en d'autres termes : l'Ecriture dit ; il a été annoncé dans les saintes Ecritures. On retrouve cette expression seulement dans l'épître de saint Jacques, II, 8, κατὰ τὴν γραφήν, ce qui en indiquerait l'origine hiérosolymitaine. Rappelons que saint Pierre avait prouvé que Jésus devait ressusciter d'après les Ecritures. En outre, il est dit, dans la quatrième proposition, que le Christ a été vu des Douze. Jamais saint Paul n'a employé cette expression, les Douze. Quand il parle des apôtres, il dit toujours οἱ ἀπόστολοι, les apôtres. Cette expression est exclusivement évangélique, ce qui nous reporte encore à la tradition de Jérusalem. Nous avons donc dans ces paroles de saint Paul la reproduction du symbole apostolique sur la résurrection de Jésus-Christ, symbole qui enseignait la mort de Jésus-Christ pour nos péchés, son ensevelissement, sa résurrection le troisième jour, son apparition à Pierre et aux Douze.

Plusieurs questions se posent à propos du témoignage de saint Paul sur la résurrection du Christ. La première, et la plus importante de toutes, est celle de savoir quel sens l'apôtre donne au terme ὤφθη, il a été vu, et par conséquent, quelle a été la nature de l'objet des apparitions qu'il relate. Désigne-t-il par ce mot une apparition d'un personnage réel ou une vision d'un personnage non réel ? En d'autres termes, veut-il dire que les témoins ont vu réellement Jésus-Christ ressuscité ou qu'ils ont eu une vision subjective de Jésus, quelle qu'en soit la cause ? En effet, pour saint Paul, les apparitions à Pierre et aux autres disciples ont été de la même nature que celle qui lui a été accordée, puisqu'il se sert pour lui du même terme que pour les autres. Il faut donc déterminer si saint Paul a cru avoir la perception d'un objet réel.

Digitized by Google

Le verbe grec qu'il emploie, ὤφθη, signifie voir, et la nature de l'objet vu dépend du complément ajouté au verbe et de l'usage qu'en fait ordinairement l'écrivain. Dans le Nouveau Testament ce terme ὁράω est employé pour indiquer que l'objet qui a été vu est réel, tout au moins dans la pensée de l'écrivain. Quand celui-ci l'emploie pour désigner une vision non objective, il en précise le sens. Ainsi, il est dit au livre des Actes : Une vision a été vue par Paul pendant la nuit.

Nous pourrions déjà conclure que l'apôtre a employé ce terme dans son acception ordinaire. Mais nous devons préciser le sens qu'il lui a donné en déterminant l'idée qu'il a eue de l'apparition du Christ, dont il a été favorisé sur le chemin de Damas, car c'est de celle-là qu'il parle. Or, il a toujours cru et affirmé qu'il avait vu réellement le Christ. Voulant établir qu'il était apôtre au même titre que les autres apôtres, qui avaient vécu avec Jésus, il dit encore aux Corinthiens, IX, 1, en se servant du même verbe : Ne suis-je pas apôtre? N'ai-je pas vu Jésus, Notre-Seigneur? Son raisonnement n'aurait eu aucune valeur probante, s'il n'avait pas vu réellement le Christ et cela sur le chemin de Damas, puisque pour lui, c'était la seule vue du Christ qui comptait. Il est très probable d'ailleurs qu'il n'avait pas vu Jésus antérieurement, pendant sa vie terrestre. L'eût-il vu d'ailleurs avant sa mort, il ne pouvait appeler cette connaissance de Jésus en témoignage, puisqu'à cette époque, il était son ennemi acharné.

Saint Paul a eu, il est vrai, des visions, mais il n'affirme pas aux Corinthiens, à qui il en parle, que leur objet a été réel car il n'en sait rien, II Cor. XII, 1-7. Loin de s'en prévaloir pour établir l'authenticité de son apostolat, il aime mieux les passer sous silence ou plutôt ne pas y insister. Il n'en est pas de même de sa vision du Seigneur sur le chemin de Damas ; elle est pour lui la preuve qu'il est véritablement apôtre.

Il est vrai que dans son discours au roi Agrippa, que rapportent les Actes, XXVI, 19, saint Paul, parlant de l'apparition qu'il a eue de Jésus sur le chemin de Damas, dit qu'il a eu une vision céleste. Mais le terme employé ici, ὀπτασία, sert toujours dans saint Luc quand l'objet de la vision est réel ; si, au contraire, il est irréel, il emploie un autre terme, ὅραμα.

Digitized by Google

Paul a voulu seulement dire que l'objet de la vision, Jésus, était dans le ciel, dans l'atmosphère, comme nous dirions maintenant, et non sur la terre. Il vient en effet de raconter au roi qu'en plein midi une lumière, venant des cieux, l'enveloppa lui et ses compagnons et qu'il entendit une voix lui parler.

De plus, l'ensemble du passage où saint Paul parle des apparitions de Jésus indique bien qu'il s'agit ici du corps réel du Christ : Le Christ, dit-il, est mort pour nos péchés; il a été enseveli, il est ressuscité, il a été vu de Céphas, il a été vu de moi après eux tous. Dans toute la suite de sa phrase c'est du même Christ dont parle l'apôtre. Or, le Christ qui lui a apparu, c'est celui qui est mort et a été enseveli, donc le Christ réel.

Enfin, saint Paul appuie, avons-nous dit, sa démonstration de la résurrection future des corps sur la résurrection du Christ qu'il a vu. Or, s'il n'a eu qu'une vision d'un objet irréel, cette apparition spirituelle ne peut prouver la résurrection de corps réels. Son argument ne prouverait rien. Nous devons donc conclure que saint Paul a voulu affirmer qu'il avait vu Jésus-Christ ressuscité corporellement.

Une seconde question se pose à propos du témoignage que nous rapporte saint Paul sur la résurrection du Christ. Il y est dit que le Christ est mort pour nos péchés selon les Ecritures, qu'il a été enseveli et qu'il est ressuscité selon les Ecritures. On en a conclu que la croyance de saint Paul sur la résurrection de Jésus-Christ a été provoquée par les Ecritures. Nous aurons à revenir sur cette observation. Mais si l'on admet, ce qui paraît très probable, que l'apôtre cite ici un symbole de foi, c'est à la croyance des premiers fidèles qu'il faut rapporter cette affirmation ; nous sommes donc conduits à chercher le sens qu'elle a eu chez les chrétiens de Jérusalem. Or, nous avons vu que saint Pierre, ayant à convaincre des Juifs, avait démontré que la résurrection du Christ était conforme aux Ecritures. Cet appel aux Ecritures est un procédé d'argumentation. C'est donc en souvenir de cette démonstration, que le premier symbole de foi a affirmé que le Christ était ressuscité selon les Ecritures.

Digitized by Google

Enfin, nous devons nous demander avec lesquelles des apparitions de Jésus, racontées par les évangiles, peuvent être identifiées celles que relate saint Paul. Les deux premières apparitions, l'une à Pierre et l'autre aux Douze, les seules qui soient mentionnées dans le formulaire de foi, parce que Pierre et les Douze sont les témoins de la foi désignés par Jésus-Christ lui-même, sont évidemment : la première, celle dont parle saint Luc, XXIII, 54, et la seconde celle qui est racontée dans saint Luc, XXIII, 36, dans saint Jean ,XX, 19-25 et dans saint Marc, XVI, 14.

Saint Paul rapporte ensuite un second groupe d'apparitions, qui ont dû avoir lieu quelque temps après celles dont il vient de parler, comme l'indique l'adverbe employé.

Ensuite, il a été vu de plus de cinq cents frères en une fois, et, pour attester la valeur de ce témoignage, l'apôtre ajoute que plusieurs d'entre eux sont encore vivants. Cette apparition eut lieu certainement en Galilée, car il n'y avait pas, quelques jours après la résurrection, cinq cents disciples du Christ à Jérusalem. Faut-il identifier cette apparition avec celle que relate saint Matthieu, XXVIII, 16-20? C'est possible, bien que l'évangéliste ne mentionne comme présents que les apôtres. Nous avons déjà dit qu'il devait y avoir d'autres témoins de cette apparition.

L'apparition à saint Jacques est rapportée par saint Paul seul et par l'Evangile selon les Hébreux. Le témoignage de cet écrit apocryphe est l'écho d'une tradition ancienne, mais a peu de valeur historique pour les détails qu'il contient.

Ensuite, Jésus a été vu, dit saint Paul, de tous les apôtres. Qu'étaient les apôtres dont il parle ici? Etait-ce les Douze, ou bien tous ceux que le Nouveau Testament range sous le titre général d'apôtres, tels que Barnabé, Andronicus, Junias et d'autres encore? C'est probable, car l'apôtre avait dit précédemment que Jésus avait apparu aux Onze, à plus de cinq cents frères, puis à Jacques, enfin à tous les apôtres. Il fait donc une distinction entre les Onze, qui sont les apôtres par excellence, et tous les apôtres qui sont les prédicateurs de l'Evangile, dont il parle dans ses épîtres. Cette apparition peut être celle qui a eu lieu sur la montagne des Oliviers,

Digitized by Google

lors de l'Ascension du Seigneur, et que rapportent les Actes des apôtres, I, 9.

Concluons : De l'ensemble des textes, que nous venons de citer, il résulte que les apôtres et les premiers chrétiens ont cru que Jésus-Christ était réellement ressuscité des morts. Cette croyance ne peut s'expliquer que de trois manières : Ou bien les apôtres sont des imposteurs qui ont menti en affirmant qu'ils avaient vu Jésus ressuscité, ou bien, ils ont été tous en bloc, victimes d'une illusion, ou bien ils ont vu réellement le Seigneur ressuscité.

Personne ne soutiendra la première explication, car on ne meurt pas, comme l'ont fait les apôtres, pour attester un fait que l'on sait pertinemment être faux. Les rationalistes soutiennent la deuxième explication, mais j'espère vous prouver, dans la prochaine conférence que leur système ne repose sur aucun fondement historique. Pour nous, éclairés par les documents et nous appuyant sur l'enseignement de l'Eglise, nous adoptons la troisième explication : Jésus-Christ est réellement ressuscité des morts.

E. Jacquier.

Digitized by Google

LA

RENAISSANCE CATHOLIQUE EN ANGLETERRE

AU XIX^e SIÈCLE

Suite (1)

***

Dernières années de Manning et de Newman.

Le pape Pie IX avait beaucoup apprécié Manning et lui avait toujours témoigné une paternelle bienveillance. Léon XIII éprouvait-il les mêmes sentiments à son égard? Manning croyait avoir quelques raisons d'en douter, mais l'accueil qu'il reçut du nouveau pape lui montra qu'il s'était trompé. Néanmoins, sa situation était changée à Rome et, en diverses occasions, il crut avoir à se plaindre de procédés quelque peu blessants. En outre, certaines idées ayant cours à la cour pontificale ou certaines directions émanées d'elle, lui parurent contestables. Ainsi, tandis que Léon XIII voyait dans le *fenianisme* irlandais un mouvement révolutionnaire digne de réprobation, Manning s'y montrait sympathique. De même, il prit quelque ombrage de la mission conférée, en 1887, à un envoyé du Saint-Siège, d'apporter à la reine d'Angleterre les compliments du Souverain Pontife à l'occasion de son jubilé

(1) Voir janvier.

Digitized by Google

et quand certains catholiques anglais, heureux de voir leur foi honorée dans les cérémonies officielles, émettent un vœu en faveur d'une représentation diplomatique permanente du Saint-Siège auprès du gouvernement anglais, il combat vivement cette idée qu'il juge funeste. Les catholiques anglais, dit-il, sont l'objet de procédés équitables de la part de leurs concitoyens parce qu'ils ne s'occupent que des intérêts religieux, mais « que nous devenions politiciens sous la conduite d'un légat du pape, et tout le vieil antagonisme éclatera de nouveau ». A quoi l'on pouvait répondre, ce me semble, qu'un représentant, même permanent, du pape à Londres, n'aurait à s'occuper que d'intérêts religieux et demeurerait étranger aux intérêts politiques.

S'il juge Rome peu informée sur l'état des esprits en Angleterre, il ne se croit pas lui-même incompétent pour apprécier la politique pontificale dans les affaires italiennes où le mot d'ordre du Saint-Siège : *ne eletori ne eletti* n'échappe pas à sa désapprobation, et ses idées sur le pouvoir temporel du Pape sont beaucoup moins absolues que jadis. Mais il ne s'écarte jamais des limites entre lesquelles peut se mouvoir la légitime liberté des consciences catholiques. S'il voit aujourd'hui les choses sous un jour un peu nouveau, c'est que l'âge, l'expérience des hommes et des choses, l'apaisement des anciennes controverses et quelques mécomptes personnels, dont il ne faut pas, d'ailleurs, exagérer l'importance, mais qui lui ont été d'autant plus sensibles qu'il a contracté davantage l'habitude et le goût du commandement, lui ont donné à réfléchir et ont apporté quelques modifications dans ses sentiments et dans ses idées. « Il a compris à ses dépens, dit M. Thureau-Dangin, l'inconvénient de certaines thèses un peu extrêmes ; il a éprouvé le besoin d'être garanti contre des interventions insuffisamment éclairées, et alors, tout naturellement, l'Anglais, au premier moment, un peu effacé derrière l'ultramontain, a reparu avec ses préventions de race contre l'esprit italien. De là l'évolution dont on a dû noter les divers symptômes. »

Une autre évolution, plus remarquée, se produit dans les idées et l'attitude du cardinal. Précédemment le public avait

Digitized by Google

souvent vu en lui le représentant d'idées rétrogrades et autoritaires; maintenant il lui apparaît comme un précurseur de l'avenir, comme le porte-drapeau du catholicisme social. Ce n'est pas que la transformation se soit opérée brusquement et tout d'une pièce. Nous avons déjà vu Manning empressé à s'associer aux mesures philanthropiques ou économiques proposées en faveur des classes laborieuses, nous l'avons vu siéger parmi les membres du Comité formé à *Mansion House* (hôtel du Lord-Maire) pour venir en aide aux Parisiens affamés et épuisés par le siège de leur ville. Un peu plus tard, on avait entendu sa parole dans les *meetings* convoqués pour promouvoir la création de nouveaux hôpitaux ou dans le Congrès international des prisons qui lui avait conféré l'honneur de le présider. Ici même, nous avons essayé de donner une idée de sa lutte contre l'ivrognerie. Dans les dernières années de sa vie, la tendance s'accentue; les réformes sociales prennent une grande place dans ses préoccupations et dans ses actes. Deux raisons ont contribué à faire de lui un champion déterminé du catholicisme social : une raison de sentiment et une raison de tactique. La raison de sentiment est sa compassion très sincère et très profonde pour les misères des classes populaires. La parole du divin maître *misereor super turbam* est toujours présente à son esprit.

« Pendant plus de cinquante ans, dit-il, j'ai vécu au milieu du peuple, dix-sept ans parmi les laboureurs et les bergers du Sussex et dix-neuf au milieu du peuple de Londres. J'ai vu, entendu et connu leurs besoins, leurs souffrances, leurs misères, et toute mon âme est avec eux », et il constate avec douleur que « nulle part richesse et pauvreté ne sont aussi extrêmes qu'en Angleterre. »

Il s'est expliqué lui-même sur la raison de tactique. « Ma conviction, dit-il, est que l'Eglise ne se répandra en Angleterre que si elle manifeste de larges sympathies populaires qui l'identifient non avec ceux qui gouvernent, mais avec les gouvernés... Dieu veuille que le peuple ne nous regarde jamais comme des tories, appartenant au parti qui fait obstacle à l'amélioration de sa condition, que nous ne lui paraissions pas les serviteurs de la ploutocratie, au lieu d'être les guides et les protecteurs

Digitized by Google

des pauvres ! » A son avis, la prétendue loi de la concurrence n'a abouti qu'à l'écrasement et à l'exploitation des travailleurs qui ne peuvent opposer des moyens suffisants de défense contre la puissance du capital et c'est à l'Etat qu'il fait appel pour protéger et relever le travail. En 1890, à l'occasion du Congrès de Liège, il émet l'idée que les « rapports pacifiques n'existeront pas entre ouvriers et patrons tant qu'on n'aura pas reconnu, fixé et établi publiquement une mesure juste et convenable réglant les profits et les salaires. Entendait-il se prononcer pour la fixation légale d'un salaire *minimum?* On put le croire et les contradictions s'élevèrent. Parmi les contradicteurs on put remarquer Mgr Freppel.

Passant de la théorie à la pratique, Manning saisissait toutes les occasions d'agir en faveur de la classe ouvrière. En 1884, des révélations inattendues attirent l'attention publique sur l'effroyable condition des logements dans certains quartiers de Londres. Une commission royale d'enquête est instituée et Manning est appelé à y siéger en compagnie de plusieurs personnages considérables, dont le prince de Galles, et il s'y fait remarquer par son assiduité et sa compétence. L'année suivante, fidèle à sa maxime qu'« une larme d'enfant non essuyée crie à Dieu aussi haut que le sang répandu à terre », il s'unit sans hésitation à un prédicant non conformiste qui a fondé une société pour la protection de l'enfance malheureuse. Nous pourrions multiplier ces exemples d'intervention du cardinal en faveur des malheureux. Je me bornerai, pour finir sur ce point, à rappeler les efforts qu'il déploya pour mettre fin au conflit déterminé, en 1889, par la fameuse grève des dockers. Ces ouvriers avaient déclaré une grève qui mettait sur le pavé deux cent mille travailleurs. La grève se profongeant sans qu'une solution intervînt, les esprits s'exaspéraient, la misère croissait et les pires violences étaient à redouter. Le Lord-Maire provoqua alors l'intervention de divers personnages parmi lesquels l'évêque anglican de Londres et le cardinal Manning. Bientôt l'évêque anglican juge les difficultés insurmontables et se retire. Manning ne veut pas désespérer et on voit ce vieillard de quatre-vingt-deux ans redoubler d'activité, aller sans cesse d'un camp à l'autre arrachant aux

Digitized by Google

patrons les concessions que la justice et l'humanité lui paraissent commander, conjurant les ouvriers de modérer leurs exigences et, à travers des difficultés sans cesse renaissantes, réussissant enfin à faire accepter une transaction entre les deux partis et les amenant à conclure cet accord que la reconnaissance publique appela la « paix du cardinal ».

Bien que l'attitude prise par l'archevêque de Westminster sur le terrain social n'ait pas rencontré une approbation unanime, sa situation avait singulièrement grandi et il était devenu un des personnages les plus remarqués et les plus populaires du royaume. On le vit bien quand, en 1890, fut célébré le jubilé de ses vingt-cinq ans d'épiscopat et qu'avec les félicitations du clergé, des laïques, des Irlandais conduits par Parnell, du Lord-Maire protestant, il reçut de la main des ouvriers des docks une adresse touchante accompagnée d'une offrande, fruit de leurs souscriptions, offrande qu'il affecta à la fondation, à l'hôpital de Londres, d'un lit pour les ouvriers victimes d'accidents du travail. Le *Daily Chronicle* se faisait l'interprète du sentiment général lorsqu'après avoir rappelé que trente ans auparavant Wiseman avait été brûlé en effigie dans les rues de Londres, il ajoutait : « Aujourd'hui, au contraire, en juin 1890, toute offense au cardinal Manning serait profondément ressentie partout où l'on parle anglais et soulèverait une juste indignation. »

Tandis que les circonstances entouraient d'éclat les dernières années de Manning, Newman vivait paisiblement, modeste et recueilli, dans son cher couvent, au milieu de ses religieux et de ses écoliers. La haute dignité dont il était revêtu n'avait presque rien changé à ses habitudes et à son extérieur. Pour ceux de la maison, a dit un de ses anciens élèves, il était toujours connu comme *le Père* et personne ne se serait imaginé que la demeure où il vivait était celle d'un prince de l'Eglise. Sa solitude était visitée par quelques amis fidèles, les uns catholiques, les autres anglicans. Son plus cher délassement était la musique et on raconte qu'un jour, provoqué par un controversiste protestant à une sorte de tournoi théologique, il déclina ce défi en ajoutant plaisamment que si son provocateur voulait se mesurer avec lui sur le violon, il serait son homme.

Digitized by Google

Quelquefois, mais rarement, il se déplace pour aller voir à Londres ou ailleurs quelques amis qui lui sont demeurés chers et il ne croit pas que sa nouvelle dignité lui interdise d'accepter l'hospitalité au doyenné de Saint-Paul où Church lui fait un accueil empressé. Mais l'impression que la grande capitale lui fait éprouver est pénible. « J'ai eu, dit-il après un court voyage à Londres, comme une vision de la grande Babylone. » Là pourtant, comme ailleurs, il trouve des amitiés fidèles et de constantes admirations. Lord Coleridge rend hommage à « ce grand homme qui survit encore à Birmingham, d'âge vénérable, mais sans que rien ait obscurci l'œil de son intelligence, ou abattu la force de son génie, cardinal romain par son titre, mais lumière et guide d'une multitude de cœurs reconnaissants, hors de sa propre communion et au-delà des limites de ces petites îles. » Son évêque Mgr Ullathorne, au sortir d'une visite faite à Egbaston, fait le récit suivant où se manifeste à la fois la haute estime dans laquelle Newman était tenu et sa touchante humilité. « Comme je me levais pour prendre congé, il se passa une scène que je n'oublierai jamais, à cause du sublime enseignement qui en ressort pour moi. Il me dit avec un accueil des plus humbles : « Mon cher Seigneur, voulez-vous me faire une grande faveur? — Qu'est-ce? » demandai-je. Il se laissa alors tomber sur ses genoux, inclina sa vénérable tête et dit : « Donnez-moi votre bénédiction. » Que pouvais-je faire avec lui, devant moi, dans cette posture? Je ne pouvais refuser sans le peiner. J'étendis donc la main sur sa tête et lui dis : « Mon cher Seigneur cardinal, bien que ce dût être à moi d'être à votre place, je prie Dieu de vous bénir et que son Esprit-Saint remplisse votre cœur. » Comme je me dirigeais vers la porte, le cardinal refusant de mettre sa barrette, tant qu'il était avec moi, dit : « Je suis resté à la maison toute ma vie, tandis que vous combattiez pour l'Eglise dans le monde. » Je me suis senti anéanti en sa présence. Il y a un saint dans cet homme. »

Newman était entré le 21 février 1890 dans sa quatre-vingt-dixième année et le déclin de ses forces annonçait à ses amis et à lui-même que sa course terrestre serait bientôt terminée. Son ami Aubrey de Vere écrivait à Tennyson : « Il envisage

Digitized by Google

sa fin avec une lumineuse, tranquille et humble espérance, aussi éloignée de la froideur du sceptique ou du stoïque que de la présomption du puritain enthousiaste. Sur aucun visage d'homme, de femme ou d'enfant, je n'ai vu un sourire semblable au sien, si plein de charité, de douceur, de tendresse et pourtant traversé parfois d'un rayon de gaîté humoristique. » Il expira après une courte maladie, le 11 août 1890. Ses obsèques furent célébrées en présence de dix-sept évêques catholiques et d'une foule de notabilités catholiques ou anglicanes. Suivant son désir, ses restes mortels furent déposés auprès de ceux de son cher saint-John, dans l'humble cimetière des Oratoriens, à Rednal.

Peu de jours après, un service solennel était célébré à Londres dans la vaste église de l'Oratoire. Manning y loua, en un touchant discours, les vertus et les mérites de l'illustre défunt. « Nous avons perdu, dit-il, notre plus grand témoin de la foi et nous sommes tous appauvris et diminués par cette perte. » Personnellement, il déclarait « avoir contracté envers lui pour l'aide et la lumière qu'il en avait reçus, une dette de reconnaissance plus grande qu'envers tout autre homme de ce temps. » Manning s'honorait en oubliant ou en désavouant, en ce grave moment, d'anciens malentendus. « Il nous plaît, dit ici M. Thureau-Dangin, que les paroles solennellement prononcées au lendemain de la mort de Newman et à la veille de la sienne propre, Manning ait témoigné de sa volonté d'apparaître devant la postérité chrétienne comme l'ami et l'admirateur de l'illustre oratorien. »

Aux regrets et aux louanges dont l'expression descendait de la chaire chrétienne, les amis survivants et la presse catholique ou protestante faisaient écho. Le docteur Talbot, directeur de *Keble college*, à Oxford, écrivait au doyen Church : « Y eut-il jamais une vie dont le charme et la gravité soient mieux faits pour pénétrer et toucher chaque âme? Que ne lui devons-nous pas? » Et Church répondait : « Chacun sent maintenant à quel point il était unique, combien, malgré la vie si retirée qu'il menait, sa place paraît vide et impossible à remplir par personne. » De son côté, le doyen Lake reconnaissait que Newman avait opéré un changement immense

Digitized by Google

dans les sentiments de la nation à l'égard de l'Eglise romaine et, de plus, il lui donnait la louange méritée d'avoir régénéré l'anglicanisme. « Il est le fondateur, pouvons-nous presque dire, de l'Eglise d'Angleterre, telle que nous la voyons aujourd'hui. » Loin d'avoir été effacés par le temps, tous ces éloges ont été confirmés par lui et la postérité chrétienne rendra longtemps ses hommages à l'illustre oratorien.

Manning avait quatre-vingt-deux ans au moment de la mort de Newman et au bout de dix-huit mois, il devait le rejoindre dans la tombe. Il parlait volontiers de sa mort prochaine : « Je sens que je puis être appelé à tout moment » écrivait-il dans son journal. Sa santé, qui avait toujours été délicate, devenait de plus en plus chancelante, mais l'énergie morale et la force de volonté demeuraient entières. Au commencement de janvier 1892, la faiblesse augmenta, le 13, il demandait les derniers sacrements et faisait sa profession de foi devant le chapître de Westminster. Il expira le lendemain. Ce que ses obsèques présentèrent de plus remarquable, « ce fut, dit M. Thureau-Dangin, la prodigieuse multitude d'hommes du peuple, travailleurs ou même misérables de toutes sortes, qui suivit le cortège de l'église au cimetière, ou fit la haie le long des rues, tous — catholiques, protestants socialistes, — s'inclinant, ou même s'agenouillant au passage du corbillard, pour témoigner de leur reconnaissance et de leur respect pour celui qui les avait aimés et servis. Jamais pareille démonstration populaire n'avait salué, en terre anglaise, la dépouille mortelle d'un prince de l'Eglise romaine. »

***

Le Ritualisme, son origine, ses premières luttes

Pendant que sous la double mais diverse influence de Manning et de Newman, le catholicisme romain poursuivait sa marche ascendante et multipliait ses conquêtes en Angleterre, quel était le sort de cet autre courant qui, né lui aussi du mouvement d'Oxford, tendait à infuser au sein de l'angli-

Digitized by Google

canisme une vie nouvelle en le catholicisant ? Que devenait l'anglo-catholicisme? « Il se présente, à partir surtout de 1865, dit notre éminent auteur, avec un caractère nouveau qui lui vaut un nom nouveau également, celui de Ritualisme. Le Ritualisme, tout en provenant du tractarianisme, en diffère mais il ne tarde pas à l'absorber et à s'y substituer. » Ce qui le caractérise le mieux, au moins extérieurement, c'est une modification lente et continue des formes du culte, modification qui l'a étonnamment rapproché de l'Eglise romaine.

Rappelant, en 1874, ce qu'était le culte anglican un demi-siècle auparavant, M. Gladstone écrivait : « l'état de choses était déplorable au delà de ce que j'ai jamais vu ou lu... Nos offices étaient probablement sans pendant dans le monde par leur vulgarité. Ils auraient choqué un brahmane ou un boudhiste et ils n'eussent certes pas été supportés en Angleterre si le goût et la perception de l'idéal n'avaient pas été engloutis dans le même naufrage que la dévotion. »

Avant tout, le mouvement dont Newman et ses amis avaient donné le signal, tendait à une modification dans la doctrine, mais il ne pouvait pas manquer d'avoir indirectement son influence sur les formes du culte, car, en éveillant d'une manière générale, la curiosité et la sympathie pour les choses catholiques, en suscitant dans les âmes le désir de rattacher la vie de l'anglicanisme à la vie religieuse de l'Angleterre du moyen âge, on faisait naître dans les intelligences, dans les cœurs et dans les imaginations, des besoins que le culte tel qu'il était actuellement pratiqué, ne pouvait satisfaire. Et surtout, quand sous l'influence des tractariens, la foi à la présence réelle et au sacrifice eucharistique renaissait dans les âmes, comment n'eût-on pas éprouvé un profond sentiment de malaise dans ces églises froides et dénudées où il n'y avait plus d'autel et où derrière la chaire du prédicateur, on discernait à peine la misérable table de bois où, en de rares occasions, se célébrait sans honneur et même sans décence, le service de la communion? « Ne devait-on pas être tenté de rétablir l'antique solennité des rites, des attitudes, des gestes, des ornements et des costumes, pour affirmer la foi retrouvée et pour effacer le scandale

Digitized by Google

de la négation pratique qui s'était si longtemps affichée dans le culte anglican? (1) »

Nous ne nous étonnerons donc pas de voir les tractariens aspirer d'une manière plus ou moins consciente vers une rénovation rituelle et liturgique. « Je considérais, a écrit Newman, que l'Eglise anglicane devait avoir un cérémonial, un rituel, une plénitude de doctrine et de dévotion qu'elle n'avait pas. » Et quand il eu construit une église à Littlemore on remarqua avec une surprise mêlée d'admiration et aussi d'inquiétude, un magnifique autel de pierre sculpté, surmonté d'une croix et disposé de façon à attirer et à retenir le regard des assistants. De même, quand Pusey fit élever à ses frais, à Leeds, cette église de Saint-Saviour qui devait être le théâtre de tant de conversions au catholicisme, il voulut y dresser un véritable autel, non une simple table, afin, disait-il, d'affirmer les vérités déniées. Il est vrai qu'il se heurta à l'opposition de son évêque. Vers la même époque, Oakeley, un des premiers disciples de Newman, appelé à desservir la petite chapelle d'Old Margaret street, à Londres, saisit l'occasion « d'essayer sur un terrain pratique l'effet des principes tractariens ». Il suréleva l'autel, l'orna de cierges et de fleurs et le surmonta d'une croix. Dans cette église, les offices étaient célébrés suivant une liturgie presque romaine ; ils attiraient une assistance d'élite dont la ferveur impressionnait les passants qui entraient, par hasard, dans le temple. Un autre disciple de Newman, T. Mozley avait assisté, au cours d'un voyage en France, à un office catholique et il écrivait : « C'est le véritable culte, il y avait là le sentiment d'une présence divine. »

Cet attrait mystérieux qui poussait les tractariens à imiter les cérémonies romaines était d'ailleurs favorisé par le mouvement romantique qui, en Angleterre comme sur le continent, remettait en faveur les coutumes et les traditions artistiques du moyen âge. Il était favorisé aussi par la transformation que subit le mouvement d'Oxford à la suite de la sécession de Newman et de ses amis. Nous avons déjà dit comment ce mouvement, d'abord concentré dans la célèbre université,

(1) Thureau-Dangin, III, p. 313.

Digitized by Google

s'était, en quelque sorte, dispersé en même temps que modifié, à partir de 1845 ; comment il avait cessé d'être académique pour devenir paroissial et comment, plus pratique désormais que savant, il tendrait à transformer le culte et à soutenir la piété. Ainsi se trouvait préparé un terrain favorable à ces innovations ritualistes dont, à la suite de M. Thureau-Dangin, nous donnerons ici quelques exemples.

Dans le diocèse de Chichester, le R. Neale, tractarien prononcé, est frappé par son évêque qui lui reproche « la friperie au moyen de laquelle il a transformé la simplicité de sa chapelle en une imitation de superstitions dégradantes d'une fausse Eglise » et la Cour des Arches le déclare coupable d'offense ecclésiastique.

Dans le diocèse d'Oxford, un pamphlet ayant pour auteur Golighty, l'ancien accusateur de Newman, dénonce des pratiques romanisantes : confession auriculaire, croix d'autel et crucifix, processions, autels en pierre, onction pour les malades, messes pour les morts, vêtements et ornements romains, etc. et accuse l'évêque Wilberforce de les laisser se répandre librement.

A Londres, en 1850, le Rév. Bennett, curé de Saint-Paul, Knighsbridge, avait construit dans un district de sa paroisse l'église Saint-Barnabas et y pratiquait un ritualisme très avancé. Quand on lui disait qu'à Rome ou à Paris on ne trouvait rien qu'on n'eût déjà vu chez lui, il se montrait très satisfait. L'évêque de Londres, Blomfield, appréciait son zèle pastoral et avait quelque répugnance à le blâmer. Il s'y décida pourtant et lui adressa des représentations sur « ces continuels changements d'attitude, ces fréquentes génuflexions, ces signes de croix, ces singularités d'habillement, ces décorations d'église », qui, disait-il, tendaient à « rendre le service divin presque *histrionic* ». Le Rév. Bennett déclara ne pouvoir rien changer à ses pratiques mais offrit sa démission qui, après divers incidents où le curé eut une attitude digne et courageuse, fut acceptée par l'autorité épiscopale. Mais le successeur de Bennett, le Rev. Liddell, ne se montra pas moins ritualiste que lui. Le comité judiciaire du conseil privé fut saisi à la suite de plaintes formées par certain un nombre de pa-

Digitized by Google

roissiens. Par une sentence du 21 mars 1857 il admit la légalité d'un autel sculpté pourvu qu'il fût de bois, mais il déclarait illégales les dentelles brodées sur la nappe de communion, la croix fixée sur la table de communion et surtout l'autel en pierre. L'autel devait être en bois parce que, dans la doctrine des réformateurs du XVI^e siècle, l'Eucharistie n'est pas un sacrifice, mais une fête célébrée à la table du Seigneur. Inutile de faire remarquer combien il était étrange de voir les tribunaux civils, fussent-ils assistés par un certain nombre de personnages ecclésiastiques, statuer sur des questions aussi étrangères à leur compétence. D'ailleurs toutes ces plaintes, ces dénonciations, ces injonctions demeuraient inefficaces et elles n'empêchaient nullement le ritualisme de gagner chaque jour du terrain. Un catholique pouvait écrire : « Allez dans des églises comme Saint-Barnabas, Pimlico, et Sainte-Marie, Osnaburgh street, et dites-moi en quoi elles diffèrent de nos propres églises. »

Les ritualistes devaient une partie de leurs forces croissantes à l'association. En 1855, ils avaient fondé la société de la Sainte-Croix et peu après la «Confrérie du Saint-Sacrement», groupant ainsi les âmes les plus dévouées au mouvement anglo-catholique. La foi et la dévotion au dogme eucharistique étaient leur idée maîtresse, et leur effort constant tendait à restaurer avec ses anciens rites et son ancienne solennité, la messe dont ils ne craignaient pas de prononcer le nom si décrié depuis la Réforme. — Un association qui fut fondée, en 1859, non par eux, mais à côté d'eux, leur fournit, à l'occasion un secours et un appui contre les vexations dont ils étaient trop souvent l'objet. Je veux parler de l'*English Church Union* dont il a déjà été question dans ces pages et qui se proposait « d'apporter conseil et protection à toutes personnes, laïques ou clercs, injustement attaquées ou entravées en matière spirituelle. » Dès la première année de son existence, elle eut à intervenir en faveur des ritualistes. A l'église Saint-Georges *in the East*, venaient de se produire des troubles semblables à ceux dont, neuf ans auparavant, Saint-Barnabas avait été le théâtre. Le curé de cette paroisse, l'une des plus pauvres de Londres, avait fait dans son église quelques innovations dans

Digitized by Google

le sens ritualiste. Cela suffit pour mettre en mouvement toute la populace du quartier excitée, d'ailleurs, par la partie fanatique de la population protestante. Chaque dimanche, des désordres prémédités venaient interrompre les exercices religieux dans l'intérieur même du temple. Les cris, les sifflets, les bouffonneries outrageantes se prolongèrent, sauf quelques intermittences, pendant près d'une année et tous les efforts de pacification tentés par l'évêque et par divers personnages échouèrent successivement. Le déplacement du curé put seul rétablir le calme. Mais la défaite du parti ritualiste ne fut qu'apparente. Le pays tout entier condamna avec mépris les violences de Saint-Georges et un mouvement de sympathie se dessina en faveur du curé et de son clergé. Pour la première fois, dit M. Thureau-Dangin, les ritualistes se trouvèrent être presque populaires. Vint alors la publication des *Essays and Reviews* dont nous avons parlé qui détourna pendant plusieurs années, l'attention du monde religieux et les ritualistes continuèrent leur marche en avant.

Où en étaient-ils en ce moment? Quelles étaient les formes de leur culte? Dans quelle mesure s'étaient-ils rapprochés des anciens usages et des cérémonies de l'Eglise romaine? « Des témoignages contemporains nous informent sur ce qui se passait, en 1866, dans leurs églises. Pour l'ordre des offices, on s'inspirait des souvenirs d'avant la réforme ou des rites actuels de l'Eglise romaine. Cela était vrai surtout du service eucharistique, où l'on remettait en usage la chasuble, l'aube, l'étole, le manipule, l'amict, les cinq couleurs canoniques, les positions et les gestes prescrits par les anciennes rubriques, les prières du missel romain, en un mot le cérémonial de la messe. On se servait de crucifix, d'images des saints, parfois d'eau bénite. La confession était remise en honneur : à la veille des fêtes, les ministres étaient parfois obligés de passer la nuit à entendre les pénitents. Des confréries entretenaient et développaient les diverses dévotions catholiques, notamment celle du Saint-Sacrement... Les *clergymen* se faisaient honneur de reprendre le nom de prêtres ; plusieurs portaient la soutane et se faisaient tonsurer ; il n'était pas jusqu'au célibat ecclésiastique qui ne commençât à avoir ses adeptes :

Digitized by Google

ceux-ci constituaient la section supérieure de l'association de la Sainte-Croix. Le *Church Congress*, tenu à York, en 1866, était l'occasion d'une exposition d'art religieux où de magnifiques ornements d'église, chasubles, bandeaux d'autels, crosses, mitres, crucifix, images de saints étaient offerts à la curiosité du clergé... Sans doute les églises où se pratiquaient un culte si nouveau, étaient encore assez rares ; mais c'étaient les plus fréquentées, les plus en vue, les plus vivantes. De ce nombre étaient presque toutes celles que de pieuses libéralités élevaient dans les quartiers jusque-là deshérités de Londres : telle entre autres la belle église de Saint-Alban, Holborn, qui venait d'être consacrée en 1863, et qui devait être, sous la direction de son *vicar*, le Révérend Mackonochie, le foyer le plus ardent du Ritualisme.

« Dans les couvents de religieuses, *sisterhoods*, qui s'étaient fondés d'abord timidement et en petit nombre, sous l'influence des premiers tractariens, de Pusey, notamment, et qui, depuis, s'étaient développés, le Ritualisme se manifestait plus hardiment encore. Tout y était copié sur le modèle romain : costume, cérémonial des professions et des prises d'habit, livres de prières, dévotions, scapulaires, triple règle ou vœu de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, confession habituelle, mortifications et même usage de la discipline que Pusey recommandait, — au grand scandale de ces Anglais qui ne s'effarouchaient pas de voir conserver le fouet dans les écoles et dans l'armée, — observance des fêtes catholiques jusque-là ignorées dans l'anglicanisme, comme le *Corpus Christi* et la Commémoraison des morts, adoration de la croix le Vendredi saint, parfois même usage du latin dans le chant des hymnes et dans la célébration de la messe, tabernacle au-dessus de l'autel, les Espèces conservées dans un ciboire, bénédiction du Saint-Sacrement, etc. Que dans ces couvents, le défaut d'expérience, l'absence d'une autorité dirigeante, d'un contrôle supérieur aient amené, de temps à autre, des abus, des excès, des désordres, ce n'est pas à nier ; mais malgré tout, la vie religieuse y était intense, le zèle ardent et généreux. Le crédit que les Sœurs acquéraient ainsi sur les populations, notamment sur les enfants par les écoles, elles l'employaient à propa-

Digitized by Google

ger les croyances et les pratiques du Ritualisme le plus avancé (1). »

Naturellement, les progrès du Ritualisme attiraient l'attention des anglicans et soulevaient parmi eux des protestations et des résistances. En 1865, comme contre-partie de l'*English Church Union* était fondée le *Church association* qui se proposait de le combattre non seulement par les moyens ordinaires de la controverse, mais encore en provoquant des mesures de de coercition et, par exemple, des poursuites judiciaires. Plus tard, on l'a désignée ironiquement par cette dénomination qui semble indiquer une société commerciale : *Persecution Company, limited* (Compagnie de persécution, responsabilité limitée). Les ritualistes se défendaient, invoquaient l'autorité du *Prayer book* qui jusqu'à un certain point semblait permettre ou même prescrire leurs pratiques ; ils bénéficiaient d'un certain effet d'accoutumance chez leurs concitoyens, du goût de ces derniers pour les formes extérieures et les cérémonies traditionnelles, du sentiment à peu près accepté par le public que les nouvelles pratiques n'étaient pas des formes vides de sens, mais qu'elles étaient un langage et un enseignement heureusement adapté aux intelligences peu spéculatives; surtout ils donnaient le noble exemple de la ferveur, du zèle et de l'abnégation. « L'introduction, dans une église, du nouveau cérémonial, coïncidait presque toujours avec une intensité plus grande de vie religieuse. Les observateurs de bonne foi remarquaient, en outre , que les promoteurs du Ritualisme, au lieu de rechercher les paroisses riches et mondaines, comme ils l'eussent fait s'ils n'avaient été que des dilettantes en quête de jouissances artistiques, leur préféraient ces quartiers du centre et de l'est de Londres dont la détresse morale et matérielle dépassait alors tout ce que nous connaissons aujourd'hui. Là, dans des ruelles sordides, dans une atmosphère de vice, de crime, de saleté et de maladie, grouillait une population misérable et sauvage avec laquelle la plupart des ministres anglicans de l'ancien type s'étaient sentis trop *gentlemen* pour se commettre et qui, par suite, vivait en dehors de toute in-

(1) Thureau-Dangin, p. 333 et s.

Digitized by Google

fluence chrétienne. Les Ritualistes s'intitulaient apôtres de cette population; ils s'établissaient au cœur de leurs repaires, à Saint-Georges *in the East*, à Saint-Peter, London Docks, à Saint-Alban, Holborn, pauvres eux-mêmes parmi les pauvres, mortifiés parmi les souffrants, ne se laissant effrayer par aucune violence, dégoûter par aucune laideur, rebuter par aucun déboire, inlassablement charitables et dévoués ; tels les Lowder, les Chambers, les Mackonochie, les Stanton et beaucoup d'autres. Ils appelaient pour les aider, quelques-unes de ces communautés de religieuses, récemment fondées par leurs amis, qui s'installaient à côté d'eux dans ces quartiers, se vouaient au service des enfants, des pauvres et des malades, le plus souvent dénuées elles-mêmes de tout, se heurtant à mille obstacles du dedans ou du dehors, mais oubliant leurs épreuves dans l'enthousiasme de leur vie de bienfaisance, de prière et d'austérité. L'épidémie de choléra qui ravagea en 1866, les quartiers pauvres de Londres, fut, pour ces religieuses, une occasion de mettre en œuvre leur charité. Elles s'inquiétaient des misères spirituelles non moins que des matérielles ; la sœur suivait l'expression de Pusey, était « le pionnier du prêtre », lui préparant et lui ouvrant la voie. Tout cela, qui n'eût pas surpris en terre catholique, était chose nouvelle dans l'anglicanisme, ceux que leurs préjugés n'aveuglaient pas absolument devaient reconnaître un idéal de vie apostolique supérieur à ce qu'ils étaient habitués à voir autour d'eux, et, quoi qu'ils pensassent de la doctrine et des procédés, ils ne pouvaient refuser à un tel zèle leur estime et leur respect. Force était d'ailleurs de constater que ce zèle n'était pas sans efficacité. S'il n'opérait pas dans ces quartiers une transformation complète qu'un miracle seul eût pu obtenir, il parvenait, ce qui était déjà beaucoup, à allumer de place en place, une petite flamme de vie chrétienne. *Clergymen* et religieuses se faisaient aimer et considérer par ces misérables qui s'accoutumaient à les appeler *fathier* et *sister*. Et, fait remarquable, il apparaissait que les nouveautés rituelles contribuaient à ce succès, que ce qui avait prise sur le populaire londonien, ce n'était pas une religion amoindrie, terne, humanisée, naturalisée, mais au contraire la religion présentée dans la plé-

Digitized by Google

nitude de son dogmatisme surnaturel et aussi dans la pompe de son symbolisme liturgique. Le culte attirait d'autant plus ces pauvres gens qu'il contrastait davantage par sa beauté et sa poésie, avec la hideuse volgarité de leur vie coutumière (1). »

Au nombre des plus importantes conquêtes faites par les ritualistes à l'époque où nous sommes arrivés dans notre récit, il faut ranger l'adhésion de Pusey, de ce Pusey qui, un des premiers avait appelé de ses vœux la fondation de communautés de Sœurs dans l'Eglise anglo-catholique » et qui, devant le lit de mort de sa fille avait chargé cette pieuse enfant de « prier une fois en présence de son Rédempteur, pour ces institutions auxquelles elle avait espéré elle-même appartenir. » Il avait d'abord envisagé avec quelque méfiance les innovations liturgiques, il avait craint qu'il n'y eût là qu'un mouvement superficiel... « Mais, disait-il, maintenant, après trente années de souffrance, trente années de mépris, trente années d'épreuves, rien ne peut plus être superficiel... Ce que nous enseignions par l'oreille, les ritualistes l'enseignent par les yeux... La persécution a eu pour effet de réunir ceux qui auparavant suivaient leur ligne séparée. »

***

Les Ritualistes persécutés.

L'adhésion de Pusey à la cause ritualiste était d'autant plus précieuse que l'orage allait éclater sur elle. A cet orage, les ritualistes vont résister avec des forces grandissantes et dans cette lutte ils auront la haute église presque entière pour alliée.

Leurs adversaires les dénoncent d'abord à l'épiscopat anglican. L'archevêque de Canterbury est saisi d'une plainte qui est portée devant la *convocation* (assemblée du clergé) de la province. Deux prélats semblaient devoir jouer un rôle considérable dans cette assemblée, Wilberforce, évêque d'Oxford, et Tait, évêque de Londres. Le premier avait vu avec quelque

(1) Thureau-Dangin, III, p. 343.

Digitized by Google

faveur un mouvement qui tendait à vivifier les rites et les cérémonies du culte, mais il tremblait à la pensée de se trouver compromis dans un courant romanisant. Il jugeait impossible et dangereux de demander à l'épiscopat une démonstration collective et voulait, au risque d'aboutir à des résultats contradictoires, que chaque prélat prît, dans son diocèse, les mesures qui lui paraîtraient convenables. Le second était opposé au ritualisme comme il l'avait été au tractarianisme, et, en toute occasion, il s'exprimait avec une sévérité dédaigneuse sur ses « folies » et sur ses « mimiques enfantines ». Mais il était pénétré de respect et même d'admiration pour le zèle apostolique de ses adhérents. « Qui suis-je, disait-il, pour m'ingérer dans l'œuvre qu'ils sont en train de faire suivant la voie qu'ils pensent la meilleure, afin de sauver ceux qui menacent de tomber dans la mort. » Il ne voyait pour les évêques d'autres moyens de combattre le ritualisme que leur pouvoir ordinaire d'admonition. Mais, à la différence de Wilberforce, il ne répugnait nullement à l'idée de demander aux pouvoirs publics, au parlement, des armes contre lui. Une première délibération eut lieu en 1866 mais ne donna aucun résultat ; une seconde aboutit, l'année suivante, à la déclaration qu' « aucune altération au rite consacré par un long usage ne devait être faite quand on n'avait pas obtenu pour ce changement la sanction de l'évêque ». Mais les membres de l'assemblée savaient déjà et ils allaient l'apprendre encore mieux, que, suivant l'expression de Tait, leurs recommandations tombaient dans des oreilles sourdes et que les ritualistes ne se croyaient pas liés, en conscience, par les avis collectifs de l'épiscopat, et se croyaient encore moins liés par les avis de leur propre évêque. De cet esprit bien connu d'indépendance, M. Thureau-Dangin donne l'exemple suivant. La supérieure d'un couvent nouvellement établi à Londres, demandait en cette même année 1867, à l'évêque Tait, d'instituer auprès de sa communauté un chapelain qu'elle lui désignait. L'évêque était disposé à accueillir la demande, mais il mettait comme condition que ce chapelain n'encouragerait pas la confession habituelle des sœurs et qu'aucun vœu ne serait prononcé sous son autorité. La supérieure répondit qu'elle venait de consulter

Digitized by Google

ses religieuses et que celles-ci avaient déclaré, à l'unanimité, qu'elles ne pouvaient accepter les conditions de leur évêque et que, si pénible qu'il leur fût d'être en désaccord avec lui, il ne leur restait plus qu'à se passer de sa sanction pour le choix de leur chapelain.

Ne trouvant aucun appui effectif chez les évêques, les adversaires du ritualisme se tournèrent alors vers l'état, et, sans s'arrêter à l'objection que l'autorité temporelle est incompétente pour statuer en matière de discipline ecclésiastique, ils s'adressèrent aux tribunaux. La *Church association* entreprit alors contre les ritualistes une campagne judiciaire qui devait se prolonger pendant vingt ans. Les tribunaux compétents, d'après la loi anglaise, étaient, nous le savons déjà, la Cour des Arches, juridiction nominalement ecclésiastique, mais composée, depuis quelque temps, d'un juge unique et laïque, et, en appel, le comité judiciaire du Conseil privé, juridiction composée de légistes auxquels, dans les causes d'ordre ecclésiastique, on adjoignait quelques évêques à titre d'assesseurs.

Aux termes de la loi anglaise la poursuite ne pouvait être exercée, en chaque espèce, qu'au nom d'un paroissien se disant lésé par les innovations rituelles de son curé. Mais les frais de justice, pour de tels procès, étaient énormes ; ils pouvaient s'élever jusqu'à 200 ou même 300 mille francs. En cas de condamnation ils seraient supportés par le clergyman poursuivi et l'écraseraient, mais en cas d'acquittement ils retomberaient sur la partie poursuivante. Aucun particulier ne se fût exposé à un pareil danger s'il n'eût eu derrière lui la *Church association* pour le couvrir. En réalité donc, les procès dont nous allons parler étaient intentés par cette société, laquelle, à la fin de sa campagne put se vanter d'avoir dépensé deux millions et d'avoir obtenu, à ce prix, soixante condamnations contre les ritualistes.

La première de ces poursuites fut dirigée contre le Rév. Mackonochie, curé de Saint-Alban, Holborn. Pendant seize ans, ce clergyman dont Tait disait : « Je n'ai pas un homme meilleur dans mon diocèse », devait soutenir l'assaut donné au ritualisme avec l'indomptable énergie qui était le trait le plus caractéristique de sa nature. Il ne se sentait pas attiré vers

Digitized by Google

l'Eglise romaine, mais il ne craignait pas de demander à ses usages et à ses pratiques l'aliment de sa piété. Un de ses livres préférés était les *Exercices* de saint Ignace, et Ars l'a vu rechercher avec attendrissement les souvenirs et les vestiges de son saint curé. Son plus vif désir était de propager dans son église, qui était un ardent foyer de ritualisme, l'habitude de la confession et d'y rendre les communions plus fréquentes et plus ferventes. Dans l'exercice de la poursuite qu'elle engageait, la *Church association* emprunta le nom d'un M. Martin, qui n'était pas même résident, mais qui s'était autrefois intéressé aux écoles du quartier. Appelé à délivrer les « lettres de requête » qui saisissaient la Cour des Arches, Tait ne s'y résigna qu'avec tristesse. « Voilà, dit-il, un homme qui fait la plus noble des œuvres dans la partie la plus dégradée de Londres, et cependant, je ne puis refuser mon assentiment aux poursuites engagées pour obtenir sa suspension. » La Cour des Arches rendit, le 28 mars 1868, une sentence transactionnelle. Mais appel fut interjeté devant le Conseil privé qui condamna Mackonochie et mit à sa charge tous les dépens, même ceux de première instance. Défense était faite par une Cour laïque à un *clergyman* « d'élever le calice et la patène, d'encenser, de mêler l'eau au vin dans le calice, de s'agenouiller pendant la consécration et d'user de cierges allumés » et, quelques semaines plus tard, le condamné n'obéissant qu'à demi, elle le déclarait suspendu pour trois mois. De nombreuses protestations accueillirent ces décisions et des adresses furent envoyées au condamné, déniant au Conseil privé « le droit de suspendre l'exercice des pouvoirs spirituels conférés par l'autorité divine de l'épiscopat » et témoignant de l'intention, assez nouvelle en Angleterre, « d'user de tous les moyens pour faire recouvrer par l'Eglise anglicane, ce pouvoir de décider les causes spirituelles, qui est son droit essentiel. »

Au milieu de cet orage Mackonochie demeurait imperturbable. Rien ne fut changé dans son église, soit pendant, soit après sa suspension. Ruiné par les frais de justice, traité de prêtre démoralisateur, de maniaque obstiné, d'émissaire astucieux de Rome, il opposait à tous la même résistance calme et forte et on put dire plaisamment que poursuites judiciaires,

Digitized by Google

persécutions, monitoires, invectives, railleries, calomnies glissaient sur lui, *like water off a duck's back* (comme l'eau sur le dos d'un canard). La désapprobation de Tait, son évêque, ne le déconcertait pas le moins du monde. Il s'excusait de lui faire de la peine, « mais, lui disait-il, j'ose penser que votre Seigneurie est un des derniers hommes de l'Angleterre à désirer de me voir agir contrairement à ma conviction ou cacher à ceux que j'ai charge d'enseigner, aucune partie de ce que je crois être l'Evangile du Christ. » D'ailleurs, la lutte qu'il soutenait si vaillamment ne le détournait en aucune façon de son œuvre d'apostolat et de charité envers ses ouailles, elle n'ôtait rien à la ferveur de sa piété personnelle.

De Mackonochie, que nous retrouverons, nous pouvons rapprocher le Rév. Purchas, vicaire perpétuel de la chapelle de Saint-Jacques, à Brigton. Lui aussi fut condamné pour pratiques ritualistes et surtout pour avoir pris devant la table eucharistique ce qu'on appelait l'*eastward position* (position vers l'Est). On entendait par là le fait, de la part du célébrant, de se placer pour le service eucharistique, comme les prêtres catholiques, au milieu de l'autel, en tournant le dos à l'assistance, au lieu de continuer à se tenir de profil au petit bout (*north end*) de la table de communion. L'*eastward position* était considérée comme l'expression de la croyance, niée par les réformateurs du XVIe siècle, que le prêtre consécrateur offrait un sacrifice. Purchas avait eu la précaution de mettre ses biens sous le nom de sa femme. Condamné, il ne paya rien et continua ses pratiques. Suspendu alors pour douze mois par le conseil privé, il ne tint aucun compte de cette suspension, mais sa mort, arrivée le 18 octobre 1872, mit fin au conflit. La condamnation qui l'avait frappé comme celle qui avait frappé Mackonochie souleva de nombreuses protestations. Pusey fut au nombre des protestataires. Avec eux il déclarait qu' « à tout prix il fallait délivrer l'Eglise de la tyrannie de l'Etat. »

Malgré les tracasseries et les vexations dont ils étaient l'objet, les ritualistes conservaient leurs positions et même étaient en progrès visible. C'est ce que reconnaissait un homme qui n'était pas des leurs, un homme à l'esprit sage et modéré. « Ce parti a grandi, disait Church, il a attiré à soi quelques-uns

Digitized by Google

de ses antagonistes et il a réagi sur les idées et les habitudes des autres ; ses membres se sont graduellement et comme naturellement élevés en importantce. » Ils n'avaient donc pas lieu de renoncer à la lutte et ils n'y renonçaient nullement. Bien au contraire, nous les voyons, en 1873, la porter eux-mêmes hardiment sur un terrain brûlant et provoquer un débat sur la confession. Déjà les tractariens en avaient introduit discrètement et sans bruit la pratique parmi les âmes pieuses qu'ils dirigeaient. Les ritualistes avaient suivi cet exemple mais sans rien déguiser. Voyant dans le culte eucharistique et dans le sacrement de pénitence deux grands moyens de rénovation religieuse, ils se montraient également empressés de rétablir le confessionnal et l'autel. Ce faisant, ils s'attaquaient à un vieux et tenace préjugé protestant qui considérait la pratique de la confession, sinon comme un mystère d'infamie, au moins comme une intrusion indiscrète et abusive du sacerdotalisme dans les rapports de l'âme chrétienne avec Dieu. En mai 1873, quatre cent quatre-vingt-trois *clergymen* ritualistes adressent à la *convocation* de la province de Canterbury une pétition où, arguant de l'usage de plus en plus répandu de la confession sacramentelle, ils invitent « la très révérende chambre à examiner s'il ne conviendrait pas de pourvoir à l'éducation, au choix et à l'institution de confesseurs dûment qualifiés, en accord avec les prévisions de la loi cononique. » La confession était donc présentée comme une pratique courante pour laquelle il y avait lieu de former des ministres aptes et instruits. La stupéfaction et l'indignation furent grandes aù camp protestant. Mais les évêques composant la Chambre haute de la convocation n'ignoraient pas que le *prayer-book* mentionnait expressément la confession et l'absolution et quoique le primat Tait les félicitât d'être tous d'accord pour répudier la pratique de la confession habituelle, ils se bornèrent à nommer une commission chargée de préparer un rapport qui leur serait soumis à leur prochaine réunion.

Entre temps, les protestants s'agitaient pour exciter l'opinion. Des contre-pétitions furent présentées aux deux archevêques qui se déclaraient résolus « à faire tout ce qui serait

Digitized by Google

en leur pouvoir pour décourager l'introduction dans l'Eglise d'Angleterre du *système du confessionnal* ». Partout se tenaient des *anti-confessional meetings* où les orateurs rivalisaient de violence et souvent de grossièreté et où les évêques étaient presque autant attaqués pour leur lenteur, leur mollesse, leur condescendance, que les pétitionnaires primitifs l'étaient pour leur « trahison » et pour leur « insulte à la parole de Dieu ». Cependant, le Comité formé par la Chambre haute de la convocation déposait son rapport. Il y était déclaré qu' « aux yeux de l'Eglise le moyen normal pour le pécheur d'obtenir le pardon de ses péchés, par le sang de Jésus-Christ et de trouver la paix, était de les déplorer et de les confesser soi-même au Dieu tout-puissant, avec volonté de s'amender ; ce n'est qu'exceptionnellement, ajoutait le rapport, et au cas où quelques-uns ne parvenaient pas à rassurer leur conscience qu'ils pouvaient s'ouvrir au ministre et recevoir de lui avec des conseils et avis spirituels, le bienfait de l'absolution. »

Cette déclaration fut fort critiquée du côté ritualiste. Pusey, bien qu'il jugeât excessive et compromettante la manière d'agir de ceux qu'il appelait les « ultra-ritualistes », crut devoir manifester son sentiment. De concert avec trente-huit personnages considérables, et appartenant presque tous à l'ancienne école tractarienne, il publia, en décembre 1873, une déclaration où les signataires affirmaient que « Notre-Seigneur Jésus-Christ a institué dans son Eglise des moyens spéciaux pour la rémission du péché après le baptême et pour le soulagement des consciences », où ils affirment encore que les ministres ont le droit et le devoir d'offrir aux consciences troublées le secours de la confession, et que « l'usage de cette confession peut, au moins dans certains cas, être assez fréquent. » S'ils concèdent que « les prêtres ne sont pas autorisés à enseigner que la confession est une condition indispensable pour le pardon du péché après le baptême ou à l'exiger comme une condition à la réception de la communion », ils professent que « tous ceux qui réclament le privilège de la confession privée y ont droit, et que les membres du clergé ont charge, dans certaines circonstances, de pousser les personnes à faire de semblables confessions. »

Digitized by Google

A cette déclaration, les évêques ne trouvèrent rien à répondreet si aucune suite ne fut donnée à la pétition qui leur avait été adressée pour la formation des confesseurs, la confession continua du moins à se pratiquer dans les églises ritualistes comme s'ils n'avaient pas parlé.

Ainsi, les adversaires du ritualisme en étaient réduits à constater l'inutilité des efforts tentés pour l'abattre. En vain ils avaient fait successivement appel contre lui aux évêques et aux cours de justice. Il résistait victorieusement, il étendait même ses conquêtes et, en 1874, il pratiquait son culte dans 1250 églises. Nous les verrons prochainement solliciter contre lui l'intervention du parlement et nous aurons à dire quel fut le résultat de cette intervention.

(*La fin prochainement.*) Ch. DE LAJUDIE.

Digitized by Google

LE JOURNAL D'EMERSON

Le nom d'Emerson est, littérairement parlant, très décoratif. Précédé ou suivi d'une métaphore pleine de sous-entendus religieux, romantiques, idéalistes et anglo-saxons, il emporte de haute lutte, les sympathies de tout lecteur moderne un peu soucieux d'être ou de paraître informé. A plus forte raison, le plaisir serait-il intense de connaître une personnalité aussi éminente ou, comme on dit en Amérique, aussi proéminente. La *Revue bleue* publie, justement, un journal d'Emerson qui est un journal de jeunesse. Il est probable ou certain que les précieux documents psychologiques abonderont à fleur de texte dans cette autobiographie unique. Appliquons-nous bien à n'en laisser perdre que le moins possible.

Dès les premières pages, il apparaît très nettement que le point de départ d'un Emerson n'est ni philosophique, ni religieux, mais bien politique et américain, je n'ose pas dire, yankee. L'Amérique au-dessus de tout, l'Amérique partout et toujours, tel est le cri profond qui jaillit de cette âme conquérante. « Si les nations de l'Europe peuvent trouver matière à idolâtrie, dans leurs institutions caduques et serviles, il nous suffit, bien que leur satisfaction nous surprenne. Mais qu'elles ne se moquent pas à la légère de l'orgueil d'un Américain... Il (l'Américain) se réjouit d'être né dans un pays où la liberté d'opinion et d'action est si parfaite que chacun y jouit exactement de la considération à laquelle il a droit ; où chaque esprit, comme au sein d'une famille, peut comparer sa puissance avec celle de son compagnon et se mettre paisiblement à la place

Digitized by Google

que la nature lui destinait. Il signale sa patrie comme le seul pays où la liberté n'ait pas dégénéré en licence, pays dans les districts bien ordonnés duquel l'éducation et l'intelligence habitent avec les bonnes mœurs; dont les riches patrimoines se se transmettent pacifiquement de père en fils, sans ombre d'intervention de la violence privée ou de la tyrannie publique ; dont les postes de confiance et les chaires scientifiques sont occupés par des hommes à l'esprit solidement républicain et d'un élégant mérite... Que le jeune Américain oublie tout pour son pays et qu'il y cherche son emploi... Isolé de la contamination qu'infecte les autres pays civilisés, ce pays-ci s'est toujours enorgueilli d'une pureté grande en comparaison... »

Il y aurait quelque naïveté, je pense, à rechercher ce qui peut se cacher de vérité historique dans ce fougueux éloge de l'Amérique par un Américain. Nous sommes en 1823, ce qui revient à dire que les Etats-Unis nés d'hier, comptent à peine quelques millions de citoyens disséminés sur des espaces immenses. A peine méritent-ils le nom de peuple. Sans hésiter, le jeune Emerson leur immole les glorieuses nations d'Europe, dépositaires de la vérité chrétienne et riches d'une splendide civilisation, il serait difficile de dire combien de fois séculaire.

De ce dithyrambe qui fut peut-être prophétique, on voudrait bien le croire, mais qui n'était certainement pas motivé en 1823, ne retenons que deux faits psychologiques. Premièrement, la notion de la supériorité américaine dans les esprits américains est une notion *a priori* ou mystique. Elle ne s'appuie ni sur des chiffres, ni sur des faits, ni sur de sérieuses comparaisons ; elle a forme d'intuition religieuse. En second lieu, si elle se compose d'éléments moraux, esthétiques et politiques, il semble bien que ces derniers soient les plus importants. Pourquoi, en effet, les Américains se croient-ils supérieurs à leurs frères d'Europe? Parce que toutes les vertus en général et la pureté en particulier règnent dans les deux Amériques, ou tout au moins dans l'Amérique du Nord, parce que les compatriotes de Washington possèdent l'élégance civique, oui certes, mais surtout parce qu'ils ont entendu ce cri des Chérubins et du fils de l'homme : Soyez audacieux : vivez votre constitution.

Digitized by Google

J'avoue que cette assurance anglo-saxonne me plonge dans une très douce et toujours nouvelle stupéfaction. Les Yankees se proclament eux-mêmes maîtres en morale et en politique, ils propagent avec un égal succès l'idéalisme évangélique et le commerce ; ils détiennent les coupes de tous les championnats du monde dans toutes les sphères de l'activité conquérante. Chose plus extraordinaire encore, l'un d'eux avait pressenti dès 1823, annoncé, que dis-je? chanté en strophes lyriques toutes ces grandes choses. « En avant, en avant ! déjà le soleil est haut sur votre tête ! Ou, parce qu'il se fait tard, craignez-vous que le temps ne nous manque? Je vous le dis, la race est éternelle. »

L'avenir dira ce que valent ces hauts pressentiments. A cette heure, les Etats-Unis sont un immense peuple, ils ont même, semble-t-il, quelques parties d'un grand peuple. Quelque colossales que soient les dimensions de leurs caravansérails, ils sont moins grands que les Romains et moins beaux que les Grecs. Au point de vue art, les plus petites d'entre les Républiques italiennes ont laissé dans l'histoire un sillage lumineux à quoi les plus vastes cités américaines n'ont encore rien à opposer. Rapprochez, si vous l'osez, ces deux noms de ville : Sienne et Chicago. Il n'est donc pas permis de dire que les prophéties d'Emerson ont reçu même un commencement de réalisation historique. Les Américains n'ont rien de comparable ni au génie de Napoléon, ni à l'aristocratie anglaise, pâle reflet elle-même du Sénat romain, ni au rayonnement politique de la papauté au moyen âge, ni à ce sens de l'universel qui est l'essence même du XVII^e^ siècle. Il est possible que les trusts annoncent ou préparent de grandes choses. Pour le moment, ils n'ont rien de si admirable en soi. Témoin Tammany qui est une manière de trust électoral.

Ce qui nous oblige à nous mettre en garde contre les prophéties politiques d'Emerson, c'est l'extraordinaire candeur de ses prétentions esthétiques. Ce prédicant poète donne un croc-en-jambe à Platon tout simplement.

Emerson écrit donc à l'auteur du *Banquet :* « Je parlerai à Platon un nouveau langage, mais un langage dans lequel a été longtemps transfusée toute la richesse de la pensée antique,

Digitized by Google

enrichie et dépassée peut-être par les productions du génie moderne. Je puis ajouter que j'habite un pays que vous seul (ô Platon) avez prédit à vos contemporains, un pays qui possède un système politique plus sage et couronné de plus de succès que l'Utopie et l'Atlante ». Il est au moins singulier qu'au grec classique de la grande époque, Emerson oppose ainsi sans plus, l'anglais du XX^e siècle. Que reste-t-il de ce qui fut écrit en Amérique entre 1820 et 1840? Je l'ignore, et peut-être est-il permis de se demander si quelqu'un existe qui le sache exactement ? Les écrits d'Emerson eux-mêmes vivront-ils toujours, ou quelques siècles, ou quelques années seulement? Question. Mais les Œuvres de Platon sont toujours jeunes, toujours prêtes à traverser triomphalement de nouveaux siècles. J'imagine que des Champs-Elysées où il conversait peut-être avec quelque prêtre égyptien, il aurait eu le droit de répondre à son téméraire correspondant : « Cesse tes interrogations dépourvues de rythme, ô jeune barbare, et ne te flatte point que tu puisses opposer à mes dires tout pénétrés de l'esprit d'Athéna, un nouveau langage. En réalité, pour communiquer avec les hommes morts ou vivants, tu ne disposes que d'un informe patois hyperboréen. Tes paroles emphatiques choquent tous ceux qui reçurent des dieux le don de la mesure et l'horreur de l'emphase. Homme des îles occidentales, tu es emphatique et par conséquent ennemi d'Apollon, le dieu de la Lumière et de l'harmonie. Pourquoi m'occuperais-je de mots éphémères que tu fais entendre dans les brouillards du Nord. Je vais reprendre ma conversation avec un prêtre d'Ammon-Rha, très habile à expliquer le sens de la mort, commencement de la vie, ou le très intéressant symbolisme de la pyramide et de la fleur de Lotus. Retourne à l'école, jeune barbare. »

Au fait, dans cette Lettre à Platon, tant admirée par le traducteur et le troupeau des disciples, Emerson fait preuve d'une lourdeur d'esprit quelque peu affligeante. Il écrit : Ainsi une révolution religieuse a eu lieu chez les nations civilisées, plus radicale et plus étendue qu'aucune autre révolution religieuse, scientifique ou politique. Les hommes sont aujourd'hui munis de *Credo*, anémiés par tous les motifs qu'offre un Evangile, et ils se retournent avec pitié vers les affirmations orgueil-

Digitized by Google

leuses du païen Platon et de ses zélés successeurs, ainsi que de nos jours vers les nations païennes de l'Orient et de l'Occident. »

Que tout cela est oratoire, superficiel et approximatif ! Certes, on ne saurait exagérer la supériorité du christianisme sur les doctrines platoniciennes. *Toto cælo...*, quinze siècles avant la naissance d'Emerson, Eusèbe de Césarée avait écrit : « Quand je compare Platon à Moïse et aux autres prophètes des Hébreux, je découvre tout ce qui manque à sa science, et si on voulait s'en donner la peine, on pourrait lui reprocher des myriades d'erreurs. C'est pourquoi je ne suis pas la philosophie de Platon. » D'une manière générale, les Pères de l'Eglise n'admettent pas qu'il y ait une liaison permanente, intime, essentielle entre la philosophie grecque et la religion chrétienne. Les vérités qu'ils énumèrent comme éléments analogues aux dogmes du christianisme, constituent simplement les parties intégrantes d'une théologie naturelle. Mais cela même n'est pas peu de chose. Au surplus, la question se pose de savoir si indirectement par l'Egypte ou directement par la Palestine, Platon ne serait pas en quelque manière, l'élève de Moïse. Eusèbe ramène à Moïse comme à sa source, tout ce qu'il y a de bienfaisant et de véritable dans le platonisme. Il reste enfin qu'un saint Augustin sut toujours gré à Platon de lui avoir inspiré un certain nombre d'idées, par exemple, la notion de Dieu considéré en lui-même dans ses attributs infinis, ou bien encore la synthèse du triple rôle de Dieu, principe des choses, ou bien la connaissance du bien et du mal dans les êtres. « La bonté de tous les êtres fut un axiome pour saint Augustin ; ils sont bons en eux-mêmes par leur fond, par leur origine, bons dans leur destinée, puisque tout être loue Dieu. La nature du mal lui fut expliquée par les platoniciens. Aussi avec eux, il enseigna que le mal n'est point un être, mais une privation, une limite que le mal sert à l'ordre général du monde, qu'il est un facteur de progrès, que le mal moral a sa source dans la liberté humaine. » (*Saint Augustin*, par le Père Portalié.)

D'autre part, le grand docteur dut, maintes fois, réfuter les théories platoniciennes ou rétracter les erreurs qu'il avait eu

Digitized by Google

la faiblesse de leur emprunter. Il n'importe. Les rapports de la doctrine platonicienne et du christianisme représentent un ensemble de magnifiques controverses qui occupent une place immense dans la littérature patrologique. Pour qui se les rappelle même sommairement, les gauches et outrecuidantes apostrophes d'Emerson apparaissent comme dépourvues de toute valeur historique et théologique.

Avait-il qualité d'ailleurs pour morigéner Platon, au nom du christianisme? Il rejetait de la révélation chrétienne, la foi en la divinité de Jésus-Christ, tout ce qui est mystère évangélique et notamment le mystère de la Rédemption, le surnaturel, le divin et surtout l'esprit d'humilité qui est le fondement de la religion chrétienne. Précurseur de Nietzsche, Emerson déploie volontiers un orgueil surhumain. « Je réfléchis avec complaisance, écrit-il, sur tout ce qu'il y a de délicatesse dans mes goûts, d'étendue dans ma mémoire... Je voudrais savoir qui est monté assez haut sur la montagne pour dominer le bien et le mal, les voir mêler leur cours, si haut que la justice n'ait plus de sens pour lui. »

Ceci est exactement la contrepartie du *Sermon sur la Montagne*, où sont proclamés bienheureux ceux qui ont soif de justice. Emerson figure parmi les premiers et les plus notoires précurseurs d'un certain christianisme dit scientifique qui sévit, en ce moment, dans le monde entier. On ne peut pas les qualifier d'aristocrates, puisqu'ils prêchent la démocratie. Il y aurait quelque imprudence à les qualifier de protestants, encore qu'ils le soient par toutes les tendances de leur être, puisqu'ils se flattent d'avoir dépassé le protestantisme aussi bien que le catholicisme. En les appelant panthéistes, nous avons la morale certitude de dire la vérité, mais nous nous exposons à provoquer leur dédaigneuse colère. Ces Messieurs sont des surhommes religieux. Comme ils se font un concept délicat et complexe de la divinité, ils ne souffrent pas qu'on les proclame dieux, sans y mettre un peu de cérémonie. Ecoutez Emerson : « En toi réside l'Esprit qui vit en tout; — tu peux apprendre les lois de la nature, — parce que son auteur est caché en ton cœur. C'est pourquoi... tu es à toi-même ta loi — et puisqu'en toi réside l'âme des choses — que te manque-

Digitized by Google

t-il en dehors de toi? Tu es la loi; l'Evangile ne revèle — ni paix ni espérance, avant que vienne une réponse — des chambres profondes de ton esprit, — le reste n'est rien.

Rien n'est que Dieu... Car ce qui est en moi vit dans le tout. » Si de tels hommes refusent de s'avouer panthéistes, sous quel nom pourrons-nous bien les désigner à l'admiration des peuples? Osons les appeler des chrétiens transcendants ou transcendantaux. La formule n'est pas pour déplaire à leur modestie, et elle éclairera notre religion. Celui dont les trois chrétiens transcendants prétendent posséder l'esprit lavait les pieds de ses disciples et il disait : « Apprenez de moi que je suis humble de cœur. Je vous rends grâces, ô mon Père, de ce que vous avez caché ces choses aux savants et aux habiles, pour les révéler aux humbles et aux petits. »

Le christianisme transcendantal, tel que le définissent ses peu modestes adeptes, représente quelque chose d'aussi irréalisable que la quadrature du cercle. Tous ces Messieurs ne sont peut-être pas transcendants, mais à coup sûr, aucun d'eux n'a le sens du christianisme.

Et avec une sérénité admirable, ils parlent et agissent comme s'ils eussent été investis d'une sorte de monopole par Celui qui était l'ennemi des pharisiens et qui mourut victime de leur haine. Ils ne disent pas absolument comme le héros du chapitre XVIII de saint Luc : Mon Dieu, je vous rends grâces de ce que je ne suis point comme le reste des hommes. » Mais ils se posent, à l'instar d'Emmanuel Kant, comme des types d'humanité supérieure. Conduis-toi de telle façon que ta vie puisse servir de modèle à tous les autres hommes.

Emerson n'eut pas à inventer cet état d'esprit, puisqu'il vint au monde quelques années après Kant et Rousseau, mais il occupe un assez bon rang chronologique dans le sinistre état-major de ces barbares qui piétinent le sol de notre patrie. Emerson s'appelle aujourd'hui Ferdinand Buisson, Gabriel Monod, Fogazzaro, Henri Brisson (l'austère), Reinach Joseph, l'ennemi de l'alcool, et Reinach Salomon, l'homme à la tiare, le protecteur officiel de M. Loisy. Ces hommes bardés d'érudition ignorent ou blasphèment tout ce que nous aimons, le Pape vêtu de blanc, l'idéal virginal de la femme, l'Eucha-

Digitized by Google

ristie, le XVII^e et le XIII^e siècle, Rome et saint Thomas, la clarté française et l'eurythime classique, le désintéressement et la joie de s'immoler à notre très Sainte Mère l'Eglise. Ils prêchent, ils prêchent éperdument un idéal obscur fait de phraséologie vertueuse, d'orgueil réel, d'égotisme, d'outrecuidance religieuse et de sous-entendus anticatholiques ou anarchiques. Une incohérente ostentation de politesse caractérise leurs discours. Cela pourrait s'appeler le briandisme. Aucun député de la droite ne s'est jamais permis de dire à M. Briand : « Monsieur, vous avez volé trois cents millions aux catholiques de France, vous avez fait calomnier par vos journaux la plus haute personnalité morale qui existe sur notre planète, vous ne comptez à votre actif politique que d'avoir étranglé la plus précieuse, la plus délicate et la plus nécessaire de toutes les libertés. » Non, jamais, aucun député de la droite n'osa rien dire de tel à M. Briand. Mais lui-même prit les devants : « Je suis un honnête homme, je suis un honnête homme et dans une assemblée où règne le parlementarisme le plus attique, il ne se trouvera sans doute aucun orateur assez peu distingué pour proférer des paroles injurieuses. Non seulement, je pratique pour mon propre compte la plus haute courtoisie, mais je sais l'imposer autour de moi ou en face de moi à qui voudrait s'en départir. »

Les prédicants philosophiques du type Emerson ne procèdent pas d'une autre manière que M. Briand. De l'histoire de ce royaume, le plus beau après celui du ciel, ils font l'histoire de la Saint-Barthélemy, sans plus. Ils enlèvent aux Francs le Christ-Dieu qui les aimait, ils éteignent l'une après l'autre les étoiles de notre ciel, et sous prétexte d'idéalisme transcendantal, ils privent pratiquement le peuple de toute religion, accentuant la dépopulation et multipliant le nombre déjà effroyable des apaches. Quatre ou cinq révérends pasteurs ont fondé sur notre sol catholique de France, toutes les écoles officielles d'où sortent, chaque année, par centaines de mille, de jeunes athées militants. Ne leur dites pas qu'ils sont des malfaiteurs, ils protesteraient que vous ne connaissez pas les manières du bel air intellectuel. Cependant, nous faisons partie intégrante d'une tradition dont les maîtres avaient contracté l'habitude

Digitized by Google

d'appeler chat un chat, et qui avaient horreur de l'hypocrisie. Emerson écrivait sur son carnet de voyage le 2 juin 1832 : « Il m'est venu à la pensée parfois, que pour être un bon ministre, il fallait quitter le ministère. » Pour mieux s'assimiler le seul et véritable esprit du christianisme, il niait la divinité de Jésus-Christ ou s'excitait à l'orgueil; il disait en parlant de la Cène, la chose en question.

Sur quelles bases ces hommes, si contents d'eux-mêmes, appuyaient-ils donc la conscience de leur supériorité?

Est-ce sur l'esprit scientifique? L'insuffisante rigueur qui éclate dans les syllogismes théologiques d'Emerson justifie mal cette prétention. Ayant émis cette idée que les récentes découvertes astronomiques rendent impossible toute croyance aux dogmes chrétiens, il essaie de l'établir par le raisonnement que voici : Les hommes prennent naturellement l'homme pour le type le plus haut des êtres et supposent que tout ce qui est grand et intelligent dans la nature doit être semblable à lui. L'astronomie dément tout cela, et montre que les êtres quels qu'ils soient qui habitent Saturne, Herschell, Vénus, doivent être d'une structure entièrement différente de celle de l'homme. L'astronomie modifie donc nécessairement toute théologie... »

Il paraît que les savants de 1910 se montrent infiniment moins affirmatifs. Ils n'ont aucune nouvelle positive de ces prétendus Mercuriens ou Joviens ou Saturniens, en l'honneur de qui travaille avec une fièvre ininterrompue, l'imagination des romanciers. Même, il faudrait renoncer aux canaux de Mars, à ces fameux canaux de Mars qui portaient tant de bateaux mus par le génie inventif de M. Flammarion et autres.

Décidément, les découvertes théologico-astronomiques d'Emerson n'ont qu'une très relative valeur.

Il est vrai qu'il les énonce en grande solennité ! « Croyez-vous, s'écrie-t-il, qu'il existe un espace sans borne? Arrêtez-vous à cette pensée gigantesque. » Mon Dieu, nous voudrions bien nous arrêter, mais Emerson continue : « L'idéalisme ne semble-t-il pas plus probable qu'un espace sur l'aire duquel ce qui est, la famille entière des êtres n'est qu'un point et dont la pensée des êtres ou des anges ne peut sonder que le bord. Tout se perd dans le sein de cette grande nuit. »

Digitized by Google

Eperdûment, dans la *Bouche d'ombre* et ailleurs, Victor Hugo mettra ces exclamations en alexandrins. Mais qui donc serait-il tenté de leur attribuer quelque importance scientifique? Emerson lui-même se voit obligé de transformer en formules hypothétiques ses grandiloquentes affirmations : « Le Sermon sur la Montagne doit être vrai à travers l'espace entier que l'œil découvre et que le cerveau imagine, mais les épîtres de saint Paul, le christianisme judaïque y seraient inintelligibles. » Nous croyons fermement, nous autres, chrétiens, non transcendants, que le Sermon est vrai dans tout l'espace et au-delà de l'espace, car il émane du centre même de la vie divine. Mais ce *doit être* d'Emerson est tout à fait réjouissant, aussi réjouissant que son opinion sur les épîtres de saint Paul est affligeante. La définition de la Charité par le grand apôtre, ses explications théologiques de la prédestination, de la grâce, du sacrifice et du sacerdoce ont le même caractère d'universalité surnaturelle que le Sermon sur la Montagne. La théologie astronomique d'Emerson appartient à la plus approximative fantaisie, et il faut bien ajouter, pour être juste, que cette fantaisie manque de grâce.

Sa critique littéraire n'est pas moins inquiétante que sa théologie. En une brève page consacrée à notre Montaigne, Emerson trouva moyen d'accumuler les affirmations les plus bizarres. D'abord le nonchalant ami de la Boétie est jeté dans une compagnie philosophique à laquelle ne semblaient pas le prédestiner ses vieilles habitudes d'épicurien humaniste. Emerson assimile Montaigne à Wordsworth, l'ami de la pauvre Suzanne, et à Swendenborg, le visionnaire, fondateur d'une religion peu académique et éphémère. Le Seigneur apparut, à Swendenborg, dans un faubourg de Londres, et il lui intima l'ordre de fonder la Nouvelle-Jérusalem et de composer un ouvrage où serait condensée la seule bonne théologie. *Vera christiana religio continens universam theologiam novae Ecclesiae.*

Se représente-t-on l'auteur des *Essais* à côté de Swedenborg! Les autres pairs de Montaigne s'appellent chez Emerson, Bacon, Milton et Burke. Pourquoi, grand Dieu, pourquoi? Parce que si je comprends bien, Montaigne est considéré

Digitized by Google

comme un authentique représentant de la pure race anglaise. On déclare avec quelque solennité, qu'il est une vraie plante saxonne. Nous voulons bien, mais encore serait-il juste de reconnaître que si la Gascogne avait voulu, lanturlu, elle aurait pu, dans quelque mesure, le revendiquer comme l'un des siens.

Ayant ainsi excorporé, puis incorporé son maître, Emerson l'exalte, l'abaisse, l'excuse, le blâme et finalement lui vole ses pensées et jusqu'à ses formules : « C'est pourquoi j'aime Montaigne. Ce n'est pas un philosophe de salon, un efféminé qui élabore des idées prises à un cours du soir ou à un débat de jeunes gens. Il dit rondement ce qu'il vit ou ce qu'il pense au cours de ses chevauchées ou des réceptions de son château. Une indécence grossière et à demi-sauvage dépare son livre et et suffirait évidemment à le faire chasser. Mais la vigueur de ses sentiments, la générosité de ses mouvements, sa franchise sans peur et sans compromis, voilà ce que j'accueille à bras ouverts. Cela est sauvage et savoureux comme la fougère odorante... On entend partout les hommes parler de mémoire et non d'entendement. Si j'ai volé cette pensée à Montaigne, comme il est probable, je n'en ai cure. Je l'aurais trouvée moi-même » : Ah ! qu'il est plus intéressant d'entendre Pascal morigénant son Montaigne ou s'appropriant un certain nombre de ses procédés psychologiques ! J'ai même quelque peine à comprendre comment Emerson s'est permis de juger Montaigne après Pascal. Tantôt il semble le copier et tantôt se donner le luxe de le contredire, mais toujours il alourdit ce qui avait des ailes. Pascal, en effet, avait dit avant Emerson : Ce n'est pas dans Montaigne, mais dans moi que je trouve ce que je vois... Les défauts de Montaigne sont grands ; mots lascifs, cela ne vaut rien, malgré M^lle^ de Gournay... Montaigne inspire une nonchalance du salut sans crainte et sans repentir..., il ne pense qu'à mourir lâchement et mollement par tout son livre... Le sot projet qu'il (Montaigne) a de se peindre.. et par un dessein premier et principal. »

Qu'Emerson ait lu les passages des *Pensées* qui se rapportent à Montaigne, c'est ce qu'il est difficile de ne pas admettre. Mais il faut admettre en même temps que notre Américain

Digitized by Google

eut l'outrecuidance, soit de surpasser Pascal en formulant mieux que lui, des pensées identiques, soit de le corriger comme un professeur corrige un mauvais élève. Ceci serait non point de la littérature, mais du bluff.

En histoire, Emerson professe des doctrines qu'on serait tenté de considérer comme fort banales, si elles n'étaient pas si obscures. « Pourquoi ce mécanisme compliqué, cet agencement d'esprit et de matière qui concourt à la même fin pratique : nous apprendre quelque chose des autres hommes et qui remonte aux origines de notre race? Pourquoi, sinon pour nous permettre ensuite de sympathiser avec le premier homme et comprendre que nous servirons d'exemple au dernier. »

Voilà bien des détours pour dire deux choses très simples, et que nous savions tous déjà : 1° l'amour de l'histoire est inné chez l'homme et 2°

Humani nil a me alienum puto.

Quelques lignes plus loin, Emerson parodie Bossuet comme il avait mis en pièces Pascal et il écrit avec conviction : « C'est la raison pourquoi ont existé Moïse et Salomon, Alcibiade et Bonaparte. Les destinées de l'Assyrie, d'Athènes et de Rome ne sont pas devenues lettres mortes, mais elles ne s'accomplisront point dans le monde, sans nous avoir transmis à moi et à vous, comme à tous les hommes, les leçons que contient l'histoire de toute grande nation, touchant les mœurs, les mobiles de la Religion et de la politique et l'existence d'une Providence souveraine. »

N'est-ce pas qu'il vaut mieux relire le *Discours sur l'histoire universelle?* La seule chose qu'il y ait d'amusante dans cette traduction de nos classiques en vieil iroquois, c'est qu'Emerson ajoute : « Il y a là de quoi confondre les pédants. »

La théorie du surhomme, il fallait s'y attendre, se dégage de cet *essai d'essais* qu'est le Journal d'Emerson. Vaut-il la peine de la discuter et de l'éclaircir après tout ce qui a été dit, ici même, à propos de Gœthe, de Carlyle et de Nietzsche? Les lecteurs de l'*Université catholique* penseront sans doute que non.

Historien, philosophe, théologien, moraliste, astronome, Emerson est enfin poète, poète en prose. Qu'on en juge : « Ici sur les montagnes, les ailes de la pensée devraient être fortes

Digitized by Google

et l'on devrait voir les erreurs des hommes des hauteurs calmes de l'amour et de la sagesse... Nous avons observé qu'un vent du Nord avec sa flotte éparse de nuages à la dérive, fortifiait le corps et semblait suggérer un abîme semblable, un ciel spirituel à travers des nuages de notre esprit. »

Et encore : « Le vent, grand poète du monde, chante en de plus douces cadences, les soirs d'été, dans les bosquets et les jardins. Sa musique est plus sauvage et plus sublime dans les montagnes, sur la mer désolée... »

Ces images ne sont point neuves, mais elles ne manquent ni d'éclat ni de vie.

N'importe. Le journal d'Emerson est trop dépourvu de rythme, de grâce et d'harmonie pour qu'on songe à le mettre en bonne place parmi les spécimens célèbres de la prose poétique. Le grand homme lui-même, tel qu'il se révèle dans ses mémoires, se prête mal aux classifications littéraires. L'appellerons-nous essayiste??? Si je ne craignais d'irriter quelques intraitables admirateurs d'Emerson, je dirais que son journal révèle tout simplement l'Anglo-Saxon, l'Anglo-Saxon optimiste et conquérant, grisé d'érudition encyclopédique, élève des Grecs, mais leur ennemi (il est désireux de les supplanter, ou tout au moins de leur succéder), et incapable de les comprendre, un peu barbare au fond. Il ne suffit pas, en effet, de lire les Grecs et de les louer avec une certaine compétence, d'ailleurs. Il faudrait se mettre en contact avec la grande tradition littéraire de l'humanité, qui de grecque est devenue latine, puis italienne, puis française, et de cela Emerson est parfaitement incapable. Par le romantisme, l'Anglo-Saxon a conquis nos territoires français qu'il partage avec les Scandinaves, les Suisses et les Allemands. Tout est à la vie intense chez nous. On ne comprend plus l'héroïsme du vieil Horace, mais on se pâme d'admiration devant les exploits cynégétiques du président Roosevelt. Renan constatait déjà le triomphe de ce qu'il appelait une pambéotie universelle. Que dirait-il aujourd'hui en nous voyant enrégimentés parmi les clients les plus dociles et les plus sûrs du trust du bluff. Emerson est un agent très décoratif du monstrueux Syndicat. Tout en interpellant Platon, il songe aux affaires et il recrute des abon-

Digitized by Google

nés au *New York Herald*. Car la vertu de Washington, le mysticisme d'Emerson, la bonhomie de Taft, la gloire des morts et la réputation des vivants ont pour principale raison d'être l'augmentation du capital américain. All right ! Emerson a dit : Il faut attacher sa charrette à une étoile. Vérifiez bien, je vous prie, l'authenticité de l'objet : la charrette porte une marque de fabrique américaine.

De cette marche conquérante d'un peuple intelligent et audacieux, mais encore mal préparé à recueillir l'héritage des Grecs et des Latins, un Japonais apportait naguère à Paris, un symptôme, sinon une preuve. Le 28 février 1910, M. Wada, professeur à l'Université de Tokio, et directeur de la librairie au Japon, fit à un rédacteur du *Matin*, des confidences intéressantes.

Il dirigea tout d'abord, contre les Allemands, des attaques qui, dans sa pensée, devaient plaire à notre chauvinisme. « Vos bibliothèques (françaises) quelque riches qu'elles soient, m'ont paru moins bien organisées pour le travail que les bibliothèques américaines qui sont des modèles. Par contre, elles sont très supérieures aux bibliothèques de Berlin ou de Leipsig où le désordre règne. Il n'y a pas que la science des Allemands qui soient un fatras. »

Très curieuse cette observation dont il ne serait pas difficile de deviner le sens et l'origine et la portée.

« Vous attachez peut-être une importance exagérée à la valeur éducative des lettres, ajoute M. Wada. Nous préférons pour notre part, la culture scientifique...

« Toutefois, nous connaissons votre littérature dans ses grand représentants, car nous voulons autant que possible, ne rien ignorer. Mais je dois vous avouer qu'elle nous plaît moins que les littératures anglaises et allemandes. »

Admirez, je vous prie, la politesse de cet homme jaune. S'il consent à prendre connaissance de notre littérature, c'est uniquement pour ne rien ignorer. Mais, comme il laisse bien voir les pensées profondes des nouveaux maîtres du monde, les Anglo-Saxons. Où nous conduisent-ils! il est facile de le voir, ils nous conduisent au dédain de toute formation littéraire et à la haine de tout ce qui est classique.

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

SOUVENIRS DE TROIS ANS

LE CHEVALIER NICOLAS DE MAUROY

Suite (1)

***

INSUFFISANCES DE L'ÉQUIPEMENT ET DU RAVITAILLEMENT.

Cependant un obstacle restait encore ; les selles attendues n'arrivaient pas et le jour du départ était fixé ; si on les recevait avant ce jour, on me disait que je pourrais partir, si, au contraire elles manquaient, je resterais et je partirais plus tard. Mais alors l'élite des hommes et des chevaux m'eût échappé, je n'aurais eu à conduire que les faibles et mon amour-propre en souffrirait. Pourtant, je n'évitai pas cette contrariété : on avait distribué les chevaux en donnant le choix aux cuirassiers suivant l'ordre du contrôle ; les selles étant enfin arrivées on les avait reçues sans examen et distribuées aux derniers hommes du contrôle, je ne pus assister à ces opérations et il en résulta que j'eus dans ma section les hommes de second rang, les plus mauvais chevaux et presque toutes les selles neuves, circonstance que je n'avais pas remarquée d'abord et qui, plus tard, m'occasionna bien des désagréments.

Je savais que je ne pouvais obtenir de l'avancement qu'à

(1) Voir février et mars 1910.

Digitized by Google

l'armée, aussi malgré que je ne fusse réellement pas en état d'y aller, je persistais dans ma résolution, au risque de tout ce qui pourrait m'en arriver. Je fis quelques visites, le général Marulaz eut la bonté de me faire des observations nouvelles sur mon imprudence, mais une tête de vingt-quatre ans n'écoute guère la raison quand son ambition et son amour-propre sont en mouvement. Je fis donc ma malle, je réglai ce que je devais, et le 4 octobre 1808, sans avoir pu assister aux préparatifs de nos cuirassiers, je montai à cheval comme mes camarades et nous dirigeâmes notre détachement sur Strasbourg en passant par Lure, Belfort, Colmar et Benfeld.

J'avais dans ma compagnie un excellent maréchal des logis, *M. Audry*, sur lequel je pouvais me reposer pour tous les détails : *Pierre Parisot* était un de mes brigadiers et il m'inspirait quelque confiance, mais aussi j'avais pour fourrier un appelé *Pradroit*, l'être le plus nul, le plus insouciant qui fût possible et qui, par une protection non méritée, était arrivé à ce poste.

Les deux premiers jours de marche se passèrent assez bien ; il n'en fut pas de même les jours suivants, et d'abord en arrivant à Cernay et par l'ineptie de mon fourrier, on ne me donna pas des écuries assez grandes pour placer tous mes chevaux, en sorte que je fus obligé de parcourir moi-même le pays pour en chercher, ce qui me fatigua beaucoup. Mais un événement plus grave m'attendait ; le maréchal des logis me rendît compte que pendant les premières marches, les panneaux des selles neuves s'étaient aplatis complètement, attendu qu'ils n'étaient faits qu'avec de la bourre et non avec du crin, selon l'ordonnance ; il en était résulté que le bois des selles avait porté sur l'animal et que presque tous les chevaux qui avaient ces selles neuves étaient blessés, soit au garrot, soit sur les reins.

Cette fâcheuse nouvelle me pétrifia, une sueur froide me parcourut de la tête aux pieds, la fièvre me revint et je fus hors d'état de visiter mes pauvres chevaux. J'ordonnai que le lendemain on mettrait du foin entre la couverte et la selle pour l'exhausser et qu'elle ne touchât pas les blessures, et d'accord avec *M. de Jouvencourt*, nos hommes furent mis à pied pour

Digitized by Google

gagner Colmar, où nous avions séjour. En y arrivant, je fis chercher un vétérinaire et je lui fis panser toutes les blessures devant moi ; les deux jours suivants il en fit autant, et comme je lui avais vu employer différents onguents et certains outils pour nettoyer les plaies, je fis ample provision des premiers, je me procurai aussi les seconds ; le tout à mes frais et je devins ainsi praticien d'un art que je n'avais jamais étudié. J'engageais mes cuirassiers devenus piétons à faire arranger leurs selles. Plusieurs le firent, mais beaucoup ne voulurent pas dépenser leur argent pour cela ; pourtant ils remontèrent à cheval pour entrer et sortir de Strasbourg, aussi les plaies étaient envenimées quand nous eûmes passé le Rhin, et notre détachement si beau, si brillant en sortant de Vesoul, était alors dans un état pitoyable qui me saignait le cœur.

Tous les jours et malgré ma faiblesse, dès que nous étions arrivés à la couchée, je pansais moi-même les blessures, je faisais la revue des selles, j'excitais les cuirassiers à se procurer du crin et quand le cheval et son équipement étaient en état, j'autorisais le cavalier à remonter à cheval. Les soins que je pris, les fatigues que je me donnais eurent d'heureux résultats ; déjà vingt chevaux sur soixante blessés étaient rentrés dans les rangs, et la 1re compagnie moins maltraitée que la mienne était presque au complet. Mais une autre calamité vint encore nous désorganiser : il n'y avait au dépôt qu'un seul maréchal-ferrant, on n'avait pu nous le donner. Seulement on lui avait fait faire deux fers par cheval et c'est avec cette faible ressource qu'on nous mit en marche pour faire environ 150 lieues, car nous allions rejoindre le régiment qui était retourné dans le Hanovre.

Parvenus à Marbourg, par des chemins très rocailleux, beaucoup de chevaux perdirent leurs fers et plusieurs en furent blessés. Déjà les fers de rechange étaient épuisés et il fallait y pourvoir promptement sous peine de laisser beaucoup de chevaux boiteux en arrière. La position était critique, comment me tirer de ce mauvais pas? Nous étions en pays allié, nous n'avions pas le droit de frapper des réquisitions et pourtant je n'avais pas d'autres moyens, à moins que de payer de ma poche. Je me décidai donc au premier expédient : je fus

Digitized by Google

chez le bourgmestre avec un cuirassier parlant allemand ; je lui dis que j'étais dans mon droit en lui demandant deux cents fers et que le maréchal qui les fournirait en serait payé à *Cassel* sur le reçu que je lui donnerais. J'avais peine à le persuader, je fis le méchant, enfin il céda. Toute la nuit on forgea sous la surveillance de deux cuirassiers que j'avais commandés pour activer l'ouvrage et le lendemain matin on me l'apporta.

Cet acte d'autorité que je faisais ne me laissa pas dormir tranquille, je sentais que j'outrepassais mes pouvoirs et je craignais de me compromettre, j'étais dans une anxiété pénible ; cependant je ne pouvais reculer et pour me tirer de ce mauvais pas, je me décidai à donner au bourgmestre, non pas une réquisition en règle, mais seulement un certificat attestant la bonne réception qui nous avait été faite et qui avait été portée jusqu'à nous fournir volontairement deux cents fers qui nous avaient été nécessaires pour nos chevaux.

Cette transaction avec la vérité fut peut-être une excuse pour le village, mais ma sûreté et la nécessité m'en firent une loi ; elle fut approuvée par mes camarades de la 1re compagnie et elle ne fut pas blâmée par le colonel, quand il sut que c'était grâce à cette ruse que mes chevaux n'étaient pas restés en route.

J'avais toujours la fièvre, j'étais comme un squelette, mais j'avais de l'énergie et j'étais très irascible, de sorte que je m'emportais quelquefois jusqu'à la colère, quand quelqu'un manquait par trop à son devoir ; un jour, j'en eus une occasion qui me laisse encore des regrets. J'avais ordonné que, selon l'habitude que j'avais prise, tous les chevaux blessés seraient amenés devant mon logement pour être pansés ; celui du fourrier *Pradroit* devait être du nombre, il ne l'amena pas et sur le reproche que je lui en fis, il me dit qu'il ne savait pas où il était. On peut se figurer mon mécontentement, je fis chercher le cheval et on le trouva à la queue d'une des voitures de bagages, où il avait été attaché pour faire la route, ce qui me prouvait qu'on ne lui avait pas donné à manger depuis environ trois heures que nous étions arrivés. Cette découverte m'indigna contre ce mauvais sous-officier, je lui fis les reproches les plus mérités et aussi les plus durs ; il me répondit avec

Digitized by Google

insolence, je n'y tins plus, je levai ma cravache sur lui, il me l'arracha des mains, je la lui repris en la lui faisant sentir sur la figure, ensuite je lui fis ôter ses galons et je fus rendre compte de cette scène scandaleuse à *M. de Jouvencourt* qui ne pouvait l'approuver entièrement, mais qui ne me démentit pas, non plus que notre colonel, quand il la connut, puisqu'il maintint la dégradation que j'avais ordonnée.

***

RETOUR AU RÉGIMENT

Quelques jours après ce douloureux épisode, j'eus la satisfaction de recueillir le fruit des soins que j'avais donnés aux chevaux blessés ; presque tous étaient guéris et quand nous arrivâmes à Buxtehade, où étaient les généraux de division et de brigade, je n'avais plus que cinq hommes à pied. Je ne fis cependant pas une entrée brillante dans cette ville, car j'avais encore de la fièvre et j'assistai avec double manteau à la revue d'arrivée. Le lendemain et après vingt-cinq jours de marche nous entrâmes à Stade où était notre état-major. Le colonel passa également sa revue, puis quelques jours après, notre détachement fut réparti dans les huit compagnies du régiment, et je repris ma place dans la première qui était cantonnée à Neuhaus, à l'embouchure de l'Elbe dans la mer du Nord.

Déchargé de la responsabilité de conduire la moitié d'un détachement qui nous avait été confié dans des conditions de prospérité en ce qui concernait les hommes, mais aussi dans des conditions de malheur pour les chevaux, à cause de leur mauvais équipement, heureux d'être parvenu à l'amener intact au régiment et n'ayant plus à m'occuper que de moi-même, je me mis entre les mains du chirurgien-major ; il voulut m'avoir près de lui à Stade ; le colonel le permit, je fus logé chez un pharmacien et à partir de ce moment, je ne fis plus aucun service jusqu'à ce que ma santé fût rétablie, ce qui n'arriva qu'après six semaines de traitement, au bout desquelles je retournai dans notre cantonnement de Neuhaus.

Nous étions disséminés dans les maisons d'un pays maré-

Digitized by Google

cageux, dont chaque sillon de terre en culture était séparé des suivants par un large fossé plein d'eau ; nos communications étaient difficiles ; elles ne se faisaient qu'en traîneaux sur la glace et la neige, aussi les mois de décembre 1808 et janvier 1809 se passèrent-ils fort tristement pour moi qui n'avais pas une correspondance très active. Mais le carnaval ayant fait connaître les plaisirs dans les villes voisines, nos généraux, notre colonel y prirent part et les doublèrent en organisant des bals auxquels les jeunes officiers étaient invités. Ces fêtes étaient fort agréables, cependant elles perdirent quelquefois de leur charme pour moi, attendu que toute invitation devait être considérée comme un ordre et que parfois j'eusse préféré rester près de mon feu, plutôt que de faire six ou dix lieues pour aller à Stade ou à Buxtehulde, par des temps et des chemins horribles et ensuite faire une toilette de cour, en bas de soie et en souliers à boucles, pour aller jouer, danser, valser toute la nuit avec des dames fort gracieuses et fort aimables, il est vrai, mais que mon ignorance de la langue allemande m'empêchait de pouvoir apprécier comme elles le méritaient. Pourtant, et je l'ai déjà dit, je passais des soirées fort amusantes quand j'avais le bonheur d'en trouver qui parlaient français et elles n'étaient pas très rares, car alors notre langue était la base de toute éducation distinguée.

Quand ces fêtes eurent cessé, mes distractions furent réduites aux visites de voisinage que je faisais à mes camarades ou qu'ils me rendaient. Un jour, l'un d'eux m'apprit qu'il devait aller à Hambourg pour une affaire d'argent qui concernait le régiment, il me proposa d'y aller avec lui et comme j'y étais un peu attendu, j'acceptai. J'avais su que *M. Berthelin*, négociant de Troyes, avait épousé une demoiselle de Hambourg ; elle était ainsi devenue alliée très proche de ma tante Angenoust et j'avais prié celle-ci d'obtenir de ma cousine qu'elle voulût bien me recommander à sa famille, pour le cas où je pourrais m'y présenter.

Cette recommandation avait été faite, j'en avais été informé et j'étais bien aise d'en profiter ; je me mis donc en mesure d'en obtenir l'autorisation ; nous partîmes sur un simple bateau de pêcheurs ponté et nous arrivâmes sans accident, après

Digitized by Google

avoir fait nos douze lieues sur l'Elbe, qui, en cet endroit, est un véritable bras de mer. Mon camarade était aussi étranger dans cette ville que moi-même; il avait intérêt à faire par mon entremise quelques connaissances qui pussent et voulussent bien lui être utiles dans la mission dont il était chargé, laquelle n'était autre qu'un simple échange de billon à faire contre de l'argent, aussi il me laissa l'initiative de nos démarches et d'abord nous nous logeâmes sur le Hionfreschtie, près d'un lac intérieur, puis nous fûmes à l'hôtel de ville pour demander l'adresse de *M. Haers*, médecin et père de *Mme Berthelin*. La première personne à laquelle je m'adressai était justement un de ses cousins, fils du bourgmestre, et qui me répondit : Vous êtes sans doute le monsieur de Troyes qui nous est annoncé, il y a longtemps, que nous vous attendons et je vais moi-même vous conduire chez le père de ma cousine. De cette heureuse rencontre, il est résulté que mon camarade trouva bientôt un banquier pour faire son échange et qu'en deux heures de temps je fus presque impatronisé dans la famille que je cherchais, car en sortant de voir le père et les sœurs de Mme Berthelin, lesquels nous invitèrent gracieusement à dîner pour le lendemain, nous fûmes ensuite chez son oncle le bourgmestre, qui, avec sa femme et ses charmantes filles, nous reçurent également bien et nous invitèrent pour le surlendemain.

Ces journées nous furent très agréables, les deux familles réunies à quelques amis, nous firent mille politesses et la conversation ne languissait pas ; les hommes nous parlaient de politique, de l'armée, de notre régiment et semblaient persuadés que la paix ne durerait pas longtemps ; les dames me questionnaient avec l'intérêt qui part du cœur, sur les parents, les amis, la position sociale de Mme Berthelin ; sur les coutumes, les plaisirs, les manières de la société troyenne, chaque chapitre était traité, discuté avec la plus aimable franchise et des comparaisons faites avec beaucoup d'esprit. J'eus alors l'occasion de prendre une leçon sur les usages qui s'observent par la jeunesse, dans les salons allemands ; chez nous, il est de règle que l'homme pour qui un dîner de cérémonie a lieu, offre son bras à la maîtresse de maison pour aller se mettre

Digitized by Google

à table, et ordinairement elle le place à côté d'elle, c'est ce que j'avais fait auprès de Mlle Haeser l'aînée et au grand étonnement de plusieurs personnes, car on s'était aperçu du plaisir que j'avais à causer avec sa cousine, plus jeune et très jolie, et à Hambourg il est reçu, il est même de convenance que tout jeune homme se place par sa seule volonté à côté de la dame qu'il préfère.

J'avais donc fait une faute, Mlle Haeser l'aînée m'en fit elle-même la guerre la plus aimable et certainement j'aurais profité de la leçon, si je fusse resté plus longtemps auprès de cette excellente famille.

Notre colonel ne nous avait donné que quatre jours, il nous fallut donc repartir sans avoir beaucoup parcouru la ville qui m'a semblé fort belle, mais dont je n'ai pas eu le temps de visiter les monuments. C'était à *Altona* que notre bateau nous attendait, nous fûmes le rejoindre, mais nous eûmes peine à retrouver notre pilote et son fils ; ils dînaient dans un cabaret du port en nous attendant, et ils ne se souciaient pas de partir immédiatement, attendu que le temps était mauvais, la mer très houleuse et qu'ils craignaient qu'il nous arrivât malheur pendant la nuit. Ces considérations étaient sages et nous eussions bien fait d'y avoir égard, mais la discipline militaire ne nous le permettait pas, nous montâmes à bord et après avoir démarré, nos hommes se saisirent de leurs avirons et sans vouloir se servir de leur petite voile triangulaire, ils gagnèrent le milieu du fleuve où ils espéraient trouver le courant pour nous entraîner rapidement.

Mais la marée montante aidée par le vent nous repoussait, nous n'avancions pas, nous étions ballottés de manière à ne pas pouvoir rester debout ; force me fut donc de descendre sous le pont et de m'abandonner à la conduite des mariniers et de mon camarade qui, ne souffrant pas de la tourmente, avait pris une rame et s'en servait bien, pendant que le père marinier tenait le gouvernail. Quant à moi je n'étais bon à rien ; par les insupportables maux de cœur que j'éprouvais et qui furent suivis de vomissements fréquents et douloureux, je perdis bientôt mes forces et je fus obligé de m'étendre sur le mauvais grabat de la cabine. J'étais horriblement malade, je

Digitized by Google

restai dans cet état toute la nuit, elle me parut un siècle et j'aurais volontiers donné ma vie pour être délivré de ces maux.

Pourtant le vent s'apaisa vers 6 heures du matin, la mer devint plus calme, nous avancions, et quand le jour parut nous étions en vue de Stade et nous abordâmes à un quart de lieue de la ville. En mettant pied à terre, je fus guéri de mes maux de cœur comme par enchantement, mais il me restait si peu de forces que j'eus beaucoup de peine à me rendre dans mon ancien logement, chez le pharmacien qui m'avait déjà soigné et qui eut la bonté de me donner une tasse de thé qui me rétablit complètement.

Je restai quelques jours dans cette résidence pour y cultiver la bienveillance de mon colonel et du général Clément de La Roncière ; celui-ci était un peu en soucis, son aide de camp, M. de Bruges venait d'être nommé capitaine dans un régiment de notre division ; le général cherchait à le remplacer, il me fit faire avec lui et dans sa voiture un petit voyage au quartier général de la division, il me faisait mille questions qui me prouvaient l'intérêt qu'il me portait et j'entrevis que si j'avais été lieutenant, il m'eût volontiers proposé au ministre pour remplir ces fonctions auprès de lui. Il en était de même du colonel, dont un adjudant-major venait également de passer capitaine ; cet emploi devenu vacant me plaisait beaucoup, mon colonel eût bien voulu me le faire donner, mais c'était impossible, j'étais trop jeune de grade et mes aînés y avaient des droits avant moi ; je me résignai donc à attendre mon avancement des événements qui surgiraient, et j'espérais que les occasions de bien faire ne me manqueraient pas si nous avions la guerre.

A. DE COURCELLES ST-GERMAIN *(A suivre)*

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

THEOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

Dictionnaire de la Bible, contenant tous les noms de personnes, de lieux, de plantes, d'animaux mentionnés dans les Saintes Ecritures, les questions théologiques, archéologiques, scientifiques, critiques relatives à l'Ancien et au Nouveau Testament et des notices sur les commentateurs anciens et modernes avec de nombreux renseignements bibliographiques, publié par F. VIGOUROUX, prêtre de Saint-Sulpice, avec le concours d'un grand nombre de collaborateurs. — Tome IV, L-PA. in-4°, 2240 colonnes. — Paris, Letouzey et Ané, 1904-1908. — *Prix :* 40 fr.

Le *Dictionnaire de la Bible* que publie M. Vigouroux poursuit sa marche normale, plutôt un peu lente ; il s'achemine cependant vers la terminaison, puisqu'il en est à la fin de la lettre R, et au milieu du V^e^ volume ! Nous ne parlerons aujourd'hui que du quatrième, lequel comprend des articles très importants. M. Lesêtre en a écrit un très grand nombre, qui se distinguent tous par une érudition sobre et précise. Il y en a sur l'archéologie, l'architecture, l'histoire, l'ornithologie, la zoologie ; parmi les meilleurs, nous signagnalerons : Loi mosaïque, Don des langues, Marie, Paraboles. M. Legendre a donné d'excellents articles géographiques : Palestine, Nazareth, Mer Morte; le P. Heidet a étudié les noms de lieux palestiniens : Mont des Oliviers, Moab, quelquefois, un peu trop longuement par rapport à leur importance biblique. M. Beurlier, au contraire, s'est tenu dans une très juste mesure dans ses articles sur l'archéologie, l'histoire et la géographie grecques. Nous les comptons parmi les meilleurs du Dictionnaire. M. Lévesque est cantonné

Digitized by Google

dans l'histoire naturelle où il est spécialiste. M. Pannier traite avec compétence les questions d'assyriologie : Ninive, Nemrod, Nabuchodonosor. M. Mangenot donne des introductions bien documentées sur les livres bibliques : Néhémie, Paralipomènes, Luc, Marc et un bon travail sur les Lectionnaires. M. Fillion nous parle d'Osée et de Nahum ; M. Ermoni des Lamentations et de Malachie ; M. Lagier de No-Amon ; M. Palis de Noé ; le Père van Kasteren des versions néerlandaises; le P. Méchineau des vieilles versions latines. M. Vigouroux s'est restreint à quelques courts articles biographiques, sauf une étude sur le Paradis terrestre. Nous avons apprécié à sa juste valeur l'excellent exposé de M. Lepin sur le sens mythique. Enfin, le P. Prat a fourni au Dictionnaire de précieuses monographies sur les manuscrits les plus importants du Nouveau Testament, des articles d'ensemble sur les manuscrits, sur les palimpsestes et les papyrus bibliques et des études approfondies sur Origène et sur le Logos. Tous ces travaux du P. Prat sont de première main et font honneur au Dictionnaire. M. Toussaint a raconté la vie de saint Paul, en résumant exactement ce qui en avait été dit, il y a quelques années déjà. Nous avons regretté que la théologie de saint Paul ait été complètement passée sous silence. Il me semble bien difficile de connaître à fond l'Apôtre des gentils, si l'on n'a pas au moins quelques idées générales et directrices sur ses doctrines. Ce qui est dit de la langue de saint Paul est imprécis et même inexact. Puisque nous en sommes aux observations, remarquons que saint Irénée et Tertullien ont qualifié le Pasteur d'Hermas de Scriptura, mais jamais de Scriptura divina. De plus, le texte de Tertullien comporte une restriction : Hermas, cujus Scriptura fere Pastor inscribitur. Le Pasteur était accepté par presque tous comme Ecriture.

Ces menues observations ne portent aucune atteinte à l'estime qu'on doit avoir de ce Dictionnaire, qui n'en restera pas moins un précieux instrument de travail par la masse énorme d'informations qu'on y trouvera accumulées. E. JACQUIER.

Introduction to the New Testament by Th. ZAHN, translated from the third german edition under the direction of Melanchton W. JACOBUS, assisted by C. SNOW THAYER ; 3 vol. in-8° ; XVIII, 564, 617, 539 pp. — Edinburgh, Clark, 1909. — 45 fr.

Nous avons parlé déjà plusieurs fois aux lecteurs de l'*Université catholique* des travaux du Dr Zahn et, en particulier, de son *Intro-*

Digitized by Google

duction au Nouveau Testament, et nous avons été obligé de constater que la lecture en était difficile. L'auteur, d'ailleurs, le reconnaît lui-même dans la préface de cette édition anglaise. C'est donc un vrai service que nous ont rendu les fellows de Hartford, Etats-Unis, en traduisant cet important ouvrage dans une langue plus abordable. Ceux même qui lisent l'allemand ne seront pas fâchés de n'être plus obligés de faire des efforts pour comprendre des pages écrites d'un style lourd et embarrassé. Il restera cependant une disposition des matériaux que l'on n'a pas pu modifier et qui, à notre avis, ne facilite pas l'étude de l'ouvrage. Le Dr Zahn expose d'abord la question dont il traite, puis l'explique et la prouve par des notes additionnelles, où se trouve souvent le meilleur du travail. On est ainsi obligé d'aller constamment d'une page à plusieurs pages en avant, puis de revenir en arrière ; c'est fatigant. Ces légers inconvénients sont bien compensés par l'abondance et la précision des renseignements que l'on trouve ainsi mis à portée.

La traduction anglaise, que nous présentons aujourd'hui, a été faite par MM. J.-M. Trout, W. A. Mather, L. Hodous, E. P. Worcester, W H. Worrell et R. B. Dodge sous la direction du Doyen de la Faculté de Théologie de Hartford, M. M. W. Jacobus, assisté par M. C. S. Thayer. Il a fallu huit ans pour exécuter le travail et nous n'en sommes pas étonné, étant données l'étendue de l'ouvrage et la difficulté de faire passer dans une phrase courte et dégagée les longues périodes de l'allemand.

Le Dr Zahn tient en Allemagne une place à part dans la critique du Nouveau Testament et nos lecteurs nous sauront gré de leur rappeler les positions spéciales qu'il maintient avec vigueur. D'une manière générale il est conservateur et accepte toutes les données de la tradition et par tradition, nous entendons les enseignements et les faits transmis par les premiers écrivains ecclésiastiques. Sur quelques points seulement il s'en éloigne. Ainsi, malgré les témoignages de saint Marc et des Pères de l'Eglise, il soutient que les frères du Seigneur, dont parlent les Evangiles, sont des frères naturels de Jésus ; il nie que saint Pierre ait été évêque de Rome pendant vingt-cinq ans.

Au commencement de son introduction le Dr Zahn établit que Notre-Seigneur a parlé l'araméen, la langue du temps en Palestine. Il fait remarquer cependant que le grec y était très répandu et croit que les premières communautés de Palestine et de Syrie étaient bilingues. Il pense que l'épître de saint Jacques, écrite en grec et non en araméen, a été le premier écrit du Nouveau Testa-

Digitized by Google

ment, ce qui l'oblige à faire face à des difficultés qu'il n'a pas résolues de façon à convaincre les critiques. Il admet comme pleinement authentiques treize épîtres de saint Paul. L'épître aux Hébreux a été écrite par un inconnu vers l'an 80, à un groupe de chrétiens de Rome. La première épître de saint Paul est l'épître aux Galates, écrite à Corinthe au printemps de l'an 53 et adressée aux Galates du sud. Les épîtres pastorales, complètement pauliniennes, sont les dernières.

La seconde épître de saint Pierre a été écrite vers l'an 60-63, avant la première qui serait de l'an 64. Elle est plus complètement de l'apôtre Pierre qui l'aurait écrite lui-même, tandis qu'il avait confié la composition de la première à Silvanus. L'épître de saint Jude aurait été composée vers l'an 75.

Le Dr Zahn établit que, d'après la tradition, l'apôtre Matthieu a écrit son Evangile en hébreu (araméen) et que l'Evangile grec que nous avons, en est une traduction. Saint Marc, qui, le premier, a écrit un évangile grec, s'est servi du Matthieu araméen. Saint Luc ne dépend ni de saint Matthieu, ni de saint Paul, ni de Josèphe. Les Evangiles sont des écrits apologétiques et non des écrits strictement historiques, bien que tout ce qu'ils racontent soit exact.

Le IVe Evangile a été écrit par Jean, l'apôtre, le fils de Zébédée, excepté le chapitre XXI qui proviendrait de son entourage, mais du vivant de l'apôtre et avec son approbation. Il n'y a eu qu'un seul Jean, à Ephèse, Jean l'Apôtre. Jean le presbytre, n'a jamais existé. Les trois épîtres et l'Apocalypse sont de l'apôtre Jean.

Nous reconnaîtrons que l'on a le droit ne ne pas accepter toutes les conclusions du Dr Zahn, mais nous affirmons aussi que l'on devra lui être reconnaissant de la masse énorme de matérieux, extraits des écrits des Pères, qu'il met entre nos mains. Nous ne savons pas s'il existe un spécialiste qui connaisse mieux que lui la tradition primitive et qui ait mieux su la mettre en œuvre. C'est surtout par les notes où elle se trouve condensée, que vivra le grand travail du professeur allemand.

E. JACQUIER.

Das Evangelium Johannis von J. WELLHAUSEN. — In-8°, 146 pp. — Berlin, Reimer, 1908. — *Prix :* 5 francs.

Nous avons déjà parlé à nos lecteurs d'une brochure du Dr Wellhausen dans laquelle il soutenait qu'il y avait dans le IVe évangile des passages qui n'étaient pas à leur place ou qui trahissaient la

Digitized by Google

main d'un interpolateur. Dans le volume que nous présentons aujourd'hui, il expose en détail son système sur la composition du IVe évangile. Il essaye de démontrer par une analyse étendue qu'il y faut distinguer plusieurs couches rédactionnelles. Ce qui le lui fait croire, c'est qu'en certains passages il y a des lacunes, des omissions qui ne s'expliqueraient que par le fait de plusieurs rédacteurs. Il remarque surtout que, dans les discours, il y a des répétitions fréquentes, des retours par lesquels l'argumentation revient constamment sur elle-même. Les matériaux sont mis bout à bout plutôt que logiquement enchaînés. De ces constatations le Dr Wellhausen conclut qu'il faut distinguer dans cet Evangile un écrit primitif, qui contenait surtout les récits et quelques dialogues, puis des parties, qui y furent ajoutées peu à peu et proviennent de rédacteurs différents; ces additions étaient surtout des discours du Seigneur.

Nous reconnaissons que le IVe évangile n'est pas composé comme le serait un ouvrage moderne, qu'il y a des répétitions d'idées et même d'expressions dans les discours, que nous n'en suivons pas facilement l'enchaînement logique, mais n'est-ce pas là ce qui en établirait le mieux la provenance authentique. L'apôtre a reproduit la parole de son Maître dans sa marche vivante, l'a suivie dans tous ses détours, dans ses répétitions. Qu'y a-t-il de plus naturel que Notre-Seigneur ait redit souvent les mêmes enseignements, et peut-on conclure du fait que l'évangéliste ait admis ces répétitions dans son œuvre qu'il n'a pas été unique, mais qu'il y a eu plusieurs rédacteurs? Les observations que présente le Dr Wellhausen pour justifier sa dissection du IVe évangile ne prouvent pas ce qu'il en déduit. Il les a résumées, p. 5, 6; mais nous croyons qu'on pourrait les expliquer sans conclure à une pluralité de rédacteurs. C'est d'ailleurs ce que vient de faire le Dr Gregory (1) dans un travail que nous présenterons sous peu à nos lecteurs.

A la suite de l'analyse viennent quelques conclusions sur les récits et les discours du IVe évangile, sur son origine, son but, le lieu et l'époque de sa composition, sur la tradition textuelle. Jean l'apôtre n'a pu en être l'auteur, soutient le D. Wellhausen, puisque de bonne heure il a été décapité à Jérusalem. Il est inutile de rappeler combien est faible cette tradition, basée sur des textes mal compris. Le dernier chapitre sur la langue du IVe évangile nous a paru excellent ; c'est, à notre avis, la seule partie de cet ouvrage qui ne pourra pas être discutée, car elle nous offre des faits et non des conjectures. E. JACQUIER.

(1) Wellhausen und Johannes, Leipzig, Hinrichs, 1910.

Digitized by Google

Jésus-Christ étudié et médité, par L. GRIMAL, prêtre de Saint-Sulpice, docteur en théologie, ancien professeur de théologie. Tome I : *Traité du Verbe Incarné.* — In-8°, 575 pages, . — Paris, Lethielleux, 1910. — *Prix :* 5 francs.

L'ouvrage de M. Grimal présente, sous une forme méthodique et dans un style clair et facile, le sommaire des enseignements de la théologie au sujet du Verbe Incarné. L'ordre suivi est celui qui est habituel aux traités classiques : le Christ est considéré d'abord en lui-même, dans les principes constitutifs de son être — divinité, humanité, union intime de la nature divine et de la nature humaine dans l'unique personne du Verbe — puis dans sa qualité de Rédempteur, enfin dans le culte qui lui est dû. Les questions traitées sont également celles que se posent ordinairement les théologiens : on examine, par exemple, si la rédemption par le Verbe incarné était nécessaire dans l'hypothèse du péché d'Adam ; si elle l'était pour le rétablissement de l'homme dans l'ordre surnaturel ; si elle l'était dans l'hypothèse d'une satisfaction condigne. Généralement même l'auteur demeure fidèle aux expressions consacrées dans l'Ecole : ainsi nous parle-t-il de la cause efficiente de l'incarnation, de sa cause méritoire, de sa cause formelle, de sa cause matérielle, de sa cause finale et de la communication des idiomes.

On ne cherchera pas dans cet ouvrage une œuvre véritablement personnelle, ni un travail adapté aux exigences les plus actuelles de la critique, mais on y trouvera un bon résumé de ce que les théologiens ont dit de meilleur sur la personne et l'œuvre du Christ. Si ce résumé est parfois un peu bref, en nombre d'endroits on le trouvera orné et enrichi par de très beaux développements empruntés à nos principaux orateurs et à d'autres écrivains réputés. Bossuet, Lacordaire, le cardinal Pie, le cardinal Meignan, Mgr Bougaud, Mgr Gerbet, Mgr Freppel, l'abbé de Broglie, Auguste Nicolas, sont cités tous à tour. L'auteur n'est d'ailleurs pas sans fournir de son propre fonds des considérations remarquables par l'élévation de la doctrine et par l'onction de la piété. On lira, en particulier, avec une véritable édification les chapitres intitulés : Quelques motifs d'admirer et d'aimer Jésus-Christ ; Motifs d'aimer Jésus-Christ tirés de la Rédemption ; La maternité divine, principe de toutes les bontés de Marie. Dans cette partie affective, le docte sulpicien a sûrement fait passer le meilleur de son esprit et de son cœur.

Au demeurant, le volume de M. Grimal sera d'une réelle utilité à ceux qui veulent être renseignés rapidement, et sans fatigue, sur

Digitized by Google

le principal de la doctrine théologique concernant le Verbe incarné. Prédicateurs et catéchistes y trouveront, avec un enseignement clair et sûr, d'excellents thèmes d'instruction à présenter aux fidèles et des développements avantageux pour les illustrer. A tous, l'ouvrage fournira un heureux exemple de la manière de faire servir l'exposé dialectique du dogme à l'établissement de la piété.

M. L.

Leontius von Byzanz, Léonce de Byzance, par J.-P. JUNGLAS. — Un vol. in-8° de XII-166 pp. — Paderborn, F. Schoningh, 1908. — *Prix :* 6 fr. 75.

Il y aura bientôt vingt-cinq ans que M. F. Loofs attirait tout particulièrement l'attention des théologiens et des historiens du dogme sur la personne de Léonce de Byzance, un moine scythe qui florissait dans la première moitié du VI^e^ siècle, et sous le nom duquel nous sont parvenus des ouvrages importants. Dans un premier essai, Loofs dégageait déjà la personnalité de Léonce des ombres qui l'environnaient, et donnait un précis de sa théologie et du rôle que ses idées avaient joué dans la controverse contre les monophysites. Surtout il concluait qu'avec Léonce, l'aristotélisme, un aristotélisme pur et franc faisait son apparition dans la théologie grecque. Léonce se trouvait être le premier des scolastiques, le précurseur de saint Jean Damascène et de saint Thomas.

Ces idées furent reprises et développées en France par M. Ermoni dans sa thèse *De Leontio byzantino et de eius doctrina christologica*, Paris 1895. Il n'a pas paru à M. Junglas qu'elles fussent absolument justes ni justifiées. Sans vouloir diminuer trop l'importance attribuée à Léonce comme théologien, il pense que cette importance a été exagérée. Il ne croit pas à l'existence du grand ouvrage des *Scholies*, que Loofs lui attribuait : dès lors le bagage littéral du moine scythe se trouve singulièrement réduit. Examinant ensuite les florilèges patristiques donnés par notre auteur, M. Junglas remarque qu'il sont, pour une bonne partie, empruntés aux dossiers du même ordre lus à Chalcédoine, et à un écrivain plus ancien que lui de quelques années. Ephrem d'Antioche. Léonce n'est nullement d'ailleurs l'aristotélicien fervent qu'on nous avait présenté : il est plutôt néoplatonicien en pscyhologie, et s'il connaît et utilise les catégories d'Aristote, c'est à travers les remaniements que Porphyre leur avait fait subir.

Tels sont les principaux correctifs que M. Junglas a apportés aux

Digitized by Google

opinions régnantes depuis M. Loofs sur Léonce de Byzance : ils sont appuyés sur une étude minutieuse des textes. Mais, outre ces gains importants réalisés par son étude, il faut bien signaler ses deux chapitres sur la christologie de Sévère d'Antioche, et sur la terminologie de saint Cyrille d'Alexandrie. L'auteur y a préludé aux conclusions que M. J. Lebon a développées depuis dans son *Monophysisme sévérien*. Il y a démontré que la christologie de Sévère ne diffère pas sensiblement de celle de Cyrille, mais que d'ailleurs le monophysisme de l'un et de l'autre est purement dans les expressions et les formules, et non dans le fond des choses.

En somme, ce volume consciencieusement travaillé et clairement rédigé, fait le plus grand honneur à la collection historique et dogmatique dirigée par MM. Ehrhard et Kirsch, dont il fait partie.

J. TIXERONT.

PHILOSOPHIE, SCIENCES, BEAUX-ARTS.

Discours 1906-1910, par Marc SANGNIER. — 1 vol. in-12, 509 pages. Paris, Bloud, 1910. — *Prix :* 4 fr. 50.

On peut, pour juger de ces discours, se placer à des points de vue très divers : très différente aussi sera l'appréciation suivant l'angle choisi. Si on ne veut voir en eux que des modèles d'éloquence populaire, ceux même qui sont le moins sympathiques au président du Sillon reconnaîtront sans nul doute qu'il possède un rare pouvoir d'agir sur les masses et de les entraîner, parce qu'il sait les accents capables de les faire vibrer et qu'il n'ignore aucune de leurs aspirations : M. Marc Sangnier a l'âme et le verbe d'un tribun, au sens noble du mot.

Peut-être un critique littéraire de jugement sévère et de goût affiné serait-il d'une bienveillance moins indulgente : impitoyablement, il noterait au passage les périodes éloquentes, mais d'une sonorité un peu criarde, les métaphores éclatantes, mais un peu fatiguées à force d'avoir servi, les rythmes entraînants, mais qui reviennent toujours les mêmes : je ne sais s'il se laisserait facilement convaincre que de tels défauts ne sont, après tout, que les revers des qualités nécessaires à l'orateur populaire, qui doit enfler sa voix, s'il veut qu'elle porte au loin. — Aurait-on chance de rencontrer un censeur plus favorable, si l'on sollicitait le verdict d'un de ces économistes

Digitized by Google

qui, se défiant des entraînements du cœur, ne se laissent conduire que par la froide raison scientifique? Il s'inquiéterait peut-être de certaines perspectives imprudemment entr'ouvertes devant les masses, de solutions aventureuses parce que trop peu mûries.

Du point de vue doctrinal, un théologien, impartial avant tout par devoir de justice comme par charité chrétienne, demanderait à user de distinctions. Et tout d'abord M. Sangnier proclame que le Sillon a pour but primordial de réaliser en France la République démocratique : du point de vue chrétien, ceci constitue, pour un théologien catholique, « un acte indifférent » : l'Eglise n'éprouvera jamais aucune difficulté à s'accommoder de la forme républicaine et démocratique du gouvernement,... tout comme elle serait prête demain à se rallier à la royauté, si d'aventure celle-ci venait à être restaurée en France. Ce n'est point de sa part opportunisme utilitaire non plus qu'habileté politique ; ceci vient simplement de ce que la doctrine catholique se déploie en dehors et au-dessus des contingences éphémères de la politique. Les questions de politique pure et les questions religieuses sont deux choses, non pas séparées, mais distinctes. L'Eglise, — et ceux qui la représentent —, abandonne les premières « aux disputes des hommes»; elle ne revendique un droit que sur les secondes. Précisément le Président du Sillon ajoute qu'il trouve seulement dans le catholicisme les forces morales nécessaires à la réalisation de cet idéal démocratique : de ce chef, il devient justiciable de la théologie. Sans doute, on ne peut que rendre hommage à la sincérité ardente des convictions chrétiennes qui se font jour au travers de ces pages : de même encore l'intensité de vie et de pratique religieuses qui s'y révèle ne peut qu'éveiller la sympathie en une âme de prêtre. Cependant on ne peut pas ne pas émettre touchant certaines attitudes de prudentes réserves ou de nécessaire critiques. Pourquoi parler simplement d' « énergies morales fournies par le christianisme »? cette formule, qui revient dans ces discours comme un leitmotif, est par elle-même équivoque : elle pourrait être acceptée même de ceux qui voient dans la religion une sorte d'idéalisme moral, un esprit de fraternité, un vague sentimentalisme. Il serait plus exact et plus précis de dire : le christianisme est une doctrine d'où découle, pour ceux qui la professent, une orientation pratique de vie. Ceci n'est qu'un exemple : on en pourrait citer d'autres.

L'enthousiasme, le dévouement total de soi-même à une noble entreprise sont des qualités que l'on ne saurait, à vrai dire, trop développer et encourager dans des âmes jeunes et ardentes, encore faut-

Digitized by Google

il qu'elles soient toujours accompagnées de cet esprit de mesure dont l'absence nuit aux meilleures causes. On peut être très indulgent aux œuvres qui débutent et attendre, pour juger, que l'arbre ait porté ses fruits : on a le droit d'être exigeant lorsqu'il est à maturité. Mais, n'est-ce pas le Maître lui-même qui l'a dit : « Tout sarment a besoin d'être émondé pour qu'il porte du fruit. »

H. LIGEARD.

Ce qu'on enseigne aux enfants dans nos écoles publiques, par J. BRICOUT, Directeur de la *Revue du Clergé français*. — Un vol. in-16, de XI-354 pp. — Paris, Letouzey et Ané, 1910. — ***Prix*** : 3 fr. 50.

A la suite de la lettre des Evêques qui a dénoncé dans certains manuels d'histoire et de morale en usage dans les écoles publiques un esprit d'hostilité contre le catholicisme incompatible avec la neutralité imposée par la loi comme règle absolue de l'enseignement officiel, et qui a interdit aux enfants des familles catholiques de se servir de ces manuels, beaucoup d'articles de revue et de nombreuses brochures de propagande ont été publiés afin de justifier devant l'opinion, par un examen critique des livres signalés, la condamnation portée par les évêques. Ces publications, de mérite fort inégal d'ailleurs, ont rendu grand service en fournissant immédiatement un ensemble de citations topiques extraites des manuels condamnés, qui suffisaient à manifester chez les auteurs de ces livres, à des degrés divers, un parti-pris indéniable de dénigrement à l'égard du catholicisme. Mais ces études un peu hâtives avaient besoin d'être complétées par un travail plus approfondi, où tous les manuels condamnés seraient soumis à un examen minutieux, et où l'erreur serait non seulement signalée et stigmatisée, mais encore accompagnée d'une brève réfutation.

Le livre que vient de publier M. l'abbé Bricout répond précisément à ces desiderata, et il n'est pas douteux qu'il ne doive être « fort utile au clergé et aux fidèles », comme Mgr l'archevêque de Paris l'écrit à l'auteur dans la lettre par laquelle il accepte la dédicace de son travail.

L'ouvrage est d'abord très complet. Tous les manuels condamnés d'histoire de France, de morale et d'instruction civique, ou de lectures classiques, y sont examinés en détail. M. Bricout en a choisi quelques-uns (Aulard et Debidour pour l'histoire ; pour la morale les manuels de Payot et de Bayet ; pour les lectures le re-

Digitized by Google

cueil de Primaire), auxquels il a consacré une étude plus approfondie : il a pu ainsi, d'une part, mettre en plus vive lumière les erreurs et les tendances dangereuses de tous ces livres, et, d'autre part, rétablir en face de leurs allégations ou insinuations la vérité historique et doctrinale, telle qu'elle s'impose à un esprit impartial. Mais il n'a pas manqué de relever aussi, dans les autres manuels qu'il n'étudie pas aussi longuement, les idées fausses, les déformations de faits, et les lacunes systématiques qui justifient, encore que tous ces livres ne soient pas condamnables au même degré, la mesure prise par les évêques. C'est ainsi que le chapitre II est consacré aux manuels d'histoire de MM. Calvet, Gauthier et Deschamps, Guiot et Mane, Rogie et Despicques, Devinat, Brossolette (1).

Dans cet examen critique, M. Bricout s'est placé uniquement au point de vue religieux, qui est aussi celui des évêques dans leur lettre collective. Parmi les auteurs de brochures consacrées aux manuels condamnés, plusieurs ont cru devoir relever non seulement ce qui dans ces livres viole la neutralité religieuse et tend à diminuer aux yeux des enfants le rôle de l'Eglise et la valeur du catholicisme, mais encore tout ce qui leur paraissait répréhensible au point de vue politique et social. Que cette méthode risque d'engendrer des confusions, cela est apparu clairement dans la récente discussion de la Chambre des députés, où plusieurs orateurs de gauche ont pu arguer de certaines de ces études pour prétendre trouver dans des allégations d'ordre politique plutôt que dans des erreurs proprement religieuses les motifs de la condamnation portée par les évêques. M. Bricout a donc bien fait de se tenir strictement sur le terrain religieux, et sa démonstration n'en est que plus solide. Même dans les manuels qui contiennent le moins de propositions nettement blâmables, il a su faire ressortir l'esprit général assez fâcheux qui, se manifestant de façon plus ou moins voilée dans tout le cours de ces ouvrages, ne peut manquer d'agir à la longue sur des enfants constamment placés par l'enseignement qu'ils reçoivent de ces livres dans une atmosphère de défiance, sinon d'hostilité, à l'égard de l'Eglise et même de toute croyance religieuse.

Tous ceux donc qui s'intéressent à la question scolaire, tous ceux qui désirent savoir de façon précise l'esprit qui anime trop souvent l'enseignement public en France au point de vue religieux, trouve-

(1) Ce chapitre est entièrement nouveau, tandis que le reste du livre a paru d'abord en articles dans la *Revue du Clergé français*. D'ailleurs, même dans la partie précédemment publiée, M. Bricout a fait d'importantes additions, afin de développer davantage la réfutation des erreurs.

Digitized by Google

ront des renseignements plus sûrs et plus complets que partout ailleurs dans le livre de M. Bricout. Mais il semble que cet ouvrage puisse avoir un intérêt plus durable, et présenter une utilité plus large, indépendante des circonstances particulières qui lui confèrent en ce moment une spéciale actualité. Les idées discutées, les questions examinées par M. Bricout à l'occasion des manuels, surtout des manuels de morale et d'instruction civique, sont en effet de celles qui éveillent dans tous les esprits un intérêt profond et que rencontre forcément devant soi quiconque veut exercer, sous quelque forme que ce soit, un apostolat religieux. Liberté de conscience, tolérance, solidarité, ce sont là, par exemple, autant d'idées qui prêtent à de multiples équivoques, et qu'on exploite volontiers aujourd'hui contre l'Eglise : les manuels de Payot et de Bayet ont fourni à M. Bricout l'occasion d'apporter sur ces divers points, et sur beaucoup d'autres non moins importants, les précisions nécessaires, et de répondre aux sophismes de la morale laïque par l'exposé de la véritable doctrine catholique relativement à ces délicates questions. On ne saurait trop recommander la lecture de ces pages à tous ceux qui ont à cœur d'empêcher le progrès de l'incrédulité en opposant une doctrine claire et forte aux objections contemporaines. Les membres des cercles d'études en particulier trouveront dans le livre de M. Bricout, sous une forme facilement accessible à tous, des matériaux précieux pour l'étude des grands problèmes qui préoccupent le plus les esprits à l'heure présente. Ajoutons qu'un Index alphabétique très détaillé facilite les recherches et rend plus commode encore l'usage de ce volume.

L. VENARD.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Early Church History to A. D. 313, par Henry Melvill GWATKIN, Dipie professor of Ecclesiastical History, Cambridge. — Deux vol. in-8°, XII-310 et 364 pp. — London, Macmillan, 1909.

Pour plusieurs raisons d'ordre très divers, on peut affirmer que l'histoire de la primitive Eglise de M. Gwatkin ne passera pas inaperçue. L'auteur est bien connu en Grande-Bretagne : Edimbourg et Cambridge ont tour à tour entendu sa voix, et son

Digitized by Google

ouvrage dit assez quelle vie débordante anime ses leçons. Ses anciens auditeurs — ils sont nombreux — seront certainement charmés de retrouver là un écho de la parole de leur maître ; en se fixant par l'écriture, cette parole n'a presque rien perdu de sa vie.

L'ouvrage de M. Gwatkin est une véritable histoire : ce n'est en aucun sens un dictionnaire ou un catalogue de faits et de doctrines se rapportant à l'Eglise primitive. Les faits et les doctrines se trouvent à la base de cette étude, mais l'auteur en a supposé connu tout le détail, et il s'est borné à en dégager le développement progressif et historique ; il a marqué à chaque pas quels rapports existent entre l'histoire de l'Eglise et l'histoire générale ; il a essayé de déterminer les divers courants de la pensée et de la vie religieuse aux premiers siècles, en indiquant quelles forces ont été en œuvre dans l'ordre intellectuel tout aussi bien que dans l'ordre religieux pratique. Cette qualité de vie, qui constituera l'un des meilleurs éléments du succès de l'œuvre de M. Gawtkin, est donc dûe en partie à l'absence d'étalage d'une lourde érudition et à la vue très nette des questions vraiment intéressantes en histoire. Elle est dûe aussi, pour une part, à la personnalité très forte de l'auteur : il n'a pas essayé de rester indifférent aux faits et aux doctrines qu'il expose, bien qu'il ait eu la prétention de rester toujours impartial. A vrai dire, il est plus honnête de déclarer franchement ses opinions que de laisser supposer au lecteur qu'elles sont depuis longtemps admises. Mais il lui arriva parfois d'affirmer ses opinions de façon si bruyante, d'en exagérer tellement l'expression que plus d'un de ses lecteurs ne pourra se résoudre à le lire avec calme jusqu'à la fin. Cette histoire de l'Eglise appelle la discussion : son auteur l'a prévue, et il serait difficile de lui promettre que tous ceux qui étudieront son ouvrage le feront avec le calme qui convient. Peut-être devra-t-il s'accuser de n'avoir pas le premier donné l'exemple de la réserve et de la modération. Nous allons cependant essayer de déterminer la position de M. Gwatkin, nous contentant de noter quelques-unes de ses affirmations et de ses théories sans nous arrêter à certains passages d'allure de pamphletaire.

Le premier chapitre est celui qui soulèvera le plus de protestations. Sous ce titre : « L'Histoire de l'Eglise en général », M. Gwatkin fait une profession de foi protestante libérale. Il est bon d'en souligner quelques passages ; peut-être étonneront-ils certains catholiques français qui, volontiers, exagèrent l'influence et l'extension du mouvement religieux anglais de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Voici, en effet, comment s'exprime un homme dont

Digitized by Google

les idées et les croyances sont partagées par un nombre considérable d'Anglais instruits. « L'Histoire de l'Eglise n'a pas toujours eu un mauvais renom en Angleterre. Elle était aussi digne de respect qu'aucune autre, jusqu'au moment où l'esprit de parti et la crédulité des Tractariens l'eurent rendue méprisable. Quelques services qu'ils aient pu rendre en attirant l'attention sur ce sujet, le scandale qu'ils ont causé par leurs méthodes anticritiques et leurs dogmes non historiques est beaucoup plus grand encore. Le tort qu'ils ont fait n'est pas encore réparé, car les écrits, dont les continuateurs de cette école ont inondé le pays, sont à peine meilleurs qu'un rêve... Aussi les hommes étrangers à ces questions, obligés d'en juger d'après ces spécialistes, ne sont-ils que trop inclinés à les dédaigner poliment ou par réaction à se précipiter dans le plus complet scepticisme. » (Page 6). M. Gwatkin ne se dissimule cependant pas que ceux qu'il appelle « écrivains catholiques romains ou anglicans » ne sont pas les seuls à avoir fait mal juger de l'histoire de l'Eglise ; il reconnaît aux auteurs protestants une part de responsabilité. — On voit quelle est la position de M. Gwatkin au point de vue religieux ; il n'est pas du tout favorable au mouvement anglican vers le catholicisme, ni à plus forte raison au catholicisme ; mais il n'est pas du tout protestant libéral suivant la formule allemande ou française ; de sa religion, il garde une foi qui le distingue entièrement des protestants rationalistes, mais ses idées sur l'histoire religieuse le font reculer jusqu'aux limites fort imprécises qui séparent l'Eglise d'Angleterre du calvinisme ou du luthérianisme le plus avancé.

Cette position se fait mieux sentir que partout ailleurs lorsqu'il traite des « Eglises et l'Eglise » (Chap. XIII) et de « l'Eglise romaine » (Chap. XXI). Il reconnaît les « avantages pratiques » de l'épiscopat : force pour lutter contre les divisions intestines et les ennemis extérieurs — force que la Papauté n'aurait pas pu avoir — et esprit conservateur. Aussi, à ses yeux l'épiscopat se justifie-t-il assez par les circonstances où vivait l'Eglise des premiers siècles pour que l'on ne recoure pas « à la théorie inutile et anti-historique » de la fondation apostolique. On conçoit aisément comment l'un des presbytres pratiquement supérieur aux autres, est devenu « évêque » ; de même, entre les Eglises gouvernées par des évêques, les différences allant s'accentuant, on en est venu progressivement à reconnaître une supériorité d'abord honorifique, puis réelle à celui qui dirigeait l'Eglise la plus importante. Il ne faut pas considérer ce changement comme une corruption : il était non seulement

Digitized by Google

légitime mais nécessaire pour protéger l'Evangile contre le paganisme et les hérésies. « Le danger n'était pas dans l'organisation d'Eglises secondaires ou dans leurs rapports plus ou moins étroits entre elles mais dans la conception d'une Eglise unique. L'Eglise Une, Sainte, Catholique, en laquelle nous croyons, n'est ni un assemblage d'Eglises visibles, ni une sélection d'individus invisibles : elle est céleste et idéale, par conséquent réelle. Elle est Une, parce que la charité est déjà l'unité, tandis que la simple unité d'un gouvernement visible serait l'unité de Satan. Elle est Sainte, non parce qu'elle ne compte pas de pécheurs, mais parce qu'elle vit dans le Christ. Elle est Catholique, non seulement parce que ses Eglises sont répandues sur toute la surface du globe, mais parce qu'elle a une vie supérieure à l'espace et au temps » (p. 298). Cette notion de l'unité allait être faussée par la prédominance acquise insensiblement par l'Eglise de Rome. Ainsi, tandis que l'épiscopat ne devait être qu'utile au développement de la foi, la Primauté romaine allait entraîner les pires abus. Comme on avait fait pour l'origine de l'épiscopat, on fit pour l'origine du pouvoir central : on chercha, mais en vain, à la rattacher à un ordre du Christ, ou à des textes apostoliques. Cette position n'est pas nouvelle, mais elle marque bien l'espèce de compromis qui permet d'accepter pour des raisons historiques et pratiques une Eglise hiérarchisée, tout en rejetant l'Eglise Romaine.

Voici quelques-unes des idées de M. Gwatkin sur d'autres points. Il admet l'existence de deux Jeans en Asie; toutefois il identifie Jean d'Ephèse, centre de la vie religieuse à Ephèse, maître de Polycarpe, auteur du IVe évangile, avec Jean l'Apôtre. Il base son opinion (contraire à celle d'Harnack) : 1° sur le témoignage d'Irénée; 2° sur celui de Polycarpe ; 3° sur celui de Clément d'Alexandrie. Il ne trouve rien d'opposé à cette opinion dans Papias, ni dans les Actes, ni dans le silence des Epîtres (vol. I, p. 111). — Sur la formation des Evangiles, M. Gwatkin refuse d'admettre comme exclusive la théorie des sources écrites ; il n'en nie pas la possibilité mais il croit surtout à l'existence d'un Evangile oral, appris selon la mode orientale, comme l'est encore le Coran, et par suite transmis intégralement. — Sur le Canon des Ecritures : les synoptiques et l'Evangile de saint Jean ont dû être reconnus comme les quatre Evangiles faisant autorité un peu avant le milieu du IIe siècle ; et avant le troisième quart du IIe siècle les grandes lignes du canon devaient être fixées comme suit : les quatre Evangiles, les Actes, treize épîtres de saint Paul, une de saint Pierre et une de saint

Digitized by Google

Jean, l'Apocalypse ; l'Epître aux Hébreux était tantôt rejetée et tantôt acceptée:; les autres épîtres ne furent reçues que plus tard vers le IIIe ou le IVe siècle.

Il reste à signaler quelques chapitres très intéressants : la décadence des religions anciennes (ch. II), la période apostolique (IV), les influences juives (XIV), les questions de discipline (XXIV) et surtout, « la vie chrétienne » aux premiers siècles (XII). L'ouvrage renferme d'assez bonnes cartes, et un index alphabétique que l'on désirerait parfois plus complet.

F. B.

A Rome et sur le chemin de Rome, par L.-P. DE CASTEGENS. — Un vol. in-12 de 400 pp. — Clermont-Ferrand, L. Bellet, 1910.

M. de Castegens — un pseudonyme je pense — est allé à Rome par le chemin des écoliers — qui n'est pas le plus court —, et il a voulu nous dire ses impressions et les réflexions qu'il a faites à Rome et sur les chemins qu'il a suivis. La matière, on le conçoit, est très vaste, et un pareil volume se laisse difficilement analyser. On y trouve un peu de tout, et de très hautes considérations sur la Papauté, l'Evangile et le christianisme, et de très vagabondes rêveries sur la mer, la campagne et les bois. Mais ce qui y transparaît surtout, c'est l'âme de l'auteur, âme primitive, simple, — ou qui veut se montrer telle —, et que la nature attire bien plus que l'art et la science. C'est à cause de cela sans doute que des monuments et des chefs-d'œuvre de la Ville éternelle il n'est presque pas question dans son livre, et que la méditation y prend décidement le pas sur la description. Il ne faut pas s'en plaindre : en fait de descriptions, nous avons celles des Joanne et des Baedeker. Il faut prendre son volume pour ce qu'il nous le donne, le son d'une âme délicate et enthousiaste, sensible et rêveuse, et qui est restée jeune malgré les heurts et les déceptions de la vie.

J. T.

Digitized by Google

PHILOLOGIE, BELLES-LETTRES.

A Grammar of the Old Testament in greek according to the Septuagint by H. St JOHN THACKERAY, M. A. — Vol. I, *Introduction, Orthography and Accidence.* — In-8°, XX, 325 pp. — Cambridge, at the University Press, 1909. — *Prix :* 10 francs.

Il est juste de reconnaître que, pour l'étude de la version des Septante, l'Angleterre devance les autres nations. Sans parler des travaux déjà anciens que des savants anglais ont publiés sur cette version, nous devons signaler la *Concordance des Septante* par Redpath et Hatch, magnifique monument d'érudition et mine précieuse pour les spécialistes, l'*Introduction à l'Ancien Testament en grec* de Swete, l'édition manuelle des Septante du même auteur, la grande édition des Septante par MM. Brooke et M Lean, dont nous avons déjà deux parties du premier volume, Genèse, Exode et Lévitique. Enfin, M. Saint-John Thackeray vient de nous donner le premier volume d'une *Grammaire de l'Ancien Testament en grec* d'après les Septante.

Outre l'introduction, ce premier volume contient une étude sur l'orthographe, la phonétique (les voyelles, les consonnes, les aspirées, l'euphonie dans la combinaison des mots et des syllabes) et, sur la morphologie (déclinaison et conjugaison). Nous ne pouvons entrer dans le détail de cet exposé, ce serait trop aride. Disons plutôt quelques mots sur l'introduction très étendue et pleine d'idées, sinon complètement nouvelles, du moins bien présentées.

L'auteur fait ressortir combien est grande la difficulté de composer une grammaire des Septante. La traduction de chacun des livres n'a pas été faite à la même époque ; le grec n'a pas partout le même caractère et enfin nous n'avons pas une édition critique de l'ensemble de la version. « Nous avons, dit M. Thackeray, dans les Septante une collection mélangée d'écrits grecs — les uns traduction, les autres paraphrase, les autres dont le grec est la langue originale — écrits qui couvrent une période de plus de trois siècles, depuis le Pentateuque qui fut traduit dans la première moitié du IIIe siècle avant J.-C. jusqu'à l'essai académique connu sous le titre de IVe livre des Macchabées et la dernière partie de Baruch, qui doivent être placés vers la fin du Ier siècle de notre ère. ». De plus, l'auteur a établi que le grec des Septante présentait des ca-

Digitized by Google

ractères différents depuis le bon grec de la κοινή dans le Pentateuque et Isaïe, le grec littéraire et atticisant de la Sagesse jusqu'au grec populaire du livre de Tobie. Enfin, la critique textuelle des Septante en est encore à ses débuts, et tant qu'on n'aura pas publié une édition du texte présentant toutes les variantes, on ne pourra écrire une grammaire définitive du grec des Septante. La question reste douteuse si on arrivera jamais à retrouver le texte original dans son entier avec ses particularités dialectales.

Ce qu'on peut dire dès maintenant, c'est le caractère général du grec des Septante. M. Thackeray s'attache avec soin à le préciser en établissant que la κοινὴ διάλεκτος est la base du grec des Septante et en dégageant l'élément sémitique de ce grec. Il déclare très nettement que les Septante, étant une traduction exécutée par des Juifs, a une coloration sémitique, mais comme on a retrouvé dans les papyrus de la même époque ces mêmes expressions que l'on considérait comme des hébraïsmes, il y a lieu d'examiner à nouveau la question. De cet examen, il conclut que l'extension de l'influence sémitique sur la langue grecque des Septante paraît avoir été limitée à quelques termes exprimant particulièrement des idées ou des institutions sémitiques. L'influence du sémitisme sur la syntaxe du monde juif parlant grec était aussi peu appréciable que son influence sur la κοινή en général, c'est-à-dire qu'elle doit être évaluée à zéro. Cependant, dans l'étude du grec des Septante, il faut tenir compte des procédés des traducteurs. Les uns traduisent littéralement, les autres adaptent leur langue au grec ; les autre reproduisent l'hébreu mot pour mot. Bref, de l'ensemble de cette étude, il se dégage qu'il n'existait pas un jargon gréco-juif, parlé par les Juifs d'Alexandrie et que les Septante ont été traduits dans le grec commun de l'époque, avec une certaine dose d'hébraïsmes. Il y aurait lieu d'examiner cette dernière affirmation et d'en donner des exemples, mais ce n'est pas ici le lieu. Affirmons en terminant, que cette grammaire précise et bien informée,rendra les plus grands services aux étudiants de nos Facultés de théologie. Nous espérons que la seconde partie consacrée à la syntaxe paraîtra bientôt.

E. JACQUIER.

Propriétaire-Gerant : P. CHATARD.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

JANVIER

Pages

Le centenaire du doctorat ès lettres (1810-1910), par J. C. 5
La Renaissance catholique en Angleterre au XIXe siècle (suite), par Ch. DE LAJUDIE 41
Les principes de 89, par l'abbé DELFOUR 72
Il y a cent ans : le calvaire d'une impératrice, par André CHAGNY 114
Revue de patrologie et de théologie ancienne, par J. TIXERONT 133
Un penseur lyonnais : Lacuria, par Joseph SERRE 89
Bibliographie : *Histoire complète de l'idée messianique chez le peuple d'Israël*, par Mgr Augustin Lémann, E. PODECHARD 142
Evangeliorum secundum Matthaeum, Marcum et Lucam Synopsis juxta Vulgatam editionem, par A. Camerlynck et H. Coppieters, E. JACQUIER 143
Die Vorlesung heiligen Schriften im Gottesdienste, par P. Glaue, E. JACQUIER 145
I. Eléments d'apologétique ; II. Jésus et l'Eglise, par l'abbé de la Paquerie H. L. — *Meditationes de praecipuis fidei nostrae Mysteriis*, du P. de Ponte, traduction de Lehmkuhl, S. P. 146
L'Eglise et la pensée, par Mgr Mignot, H. LIGEARD 147
La morale du bonheur, par Clodius Piat St. POULOUX 148
La trouée féministe, par Théodore Joran, R. PARAYRE 150
I. Joseph de Maistre, Blanc de Saint-Bonnet, Gratry, Caro, par J. Barbey d'Aurevilly ; *II. Les arguments de l'athéisme*, par J.-L. de la Paquerie ; *III. Morale scientifique et morale évangélique devant la sociologie*, par le Dr Grasset ; *IV. Catholiques et socialistes. A propos des semaines sociales*, par Etienne Lamy ; *V. Le travail des femmes à domicile*, par le comte d'Haussonville ; *VI. Les syndicats professionnels féminins*, par L. de Contenson, S. P. 151
Etudes de critique et d'histoire religieuse, par E. Vacandard, H. LIGEARD. 153
Saint Sidoine Apollinaire, par Paul Allard, J. T. 154
The Maid of France, par Andrew Lang ; *La Jeanne d'Arc de M. Anatole France* par Andrew Lang, T. B. 155
Vie de saint François de Sales, par M. Hamon, nouvelle édition par M. le chanoine Gonthier et M. le curé Letourneau, J. T. 158
Jean-Jacques Weiss et son œuvre littéraire, par E. Lovinesco, J. C. 160

Digitized by Google

FÉVRIER

Pages

Mort de Mgr Devaux 161
La résurrection de Jésus-Christ (état de la question historique des documents), par E. JACQUIER 162
Le premier écrivain du monde, par l'abbé DELFOUR 179
L'Eglise et l'école, par R. PARAYRE 198
Le chevalier Nicolas de Mauroy (souvenir de trois ans), par A. DE COURCELLES-SAINT-GERMAIN 237
Féministes d'autrefois : *Le trésor de la cité des dames*, de Christine de Pisan (1405?), par Théodore JORAN 261
Un penseur lyonnais : Lacuria, par Joseph SERRE 284
Bibliographie : *Commentaire français littéral de la Somme théologique* par le R. P. Pègues, L. PÉRIER 301
La Somme du prédicateur sur les temps liturgiques et les évangiles, par P. Grenet d'Hauterive, Ph. GONNET 302
Das Hohelied kritisch und metrisch untersucht, par V. Zapletal, E. PODECHARD 303
Der Leserkreis des Galaterbriefes, par le Dr Alphons Steinmann, E. JACQUIER 304
Der Johanneische Logos und seine Bedeutung für das christliche Leben, par P. Dr O. Bertling, E. J. — *Le glas, souvenir des morts*, par l'abbé Thiriet, Ph. GONNET 305
Essai historique sur les rapports centre la philosophie et la foi, de Bérenger de Tours à saint Thomas d'Aquin, par Th. Heitz, H. LIGEARD 306
Histoire de l'art, sous la direction de M. André Michel, O. J. 307
La valeur sociale de l'Evangile, par L. Garriguet, H. LIGEARD 309
Atlas biblicus, par le P. M. Hagen, E. J. — *Le centenaire du doctorat ès lettres*, par J. Condamin, Th. DELMONT 312
La vie et les œuvres d'Honoré d'Urfé, par le chanoine O.-C., Reure, J. C. 316
The romantic movement in English Poetry, par Arthur Symons, F. B. 317

MARS

Monseigneur André Devaux, prélat de la Maison de Sa Sainteté, recteur de l'Université catholique de Lyon (1845-1910), par J. C. 321
L'improbité historique de M. Anatole France dans sa *Vie de Jeanne d'Arc*, par Mgr DELMONT 339
Souvenirs universitaires : la distribution des prix au Concours général, à propos de Gaston Paris, par le marquis DE BEAUCHESNE 375
Le poète de l'Auvergne : Arsène Vermenouze, par Louis MERCIER 392
La résurrection de Jésus-Christ : la mort et l'ensevelissement de Jésus ; sa résurrection, par E. JACQUIER 411
Deux aspects de Fénelon, par l'abbé DELFOUR 428
Chronique des Actes du Saint-Siège, par A. JULLIEN 444
Le chevalier Nicolas de Mauroy (souvenir de trois ans) (suite), par A. DE COURCELLES-SAINT-GERMAIN 457
Bibliographie : *Prehistoric Archeology and the Old Testament* par H.-J. Dukinfield-Astley, E. PODECHARD 469
Die Didach des Judentums und der Urchristenheit, par le Dr Alfred Seeberg, E. JACQUIER 470
Prælectiones dogmaticæ, par le R. P. Pesch, H. L. *Nouveau Memento de vie sacerdotale*, par l'abbé Dementhon, E. C. 471

Digitized by Google

Pages

Institutiones metaphysicæ especialis, par le R. P. de Backer S. P. — *Le modernisme sociologique : décadence ou régénération*, par J. Fontaine H. LIGEARD 473
La survivance de l'âme chez les peuples non civilisés, par l'abbé Bros, H. L. 476
A Short History of the English People, par J.-R. Green, L. VAGANAY.. 477
Saint Theresa : The History of her foundations, par sœur Agnès Masson, F. B. 479
Portraits littéraires, par Joseph Ageorges, Ph. GONNET..... 480

AVRIL

Saint Thomas d'Aquin (sermon pour la fête de saint Thomas d'Aquin, prêché le 7 mars 1910, à Lyon), par S. A. R. le prince MAX DE SAXE. 418
Coup d'œil sur l'enseignement secondaire dans l'Université, par Théodore JORAN..... 494
L'improbité historique de M. Anatole France dans sa « Vie de Jeanne d'Arc » (suite), par Mgr DELMONT..... 518
La Résurrection de Jésus-Christ (suite), par E. JACQUIER..... 549
La Renaissance catholique en Angleterre au XIXe siècle (suite), par Ch. DE LAJUDIE 572
Le journal d'Emerson, par l'abbé DELFOUR 596
Le chevalier Nicolas de Mauroy (souvenirs de trois ans), par A DE COURCELLES SAINT-GERMAIN (suite) 610
Bibliographie : *Dictionnaire de la Bible*, par F. Vigouroux, E. JACQUIER..... 619
Introduction to the New Testament, par le Dr Zahn, E. JACQUIER..... 620
Das Evangelium Johannis, par J. Wellhausen, E. JACQUIER 622
Jésus-Christ étudié et médité, par L. Grimal, M. L. 624
Leontius von Byzanz (*Léonce de Byzance*), par J.-P. Junglas, J. TIXERONT 625
Discours 1906-1910, par Marc Sangnier H. LIGEARD..... 626
Ce qu'on enseigne aux enfants dans nos écoles publiques, par J. Bricout, L. VENARD 628
Early Church History to A. D. 313, par Henry Melvill Gwatkin, F. B.. 630
A Rome et sur le chemin de Rome, par L.-P. de Castegens, J. T..... 634
A Grammar of the Old Testament in greek according to the Septuagint, par H. St. John Thackeray, E. JACQUIER 635

Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18, Lyon.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 067478808

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google